

Jean-Charlemagne Bracq (1853-1934)
Docteur ès lettres, docteur en droit
Professeur honoraire au Vassar College
(1927)

L'évolution du Canada français

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,
Courriel: Brunet_diane@hotmail.com

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Diane Brunet, bénévole, à partir de :

Jean-Charlemagne Bracq (1853-1934)

L'évolution du Canada français.

Montréal : Librairie Beauchemin ltée. Paris : Librairie Plon, 1927, 457 pp.

Cet ouvrage m'a été chaleureusement recommandé et prêté par mon ami historien – hors les murs de l'Université- de Chicoutimi, [Russel Bouchard](#), qui nous a autorisé à diffuser quelques-uns de ses travaux de recherche.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 6 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.
Édition revue et corrigée le 3 novembre 2006.



Table des matières

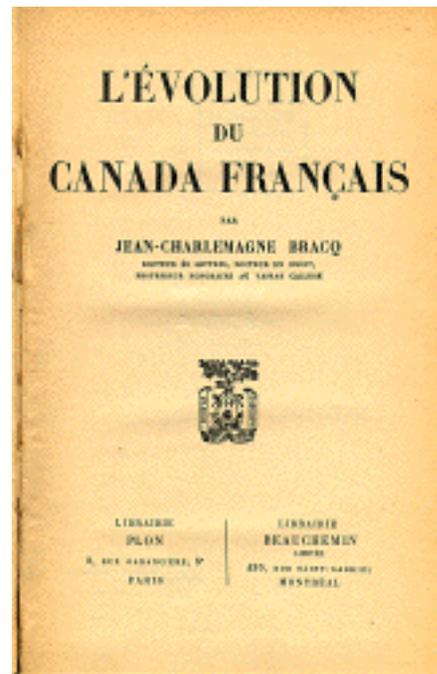
[Préface](#)

Chapitre I.	<u>La France et la Nouvelle-France</u>
Chapitre II.	<u>La Formation théocratique du Canada</u>
Chapitre III.	<u>Causes économiques de la suprématie anglo-canadienne</u>
Chapitre IV.	<u>Débuts du régime britannique</u>
Chapitre V.	<u>Le soulèvement de 1837</u>
Chapitre VI.	<u>L'autonomie. - La Fontaine et Cartier</u>
Chapitre VII.	<u>Cartier, Laurier et la Confédération</u>
Chapitre VIII.	<u>Le gouvernement de la province de Québec</u>
Chapitre IX.	<u>L'œuvre anglaise et son influence</u>
Chapitre X.	<u>L'interprétation anglo-française</u>
Chapitre XI.	<u>La vie rurale canadienne</u>
Chapitre XII.	<u>Expansion de la vie canadienne</u>
Chapitre XIII.	<u>Le développement de l'agriculture</u>
Chapitre XIV.	<u>Le développement industriel et commercial</u>
Chapitre XV.	<u>L'évolution de la vie religieuse</u>
Chapitre XVI.	<u>L'éducation populaire</u>
Chapitre XVII.	<u>L'enseignement supérieur</u>
Chapitre XVIII.	<u>L'élite canadienne</u>
Chapitre XIX.	<u>La littérature canadienne</u>
Chapitre XX.	<u>La littérature historique au Canada</u>
Chapitre XXI.	<u>Les poètes canadiens</u>
Chapitre XXII.	<u>L'art canadien</u>
Chapitre XXIII.	<u>La philanthropie canadienne</u>
Chapitre XXIV.	<u>Les Canadiens vus par les Britanniques</u>

[Bibliographie](#)

Jean-Charlemagne Bracq (1853-1934)

L'évolution du Canada français.



Montréal : Librairie Beauchemin Itée.
Paris : Librairie Plon, 1927, 457 pp.

À

SIR ARTHUR CURRIE,

qui délivra Cambrai
avec ses héroïques Canadiens,
ce livre est dédié
par
un Canadien reconnaissant.

L'évolution du Canada français

Préface

[Retour à la table des matières](#)

Ce livre n'a pas été écrit pour les Français. Pendant longtemps, l'auteur, connaissant peu les Canadiens, fut, à un moment donné, autant frappé par leur belle histoire et leur vie intéressante, que par les dires injustes de leurs rivaux. On appuyait sur leur ignorance, leur nature inculte, leur société routinière. On leur reprochait de nombreux défauts et, surtout, de marquer le pas dans l'impétueuse et fébrile Amérique du Nord. Pour barrer la route à ces préjugés, il se livra à une étude suivie de leurs infortunes historiques, leurs luttes pour le droit, plus tard, leurs amicales prises de contact avec les fils des conquérants, leur interpénétration, leur idéal politique et sa réalisation dans les faits. Il fut émerveillé par leur développement général et leur magnifique vitalité. Moins de dix mille Français ont émigré au Canada. Longtemps affaiblis par les guerres indiennes, décimés par leurs luttes avec Albion, lors de la cession du pays à l'Angleterre, leur population ne se montait qu'à soixante-cinq mille habitants. Depuis lors, au Canada et aux États-Unis, multipliés plus de soixante fois, ils sont représentés par plus de quatre millions de descendants. À ces hommes il a conservé le nom de « Canadiens », appellation originale, que l'Angleterre leur a reconnue pendant longtemps et par laquelle, les Amherst, les Murray, les Dorchester et les Durham les désignaient. « Canadien-Français » est un nom pléonastique, long et lourd. Si les Anglo-Canadiens eux-mêmes s'appellent Canadiens, Canadiens, pourquoi les fils du sol ne conserveraient-ils pas un nom nimbé d'associations historiques incomparables ?

L'auteur s'en est tenu à la province française, tout en ne sous-estimant pas les autres. Il n'a fait que toucher à la période précédant la conquête, en donnant certaines indications brèves, sans en faire l'histoire. Il s'est confiné à leur condition sous le régime britannique. Il a

cherché un peu partout ce qui peut révéler leur vie et leur milieu. Il a visité non seulement les régions du Saint-Laurent, mais aussi les grands centres de la Confédération canadienne, où il y a des îlots importants de leur population. Il les a même rencontrés sur les bords de l'Océan Pacifique avec leurs traits traditionnels. Aux États-Unis, il a constaté un fléchissement vers la vie du pays, mais bien que l'ambiance américaine les ait souvent désaxés, ils y offrent une résistance sérieuse à l'assimilation de la grande République.

On a généralement l'impression qu'un protestant ne peut étudier les catholiques qu'à contre-jour, et qu'il lui est difficile de pénétrer dans leur âme. L'auteur, tout en étant fidèle à ses convictions, a fait son possible pour arriver à une constatation objective des faits. Il a visité leurs écoles, leurs universités, leurs institutions religieuses et philanthropiques, s'efforçant de comprendre le clergé et son rôle dans l'organisme sociologique canadien, dont ils sont réellement l'armature. Son contact avec les ordres monastiques l'a mis en position de mieux saisir les ressorts spirituels si puissants de leur vaste service. Il a une grande admiration pour leurs éducateurs, leurs prêtres et leurs prélats qu'il a vus à l'œuvre, chrétiens distingués par leur abnégation, et dont l'esprit continue à s'infuser dans le peuple. À ses yeux, loin d'être, comme on les a si souvent caractérisés, une aristocratie qui domine la multitude, c'est plutôt une aile qui la sert.

Il a aussi fait usage de tous les documents qui lui étaient accessibles. Son travail étant destiné aux Anglo-Saxons, il a beaucoup puisé aux sources anglaises, sans négliger les documents canadiens. Avec peu d'exceptions, il a lu les ouvrages importants des deux peuples. Il a particulièrement fait état des livres nombreux de voyageurs britanniques qui, pendant le premier siècle du régime actuel, ont visité la province française, voyageurs mieux informés, et plus impartiaux, que les colons anglais, engagés dans les luttes violentes du temps. Il a fait usage des écrits nombreux d'où ressortent clairement les grandes lignes de l'histoire canadienne. Elle lui a révélé la beauté morale de ces hommes délaissés, et même oubliés, par la France, obtenant par leur caractère les droits du fameux Quebec Act qu'ils eurent plus tard à reconquérir. Dégagés des nécessités qui leur furent imposées, ils ont fait de tels progrès, que les anciens clichés, sur leur ignorance, ne pouvant résister aux démentis des faits, sont tombés d'eux-mêmes. La plus haute sélection anglo-canadienne en est arrivée à leur faire un crédit croissant et à apprécier leur valeur exceptionnelle dans la Confédération. C'est l'un de leurs fils qui, l'année dernière, présidait les séances de la Société des Nations à Genève.

Certains critiques - même Canadiens - se sont plu à affirmer que le livre, résultat de ces études, est trop optimiste. L'auteur avait devant lui un fond de préjugés sur lequel il dut mettre en relief des Canadiens authentiques. En parlant d'eux, il a adopté la tonalité morale des Anglo-Saxons, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes - c'est la bonne - ils ont surtout l'œil sur leur excellence. D'autre part, il lance le défi le plus absolu, à qui que ce soit, d'indiquer une ligne de son livre qui soit un hommage de complaisance. On lui a aussi reproché un usage outré de citations. Désirant convaincre l'opposition anti-canadienne de ses erreurs, il s'est servi des dépositions d'écrivains de haute valeur et a mobilisé une « nuée de témoins », dont les attestations sont irrésistiblement convaincantes. On a aussi signalé le fait qu'il passe sous silence la minorité protestante française à laquelle il se rattache, mais, aussi, il s'est tu

relativement aux compatriotes de Jésus, les Israélites, qui sont beaucoup plus nombreux. Il s'en est tenu aux grands traits des descendants de la France dont il a revendiqué la valeur et les progrès.

Son livre anglais devait être le terme de ses travaux. Il n'a écrit dans sa langue maternelle que la Question de Terre-Neuve d'après des sources anglaises, œuvre dont M. Delcassé s'est servi pour régler cette difficulté internationale. Aux premières suggestions qui lui furent faites d'une édition française de son livre, il répondit par un non énergique. La persévérance de ses amis canadiens - ils en ont beaucoup - le fit graduellement fléchir, et l'amena enfin à répondre à leurs désirs. Le problème était difficile. Transformer un ouvrage anglais, pensé en anglais, écrit au diapason littéraire anglais, au service d'un but pratique anglais, en faire un ouvrage français, était une tâche malaisée à laquelle il ne se flatte pas d'avoir réussi. Il a eu la collaboration partielle de plusieurs traducteurs, dont il corrigea et souvent refit la version, lui conférant une forme imparfaite, mais la sienne. Il a corrigé quelques erreurs dans son ouvrage qu'on lui a signalées, et plusieurs parties du livre ont été refaites et condensées.

Il a trouvé un aide aussi infatigable que dévoué dans la personne de M. Émilien Daoust, président de la librairie Beauchemin de Montréal. Sans lui, ce livre, soit dans sa forme anglaise, soit dans sa forme française, n'eût jamais vu le jour. Bien des personnes l'ont secondé dans l'ensemble de son travail. Une mention spéciale s'impose pour M. Auguste Dorchain qui a lu le texte français. Ses observations nombreuses et précieuses ont été mises à profit. M. le sénateur Eugène Réveillaud, grand ami de Laurier et des Canadiens dont il a écrit une histoire, a aussi prêté son concours. Le capitaine Ramette, des troupes de Coblenche, critique littéraire de *l'Écho du Rhin*, lui a donné une assistance notable. À ces messieurs, et à beaucoup d'autres, il est incapable d'exprimer son entière reconnaissance.

L'auteur a voulu, par-dessus tout, mettre sous son jour réel ce que sont devenus les enfants de la France au Canada, leur expansion et leur survivance comme peuple, leur résistance sage et forte aux forces assimilatrices anglo-saxonnes, leur mise en valeur et l'élan économique du pays, leur production d'hommes religieux, leurs politiques éminents, leur sentiment national plus fort que les passions de partis, leur réserve d'une belle jeunesse pour l'avenir, le développement de l'éducation et leur formation intellectuelle, les tendances des esprits supérieurs, leur riche gamme de sentiments et leur modernisation, leurs travaux littéraires et artistiques, leur vie heureuse et joyeuse dans un milieu utilitaire, montrant que le bonheur ne consiste pas dans ce que l'on a, mais dans ce que l'on est. Il a insisté sur la constance de leurs objectifs français, généreux, doux et humanitaires. Ces hommes sont dignes de prendre une place d'honneur dans la « plus grande France », dont ils ont la langue, la pensée et les idéals. Guidés par un clergé dévoué et une élite politique, ils voient s'ouvrir devant eux les perspectives de plus grandes choses. Leur développement, lent dans le passé, est maintenant remarquable. Leur histoire, à certaines heures, a eu le caractère d'une épopée, constamment un grand intérêt poétique et humain, toujours des leçons, pour nous, qu'il importe de méditer.

L'évolution du canada français

Chapitre I

La France et la Nouvelle-France

[Retour à la table des matières](#)

La génération disparue il y a un quart de siècle fut profondément influencée par les écrits du comte Joseph de Gobineau¹, diplomate et penseur français, qui façonna les idées ethnologiques répandues alors parmi les « intellectuels ». Selon lui, la race joue le rôle déterminant dans l'évolution du caractère des peuples, et parmi ceux-ci, il donna aux compatriotes de Bismarck la première place. Accueillies par l'Allemagne avec enthousiasme, et propagées par ce pays, ces doctrines furent bientôt acceptées aux États-Unis, où John Fiske fut un de leurs principaux avocats, comme les Arnold en Angleterre et Taine en France. Le « gobinisme » devint une mode littéraire, un engouement mondial. Il dure encore, quoique ses premiers adeptes ne soient plus.

S'inspirant de ces théories, Macaulay, comme beaucoup d'autres, en conclut que les peuples germaniques sont protestants et les Celtes catholiques. Il rendait ainsi la religion et

¹ 1816-1882. [Livre disponible dans les [Classiques des sciences sociales](#), JMT.]

l'ethnologie inséparables. Une telle affirmation ne paraît guère plausible, quand on réfléchit que l'Allemagne est catholique dans la proportion de 36 Pour 100, que les zones françaises les plus protestantes sont les moins germaniques et que les cantons suisses, où l'on parle français, sont ceux où la Réforme a le plus pénétré. C'est d'après cette théorie que de nombreux écrivains, souvent gobinistes sans le savoir, ont voulu caractériser le Canada et classer les Canadiens. Ils oublient que les groupements qu'ils appellent *racés* sont tous *polygéniques* et que, d'après Renan, les Hébreux ne font pas exception à cette règle ². À noter d'ailleurs que les populations des deux côtés de la Manche, avec leurs éléments germaniques, sont composés d'éléments semblables, variés de façons analogues et dans des proportions identiques ³. Ils ne parlent pas moins des Canadiens, britanniques et français, comme de deux races en contact, mais inaltérables, irréductibles ; ils regardent les deux langues, les deux religions, comme éternellement séparées par un fatalisme ethnique.

Le mot « race » a été abandonné, depuis lors, par la plupart des ethnologues sérieux tandis qu'au Canada les hommes publics s'en servent encore sans mesure. Ils parlent de la « race anglaise », de la « race française », de la « race canadienne », de la « race irlandaise », de la « race écossaise », de la « race québécoise », et Benjamin Sulte n'hésite même pas devant la « race trifluvienne », pour désigner les habitants des Trois Rivières. Avec ces concepts tranchants et absolus, on ignore le fait du rapprochement inévitable et de la pénétration mutuelle des deux peuples du Canada, depuis la cession en 1763. Suivant ces *gobinistes*, Français et Anglais seraient les uns vis-à-vis des autres dans un état de dissentiment irréductible pour ne pas dire de mutuelle répulsion, bref fatalement et à jamais séparés, immuables comme des pyrites de fer ou des cristaux infusibles. Erreur profonde !

Le fait que les « Canadiens » ⁴ proviennent, en général, de l'Ouest de la France, est d'une grande importance. Ainsi que Garneau l'avait déjà fait pressentir ⁵, M. Walter Riddell dans son ouvrage, *The Rise of Ecclesiastical Control of Quebec*, maintient que les premiers immigrants qui contribuèrent à la population furent recrutés dans toutes les parties de la France, mais reconnaît pour certain que l'Est et le Midi ne donnèrent que peu de sujets. Le peuple canadien a donc ses racines les plus profondes dans la France de l'Ouest, et ce que la France possédait dans ce terroir de plus énergique et de plus vigoureux a contribué à sa formation. Il n'a ni la bonne humeur du pays des troubadours, ni la « bravade » gasconne. Ses habitants ressemblent plutôt à ceux des campagnes normandes, saintongeaises et picardes, où sont nés la plupart de leurs aïeux. M. le président Poincaré, regardant le colonel A. Mignault, un Canadien, dit qu'il avait « l'air d'un Normand » ; et La Terrière écrivait, il y a près d'un siècle, que pour un œil exercé, la ressemblance entre la demeure d'un paysan normand et

² E, RENAN, *Discours et Conférences*, p. 341.

³ E, RENAN, *Feuilles détachées*, p. 92 ; JOHN FISKE, *New France and New England*, p. 1.

⁴ Nous conservons le titre de « Canadiens » aux descendants de la France comme le faisaient les écrivains anglais jusqu'en 1810. Dans les citations, nous éliminons la deuxième partie du terme canadien-français comme tautologique.

⁵ Sir J.-G. BOURINOT, *Canada under British Rule*, p. 14 ; abbé C. TANGUAY, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, t. II, p. 105.

celle d'un fermier des bords du Saint-Laurent, est frappante⁶. « Dans une paroisse canadienne, dit M. Gustave de Molinari, le célèbre économiste français, on se croirait dans un village riche de Normandie⁷. » Une comparaison également frappante pourrait aussi être faite entre le peuple et la classe sociale correspondante des districts ruraux d'Angleterre et d'Écosse. En ce qui concerne l'ethnologie, il n'existe pas de peuple d'ascendance gauloise qui ressemble moins à la France de Louis XIV, et plus à la France contemporaine, que les Canadiens aux points de vue social, politique et religieux. Dans la classe supérieure comme dans la masse populaire, une nationalité nouvelle s'est constituée, mais aussi différente de ses aïeux que les Américains le sont des Anglais. Ce fait est maintenant indiscutable.

Certes, sir A. B. Routhier a dit que « le Canada français est né durant l'âge classique de la France, qui fut l'âge de sa grandeur, de sa puissance et de sa gloire »⁸. Chronologiquement, rien de mieux, mais c'est inexact en réalité. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les premiers colons avaient partagé la vie des classes supérieures de la patrie. L'abbé H.-R. Casgrain a idéalisé la vie canadienne jusqu'à lui faire perdre tout contact historique. « Nous sommes restés un peuple pur d'alliages, homogène, vaillant et prospère⁹. » Un peu plus loin, il exalte « la pureté de nos origines »¹⁰. À ceci, on ne peut qu'opposer le fait mentionné par le professeur Charles W. Colby, affirmant que le Canada partagea, dans une certaine mesure, le sort des colonies américaines où l'on reçut cinquante mille émigrants tirés des prisons¹¹. Il faut ajouter que ces envois de France furent peu nombreux, et composés non de criminels, mais de simples délinquants : braconniers, faux sauniers, etc. C'est ce qu'admet l'historien canadien Alfred-D. de Celles¹². Ces hommes firent âme neuve, et, pendant une certaine période, l'admission des nouveaux arrivants fut soumise aux règles les plus sévères. Tel fut le cas de ce Courville qui, après avoir reçu l'intimation de « cesser la cour » qu'il faisait à Mlle d'Auteuil, contre le gré de cette jeune fille, fut - n'ayant pas obéi - emprisonné jusqu'au temps de son renvoi en France. Un noble, qui obsédait de même une jeune Indienne, fut reconduit à La Rochelle. Parmi les femmes que l'on importait, dans le but de les marier aux colons, deux « indésirables » furent immédiatement rapatriées¹³.

D'autres écrivains, allant peut-être inconsciemment contre leurs propres intentions, ont représenté le Canada comme une parcelle de la France du grand monarque, et qui en aurait conservé les traits caractéristiques. Le prince de Beauvau-Craon nous peint les Canadiens comme la survivance de l'ancienne société française, à peine modifiée, et cela n'est peut-être pas l'éloge qu'il voulait leur faire¹⁴. Jean Lionnet, un des nombreux Français qui partagent

⁶ Pierre DE SALES LATERRIÈRE le jeune, *A Political and Historical Account of Lower Canada*, p. 113.

⁷ G. DE MOLINARI, *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, p. 132 ; *Au Canada*, p. 159.

⁸ *Almanach du peuple*, 1916, p. 396.

⁹ *Œuvres complètes*, t. Ier, p. 433.

¹⁰ *Ibid.*, p. 495.

¹¹ *Canadian Types of the Old Regime*, p. 119.

¹² *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 32.

¹³ *Ibid.*, t. XV, p. 32.

¹⁴ *La Survivance française au Canada*, 1914.

cette façon de voir, insiste sur le fait « qu'ils ressemblent... plus que nous à nos aïeux »¹⁵. De quels aïeux parle-t-il ? Et de quelle période et de quelle province de la France ? Le docteur George Monro Grant, observateur aussi pénétrant que juste, soutient que « l'expérience a permis aux Canadiens de développer, sur le vieux fonds français, des qualités nouvelles, bonnes et mauvaises, mais parmi lesquelles les bonnes sont prédominantes »¹⁶. Cette opinion est aussi partagée par M. de Molinari¹⁷. Ils ont fait davantage et créé une nouvelle nationalité. Un milieu nouveau a déterminé une vie correspondante. Les Canadiens ne ressemblent à leurs aïeux que par certains côtés. Au commencement du dix-septième siècle, l'histoire et la vie des deux pays étaient bien différentes. Au point de vue ethnique, la France était, et reste même aujourd'hui, plus variée. Sa population avait moins de cohésion et d'unité religieuse que celle du Canada, où les colons s'efforçaient de mettre en relief leurs traits nationaux plutôt que leurs particularités provinciales. Ils furent non seulement liés mais fondus en un tout. Ceci contribua beaucoup à l'unité dans leur développement intellectuel, moral et religieux. Leur attachement au sol agit dans le même sens. Pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, la France eut des penseurs profonds et variés qui produisirent une grande effervescence, une animation intellectuelle, choses parfaitement impossibles au Canada.

Procédant par voie d'élimination, reconstruisez par la pensée une Nouvelle France telle que certains écrivains l'ont conçue, sans philosophes, ni moralistes, pour agiter et vivifier l'immobilité de la pensée religieuse, - une France dont l'esprit fut façonné par le clergé ultramontain et non par l'Église gallicane, - une France sans Descartes et sans Bayle, sans Fontenelle ni Montesquieu, sans les Encyclopédistes pour faire opposition à la théocratie du Nouveau Monde - une France, séparée de la mère patrie, et n'ayant pas subi la tragique mais vivifiante Révolution, ni ce que Victor Hugo a appelé « les brutalités du progrès » - une France dont les fils n'auraient ni visité l'Angleterre, ni étudié la langue ni les idées de ce pays, comme le faisaient tant de Français¹⁸ ; une France éloignée des grands courants de la civilisation, harcelée par les Indiens, en butte aux attaques des Anglais, sans argent, sans presse, sans littérature, et ne possédant d'ailleurs qu'un nombre restreint de livres, éloignée des grandes concurrences et des intenses rivalités professionnelles ; une France dont le climat, au lieu d'être bienfaisant et doux comme celui de la mère patrie, laissant l'homme comparativement libre, est un adversaire sans indulgence qui le subjugué et l'accable ; faites masse de ces faits, et vous aurez une vue d'ensemble du Canada tel qu'il était, il y a soixante ou quatre-vingts ans, lorsque commencèrent à se manifester les puissantes influences qui devaient le transformer.

Tout en relevant les profondes divergences intellectuelles entre les ancêtres et leurs descendants, il faut se rappeler que les immigrants venus de France, poussés par des fins religieuses et politiques, étaient d'une valeur morale peu ordinaire. Les éléments inférieurs furent glorieusement relevés. Sur six cent soixante-quatre enfants baptisés de 1621 à 1690,

¹⁵ *Chez les Français du Canada*, p. 39.

¹⁶ GEORGE MONRO GRANT, *Picturesque Canada*, p. 21.

¹⁷ *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, p. 122.

¹⁸ BUCKLE, *History of Civilisation in England*, t. II, p. 214.

les archives de la colonie ne font mention que de deux enfants illégitimes ¹⁹. Le divorce était inconnu ; il l'est encore, du reste. L'accroissement de la population était vivement encouragé. L'opinion populaire et les institutions favorisaient les familles nombreuses ²⁰. Les permis d'exercer la traite des pelleteries et les autres situations privilégiées étaient refusées aux célibataires.

Les idées morales étaient sévères, pour ne pas dire ascétiques. Le premier bal, donné au Canada, eut lieu le 4 février 1667, chez Chartier de Lotbinière. Le lendemain, le supérieur des Jésuites note le fait dans le *Journal des Jésuites* ²¹, et ajoute : « Dieu veuille que cela ne tire point à conséquence ! » Un autre bal, donné par les officiers du régiment de Carignan, fut loin d'être bien vu du clergé ²². Le comte de Frontenac, désirant faire jouer le *Tartufe* de Molière, eut un aigre démêlé avec Mgr de Saint-Vallier. Cette pièce était considérée comme immorale ²³ par le clergé, et fut condamnée. Pendant assez longtemps, l'excellent évêque interdit aux Jésuites de donner des représentations ou des séances littéraires dans leurs écoles ²⁴. Les licences pour la vente des liqueurs étaient sous la juridiction immédiate des intendants. On ne pouvait jouer aux cartes ni fumer dans les auberges ²⁵. Enfin, les jeux de société étaient peu nombreux. On aurait pu rendre des points aux puritains de la Nouvelle-Angleterre.

L'élite sociale était constituée par la petite noblesse. La plupart de ses membres, selon l'honorable Rodolphe Lemieux, « étaient ruinés, sans ressources, et, étant militaires, en dehors des aventures de la guerre, ils restaient inoccupés » ²⁶. Quelques-uns abandonnèrent les traditions de leur rang, et se livrèrent au commerce des pelleteries ²⁷ ; dédaignant le nom de « négociants », ils se faisaient appeler « commandeurs ». Suivant M. le professeur Colby, aucun noble de haut rang, quant à la richesse ou aux prérogatives, n'est venu s'établir au Canada ²⁸. Si leur fortune leur eût permis d'habiter Versailles, ils ne l'auraient jamais quitté. Du reste le pays n'en comptait que cent cinquante à l'époque de la conquête anglaise ²⁹. La liste de Carleton en mentionne cent vingt-six dans la colonie, et soixante-dix-neuf domiciliés en France ³⁰. M. le magistrat Baby donne à peu près les mêmes chiffres ³¹ et les archives de l'année 1787 indiquent seulement trente-sept familles seigneuriales ³².

¹⁹ J.-B.-A. FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*, t. II, p. 14.

²⁰ DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 51.

²¹ Février 1667.

²² COLBY, p. 265.

²³ CASGRAIN, t. Ier, p. 519.

²⁴ Mgr Amédée Gosselin, *l'Instruction sous le régime français*, p. 312 ; Mgr Henri TÉTU, *les Évêques de Québec*, p. 119.

²⁵ Pierre-Georges Roy, *les Petites choses de notre histoire*, t. Ier, p. 136.

²⁶ *La Société royale du Canada*, 3e série, t. VI, p. 163,

²⁷ A. MACKENZIE, *Voyages from Montréal Through the Continent of America*, etc., t. Ier, p. 24.

²⁸ *Canadian Types*, p. 25.

²⁹ CAVENDISH, *Parliamentary Debates*, p. 27.

³⁰ A.-G. BRADLEY, *Lord Dorchester*, p. 27.

³¹ *L'Exode des classes dirigeantes lors de la cession du Canada*, p. 43,

³² BRADLEY, *ibid.*, p. 253.

Il faut se rappeler que les seigneurs étaient bien loin d'appartenir à la noblesse, et d'être doués des attributs qui caractérisaient cette classe de la métropole. Un officier allemand, accoutumé aux idées nobiliaires continentales, écrit « que le seigneur n'avait pas honte d'épouser la jolie fille d'un de ses tenanciers »³³. En réalité, ils n'étaient ni plus ni moins que des agents fonciers³⁴, et, si l'on veut voir là une tentative d'établissement féodal, ce n'en fut qu'une de ses formes les plus anodines. En France, les nobles étaient propriétaires de leurs fiefs, mais les seigneurs du Canada étaient forcés de donner les terres à bail, tout en imposant des obligations de vasselage. Là, les corvées étaient de douze jours par an, et souvent davantage ; dans le Nouveau Monde, elles se prolongeaient rarement au-delà de six. Il était dans la nature des choses que ces hommes fussent jaloux de leurs privilèges et même portés à les agrandir. Magnanimes, en paroles, plusieurs d'entre eux ne s'en montraient pas moins d'une vénalité déplorable. Enfin, ils étaient portés à donner une importance exagérée aux petites choses ; les questions de préséance leur paraissaient capitales : ainsi, la place que devaient occuper à l'église le gouverneur et l'intendant³⁵. Au commencement du dix-neuvième siècle, Mme Taché fut fort irritée, parce qu'un de ses tenanciers l'avait dépassée sur la route³⁶.

Quelle que fût la distinction de leurs meilleurs représentants, les nobles étaient incapables de cet esprit d'initiative qui fait réussir les entreprises coloniales. Quand la dernière crise survint, ils ne surent pas se mettre à la tête de leurs compatriotes³⁷. Quoi qu'il en soit, leurs traditions et leurs usages tendaient à établir, dans le pays, une société choisie dont le charme et les bonnes manières eurent une influence durable³⁸. Avec le clergé, il faut les féliciter d'avoir introduit dans la colonie le nombre considérable - pour l'époque - de volumes que possèdent actuellement les bibliothèques de Laval, à Québec, et de Saint-Sulpice, à Montréal³⁹. Un des avantages du système, même avec ses droits exorbitants, d'un douzième du prix de la vente d'une propriété, fut qu'il constituait un frein aux fréquentes volte-face de la mobile nature des colons, et aussi de les fixer au sol. Un autre point important, c'est que les lois leur enlevaient les terres qu'ils ne défrichaient pas.

Ce système était en harmonie avec le besoin des temps. Lord Durham le considère comme « modéré, équitable et favorable au peuplement d'un pays neuf »⁴⁰. Le 2 juillet 1771, le roi d'Angleterre recommande « que les octrois de terre soient faits selon ce système »⁴¹. En 1775, l'autorité coloniale exige « que toutes les concessions faites dans la province de Québec -comprenant alors le Haut et le Bas Canada - soient sous forme de fief et de

³³ STONE et HUND, *Letters of Brunswick and Hessian Officers during the American Revolution* p. 26.

³⁴ LEMIEUX, *ibid*, p. 155.

³⁵ P.-G. ROY, t. Ier, p. 67.

³⁶ DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 533,

³⁷ DE GASPÉ, *les Anciens Canadiens*, p. 156.

³⁸ Abbé François DANIEL, *Histoire des grandes familles françaises du Canada*, 1867.

³⁹ Aegidius FAUTEUX, *les Bibliothèques canadiennes*.

⁴⁰ *The Report of the Earl of Durham, British North America*, p. 32.

⁴¹ SHORTT et DOUGHTY, *Documents Relating to the Constitutionnel History of Canada. 1759-1818*.

seigneurie », même celles promises en 1786, aux loyalistes, aux officiers et aux soldats des régiments coloniaux, devaient être faites d'après les mêmes principes ⁴².

Le clergé et les survivants de la classe dirigeante française approuvaient ces dispositions ⁴³. En 1830, Pierre de Sales La Terrière le jeune mentionne un rapport devant l'Assemblée législative de Québec, fait en 1821, où l'on affirme que ce système, établissant une égale répartition des terres, était « favorable au bonheur du peuple, à la morale, aux bonnes habitudes de travail, à la stabilisation des lois, du gouvernement et de l'armée » ⁴⁴. Pourtant l'auteur admet que « l'un et l'autre systèmes avaient leurs mérites et leurs défauts » ⁴⁵. De leur côté les colons voyaient la question d'un autre œil. Quand, durant une période de grande détresse, les habitants de la région du Saguenay demandèrent des terres, ils consentirent à les prendre aux conditions faites, mais ils prièrent, avec insistance « que la concession ne fût pas accordée selon la tenure féodale » ⁴⁶. C'était « pour mettre un terme à cette institution, nous dit le docteur Robert Nelson, que les paysans, en 1837, s'étaient battus à Saint-Denis et à Saint-Charles » ⁴⁷. Il est probable que ce régime, qui n'était ni asservissant ni dégradant, n'était pas aussi funeste qu'on s'est plu à l'affirmer, puisque lors de son abolition, les fermiers restaient libres de mettre fin à leurs obligations, en versant une somme modique ; or, beaucoup n'eurent jamais recours à cet affranchissement facile ⁴⁸. Plusieurs seigneurs jouirent de la plupart de leurs privilèges jusqu'à la fin de leurs jours ⁴⁹.

Le nombre des « seigneuries » lors de la cession du Canada à l'Angleterre était de deux cent dix-huit ⁵⁰. Il y a eu assez souvent une tendance à déprécier outre mesure les seigneurs canadiens. Francis Masères, peu sympathique aux habitants de la colonie, répète avec insistance qu'il n'y avait que « huit ou dix seigneurs, ou peut-être douze, qui fussent de la noblesse telle qu'on l'entend en France » ⁵¹. Néanmoins, quelques-uns d'entre eux, autant que les fonctionnaires, étaient fort cultivés et enthousiastes des belles-lettres ⁵². On retrouve les traces de leur influence dans l'esprit et les manières du clergé, dans la classe supérieure, et chez « l'habitant ». Une monographie admirable, intitulée *Education in the Province of Quebec* ⁵³, due au docteur G.-W. Parmelee, directeur de l'enseignement anglais et protestant dans la province, homme d'une grande culture et d'une impartialité rare, semble attribuer cette élégance naturelle à l'enseignement. On pourrait se demander s'il n'a pas pris l'effet pour la cause. Les écrivains américains et anglais qui parcoururent le pays, il y a un siècle, et même plus tôt encore, nous parlent de l'absence d'éducation populaire, mais presque tous ont

⁴² DURHAM, *ibid.*, p. 146.

⁴³ CASGRAIN, t. Ier, p. 378, 548, 552.

⁴⁴ *A Political and Historical Account of Lower Canada*, p. 180, 182.

⁴⁵ *ibid.*, p. 191.

⁴⁶ DURHAM, p. 14.

⁴⁷ *Id.*, p. 13.

⁴⁸ GÉRIN-LAJOIE, *Société royale du Canada*, 3e série, t. II, p. 40.

⁴⁹ CASGRAIN, t. Ier, p. 237.

⁵⁰ LA TERRIÈRE le jeune, p. 260.

⁵¹ CAVENDISH, p. 131.

⁵² JOHN CASTELL HOPKINS, *French Canada and the St. Lawrence*, p. 325.

⁵³ P. 40.

été frappés par les gracieuses manières des habitants. À la campagne, s'ils sont plus rudes, ils sont rarement grossiers. Ils ont les qualités et les défauts d'un peuple nativement sociable.

Sir Wilfrid Laurier citait un jour à l'auteur le cas d'un Canadien illettré, dont les manières avaient toute la grâce et tout le charme de celles du plus grand seigneur. M. A. G. Bradley, qui écrit de si belles pages sur les Canadiens, disait que « la politesse est dans le sang même de l'habitant. Sa façon de saluer un étranger en lui souhaitant le bonjour stupéfierait l'Américain accoutumé à la désinvolture des grand'routes de l'Ouest ⁵⁴. Il est de la dernière évidence que les habitudes raffinées des prêtres, des seigneurs, ont laissé des traces profondes, et que leur civilité jaillit de leur éthique chrétienne. Dans sa description des aventures du Révérend John Williams, ecclésiastique de la Nouvelle-Angleterre, prisonnier de Deerfield chez les Indiens, le docteur James Douglas rapporte que le récit de ce pasteur protestant « confirme nombre d'autres témoignages, montrant que les colons de la Nouvelle-France, du haut en bas de l'échelle sociale, étaient courtois et généreux » ⁵⁵. Ils ont même payé aux Indiens la rançon de captifs de la Nouvelle-Angleterre ⁵⁶.

Le curé, le seigneur et le capitaine ⁵⁷ de la milice étaient d'importants fonctionnaires dans chaque paroisse ⁵⁸, modérant, plutôt qu'encourageant, l'initiative féconde des habitants. Un esclavage restreint ⁵⁹ existait, mais il ne restait que fort peu d'esclaves lors de la cession ⁶⁰ ; leur nombre se releva, alors, pour décroître et disparaître ensuite ; trois cent quatre de ces malheureux figurent au recensement de 1804 ⁶¹ ; mais possédés pour la plupart par des marchands anglais. Un service postal fonctionnait déjà en 1721 ⁶². L'administration de la justice était compliquée, comme en France, mais raisonnablement prompte et peu dispendieuse ⁶³ ; toutefois les rapports des juristes britanniques en signalent l'abandon. En lisant les débats du Parlement anglais sur *The Quebec Act*, le lecteur est frappé par les fréquentes allusions au bon fonctionnement des anciens tribunaux. « Sous le régime français, insiste le général Carleton, la justice était intègre. » Il n'y avait pas d'impôts directs, mais l'Église percevait la dîme, et elle la reçoit encore. Les colons étaient soumis au service militaire, aux corvées et à quelques exigences peu importantes.

D'un autre côté, la protection royale allait si loin qu'elle soumettait les habitants à d'innombrables restrictions. Comparés à leurs voisins du Sud, ils étaient traités comme des enfants, car les décisions du monarque étaient capricieuses. Ignorant absolument la situation au Canada, il n'en voulait pas moins régir la colonie dans ses moindres détails. Si un bateau

⁵⁴ *Canada in the Twentieth Century*, p. 75.

⁵⁵ James DOUGLAS, *New England and New France*.

⁵⁶ Charlotte-Alice BAKER, *True Stories of New England Captives*, p. 25, 27 et 119.

⁵⁷ Le seigneur était souvent aussi capitaine.

⁵⁸ BOURINOT, *Canada under British Rule*, p. 28.

⁵⁹ DE GASPÉ, *les Anciens Canadiens*, p. 173.

⁶⁰ GARNEAU, *Histoire*, t. II, p. 168.

⁶¹ *Ibid.*, p. 89.

⁶² P.-C., Roy, t. Ier, p. 121.

⁶³ SORTE et DOUGHTY, *Documents*, t. Ier, p. 252 ; BOURINOT, *Canada under British Rule*, p. 30.

apportait un ordre du roi, le vaisseau suivant en apportait le contre-ordre. Pendant près d'un siècle, Londres imita Versailles. L'autorité royale française était déléguée à des hommes disposant de tout en maîtres, et pas un seul n'avait à rendre compte de ses actes au public. Trompés par leurs courtisans et leurs informateurs, les gouvernants étaient les premières victimes de ce système. On vendait des monopoles aujourd'hui, pour les reprendre demain. Les seigneurs en souffraient peut-être plus directement que les colons, mais, en définitive, c'était le peuple qui pâtissait. Les nations d'alors, ignorant les méthodes modernes de colonisation, commirent bien des fautes. L'Espagne et le Portugal se fourvoyèrent fréquemment, et les erreurs irréparables de l'Angleterre avec ses colonies américaines lui furent une salutaire leçon. À Terre-Neuve, elle modifia entièrement sa politique, et, dans tout le Canada, son attitude en 1774 fut diamétralement opposée à celle qui suivit le traité de Paris. Le roi de France ne profita nullement des leçons de l'expérience, et l'on doit attribuer la perte du Canada à la corruption de Versailles plus qu'aux fautes des colons. Il est vrai que la dépravation de l'intendant Bigot avait profondément ému le peuple et le clergé, soulevant de telles protestations que Montcalm dut intervenir ⁶⁴. Quand même, le peuple lutta pour son roi et son pays, avec une telle bravoure que l'ennemi lui-même fut rempli d'admiration. Après l'offensive de Lévis, en 1760, on vit sur le même champ de bataille des octogénaires et des gamins de douze ans ⁶⁵.

Les noms canadiens ont pour nous une importance historique. Quoique nous trouvions parmi eux la survivance de ceux des nobles et des seigneurs, les autres, précédés de l'article le ou la, sont des noms populaires de soldats, désignés à l'origine par des sobriquets : Lebel, Lebeau, Ledoux, Letendre, Lemieux, L'Heureux, Lefort, Leguerrier, Lemay, Lejeune, Legros. Les noms de couleurs sont aussi nombreux : Leblanc, Lebleu, Leblond, Lebrun, Legris, Levert, Lenoir et Leclair. Les noms de professions abondent : Leclerc, Lecavalier, Lechasseur, Leduc, Lepage, Lemaire, Lemarchand, Letourneur et Lemoine. La zoologie a une représentation impressionnante : Labaleine, Lebœuf, Lecocq, Lebouc, Lelièvre et beaucoup d'autres noms d'animaux, Lefoyer, Lepain, Levin et Laframboise ont un agréable fumet domestique. Leborgne rappelle, sans doute, quelque accident, et semble cruel ; mais de quelle joyeuse humeur sont : Lajoie, Surprenant, Beauparlant, Bonvouloir, Belhumeur, Labonté, Lajeunesse, Latendresse, Ladouceur, L'Espérance, Lafleur, Larose, Latulipe, Lalumière, Lafiamme et Laflèche - quelques-uns peut-être venus de France. L'esprit satirique du Canadien se retrouve dans Lelâcheur, Lamalice, Lemarbre, Ladébauche, Sansregret, Ladéroute, Sansoucis, Sansquartier. À l'École supérieure de pharmacie de Montréal, il y a quelques années, les trois directeurs principaux s'appelaient : Contant, Lachance et Vadeboncœur ⁶⁶. Le maréchal Fayolle parle d'une dame charmante, qui lui fut présentée, du nom de Jollicœur. En général tous ces noms indiquent une vaillante bonne humeur et une gaieté robuste.

Les 65 000 Canadiens abandonnés à leur triste sort, au temps de la cession, sont maintenant devenus un peuple de 4 500 000 aux États-Unis et au Canada. Selon l'abbé

⁶⁴ HOPKINS, *French Canada, etc.*, p. 285.

⁶⁵ FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*, t. Ier, p. 386.

⁶⁶ Louis ARNOULD, *Nos amis les Canadiens*, p. 41.

Casgrain, ils ont doublé leur nombre en vingt-huit ans ⁶⁷, ou en trente ans, d'après Desrosiers et Fournet ⁶⁸. De 1784 à 1841, la population a augmenté de 200 pour 100 ⁶⁹. Cette fécondité tient du prodige. Montcalm a écrit qu'un de ses soldats eut 250 descendants ⁷⁰. Quand il mourut, M. de Gaspé, l'illustre écrivain, avait 115 enfants et petits-enfants ⁷¹. Gérin-Lajoie nous dit que son grand-père, Gélinas, mort en 1852, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, avait 150 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le grand-père du cardinal Bégin, à sa mort, avait 324 descendants directs ⁷². Le chanoine Émile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, déclare que, dans sa famille, quatre générations successives eurent 17 enfants chacune. Le recteur distingué de l'Université de Laval, que nous citerons souvent, a 19 frères et sœurs ⁷³. Un des résultats de cette descendance, de souches peu nombreuses, est que l'on retrouve, dans chaque profession, bien des noms analogues. Ainsi, sur 5 681 prêtres, moines et frères, nous comptons 12 Simard, Poirier et Labelle ; 14 Michaux, Lemieux et Leclerc ; 17 Desjardins ; 20 Morin ; 21 Gagnon ; 30 Gauthier ; 32 Côté ; 33 Tremblay et 40 Roy et Pelletier ⁷⁴. Il arrive aussi que l'on rencontre un nombre exceptionnel d'hommes portant le même nom dans un service civil ou militaire. Par exemple, en 1908, sir Alphonse Pelletier était lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et le lieutenant-colonel P. Pelletier, docteur en médecine, était commissaire provincial à Londres. Le colonel Oscar Pelletier, fils de sir Alphonse, commandait la 5e division et le major Victor Pelletier, neveu de sir Alphonse, était aide de camp du lieutenant-gouverneur. D'un autre côté, M. Antonio Pelletier, docteur en médecine et poète, appartenait à l'école littéraire de Montréal. Quelques années plus tard, Mgr François P.-A. Pelletier était recteur de l'Université Laval. On parle de villages dans lesquels plus de cent familles portent le même nom ⁷⁵.

Dans un charmant petit recueil d'études autobiographiques, M. G.-E. Marquis nous raconte que dans le grenier de sa maison une balançoire de bébé était suspendue. « Je ne voudrais pas affirmer, dit-il, que je l'aie souvent vue accrochée à cet endroit, car chez nous, soit dit en passant, les Noëls domestiques s'ajoutaient souvent et en toutes saisons aux Noëls liturgiques, comme d'ailleurs dans la plupart des foyers canadiens ⁷⁶. » M. le magistrat Adjudor Rivard, dans une série d'admirables tableaux rustiques, où la simplicité le dispute à l'élégance, esquisse une scène délicieuse et nous montre des personnes portant un enfant à l'église pour le faire baptiser. « Des têtes paraissent aux fenêtres : c'est Benjamin qui fait baptiser encore une fois. Il aura bientôt toute ma paroisse dans sa maison ⁷⁷. » Certes, les enfants sont nombreux, mais on leur fait toujours fête. Nous avons connu une famille de 26 enfants. Un évêque de Portland en avait, dans son diocèse, une de 27 rejetons. C'est encore

⁶⁷ T. Ier, p. 449.

⁶⁸ *La Race française en Amérique*, p. 16.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 79.

⁷⁰ FERLAND, t. Ier, p. 50.

⁷¹ CASGRAIN, t. II, p. 289.

⁷² *Au Canada*, p. 32.

⁷³ BECKLES WILLSON, Québec : *the Laurentian Province*.

⁷⁴ *Le Canada ecclésiastique*, 1919, p. 415, 496.

⁷⁵ *Au Canada*, p. 156.

⁷⁶ *Aux sources canadiennes*, p. 13.

⁷⁷ *Chez nos gens*, p. 23.

Mgr Landrieux, évêque de Dijon, qui parle d'une famille « trifluviennne » de 33 enfants ⁷⁸. Enfin, M. le premier ministre Taschereau aime, à rappeler qu'un de ses ancêtres eut 36 descendants immédiats ⁷⁹.

Il y a quelques années, le gouvernement de Québec accordait cent arpents de terre à tout père de douze enfants vivants. En moins d'un an, plus de 3 000 personnes reçurent ce don ⁸⁰. En 1907, on publia une liste de 5 000 familles ayant tous les titres à cette faveur ⁸¹. Si l'on excepte la Roumanie, Québec a une natalité supérieure à celle de tous les pays. Elle était, de 38,1 par mille, en 1911 ; de 46,63 dans la ville de Sorel et de 69,24 à Chicoutimi ⁸². Celle de l'Ontario n'est que de 24 et la Nouvelle-Écosse atteint 25 ⁸³. Pendant la période écoulée entre le dernier et l'avant-dernier recensement, Mr Arthur Hawkes nous dit que « les Canadiens de la Nouvelle-Écosse ont eu deux fois plus d'enfants que les Anglo-Canadiens. Dans l'île du Prince Édouard, le nombre des Canadiens a décru la moitié moins rapidement que celui des habitants de langue anglaise. Dans le Nouveau-Brunswick, ceux-ci perdirent 8 000 habitants, et les Canadiens augmentèrent de 19 000, constituant ainsi un quart du total de la population. Si les Anglais avaient suivi l'exemple des Canadiens, leur nombre aurait augmenté de 60 000 » ⁸⁴. Malgré un climat sévère, les Canadiens ont la survivance proportionnelle la plus grande au monde. Leur natalité et leur survivance sont phénoménales.

⁷⁸ *Au Canada*, p. 156.

⁷⁹ *L'Habitant de Québec*, p. 14.

⁸⁰ DE CELLES, *Canada and the Its Provinces*, t. XV, p. 200.

⁸¹ *Le Canada ecclésiastique*, 1920, p. 48.

⁸² *Annuaire statistique*, 1917, p. 78.

⁸³ William Henry MOORE, *The Clash*, p. 214.

⁸⁴ *The Birthright*, p. 48.

L'évolution du canada français

Chapitre II

La formation théocratique du Canada

[Retour à la table des matières](#)

Tout d'abord, à peu d'exceptions près, le but des Français, en s'établissant dans l'Amérique du Nord, n'était pas de s'enrichir, mais de faire le bien moral des Indiens : ils voulaient les instruire, les christianiser et les sauver. Jacques Cartier - que M. Stephen Leacock appelle avec raison « un aventurier audacieux, mais sans qu'il eût cette sinistre cruauté qui caractérisait la plupart de ses congénères »⁸⁵ - se conduisit, en arrivant à Hochelaga, comme un missionnaire plutôt que comme un explorateur. « Notre capitaine, dit-il, voyant la misère et la ferveur de ces pauvres Indiens, récita l'Évangile selon saint Jean : *Au commencement était le Verbe*, imposa les mains aux malades, priant Dieu de bien vouloir ouvrir les cœurs de ce peuple malheureux et de leur faire comprendre sa sainte parole, afin qu'ils puissent recevoir le baptême et le christianisme⁸⁶. » Inspiré par le même esprit, Champlain dit : « Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire ; et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ. »

⁸⁵ *The Mariner of Saint-Malo*, p. 112.

⁸⁶ *Ibid*, p. 77.

Il est impossible de ne pas rendre justice au zèle religieux profond d'Antoinette Pons, de l'épouse de Champlain, de la duchesse d'Aiguillon, de Mme de la Peltrie, de Marguerite Bourgeoys, de Mlle Mance, de Mme de Bullion, de toutes ces Françaises qui, à cette époque, où la plupart des protestants se montraient indifférents aux missions, firent les plus grands sacrifices pour introduire le christianisme dans ce pays nouveau. Nul ne saurait parfaitement mettre en relief la sublime audace de Maisonneuve, s'adressant à ceux qui voulaient le décourager, par crainte des Indiens, de se rendre là où se trouve actuellement la métropole du Canada : « J'irai m'établir à Montréal, dit-il, quand même chaque arbre d'ici là serait un Iroquois. » L'héroïsme chrétien apparaît à son plus haut point dans les souffrances des jésuites Jogues, Brébeuf, Lalemant, Garnier, Chabanel et Buteux qui, après avoir donné leur vie aux âmes, moururent martyrs. Garneau nous les montre qui, « Un bréviaire au cou, une croix à la main, devançaient souvent nos plus intrépides voyageurs »⁸⁷. C'est de ces nouveaux apôtres que le docteur G.-M. Grant, pasteur et éducateur éminent, dit : « Ces premiers jésuites étaient des missionnaires sublimes ; l'histoire ne cite pas de dévouement plus grand... Ce que Livingstone a fait dans l'Afrique du Sud, se séparant de tous les autres missionnaires restés à portée du confort de la colonie, lorsqu'il s'enfonça parmi les tribus indigènes éloignées, ce que fit aussi le missionnaire anglo-canadien Machay, à Formose, il y a huit ans, les jésuites l'ont toujours fait⁸⁸. » Chez eux, le *moi* fut toujours sacrifié sans réserve.

Éclatant est le bel hommage rendu à ces héros magnanimes par Mr William H. Moore : « De 1615, qui marque le séjour du Père Le Caron à la baie Georgienne, jusqu'en 1650, date de la dispersion finale des Hurons, vingt-deux missionnaires avaient passé au milieu de ces peuplades, sept d'entre eux subirent une mort violente. » - « Ces religieux - il y en eut tant d'autres donnèrent au monde un exemple inoubliable de dévouement et de sacrifice. » Ils vécurent dans un état d'héroïsme et de martyre constant⁸⁹.

Pour récompense de ces services intrépides, et pour leur continuation, le roi donna au clergé 2 096 534 arpents⁹⁰ de terre, dont 891 845, propriété des jésuites, rentrèrent plus tard dans le domaine public⁹¹. Ces concessions, même alors, étaient moins considérables que celles faites plus tard par l'administration britannique à ses favoris. Il faut se rappeler que, lors de leur octroi, les dons français n'avaient que peu de valeur. Le clergé séculier, lui aussi, fut soumis à de rudes épreuves et déploya un zèle sans bornes. Le Père Morel, dans une paroisse longue de quatre-vingt-un milles, n'avait qu'environ trois cents paroissiens⁹². Le long du Saint-Laurent, leurs visites présentaient des périls incessants. Il fallait traverser le fleuve par tous les temps, par la pluie, par la tempête, s'aventurer sur la glace, se frayer un chemin dans les broussailles et les fourrés de la forêt. Aux premiers jours, la note héroïque était aussi constante chez le peuple et chez les nobles que dans le clergé. C'est encore Mr W.

⁸⁷ CASGRAIN, t. Ier, p. 223.

⁸⁸ *Picturesque Canada*, p. 13.

⁸⁹ *The Clash*, p. 53, 54.

⁹⁰ L'arpent canadien est de 34 ares.

⁹¹ DOUGLAS, p. 512.

⁹² COLBY, p. 287.

H. Moore, qui évoque en traits saisissants le sublime de cette vie : « L'histoire de la Grèce n'offre rien de plus émouvant que la bravoure de Dollard et de ses compagnons, allant à une mort certaine, aux mains des Indiens du Long-Sault, pour sauver la colonie. Ce n'est pourtant là qu'un exemple entre mille des immolations volontaires dont l'ancien régime était coutumier ⁹³. » L'abnégation rayonnante de soi était le trait saillant de cette époque.

Certains écrivains de langue anglaise ont parfaitement compris en quoi différaient les buts des colons français et anglais. Le professeur Perey Evans Lewin, conservateur de l'Institut colonial de Londres, l'a clairement montré : « Le contraste entre les méthodes employées en Amérique par les Anglais et les Français, est des plus remarquables. Satisfaits de s'établir sur le littoral, les colons anglais se contentaient d'exercer leur négoce, de coloniser les côtes orientales. L'apostolat missionnaire n'avait pas d'attrait pour la masse du clergé et des pasteurs. Les tribus indiennes, quoique sous la domination anglaise, étaient laissées à leurs superstitions, et l'on ne fit que très peu pour les initier aux bienfaits du christianisme. Pendant que les Français ouvraient de nouveaux territoires et s'avançaient peu à peu vers l'intérieur, cherchant à gagner l'amitié des tribus indiennes et à les soumettre à leur influence, les Anglais restaient à peu près indifférents à toute entreprise géographique et religieuse ⁹⁴. »

Mr James Douglas dit que « l'Église de la Nouvelle-Angleterre fit bien un essai - sans enthousiasme - pour civiliser et convertir les quelques Indiens demeurés dans leurs villages, mais ni l'État et ni l'Église ne songèrent à rivaliser d'efforts avec les Français pour répandre le christianisme sur le continent » ⁹⁵. John Fiske insiste également sur le mode d'expansion des deux peuples. « La population des colonies de la Nouvelle-Angleterre était de vingt fois supérieure à celle du Canada, mais elle n'avait atteint, dans l'intérieur, que Deerfield et Hadley sur les bords du Connecticut. Déjà, les avant-postes français étaient à plus de mille milles de l'Atlantique ⁹⁶. » Pour ceux-ci la propagande religieuse était le but dominant, et le Canada était plutôt considéré comme une « mission » que comme une colonie. Si un négociant se permettait un certain relâchement dans l'œuvre religieuse, on l'accusait aussitôt de négliger son devoir. Pour le clergé, le couronnement de ses aspirations était le salut des « Peaux-Rouges ».

Francis Parkman a admirablement saisi la grande idée synthétique des premiers colons. Il s'agissait « d'unir au pied du trône et de l'autel ces hordes sanguinaires, à, jamais délivrées de leurs luttes intestines. Séparées les unes des autres, mêlées aux marchands et aux colons français, polies par ce contact, guidées par des prêtres, gouvernées par des officiers français, elles devaient former un vaste empire qui, à l'avenir, couvrirait le pays d'un océan à l'autre. La civilisation espagnole écrasa l'Indien ; la civilisation anglaise le dédaigna et le négligea ;

⁹³ *The Clash*, p. 57.

⁹⁴ H.-J. BOAM *Twentieth Century Impressions of Canada*, p. 37.- Voir aussi Mrs JAMESON, *Winter Studies and Summer Rambles in Canada*, t. II, p. 218.

⁹⁵ DOUGLAS, p. 513.

⁹⁶ *New France and England*, p. 104.

la civilisation française l'adopta affectueusement et le chérit »⁹⁷. Selon cet historien, les activités françaises furent une longue dévotion envers les indigènes. « Les moyens de conquête furent paisibles, calmes et bienfaisants. La croix, et non le glaive, fut l'arme dont la France désira se servir. Elle ne voulut ni écraser ni anéantir les peuplades dont elle envahissait le territoire, mais les recevoir chez elle comme ses propres enfants »⁹⁸. »

Il est vrai que Frontenac, en guise de représailles, condamna deux Indiens au bûcher, et que ce supplice fut répété⁹⁹, mais ces actes sévères n'affaiblissent en rien la thèse de l'historien américain. Ces indigènes étaient traités de telle façon que, pour eux, le mot « Français éveillait l'idée d'ami »¹⁰⁰. Malgré les sommes énormes dépensées par les conquérants pour gagner leur affection, les paroles d'Isaac Weld, quarante ans après la conquête, sont significatives : « Même aujourd'hui, l'Indien ira toujours frapper à la porte d'un pauvre cultivateur canadien de préférence à celle d'un Anglais »¹⁰¹. » Ces sentiments étaient si intenses qu'Alexander Henry, pour pouvoir voyager sans obstacles et même pour protéger sa vie¹⁰², s'habillait à la française. Un peu plus tard John Palmer fut frappé¹⁰³ par cette préférence des Peaux-Rouges.

Les missionnaires voulaient aussi créer, de ce côté de l'Atlantique, une France nouvelle où les nations indigènes continueraient de vivre comme dans le passé. Garneau, déplorant l'exclusion des huguenots, s'écrie : « De quel avantage n'eût pas été une émigration faite en masse et composée d'hommes riches, éclairés et laborieux, pour peupler les bords du Saint-Laurent ou les fertiles plaines de l'Ouest ? Du moins ils n'auraient pas porté à l'étranger le secret des arts de la France, et nous ne serions pas, nous, Canadiens, réduits à défendre pied à pied, contre une race étrangère, notre langue, nos lois et notre nationalité »¹⁰⁴. » La présence de protestants, d'israélites, et même de libres-penseurs, eût été favorable à l'Église établie ; au lieu d'avoir, aujourd'hui, quatre millions et demi de fidèles, elle en aurait peut-être dix fois plus. Quoi qu'il en soit, le catholicisme n'est nulle part plus vivant et plus énergique que dans les pays protestants. Partout, l'exclusion des non-conformistes a été néfaste dans ses résultats et à la nation, en général, et au corps religieux favorisé en particulier,

Un homme qui exerça une influence extraordinaire fut François de Laval, le premier évêque de la colonie qui, excédant les pouvoirs de sa charge, joua un rôle prépondérant dans l'administration du pays, « faisant et défaisant les gouverneurs à son gré »¹⁰⁵. Élève des jésuites, un vrai miracle de volonté, il désirait transformer tout son clergé en une sorte de milice passive, « obéissant à son chef comme les jésuites à leur général ». Nul n'aurait pu se

⁹⁷ *France and England in North America*, p. 44.

⁹⁸ *Pioneers*, t. II, p. 318.

⁹⁹ P.-G. Roy, t. Ier p. 65, 68.

¹⁰⁰ Abbé G. DUGAS, *Un Voyageur au pays d'En-Haut*, p. 222.

¹⁰¹ *Travels Through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada During the Years 1795, 1796 and 1797*, t. Ier, p. 95.

¹⁰² *Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories, 1760-1776*, p. 84.

¹⁰³ *Journal of Travels in the United States and in Lower Canada in 1817*, p. 218.

¹⁰⁴ T. Ier, p. 250.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 175.

donner plus entièrement à sa tâche qu'il ne le fit. Prestige aristocratique, honneurs, richesse, influence, il mit tout au service de Dieu. Apôtre enflammé et infatigable, quelles que fussent les décisions à prendre, son courage ne faillit jamais. Le professeur Skelton l'appelle le premier « prohibitionniste » d'Amérique ¹⁰⁶, car, à l'instar des missionnaires qu'il inspirait, il lutta ardemment contre la vente des liqueurs fortes aux Indiens, ainsi que contre toutes les déviations du sens moral. Il fit une guerre sans trêve aux commerçants sans scrupule et aux excès des négociants en pelleteries ¹⁰⁷. Inépuisable génie, Québec lui est redevable de ce Séminaire qui fut généreusement doté par lui-même et par le roi. Personne, au Canada, n'a été son émule pour la cause de l'éducation. Il institua le Petit Séminaire et, sans partager sur tous les points l'avis de ceux qui ont appelé Saint-Joachim « la première école technique du continent » ¹⁰⁸, cet établissement n'en fut pas moins une école qui honora grandement son fondateur.

C'est de lui que Goldwin Smith a écrit ces lignes caricaturales -« Ce prélat, dont le nom, toujours illustre au Canada, est porté par l'Université Laval, fut le plus grand ascète de son époque. Il couchait sur une paille grouillante de vermine ; il mangeait des viandes putréfiées ; il est étonnant qu'il n'ait pas été canonisé ¹⁰⁹. » Après un tel jugement d'un soi-disant historien, on est charmé d'entendre un autre protestant, le docteur Douglas, parlant d'une des institutions rattachées à la vie de l'illustre évêque : « Le séminaire de Québec est encore la pierre angulaire de l'Église catholique du Canada. Le prêtre y retourne comme à son foyer. Il continue une correspondance systématique avec le prélat. Dans la vaste bibliothèque de l'évêché, ces lettres forment de nombreux manuscrits reliés, et offrent une documentation inestimable, portant premièrement sur les affaires ecclésiastiques, mais incidemment sur l'histoire sociale et politique de la Nouvelle-France pendant les derniers deux siècles et demi ¹¹⁰. » Le séminaire de Québec, comme nous le verrons, exerça une profonde influence éducative. C'est à Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de la colonie, que les Canadiens sont redevables de la fondation de l'hôpital général de cette ville et de l'organisation du clergé séculier ¹¹¹.

Ce fut une bonne fortune pour les Canadiens que le rôle joué par les Sulpiciens dans leur histoire religieuse. Ces hommes extraordinaires ne forment pas un ordre monastique, mais un groupement de prêtres séculiers, qui n'ont pas prononcé de vœux ¹¹². Établis à Montréal en 1657 ¹¹³, leur nombre déclina à l'époque de la Cession, mais devint plus grand pendant la Révolution française. Aussi zélés que les Jésuites, leurs émules et parfois leurs adversaires, mais moins abstraits et d'un esprit chrétien plus ouvert, - et plus libre, - ils sont avant tout d'humbles et doctes prêtres, hommes d'une robuste candeur. Ces qualités leur gagnèrent tout

¹⁰⁶ Oscar DOUGLAS SKELTON, *Life and Letters of sir Wilfrid Laurier*, t. 1er, p. 16,

¹⁰⁷ G. MYERS, *History of Canadian Wealth*, p. 7 ; Mgr Henri TÊTU, p. 146.

¹⁰⁸ DOUGLAS, p. 385.

¹⁰⁹ *Canada and the Canadian Question*, p. 73.

¹¹⁰ DOUGLAS, p. 385.

¹¹¹ CASGRAIN, vol. 1er, p. 517.

¹¹² COLBY, p. 110.

¹¹³ *Le Canada ecclésiastique*, 1918, p. 399.

particulièrement l'affection nationale et, partout, ils sont connus comme les *Messieurs de Saint-Sulpice*. La description que fit Renan de leurs frères de France ne saurait être surpassée. Il connaissait leur valeur ¹¹⁴. Sincères et savants, ils faisaient, dans leur éducation, une place plus large à la raison, défendaient ses droits avec chaleur, montraient plus de respect pour l'indépendance des personnes et des institutions que ne le faisaient leurs collègues. Il flottait autour d'eux une certaine ambiance libérale qui disparut plus tard, lorsque le reste du clergé évolua vers l'ultramontanisme ¹¹⁵. Comme seigneurs de Montréal, ils possédaient de vastes propriétés, qui ont maintenant une énorme valeur, mais, pratiquant entre eux une sévère, pour ne pas dire austère, économie, ils ont consacré leurs richesses aux fins les plus bienfaites et généreuses. Peu de personnes sont au fait de leurs largesses que, par humilité, ils cachent avec un soin jaloux. Ils ont donné aux Dames de la Congrégation un superbe terrain sur la rue Sherbrooke, à Montréal, pour y ériger leur beau monastère, et il y a peu de temps, ils ont contribué pour un million de dollars au fonds de l'université de cette ville ¹¹⁶. Nombre d'entreprises bienfaites eurent leurs débuts facilités et leur œuvre permanente soutenue par ces nobles serviteurs de Dieu.

Indépendamment des religieux ci-dessus mentionnés, il y a environ vingt-cinq ordres consacrés à toutes sortes de bonnes œuvres. Chacune de ses organisations a ses fins particulières, ses traits caractéristiques, sa discipline, mais tous leurs membres ont fait le sacrifice absolu de leur personnalité. D'après leur théologie, l'univers est une masse de contingences soumises à la volonté divine qui les dirige en réponse aux prières des fidèles. L'idée de lois qui sont des modes d'action de Dieu n'entre guère dans leur esprit. Il faut pourtant ajouter qu'on trouve chez eux des vues assez variées relativement à cette question. Ces opinions rappellent celles des communions protestantes, dont chacune travaille à la solution de ses problèmes tout en secondant ensemble les fins fondamentales du protestantisme. Les travaux de ces ordres sont aussi variés que les besoins de la vie humaine ; ils s'occupent du service des âmes, d'enseignement, d'agriculture, d'œuvres de charité, d'hôpitaux et de missions. Une armée de 648 moines et de 2 670 frères se dévouent à une œuvre collective d'une impressionnante ampleur. Les exigences de ces congréganistes, en matière de dogme, sont absolues, mais à peine plus que celles de la minorité protestante ultra-dogmatique.

Il nous faut pareillement louer l'œuvre de ces religieuses qui quittèrent leur France bien-aimée, traversèrent l'océan quand il était dix fois plus vaste que maintenant, et vingt fois plus dangereux, pour servir Dieu dans un champ demandant des efforts surhumains. Leur courage et celui des Canadiennes qui leur succédèrent défient toute parole. Plus compatissantes que le bon Samaritain, inspirées, non par la pitié d'un moment, mais par une charité qui ne s'éteint qu'avec elles-mêmes, elles incitent notre profonde admiration. M. le docteur Douglas a raison d'affirmer que la vie catholique des premiers jours de la colonie de Québec accorda à l'éducation de la femme une importance plus grande que ne l'avaient fait les Puritains ¹¹⁷. Les

¹¹⁴ *Recollections of My Youth*, p. 166.

¹¹⁵ GARNEAU, t. Ier, p. 173 ; COLBY, p. 272, 286.

¹¹⁶ Université de Montréal, *Annuaire* 1922-1923, p. 218.

¹¹⁷ *New England and New France*, p. 361.

Ursulines se sont mises à l'œuvre à l'aube de la vie française en Amérique ¹¹⁸, et aucune catastrophe n'a pu les arrêter. Elles ont dirigé - et le font encore - l'éducation des dames de la classe supérieure de la ville de Québec. La note héroïque était pourtant plus frappante dans la grande œuvre de Marguerite Bourgeoys, et la congrégation dont elle a posé les bases, et qui est devenue, au Canada, l'institution enseignante pour jeunes filles la plus distinguée et la plus ouverte au progrès.

Depuis la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1637 ¹¹⁹, et de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1642 ¹²⁰, la charité envers les blessés de la vie et le soulagement de toutes les souffrances s'est développée à peu près sous toutes les formes du dévouement. Nous retracerons, dans un chapitre spécial ¹²¹, les innombrables œuvres philanthropiques de la province. Plus de vingt-cinq ordres religieux s'occupent activement des nécessiteux, des malades et des incurables. Comme nous l'avons expliqué précédemment, chaque organisation a son apostolat particulier qui, à l'occasion, empiète sur celui d'une autre communauté. Dans de tels cas, les autorités ecclésiastiques interviennent et maintiennent les disciplines nécessaires. Certaines congrégations qui, au début, désiraient se livrer exclusivement aux œuvres charitables, furent contraintes, par la force des choses, à s'occuper d'enseignement, et il y a une certaine forme d'éducation qui se dégage de toutes leurs œuvres, mais elle est extrêmement conservatrice. Ainsi, les frères enseignent la doctrine de saint Paul, relativement à la primauté de l'homme dans la famille, et les religieuses insistent sur la complète subordination de la femme. Bien des critiques de ces nobles sœurs ont été faites par des protestants, - sans parler des libres penseurs, - mais est-ce que leur ministère ne vaut pas autant que celui des nobles femmes célibataires laïques parmi nous ? La vie monastique ne leur apporte-t-elle pas la sérénité et le contentement. Elles entretiennent parmi elles, la flamme du dévouement et du sacrifice. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre avaient un angle de vision religieuse étroit, mais ils pensaient par eux-mêmes, discutaient librement entre eux et avec leurs pasteurs. Ils étaient d'esprit plus philosophique et plus porté à la recherche du *pourquoi*. On comptait, à l'époque de la Cession, quarante Américains pour un Canadien ¹²². Le nombre, chez un peuple, crée une émulation mentale. Dans la province de Québec, la vie intellectuelle, excepté parmi le clergé et une minime classe supérieure, était presque nulle ; la science n'appartenait guère qu'aux prêtres. Leurs vertus les tenaient près du cœur du peuple, dont l'esprit était naturellement hypnotisé par le passé. On exhortait la jeunesse à imiter les ancêtres, et par là se continuait une mentalité immuable. Ainsi Garneau, oubliant que le même état de choses existe dans certaines régions des États-Unis et de l'Europe, attribue à tort l'immobilité apparente des Canadiens « à leurs habitudes monarchiques et à leur situation comme race distincte dans l'Amérique du Nord, ayant des intérêts particuliers qui redoutent le contact d'une nation étrangère » ¹²³.

¹¹⁸ Les Ursulines du Québec ; Joséphine Holmes, *Glimpses of the Monastery*.

¹¹⁹ CASGRAIN, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*.

¹²⁰ *La Vie de Mlle Mance*, M.-E.-L. LAUNAY, *Histoire des religieuses hospitalières*.

¹²¹ Voir chap. XXIII.

¹²² COLBY, p. 41.

¹²³ CASGRAIN, t. II, p. 128.

La cause est plus fondamentale et réside dans cette philosophie, acceptée par un grand nombre de protestants comme de catholiques, qui affirme que les principes essentiels du christianisme reposent, comme les mathématiques, sur des bases immuables et éternelles. Ces idées provoquèrent de violents débats en France, mais même là ce ne fut qu'en 1738, vingt ans avant le traité de Paris, que le mot « progrès, comme l'idée de progrès, fit son apparition dans la littérature »¹²⁴. Au Canada cette idée se manifesta un siècle plus tard, par des infiltrations extérieures, et, même de nos jours, elle est loin d'être l'impulsion vitale des prêtres. Peu sont sensibles à la mobilité des choses. La théologie de la Nouvelle-Angleterre était rigide, sévère, inflexible, mais la libre parole relative et une certaine liberté de pensée créèrent un courant d'idées progressistes. Chez les Canadiens, avec leur passion de logique, l'idée d'immutabilité s'était cristallisée dans, l'âme populaire, comme un idéal toujours tendant vers la stabilité, mais n'atteignant que l'immobilité. Avec la tradition, que les nouveautés intimident, il était naturel que les chefs religieux en vinsent à inspirer aux colons une crainte de toute nouveauté. « Dans l'Église, dit Mgr Julien, ce qui ne s'est jamais vu rencontre toujours une opposition sérieuse. » De là est venu le conservatisme dominant de la société canadienne.

Ceci fut intensifié par la morphologie sociologique importée de la mère patrie. Après les commotions endurées durant les derniers jours de la féodalité, la Renaissance et les guerres de religion, la paix et la stabilité étaient dans les désirs de tous. Cela contribua beaucoup à la création d'une parfaite philosophie de fixité contrastant avec la fluidité générale moderne. Le roi était absolu. L'Église, hostile à toute dissidence, se glorifiait, de son *eadem-semper*. Sur ce point les huguenots étaient peut être encore plus intransigeants que les catholiques. Les israélites tenaient à leurs traditions comme à la vie. Les nobles maintenaient de tout leur pouvoir leurs droits de vasselage ; la philosophie de Descartes était inflexible et immuable comme la science qui l'inspirait ; on conservait les dialectes ; la langue était soumise aux lois de l'Académie française qui, comme l'avait voulu, Richelieu, s'érigeait en une sorte de police du verbe national. Alors, comme aujourd'hui, son secrétaire était qualifié de « perpétuel », pas de changement. Le commerce et l'industrie devaient s'incliner devant les arrêts du corps de métiers. Partout se révélait le dessein de fortifier l'édifice social contre toute variation. Dans leurs écrits, les utopistes des seizième et dix-septième siècles louaient la séparation tranchée des diverses classes de la société, insistaient sur leur permanence, et voulaient qu'elles fussent distinguées les unes des autres par leurs costumes. Dans cette société tout se liait pour sa stabilisation.

Une conception semblable fut introduite au Canada. Heriot constata la présence de quatre classes distinctes, maintenues par l'autorité décisive du seigneur, du capitaine de la milice et des prêtres. Cet état social que Durham et d'autres interprètent comme usé et décadent, était simplement la réalisation d'un idéal, idéal erroné, mais, quand même, un idéal.

On retrouve, au centre même de la vie canadienne, le même concept de fixité qui a puissamment déterminé la pensée, la sensibilité, la volonté, les actes des hommes. Leur angle de vision repose sur un point fixe dans l'infini. Pour employer des paroles de Carlyle

¹²⁴ F. BRUNETIÈRE, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 298.

concernant certains penseurs d'Oxford : « Ils demeurent à l'ancre sur le fleuve du temps. » Ils ne voient pas le mouvement des hommes et des philosophies, les puissants et irrésistibles courants de la vie et les transformations de l'élan vital poussant les hommes vers l'éternel devenir. La mobilité des choses leur échappe. Dans la vie (il n'y a que les détails qui changent ». Aucun de leurs prêtres n'est connu comme acceptant la théorie de l'évolution ; beaucoup emploient le mot, la plupart combattent la chose. Ils ont une certaine fixité dans tous leurs objectifs. Leur atmosphère n'est pas vivante. Leur société manque de flexibilité. Son idéal n'est pas le mouvement en avant, le développement de l'esprit d'initiative, d'opportunité, de progrès. La volonté n'est pas tendue vers la découverte de possibilités nouvelles et de leur mise en valeur. Ces conceptions ne sont pas exclusivement catholiques, on les trouve chez les protestants, avec les mêmes résultats. Des Américains déplorent la même situation dans le sud des États-Unis, menant aux mêmes résultats. Avec quel art M. Henry Bordeaux, lors de la réception à l'Académie de l'abbé Bremond, ne nous fait-il pas saisir l'action des mêmes idées dans sa description du foyer du nouvel académicien, qu'il résume par ces mots : « Ici le temps s'abolit et la vie s'immobilise. » La même psychologie populaire produit les mêmes effets sociaux. Garneau parlait de la société canadienne « où l'uniformité et l'égalité sont à peine troublées ». Dans un tel milieu les idées utilitaires contemporaines ont peu de prise. Les nouvelles initiatives sont découragées. Il y a près d'un demi-siècle un fermier du Canada nous disait que, dans sa jeunesse, il avait essayé de couper le blé avec une faux au lieu d'une faucille. Son père le tança vertement : « N'as-tu pas honte, dit-il, de penser que tu peux faire mieux que ton père ? » Il nous a été donné, sur la fin de sa carrière, de voir ce fils impénitent trôner, avec une grande fierté, sur une admirable faucheuse.

Avec de telles conceptions - qui se transforment rapidement -on voit la connexité fatale de cette doctrine et l'absence de progrès. On est aussi frappé par le fait que les Canadiens idéalisent le passé, remémorent leurs chers disparus, s'élevant ainsi à une sorte de communion avec les morts, qui ont à leurs yeux une présence réelle. *Le Canada ecclésiastiques* annuaire du clergé, jusque tout récemment, n'énumérait pas seulement les prêtres vivants des églises mais encore leurs prédécesseurs. Il en est de même des statistiques publiées par diverses organisations religieuses, des annuaires d'universités : les noms des membres anciens, des professeurs, précédant ceux des représentants actuels. Il est touchant de voir les fidèles se rendre après le culte au cimetière, et de constater leur longue et constante souvenance de ceux qui ne sont plus. Il faut interpréter dans le même sens le court dialogue, entre deux mères de famille, rapporté par M. Louis Arnould, professeur français à l'Université de Montréal : « Combien êtes-vous ? - Neuf vivants et trois morts. - Et vous ? - Douze vivants et quatre morts. » Ceux qui ne sont plus font encore partie de la famille ¹²⁵. C'est le « chœur invisible des immortels morts » de Georges Eliot, « qui vivent de nouveau dans les esprits rendus meilleurs par leur présence », d'où ils tirent une grande force morale. Pour eux, c'est la piété du souvenir. Il y a là un indice caractéristique d'une différence essentielle entre les Canadiens et leurs compatriotes anglais. Parlant de ces derniers, M.

¹²⁵ *Nos amis les Canadiens*, p. 45.

Arthur Hawkes nous dit : « Ils se préoccupent plus de l'avenir de leurs enfants que du passé de leurs grands-parents ¹²⁶. »

Les prêtres sont des hommes d'un grand mérite. Leur héroïsme dans le passé n'éclipse pas leur dévouement actuel. Aucun clergé n'a des états de services et d'abnégation plus élevés. Leur apostolat, faisant appel aux sensibilités émotives, touche les masses et suscite l'attachement populaire. L'attitude paternelle du clergé entretient des sentiments de confiance affective et de subordination. Il est impossible de pénétrer dans leurs archives sans constater à quel point certains curés ont poussé le dévouement personnel. La plupart des collèges de la province ont été fondés par eux et avec leurs dons. Un bon nombre d'hommes arrivés à la fortune par leurs propres efforts ont été aidés, dès le début, par leur pasteur qui leur a donné les premières leçons, et facilité les moyens de s'instruire. Ils sont puissants, parce que, le fidèle a conscience qu'ils sont ses meilleurs amis. « On ne saurait trouver au monde, écrit Beckles Willson, de prêtres plus intelligents, plus laborieux et plus honorables ¹²⁷. » Par-dessus tout ceci, il y a le contrôle hiérarchique. Dans une étude sociologique dont nous avons déjà parlé, M. W. A. Riddell, du département des Travaux publics d'Ontario, attribue la puissance ecclésiastique sur les Canadiens à des facteurs démographiques nombreux et bien étudiés ; mais ce qu'il ne dit pas, c'est que dans l'organisme sociologique, importé de France, il existait déjà, non seulement en principe, mais en fait, un contrôle ecclésiastique. Il passe sous silence l'influence de l'esprit hostile des colons britanniques de la première heure, forçant ainsi les Canadiens à s'unir sous la direction du clergé, lorsque ces nouveaux venus voulurent imposer le *Test act*, l'ingérence des autorités dans les droits catholiques, l'introduction des lois anglaises, l'ostracisme de tout ce qui était canadien, la violence des Orangistes et des protestants extrêmes, ou l'exclusion de l'élément français des situations dans les services civils auxquels ils avaient droit. Il oublie surtout l'affection véritable du peuple qui pensait, avec Henri Perreyve, que « le prêtre est un homme créé et mis au monde pour les autres » et, qu'à leurs yeux, son office est divin

Comme dans toutes les colonies, le peuple avait d'abord à pourvoir à ses besoins matériels immédiats, ce qu'il faisait assez facilement, mais il pouvait à peine disposer de l'excédent de ses produits à cause du manque de routes et de marchés. Il ignorait les principes fondamentaux de l'agriculture, et ses méthodes routinières d'alors épuisaient vite le sol ¹²⁸. Il en résulta que la pauvreté régna dans un des pays les plus fertiles du monde. Les Canadiens n'étaient pas seuls à connaître cette détresse. Lord Durham, parlant des provinces maritimes, déclare que « leur mince population ne montre presque partout que pauvreté, ignorance et stagnation » ¹²⁹. On peut affirmer que l'état du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard n'était pas supérieur à celui de la province française, où les Canadiens ont un idéalisme pratique qui les rend exceptionnels. Quelles qu'aient été leurs défaillances, ils ont toujours placé en avant le devoir religieux, qui est le devoir à sa plus haute puissance, et soutenu l'armature religieuse de leurs pays. Avec quel orgueil légitime M.

¹²⁶ *The Birthright*, p. 88.

¹²⁷ *Quebec : the Laurentian Province*, p. 90.

¹²⁸ LAREAU, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 339.

¹²⁹ *Report*, p. 142.

Henri Bourassa, répondant à l'archevêque Bourne de Londres, met en relief leurs états de service : « De cette petite province de Québec, de cette minuscule colonie française, dont la langue, dit-on, est appelée à disparaître, sont sortis les trois quarts du clergé de l'Amérique du Nord, qui sont venus puiser au séminaire de Québec ou à Saint-Sulpice la science et la vertu qui orment aujourd'hui le clergé de la grande république américaine et le clergé de langue anglaise aussi bien que le clergé de langue française du Canada ¹³⁰. » C'est encore lui qui affirme que : « La petite province de Québec a fourni plus de prêtres, plus de religieuses, plus de foyers de foi et de dévouement que tout le reste du Canada catholique. » On ne pouvait mieux dire.

¹³⁰ Cité par WILLSON, *Québec, etc.*, p. 30.

L'évolution du Canada français

Chapitre III

Causes économiques de la suprématie anglo-canadienne

[Retour à la table des matières](#)

Beaucoup d'Anglo-Canadiens - dont il faut exclure l'élite, les plus instruits et les plus cultivés - n'hésitent pas à affirmer leur supériorité sur les Canadiens. Les plus retenus gardent leurs propos un peu voilés, mais les autres disent positivement que leurs compatriotes franco-canadiens leur sont irrémédiablement inférieurs. Il faut donc essayer de mettre en lumière les causes de la « prépondérance » de ces Anglo-Saxons. Résulte-t-elle d'aptitudes ethniques supérieures ? Ne serait-elle pas, plutôt, la conséquence d'une situation particulièrement avantageuse, de faveurs politiques et de dons généreux de la métropole ? La nature de la conquête et ce que fut pendant longtemps le régime du gouvernement anglais, par les Anglais, pour les Anglais, n'expliquent-ils pas cette prééminence ?

Lorsque, au lendemain de la Cession, les colons anglais arrivèrent en nombre, un grand travail préliminaire avait été fait, et le champ des grandes entreprises était tout préparé. Grâce aux efforts des pionniers canadiens, les nouveaux maîtres avaient des vivres, le couvert et le combustible. Pendant longtemps, les bûcherons et les laboureurs du pays fournirent aux besoins du nouveau groupement, au mépris de périls quotidiens et d'obstacles sans cesse

renouvelés. Les arrivants avaient de grands avantages. Bien outillés ¹³¹, munis de capitaux, négociants de race et forts de leur prestige de conquérants, ainsi que du concours d'une armée victorieuse, tous les espoirs leur étaient permis. Ils avaient, de plus, cette liberté d'action que l'on refusait aux vaincus, et de précieuses relations commerciales - et même de famille - avec les colonies voisines, d'où plusieurs provenaient. Ils devinrent fournisseurs de l'armée et courtiers-financiers, se faisant payer en lettres de change tirées sur le trésorier général, à Londres, pour l'entretien de cinq ou six régiments ¹³². L'Angleterre obtint de la France une indemnité de 560 000 dollars en, obligations et de 120 000 dollars en espèces ¹³³, destinés aux Canadiens, mais la majeure partie de cette somme échut aux Anglais, qui avaient auparavant racheté le papier-monnaie à des prix d'usuriers.

Pendant les quarante premières années, les frais de la Grande-Bretagne étaient grands. Même au commencement du dix-neuvième siècle, d'après Isaac Weld, ils étaient d'un million de dollars ¹³⁴. De vastes sommes furent distribuées ostensiblement pour concilier les Indiens, mais en réalité pour favoriser le négoce avec eux, et plus particulièrement les grandes compagnies se livrant au commerce des fourrures ¹³⁵. L'extension de la province de Québec, en 1774, fut faite en vue de protéger les propriétés de ceux qui se livraient à ce commerce ¹³⁶. Même en 1828, le subside annuel se montait à 125 000 dollars ¹³⁷. Haldimand refusa d'abandonner des forts qui, d'après le traité, appartenaient aux États-Unis, sous prétexte que ces postes répondaient à une impérieuse nécessité, « la protection du commerce de fourrures » ¹³⁸. À la fin de la guerre, leurs marchands trouvèrent de grandes quantités de pelleteries qu'ils achetèrent à des prix dérisoires ¹³⁹. Ceci profita encore à la Compagnie de la baie d'Hudson et à sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest. Le 24 avril 1780, Haldimand évaluait à 1000 000 de dollars ¹⁴⁰ le rendement annuel de leurs ventes. En 1788, Alexander Mackenzie estime celui de la Compagnie du Nord-Ouest à 200 000 dollars, mais, onze ans plus tard, ce montant était triplé ¹⁴¹. Ces deux sociétés eurent un succès prodigieux. À la mort de Simon Mc Tavish, chef de la Compagnie du Nord-Ouest, sa succession fut évaluée à 630 000 dollars ¹⁴², somme énorme pour l'époque.

Les administrateurs anglais surent tirer de leurs situations de grands revenus. La population canadienne devint la proie facile des avocats et des fonctionnaires britanniques. Le fils de Stephen Burroughs, - faux monnayeur notoire, qui fabriquait des valeurs américaines avec l'assentiment tacite des Anglais, - ce fils, grâce à la faveur politique, devint

¹³¹ Jean N. Mc. ILWRAITH, *Sir Frederick Haldimand*, p. 264.

¹³² G. HERIOT, *Travels Through the Canadas*, p. 227.

¹³³ *Ibid.*, p. 98.

¹³⁴ *Travels*, t. Ier, p. 375.

¹³⁵ Victor COFFIN, *The Province of Quebec and the Early American Revolution*, p. 407.

¹³⁶ CAVENDISH, p. 187.

¹³⁷ S. DE WITT BLOODGOOD, *An Englishman's Sketch-Book*, p. 172.

¹³⁸ MC ILWRAITH, p. 260.

¹³⁹ HERIOT, p. 227.

¹⁴⁰ MYERS, p. 53,

¹⁴¹ *Voyages from Montreal, etc.*, t. Ier, p. XLVII.

¹⁴² MYERS, p. 62.

« protonotaire », charge qui lui rapportait, dit-on, 100 000 dollars par an ¹⁴³. Des Anglais notables s'emparèrent des seigneuries. Sir John Johnson, dont les intérêts au Canada étaient tellement importants que l'Office colonial refusa de le nommer lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, possédait la seigneurie d'Argenteuil ¹⁴⁴, celle de Chambly, conjointement avec le général Christie Burton, un des lieutenants d'Amherst ¹⁴⁵, et le Monnoir ¹⁴⁶. Il est malaisé d'énumérer les achats de ce même Burton, les seigneuries de Léry ¹⁴⁷, de la Colle ¹⁴⁸, de Bleurie ¹⁴⁹, de Sabrevois ¹⁵⁰ et de Noyan ¹⁵¹. Alexandre Ellice acheta celle de Beauharnois, Simon Mc Tavish devint seigneur de Terrebonne ¹⁵², l'honorable Thomas Dunn possédait Saint-Amand ¹⁵³, et sir Frederick Haldimand acquit celle de Sorel ¹⁵⁴ et de Grand Pabos ¹⁵⁵. En 1774, sir James Marriott affirmait au Parlement que les Anglais avaient la main sur les principales seigneuries de cette époque ¹⁵⁶. Du temps de Durham et d'après lui, la moitié des plus importantes faisaient encore partie de leurs domaines ¹⁵⁷. Presque toutes furent achetées, à des prix de panique, aux propriétaires abandonnant le Canada.

On s'empara des terres avec un impétueux élan. Sans parler des « loyalistes », qui souvent s'établissaient là où ils trouvaient un endroit qui leur convenait, fût-ce dans les fermes expropriées des malheureux Acadiens ¹⁵⁸, la Couronne britannique se montra prodigue envers ses sujets. James Cowan obtint 43 620 arpents, c'est-à-dire 13 824 hectares. Simon Mc Tavish et son associé, Joseph Frobisher, eurent 11 500 arpents chacun ; Thomas Scott, qui fut l'enquêteur des domaines des Jésuites, reçut 21 991 arpents ; William Bernard eut 40 753 arpents ; Elmer Cushing, aubergiste américain établi à Montréal, délateur de David Me Lane qui subit le supplice le plus barbare possible, se vit récompensé par le don du canton de Shipton, soit 58 962 arpents ¹⁵⁹. Les deux concessions dévolues au docteur Henry Caldwell se montaient à 50 000 arpents. Du 2 février 1796 au 26 mars 1814, le total de toutes ces concessions, y compris celles des soldats, fut de 2 203 709 arpents ¹⁶⁰. L'île de la Madeleine, donnée plus tard à sir Isaac Coffin, appartenait de droit au comte de Saint-Pierre ¹⁶¹.

¹⁴³ *Memoirs of Stephen Burroughs*, Appendix, p. 351.

¹⁴⁴ Joseph BOUCHETTE, *Description topographique du Bas-Canada*, p. 102.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 173.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 198.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 179.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 182.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 187.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 188.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 189.

¹⁵² *Description topographique du Bas-Canada*, p. 102.

¹⁵³ *Ibid.*,

¹⁵⁴ *Ibid.*,

¹⁵⁵ Mc ILWRAITH, p. 50.

¹⁵⁶ CAVENDISH, p. 319.

¹⁵⁷ *Report*, p. 21.

¹⁵⁸ DE GASPÉ, *les Anciens Canadiens*, p. 159.

¹⁵⁹ P. GAGNON, Vol. Ier, p. 142.

¹⁶⁰ BOUCHETTE, Appendice, p. LIV.

¹⁶¹ FAUCHER DE SAINT-MAURICE, *De tribord à bâbord*, p. 198.

C'est encore lord Durham qui dit que, dans toutes les provinces, des millions d'arpents furent donnés aux créatures du gouvernement. Le colonel Talbot, favori un peu bizarre de George IV, qui déclamait contre les *grippeurs de terres* (*landgrabbers*)¹⁶², obtint 48 500 arpents. Benedict Arnold, le traître américain de sinistre mémoire, demanda 21 milles carrés ou 13 440 arpents. Le lieutenant-gouverneur Simcoe ne vit « aucun inconvénient à les lui donner »¹⁶³. De prétendus loyalistes, dont plusieurs avaient pris les armes contre l'Angleterre, reçurent d'immenses territoires¹⁶⁴. « Presque toute l'île du Prince-Édouard, écrit encore Durham, c'est-à-dire environ 1400 000 arpents, fut, en un jour, aliénée à des conditions qui ne furent, jamais observées¹⁶⁵. Dans les parties arpentées du Haut-Canada, plus de 15 millions d'arpents furent donnés à des individus qui en tirèrent de grandes fortunes¹⁶⁶. Les membres du Conseil s'en attribuèrent une forte partie « à eux-mêmes ou à leurs amis »¹⁶⁷. Charles Lindsay nous dit que ces concessions étaient souvent faites aux serviteurs de fonctionnaires, puis transférées à ces fonctionnaires eux-mêmes ou à leurs enfants. On cite le cas du fils nouveau-né, n'ayant que trois jours, d'un membre du Conseil exécutif, auquel fut accordée une concession de ce genre¹⁶⁸. Ordinairement, ici comme partout, on esquivait les conditions rattachées à ces titres de propriété¹⁶⁹. C'est de cette façon cavalière qu'avant 1840 les richards de Toronto établirent leur opulence¹⁷⁰.

On attribua 12 000 arpents au pieux et regretté évêque anglican, Mountain, « ce qui représentait environ, avec les terres réservées au clergé, la moitié du territoire arpenté » du Haut-Canada¹⁷¹. Les anglicans avaient droit à un septième des propriétés, mais, en pratique, - c'est encore Durham qui parle, - « par une infraction évidente des dispositions de l'Acte, ils obtinrent un sixième des terres concédées ». Quelle que fût la façon finale de régler la propriété ecclésiastique, les Anglo-Canadiens en profitèrent. Avant 1837, rares étaient les propriétés qui, selon les exigences positives de la loi, avaient été défrichées¹⁷². Il résulta de cet état de choses des spéculations insensées et des escroqueries colossales. La *Canada Company*, dirigée par John Galt, en 1836, acheta 3 500 000 arpents de terre, dont elle retira un profit de plusieurs millions. D'autres associations l'imitèrent. Des agences d'immigration entrèrent dans le mouvement. Lord Durham, avec courage, dévoila leurs agissements, entre autres « l'encombrement excessif et illégal des vaisseaux »¹⁷³, « un vaste système d'extorsion¹⁷⁴ et de transport des voyageurs dans des bateaux incapables de tenir la

¹⁶² W. L. BABY, *Souvenirs of the Past, etc.*, p. 39.

¹⁶³ D. C. SCOTT, *John Graves Simcoe*, p. 104.

¹⁶⁴ Lady EDGAR, *Ten Years of Upper Canada in Peace and War*, p. 64.

¹⁶⁵ *Report*, p. 175.

¹⁶⁶ *Report*, p. 155.

¹⁶⁷ W. L. GRANT, *History of Canada*, p. 182.

¹⁶⁸ *William Lyon Mackenzie*, p. 74.

¹⁶⁹ CHRISTIE, t. III, p. 189.

¹⁷⁰ Sir R. H. BONNYCASTLE, *The Canadas in 1841*, t. 1er, p. 191.

¹⁷¹ *Report*, p. 158.

¹⁷² *Ibid.*, p. 159.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 179.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 183.

mer »¹⁷⁵. Adam Hodgson¹⁷⁶, un citoyen d'Édimbourg¹⁷⁷, Joseph Pickering et d'autres Anglais lancèrent d'ardentes protestations contre cette exploitation criminelle de malheureux immigrants¹⁷⁸.

Les alcools furent une des sources notables de la richesse anglo-canadienne. Au lendemain de la Cession, Masères écrivait que l'importation des spiritueux se montait à 250 000 gallons¹⁷⁹. Plus tard, on construisit une grande distillerie¹⁸⁰, où probablement on ne fabriquait que du rhum¹⁸¹. Les petites brasseries françaises furent remplacées par d'importants établissements anglais qui, avec d'autres sources d'approvisionnement, pouvaient à peine satisfaire aux besoins de la population. En 1824, 100 000 gallons de vins divers, 70 000 gallons de rhum, 80 000 gallons de brandevins anglais, 23 000 gallons importés de Ténériffe et 100 000 gallons de rhum des Indes Occidentales¹⁸² entrèrent dans le port de Québec. W.-L. Baby, relatant une visite chez le colonel Talbot, fait allusion au « whisky à vingt sous le gallon »¹⁸³. On en faisait un emploi insensé. Joseph Pickering raconte qu'à une vente publique, chaque fois qu'un individu faisait une enchère, on lui présentait la bouteille de whisky à laquelle il buvait. Cette liqueur était aussi servie à tous gratuitement et sans arrêt¹⁸⁴.

Le grand concert des volontés anglo-canadiennes était dirigé vers l'acquisition de la richesse, et cette richesse les mettait en relations constantes avec l'Angleterre, les États-Unis et les autres nations entrées dans la voie du progrès. De cette façon, les Anglo-Canadiens furent amenés au grand problème du moment dans l'Amérique du Nord : la question des transports. John Molson, doué d'un remarquable esprit d'initiative, fut le premier à établir un service de paquebots sur le Saint-Laurent. La charte ne lui accordait pas de monopole, mais elle était rédigée de façon à ce que l'entreprise fût pour lui des plus profitables. Après que les canaux furent creusés, de nombreux vapeurs remontèrent aux grands lacs, et naturellement furent mis au service du commerce anglais. Avant cela, les Canadiens s'étaient livrés au service, aussi périlleux qu'essentiel, de leurs bateaux ; mais, lorsque à leur tour ils organisèrent modestement l'exploitation des vapeurs, lord Durham fut ulcéré parce qu'il considérait cela comme un empiétement sur le monopole de ses compatriotes¹⁸⁵. Est-ce qu'en 1860 les Canadiens auraient pu obtenir le subside annuel de 520 000 dollars accordé à la ligne Allan¹⁸⁶, ou les 225 000 dollars annuels que sir Charles Tupper procura au

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 184.

¹⁷⁶ *Letters, etc.*

¹⁷⁷ *Journal of an Excursion in the United States and Canada in 1832, 1833 and 1835.*

¹⁷⁸ *Inquiries of an Emigrant ; being a Narrative of an English Farmer, 1824-1830.*

¹⁷⁹ SHORTT and DOUGHTY, *Documents*, p. 184. - Le gallon a une capacité de 4 litres 50.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 319.

¹⁸¹ STONES et HUNT, p. 16.

¹⁸² HOPKINS, *Progress, etc.*, p. 184.

¹⁸³ *Op. cit.*, p. 20.

¹⁸⁴ *Inquiries of an Emigrant*, p. 128.

¹⁸⁵ *Report*, p. 26.

¹⁸⁶ John BOYD, *Sir George Cartier*, p. 168.

gouvernement britannique pour les vapeurs océaniques du Pacifique ¹⁸⁷ ? Si ces lignes maritimes ont leurs magnifiques vaisseaux sur les océans, ce n'est pas à cause des traits ethnographiques des Anglo-Canadiens ; ils le doivent aux capitaux britanniques, à l'esprit d'entreprise de leur mère patrie et au commerce de la Grande-Bretagne.

Cette concentration d'énergie et de but, nous la retrouvons dans l'établissement des chemins de fer. C'est encore l'Angleterre qui, au début, fournit les fonds et les ingénieurs. Il y a trente ans, les capitaux britanniques placés dans le « Grand-Tronc » ¹⁸⁸ dépassaient 60 millions de dollars, sommes que les actionnaires ont, en grande partie, perdues ¹⁸⁹. Quand les questions de politique furent introduites dans ce domaine, les lignes de peu d'étendue, construites par des municipalités ou des capitalistes relativement pauvres, furent absorbées par des « fusions » d'intérêts plus importants et devinrent la proie d'Anglo-Canadiens. Ceux-ci s'opposèrent surtout à la participation américaine dans la finance de ces entreprises et, notamment, dans celle du Pacifique. La presse fut saisie d'une violente indignation lorsqu'elle apprit que sir Hugh Allan, qui désirait construire ce chemin de fer, était appuyé par des capitalistes new-yorkais. On lisait aux manchettes quotidiennes des journaux : « Le Canada pour les Canadiens !... Aux capitalistes canadiens les entreprises canadiennes ¹⁹⁰ ! » Dans cet enjeu formidable les membres du syndicat qui devait construire cette voie exigèrent du gouvernement des privilèges illimités, qui devaient leur rapporter des revenus extraordinaires. Les richesses déjà accumulées de tant de sources leur permirent de bénéficier d'une entreprise qui, à presque tous les égards, reste remarquable, et dont le succès fut phénoménal.

Dominant le commerce général, on vit surgir un peu partout d'innombrables trusts et « fusions » (mergers). Il serait difficile de nommer un article d'utilité publique, au Canada, qui n'ait pas subi l'étreinte de ces organisations. Protections tarifaires, gratifications, favoritisme, exemptions d'impôts de toutes sortes, ont contribué à édifier de vastes fortunes. Il n'est pas aujourd'hui de gouvernement sérieux qui les tolérerait. Un savant anglais, auteur de travaux importants sur la situation économique dans l'Amérique anglo-saxonne, M. Edward Porritt, a fait une histoire de ces combinaisons qui semble incroyable ¹⁹¹. Des concessions faites à des compagnies, ou à des particuliers, furent fécondes en grandes richesses soudaines. Les Dunsmuir, par exemple, obtinrent la permission de construire quelques milles de voies ferrées, qui les rendaient propriétaires de riches terrains houillers ¹⁹², d'une valeur de 100 millions à 200 millions de dollars.

Il faut encore mentionner la Compagnie de la baie d'Hudson dont les droits furent mis en doute, et même niés ¹⁹³, par les plus savants juristes canadiens et anglais. Le roi d'Angleterre

¹⁸⁷ LONGLEY, *Sir Charles Tupper*, p. 221.

¹⁸⁸ GOLDWIN SMITH, *Canada and the Canadian Question*, p. 202.

¹⁸⁹ BOURINOT, *Canada Under British Rule*, p. 115.

¹⁹⁰ George STEWART junior, *Canada under the Administration of the Earl of Dufferin*, p. 122.

¹⁹¹ *The Revolt of Canada Against the New Feudalism*.

¹⁹² HOBSON, *Canada To-Day*, p. 108.

¹⁹³ MYERS, p. 309.

donna à cette compagnie des privilèges qu'il ne pouvait pas accorder, vu qu'ils appartenaient à la France. Cette association se développa, sans interruption, et obtint du gouvernement des faveurs fréquemment renouvelées ou élargies et, jusqu'à une époque récente, c'est elle qui avait les attributions du gouvernement anglais dans le territoire qui est maintenant la Colombie britannique. Pendant longtemps, la célèbre compagnie aurait pu dire : « L'Angleterre, c'est moi ¹⁹⁴. » Même lorsque ce pays, en 1838, racheta les droits de cette organisation autocratique, son règne se continua, non pas comme institution politique, mais comme puissance financière. Une adroite transaction entre le gouvernement canadien et les habiles directeurs de la compagnie, amena l'échange de ces droits pour 1500 000 dollars en espèces, 50 000 arpents de terres et un vingtième de tout le territoire dans la zone sud du bras nord de la Saskatchewan. « Une vraie rançon de roi » ! s'écrie à ce sujet l'Anglo-Canadien W. L. Griffith ¹⁹⁵. En 1874, la compagnie vendit aux enchères des terrains à bâtir sur ses propriétés de Fort-Garry, à Winnipeg, et les treize arpents ainsi concédés rapportèrent chacun 7 000 dollars ¹⁹⁶. En dix-neuf ans, ses ventes de biens-fonds lui donnèrent 15 millions, et il lui restait 4 032 860 arpents d'une grande valeur. Elle versa, chaque année, 2 millions de dollars à ses actionnaires ¹⁹⁷. Là encore fut une source importante de l'opulence anglo-canadienne, car à l'époque, grâce à une adroite manœuvre, les actions, artificiellement dépréciées, passèrent en grande partie dans le Canada anglais.

La métropole s'est saignée pour ses colons. Du 1er juin 1776 au 24 octobre 1782, le Canada lui coûta 6 477 595 dollars ¹⁹⁸. Elle régla les réclamations des loyalistes jusqu'à concurrence de 18 912 294 dollars ¹⁹⁹ et appliqua 16 millions de dollars à leur établissement ²⁰⁰. Les six vaisseaux construits sur le lac Ontario coûtèrent 24 000 guinées. On entretint à grands frais, sur le Saint-Laurent, de vingt à trente bateaux destinés au transport du matériel de l'armée ²⁰¹. L'expédition, par sections, de Québec à Kingston, de la frégate *Psyché*, qui avait été construite en Angleterre, représentait un déboursé de 60 000 dollars ²⁰². Tout cela enrichissait l'élément anglais. La correspondance de la famille Ridout montre jusqu'à quel point l'argent, de cette même source, fut répandu dans le Haut-Canada, pendant la guerre de 1812, avec une prodigalité « fort utile aux commerçants » ²⁰³. Selon Howison, « les établissements militaires avaient apporté tant de numéraire dans le pays, que chacun oublia sa propre détresse et s'imagina être sur le chemin de la fortune » ²⁰⁴. Les Anglo-Canadiens reçurent 1 million à 1 500 000 dollars pour leurs pertes pendant cette guerre ²⁰⁵. Sous l'administration de lord Sydenham, l'industrie du bois, au Canada, reçut

¹⁹⁴ R. H. COATS and R. E. GOSNELL, *Sir James Douglas*, pp. 207, 217.

¹⁹⁵ *The Dominion of Canada*, p. 67.

¹⁹⁶ G. M. GRANT, *Ocean to Ocean*, p. 77.

¹⁹⁷ MYERS, p. 148.

¹⁹⁸ *Collections of the Mass. Hist. Society*, t. II, seconde série, p. 122.

¹⁹⁹ SCOTT, D. C. *John Graves Simcoe*, p. 55.

²⁰⁰ W. L. GRANT, *History of Canada*, p. 135.

²⁰¹ HERIOT, p. 55.

²⁰² TALBOT, *Five Years' Residence in the Canadas*, t. 1er, p. 98.

²⁰³ Lady EDGAR, *Ten Years of Upper Canada in Peace and War*, p. 225.

²⁰⁴ HOWISON, *Sketches of Upper Canada*, p. 94.

²⁰⁵ James STUART, *Three Years in North America*, p. 157.

d'abondantes primes anglaises. Non seulement elle demeura entre les mains des maîtres du pays, mais le bois fut transporté par des sociétés britanniques. Le Saint-Laurent étant fermé aux navires étrangers, les vaisseaux de l'Angleterre déterminaient le tarif des transports, tarif toujours plus élevé que celui de New York à Liverpool.

Les frais énormes pour l'entretien des régiments anglais et de leurs officiers, payés par l'Angleterre, profitaient à la finance anglo-canadienne. Selon le colonel William Wood, elle dépensa 35 millions de dollars pour la citadelle de Québec²⁰⁶, mais ces travaux n'apportèrent pas un seul contrat aux maisons canadiennes. On paya de vastes subsides pour le creusement du canal de Lachine et 5 millions de dollars pour ceux du canal Rideau. Pendant le dix-neuvième siècle, les troupes et les fortifications représentèrent, pour la Grande-Bretagne, une charge de 500 millions de dollars²⁰⁷. D'après John Castell Hopkins, le Canada, pendant cette période, coûta un milliard et demi de dollars à la métropole²⁰⁸, qui, non seulement lui donna une sécurité nationale, mais encore garantit plusieurs emprunts très avantageux pour ses finances. En 1914, les fonds anglais transfusaient dans la vie économique anglo-canadienne 200 millions de dollars par an, et les placements britanniques, jusqu'à 1918, se totalisaient à 2 800 000 000 de dollars²⁰⁹. Tout cela contribua d'une façon prodigieuse au développement économique. « Pensez, s'écrie M. Beckles-Willson, pensez que de ces 2 400 000 000 de dollars prodigués par l'Angleterre aux industries anglo-canadiennes, c'est à peine si un dollar a été attribué aux industries canadiennes²¹⁰ ! » Nous ne pouvons pas faire état des vastes sommes que le gouvernement colonial a versées, depuis la cession jusqu'à l'union des deux Canadas, à ses parasites officiels.

L'expansion anglo-canadienne fut encore favorisée par l'initiative d'individus et du gouvernement. Après l'échec de lord Selkirk, dont les desseins magnanimes furent entravés par la cruauté de la Compagnie du Nord-Ouest, une partie importante de ses fonds resta et un bon nombre de ses immigrants s'établirent dans le Haut-Canada²¹¹. Huit cents de ces Écossais fondèrent leur foyer dans l'île du Prince-Édouard, en une région d'où les Acadiens avaient été expulsés²¹². Les fonctionnaires du gouvernement colonial, toujours aux aguets, attendaient le moment favorable pour obtenir des terres ou des places avantageuses pour les leurs. Haldimand donna à ses neveux des situations administratives enviées. Talbot attira nombre d'Anglais et pourvut à leur établissement. Les Irlandais furent importés en grand nombre. La petite colonie de Peterboro coûta 215 000 dollars au gouvernement de la Grande-Bretagne. Les frais de fondation des colonies loyalistes, à New-Carlisle et à Douglstown, se chiffrèrent à plus de 400 000 dollars, ce qui fit dire humoristiquement au magistrat Thompson, parlant à l'évêque de Québec : « Cette somme a dû être consacrée à des fouilles

²⁰⁶ HOPKINS, *The Progress of Canada in the Century*, p. 342.

²⁰⁷ HOPKINS et RENISON, *Canada at War, 1914-1918*, p. 7.

²⁰⁸ *The Progress of Canada*, p. 471.

²⁰⁹ HOPKINS and RENISON, pp. 7, 15.

²¹⁰ *Quebec, the Laurentian Province*, p.11.

²¹¹ BRYCE G. Mackenzie, *Selkirk, Simpson*, pp. 129, 132 et 165.

²¹² *Ibid.*, pp. 130, 132.

souterraines vu qu'il n'y a rien à la surface qui justifie ces frais ²¹³. » Parmi beaucoup d'entreprises dont les résultats furent heureux, on consacra 200 000 dollars pour faire conduire en Acadie 3 760 soldats, marins et autres personnes, sans parler des diverses libéralités à la Nouvelle-Écosse qui, en six ans, lors de son organisation provinciale, ne reçut pas moins de 2 077 520 dollars ²¹⁴.

Indépendamment des loyalistes, des pseudo-loyalistes et commerçants américains qui allèrent en grand nombre des États-Unis au Canada, il se produisit un véritable exode qui, en dix-sept ans, donna à la colonie anglaise un million de colons arrivés d'outre-frontière ²¹⁵. D'un autre côté, l'Angleterre encourageait l'émigration du surplus de sa population au Canada, et les sociétés religieuses poursuivaient le même but. Les Anglo-Canadiens, par l'intermédiaire du gouvernement fédéral, poussaient à activer l'immigration de leurs compatriotes et d'autres peuples, forcés, par la nature des choses, à ne parler que l'anglais ; mais on ne s'adressa ni à Belgique, ni à la Suisse, ni à la France pour ne pas grossir les rangs de la population de langue française ²¹⁶, qui ainsi demeura dans un isolement défavorable.

La Grande-Bretagne, toujours généreuse, fut vraiment prodigue. Dès les premières années du régime, elle pourvut libéralement à l'entretien des pasteurs anglicans et presbytériens ²¹⁷ ; elle avança des fonds aux écoles religieuses ²¹⁸ et accorda 16 000 dollars par année, pendant vingt ans, à la *Society for the Propagation of the Gospel*. Plus tard, les honoraires des pasteurs anglicans furent versés par le gouvernement Bains intermédiaire. En 1836, 150 000 dollars furent affectés à la cause du progrès religieux protestant ²¹⁹. L'Église anglicane, faisant les sacrifices pour venir en aide à ses églises coloniales, donna, au début, 60 000 dollars, somme qui, en 1821, fut portée à 105 000 dollars et, pendant vingt ans, déboursa annuellement 115 000 dollars, ou plus de 2 300 000 dollars pendant cette période. Sans parler de la collaboration de la *Church Missionary Society*, la *Society of the Propagation of the Gospel*, de 1842 à 1865, distribua plus de 2 millions de dollars ²²⁰.

Lorsque l'évêque Mountain arriva au Canada, il avait 9 clergymen. À sa mort, on en comptait 61, dont 49 étaient payés par la *Society of the Propagation of the Gospel* ²²¹. La cathédrale anglaise de Québec fut édiflée sur la cassette particulière du roi ²²². La venue de pasteurs anglicans était officiellement encouragée. Le régent promit que ceux d'entre eux qui resteraient dix ans dans le Haut-Canada « auraient droit à une rente viagère de 100 livres sterling » ²²³. Les presbytériens recevaient des secours de l'Écosse et, ce qui est encore

²¹³ LE MOINE, *the Chronicles of the St Lawrence*, p. 15.

²¹⁴ BUCKINGHAM, *Canada Nova Scotia, New Brunswick*, p. 326.

²¹⁵ HOPKINS et RENISON, *Canada and the War*, p. 11.

²¹⁶ ARNOULD, p. 218.

²¹⁷ H.-C. STUART, *the Church of England in Canada*, p. 91.

²¹⁸ N. EGERTON BURWASH, *Ryerson*, p. 142.

²¹⁹ HOPKINS, *the Progress, etc.*, p. 155.

²²⁰ HOPKINS, *the Progress, etc.*, p. 361.

²²¹ CHRISTIE, t. III, p. 82.

²²² *Ibid.*, p. 81.

²²³ Lady EDGAR, *Ten Years of Upper Canada*, p. 76.

mieux, beaucoup d'hommes éclairés. « Les associations religieuses britanniques donnèrent 100 millions de dollars au cours du dix-neuvième siècle ²²⁴. » Cette collaboration augmenta de beaucoup le nombre d'hommes de caractère, ayant une certaine culture, lisant les livres anglais, se servant de marchandises de la même origine. Les « idées-forces » religieuses ont été le liant de toutes leurs énergies.

Sir William Peterson, le savant et l'érudit recteur de l'Université Mc Gill, émit l'opinion que le Canada « ne contient encore comparativement que peu de richesses réalisées » ²²⁵. Si nous considérons ce « comparativement » au point de vue canadien, « cette richesse réalisée » paraît prodigieuse. Elle a donné aux Anglo-Canadiens une robuste confiance économique et une sorte de griserie de succès qui les pousse en avant. Elle les a pourvus de foyers plus confortables, d'aliments plus variés et plus abondants, de vêtements plus chauds et plus beaux. Elle les a polis par l'éducation de l'opulence, des rapports sociaux et des voyages. Elle les a imprégnés de ce qu'il y a de mieux dans la civilisation anglaise et américaine. Parmi tant d'avantages, elle leur a procuré l'admirable et puissante Université de McGill, enrichie d'une douzaine de millions, dons de sir William Macdonald ²²⁶, par les largesses princières de lord Stratcona, par des contributions de riches Montréalais, et par deux mémorables souscriptions publiques, dont l'une se montait à cinq millions, -sans mentionner les généreux dons de la « Rockefeller fondation », - pour donner à leurs concitoyens une grande université moderne. Ceci est également vrai de la puissante et riche Université de Toronto. C'est cette richesse qui leur ouvre les plus illustres, écoles européennes, et à leurs artistes les ateliers les plus renommés de Paris ²²⁷.

L'action la plus efficace de l'Angleterre sur le Canada anglais fut l'envoi de travailleurs probes, industriels, créateurs des plus durables richesses : ouvriers habiles qui ont contribué au développement industriel, représentants de grandes maisons commerciales, florissantes alors dans la métropole et dont les succursales canadiennes, maintenant indépendantes, ont pris une grande envergure. Elle a envoyé aussi des hommes à l'esprit entreprenant, formés dans les écoles supérieures : des ingénieurs et des journalistes, des sociologues, des professeurs d'universités, des organistes de haut mérite, des artistes de tous genres, des penseurs, emportant avec eux la science et la philosophie britannique, l'empirisme anglais et l'idéalisme de l'Écosse. Ils arrivèrent, brûlant du désir de réincarner leur patrie sur un nouveau sol. Ces hommes pratiques, ainsi que ceux parmi lesquels ils venaient se fondre, profitaient de toutes les richesses de la vie métropolitaine comme du prestige et de l'élan que donnent le succès. Ils avaient une inflexible résolution, la force vitale, l'entrain et le nombre. Quels colons furent jamais plus favorisés ?

Jetez maintenant le regard sur le sort des Canadiens ! Quel contraste lamentable ! Après la conquête, le théâtre de la guerre ressemblait aux départements dévastés de la France en 1918. La ville de Québec était en ruines ; ses monastères étaient démolis, les maisons

²²⁴ HOPKINS RENISON, *Canada at War*, p. 7.

²²⁵ *Canadian Essays and Addresses*, p. 45.

²²⁶ *The Gazette Montreal*, 23 novembre 1920.

²²⁷ *Canada and its Provinces*, t. XII, pp. 606-632.

inhabitables. La description de la ville par l'évêque Pontbriand ²²⁸ est aussi déchirante que celle de la destruction, dans les campagnes, relatée par un officier britannique : « Nous avons incendié et détruit plus de quatorze cents belles fermes, car, pendant le siège, nous étions maîtres d'une grande partie du pays, le long du rivage, et nos compatriotes ont ravagé tellement la côte qu'il faudra un demi-siècle pour réparer tous ces dégâts ²²⁹. » Sans foyer, sans abri, leurs moulins à farine saccagés, les Canadiens durent pendant longtemps se nourrir de blé non moulu, cuit dans l'eau bouillante ²³⁰. Leurs vêtements, leurs instruments aratoires, leurs outils de bûcherons, tout avait été emporté dans la grande tourmente ²³¹. Ils n'avaient plus de fonds de roulement. Leur papier-monnaie fut, du moins temporairement, sans valeur. On en vendit aux Anglais, même à un escompte de 90 pour 100 ²³². Sans crédit, chez ces derniers, sans commerce, sinon avec l'Angleterre, quelle tragique situation fut la leur !

Ils avaient perdu leurs magistrats, leurs administrateurs, leurs lettrés, leurs négociants, plus d'un quart de leurs prêtres et la plupart de leurs seigneurs. Le clergé était désemparé et dispersé ²³³. Les églises de Montréal, de Québec furent saisies et affectées au service de l'administration. Les catholiques n'étaient autorisés à les fréquenter que par tolérance ²³⁴. On a dit qu'ils avaient « le libre exercice de leur religion », mais que serait ce « libre exercice » pour les Anglicans sans leurs évêques, ou, pour les presbytériens, sans leurs synodes ? Pour les catholiques, la liberté implique l'existence de leur hiérarchie et de leurs rapports avec l'autorité papale. Leur évêque fut même dépouillé de son titre, réservé au prélat anglican, le « lord-évêque de Québec », dont les diocésains ne représentaient qu'une poignée de fidèles. Certains administrateurs auraient voulu placer le Canada sous la juridiction ecclésiastique de l'Angleterre ²³⁵, et poussèrent le Conseil exécutif à s'emparer de l'évêché et de toutes ses propriétés pour l'évêque de Londres.

Ces hommes qui désiraient dévaliser l'Église catholique n'avaient pas un vrai esprit protestant. C'est Amherst et le baron Masères, qui voulaient que les prêtres, après avoir rendu le dernier souffle, fussent remplacés par des pasteurs ²³⁶, et les lords-commissaires proposaient que toutes les églises fussent ouvertes aussi aux protestants ²³⁷. Prescott s'opposa à la création de paroisses nouvelles, et Craig voulut avoir la nomination du clergé dans les églises, s'efforçant de mettre la main sur les biens des Jésuites et des Sulpiciens de Montréal ²³⁸. Les propriétés des disciples de Loyola étaient convoitées par Amherst, et George III les lui avait promises. Durham n'hésite pas à affirmer que l'attitude du gouvernement, dans cette affaire, « fut loin d'être à son honneur, car on avait appliqué ces

²²⁸ TÊTU, p. 253.

²²⁹ *A Journal of the Expedition Up the St Lawrence, New-York Mercury*, december 31 1759.

²³⁰ DE GASPÉ, *les Anciens Canadiens*, p. 78.

²³¹ FERLAND, t. II, p. 386.

²³² RAMSY, p. 111.

²³³ TÊTU, p. 255.

²³⁴ H. C. STUART, *the Church of England in Canada*, p. 13.

²³⁵ GARNEAU, t. III, p. 297.

²³⁶ CAVENDISH, p. 131.

²³⁷ GARNEAU, t. II, p. 405.

²³⁸ *Ibid*, p. 140.

biens, destinés à des fins éducatives, à l'établissement d'un fonds pour la police secrète. Pendant des années, le gouvernement mena une lutte obstinée avec l'Assemblée, afin de continuer ce détournement »²³⁹. À Québec, on confisqua les propriétés des Récollets, et leurs terrains servirent d'emplacement pour la cathédrale anglicane. Leur chapelle, aux Trois-Rivières, et l'église des jésuites²⁴⁰, à Montréal, furent transformées en temples anglicans. Certaines velléités, menaces et ennuis décourageaient le clergé, ainsi que le peuple, et paraissaient indiquer un tournant fatal de leur histoire.

En présence de toutes ces audaces, il n'est pas étonnant que ces braves Canadiens, tenaillés par une grande angoisse, fussent assiégés de sinistres pressentiments. Ils craignaient d'avoir à dire un éternel adieu à leurs foyers. « Leur terreur », s'écrie le magistrat Hey, en plein Parlement, « était voisine de la démence ». Ils avaient abandonné tout espoir de conserver leur religion, leurs lois, et se considéraient comme un peuple anéanti et rejeté par l'humanité²⁴¹. Les marchands paraissaient projeter leur bannissement : « Leur plus grande crainte », dit le général Murray, « est de subir le triste sort des Acadiens et d'être, comme eux, arrachés au sol de leur patrie²⁴². » Il revient de nouveau à cette possibilité : « Seule, l'expulsion des Canadiens, qui sont la race la plus courageuse et la meilleure de notre globe, pourra satisfaire nos négociants fanatiques et forcenés²⁴³. » D'autre part, ils souffraient de voir la pénurie de leurs institutions religieuses. Après la Cession, il y eut un arrêt complet dans les secours venant de France. Les subsides, jadis accordés pour l'enseignement presbytéral, pour la construction des églises, pour l'entretien des hôpitaux, du chapitre et de l'évêque, cessèrent. Il n'y avait chez eux ni particuliers opulents, ni riche société, excepté celle des Sulpiciens, mais leurs droits ne furent reconnus par le gouvernement que plus tard.

Quoique sujets britanniques, les Canadiens se virent refuser l'accès aux sources de la richesse, si libéralement accordé à leurs concurrents. Lorsque les Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest jouissaient de privilèges illimités, les enfants du sol, même sous le régime bienveillant de Murray, étaient bridés par d'étroits règlements, qui ouvraient pleinement le champ à leurs rivaux²⁴⁴. Haldimand ne fit pas autrement²⁴⁵. La métropole, d'une façon peu raisonnable, monopolisait le commerce de ses dépendances. Encore plus de soixante ans après la Cession, « tout rhum, quoique produit d'une colonie anglaise, importé en cette province, de quel endroit que ce soit, excepté la Grande-Bretagne, est regardé comme étranger et est assujéti à un droit si fort qu'il anéantit le commerce de cette denrée des Iles ou d'aucune autre colonie de Sa Majesté »²⁴⁶. D'un autre côté, l'Angleterre levait les droits sur les blés et les farines exportés de la colonie²⁴⁷. Le Canadien ne pouvait acheter, à

²³⁹ *Report*, p. 96.

²⁴⁰ H. C. STUART, p. 69.

²⁴¹ CAVENDISH, p. 157.

²⁴² RAMSAY, p. 60.

²⁴³ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 167.

²⁴⁴ *Papers General Murray's Civil Government*, p. 91.

²⁴⁵ MC ILWRAITH, *Sir Frederick Haldimand*, p. 54.

²⁴⁶ *George IV*, cap. LXXIII et CXIV.

²⁴⁷ PERRAULT, t. III, p. 139.

sa porte, certaines marchandises. Il lui fallait les importer d'Angleterre et à des prix plus élevés. Que serait-il arrivé à une colonie anglaise ainsi isolée du reste du monde et contrainte de n'avoir de rapports économiques qu'avec les vainqueurs ?

L'importation des marchandises françaises était interdite dans le pays ; on en bannissait les négociants. Cette intransigeance s'appliquait aux grands comme aux petits. Le duc de la Rochefoucault-Liancourt, visitant le lieutenant-gouverneur Simcoe, fut empêché d'aller plus loin ²⁴⁸, et lord Dorchester traita avec la même désinvolture un marquis français ²⁴⁹, ainsi que le comte de Moustier, ambassadeur de France aux Etats-Unis ²⁵⁰. Avec le temps cette sévérité se relâcha ; mais, à l'exception de quarante-deux prêtres français admis pendant la Terreur, ce ne fut qu'en 1840 que la province reçut un Français distingué, Mgr de Fortin-Janson, prédicateur de renom ²⁵¹, et un peu plus tard Jean-Jacques Ampère, littérateur et historien qui fit un bref séjour. Quant aux influences françaises, le Canadien les aurait aussi peu ressenties dans une autre planète. Déraciné, oublié de sa mère patrie, redoutant l'Américain et ne connaissant que trop les Anglais qui l'entouraient, il ne respira librement qu'après l'union des deux Canadas. Pendant près de quatre-vingts ans, quand il n'était pas la proie de négociants rapaces, lésé par des fonctionnaires peu scrupuleux, inquiet par certains gouverneurs, paralysé par son dénuement, son ignorance de la langue anglaise, il était en marge de la vie économique du pays. Est-il étonnant que, pendant longtemps, il n'ait fait que marquer le pas ? Nous ne faisons que répéter ce que d'autres avaient déjà exprimé, tels que Durham qui, en 1839, dit : « Aucune immigration n'alla grossir la population, » et ajoute que « nuls capitaux n'entrèrent dans le pays ²⁵². » Vingt ans plus tard, sir A. F. Galt, prit fait et cause pour eux, devant un auditoire d'Angleterre, disant : « Ils n'ont pas eu les mêmes avantages que les autres groupements du pays. Établis depuis de longues années, ils n'ont pas reçu l'aide d'une immigration récente, et ils ne doivent qu'à eux-mêmes les progrès qu'ils ont faits ²⁵³. » Répétons que les gouvernants du Canada, malgré les importants subsides affectés à l'immigration, n'ont guère fait appel à l'élément français. Les Canadiens n'ont reçu de l'ancienne patrie que peu d'ecclésiastiques et moins encore d'éducateurs. Ce n'est que récemment qu'ils ont eu de nombreuses prises de contact avec les hommes de lettres, les journalistes, les artistes, les savants, les sociologues, les financiers, les industriels et les commerçants de France.

Quand certains Anglo-Canadiens - il ne faut pas en exagérer le nombre - satisfaits d'eux-mêmes et dédaigneux, prennent des airs de supériorité, ils se montrent vraiment trop fiers de leurs facultés utilitaires, d'une sorte de réalisme inconscient, qui déteint sur leurs grandes qualités morales et religieuses. Le Canadien, sans être insensible aux choses matérielles, ne se commercialise que lentement. S'il est retenu au sol par un lien profond, c'est qu'il le considère moins comme le chemin le plus rapide vers la richesse, que comme la meilleure

²⁴⁸ BRADLEY, *Lord Dorchester*, p. 289.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 241.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 248.

²⁵¹ N.-E. DIONNE. *Monseigneur de Forbin-Janson*, p. 67.

²⁵² *Report*, p. 201.

²⁵³ *Relations of the Industries of Canada with the mother Country and the United States*, p. 866.

façon de produire des hommes consacrés à leur pays et à Dieu. Il préfère et honore avant tout la religion, la culture intellectuelle, une certaine tenue sociale de l'altruisme. Loyal envers la Grande-Bretagne il reste attaché à sa langue, à ses lois et à sa foi. Il ne perd pas de vue les valeurs de l'au-delà. Il chérit tout ce qui contribue à sa survivance : ses écoles, ses collèges, ses universités, sa vie sociale, sa littérature, ses arts, et il ne le cède à personne en philanthropie. S'il a moins d'argent que l'Anglo-Canadien, il a plus de contentement. Il a une civilisation qui lui est propre ; on peut la discuter, mais les faits mentionnés ci-dessus forment un faisceau de preuves montrant avec évidence que, dans la lutte pour la vie, ce sont les causes économiques et politiques qui ont déterminé la prépondérance des Anglo-Canadiens.

L'évolution du Canada français

Chapitre IV

Débuts du régime britannique

[Retour à la table des matières](#)

Le sort des Canadiens, après la conquête, ne fut guère différent de celui de tous les peuples vaincus. Des éléments cupides de la nation suivaient les armées. La plupart des historiens anglais les représentent comme des « marchands d'une réputation douteuse, mêlés à des soldats renvoyés et à des officiers en mi-solde suivant l'armée... en somme tristes représentants de leur nation »²⁵⁴. « Ces premiers habitants », dit Robert Austruther Ramsay, « étaient, en partie des traînards de l'armée, des aventuriers provenant d'autres colonies, venus au Canada, comme en pays conquis, pour s'y livrer en quelque sorte au pillage, ce que Murray s'efforça, par tous les moyens, d'arrêter²⁵⁵. » Selon ce général, « ces hommes pour la plupart d'une misérable éducation, étaient des traînards de l'armée, ou des soldats congédiés lors du renvoi des troupes ; tous voulaient faire fortune, mais peu s'inquiétaient des moyens à choisir pour atteindre leur but. Je suis forcé de dire qu'en général c'est l'assemblage d'hommes les plus immoraux que j'aie jamais vus²⁵⁶. » D'après l'auteur de *Justice and Policy*

²⁵⁴ BRADLEY, *Lord Dorchester*, p. 9.

²⁵⁵ RAMSAY, *Canada from the Conquest to the Quebec Act*, p. 38.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 127.

of the Quebec Act : « Peu de ces gens appartenait à la classe respectable dans les provinces d'où ils venaient... Ils avaient été vivandiers de l'armée ou trafiquants aux Indes ²⁵⁷. »

Le général Carleton exprime les mêmes opinions : « Les quelques anciens sujets actuellement dans cette province ont presque tous été laissés ici par accident. Ce sont des officiers, des soldats ou des traînards accompagnant l'armée qui s'établirent là, où ils avaient été laissés, lors du renvoi des troupes ; ou bien c'étaient des trafiquants de bas étage, ou des gens peu désirables, dans leur pays ²⁵⁸. » En 1774, au Parlement, faisant allusion à des colons anglais en route pour Détroit et le Michigan, il les traite « de gens sans frein qui ne sont pas accoutumés à être gouvernés » ²⁵⁹. Cette population se jeta en grande partie sur la vente de l'alcool. En plein Parlement, Carleton s'écrie : « Dans la liste des jurés que j'ai mentionnés, il y a un bon nombre de soldats congédiés, à la tête de gargotes ²⁶⁰. » Un peu plus tard, il dit encore : « Je vois par les rapports qu'un bon nombre de soldats, en congé, n'ont pas d'autre moyen d'existence que de vendre du rhum ²⁶¹. » Dans la liste des protestants anglais de Montréal, plus d'un quart étaient des mastroquets ²⁶². Même un pasteur anglican était à la tête d'un assommoir ²⁶³. Ces hommes aspirent à un rôle politique. « C'est John McCord qui commença à jouer au patriote ²⁶⁴. » Une réunion d'hommes de ce genre eut lieu à la taverne de Miles Prentis ²⁶⁵. Ils voulaient une assemblée. Murray se plaint de ce que « c'est parmi ces gens-là qu'il lui faut trouver des magistrats... et des jurés : parmi quatre cent cinquante cabaretiers et trafiquants qui sont de mauvaise humeur parce qu'il ne peut pas les faire tous magistrats ». Ceux qui étaient nommés, « leur conduite dans leur nouvelle charge n'était guère de nature à adoucir la peine et le chagrin de la noblesse française ainsi évincée, qui se sentait humiliée, autant par cette sorte de destitution que par l'élévation de tels hommes à leur place » ²⁶⁶.

À côté de ces magistrats de fortune, l'Angleterre envoya des individus tarés et incapables pour introduire sa jurisprudence. Voici ce que Murray en pense : « Le nombre d'officiers civils mal choisis, envoyés d'Angleterre, augmente le mécontentement et l'agitation dans le pays. Au lieu d'hommes de talent et de moralité bien connus, ce fut le contraire qu'on envoya, et l'on nomma à des postes importants des hommes ne pouvant conférer l'idée de dignité à un gouvernement, dignité qui seule peut maintenir les hommes en société. Le juge choisi pour concilier les esprits de 75 000 nationaux aux lois et au gouvernement de la Grande-Bretagne sortait de prison et ignorait totalement les lois civiles et la langue de la population. Le procureur général n'était pas mieux qualifié. Les fonctionnaires du secrétariat de la province,

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 40.

²⁵⁸ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 198.

²⁵⁹ CAVENDISH, p. 143.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 106.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 147.

²⁶² RAMSAY, p. 130.

²⁶³ RIDDELL, p. 165.

²⁶⁴ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 206.

²⁶⁵ *Ibid.*, pp. 206, 341.

²⁶⁶ RAMSAY, p. 40.

le registrateur, le greffier du Conseil, le commissaire des approvisionnements, le grand prévôt, etc., nommés d'abord à ces fonctions par lettres patentes, furent ensuite attribués aux plus hauts enchérisseurs... pas un seul ne comprenait la langue du pays ²⁶⁷. » Lord Elibank déplore que des « hommes incompetents aient été envoyés pour mettre à exécution la proclamation royale, l'interprétant de façon absurde, oppressive, cruelle pour les sujets du roi et entièrement contraire à son but » ²⁶⁸. Murray revient sur « la rapacité des avocats anglais » ²⁶⁹. Carleton demande instamment qu'on mette un terme au reproche que « notre justice anglaise et nos offices anglais paraissent avoir pour objet d'enlever au peuple le peu de biens qui leur restent » ²⁷⁰, qu'il lui faut empêcher « les fonctionnaires qui vivent d'indemnités d'en faire une extorsion » ²⁷¹, que « toute cette chicane a ruiné plus de ruraux respectables et industriels qu'il n'y a de citoyens britanniques au Canada », « que trois ou quatre cents familles ont été chassées de leurs domiciles, que leurs fermes ont été vendues pour moins d'un tiers de leur valeur, que les débiteurs ont été ruinés et que leurs dettes n'ont pas été soldées, les frais absorbant tout » ²⁷².

Pendant la discussion du *Quebec Act*, dans le Parlement, en 1774, Carleton fait sortir de l'ombre la situation judiciaire au Canada. Aux députés insistant pour que ce pays fût régi par la jurisprudence et les lois de Londres, il répond que ce régime ferait du Canadien « la proie de tous ceux qui, là-bas, exercent les fonctions de procureur ou d'avocat » ²⁷³. Ensuite il montre à quel point ces hommes sont indésirables. « Je n'oserais pas dire qu'il puisse y avoir dans toute la province un seul avocat qui ait paru au barreau en Angleterre ; je puis me tromper. » Alors, il excite le rire de ses auditeurs quand il ajoute : « Je n'en connais pas un seul qui s'y soit présenté comme avocat ²⁷⁴. » « Tous les juges dans les tribunaux du Canada n'ont pas étudié le droit ²⁷⁵. » M. John Dunning parle d'hommes « ignorants, stupides et vulgaires dans les sièges de justice » ²⁷⁶. Le député Thomas Towshend cite le cas « d'un chirurgien militaire, citoyen respectable par son éducation, et qui, dans une certaine circonstance, présidait la cour du Banc du Roi » ²⁷⁷. Quand même la loi anglaise eût été faite dans le ciel, interprétée par de tels hommes, elle ne pouvait, pour nous servir des termes de Carleton, « qu'être excessivement injurieuse et oppressive pour les Canadiens » ²⁷⁸.

Murray et Carleton voulaient un juste et équitable traitement pour ce peuple ; tous deux se sont montrés sévères, non sans raison, envers ceux qui, à l'origine, empêchèrent l'union

²⁶⁷ *Lettre de Murray à lord Elibank*. - Voir aussi *Papers on General Murray's Civil Government*, dans RAMSAY, p. 75.

²⁶⁸ Cité d'après Riddell, p. 144.

²⁶⁹ Lettre du 20 août 1766.

²⁷⁰ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 205.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 206.

²⁷² Cité d'après BRADLEY, *Lord Dorchester*, p. 52.

²⁷³ CAVENDISH, p. 107.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 109.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 110.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 211.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 279.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 117.

peut-être possible alors. Les accusations portées par le futur lord Dorchester, bien que *suaviter in modo*, l'étaient certainement *fortiter in re*, comme nous l'avons vu. Murray, écrivant à Cramahé, ne cache pas les sentiments généreux qu'il éprouve à leur égard : « J'aime les Canadiens, mais vous ne pouvez concevoir l'inquiétude que je ressens à leur égard, quand je les vois la proie des hommes les plus bas. » Son discours d'adieu est celui d'une âme haute et noble : « Je me fais gloire », dit-il, « d'avoir été accusé de zèle et de fermeté envers les sujets canadiens du roi, et d'avoir fait le possible et l'impossible pour gagner à mon royal maître l'affection de ce peuple robuste et brave. »

Un écrivain distingué de Montréal a représenté les premiers colons britanniques comme des « hommes de capacité, de caractère et d'éducation d'un ordre élevé ». Cela ne s'accorde guère avec les témoignages de ceux qui les connaissaient le mieux, de tous ceux qui avaient eu à souffrir de ces colons, ni avec l'évidence de leurs affirmations dans le *Presentment of the Grand Jury of Quebec*, le 16 octobre 1764 ²⁷⁹. Leurs assertions sont celles d'hommes sans éducation, esprits indisciplinés, alléguant toutes sortes d'arguments, sans rime ni raison. Leurs déclarations sont remplies d'erreurs. Ils parlent du Canada comme « d'une colonie à ses débuts », bien qu'elle fût aussi ancienne que la Virginie ²⁸⁰. Ils demandent une Assemblée législative qui créerait « l'harmonie et la bonne entente » ; mais quelle harmonie et quelle bonne entente auraient pu résulter d'une Assemblée de tels colons anglais, par ces colons anglais et pour ces colons anglais ? Ils s'attendaient, disent-ils, à jouir « des bienfaits de la liberté britannique, laquelle, suivant eux, signifiait le monopole de l'autorité sur leurs concitoyens canadiens » ²⁸¹. Leurs jugements, griefs et représailles sont ceux d'hommes passionnés, égoïstes et sans savoir, incapables de penser d'une façon logique et de rendre justice à leurs concitoyens.

Ils se piquent fréquemment de représenter les grands intérêts économiques de leur patrie, mais ici encore leurs prétentions sonnent faux. Murray mentionne « quelques négociants anglais dont dix ou douze tout au plus ayant quelque propriété dans cette province » ²⁸². « Peu ou point de ces anciens sujets possèdent des biens fonciers au Canada ²⁸³. » Carleton n'hésite pas à dire que « peu d'entre eux possédaient les moindres biens » ²⁸⁴. Pendant son absence en Angleterre, quatre-vingt-onze de ces colons signent une pétition pour une Assemblée, mais il n'y en avait que cinq qui fussent propriétaires fonciers ²⁸⁵. Les pétitionnaires canadiens mentionnent le même fait ; moins de trente maisons à Québec et Montréal, ou des fermes à la campagne, appartenaient à ces Anglais ²⁸⁶. Faisant allusion à ceux qui voulaient être leurs proscripteurs, ils parlent « d'environ trente marchands dont

²⁷⁹ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 153.

²⁸⁰ BRADLEY, *Lord Dorchester*, p. 15.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 18.

²⁸² SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, note, p. 150.

²⁸³ RAMSAY, p. 40.

²⁸⁴ CAVENDISH, p. 247.

²⁸⁵ BRADLEY, *Lord Dorchester*, p. 60.

²⁸⁶ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 344.

quinze tout au plus sont établis »²⁸⁷. Un fait qui jette une lueur peu favorable sur ces hommes est leur façon tortueuse d'obtenir ce document. « Six Canadiens », dit M. Bradley, « grands jurés, qui ne comprenaient pas l'anglais, induits d'une façon frauduleuse à signer la présentation, adressèrent une pétition au roi pour lui exposer de quelle manière ils avaient été trompés »²⁸⁸. Pas un seul de ces hommes, aussi bornés que malhonnêtes, n'aurait pu engager ces jurés à demander un pasteur pour « prêcher l'Évangile dans les deux langues »²⁸⁹, en d'autres termes un pasteur payé par le roi pour faire du prosélytisme parmi leurs coreligionnaires.

Nous passons sous silence la tentative d'appliquer une ancienne loi anti-catholique, qui aurait exclu les Canadiens de tous les services publics, et même des professions de pharmacien et de médecin²⁹⁰. Ils répètent leur rengaine d'une assemblée - pour eux-mêmes. Le doyen E. P. Walton, de la faculté de droit de Mc Gill, fit bonne justice de cette exigence égoïste²⁹¹, ainsi que Murray l'avait déjà fait, d'empêcher les catholiques de devenir membres du Jury²⁹². Voici le comble de leurs prétentions : « Nous représentons », disent-ils, « que le Grand Jury devant être considéré, pour le présent comme le seul corps représentant la colonie, ils doivent avoir, en tant que sujets britanniques, le droit d'être consultés avant qu'aucune ordonnance, pouvant affecter le corps qu'ils représentent, soit introduite dans la loi ; et comme il doit advenir que des impôts soient levés pour les dépenses ou améliorations essentielles de la colonie, afin d'empêcher les abus et les détournements de fonds ou l'application défectueuse de ces fonds publics, nous proposons que les comptes soient soumis au Grand Jury, au moins deux fois l'an, pour être examinés et vérifiés²⁹³. » Cette proposition fut considérée par beaucoup avec un dédain bien mérité, et la réponse des juges de paix, le 16 octobre 1764, est un sarcasme délicieux²⁹⁴. Ainsi que le fait observer M. Bradley, « ils furent tancés de la bonne manière sur tous les points »²⁹⁵.

Les Canadiens, fils du sol, avec un passé héroïque, étaient traités comme s'ils étaient indignes du droit commun. Ils exposent leurs griefs avec respect et dignité. « Nous avons vu avec peine », déclarent-ils, « que nombre de nos concitoyens avaient été emprisonnés, sans être entendus, et cela avec des frais considérables, ruineux à la fois pour débiteurs et pour créanciers ; nous avons vu toutes les affaires de famille, qui autrefois se réglaient à peu de frais, contrecarrées par ces individus qui désiraient en tirer profit, qui ne connaissent rien de notre langue et de nos coutumes, et auxquels on ne peut parler qu'en ayant des guinées à la main²⁹⁶. » Plus loin, on lit encore : « Quinze jurés, aidés d'avocats, nous ont déclarés

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 165.

²⁸⁸ BRADLEY, *Lord Dorchester*, p. 16.

²⁸⁹ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 159.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 155.

²⁹¹ *Canada and Its Provinces*, t. III, p. 6.

²⁹² SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, notes, p. 131.

²⁹³ *Ibid.*, p. 153.

²⁹⁴ *Can. Arch.*, 2e série, t. II, p. 251 et suiv.

²⁹⁵ *Lord Dorchester*, p. 15.

²⁹⁶ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 164.

incapables, à cause de notre religion, d'accepter toute charge quelconque dans notre pays, même d'exercer la profession de médecin ou de pharmacien ²⁹⁷. » Les lords commissaires reconnaissent le bien-fondé de ces griefs quand ils disent que les pauvres Canadiens sont forcés de confier leurs intérêts devant les tribunaux « à des hommes qui ignoraient leur langue et leurs coutumes, et qui à la plus grande ignorance ajoutaient la plus grande rapacité » ²⁹⁸.

Même le Suisse Haldimand, qui n'a pas toujours été tendre envers les fils de la France, s'indigne, en 1767, de l'attitude des colons britanniques. « Quel malheur », dit-il, « que nous n'ayons pas tiré parti des bonnes dispositions des Canadiens, et que les lois permettent que l'orgueil et la haine de quelques individus aient pu corrompre tout un peuple qui était si bien disposé ²⁹⁹. » M. Victor Coffin, qui ne voit pas dans la situation de Québec de griefs sérieux ³⁰⁰, devrait lire le *Rapport des lords Commissaires* dont nous avons déjà parlé. « Il n'y a pas à s'étonner que les établissements, tellement en désaccord avec les droits civils des Canadiens, et si oppresseurs dans leur fonctionnement, puissent avoir inspiré si fortement pareil dégoût, qui fut pourtant si respectueusement exprimé dans leur humble adresse à Sa Majesté ; plus particulièrement lorsque, dans une déclaration d'un Grand Jury formé à une session trimestrielle, ils constatèrent que leur religion était déclarée illégale ; que non seulement ils étaient eux-mêmes frappés d'interdiction, comme incapables d'occuper les charges ordinaires de la société, mais qu'ils étaient aussi assujettis à toutes les peines et amendes infligées aux papistes du royaume refusant de se conformer aux rites établis ; et que le dit Grand Jury réclamait le droit d'être le seul corps représentant de la colonie pouvant être consulté sur toutes les mesures du gouvernement ³⁰¹. »

Hommes sincères de « caractère et d'éducation d'un ordre élevé », furent ceux qui ont écrit la plupart des documents canadiens. Leur supériorité consistait en ceci que, politiquement, ils l'emportaient sur les colons britanniques qui étaient à peine de vrais Anglais. Les Canadiens suppliaient que tous les sujets de la province, sans distinction de religion, pussent être admis à toute charge, la seule règle de sélection étant celle de capacité et de mérite personnel ³⁰². Ils faisaient appel à l'amour de la liberté de leur roi. « Qu'il plaise à Votre Majesté de répandre vos faveurs ! Conservez le glorieux titre de souverain d'un peuple libre... Accordez-nous, comme à vos autres sujets, les droits et les privilèges des citoyens d'Angleterre ³⁰³. »

Quand le Quebec Act fut discuté à Londres, le rideau qui cachait la situation du Canada aux membres du Parlement fut déchiré. Ils apprirent alors comment on avait traité sans pitié

²⁹⁷ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 165.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 266.

²⁹⁹ *Can. Arch.*, série B, t. VI, *Haldimand to Colonel Robertson*, le 29 novembre 1767, p. 199.

³⁰⁰ *The Province of Quebec*, p. 355.

³⁰¹ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 266.

³⁰² *Ibid.*, p. 189.

³⁰³ *Ibid.*, p. 356.

un peuple soumis ³⁰⁴, tranquille et montrant la plus complète loyauté envers la Couronne ³⁰⁵, que 150 000 sujets britanniques s'étaient vus privés de l'autonomie administrative et exclus des positions d'honneur et de profit ³⁰⁶ ; que leur noblesse avait perdu toutes ses prérogatives ; que tous étaient privés de leurs lois ; qu'aucun avocat canadien n'était autorisé à plaider dans les cours de justice ³⁰⁷ ; que, parmi les juges de paix, il n'y avait pas un seul Canadien ³⁰⁸ ; que, parmi les juges de paix anglais, qui avaient agi d'une manière tyrannique, pas un seul n'avait été révoqué ³⁰⁹ ; que les frais de justice avaient été excessifs ³¹⁰ ; que ces sujets britanniques étaient un peuple respectueux des lois ; que pas une seule cause criminelle n'était venue devant un jury ³¹¹ ; que, même peu de cas de contraventions avaient été déférés aux tribunaux. La population avait donc été soumise, sans raison, à des méthodes confuses de droit et de gouvernement. Cela était devenu insupportable, et demandait une réforme.

Le gouvernement avait à lutter contre les difficultés venant de ce que la jurisprudence française avait été abrogée à la légère, et aussi de ce que la loi anglaise était appliquée par des hommes d'une scandaleuse incompétence. Murray ouvrit des tribunaux ordinaires où la langue française pouvait être employée, et qu'il défendit avec une singulière ardeur ³¹². Les autres tribunaux étaient généralement chaotiques, véritables Babels judiciaires imposant les lois des conquérants. Les causes étaient entendues en anglais, et, nous le redisons, avec des frais énormes pour les pauvres victimes. Il y avait bien des traducteurs, mais le juge en chef Hey ne répond pas de leur compétence ³¹³. Il affirme que, malgré la bonne volonté des juges, la loi anglaise ne fonctionnait pas. Carleton et les meilleurs jurisconsultes savaient bien que la situation n'était plus tenable. Londres, qui n'était pas sans inquiétude au sujet de ses colonies américaines, où régnait une grande agitation politique, vit bien qu'il fallait, sans retard, opérer une réforme. Lord North en soumit le projet au Parlement, le 26 mai 1774.

La petite coterie anglo-canadienne avait à Londres des associés de commerce qui, avec l'art consommé que les Anglais apportent à la défense de leurs intérêts, égarèrent l'opinion publique afin de mieux arriver à leurs fins. Ils firent appel à une certaine sensibilité patriotique, toujours facile à émouvoir, dans le sens de l'anti-catholicisme et des préoccupations économiques. Ils avaient gagné à leur cause des membres du Parlement, recrutés parmi les néo-républicains, presque tous anti-papistes, et aux yeux desquels les rois étaient soupçonnés d'avoir des desseins despotiques, La question qui se posait et s'imposait au Parlement était celle-ci : Devait-on soumettre les 150 000 Canadiens à la loi anglaise, pour le plus grand avantage d'une petite minorité britannique, allant de 1 000 à 2 000 personnes) ?

³⁰⁴ CAVENDISH, p. 137.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 160.

³⁰⁶ *Ibid.*, pp. 113, 119, 160.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 118.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 109.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 128.

³¹⁰ CAVENDISH, p. 102.

³¹¹ CAVENDISH, p. 107.

³¹² SHORTT et DAUGHTY, p. 150.

³¹³ CAVENDISH, p. 161.

Le Bill proposait de restituer à la masse du peuple ses propres lois, concurremment avec le code criminel de l'Angleterre. Bien peu des membres avaient des notions claires de la situation canadienne. John Dunning, plus tard lord Ashburton, montra son ignorance de la valeur du Canada, en disant que la meilleure chose à faire serait de le restituer à ses anciens maîtres. Cela peut aller de pair avec les fameux « arpents de neige » de Voltaire ³¹⁴.

L'opposition soutenait que le projet de loi était injuste, et que bon nombre d'Anglais - il n'y en avait pas plus de 360 - étaient allés au Canada ³¹⁵, s'attendant de jouir de la loi anglaise promise par la proclamation royale. Le procureur général soutenait que cette proclamation était une déclaration ³¹⁶ d'intentions et ne devait pas être interprétée comme un texte de loi. Nous avons déjà fait ressortir les prétentions de ce petit groupe, ces contempteurs des droits canadiens, qui voulaient un parlement dont ils auraient été exclusivement les membres et les votants. Les Canadiens seraient devenus virtuellement des proscrits. Le projet de loi visait à anéantir de tels desseins. Il y eut alors toute une litanie de protestations anglaises contre ce projet, protestations qui se poursuivirent pendant neuf jours. Tout en parlant hypocritement de liberté, ces Anglais voulaient traiter les peuples conquis, ainsi que l'avaient fait les Romains, les Russes, les Prussiens, et plus tard Napoléon, quand le gouvernement prit courageusement une attitude légale, juste et moderne. Ces orateurs, s'écartant souvent de la question en litige, épuisèrent le répertoire anglais d'interprétations fantastiques ; ils appelaient le projet « l'esclavage anglais », et tançaient « le gouvernement despotique qui allait faire des sujets anglais les esclaves des Canadiens » ³¹⁷. O les clichés déraisonnables de ces politiciens !

Un exemple frappant de cet antagonisme nous est offert par le célèbre Edmund Burke, qui, à diverses reprises, s'opposa au bill. Il disait notamment qu'il faisait « si peu de cas du droit de conquête, comparé au droit de la nature humaine, que le premier n'avait guère d'importance à ses yeux » ³¹⁸. Après cela, on pouvait attendre, semble-t-il, qu'il invoquât la justice pour les Canadiens. Mais non. Quelqu'un avait dit qu'un Anglais pouvait battre deux Français. « J'ignore », dit-il, « s'il en est ainsi ; mais ce que je sais, c'est qu'en pareil cas un Anglais devrait avoir plus de valeur que vingt Français, si vous l'estimez comme un homme libre et considérez les Français comme des esclaves ³¹⁹. » Cet orateur envisage les Canadiens, doux, rangés et loyaux, comme des « esclaves », et il regarde comme des « hommes libres » ceux qui formaient la petite clique des négociants ignorants, turbulents et débridés du Canada.

Le projet de laisser le clergé catholique continuer à percevoir ses dîmes, - seulement sur les catholiques, - ainsi que cela s'était toujours fait dans le passé, fut aussi attaqué avec une

³¹⁴ CAVENDISH, p. 16.

³¹⁵ *Ibid.*, pp. 38, 43, 45.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 33.

³¹⁷ CAVENDISH, pp. 42, 62, 79, 88, 186, 190, 192, 213, 214, 290.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 223.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 88.

singulière violence. Aux yeux de l'opposition, « c'était là établir le papisme »³²⁰, tandis que l'intention véritable était seulement de conserver de vieux droits historiques. La plupart s'opposèrent à la restauration des lois françaises, parce qu'ils ne voyaient pas qu'en matière civile il pût y avoir, avec ces lois, place pour le jury³²¹. Les Canadiens n'en voulaient pas. Les nobles ne désiraient pas soumettre leurs différends à des inférieurs³²², et les gens du peuple aimaient mieux voir leurs biens sauvegardés par des juges compétente que par des coiffeurs et des cordonniers³²³. Les mêmes critiques acerbes furent émises relativement à *l'habeas corpus*, et à ce propos, on émit l'opinion que par ce *bill* le roi pourrait avoir recours aux lettres de cachet et, par là, priver ses sujets de leur liberté. Ils exagéraient à plaisir des maux possibles ou plutôt imaginaires, car pas un seul ne s'est jamais produit.

L'opposition semblait décidée à dénaturer le vrai caractère de la question, mais les plus habiles défenseurs des meilleures traditions du droit anglais montrèrent que le fond du débat n'était pas anglais, mais canadien. « Je considère les Canadiens », dit le procureur général Thurlow, qui devint dans la suite lord Thurlow, « comme étant les premiers qui aient droit à notre protection, car ce sont les plus anciens sujets ; après eux viennent les colons anglais, et en dernier lieu les négociants anglais³²⁴. » Charles Fox exprime le même sentiment. « Je dois dire que les Canadiens sont les premiers qui doivent être considérés ; je soutiens que leur bonheur et leurs libertés sont les objets que nous devons avoir en vue, et que tel est le principe fondamental de ce projet de loi³²⁵. » - « Je crois », dit le solliciteur général Wedderburne, « qu'il nous faut avoir les plus grands égards, dans les règlements que nous faisons, pour les sentiments des Canadiens, et que cela doit être notre étoile polaire pour la rédaction de toutes les parties de cette loi³²⁶. » Lord Cavendish, voyant l'esprit déraisonnable de l'opposition, émit l'opinion que dans le règlement de la question « on ne devait pas froisser les sentiments des habitants du pays. Il est révoltant de penser que cent mille êtres humains sont transférés comme des cerfs dans un parc »³²⁷.

Edward Thurlow alla au Cœur même de la question. À ceux qui voulaient faire table rase des lois françaises existant lors de la Cession, il dit : « J'aimerais que ces messieurs renontassent à la proclamation de 1763, et alors je leur demanderais de me citer un seul texte en vertu duquel les Canadiens pourraient découvrir, ou les jurisconsultes anglais soutenir, que les lois du Canada doivent être absolument révoquées, et qu'une autre forme de justice, ainsi qu'une constitution nouvelle, doivent être introduites par cet instrument³²⁸. » Faisant une interprétation remarquable de la question, dans son sens le plus large et le plus général, il continue : « Comme je comprends la chose, il s'agit d'un changement de souveraineté. Vous

³²⁰ *Ibid.*, pp. 41, 79, 209, 223, 237, 251.

³²¹ *Ibid.*, pp. 152, 173, 192, 207, 210, 256, 267, 270, 274, 277, 278, 280.

³²² CAVENDISH, p. 151.

³²³ *Ibid.*, p. 284.

³²⁴ *Ibid.*, p. 266.

³²⁵ *Ibid.*, p. 246.

³²⁶ *Ibid.*, p. 274.

³²⁷ *Ibid.*, p. 44.

³²⁸ CAVENDISH, p. 31.

obtenez un peuple nouveau, mais il n'en résulte nullement que la conquête nous donne droit à leurs propriétés et à leurs biens mobiliers. Cela serait l'esclavage et la misère extrême. Pour que le changement de souveraineté soit profitable ou sûr, voici ce qu'il faudrait faire. Vous devriez modifier les lois qui se rapportent à la souveraineté française, et les remplacer par des lois en harmonie avec le nouveau souverain ; mais en ce qui concerne toutes les autres lois, ainsi qu'aux coutumes et institutions quelconques, n'affectant pas les « statuts » du sujet et du souverain, l'humanité, la justice et la sagesse nous conseillent aussi de les laisser au peuple exactement comme elles étaient ³²⁹. »

D'après cette opinion, les catholiques avaient droit à tous les privilèges d'avant la conquête. Ici, de nouveau, le procureur général se montra inébranlable et son éloquence insista pour la justice. « Les dîmes », déclare-t-il, « avec d'autres redevances et biens de l'Église, ont été conservées par la capitulation et confirmées par le traité de paix, et en matière de droit elles leur appartiennent ³³⁰. » Tout en parlant ainsi, il eut bien soin de déclarer que l'introduction partielle des lois françaises ne s'appliquait qu'aux différentes parties du pays occupées par des colons français, par ceux-là seulement ³³¹. Avec cet esprit pénétrant qui le caractérisait, il voyait fort bien - ce que peu d'hommes avaient remarqué - que les lois françaises avaient été modifiées par le développement d'une nouvelle ethnologie et d'un nouveau milieu. Ainsi qu'il le fait justement observer, un « bon nombre des lois apportées dans le pays semblent être fort différentes de celles établies là-bas par les rois de France » ³³². Cela est de la dernière évidence.

Ambler, conseiller du roi, discutant la loi anglaise, demande s'il serait « de bonne politique d'imposer cette loi à cent mille sujets, contrairement à leurs inclinations » ³³³, afin de donner satisfaction à la petite oligarchie de conquête, et faisant par là même des Canadiens des exilés dans leur propre pays. Le procureur général affirme avec force que pareille action serait l'acte de tyrannie le plus flagrant et le plus absurde qu'une nation conquérante eût jamais commis dans un pays conquis » ³³⁴. Les membres de l'opposition n'auraient pu « infliger à aucun pays rien de plus malheureux qu'un système compliqué de lois dont les Canadiens ne pouvaient comprendre ni les termes ni le sens » ³³⁵. « Ce serait faire acte de la pire tyrannie et oppression que l'on eût pu jamais imaginer ³³⁶. » Le solliciteur général prit la même attitude : « Je prétends qu'il aurait été souverainement injuste de retomber dans la barbarie du passé, et c'est cela que nous eussions fait si nous étions venus dire brutalement aux Canadiens que les lois du Canada devaient complètement

³²⁹ *Ibid.*, p. 30.

³³⁰ *Ibid.*, p. 68.

³³¹ CAVENDISH, p. 25.

³³² *Ibid.*, p. 27.

³³³ *Ibid.*, p. 280.

³³⁴ *Ibid.*, p. 29.

³³⁵ *Ibid.*, p. 32.

³³⁶ *Ibid.*, p. 83.

disparaître ³³⁷. » Cette attitude était aussi celle de lord Clare ³³⁸ et de l'opinion la plus éclairée du Parlement. Le bill fut adopté par 56 voix contre 20 ³³⁹.

La plupart des publicistes anglais sont bien convaincus que cet *acte* conserva le Canada à la couronne britannique. Dean Walton considère que cette mesure évita de « jeter les Canadiens dans les bras des révolutionnaires américains » ³⁴⁰. M. Duncan Mc Arthur avance que cette loi montre « un changement radical dans l'attitude du gouvernement britannique à l'égard du Canada. La proclamation de 1763 avait été l'expression d'une politique ayant pour objet l'anglicisation de la Nouvelle-France » ³⁴¹. Maintenant, « le Canada resterait britannique en devenant français ». Pour le docteur Riddell, « la politique permettant aux Canadiens français de conserver leurs anciens privilèges, ainsi que leurs anciennes lois et coutumes, n'était pas seulement ce que l'humanité et la bienveillance recommandaient, mais était aussi en harmonie avec la ligne de conduite la plus sage » ³⁴². Le roi donna sa « sanction au bill, en faisant observer, avec raison, qu'il était fondé sur les principes les plus évidents de justice et d'humanité » ³⁴³.

En admettant que l'Angleterre se préparât par là même à la défense de ses colonies, elle ne s'écartait pas moins des méthodes si cruelles de conquête qui dominaient encore en Russie, en Prusse et autres États européens. Il y avait là quelques-unes de ces affirmations des *droits de l'homme* qui, par différentes voies, soulevèrent les colonies américaines et rendirent possible la Révolution française. *L'acte de Québec* donna au peuple la plus grande satisfaction ³⁴⁴, mais causa une vive agitation au sein de la petite minorité anglaise. À Montréal, les Anglais allèrent même jusqu'à essayer de brûler la ville ³⁴⁵. Dans tous les différends entre les Canadiens et les colons, une petite caste dominante a toujours demandé et, quand ce fut possible, pratiqué des méthodes de violence.

Les Canadiens étaient loyaux. Ils pouvaient avec vérité écrire à leur roi : « Durant plus de six mois, nous avons eu des officiers canadiens dans le Haut-Canada, et nombre de volontaires ont aidé à repousser les ennemis de la nation ³⁴⁶, » à réprimer le soulèvement des Indiens. Pendant la guerre de l'Indépendance américaine, alors que le plus grand nombre des Anglais de Québec prenaient parti pour le congrès de Philadelphie ³⁴⁷, la plupart des Canadiens se montraient activement loyaux. À ce sujet, on peut s'en rapporter aux déclarations d'officiers allemands, alors rangés aux côtés des Anglais dans la lutte, et qui, en

³³⁷ *Ibid.*, p. 52.

³³⁸ *Ibid.*, p. 213.

³³⁹ *Ibid.*, p. 296.

³⁴⁰ *Canada and Its Provinces*, t. III, p. 6.

³⁴¹ *Ibid.*, t. III, p. 44.

³⁴² *The Rise of Ecclesiastical Control in Quebec*, p. 155.

³⁴³ CAVENDISH, p. IV.

³⁴⁴ P. BENDER. *Old and New Canada*, p. 63.

³⁴⁵ BOURINOT, *Canada under British Rule*, p. 48.

³⁴⁶ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 161.

³⁴⁷ GARNEAU, t. II, p. 438.

faisant fréquemment allusion aux Canadiens³⁴⁸ parmi eux, montrent qu'ils avaient une part effective dans le conflit. Le clergé exhorta le peuple à soutenir le roi, et les prêtres, à une seule exception près, refusèrent l'absolution à quiconque avait aidé les envahisseurs. On leur refusait même l'inhumation en terre sainte³⁴⁹. La nouvelle loyauté nationale était considérée comme un devoir religieux. Le grand-père de M. de Gaspé écrivait à son fils : « Sers ton souverain anglais avec autant de zèle, de dévouement et de loyauté que j'ai servi le roi de France, et reçois ma bénédiction³⁵⁰. »

Aux quelques Anglo-Canadiens qui ont cherché à jeter des doutes sur la fidélité des fils du sol, nous pouvons opposer les paroles de Laurier : « Ce qui autrefois aurait pu paraître incroyable, c'est que l'autorité britannique sur ce continent a été sauvée par ceux-là mêmes qui avaient été vaincus dans les plaines d'Abraham³⁵¹. » M. William H. Moore affirme avec énergie la même vérité : « Des quatorze colonies que la Grande-Bretagne avait en Amérique, au commencement du dernier quart du dix-huitième siècle, treize étaient habitées par des Anglais et des protestants ; une seule était catholique et de langue française, et celle-là seule fut fidèle³⁵². » Le Canada est aujourd'hui britannique parce que les Canadiens refusèrent d'avoir une autre allégeance³⁵³. M. Arthur Hawkes donne une autre forme à cette vérité : « Les Canadiens refusèrent la nouvelle allégeance qu'on leur offrait, et c'est pour cela que le Canada est aujourd'hui britannique et non républicain³⁵⁴. » Ce sont les Canadiens « qui sauvèrent le Canada pour l'Angleterre ». L'acte de 1791 fut pour eux le commencement d'un gouvernement autonome, mais les territoires qu'ils avaient ouverts à la civilisation par leur héroïsme furent divisés. Les Anglais eurent le Haut-Canada, et les terres qui moralement appartenaient aux premiers colons furent concédées aux colons venus d'Angleterre. Malgré tout, les Canadiens montrèrent leur bonne volonté dans les temps les plus critiques. Quand le président des États-Unis, le 12 août 1807, prit une attitude hostile, un appel fut fait à la milice et les Canadiens y répondirent comme un seul homme³⁵⁵. Même quand Craig les traitait si cruellement, dix d'entre eux servaient comme officiers dans l'armée britannique³⁵⁶. Dès qu'il fut connu, en 1812, que la guerre avec les États-Unis était déclarée, la bourgeoisie, les voyageurs et les autres Canadiens prirent les armes, encouragés par la conduite, si pleine de tact et de douceur, de sir George Prevost³⁵⁷. Le capitaine Robert, quand il s'empara de Machilimakinac, avait sous ses ordres 180 Canadiens et voyageurs conduits par Toussaint Pothier³⁵⁸. Le lieutenant Rolette saisit la goélette *Cayahoga* avec les approvisionnements et

³⁴⁸ STONES et HUND. *Letters of Brunswick and Hessian Officers during the American Revolution*, pp. 30, 55, 79, 93, 57, 122.

³⁴⁹ DE GASPÉ, *les Anciens Canadiens*, p. 243.

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 176.

³⁵¹ *Discours*, p. 438.

³⁵² *The Clash*, p. 255.

³⁵³ *The Clash*, p. 278.

³⁵⁴ *The Birthright*, p. 7.

³⁵⁵ PERRAULT, t. II, p. 117.

³⁵⁶ J.-E. ROY, *Société royale*, 3e série, t. V, p. 113.

³⁵⁷ LA TERRIÈRE, *A Political and Historical Account of Canada*, p. 36.

³⁵⁸ CHRISTIE, t. II, p. 20 ; lady EDGAR, *General Brock*, p. 27.

les bagages du général Hull ³⁵⁹, et dans Québec les Canadiens ne le cédèrent à personne sous le rapport du patriotisme et du service militaire ³⁶⁰. La démonstration de leur vaillance fut faite à la bataille de Châteauguay, - l'un des plus fameux exploits de la guerre, - alors que 300 d'entre eux mirent en déroute une force de 3 000 Américains.

³⁵⁹ Lady EDGAR, *General Brock*, p. 27.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 243.

L'évolution du Canada français

Chapitre V

Le soulèvement de 1837

[Retour à la table des matières](#)

L'esprit de concorde entre les deux peuples, durant la Révolution française, ne plaisait pas à la bande coloniale anglaise. La *Gazette de Québec*, fondée en 1764, et la *Gazette de Montréal*, en 1778, étaient des journaux trop pondérés pour les violents. En 1805, ils fondèrent le *Mercury de Québec*, qui commença à exciter les animosités réciproques³⁶¹. Ce journal, qui d'ailleurs n'avait pas l'appui des Anglais modérés, se fit immédiatement remarquer par des articles exaspérants. Non content d'injurier la France, ce qui était assez excusable pendant les campagnes napoléoniennes, il relançait les Canadiens à jet continu et de la façon la plus blessante. En mai 1808, il proposait avec dédain une école élémentaire, où les membres de l'Assemblée pourraient apprendre à lire et à écrire³⁶². Ce qu'il y avait d'injuste et d'inconséquent dans cette boutade, c'est que leurs nationaux du Parlement de Toronto auraient eu besoin d'une telle école seize ans plus tard, si nous en croyons E.-A. Talbot³⁶³, et trente ans après, selon Mrs Jameson. Le fait est que les deux législatures étaient représentées par des hommes d'une éducation inférieure. Les plaisanteries dont nous parlons, aussi lourdes qu'injustes, faisaient souvent long feu, mais elles laissaient les cœurs ulcérés.

³⁶¹ J.-E. ROY, *Société royale*, 3e série, t. V, p. 99.

³⁶² Le lieutenant-colonel C. RUISKSHANX, *Société royale*, 30 série, t. III, p. 67.

³⁶³ T. II, p. 118.

Le Canadien, fondé pour répondre à ces attaques, donna dès son début des assurances de loyalisme et témoigna hautement de son admiration pour les institutions britanniques ³⁶⁴. Mais en même temps, ses rédacteurs, de la race des Pascal et des Voltaire, défendaient leurs compatriotes avec un esprit mordant, dont la satire était cinglante. Quelques-uns de leurs articles, ceux par exemple qui avaient comme rubrique : *Mercuriales contre le Mercure* ³⁶⁵ sont impayables de verve lancinante, œuvre de maîtres polémistes, prompts à la riposte. La Clique, de l'autre camp, incapable de soutenir le choc de coups si bien portés, pressa le gouverneur Craig d'arrêter une agitation qu'elle avait créée. Les critiques que l'on faisait de ses erreurs et de ses abus étaient ici, comme les actions semblables des réformateurs anglais de Toronto, interprétées comme des actes de déloyauté et d'injures à la Couronne. Le gouverneur fit emprisonner six députés, mais, ne pouvant produire aucune preuve contre eux, fut forcé de les relâcher.

Les Canadiens vécurent alors sous une vraie terreur, qui causa un commencement d'émigration aux États-Unis. Le Suisse Haldimand fit arrêter La Terrière, le tint en prison pendant trois ou quatre ans sans lui permettre de se justifier devant des juges ³⁶⁶. Sous Craig, sans parler du traitement de ceux qui avaient des attaches avec *le Canadien*, Pierre Bédard fut incarcéré sous l'inculpation de « menées séditeuses ». Il avait critiqué le gouverneur et ses partisans, mais sans dépasser les bornes de la modération, ni assurément celles de la vérité. *Le Canadien* ne contenait pas un seul alinéa déloyal, et dans l'ensemble, était infiniment supérieur au *Mercury*. Il représentait honnêtement et fermement la situation dans le Canada français, vue au travers du prisme constitutionnel britannique. Le gouverneur tint Bédard en prison pendant près d'un an, lui refusant tout recours à l'action judiciaire et, finalement, il le fit expulser presque de force.

Ce représentant du roi d'Angleterre était absolument disqualifié pour sa tâche, si l'on en juge par une de ses longues dépêches à lord Liverpool représentant les Canadiens d'une façon ignorante, haineuse, et qui contraste avec tous les rapports des voyageurs britanniques au Canada ³⁶⁷. Son esprit, d'un calibre assez ordinaire, avait été rempli de préventions par son secrétaire, Herman W. Ryland, dont la correspondance est celle d'un maniaque religieux.

Un simple fait permet de saisir l'attitude de ces deux hommes. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'évêque Mountain, à la tête de quelques Anglicans, portait le nom de *Lord Bishop of Quebec*, et l'évêque Plessis, à la tête d'un immense diocèse contenant même la Louisiane et la Nouvelle-Écosse, était appelé par eux « M. Plessis », « le révérend J. O. Plessis » ou simplement « Plessis ». Dans un mandement à ses fidèles, il avait commis le crime de s'intituler « évêque de Québec » ³⁶⁸. Ryland demande quelle punition il faudrait infliger pour cet acte. L'évêque anglican lui écrit : « Je ne vois pas pourquoi une ordonnance ne serait pas immédiatement transmise par l'Office colonial, défendant à tout prélat de l'Église de Rome de

³⁶⁴ Abbé C. Roy, *Nos Origines littéraires*, p. 326 ; LARREAU, *Mélanges*, pp. 25-30.

³⁶⁵ Pierre DE SALES LA TERRIÈRE aîné, *Mémoires de ses traverses*, pp. 118, 121.

³⁶⁶ DIONNE, *Pierre Bédard et ses fils*, p. 114.

³⁶⁷ CHRISTIE, t. V, p. 391.

³⁶⁸ *Ibid.*, t. VI, p. 199.

prendre le titre d'évêque de Québec, et d'autre part établissant qu'aucun ecclésiastique ne pourra être reconnu comme surintendant de l'Église de Rome ³⁶⁹. » Ce dernier titre avait été admis par le gouvernement anglais ³⁷⁰. Un peu plus tard, Ryland subit le comble de l'humiliation en apprenant que lord Bathurst appelait le vénérable J. O. Plessis « l'évêque catholique de Québec » ³⁷¹ : et même lui accordait une indemnité d'évêque. Ceci n'est qu'un exemple des ennuis créés par le proconsul Craig et par son âme damnée.

Le gouverneur Craig laissa derrière lui des souvenirs douloureux pour les Canadiens. Mais il fut populaire parmi l'oligarchie militante. On dit que, vers la fin de sa vie et de son administration, il comprit qu'il avait été trompé ³⁷². Quant aux politiques canadiens, ils étaient parlementaires au sens le plus strict du mot. Ils se défendaient en citant Blackstone, Locke, et autres autorités britanniques, relativement aux droits du parlement, mais tout cela n'avait aucune importance pour le dictateur et ses séides. Ces Canadiens, à qui on avait accordé une constitution dont il a été dit qu'elle était « l'image et la transcription littérale de la constitution britannique » ³⁷³, avaient été soumis en fait à un régime de pur arbitraire, pesant sur tous les organes de leur vie publique - et cela de la façon la plus oppressive. Ryland exerça une influence néfaste. « L'objectif qui le dominait », dit Christie, « était d'angliciser les Canadiens de force, ou par des moyens haïssables, eux qui ne voulaient pas être anglicisés en aucune façon, et surtout n'entendaient pas l'être par la violence ³⁷⁴. » Toute une classe maintenait son ascendant sur le gouvernement pour en obtenir les faveurs ³⁷⁵.

Certains gouverneurs montraient un arbitraire absolu et violent. Le duc de Richmond rudoya les membres de l'Assemblée « comme s'ils eussent été des serfs » ³⁷⁶. « Il y en a », dit Christie, « qui se considéraient comme au-dessus du Souverain ³⁷⁷. Dans la province française, ainsi que dans l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, des lieutenants gouverneurs outrepassèrent leurs droits comme un souverain anglais n'eût jamais osé le faire ³⁷⁸ ». Le Conseil exécutif et le Conseil législatif n'étaient que des instruments entre leurs mains et se complétaient réciproquement à leur usage. Ces deux groupes d'hommes dispensaient toutes les faveurs à la minorité britannique qui, selon le professeur Walton, « avait toujours gouverné le Canada » ³⁷⁹. « La majorité », dit Durham, « était toujours composée des membres du parti ayant en mains le pouvoir exécutif ; les greffiers de chaque conseil appartenaient aussi à l'autre. Le Conseil législatif n'était, en réalité, qu'un instrument de veto aux mains des fonctionnaires publics sur tous les actes de l'Assemblée, Chambre des députés,

³⁶⁹ *Ibid.*, t. VI, p. 83.

³⁷⁰ *Ibid.*, t. VI, p. 82, 127.

³⁷¹ *Ibid.*, t. VI, p. 312.

³⁷² DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 347.

³⁷³ BRADSHAW, p. 33.

³⁷⁴ CHRISTIE, t. VI, p. 5.

³⁷⁵ *Ibid.*, t. VI, p. x.

³⁷⁶ P.-B. TRACY, *the Tercentenary History of Canada*, p. 788.

³⁷⁷ T. III, p. 2.

³⁷⁸ J. W. LONGLEY, *Joseph Howe*, p. 17.

³⁷⁹ *Canada and Its Provinces*, t. III, p. 12.

dans laquelle il était toujours en minorité. Il se servait de ce *veto* sans scrupules ³⁸⁰. » Mettant en relief le côté scandaleux de l'administration au Canada, John Stuart Mill les attribue à la constitution irresponsable du Conseil législatif ³⁸¹, « ne représentant ni la population anglaise, ni la population française, non plus que la colonie ni la métropole » ³⁸², et « n'étant l'organe que des intérêts cupides d'une oligarchie de tripotage » ³⁸³.

En tenant compte des mentalités collectives, il faut se rappeler que la masse des colons anglais, à quelques nobles exceptions près, allait de pair avec les représentants du gouvernement, et se montrait généralement sous les traits d'écrits par Talbot et par Durham. Une phase de leur psychologie, c'est, dit le docteur Walton, « qu'ils considéraient les Canadiens comme un peuple conquis, dont la ténacité à garder ses coutumes nationales, ainsi que ses lois et sa langue, méritait la plus complète réprobation ». - « Par un effort quelque peu humoristique d'imagination, ils se considéraient, eux, et non pas les Canadiens, comme les vrais fils du sol ³⁸⁴. » D'après sir E. W. Watkins, « ils croyaient que les Canadiens devaient être gouvernés et non pas gouverner » ³⁸⁵. « Aux yeux du parti britannique, » - c'est maintenant le docteur Leacock qui parle, - « les Canadiens étaient toujours un peuple subjugué, dont le désir d'avoir son propre gouvernement ressemblait à quelque chose de déloyal ³⁸⁶. » Avec leur mentalité particulière, qui n'avait pas changé depuis l'acte de Québec, les Anglais en voulaient aux Canadiens de ne pas accepter cet ordre de choses.

Leurs écrivains ignoraient ce qu'il y a de grand et d'illustre dans l'histoire des Canadiens, leurs souvenirs héroïques cristallisés dans leur conscience comme une source inépuisable d'énergie potentielle et d'aspirations nationales. Ces fils d'Albion étaient loin alors de se rendre compte de la supériorité morale des fils du sol sur les masses hétérogènes des autres provinces. Il y a toujours chez eux le cliché de « l'ignorance » des Canadiens, cliché qui eut des répercussions redoutables sur l'esprit britannique. En réalité, cette ignorance était grande, comme celle de toutes les classes rurales du Canada, mais les collèges du Bas-Canada avaient répandu une éducation plus forte, et même plus philosophique, parmi les classes dirigeantes. Ils avaient produit des hommes marquants, tels que Joseph Bouchette, l'ami du duc de Kent, Canadien auquel nous devons nos principales connaissances géographiques d'alors. Ces colons anglais, en 1833, pouvaient-ils montrer un homme instruit tel que J. F. Perrault, qui alors produisit son *Histoire du Canada*, ou d'un éducateur tel que Meilleur, qui publia un manuel scientifique remarquable pour l'époque : *Leçons de Chymie ?* Avaient-ils à leur actif un homme comme G.-B. Faribault qui fit l'étonnement des bibliophiles de l'Europe par son *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada*, 1837, à l'heure de l'insurrection ? Dans l'ensemble, avaient-ils des écrivains comme D.-R. Viger, A.-N. Morin, F.-X. Garneau, George-E. Cartier, J.-E. Turcotte, et tant d'autres ?

³⁸⁰ *Report*, p. 58.

³⁸¹ *Westminster Review*, 1838, p. 517.

³⁸² *Ibid.*, 1939, p. 249.

³⁸³ *Ibid.*, 1838, p. 522.

³⁸⁴ *Canada and Its Provinces*, t. III, p. 9, 11.

³⁸⁵ E.-W. WATKINS, *Canada and the States*, p. 7.

³⁸⁶ BALDWIN, *la Fontaine and Hinks*, p. 17.

Pour se rendre compte des valeurs intellectuelles des deux peuples, comparez la forme et la substance juridique des Anglais dans les *Constitutional Documents* de MM. Shortt et Doughty, et celles des « remontrances » canadiennes ; ou encore comparez les conversations du procureur général Sewell et celles de Mgr Plessis³⁸⁷ ou le « Mémoire » du Sulpicien Roux et les réponses du secrétaire du duc de Richmond, relativement aux biens de la Société de Saint-Sulpice³⁸⁸. Qu'on lise enfin le *Mémoire du peuple canadien à lord Bathurst* sur ce que ces fils du sol endurent en 1814³⁸⁹, et l'on ne pourra résister à l'évidence de leur supériorité philosophique et littéraire. Ils avaient un fond de culture dont les autres manquaient. *L'Esprit des lois* de Montesquieu, avec son interprétation lumineuse de la constitution anglaise, était connu au Canada avant la Cession³⁹⁰. François-Joseph Gugnet, malgré l'ostracisme des avocats canadiens, avait la confiance de Murray et de Carleton. Il prit part à l'élaboration des *Extraits des Messieurs* (1773), et dans la suite (1775), écrivit le *Traité des anciennes lois, coutumes et usages de la colonie du Canada*. En 1771, il existait déjà une traduction française de la *Constitution of England*, de Delorme³⁹¹, et J.-F. Perrault avait mis à la portée de ses compatriotes le *Justice of Peace* de Robert Burn, ainsi que sa *Lex Parliamenlarta*. Bientôt Jacques Labrie publia les *Premiers rudiments de la Constitution britannique* de Brooke, et, cinq ans plus tard, Henri des Rivières-Beaubien faisait paraître son ouvrage sur *les Lois civiles du Canada*³⁹².

Pendant ce temps-là, les idées politiques, parmi l'élite, avaient remarquablement évolué et l'on était arrivé à un désenchantement complet au sujet de l'ancien absolutisme français. Les Panet, les Pierre Bédard et les Joseph-Louis Papineau, étudiant la constitution anglaise, et tant d'autres, furent pris d'un enthousiasme profond pour cette admirable création du génie anglais. Cet état d'esprit était d'une haute importance pour des hommes qu'attiraient les fonctions parlementaires : Tainé des Papineau, de Lotbinière, Jean-Thomas Taschereau, François Perrault, Étienne Parent, « tous hommes d'éducation » - d'après l'éducation secondaire d'alors - « et de caractère », dont les erreurs furent peut-être nombreuses, mais qui firent tout pour les réparer. Ils méritèrent le compliment, décerné plus tard à leurs descendants par lord Dufferin, qu'ils étaient « plus parlementaires que les Anglais eux-mêmes »³⁹³. Ce fut la résultante de leur éducation nationale et de leur éducation politique anglaise, qui contribua le plus à éveiller chez eux la résistance au régime néfaste qu'on les forçait de subir.

Les griefs dont ils se plaignaient, quoique plus graves encore, étaient semblables à ceux de la Nouvelle-Écosse et du Haut-Canada³⁹⁴. Durham, sur ce point si bien renseigné, dit

³⁸⁷ CHRISTIE, t. VI, p. 74.

³⁸⁸ CHRISTIE, t. VI, p. 370.

³⁸⁹ *Ibid.* p. 313.

³⁹⁰ FAUTEUX, p. 17.

³⁹¹ HOPKINS, *French Canada*, p. 328.

³⁹² DIONNE, *les Trois Comédies du statu quo*, p. 131.

³⁹³ STEWART, p. 422.

³⁹⁴ LINDSEY, pp. 21, 242 ; BUCKINGHAM and ROSS, p. 63 ; LANGLEY, p. 16.

« qu'il a trouvé dans toutes ces provinces une forme identique de gouvernement et des institutions généralement pareilles, parfois rattachées les unes aux autres - des intérêts, des sentiments et les coutumes semblables, une même situation ³⁹⁵... Une application honnête de la constitution alors en vigueur aurait donné une satisfaction complète ³⁹⁶. Il y avait un parallélisme - pour ne pas dire une identité presque absolue - entre les actes des partisans de l'oligarchie des provinces et les moyens peu scrupuleux employés par les gens en place, qui n'aurait pas pu être enduré plus longtemps par des hommes ayant une ombre de virilité. Seulement dans le Canada français, la *Clique* pouvait faire appel aux instincts brutaux des plus bas éléments anglais. Quand les Canadiens, découragés par l'injustice du Conseil législatif et du Conseil exécutif, demandèrent d'avoir un représentant à Londres, les Haut-Canadiens firent de même. Dans la province française, Christie perdit trois fois de suite son siège de représentant et Mackenzie se vit refuser à trois reprises le droit de prêter serment à Toronto ³⁹⁷. La situation étant désespérée, aussi longtemps que le Conseil législatif sera choisi par la Couronne, - en réalité par le gouverneur ou par sa clique, - les Canadiens demanderont un Conseil électif. Plus tard, le Haut-Canada exprime le même désir ³⁹⁸. La ressemblance saute aux yeux.

Il y avait une identité absolue d'organisation politique ; une Assemblée, un Conseil législatif, un Conseil exécutif et un même esprit politique. Les gouverneurs étaient réellement des automates temporaires voyant les choses par les yeux de la clique officielle. Dans les deux provinces, ces derniers parlaient en idéalistes, mais, dans la pratique, ils formaient une sorte de *Tammany* dont les exactions excitaient les mêmes courants de mécontentement, et pour les mêmes raisons une irritation profonde. Les invectives de Mackenzie étaient-elles moins violentes que les tirades enflammées de Papineau ? N'étaient-elles pas les cris poignants d'une même détresse ? Quand les réformateurs, sous l'égide de Mackenzie, voulurent adopter des moyens extrêmes, ils furent abandonnés par les Baldwin et les Ryerson. Quand, chez les Canadiens, Papineau devint dangereux, Bédard, Quesnel, Cuvilier et d'autres de ses lieutenants les plus en vue, ne lui restèrent pas fidèles. Si la milice du Haut-Canada fut loyale, celle de Québec ne le fut pas moins. L'Église anglicane était unanime contre les réformateurs et, dans le Bas-Canada, l'Église catholique, soutenue par une majorité écrasante, condamnait les révolutionnaires. « Les Quatre-vingt-douze résolutions » de Papineau, les « Douze résolutions » de Howe, les « Onze résolutions » rédigées par Baldwin portées à « Trente et une » par Mackenzie, comme son réquisitoire adressé à sir John Colborne et ses cent chefs d'accusation contre l'administration, révélaient le même pessimisme politique et un état impossible à maintenir ³⁹⁹. La question de race n'y était pour rien ; le parasitisme politique était à la base de tout.

On a essayé de mettre en cause les Canadiens comme des êtres turbulents et déraisonnables ; mais avaient-ils tort de porter des accusations contre le receveur général

³⁹⁵ *Report*, p. 2.

³⁹⁶ CHRISTIE, t. VI, p. 74.

³⁹⁷ LINDSEY, p. 242.

³⁹⁸ Edgar, *Ten Years in Upper Canada*, p. 22. G. SMITH, p. 181.

³⁹⁹ DURHAM, p. 107.

Caldwell, coupable du détournement d'un million de dollars, longtemps protégé par lord Dalhousie et le Conseil exécutif ⁴⁰⁰ ? ou quand ils protestaient qu'une partie des biens des jésuites avaient été versés dans un fonds de reptiles, pour alimenter la police secrète ⁴⁰¹ ? N'étaient-ils pas justifiés dans leur offensive contre le Conseil exécutif, dont huit membres sur neuf faisaient partie de l'administration ⁴⁰² ou contre le Conseil législatif dont douze des membres sur vingt-trois détenaient leurs charges de la Couronne et dont quinze étaient nés dans la Grande-Bretagne ⁴⁰³ ? Étaient-ils si absurdes de s'opposer à ce que des traitements fussent payés à un lieutenant-gouverneur et à un auditeur de patentes, quand ils ne se trouvaient pas dans la province où ils auraient dû être pour exercer leurs fonctions ? ou à ce que l'on payât des pensions aux défunts ⁴⁰⁴ ? Étaient-ils plus blâmables que les Anglais de la ville de Québec faisant entendre des protestations parce que le traitement du principal de la *Royal Grammar School*, ainsi que le loyer de l'école, étaient toujours payés, bien que l'institution eût été fermée depuis six ou sept ans ⁴⁰⁵ ? Était-ce un sentiment de sagesse nationale, ou une passion de parti, qui les portait à attaquer le cumul par un seul homme des charges d'aide de camp du gouverneur, de grand voyer, de conseiller exécutif, de membre de la Cour d'appel et de commissaire des biens des jésuites ⁴⁰⁶ ?

Étaient-ils si obtus quand ils se plaignaient que leur grand fleuve, le Saint-Laurent, ne fût ouvert qu'aux Anglais et qu'on les empêchât d'acheter à leur frontière certains articles, notamment le thé des Etats-Unis ⁴⁰⁷ ? Avaient-ils raison de se plaindre que l'Angleterre ne retirât pas moins de 50 000 dollars par année du service des postes de la colonie ⁴⁰⁸ ? Ne devaient-ils pas être ulcérés du fait que les membres les plus éminents de l'Assemblée fussent systématiquement écartés des deux conseils ? N'était-il pas irritant pour eux de voir que ces organisations, composées de fonctionnaires publics, souvent individus tarés, pussent mettre obstacle à toute la législation canadienne, et que le gouvernement autonome de ces sujets britanniques de langue française ne fût qu'une contrefaçon et un simulacre ? Il était non moins navrant pour eux de voir ces étrangers, bien que formant à peine un quart de la population, détenir 62 fonctions importantes contre eux 80. Les cours des commissaires secondaires comprenaient 189 Anglais et seulement 151 Canadiens. Parmi les fonctionnaires, les fils d'Albion recevaient 290 000 dollars et les Canadiens 68 000 dollars ; les juges britanniques 140 000 dollars et les Canadiens 40 000 dollars ⁴⁰⁹. D'après Durham, ces derniers étaient exclus des privilèges dépendant de l'administration, et étaient traités avec une arrogance irritante par les officiers anglais. Se servant d'euphémismes, ce qui était son genre, en parlant de choses anglaises, il n'hésite pas à critiquer la « mauvaise gestion », « un

⁴⁰⁰ CHRISTIE, t. III, p. 191.

⁴⁰¹ DURHAM, p. 96.

⁴⁰² Ibid., p. 291.

⁴⁰³ Ibid., p. 290.

⁴⁰⁴ PERRAULT, *Abrégé de l'histoire du Canada*, t. III, p. 31.

⁴⁰⁵ J. BUCKINGHAM, p. 221.

⁴⁰⁶ GARNEAU, t. III, p. 300.

⁴⁰⁷ DURHAM, p. 139.

⁴⁰⁸ DURHAM, p. 101.

⁴⁰⁹ GARNEAU, t. III, p. 300.

système vicieux de gouvernement », « un parti mettant en danger la tranquillité publique par la violence de sa conduite », et son « injuste favoritisme »⁴¹⁰. « La province a enduré les vexations de ce grand désordre »⁴¹¹. « Ce système de gouvernement est « une moquerie et une source de confusion »⁴¹². Il brisait les ressorts indispensables de la vie canadienne.

Malgré tous leurs avantages, leurs gains énormes vers le commencement du deuxième quart du dix-neuvième siècle, les Anglais se plaignaient des obstacles mis à « leur acquisition de richesses ». Il faudrait citer les pages éloquentes de Talbot relativement « au bon nombre de personnes qui avaient eu de bien humbles débuts et qui ont acquis de très grandes fortunes »⁴¹³. L'opulence actuelle des Anglo-Canadiens n'est pas d'origine récente. À côté des commerçants, Durham signale « parmi les ouvriers amenés par l'émigration... un bon nombre de gens ignorants, agités et démoralisés dont la conduite et les manières révoltaient les Canadiens de la même classe, si courtois et si réguliers de vie »⁴¹⁴. La plus grande partie de la population anglaise, « formée de rudes cultivateurs et d'humbles artisans, composait une démocratie très indépendante difficile à conduire, et quelquefois plutôt turbulente », tapageuse. « L'hostilité » envers les Canadiens c'est très développée parmi les plus humbles et les plus grossiers de ces gens »⁴¹⁵. Son opinion concorde avec celle de lord Gosford, qui, après le soulèvement de 1837, dit au Parlement « qu'il y a, surtout à Montréal et aux environs, des citoyens anglais envers lesquels les libéraux et les indépendants doivent se montrer hostiles, et dont les gestes et la conduite sont caractérisés par un esprit de domination sur toute la population d'origine française. Ils ont toujours aspiré à posséder seuls le pouvoir et le patronage dans le pays. Ce sont eux qui doivent être tenus pour responsables des troubles qui viennent de se produire »⁴¹⁶. Les critiques accablantes de Robert Christie contre le personnel, et la déception des gouverneurs, mènent aux mêmes conclusions⁴¹⁷. L'éminent juriste Frederick Parker Walton nous dit que le gouverneur, tout en doutant souvent de la sincérité de ceux qui le conseillaient, « finissait par se ranger à l'avis que son devoir, comme représentant du roi, était de s'appuyer sur ceux qui, quels que fussent leurs préjugés, étaient dévoués de tout leur cœur au maintien du lien britannique »⁴¹⁸. Les Canadiens voulaient-ils rompre ce lien ? Leur loyalisme et leur loyauté, pendant trois quarts de siècle, demandaient l'abolition d'une domination inconstitutionnelle et injustifiée.

À vrai dire, ils n'étaient pas absolument irrépréhensibles. Quelques-uns d'entre eux devinrent aigris, dans leur indignation d'être dominés par des mercenaires étrangers. Ils avaient des rhéteurs, des grands parleurs aux phrases creuses et tranchantes. Ils dédaignaient les concessions de lord Goodrich, ils restaient indifférents aux droits politiques des « cantons

⁴¹⁰ *Report*, p. 22.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 70.

⁴¹² *Ibid.*, p. 56.

⁴¹³ T. II, p. 283.

⁴¹⁴ *Report*, p. 23.

⁴¹⁵ *Report*, p. 15.

⁴¹⁶ Cité d'après GARNEAU, t. III, p. 354.

⁴¹⁷ *History of Canada*, t. I, p. 348.

⁴¹⁸ *Canada and Its Provinces*, t. III, p. 12.

de l'Est »⁴¹⁹. Ils n'étaient pas généreux dans le partage des revenus de douane avec le Haut-Canada⁴²⁰. Quand même, il y avait chez eux un idéalisme politique inconnu chez les Haut-Canadiens. « Peu d'entre eux, » dit le principal W. L. Grant, « pensaient que » gouvernement responsable » pût signifier autre chose que la défaite du Family Compact et son remplacement par leurs propres favoris⁴²¹. » Les Canadiens étaient plus portés vers les principes de l'Angleterre. Déjà en 1808, Pierre Bédard s'était constitué le défenseur de la doctrine de « ministres responsables » siégeant au Parlement⁴²². En 1830, Pierre de Sales La Terrière parle de l'urgence d'avoir des gouvernants responsables dans le genre de ceux de Westminster⁴²³. L'Office colonial protestait que ce système de responsabilité était en contradiction avec les rapports qui doivent exister entre les colonies et la métropole. « Le gouvernement responsable est impossible », disait T. R. Preston, fonctionnaire anglais : « L'essence même du gouvernement étant l'indépendance, est virtuellement elle-même en opposition avec les rapports coloniaux, et, par conséquent, possède une tendance à précipiter la séparation⁴²⁴. » Il ajoute, parlant des Canadiens : « Il faut les tenir en sujétion, » bel exemple du pharisaïsme du monde officiel.

Ceux qui ont tant admiré l'idéalisme politique de l'Angleterre lors de l'Acte de Québec, sont frappés de ce recul des hommes politiques anglais. « La Grande-Bretagne », dit encore F. R. Preston, « possède légitimement le Bas-Canada, et par conséquent elle peut en faire ce qu'elle veut⁴²⁵. » - « Il est impossible de concéder aux habitants du pays le contrôle de leurs affaires⁴²⁶... » à cause de leur demi-barbarie, « c'est un peuple stupidement ignorant et d'un aveuglement passif⁴²⁷. » Oui, c'est ainsi qu'il parle d'un peuple qui, malgré les tragédies de son histoire et son dénuement économique, avait déjà fondé six collèges et d'importantes institutions philanthropiques ; d'un peuple possédant des idéals politiques si élevés qu'ils furent plus tard introduits dans les parties les plus florissantes de l'empire britannique. Comme John Stuart Mill a raison de parler de « ce peuple si calomnié »⁴²⁸ !

MM. John Molson Jr et John Quinlan, de l'Association constitutionnelle, donc au premier rang des adversaires des Canadiens, avec une allure cassante, formulent à leur égard cette critique : « Les prétentions qu'ils émettent de contrôler les traitements des fonctionnaires publics à l'aide d'une liste civile annuelle, votée en détail, aurait pour effet, si l'on y consentait, de désorganiser le gouvernement, et, finalement, de rendre les juges et autres

⁴¹⁹ GARNEAU, t. II, p. 390 ; t. III, p. 14, 296.

⁴²⁰ DURHAM, p. 218 ; BOURINOT, *Canada under British Rule*, p. 132 ; DAVID, *l'Union des deux Canadas*, p. 316.

⁴²¹ *Histoty of Canada*, p. 185 ; ADAM SHORTT, *Lord Sydenham*, p. 105,

⁴²² DE CELLES, *Canada and Its Province*, t. III, p. 120.

⁴²³ *A Political and Historical Account of Lower Canada*, p. 4.

⁴²⁴ *Three Years Residence in Canada*, t. Ier, p. 196.

⁴²⁵ *Three Years Residence in Canada*, p. 114.

⁴²⁶ *Ibid*, t. 1er. p. 122.

⁴²⁷ *Ibid*, t. 1er, p. 253. - Voir comme réfutation éclatante de cette calomnie les témoignages des principaux résidents et visiteurs anglais, chap. XXIV, pp. 5-13.

⁴²⁸ *London and Westminster Review* (1838), p. 527.

fonctionnaires publics les instruments de l'animosité politique ⁴²⁹. » Cela est encore réfuté par l'expérience de toutes les colonies britanniques, où les principes soutenus par les Canadiens furent introduits plus tard. John Castell Hopkins, ne tenant aucun compte des abus positifs et des pratiques inconstitutionnelles, que ces braves gens désiraient abolir, cherche à démontrer, par une longue argumentation, que les Canadiens sont déraisonnables de vouloir un gouvernement responsable que l'Angleterre, même ne possédait pas ⁴³⁰. Admirable compliment qu'il fit aux Canadiens en montrant qu'ils avaient suffisamment d'intelligence politique pour demander que l'Empire britannique leur concédât ce qui, dans la suite, fut établi partout comme une règle normale. Quelque retardataires qu'ils fussent à tant d'égards, leur pensée politique avait devancé le temps.

La crise était arrivée à un état aigu entre les hommes hostiles à la politique de bon droit et ceux qui revendiquaient leurs privilèges. Les colères de part et d'autre ne désarmaient pas. L'Office colonial envoya lord Gosford, croyant que peut-être son opposition bien connue aux Orangistes ⁴³¹ pourrait lui concilier les Canadiens. Il essaya d'agir dans le sens de concessions et d'ajouter sept Canadiens au Conseil législatif et neuf autres au Conseil exécutif ⁴³² ; les Britanniques s'y opposèrent. Il savait que le peuple n'était pas hostile à l'Angleterre ; mais s'il se fût rangé du côté des Canadiens, comme plus tard Bagot et Elgin, cela eût paru alors une trahison. Il ne fit rien, et par conséquent ceux qu'il voulait satisfaire refusèrent, à l'exemple du Haut-Canada, de voter les subsides. Alors, agissant contre tout droit, il ordonna d'arrêter les chefs. Cela déclencha la lutte et ce fut le saut dans l'inconnu.

Le soulèvement ne prit guère de grandes proportions ⁴³³, pas plus dans le Haut-Canada que dans l'autre province. Sur 500 000 Canadiens, 2 000 ou 3 000 à peine s'y rallièrent ⁴³⁴. Un bon nombre d'Anglais et d'Irlandais entrèrent dans la lutte. H. S. Chapman essaya en vain d'obtenir la coopération de Joseph Howe, le grand tribun de la Nouvelle-Écosse ⁴³⁵. En 1835, William Lyon Mackenzie visita la province de Québec, avec le docteur O'Grady, afin de resserrer l'alliance entre les mécontents ⁴³⁶. Le docteur O'Callaghan, un Irlandais, avec toute l'amertume de sa race, ressentit plus intensément encore le cruel traitement des Canadiens ⁴³⁷. Plusieurs Anglais étaient dans le mouvement ; Cuthbert, de Berthier, et Neilson, de Québec, avaient été profondément excités par les appels de Papineau ⁴³⁸. L'action de Robert Nelson fut fâcheuse. Des intermédiaires entre les conspirateurs des deux provinces poussaient à l'insurrection sans parler de l'encouragement venant de milieux anti-britanniques des États-Unis. Un peu pressé de toutes parts, le petit groupe des Canadiens fut saisi de

⁴²⁹ PRESTON, t. II, p. 279.

⁴³⁰ *Progress of Canada*, pp. 194-212.

⁴³¹ GARNEAU, t. III, p. 300.

⁴³² *Ibid.*, p. 313.

⁴³³ BOURINOT, *Canada under British Rule*, p. 21.

⁴³⁴ TRACY, p. 816.

⁴³⁵ LONGLEY, *Joseph Howe*, p. 50.

⁴³⁶ C. LINDSEY, *William Lyon Mackenzie*, p. 287.

⁴³⁷ CHRISTIX, t. IV, p. 11.

⁴³⁸ LEACOCK, p. 20.

vertige, et prit les armes. D'après lord Gosford, « ceux qui se mirent à leur tête furent : à Saint-Denis, un Anglais, Wolfred Nelson ; à Saint-Charles, un aventurier, moitié Anglais, moitié Américain, du nom de Brown, et à Saint-Benoit, un Suisse arrivé depuis peu dans le pays »⁴³⁹. La balance des forces n'était pas douteuse. Les exploits de sir John Colburn à la tête de 8 000 soldats bien armés contre une faible minorité de paysans placés dans un cercle de fer et de feu n'ont aucune importance. Seules, les causes morales et politiques de ce grand bouleversement comptent pour l'impartial ami de la justice.

Les écrivains les plus indépendants remarquent qu'il ne fut jamais question de faire appel aux armes parmi les Canadiens, par la bonne raison qu'ils n'en avaient pas. On ne pouvait, en effet, compter comme « armes » des panons de bois cerclés de fer, des fusils dont quelques-uns dataient du régime français, des piques et des faux transformées en épées⁴⁴⁰. Les Anglo-Canadiens n'en étaient pas là. Depuis 1835, ils faisaient l'exercice en secret⁴⁴¹. « Il ne saurait y avoir aucun doute », dit Bradshaw, « qu'ils étaient désireux d'avoir recours à la force pour en finir cette année-là, 1837⁴⁴². » Selon une dépêche de Durham, à lord Glenely, du 9 août 1838, et portant la mention « secrète », le conflit fut précipité par les Anglais, obéissant à l'instinct du danger qui les poussait à ne pas donner aux fils du sol le temps de se préparer⁴⁴³. Dans ces conditions, lorsque les Anglo-Canadiens étaient décidés à tirer le glaive, c'était le comble de la folie pour les autres de leur en donner l'occasion.

La répression qui s'ensuivit souleva des protestations, même parmi les vainqueurs. Les maisons des insurgés furent brûlées, et même des villages entiers ; les récoltes furent détruites ; des familles nombreuses furent ruinées et emprisonnées. Il y eut plus de mille arrestations, la plupart sur simple soupçon⁴⁴⁴. Cent douze insurgés furent traduits en cour martiale, et 98 furent condamnés à mort ; 12 furent exécutés, 30 mis sous caution, 58 exilés. John Stuart Mill, avec sa haute intelligence de philosophe, formula un jugement définitif et désintéressé sur les maux infligés aux Canadiens, et demanda la réparation des malheurs qui leur furent infligés. Il « montra le déshonneur d'avoir, en premier lieu, violé leur constitution, et ensuite d'avoir tiré parti de l'insurrection, provoquée par les actes de tyrannie, comme d'une excuse pour confisquer les droits de la plus grande partie des habitants, en faveur d'un petit groupe d'étrangers »⁴⁴⁵. Lord Brougham fit un réquisitoire juste et sévère, dans le Parlement ; « Vous punissez toute une province parce qu'il s'y trouve quelques paroisses irritées ; vous châtiez même ceux qui vous ont aidé à étouffer l'insurrection⁴⁴⁶. »

N'oublions pas les malheureux exilés à la Nouvelle-Galles du Sud. Sans parler des souffrances morales dans la prison de Montréal, les cinq mois passés sur le vaisseau qui les

⁴³⁹ Cité d'après GARNEAU, t. III, p. 355.

⁴⁴⁰ F.-X. PRIEUR, *Notes d'un condamné politique de 1838*, p. 11.

⁴⁴¹ BRASHAW, *Self-Government in Canada*, p. 91.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 93.

⁴⁴³ Cité d'après BRADSHAW, pp. 9, 87.

⁴⁴⁴ J. D. BORTHWICK, *Jubilé de diamant Rébellion 37-38*, pp. 67-69.

⁴⁴⁵ *London and Westminster Review*, 1838, pp. 510, 532.

⁴⁴⁶ GARNEAU, t. III, p. 332.

transportait furent terribles. Les quartiers manquaient du confort le plus élémentaire, et, de plus, ils avaient l'horrible perspective d'être traités à leur arrivée comme des criminels anglais de la pire espèce. Ils furent, en effet, considérés comme tels. On les soumit à un régime de fer, à recevoir cinquante coups de fouet, pour le fait de quitter leurs enclos sans permission⁴⁴⁷, bien que trois de ces malheureux se fussent battus pour l'Angleterre en 1812, et que l'un d'eux eût participé à la gloire de Châteaugay⁴⁴⁸. Finalement, les autorités découvrirent que ces hommes avaient été calomniés et on leur accorda la plus grande liberté. La plupart étaient d'honnêtes et braves cultivateurs, avec quelques représentants d'autres professions. Tous avaient voulu délivrer leur pays des oppressions bureaucratiques et commerciales. Ces braves gens vécurent si raisonnablement que, sur les 58 exilés, un se fixa dans le pays, et, après neuf ans, 55 rentrèrent au Canada⁴⁴⁹.

La revendication douloureuse des droits canadiens est de mieux en mieux comprise par les écrivains de langue anglaise : « La cause de tout le mal », dit A. G. Braddley, « c'est que le gouvernement des provinces canadiennes, avec tous ses postes et ses honoraires, était tombé entre les mains d'un groupe de familles dont les attaches étaient naturellement britanniques⁴⁵⁰. » - « Il n'y a aucun doute, » dit George Bryce, « que l'état des choses dans les deux provinces justifiait un grand mécontentement, et que les deux groupes de fonctionnaires étaient responsables des maux qu'un peuple opprimé avait décidé de faire disparaître par la force des armes⁴⁵¹. » - « L'opinion publique », affirment les biographes d'Alexander Mackenzie, « a depuis longtemps rendu justice aux hommes qui luttèrent afin d'obtenir pour le Canada les avantages de la constitution anglaise⁴⁵². »

La morale de tout cela est l'ignorance où en était le peuple anglais des injustices commises en son nom et des contradictions de l'Office colonial. Ainsi Craig emprisonna Pierre Bédard, et non seulement le tint dans les fers et lui refusa son procès, mais, sous le gouverneur suivant, il fut créé juge à Trois-Rivières⁴⁵³. Les juges Panet, Elzéar Bédard et Vallières de Saint-Réal, révoqués pour leur défense de *l'habeas corpus*, furent réinstallés dans leurs hautes positions, sans un mot d'excuse ou d'explication⁴⁵⁴. L'administration qui avait refusé aux Canadiens le gouvernement autonome, dompta la révolte avec une main de fer, accorda ensuite ce que l'on avait demandé⁴⁵⁵. D'une manière générale, la cause pour laquelle les Canadiens avaient souffert, et pour laquelle un petit nombre d'entre eux avaient pris les armes, était tellement juste qu'à la fin ils se virent concéder le gouvernement qu'ils avaient désiré. Les revanches de la justice ont contribué beaucoup à l'évolution du Canada français.

⁴⁴⁷ PRIEUR, p. 139.

⁴⁴⁸ Ibid. p. 142.

⁴⁴⁹ Ibid., p. 234.

⁴⁵⁰ *Canada in the Twentieth Century*, p. 29.

⁴⁵¹ *Mackenzie, Selkirk, Simpson*, p. 242.

⁴⁵² W. BUCKINGHAM et G.-W. ROSS, p. 65.

⁴⁵³ DIONNE, *Pierre Bédard et ses fils*, p. 130.

⁴⁵⁴ Ibid., p. 191.

⁴⁵⁵ *Baldwin, La Fontaine, Hinks*, p. 52.

L'évolution du Canada français

Chapitre VI

L'autonomie - La Fontaine et Cartier

[Retour à la table des matières](#)

Pour rétablir le calme au Canada, lord Durham fut investi de pouvoirs extraordinaires par le Parlement. Quand il arriva, il parut avoir perdu la maîtrise de soi, et « se comporta », dit Bradshaw, « comme si le règne ordinaire de la loi eût cessé »⁴⁵⁶. Il congédia le Conseil exécutif, et remplaça le Conseil spécial, créé après le soulèvement, par un autre où se trouvaient cinq membres de sa suite - sans un seul Canadien⁴⁵⁷. Il donna immédiatement une entorse violente au droit anglais, en offrant \$ 5 000 pour l'arrestation de Papineau, et en le menaçant de mort s'il revenait au pays, tout cela contre la légalité⁴⁵⁸. Il exila pareillement, aux Bermudes, huit Canadiens ayant pris part à l'émeute. De cette façon, il attira sur sa tête les foudres du Parlement britannique. Blessé au vif de se voir ainsi désapprouvé, il donna sa démission et retourna en Angleterre. Son rapport, livré au public, excita chez les uns le plus grand enthousiasme, tandis que, chez les autres, il soulevait une opposition à la fois violente et bruyante. Nous sommes arrivés à une conception plus juste de ce document.

⁴⁵⁶ *Self-Government in Canada*, p. 206.

⁴⁵⁷ POPE, *the Day of sir John Macdonald*, p. 34.

⁴⁵⁸ BRADSHAW, p. 181.

Quand on considère la courte durée des fonctions de lord Durham, - à peine cinq mois, et il fut souvent malade ⁴⁵⁹, - ses innombrables devoirs comme représentant de la Reine ; les corvées spéciales à la suite des événements tragiques récents ; les discours et les allocutions qu'il avait à faire, les pétitions à examiner ; le temps consacré à se concilier ceux qu'il avait blessés, sa correspondance avec Melbourne et Glenely, on voit combien peu de temps lui restait pour de sérieuses études. Enfin, il était peu familier avec ce qui avait été écrit sur le pays. Son voyage dans le Haut-Canada lui prit dix jours, dont quatre à Niagara, où il ne consacra pas moins de temps aux Américains qu'à ses compatriotes. Il ne s'arrêta qu'une journée à Toronto ; il ne put donc pas saisir l'importance des inconnus du Haut-Canada, dont il ne vit que ce qu'il aperçut du pont du bateau. De là, le peu de valeur de son « observation générale » du pays ⁴⁶⁰. Il ne visita pas les « cantons de l'Est », et, dans la partie française, ses soi-disant « expériences personnelles » ⁴⁶¹ eurent principalement lieu au château Saint-Louis, à Québec.

Quelles qu'aient été les éminentes qualités de lord Durham, sa mauvaise santé, son caractère trop fébrile et irritable, sa sensibilité exceptionnelle, le rendaient impropre à la tâche colossale qu'il avait acceptée. Observateur peu sûr, ses méthodes d'enquête étaient moins sûres encore. Ses connaissances des « habitants » provenaient de ses promenades en voiture dans les environs de Québec, de Montréal et des on-dit de leurs détracteurs, dont il adoptait d'emblée les conceptions et le langage ⁴⁶². Dans leur bouche, les idées des Canadiens, quelque justes qu'elles fussent, devenaient des « préjugés », et les défenseurs de ces idées étaient « de purs démagogues coloniaux ». Leurs revendications d'une administration honnête n'étaient que des demandes pour « une extension de privilèges populaires ». La plupart des termes qu'il emploie à l'égard des Canadiens ont un sens péjoratif, tandis que ceux qui concernent leurs antagonistes sont flatteurs ⁴⁶³.

Il est certain qu'il jongle souvent avec les faits. « Les circonstances des premiers temps de l'administration excluaient les Canadiens du pouvoir et mettaient toutes les fonctions importantes et tous les émoluments aux mains d'étrangers d'origine anglaise. Les plus hautes magistratures furent confiées à la même classe ⁴⁶⁴. » « Les circonstances des premiers temps de l'administration » sont un joli tour littéraire, pour mieux cacher que les Canadiens avaient été frustrés de leurs droits de citoyens britanniques. C'est par cet euphémisme que trois quarts de siècle de déshonneur colonial étaient masqués. S'il avait décrit ces « circonstances des premiers temps », le sens moral de l'Angleterre se fût révolté. Il ne sut jamais pénétrer le sens profond de la structure sociologique du peuple qui existe encore dans des régions importantes de la France et même des États-Unis. Walter H. Page se plaignait des mêmes conditions dans son cher pays, la Virginie. La conception nationale était celle d'une société de classes immobiles, de conditions politiques figées, une « hiérarchie familiale » fixe, une vie

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 273.

⁴⁶⁰ *Report*, p. 103.

⁴⁶¹ *Report*, p. 110.

⁴⁶² *Report*, p. 271.

⁴⁶³ S. THOMPSON, *Reminiscences of a Canadian Pioneer*, p. 157.

⁴⁶⁴ *Report*, p. 20.

religieuse immuable, des droits de propriété inchangeables, mais c'était un idéal de vie, réalisé par leur constance. Il n'a que du dédain pour « cette société antique et stationnaire »⁴⁶⁵, « un peuple inactif, sans esprit de progrès »⁴⁶⁶ et « le caractère peu entreprenant de la population française »⁴⁶⁷, mais que de fois il emploie les mêmes termes en parlant des autres provinces, qu'il n'avait jamais vues. Hanoteau, Garneau, Colby et Moore auraient pu l'écraser sous le poids de leur dédain, quand il dit que les Canadiens n'ont pas d'histoire. Il affirme qu'ils n'ont « aucune littérature et aucune jouissance d'art »⁴⁶⁸, cela, dans un pays colonial et agricole qui, à la Cession, avait perdu ses classes dirigeantes. Pendant qu'il y est, pourquoi ne blâme-t-il pas l'Île du Prince-Édouard de ne pas avoir produit une Vénus de Milo ou construit un Parthénon ?

Au lieu de mettre franchement en relief les causes évidentes et irréfutables du soulèvement, il joue de l'hypothèse -philosophiquement inutile - et il en fait dogmatiquement une question d'ethnologie, que les faits démentent. « Je m'attendais, » dit-il, « à trouver un gouvernement et un peuple en lutte ouverte ; j'ai constaté qu'il y avait un antagonisme non de principes, mais de races »⁴⁶⁹. Avec sa rhétorique pompeuse et son art apprêté, il répète plusieurs fois cette affirmation. Si elle eût été vraie, le même antagonisme de races eût persisté sous l'administration La Fontaine-Baldwin, alors que les réformateurs du Haut-Canada et les Canadiens marchaient la main dans la main pour faire aboutir une politique de progrès et de réforme. Le même antagonisme eût continué sous le duumvirat Macdonald-Cartier, administration ayant l'appui des orangistes du Haut-Canada et des catholiques du Canada français, quand les forces raciales auraient dû être opérantes au plus haut point. Ce qui fait éclater dans son ampleur le faux de la thèse Durham, c'est que le calme et la paix revinrent parmi les Canadiens dès le jour où l'Angleterre leur accorda le gouvernement responsable et les délivra du joug des bureaucrates. Même en supposant qu'il y eût un conflit de races, les Canadiens étaient chez eux, dans leur propre pays, là où, en vertu de l'acte de Québec, les fils des conquérants devaient obéir aux lois de l'État⁴⁷⁰.

Par un contresens inexplicable, lord Durham se réfute avec une intrépidité déconcertante. « Il est impossible », dit-il, « d'observer la grande similitude des constitutions établies dans toutes les provinces de l'Amérique du Nord, et la tendance frappante de toutes d'arriver aux mêmes résultats, sans en venir à croire qu'un défaut dans la forme du gouvernement, et un principe erroné d'administration, ont dû être la règle générale, l'hostilité de races étant absolument insuffisante pour expliquer tous les maux qui ont affligé le Bas-Canada, vu que les mêmes résultats ont été constatés parmi les populations des autres provinces, Il n'est que trop évident que le Bas-Canada ou les deux Canadas, n'ont pas été seuls à montrer des luttes continues entre l'Exécutif et les Chambres basses. Celle des représentants du Haut-Canada, avant la dernière élection, était hostile à la politique de l'administration. Les

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁶⁶ *ibid.*, p. 16.

⁴⁶⁷ *Ibid.* p. 47.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 218.

⁴⁶⁹ *Report*, p. 8.

⁴⁷⁰ CAVENDISH, pp. 37, 59,

mécontentements les plus sérieux n'ont été calmés que tout récemment dans l'Île du Prince-Édouard et dans le Nouveau-Brunswick ; dans la Chambre des députés de la Nouvelle-Écosse, je crois, l'administration est toujours en minorité ; et les dissensions de Terre-Neuve le cèdent à peine en violence à celles des Canadas ⁴⁷¹. »

Soixante-quinze pour cent de la population étaient alors Canadiens et le reste Anglo-Canadiens. Avec une obstination irréductible, lord Durham ne tient aucun compte des griefs et souffrances des fils du sol, que lui-même a été forcé de signaler, et ne cache pas le motif dominant de son attitude. « Notre premier devoir, » dit-il, « est d'assurer le bien-être de nos compatriotes coloniaux » ⁴⁷², les Anglo-Canadiens. Pour ceux-ci il n'a que des flatteries et il est à peine arrivé qu'il montre ses préjugés contre les gens du pays. Avant même de pouvoir étudier la situation, il forme, comme nous l'avons dit, un nouveau comité spécial, dans lequel il n'y a pas un seul Canadien. Plus tard il prononce ce jugement auquel l'avenir devait donner un si éclatant démenti : « Je ne connais réellement pas une nationalité qui puisse accuser une infériorité plus désespérante ⁴⁷³. » « On pourrait difficilement imaginer une nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut fortifier et élever un peuple que celle que montrent les fils de la France dans le Bas-Canada ⁴⁷⁴. »

Seul Hegel, avec sa doctrine des contradictoires, aurait pu concilier cette prétendue impuissance morale des Canadiens avec les jugements calmes et rigoureux de nombreux Anglo-Saxons : les Murray, les Carleton, les Weld ⁴⁷⁵, les Benjamin Silliman ⁴⁷⁶, les William N. Blane ⁴⁷⁷, les Basil Hall ⁴⁷⁸, les Henry Tudor ⁴⁷⁹, les Francis Hall ⁴⁸⁰, ce dernier qui affirme que « les grands crimes sont presque inconnus et les petits délits sont rares », ou avec ceux de Durham lui-même. « Je suis porté à penser que la supériorité du raffinement de la pensée spéculative et pour le savoir que les livres peuvent donner, se trouve, sauf quelques brillantes exceptions, chez les Canadiens ⁴⁸¹. » C'est encore, d'après lui, leur clergé remarquable, « d'un grand zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs », « promoteurs de la charité », « gardiens efficaces de la morale publique », « seul soutien de l'ordre et de la civilisation » parmi ces hommes. Il les compare, ceux-ci aux ouvriers anglais, « agités et démoralisés dont la conduite révoltait les Canadiens de la même classe, si courtois et si réguliers de vie » ⁴⁸². Il atteint le comble de la contradiction quand il dit : « Les tentations qui, dans d'autres états de société, causent des agressions contre la propriété, et les passions qui portent à la violence, leur sont à peu près inconnues. Ils sont doux et bienveillants,

⁴⁷¹ *Report*, p. 51.

⁴⁷² *Ibid.*, p. 229.

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 216.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 217.

⁴⁷⁵ WELD, *Travels Through the States of North America*, t. 1er, p. 339.

⁴⁷⁶ SILLIMAN, *Remarks on a Short Tour Between Hartford, and Quebec*, p. 367.

⁴⁷⁷ BLANE, *An Excursion Through the United States and Canada during the Years 1822-1823*, p. 443.

⁴⁷⁸ BASIL HALL, *Travels in America in the Years 1827 and 1828*, t. 1er, p. 398.

⁴⁷⁹ H. TUDOR, *Narrative of a Tour in North America*, t. 1er p. 317.

⁴⁸⁰ FRANCIS HALL, *Travels in Canada*, p. 93.

⁴⁸¹ *Report*, p. 29.

⁴⁸² *Ibid.*, p. 23.

sobres, industriels et honnêtes, très sociables, gais, hospitaliers, et ils se distinguent par une courtoisie et une politesse réelles, générales dans toutes les classes de la société ⁴⁸³. » Plus tard il déclare encore : « ils constituent vraiment un peuple aimable, vertueux, et content, possédant tous les éléments essentiels du confort matériel, et qu'on ne doit pas mépriser ni maltraiter parce qu'ils désirent jouir de ce qu'ils ont, sans se laisser gagner par l'esprit de lucre qui influence leurs voisins ⁴⁸⁴. » Ont-ils une infériorité si « désespérante » ? Peut-on dire que ce soit là un peuple « dépourvu de tout ce qui peut élever et fortifier » ? Le recul du temps a montré ce qu'il y avait de superficiel, d'arbitraire et de faux dans les conclusions du noble lord.

Ce haut-commissaire pompeux s'étend notamment sur l'ignorance canadienne. Il ne manque pas de nous parler de la pétition monstre envoyée à Londres par ce peuple, et dont une forte partie des signatures n'étaient représentées que par des croix. Mais combien de Haut-Canadiens auraient pu alors signer ? Selon Bourinot, il n'y avait, en 1834, que 34 000 enfants dans les écoles de leur province ⁴⁸⁵, et le docteur W. L. Grant nous dit qu'en 1840, sur 220 000 enfants ayant moins de seize ans, il n'y en avait que 30 000 fréquentant les écoles ⁴⁸⁶. La plupart des écrivains anglais nous font un tableau bien sombre de leur instruction primaire. Quelque quinze ans auparavant, des présidents de comités, dans l'Assemblée de Toronto, étaient incapables de lire les projets de loi qui leur étaient soumis ou de rédiger des amendements ⁴⁸⁷. Les Canadiens avaient alors des hommes instruits. C'est encore Durham qui parle : « L'assertion courante, cependant, que toutes les classes canadiennes sont également ignorantes est tout à fait erronée ; car je ne connais pas de peuple où il y ait un meilleur état d'instruction élémentaire supérieure, et où un tel enseignement soit réellement donné à une plus grande partie de la population ⁴⁸⁸. Voilà qui n'indique guère « une infériorité si désespérante ».

Durham regrette aussi que dans Québec on n'ait pris « aucune disposition pour la justice criminelle » ⁴⁸⁹. Il est vrai que les institutions judiciaires n'étaient encore qu'imparfaitement organisées, mais réellement, en dehors des grands centres, quelle, pouvait être l'utilité d'un système développé, de jurisprudence criminelle si « les passions qui portent à la violence étaient si peu connues parmi eux » ? Le crime était, et il reste encore rare, si bien que plus de 1 200 municipalités n'ont pas d'agents de police. Le rapport donne à entendre que la justice était mieux administrée dans le Haut-Canada ⁴⁹⁰. Talbot nous a laissé une vue d'ensemble sur les actes des juges de district dans cette province : « Bon nombre d'entre eux, en réalité, et pour parler en toute franchise, sont tout aussi ignorants des lois du pays que du code

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁸⁴ *Report*, p. 213.

⁴⁸⁵ *Intellectual Development of the Canadian People*, p. 20.

⁴⁸⁶ *History of Canada*, p. 166.

⁴⁸⁷ TALBOT, t. Ier, p. 405 ; t. II, p. 118.

⁴⁸⁸ *Report*, p. 18.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, pp. 87, 89.

⁴⁹⁰ *Report*, p. 131.

Napoléon ⁴⁹¹. » « Des magistrats siégeant en cour plénière, sur la frontière de l'Ouest, interrogèrent gravement un Américain dont le seul crime était d'avoir émis, aux États-Unis, des menaces contre des sujets Canadiens ⁴⁹². » Ils le condamnèrent à la prison, et durent ensuite le relâcher à la sommation du gouvernement américain. Il n'y a jamais eu parmi les Canadiens un déni de justice comparable à celui de Robert Gourlay, ni de condamnation scélérate telle que celle qui eut lieu, vers ce temps-là, de lord Selkirk, grâce aux abus de pouvoir, allant jusqu'au crime, de la Compagnie du Nord-Ouest.

Sévère envers les Canadiens, il revient souvent sur leurs « dissensions », leur « désordre », leurs « maux profonds », si souvent résultant de l'attitude provocante des Anglais de la province et, même alors, toujours moindres que les violences des Haut-Canadiens eux-mêmes. Pour ceux-ci, il est d'une partialité flagrante. Il dissimule leurs nombreuses émeutes, leur révolte et fait de parti pris une peinture optimiste de leur état. Il les comble de prévenances et leur fait un large crédit de confiance, Personne alors n'aurait pu prévoir et prédire le merveilleux essor de cette province qui manquait largement d'idéalisme et de justice, mais vers ce temps-là, une immigration britannique, de la plus haute valeur morale, y arrivait en foule et y apportait une énergie toute nouvelle, qui fait sa grandeur ⁴⁹³. Dans leur vie, ils se montraient alors virulents les uns envers les autres. Les communions religieuses avaient des accès de violences mutuelles très déprimantes. Y eut-il jamais dans le Canada français, un homme aussi rancunier que l'irréconciliable évêque anglican de Toronto ⁴⁹⁴, Strachan, dont l'esprit était d'un autre âge ? En général, on détestait les « Yankees » et l'on se montrait également injuste envers les arrivants anglais. Une de leurs lois était qu'un avocat anglais ne pouvait exercer sa profession sans un stage de trois ans chez un avocat de la province ⁴⁹⁵. Un médecin ou chirurgien anglais, diplômé en Angleterre, ne pouvait exercer sa profession sans le consentement du Conseil des examinateurs d'Ontario. Si l'on traitait ainsi les Américains et les Anglais, quelle serait leur attitude vis-à-vis des Canadiens ?

Au point de vue national, les « leaders de l'Ontario » commirent alors une faute de tactique, en manquant de générosité, d'esprit conciliant, sans parler de justice, dans la crise qui sévissait. D'après Durham, « ils regardent avec jalousie toute mesure de justice à l'égard de leurs adversaires » ⁴⁹⁶. Les cinq ou six partis politiques, à couteaux tirés entre eux, ne forment qu'un bloc en regard des Canadiens. Quand lord Sydenham leur fait des ouvertures en vue de donner suite au projet d'union des deux provinces conçu par Durham, ils demandent que les Canadiens soient complètement exclus de tous les privilèges politiques, en d'autres termes « la prééminence légale des citoyens britanniques et la sujétion des

⁴⁹¹ *Five Years' Residence in the Canadas*, t. II, p. 411.

⁴⁹² *Ibid.*, t. II, p. 65.

⁴⁹³ HOWISON, p. 186 ; FIDLER, p. 198 ; ARFWEDSON, *the United States and Canada in 1832, 1833 and 1834*, p. 104 ; *Inquiries of an Emigrant*, p. XL ; DURHAM, p. 121 ; MOODIE, *Roughing It in the Bush*, p. 200 ; BUCKINGHAM, p. 9, C. HAIGHT, *Country Life in Canada Fifty Years ago*, p. 125.

⁴⁹⁴ SHORTT, p. 249.

⁴⁹⁵ *Report*, p. 121.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 41.

étrangers »⁴⁹⁷ ; les Canadiens, les fils du sol, étaient des étrangers. Dans le même but, ces Anglo-Canadiens voulaient refuser le suffrage à tous ceux qui ne possédaient pas leur ferme en « franc-aileu », cela visait encore les Canadiens. Ils proposaient de donner au Nouveau-Brunswick une partie du Bas-Canada et pareillement d'ajouter à leur territoire une grande étendue de la province française, y compris Montréal. Ils insistaient pour avoir la capitale dans leur pays. Dans le parlement en perspective, des deux provinces unies, ils exigeaient d'avoir soixante-deux membres, alors que les Canadiens, avec une population plus considérable de 200 000 âmes, n'en auraient que 50. Le principe de représentation proportionnelle était détestable alors, mais, en bons opportunistes, dès que leur population augmenta ils ne cessèrent de le revendiquer.

Les finances de la province étaient dans un déplorable état déficitaire. L'administration ne pouvait pas même emprunter \$ 315 000 à moins de 8 ou 10 pour 100⁴⁹⁸. Les banques du Haut-Canada étaient réellement sur le seuil de la banqueroute et devaient des sommes énormes aux Baring⁴⁹⁹. Cela ne fut pas sans influencer le règlement définitif dont l'un des associés était alors ministre des Finances⁵⁰⁰. La seule alternative était l'union des deux provinces ou l'insolvabilité du Haut-Canada, tournée en banqueroute. Sydenham proposait d'imposer une partie de cette dette aux Canadiens qui, lors du soulèvement, avaient un excédent dans leurs finances⁵⁰¹. Forcés par la situation et pressés par le gouverneur, les Haut-Canadiens acceptèrent un accord sur la base d'un nombre égal de représentants. Leur population étant inférieure de 200 000 habitants, ils avaient réellement les deux tiers de la représentation, et leur dette forçait les familles canadiennes, riches ou pauvres, à payer trente dollars⁵⁰², somme importante pour l'époque.

D'autre part, ces Canadiens ne furent pas consultés par le gouverneur, alors qu'on traitait les Haut-Canadiens avec la plus haute considération. « L'Union, » dit lord Metcalfe, « fut effectuée sans le consentement du Bas-Canada, Mais avec, l'assentiment acheté du Haut-Canada⁵⁰³. » Les pauvres Canadiens furent donc forcés de se mettre à dos « le fardeau de l'homme blanc » anglais, sa dette, et se virent, contre les meilleures traditions britanniques, imposer un gouvernement dont ils ne voulaient pas, tandis que les politiques anglo-saxons étaient plutôt sympathiques au « mariage forcé » des deux provinces, que vingt ans après ils voulaient dissoudre par le divorce. Pris à leur propre piège, Macdonald, George Brown et beaucoup d'autres voulaient libérer l'Ontario de ce qu'ils appelaient « la domination de Québec ». Le professeur George M. Wrong⁵⁰⁴ en parle comme « d'un système politique impossible », tandis que M. Walter S. Johnston de Montréal, le caractérise comme « le

⁴⁹⁷ G. POULETT SCROPE, *Memoir of the Life of the Right Honourable Charles lord Sydenham*. p. 125.

⁴⁹⁸ SHORTT, p. 318.

⁴⁹⁹ BRADSHAW, p. 220.

⁵⁰⁰ TURCOTTE, *le Canada sous L'Union*, t. Ier, p. 35.

⁵⁰¹ DURHAM, pp. 101, 228.

⁵⁰² J. BUCKINGHAM, p. 247.

⁵⁰³ Sir J. W. KAYE, *Life of lord Metcalfe*, t. II, p. 503.

⁵⁰⁴ George M. WRONG, *Ontario Public School History of Canada*, pp. 275, 277.

résultat à peu près miraculeux du rapport Durham ⁵⁰⁵. L'Union des Canadas, la conception avortée du célèbre lord, fut un recul politique, parce que c'était un recul moral que la fédération devait réparer.

Le fameux « document de lord Durham » a perdu son prestige et, de jour en jour, ses erreurs et insuffisances sont de plus en plus reconnues. Impossible de ne pas voir que ses généralisations et ses conclusions sont celles d'un politicien rhéteur, beau parleur, qui ne purent être réalisées. En vérité, que reste-t-il « des résultats à peu près miraculeux » de son œuvre, si ce n'est qu'il a fait faire fausse route à la vie canadienne ? Un Anglais à l'âme haute eût demandé justice pour les victimes, mais lui, au contraire, préconise leur sujétion à un régime autocratique, « constitué sur une base despotique » et la dénationalisation de ce peuple si tragiquement éprouvé. Les principes qui avaient triomphé à Westminster, en 1774, furent abandonnés ; toutefois, grâce à l'action de la justice immanente qui gouverne le monde, les mesures imaginées pour amener leur extinction devinrent « les vrais moyens e soutenir leur nationalité, leur influence » ⁵⁰⁶, et furent le tournant décisif de leur histoire.

Lord Sydenham, grand politicien, rendit par son arbitraire l'Union encore plus inacceptable, par son remaniement des districts électoraux, qui faussait l'expression de la volonté du peuple. Il agissait en vrai dictateur sans scrupule, employant toutes les formes de l'intimidation pour arriver à ses fins. Il « enjôla, flatta et même menaça ceux qui résistaient », dit Bradshaw ⁵⁰⁷. Il avoue d'ailleurs franchement avoir éprouvé plus de difficultés avec « la misérable petite oligarchie » et les « quelques démagogues factieux » du Haut-Canada qu'avec les Canadiens qu'il dédaignait ⁵⁰⁸. Il demanda à La Fontaine de faire partie de son cabinet, offre illusoire que celui-ci refusa, vu que le gouverneur était hostile au principe « du gouvernement responsable » ⁵⁰⁹. Avec une ardeur infatigable, Sydenham organisa l'Union de manière à donner aux siens le contrôle de la vie politique, et fit tout pour y diminuer l'influence des Canadiens. Il convint que « rien de moins que le despotisme n'aurait pu faire aboutir ses mesures » ⁵¹⁰.

Quoi qu'en dise Adam Shortt ⁵¹¹, quand sir Charles Bagot, successeur de Sydenham, arriva en 1812, il trouva une situation assez déplorable, qu'il décrit dans une lettre à lord Stanley. Un grand nombre d'Anglo-Canadiens étaient « de cœur séparatistes ». Les événements devaient bientôt montrer qu'il ne se trompait pas. Le régime parlementaire dominé par l'ancienne oligarchie anglo-canadienne était devenu impossible. Il pria donc La Fontaine de se mettre à la tête de son cabinet, mais celui-ci posa à son acceptation les conditions suivantes : « Égalité des ministres et des deux peuples, ainsi que de tous les sujets

⁵⁰⁵ *The Mc Gill News*, march 1925, p. 16.

⁵⁰⁶

⁵⁰⁷ *Self-Government in Canada*, p. 254.

⁵⁰⁸ SCROPE *Memoir*, p. 273 ; POPE, *Memoirs of the Right Honourable sir John Macdonald*, vol. Ier, p. 23.

⁵⁰⁹ TURCOTTE, t. Ier, p. 56 ; LEACOCK, p. 64.

⁵¹⁰ SHORTT p. 256.

⁵¹¹ *ibid.*, p. 345.

britanniques sous le drapeau national ⁵¹². » Il exige surtout que Robert Baldwin fasse partie de son gouvernement ⁵¹³. Dès que ces stipulations furent acceptées, on inaugura « le grand ministère » ⁵¹⁴. Baldwin avait fait partie du cabinet Sydenham, I, EACOCK, p. 57. qu'il quitta pour les mêmes raisons qui portèrent La Fontaine à refuser d'y entrer. Ce dernier joua un rôle de tout premier plan, bien que théoriquement les deux fussent égaux. Sir Charles fut le premier gouverneur à ne voir au Canada que des Canadiens, dans le sens le plus large du mot. S'il encourut le déplaisir de lord Stanley, il se rendit cher à l'élément français.

Ces duumvires avaient des idées dont ils ne dévièrent jamais sérieusement. Leur programme reposait sur des principes bien définis : la sanction de la volonté du peuple pour l'adoption des lois, pour les impôts et les objets auxquels on les destinait, sa participation au gouvernement et son véritable contrôle des services civils ⁵¹⁵. Plus spécialement, le nouveau programme impliquait la réorganisation des tribunaux, l'amélioration de l'éducation, l'abrogation d'anciennes lois telles que la prison pour dettes, la transformation et l'abolition des seigneuries et plusieurs autres réformes ⁵¹⁶. Le sénateur L. O. David résume philosophiquement leurs principes dans cette formule heureuse : « Égalité sociale, liberté politique, le bienfait du gouvernement responsable et le droit pour les électeurs de gérer leurs propres affaires ⁵¹⁷. Quel contraste avec « la base despotique » de Durham ! »

La scission politique dans la province française était loin d'être une question d'origine nationale de part et d'autre. Bon nombre d'Anglais étaient du parti des Canadiens et votaient avec ces derniers dans la Chambre. Pareillement les libéraux du Haut-Canada et la plupart des citoyens de Québec s'unissaient dans le plus pur esprit politique, dégagé de toute considération d'hérédité nationale. Ces derniers ne demandaient ni faveur, ni égard, mais seulement la plus élémentaire justice. En général, ils étaient stables dans leur loyauté envers l'Angleterre. Malgré la violence des vainqueurs, ils ne perdirent pas leur temps en récriminations inutiles, bien que l'Union leur fût odieuse. « Aucun article de la Constitution en 1840, » dit Bourinot, « ne blessa plus profondément la population canadienne que la clause proscrivant l'usage de la langue française » ⁵¹⁸. Les deux partis sentaient bien qu'il y avait là une entorse donnée au droit. Les libéraux devaient proposer la liberté d'employer la langue française dans le Parlement, mais ils furent devancés en cela par D. B. Papineau, un conservateur qui, avec l'appui de John A. Macdonald, fit adopter une motion dans ce sens ⁵¹⁹.

En 1843, sir Charles Metcalfe, successeur de Bagot, tenta un mouvement réactionnaire, mais il n'osa pas renverser la vapeur. Il avait été envoyé comme « l'homme d'État le plus

⁵¹² DE CELLES, *La Fontaine et son temps*, p. 32.

⁵¹³ *Ibid.*, p. 64.

⁵¹⁴ LEACOCK, *Baldwin, La Fontaine, Hinsk*, p. 282.

⁵¹⁵ DE CELLES, *La Fontaine*, p. 48.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 14.

⁵¹⁷ *L'Union des deux Canadas*, p. 22.

⁵¹⁸ *Canada under British Rule*, p. 181.

⁵¹⁹ *The Day of sir John Macdonald*, p. 34 ; *Memoirs*, t. Ier, p. 37 ; PARKIN, *Sir John Macdonald*, p. 24.

capable de faire échec au gouvernement responsable »⁵²⁰. Il n'y a aucun doute qu'en cela il ne faisait que suivre les désirs de lord Russell, le ministre des colonies. En général, comme il était porté à la bienveillance envers les Canadiens, il leur rendit des services importants et obtint de Londres la place légitime du français dans le Parlement. L'Office colonial devint plus informé et plus conciliant, mais ce ne fut qu'en 1846 que lord Russell reconnut, réellement, le gouvernement responsable⁵²¹. Quand lord Elgin, fils du diplomate auquel nous devons la conservation des marbres du Parthénon, arriva en 1847, il tenta avec courage de diriger le pays dans la voie nouvelle. Il s'y livra sans réserve.

Un projet de loi fut présenté pendant la session de 1849, à Montréal, pour accorder des compensations aux Canadiens qui avaient subi des pertes pendant le soulèvement. Le Haut-Canada avait déjà reçu \$ 200 000 pour le même objet. Les projets de loi pour les deux provinces étaient rédigés à peu près dans les mêmes termes⁵²². Le principe de la loi avait été approuvé par lord Metcalfe⁵²³. Il ne s'agissait que de réaliser les projets de l'administration précédente⁵²⁴. Les *torys* interprétèrent de la façon la plus fantaisiste le *bill* qui, selon lord Elgin, avait d'une part reçu l'appui de plus de la moitié des votes anglais⁵²⁵. Les *torys* ne pouvaient pas souffrir que des « rebelles » - un « rebelle » était un homme n'appartenant pas à leur coterie - fussent arrivés au pouvoir⁵²⁶. Leur indignation ne connut plus de bornes lorsque le gouverneur, se conformant à la décision prise relativement à la langue française, prononça son discours dans les deux langues. Alors ils s'attaquèrent avec fureur au bill et au gouverneur, ce qui provoqua de nombreux incidents.

Leur cheval de bataille était que l'on voulait récompenser des « rebelles ». Non contents d'exciter les foules un peu partout, - à Toronto, lord Elgin fut brûlé en effigie - à Montréal ils provoquèrent des émeutes dans les rues et firent appel aux pires passions de races. Les fauteurs de désordre étaient des Anglais, non pas la tourbe anglo-saxonne, mais des hommes de la haute classe. Ils en voulaient surtout à l'homme sage, et courageux dont le seul crime était d'avoir défendu une justice égale pour tous. Il fut publiquement et grossièrement insulté. Parmi ses assaillants les plus implacables, se firent remarquer des membres de la Société Saint-Andrew⁵²⁷, dont l'attitude allait de pair avec celle des *torys* violents d'Ontario. Son historien dit que le *Family Compact* mit beaucoup de temps à lui pardonner « d'avoir osé se montrer impartial »⁵²⁸. Calme, patient et d'une grande dignité, cet homme d'État courageux était loin, ainsi que l'a dit W. L. Grant, de « vouloir donner suite aux vues exprimées par son

⁵²⁰ HINKS, *Reminiscences of his Public Life*, p. 185.

⁵²¹ GALT, *Canada, 1849-1859*, p. 6,

⁵²² HINKS, p. 193 ; WALROND, p. 71.

⁵²³ HINKS, p. 189.

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 191.

⁵²⁵ WALROND, p. 71.

⁵²⁶ *Ibid.*, pp. 58, 71.

⁵²⁷ HINKS, p. 196.

⁵²⁸ WALROND, p. 95.

beau-père », Durham ⁵²⁹. Dès qu'il fut au Canada, il se sentit moralement forcé d'agir autrement que lui ⁵³⁰.

Il ouvrit l'accès du ministère aux Canadiens ⁵³¹, demanda courtoisement à La Fontaine d'être son chef de cabinet, conseilla une politique de conciliation ⁵³², et s'opposa absolument à ce que les anciens habitants du pays fussent « dénationalisés » ⁵³³. Il observa une bienveillante neutralité ⁵³⁴, faisant naître chez le peuple la conviction que le gouverneur était un homme juste ⁵³⁵. Quel contraste avec l'attitude autoritaire et despotique de lord Durham envers les Canadiens ! « Qu'ils soient bien persuadés, » dit lord Elgin, « que leur religion, leurs coutumes, leurs préventions, même leurs préjugés, si vous voulez, sont plus considérés et respectés en ce pays que dans aucune autre partie de ce vaste continent. Qui oserait dire que la dernière main qui fera flotter le drapeau britannique sur le sol de l'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien ⁵³⁶ ? » John A. Macdonald essayant d'excuser les violences de ses amis, lors des événements récents de Montréal, accusa les hommes au pouvoir d'hostilité ouverte au lien britannique ⁵³⁷. Calomnie monumentale !

Ce célèbre premier ministre de la Confédération canadienne, avec son grand talent politique, sa prodigieuse souplesse dans l'emploi de moyens bons ou équivoques, essaie de disculper les émeutiers de Montréal, ces hommes déloyaux ayant signé un document demandant l'union avec les États-Unis. Il faut reconnaître qu'à la suite du rappel des lois anglaises sur les céréales, la mévente des récoltes et autres difficultés, la situation était devenue navrante, ce qui intensifiait leur hostilité, mais leur conduite reste un stigmate ineffaçable pour leur réputation. Parmi les renégats, se trouvaient les familles représentées par sir John Rose, sir John Caldwell Abbot, sir Francis Johnson, sir David Macpherson, les Redpaths, les Molsons, etc... ⁵³⁸. Le *Herald* de Montréal se montrait favorable à l'annexion ainsi que le *Mirror* de Toronto ⁵³⁹. Des fonctionnaires publics, des magistrats, des conseillers de la reine, des officiers de la milice entraient dans le même mouvement ⁵⁴⁰, ainsi que la classe commerçante ⁵⁴¹ - les affaires passant pour eux avant le patriotisme.

On a essayé d'atténuer le crime des émeutiers de Montréal, mais en réalité, dans le règlement des compensations sur 2 244 réclamations présentées par les Canadiens, 429 furent

⁵²⁹ *History of Canada*, p. 204.

⁵³⁰ WALROND, pp. 36, 41.

⁵³¹ *Ibid.*, p. 38.

⁵³² *Ibid.*, p. 54.

⁵³³ *Ibid.*, p. 89.

⁵³⁴ *Ibid.*, p. 86.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 98.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 54.

⁵³⁷ POPE, *Memoirs*, t. Ier, p. 70.

⁵³⁸ POPE, *The Day*, p. 27.

⁵³⁹ WALROND, p. 116.

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 101.

⁵⁴¹ BOURINOT, *Lord Elgin*, pp. 58, 189.

rejetées ⁵⁴², ce qui n'indique pas une tendance à récompenser les « rebelles ». Sir Joseph Pope dit que « la Commission instituée par le gouvernement selon la loi sur les pertes subies pendant la révolte, était composée d'hommes modérés qui eurent la sagesse de refuser toute compensation à bien des pétitionnaires parce qu'ils avaient pris part à la révolte » ⁵⁴³. Les *torys* étaient injustes, attribuant à leurs adversaires l'intention de recourir à des mesures extrêmes. Leurs actes, alors, comme leurs velléités d'annexion, étaient de grandes fautes. Joseph Howe adressa à l'Hon. George Moffat, président de la Ligue britannique américaine, une lettre d'une ironie cinglante, dans laquelle il dénonçait les actes des renégats ⁵⁴⁴. Parlant de ses amis, comme s'ils avaient été saisis de vertige, John A. Macdonald dit : « Nos camarades ont perdu la tête ⁵⁴⁵. » Par ces faits regrettables, Montréal dut abandonner toute espérance de devenir la capitale du pays. Selon George R. Parkin, c'était « une ville déchue de ce privilège » ⁵⁴⁶. « Il lui en coûta cher pour la folie de ses citoyens qui se livrèrent à de tels actes de désordre, » dit à son tour S. Thompson ⁵⁴⁷. Cela ne fut pas la faute des Canadiens, mais des Anglais.

L'histoire canadienne met de plus en plus en évidence le beau rôle joué par La Fontaine. Dans la mesure du possible, il ne tint aucun compte de considérations ethnologiques. La division des citoyens du pays en deux partis, bien distincts, montre à quel point les affirmations dogmatiques de races étaient mal fondées. Il exerça une influence calmante dont on ressentit longtemps les effets dans toutes les controverses. Une détente se produisit. En outre, ses connaissances de droit constitutionnel n'étaient surpassées que par la délicatesse consciencieuse de son constitutionnalisme. La grandeur de son rôle se voit surtout dans sa collaboration si harmonieuse avec le noble Baldwin. Deux hommes dont les vues concordaient sans réserve, quoiqu'ils fussent si différents par leur origine et par leur foi. Quand ils se retirèrent de l'arène politique, on les appela « les Pères du gouvernement responsable » ⁵⁴⁸. C'est à partir de ce moment que le *Colonial Office* abandonna sa manie absurde de vouloir de Londres gouverner le Canada.

Ce cabinet donna donc au pays un gouvernement calme et heureux. Le cabinet qui lui succéda sut unir aussi deux éléments rivaux, les orangistes d'Ontario et les catholiques de Québec. John A. Macdonald prit la tête du nouveau ministère, amplement secondé par George Cartier. Ce dernier, fils de la Nouvelle-France, par son mérite hors ligne, entra dans ce cabinet à quarante et un ans ⁵⁴⁹, et à quarante-trois ans était élevé au poste que La Fontaine avait si brillamment occupé ⁵⁵⁰. Le nouveau duumvirat moins progressiste que celui qui l'avait précédé, ne fit cependant pas machine en arrière. Le collègue de John A. Macdonald

⁵⁴² HINKS p. 200.

⁵⁴³ *Memoirs*, t. Ier, p. 69.

⁵⁴⁴ LONGLEY, *Howe*, p. 114.

⁵⁴⁵ POPE, *The Day*, p. 27.

⁵⁴⁶ *Sir John A. Macdonald*, p. 39.

⁵⁴⁷ *Reminiscences of a Canadian Pioneer for the Last Fifty Years*, p. 244.

⁵⁴⁸ De CELLES, *La Fontaine*, p. 156.

⁵⁴⁹ BOYD, p. 112.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 114.

avait pris part à la révolte, et une récompense de \$ 2 000 avait été offerte pour son arrestation ⁵⁵¹. C'est cela qui explique la boutade de William Lyon Mackenzie, lequel, à certains moments, décochait des traits de bonne humeur dans le Parlement. « Voilà, » dit-il, « le procureur général du Bas-Canada. Quand le gouvernement britannique mit nos têtes à prix, il évalua la mienne à \$ 4 000 et la sienne à \$ 2 000 seulement ⁵⁵². » Cartier, dans ses conversations, répétait fréquemment la phrase : « Du temps où j'étais rebelle ⁵⁵³. » On peut dire que sa conversion politique fut aussi profonde que durable. Il avait fait peau neuve.

Cartier était encore la réfutation vivante du jugement anglo-saxon, selon lequel les Canadiens manquent de talents pratiques et constructifs. Il envisageait l'avenir avec un esprit robuste et décidé, avec une énergie à toute épreuve, secondée par une volonté inflexible. D'une allure un peu cassante, mais courtoise, il était animé d'un courage allant jusqu'à la fougue et pouvait même être un lutteur terrible. Cependant, prompt à la riposte avec sa parole simple et nette, il possédait l'art de mettre les rieurs de son côté. Le caustique Cartwright dit un jour : « L'honorable ministre a assez d'audace pour entreprendre quoi que ce soit. » Cartier, se levant soudain, remercie l'orateur de son compliment ⁵⁵⁴, les membres de la Chambre des Communes en font des gorges chaudes. Un jour, Dorion, aussi de l'opposition, attaquant les grandes entreprises du ministre, lui décocha dédaigneusement le trait suivant : « À l'heure actuelle, le gouvernement n'a que de grands projets. » Vif à la riposte : « Parfaitement, » fait l'ex-rebelle, « nous proposons de grandes choses, mais ce qui est mieux, nous les mettons à exécution » ⁵⁵⁵. Au trait moqueur de William Wright d'Ottawa, déclarant devant la même assemblée, lorsque Cartier était ministre de la milice, qu'il se montrait *semper audax*, celui-ci de répliquer : « Je lui rappellerai à ce sujet, une citation célèbre de Virgile, *audaces fortuna juvat* ⁵⁵⁶. » L'esprit et l'humour, dans un Parlement, sont souvent plus convaincants que de longs discours.

Bien au courant des nécessités historiques qui, dans les premiers temps, imposaient au pays la tenure seigneuriale, le ministre canadien prit une part prépondérante à son abolition. Il fit organiser une « Cour seigneuriale », présidée par La Fontaine, qui étudia toutes les faces légales du sujet, et alors le gouvernement trancha la question ⁵⁵⁷. La province paya \$ 3 250 000 pour être libérée de cette servitude ⁵⁵⁸ ; solution sage et honorable, si peu onéreuse que beaucoup de tenanciers, qui eussent pu être absolument déchargés en payant une somme bien minime, préférèrent continuer de remplir les obligations traditionnelles, et le font encore. Ses réformes légales et judiciaires furent aussi très importantes. Il initia et dirigea la codification des lois françaises. Cette besogne fut si bien faite que le principal de l'*Upper Canada College*, le docteur W. L. Grant, place les lois de Québec au-dessus de celles des autres

⁵⁵¹ WATKINS, p. 101.

⁵⁵² LINDSEY, p. 1.99.

⁵⁵³ WATKINS, p. 499.

⁵⁵⁴ LAURIER, *Discours*, p. 137.

⁵⁵⁵ BOYD, p. 245.

⁵⁵⁶ BOYD, p. 96.

⁵⁵⁷ DE CELLES, *Cartier*, p. 75.

⁵⁵⁸ CARTRIGHT, p. 9.

provinces ⁵⁵⁹. Cartier introduisit son code dans les « cantons de l'est » du Bas-Canada, où jusqu'alors les lois anglaises avaient prévalu ⁵⁶⁰. Il fit abolir la peine de mort pour nombre de crimes. Il décentralisa la justice afin d'épargner le dérangement et les frais aux justiciables, et aussi pour que l'influence sociale des juges pût se faire sentir dans les centres importants. Il désirait infuser une vie nouvelle à l'organisme national. Ses services en ce sens ne peuvent être exagérés. Il réforma la méthode d'enregistrement des hypothèques et des titres, compléta le cadastre de la province et prépara une loi pour faciliter l'établissement de nouvelles paroisses ⁵⁶¹.

Son désir d'aider au développement économique du pays le rendit protectionniste. On aurait pu le qualifier de ministre des travaux publics, tant il poussa ses entreprises dans cette direction. En 1846, il plaida la cause du chemin de fer de Montréal à Portland. Il fut au premier rang parmi ceux qui, au Parlement, facilitèrent la construction du célèbre pont Victoria, l'approfondissement du Saint-Laurent à partir de Montréal, et le prolongement du « Grand Tronc » jusqu'aux quais du port de cette ville. Dans le même esprit, il fit accorder des subventions aux steamers transatlantiques. Avec sa sagesse prévoyante, il insista pour obtenir que le Grand Tronc fût continué jusqu'à la Rivière-du-Loup et pour que *l'Intercolonial* fût, non seulement un instrument de liaison entre l'Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, mais pour qu'il traversât les comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé. Son but était d'ouvrir - ainsi que cela se fit - cette région à la colonisation, et peut-être aussi de servir quelques fins militaires. Ses projets étaient toujours immédiatement pratiques et tournés vers l'avenir.

Il eut l'honneur de proposer au Parlement la construction du premier chemin de fer transcontinental canadien, et en 1872, il soumit à la Chambre des Communes une série de résolutions qui furent le prélude de la construction du *Pacifique* ⁵⁶². Pour organiser une partie de l'Ouest, en 1870, il présenta devant la même assemblée le projet de la constitution de la province du Manitoba, et l'année suivante, avec l'appui de sir Charles Tupper ⁵⁶³, ce fut le tour de la Colombie britannique. Comme ministre de la milice et de la défense, il organisa ces services de telle sorte que ses préparatifs, avant la Grande Guerre, assuraient déjà les besoins essentiels du pays ⁵⁶⁴. Il joua un rôle prépondérant dans la disjonction qui fut la délivrance des deux Canadas, suivie d'une Union vraie, consentie par la grande majorité, et maintenant acceptée par tous, la « Confédération ».

Sir Charles Tupper dit au duc de Buckingham que « sans le dévouement de Cartier à cette grande cause, et le courage avec lequel, en face de difficultés sans nombre, il sut poursuivre sa tâche jusqu'au bout, la Fédération n'aurait jamais pu être accomplie » ⁵⁶⁵. Sir Joseph Pope

⁵⁵⁹ *History of Canada*, p. 227.

⁵⁶⁰ BOYD, p. 136.

⁵⁶¹ LONGLEY, *Sir Charles Tupper*, p. 113.

⁵⁶² DE CELLES, *Cartier*, p. 68.

⁵⁶³ J. W. LONGLEY, *Sir Charles Tupper*, p. 113.

⁵⁶⁴ BOYD, p. 291.

⁵⁶⁵ BOYD, p. 284.

lui fit les mêmes éloges « Sans sir George Cartier, il est douteux que la Confédération du Canada eût pu exister aujourd'hui. Ce fut lui qui, dès l'origine du projet, eut à combattre les défiances que cette mesure avait soulevées un peu partout. Ce furent son courage magnifique et son énergie irrésistible qui finirent par surmonter toute opposition ⁵⁶⁶. La Fontaine et Cartier contribuèrent pour une large part à l'union réelle des Canadas, à un rapprochement organique des deux peuples, et ainsi travaillèrent à ce que l'on pourra un jour appeler l'Empire du Canada. La fédération fut un grand pas en avant.

⁵⁶⁶ *The Day of sir John Macdonald*, p. 112.

L'évolution du Canada français

Chapitre VII

Cartier, Laurier et la Confédération

[Retour à la table des matières](#)

Diverses administrations se succédèrent dans la période connue sous le nom de « l'Union des Canadas ». Ce fut une suite d'expériences précieuses pour les Canadiens, et qui mirent en relief le fait que l'annexion et l'assimilation de lord Durham avaient échoué. Dans leur unité artificielle, les deux provinces, par la force des choses, avaient eu une vie indépendante et en réalité formaient une fédération virtuelle. Il y avait entre elles une compréhension agissante, mais pas l'absorption anglaise espérée par le noble lord. En fait, malgré certaines actions d'ensemble, nées de communes conditions de vie et de coutumes, les Canadiens avaient façonné à leur image et soumis à leur langue, ainsi qu'à leur foi, maintes personnes d'origine anglo-saxonne. Ils avaient démontré chez eux l'existence d'une vie, d'une littérature et d'une culture nationale en pleine croissance, impossibles à concilier avec le but de l'Union. La fédération fut une solution avisée et un gain indiscutable pour tous.

Les Canadiens, influencés par les plus douloureuses traditions de leur histoire, avaient eu d'abord de ce nouveau régime une crainte outrée. Les Anglo-Canadiens, en général, voyaient avec plus de sympathie l'idée du nouveau régime, et cependant un certain nombre d'entre eux

y firent une opposition fort singulière ⁵⁶⁷. Comme les Canadiens, ils prédisaient toute sorte de maux dont aucun n'arriva. Sir Richard Cartwright, pour les excuser, dit : « Sans doute chaque part avait raison dans une certaine mesure, mais rétrospectivement, je dois convenir que c'était un saut dans l'inconnu, et que nous n'avions aucun mandat populaire ⁵⁶⁸. » On ne consulta pas le peuple par voie de vote. Comme conservateur, Cartier s'opposait à faire appel à l'électorat, affirmant que cette question dépassait la compétence des électeurs. Les chefs politiques comprirent que L'Union de Durham avait escompté les profits de cet acte inique qui avait restreint la liberté de tous. Maintenant, John A. Macdonald voulait libérer l'Ontario de la soi-disant emprise des Canadiens ⁵⁶⁹, et George Brown désirait amoindrir leur pouvoir ⁵⁷⁰. Il faut dire que la plupart des Anglo-Saxons sympathisaient avec la justice théorique du projet.

Cartier avait pleinement conscience de cela. Aussi dévoué que jamais à son peuple, il serait difficile de trouver un homme d'État qui eût plus à cœur les intérêts essentiels de son grand pays, et cela le porta à mettre toute son énergie dans la solution du problème fédératif. Son œuvre en Angleterre eut une portée considérable. Il s'y rendit plusieurs fois en missions très importantes. Dans l'une d'elles, il fut accompagné par Mr William Mc Dougal pour négocier l'achat des privilèges de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Son collègue étant retenu par la maladie, Cartier seul mena les négociations à bonne fin ⁵⁷¹. Il avait été auparavant l'avoué du chemin de fer du Grand Tronc, mais ni son travail professionnel, ni son élévation politique ne l'avaient enrichi. Lorsqu'il fut élevé à la pairie, il dut emprunter la somme requise pour payer les droits usuels ⁵⁷². Sir John Macdonald et sir Joseph Pope emploient des termes identiques en rendant hommage à sa personne : « Il était loyal, honnête et sincère, inspirant le respect et la confiance à tous ceux qui l'approchaient ⁵⁷³. »

Ce fils d'une prétendue « race inférieure » fut invité à Windsor par la grande reine qui, avec ses ministres, avait reconnu la valeur insigne de sir George. À sa mort « l'État fit des obsèques nationales à ce grand Canadien, animé du désir sincère d'unir les deux races sur le terrain de l'entente et de la justice » ⁵⁷⁴. Gladstone, qui connaissait ses dons, parle de lui « comme d'un homme qui paraissait être une légion à lui seul... ; supérieur à tous ses prédécesseurs... éminemment digne de représenter cet esprit de fraternité qui, à travers le monde, devrait unir les diverses nations de langue anglaise » ⁵⁷⁵. Un grand sentiment de justice se dégage du jugement de Laurier sur Cartier. Il lui reconnaît « un sens politique de premier ordre », et « peu d'hommes », dit-il, « ont mieux compris le peuple canadien ». « Sa

⁵⁶⁷ POPE, *the Day of sir John Macdonald*, p. 80.

⁵⁶⁸ *Reminiscence*, p. 38.

⁵⁶⁹ POPE, *Memoirs of the Right Honourable sir John Macdonald*, t. Ier, p. 322.

⁵⁷⁰ SKELTON, t. Ier, p. 79.

⁵⁷¹ DE CELLES, *Cartier*, p. 107.

⁵⁷² POPE, *the Day*, p. 78.

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 42 ; *Memoirs*, t. Ier, p. 135.

⁵⁷⁴ BOURINOT, *C. Under B. R.*, p. 233.

⁵⁷⁵ BOYD, p. 297.

volonté n'hésite jamais, son courage est invincible »⁵⁷⁶. Le Parlement canadien vota l'érection d'un monument en son honneur. Il eut cette bonne fortune suprême, qu'un grand artiste de sa nationalité, Ph. Hébert, évoquât son image en un bronze impérissable, consécration analogue à celle qu'offre le Panthéon aux gloires de la France : « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante. »

Tout en parlant des Canadiens qui ont si remarquablement contribué à l'histoire politique du Canada, il faut aussi rappeler que le pays donna un nombre relativement élevé d'hommes supérieurs qui ont rendu des services importants. Denis-Benjamin Viger fut envoyé plusieurs fois en Angleterre pour présenter les doléances de ses compatriotes aux puissants de l'Empire. S'il n'y avait pas eu contre lui une conjuration d'injustice, il eût remporté la victoire. Après la démission « du grand ministère », il devint président du Conseil pendant une courte période. Il fut beaucoup critiqué par le peuple, mais les plus équitables de ses concitoyens, tout en déplorant qu'il eût trahi la cause du gouvernement responsable, reconnaissaient qu'il était animé par le sentiment du devoir. Conseiller intime de sir Charles Metcalfe, il contribua à l'attitude essentiellement juste de ce gouverneur à l'égard des Canadiens. Il évita de blesser leurs sentiments et essaya vraiment de les avoir pour collaborateurs dans son administration. D'autre part, il est probable que, sans Viger, nous n'aurions pas eu le grand historien, F. X. Garneau, dont les débuts comme son secrétaire contribuèrent beaucoup à développer le sens historique.

Parmi cette élite, nous trouvons aussi René Édouard Caron, homme de grandes connaissances et de capacités pratiques éminentes, qui eut un champ d'action varié. Maire de Québec, membre de l'Assemblée et du Conseil législatif, président de la Chambre, membre du cabinet La Fontaine-Baldwin, du gouvernement Hinks-Morin, juge de la cour supérieure de Québec, il fut plus tard aussi membre de la cour seigneuriale⁵⁷⁷. C'était un homme d'une telle pondération et d'une telle sagesse que Draper, qui désirait gagner les Canadiens, lui écrivit pour savoir son sentiment à cet égard. Malheureusement dans sa lettre, il les qualifiait « d'ingouvernables ». Caron lui fit une réponse fière et digne d'un Romain : « Il n'est aucun peuple plus facile à gouverner et dont il soit plus aisé de garder l'affection et la confiance, pour peu que le gouvernement y soit disposé. L'intégralité de nos droits politiques, d'abord, et la pleine jouissance de nos institutions sociales seulement amendées par notre consentement, sont les meilleurs et les seuls moyens de s'assurer à jamais cette affection et cette confiance du cœur et de l'esprit⁵⁷⁸. » Dans ses lettres comme dans celles de La Fontaine on trouve un haut sentiment de dignité nationale et la conscience exacte de leurs droits constitutionnels.

Un autre de ces hommes politiques peu ordinaires, fut Auguste-Herbert Morin. Bien préparé aux fonctions publiques par les bonnes écoles supérieures, avantage que les Anglo-Canadiens avaient à un moindre degré, il fut membre de l'Assemblée, entra dans l'administration de La Fontaine-Baldwin, fut président de la Chambre, associé au cabinet Hinks, juge de la cour supérieure du Canada, et membre de la Commission qui codifia les

⁵⁷⁶ *Discours*, p. 137.

⁵⁷⁷ DURPEE et DOUGHTY, *Index and Dictionary of Canadian History*, p. 64.

⁵⁷⁸ HINKS, p. 55.

lois du Canada français. Il fut acclamé du peuple, bien qu'il eût eu des rapports dangereux avec Papineau, et qu'il eût pris part à la rédaction des « Quatre-vingt-douze résolutions ». Il devint modéré et comprit que l'avenir dépendait de l'introduction, dans la vie du pays, de l'esprit d'hommes tels que La Fontaine et Cartier. Il montra le changement qui s'était produit en lui lorsqu'il fit partie du gouvernement McNab-Morin. Il fut envoyé à Londres comme délégué de l'Assemblée et fut aussi membre du Comité de l'exposition canadienne à Paris.

Notons encore sir Narcisse Belleau, qui entra dans le cabinet Cartier-Macdonald et plus tard fut président du Conseil dans un gouvernement de coalition. Sir Étienne Pascal Taché, qui joua un rôle important dans la guerre de 1812, occupa divers postes de confiance, et fut premier ministre avec sir John Macdonald, sans parler de ses attaches avec l'administration La Fontaine-Baldwin. Parlant du loyalisme canadien, il conclut par cette formule frappante, écho d'une parole prophétique de lord Elgin, que « le dernier coup de canon tiré pour la suprématie britannique, en Amérique, le serait par un Canadien »⁵⁷⁹. Il souhaitait ardemment voir son pays émerger de l'union Durham, présenta la cause de la Fédération à la Chambre supérieure, et, lors de la réunion des représentants des provinces à Québec en vue de la fusion, fut élu président de la conférence. Sir J. A. Chapeleau fut aussi, pendant quelque temps, collègue de sir John Macdonald. On ne peut pas parmi ces noms, omettre celui de sir Aimé Antoine Dorion, un libéral des plus désintéressés, l'un des caractères les plus nobles, les plus purs et les plus grands du Canada⁵⁸⁰.

[2 appels de note de bas de page non insérés dans le texte original]

(1) *Index and Dictionary of Canadian History*, p. 267.

(2) BIBAUD jeune, *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, p 228.

Le mouvement politique qui conduisit aux régimes Macdonald-Cartier et Cartier-Macdonald, amena aussi par réaction, le groupement d'hommes que nous devons appeler les libéraux modérés. Ils désiraient reprendre la politique du grand ministre, politique si profondément entrée dans la vie canadienne que sir John Macdonald y toucha à peine, quoiqu'elle eût reçu une entorse un peu rude lors de la Fédération, du fait que le peuple ne fut pas consulté pour l'accepter. L'arrivée de Laurier à la présidence du parti libéral fut un autre coup porté à la théorie de Durham, relativement aux races antagonistes. Le nouveau chef du parti, qui examinait les questions sous tous les aspects, dit alors : « Il n'y a parmi nous aucune domination d'une race par une autre, la force de notre race a été de ne pas introduire la

⁵⁷⁹ BOURINOT, *Lord Elgin*, p. 56.

⁵⁸⁰ Charles LANGELIER, *Souvenirs politiques*, t. II, p. 102 ; POPE *Memoirs of the Right Honourable sir John Macdonald*, t. Ier, p. 341.

question de race dans la politique ⁵⁸¹. » Il revient souvent sur ce sujet, et répète que cela n'est pas seulement son idée, mais celle de ses compatriotes. Cartier aurait déjà fait une affirmation semblable ⁵⁸².

Laurier était d'humble origine. Son grand-père, Charles de Laurier, fut l'inventeur du loch terrestre, ce que nous appelons à présent le « taximètre » ⁵⁸³. Son fils, comme lui, était cultivateur, remplissant en même temps les fonctions d'arpenteur, et devint l'inventeur de ce qui s'appelait alors « une batteuse » ⁵⁸⁴. Le futur grand homme politique étudia au collège de l'Assomption et fit son droit à l'Université McGill. Il avait hérité de son père les idées libérales, et fut de bonne heure favorable à une entente avec les vainqueurs. Quelques années plus tard, à une séance des diplômés de l'Université, il fit une grande impression sur ses auditeurs, par cette proclamation fervente : « Je jure sur mon honneur de consacrer ma vie à la cause de la conciliation, de l'harmonie et de la concorde entre les divers éléments de notre pays ⁵⁸⁵. » Il tint parole, et nous le voyons, pendant toute sa carrière, constamment revenir à la nécessité de la collaboration nationale des deux peuples.

Il a longtemps passé devant le public comme un être sagement modéré, calme et prudent comme un sage de l'École de Platon. La direction du journal le *Défricheur*, où il publiait des articles « radicaux » qui attiraient sur eux les foudres de l'évêque des Trois Rivières, indiquerait un peu le contraire. Ce fut une entreprise des plus hardies. Un article publié dans *l'Électeur* : « La caverne des quarante voleurs, » était une attaque des plus terribles contre des politiciens de la province. M. Sénécal, un des plus particulièrement pris à partie, poursuivit le journal en 4 100 000 de dommages-intérêts. Peu même des amis intimes de ce journal savaient qui avait écrit l'article. Laurier s'en déclara l'auteur. Il fut arrêté et mené à Montréal. Trois des lumières du barreau canadien, George Irvine, C. A. Geoffrion et Honoré Mercier, devaient le défendre, mais il se défendit lui-même, devint l'accusateur du plaignant, lançant des charges écrasantes contre lui, l'homme redouté. Les débats durèrent plusieurs jours et Laurier obtint un acquittement qui fut le premier rayon de sa gloire future.

Élevé à la direction de son parti par sa force de caractère, son beau courage, sa double culture française et anglaise, sa capacité de parler aux deux peuples en des discours d'une belle ordonnance, lui donnèrent un pouvoir exceptionnel à la fois à l'assemblée de Québec dont il fit partie quelque temps, et ensuite au Parlement d'Ottawa. En outre, ses travaux pour obtenir la maîtrise des deux langues et ses connaissances des deux littératures, lui valurent un incomparable contrôle de soi. Avant tout, il était dominé par l'idée de liberté, pour laquelle il avait une passion réelle, fondée sur une foi invincible dans ses bienfaits, et qui fit de lui un chef moral par excellence. « La liberté engendre la loyauté. La contrainte fut toujours la mère

⁵⁸¹ *Discours*, p. 41.

⁵⁸² BOYD, p. 223.

⁵⁸³ P.-G. ROY, t. Ier, p. 198.

⁵⁸⁴ Peter MC ARTHUR, *Sir Willrid Laurier*, p. 4.

⁵⁸⁵ *ibid.*, p. 19.

de la rébellion ⁵⁸⁶. » Comme conséquence de cela, il s'opposa toujours à l'intolérance politique, religieuse et sociale.

Il avait beaucoup d'empire sur lui-même. Lorsque Mr Dalton McCarthy, en plein Parlement, parla deux fois des Canadiens comme d'une « race bâtarde », Laurier, lui répondant en style parlementaire, à la troisième personne, dit : « Il est fier de sa race, il a raison, mais il ne s'ensuit pas que nous devrions tous être Canadiens-Anglais, que nous devrions tous nous fondre dans l'élément anglais. Personne certainement n'admire cette race plus que moi ; je n'ai jamais caché mon sentiment à cet égard ; mais nous, d'origine française, sommes contents de ce que nous sommes, et ne demandons rien d'autre. Je revendique pour la race à laquelle j'appartiens, le droit de dire que si elle n'est pas douée des mêmes qualités que les Anglo-Saxons, elle est douée de qualités tout aussi grandes ; je revendique le droit de dire que, à certains égards, elle est douée de qualités suprêmes... qu'il n'y a pas sous le ciel une race plus morale, plus honnête, et j'ose dire, plus intelligente ⁵⁸⁷. » Sa réplique à cet Anglais, né en Irlande, touchait juste et fut jugée par tous pleine de dignité.

Il y avait dans son éloquence un vaste trésor de vérité, un riche vocabulaire provenant de sa profonde culture des lettres tant anglaises que françaises, et d'un solide arrière-plan philosophique. L'élévation morale de ses discours, digne du grand penseur américain Emerson, fait souvent contraste avec l'utilitarisme habituel de ses collègues anglais : « Je crois, » dit-il, « que, comme parti politique, notre intérêt réside là où est notre devoir ; je crois, comme lui ⁵⁸⁸ (sir A. A. Dorion), que nous n'appartenons pas à des races différentes pour nous faire la guerre l'un à l'autre, mais pour travailler à notre commun bien ⁵⁸⁹. » Plus tard il dit encore : « J'aime les Anglais, les Écossais et les autres ; la première place dans mon cœur appartient aux Canadiens, mais les droits et les privilèges des autres me sont aussi sacrés et je dois les défendre ⁵⁹⁰, » - toujours la justice dominant le sentiment. La ferveur humanitaire et idéale de l'homme se montre encore dans le fragment suivant d'un de ses discours : « Si à la dernière heure de ma vie, je puis dire que grâce à mes efforts, une seule erreur a disparu, un seul préjugé s'est évanoui, qu'au prix de mon activité les hostilités de race ont fui du sol canadien... je mourrai heureux, certain que ma vie n'aura pas été vaine ⁵⁹¹. » Ne dirait-on pas une réminiscence de Montesquieu ? Ici nous ne dirons pas comme Buffon : « Le style, c'est l'homme », mais ce qui est bien plus vrai : « La pensée, c'est l'homme. »

« Quant à sir Wilfrid et à sa carrière ultérieure, » dit sir Joseph Pope, le secrétaire de sir John Macdonald, « je n'ai pas à en parler, je dirai seulement que si ses prédécesseurs à la tête du parti libéral, pour une raison ou pour une autre, ne surent pas réaliser les espérances de leurs partisans politiques, il compensa largement leur insuffisance par son remarquable succès. Il fut assurément plus favorisé de la fortune, mais, indépendamment de toute autre

⁵⁸⁶ Peter Mc ARTHUR, *Sir Wilfrid Laurier*, p. 141.

⁵⁸⁷ *Discours*, p. 297.

⁵⁸⁸ Sir A. A. Dorion.

⁵⁸⁹ MOREAU, *Sir Wilfrid Laurier*, p. 89.

⁵⁹⁰ *Discours*, p. 426.

⁵⁹¹ MOREAU, p. 121.

considération, ses qualités personnelles n'eurent pas peu d'influence sur le triomphe de son parti. Soit dans l'opposition, soit au pouvoir, son tact infailible, sa courtoisie à l'ancienne façon, ses méthodes de conciliation, son urbanité, sa modération, une bonne humeur invariable éveillèrent les sympathies des foules que les discours froidement intellectuels de Blake ne réussissaient pas à attirer et que le roide maintien de Mackenzie repoussait. Quand Laurier devint chef de l'opposition, une influence modératrice commença de se faire sentir à la Chambre des députés, influence qui, peu à peu, donna le ton à toute la vie politique, jusqu'à ce que l'ancienne aigreur de la lutte des partis disparût, dans une large mesure ⁵⁹². » La civilité fut un élément de sa force et de celle de ses compatriotes. Garneau parle de la politesse française introduite en 1792, par les Canadiens dans les débats de la Chambre, laquelle politesse donna à ce corps un air de gravité respectueuse qui faisait défaut même à la Chambre des Communes anglaise ⁵⁹³.

En 1896, grâce aux « efforts et au caractère » de ce « noble Canadien », selon J. W. Longley ⁵⁹⁴, le Canada offrait un champ remarquable pour la naissance d'une nation. Il en profita pour s'entourer d'hommes qui honorèrent son choix, et son ministère réunit de si grands talents qu'on n'en vit « pas d'aussi forts après comme avant ». Mr Peter Mc Arthur a bien heureusement résumé la vie de cet homme d'État ⁵⁹⁵. « Son administration vit la fin des déficits chroniques et ouvrit une ère de plus-values aussi importantes que tout le revenu en 1867 ⁵⁹⁶. C'est à lui qu'on dut l'introduction dans le service postal de l'affranchissement impérial à dix centimes. Il avait à cœur la prospérité de la Confédération, tandis qu'en même temps, s'élevant au-dessus des rivalités locales, il essayait de faire vivre Québec et l'Ontario dans des rapports plus harmonieux, et d'éviter les sautes d'humeur des extrémistes des deux provinces. Il ne pratiqua jamais l'irréductible intransigeance. Il régla la question scolaire avec le Manitoba, les difficultés avec le Japon, la Chine et l'Inde dans un généreux esprit de sage compromis. Il prit une mesure d'une large portée pour le Canada lorsqu'il se rangea intrépidement du côté de l'Angleterre, durant la guerre du Transvaal ⁵⁹⁷. Alors, comme dans la dernière guerre, il aurait pu dire : « Dès que la Grande-Bretagne fut en guerre, le Canada le fut aussi ⁵⁹⁸. »

Comme Cartier, qui vit les possibilités infinies de l'expansion du Canada, fut poussé en avant par la plus optimiste vision du grand avenir de ce pays et fit beaucoup pour préparer la réalisation du chemin de fer du Pacifique, Laurier prépara les plans du *Grand Tronc-Pacifique* et les présenta au Parlement le 30 juillet 1903 ⁵⁹⁹. Tandis que cette grande ligne s'est récemment trouvée gênée par des embarras financiers, lorsqu'on la construisit, personne ne songeait aux contingences de la guerre, et les émigrants arrivaient au Canada à raison de

⁵⁹² *The Day of sir John Macdonald*, p. 161.

⁵⁹³ T. III, p. 91.

⁵⁹⁴ *Sir Charles Tupper*, p. 235.

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 135 et 136.

⁵⁹⁶ LONGLEY, p. 238.

⁵⁹⁷ DE CELLES, *Laurier et son temps*, p. 80.

⁵⁹⁸ Mc ARTHUR, p. 111.

⁵⁹⁹ *Discours*, p. 317.

mille par jour ⁶⁰⁰. La même remarque s'applique au *Canadian Northern* auquel il accorda une subvention. L'administration de ces Compagnies de chemins de fer a été prise en mains par le gouvernement, et avec le développement du pays, elles ne peuvent que rendre les plus grands services. Laurier eut aussi l'honneur d'organiser l'Alberta et la Saskatchewan en provinces fédérales. Les Canadiens furent les pionniers du Nord-Ouest. Cartier avait annexé tout le territoire acheté à la Compagnie de la Baie d'Hudson et c'est lui qui avait proposé au Parlement d'ériger le Manitoba en province. Laurier continua son œuvre.

Allant en Angleterre représenter son pays au jubilé de la reine, en 1897, il fut mis à une place en vue parmi les membres du gouvernement britannique, et traité avec une rare distinction. Il charma de grandes et notables assemblées en Angleterre et à Paris. Jamais homme d'État d'outre-Atlantique n'eut une plus chaleureuse réception dans les deux plus importantes capitales de l'Europe et n'y servit mieux sa patrie. Déjà docteur en droit des universités Mc Gill et de Toronto, il reçut les mêmes honneurs à Oxford et à Cambridge ; il fut nommé membre honoraire du Cobden-Club et grand officier de la Légion d'honneur, à Paris ⁶⁰¹. La reine l'invita à Windsor où il eut une réception remarquablement chaleureuse ⁶⁰². Elle le fit membre de son conseil privé et lui donna la grande croix de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George ⁶⁰³. Le titre de « chevalier » fut rarement accordé à un homme plus digne, mais il était embarrassant. Le récipiendaire, qui s'était dit « démocrate jusqu'au fond de l'âme » ⁶⁰⁴, estimait que les titres de noblesse de la vieille Europe ne sont que peu compatibles avec la vie populaire de la jeune Amérique ⁶⁰⁵. Lorsqu'il fut assis à la droite de la reine, il trouva une carte sur laquelle elle avait écrit de sa main : « Très honorable sir Wilfrid Laurier. » Comment aurait-il pu décliner cet honneur avec courtoisie ? Ses mérites personnels avaient été découverts longtemps avant par sir John Macdonald. « Environ un mois avant sa mort, » nous dit sir Joseph Pope, « Laurier vint à son bureau pour discuter quelques questions d'ajournement. Lorsqu'il fut parti, le chef me dit : « C'est un chic type. Si j'avais vingt ans de moins, il serait mon collègue ⁶⁰⁶, » compliment qui honore deux hommes.

Les visées politiques du grand Canadien sont claires, constantes et patriotiques. Il sentit que son pays avait avant tout besoin de Canadiens, et, selon l'expression de Mr Hawkes, de « Canadiens Canadiens ». Il avait le plus vif désir d'étendre les privilèges du Canada dans ses relations diplomatiques et il réussit à obtenir pour ses compatriotes le droit de négocier, et même de signer, leurs propres traités. Sous ses auspices, des accords importants furent préparés et discutés par eux avec la France, le Japon et les États-Unis, en dehors de toute intervention de la Grande-Bretagne ⁶⁰⁷. Le pays a maintenant une ambassade à Washington.

⁶⁰⁰ DE CELLES, *Laurier*, p. 87.

⁶⁰¹ DAVID, *Laurier et son temps*, p. 100.

⁶⁰² Mc ARTHUR, p. 147.

⁶⁰³ DAVID, p. 98.

⁶⁰⁴ *Discours*, p. XXII.

⁶⁰⁵ DAVID, p. 90.

⁶⁰⁶ *Memoirs*, t. Ier, p. 161.

⁶⁰⁷ DE CELLES, *Laurier*, p. 101.

C'est un Canadien qui a signé le premier traité entre les deux pays. Laurier revendiqua l'indépendance politique même à Londres. Il citait les vers de Kipling :

Je suis fille dans la maison de ma mère
Mais maîtresse dans la mienne ⁶⁰⁸.

Le point sur lequel il appuie le plus particulièrement, en discutant les rapports de la métropole et de la colonie, n'est pas l'avantage matériel, mais le sentiment de gratitude. Après l'envoi de troupes dans le Sud-Africain, dans la lutte avec les Boers, il refusa, à l'assemblée des premiers ministres à Londres, d'accepter l'idée fédérative de M. Chamberlain. Il craignait le militarisme inavoué du grand impérialiste, et, par-dessus tout, il ne voulait pas abandonner la moindre parcelle de la liberté si lentement conquise par le peuple. Il réclamait en principe la défense autonome du territoire, à l'instar de l'Australie, par la création d'une marine qui pût venir en aide à celle de l'Empire, et un tarif avantageux pour l'Angleterre pouvant s'élever à 33 un tiers pour 100. C'est ainsi qu'il se proposait de collaborer avec « l'Empire britannique, qui n'est réellement pas un Empire, mais une association de nations et de pays, gouvernés pour la plupart selon les formes les plus démocratiques connues de l'histoire ⁶⁰⁹. » Ainsi, il maintenait la virtuelle indépendance du Canada ⁶¹⁰. Il magnifie avec un enthousiasme émouvant cette indépendance. C'est le grand leitmotiv de ses meilleurs discours que « le Canada est une libre nation ». À Paris, devant un auditoire français, faisant allusion à l'inscription « Liberté, Égalité, Fraternité » ⁶¹¹, inscrite sur les monuments publics, il s'écrie : « Tout ce qu'il y a dans cette devise, de bravoure, de grandeur et de générosité, nous le possédons aujourd'hui ; c'est là notre conquête ⁶¹². » Pendant la guerre, il exprime cette conviction encore plus dogmatiquement : « Nous sommes un peuple libre, absolument libre. La Charte sous laquelle nous vivons, nous permet de dire si, oui ou non, nous prendrons part à une telle guerre. Le peuple du Canada, le Parlement et le gouvernement, seuls, doivent décider. Cette liberté est, en même temps, à la gloire comme à l'honneur de la Grande-Bretagne. La liberté est le diapason de toutes les institutions britanniques. Aucune obligation n'est imposée aux colonies de la Grande-Bretagne ayant atteint l'importance de puissances telles que le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sud-Africain et aux colonies de la couronne telles que l'Inde. Toutes peuvent prendre part, ou ne pas prendre part, à la guerre, selon leur volonté. Telle est la liberté britannique qui, à l'étonnement du monde et au grand effroi de l'empereur allemand, des professeurs allemands et des diplomates allemands, pousse les habitants de l'Empire britannique à se précipiter de toutes parts au secours de la mère patrie, afin de l'assister dans cette lutte sans précédent ⁶¹³. »

⁶⁰⁸ *Discours*, p. 7.

⁶⁰⁹ A. J. GLASEBROOK, dans *The New Era*, p. 265.

⁶¹⁰ DE CELLES, *Laurier et son temps*, p. 83.

⁶¹¹ *Discours*, p. 17, 34, 70, 85.

⁶¹² *Ibid.*, p. 33.

⁶¹³ Mc ARTHUR, p. 113.

C'est lui qui conseilla fortement d'accorder le « gouvernement responsable » au Transvaal et à l'État libre d'Orange ⁶¹⁴. Ce fut encore lui qui sut convaincre le président Loubet de la sagesse d'une union anglo-française, union qui créa la détente et la bonne entente entre les deux nations habitant les bords de la Manche ⁶¹⁵. Comme la plupart des hommes d'outre-Atlantique, il reconnaissait le caractère merveilleux de la France, son courage et son héroïque résistance à l'invasion, mais jamais il n'alla plus loin. Assez fréquemment, il met en relief le déracinement politique du peuple canadien de sa patrie d'origine. « Je suis sûr, » disait-il, « que j'exprime les sentiments des Canadiens de la droite, lorsque je dis que s'il y avait un plébiscite dans la province de Québec et dans tout le Canada pour décider entre l'allégeance à l'Angleterre ou à la France, il n'y aurait pas un seul vote en faveur d'un retour à l'autorité française ⁶¹⁶. » Cela est encore vrai.

Il pouvait dire à Londres, en toute sincérité, qu'il était « Britannique jusqu'au fond du cœur » ⁶¹⁷. Probablement : « J'aime l'Angleterre parce qu'elle est la mère de nations libres. Je l'admire parce qu'elle est l'apôtre de la liberté. Je suis émerveillé par son idéal élevé, sa conscience morale, les grands exemples qu'elle donne. Elle est, il se peut, un tantinet puritaine, mais elle représente le plus grand actif moral du monde, et j'estime on ne peut plus ses hommes d'État. John Bright a été mon mentor et mon idole, et naturellement Gladstone, comme le grand apôtre de la liberté fiscale et politique ⁶¹⁸. » L'empire britannique est unique, comparé à ceux dont on peut voir la grandeur et la décadence. Il est maintenu par « le grand développement de sympathie, de pensées et de sentiments communs, entre des hommes qui sont, pour la plupart, de la même race, qui sont fiers d'un même passé et envisagent un même avenir ». Cet empire, il veut le maintenir « par la bonne volonté, la sympathie et l'affection mutuelle ». L'unité de cet empire, quoique sans organisation formelle, « existe comme une entité active » ⁶¹⁹, non seulement pour elle-même, mais aussi pour les autres. « Je n'hésite pas à affirmer, » dit-il encore, « que la suprématie de l'Empire britannique est absolument essentielle à la civilisation, comme au maintien de l'empire lui-même ⁶²⁰. »

Lorsque l'occasion s'en présente, il trouve toujours un mot éloquent à la louange des Anglo-Saxons. Parlant du monument Wolfe-Montcalm, et oubliant celui de Nelson à Montréal, monument insignifiant et d'une intention provocante, il s'écrie ; « Dans quel autre pays, sous le soleil, trouverez-vous un tel monument élevé à la mémoire des vaincus et des vainqueurs ⁶²¹ ? » Quand, à Londres, il voit le docteur Jameson et Botha ensemble à un banquet, prenant le ton dithyrambique il atteint au comble de la louange : « Je proclame qu'un seul peuple est capable d'une telle conduite, et ce peuple est le peuple anglais ⁶²². »

⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 35 ; HAWKES, p. 350.

⁶¹⁵ Mc ARTHUR, *Sir Wilfrid Laurier*, p. 32 ; DE CELLES, *Laurier et son temps*, p. 110 ; SKELTON, *Life and Letters of sir Wilfrid Laurier*, t. II, p. 302.

⁶¹⁶ *Discours*, p. 282.

⁶¹⁷ DAVID, *Laurier*, p. 95.

⁶¹⁸ Mc ARTHUR, p. 30.

⁶¹⁹ *Discours*, p. 13.

⁶²⁰ *Ibid.*, p. 452.

⁶²¹ *Ibid.*, p. 107.

⁶²² *Ibid.*, p. 27.

L'éloquent leader canadien aurait sans doute admis que la France qui gagna le cœur de la Provence, se concilia les Basques et les Bretons, sans parler de l'attachement alsacien, pourrait, dans son aptitude à s'attacher les peuples annexés, faire étalage de succès aussi grands que ceux qui, pendant si longtemps, dominèrent le Canada et l'Irlande. Toutefois, avec une grande largeur d'esprit, il dit aussi : « Soyons fidèles à notre double origine, fidèles à la mémoire, au respect de la grande nation dont nous sommes issus, et fidèles aussi à la grande nation qui nous a donné la liberté ⁶²³. »

Ce dualisme dans les sentiments et l'admiration de Laurier se reflètent fréquemment dans sa pensée. Il se montre souvent fidèle à ce double idéal, comme dans le passage suivant : « Que notre dessein soit idéal et notre action pratique » ⁶²⁴ ! Ne soyez pas terre à terre dans vos buts - mais tandis que vous planez dans le royaume de l'idéal - c'est la manière française - n'attachez pas votre char à une étoile - soyez pratiques - c'est la manière anglaise. Dans tout, il avait un don de mesure, de modération et un sens rare du réel. Par son talent, son tact, sa douceur, les quinze années de son régime s'écoulèrent dans une atmosphère d'harmonie entre les diverses parties du peuple, réunies dans une entente quasi fraternelle ⁶²⁵.

Son ministère devait être renversé par la coalition Borden-Bourrassa. La postérité jugera sévèrement cette abdication des véritables principes politiques, cette alliance entre des antagonismes extrêmes. Comme conséquence, durant la grande guerre, l'idéal du gouvernement parlementaire fut mis de côté, pour faire place au gouvernement personnel, ou à une oligarchie parlementaire ⁶²⁶, équivalant presque à une dictature. Dans l'opposition, l'homme qui avait émis tant de jugements généreux sur les Cartier, les Macdonald ⁶²⁷, montra son habituel patriotisme et la grandeur de son âme en coopérant aux buts de la guerre. Quand il mourut, les hommes les meilleurs du pays sentirent qu'une force grande, noble, intelligente et bienfaisante avait été retranchée de la vie même du Canada, et que cet homme chrétien avait, plus que tout autre leader canadien, donné durant toute son activité politique non seulement l'exemple d'un gouvernement aussi équitable que possible dans l'état de notre société, mais encore celui d'une morale religieuse pratique. On regretta partout le grand disparu. « Pendant près de Mc ARTHUR, p. 103. d'un demi-siècle, » dit Mr Peter Mc Arthur, « il fit partie de l'activité politique, fut une figure saillante du Parlement pendant quarante-six années ; chef du parti libéral pendant trente ans et premier ministre pendant quinze ans ⁶²⁸. » Jamais la mort d'un Canadien n'inspira de plus profonds regrets, parmi ses amis, alliés et même ses adversaires politiques.

L'esprit et la morale de l'homme ressortent, avec un relief singulier, d'un fragment d'une allocution aux jeunes libéraux de l'Ouest de l'Ontario : « Quant à vous qui êtes aujourd'hui sur le seuil de la vie... je vous rappellerai que de nombreux problèmes surgissent devant

⁶²³

⁶²⁴ MOREAU, p. 159.

⁶²⁵ DE CELLES, *Laurier et son temps*, p. 96.

⁶²⁶ HAWKES, *The Birthright*, ch. X.

⁶²⁷ *Discours*, pp. 130, 133, 135, 427.

⁶²⁸ *Sir Wilfrid Laurier*, p. 1.

nous ; problèmes de divisions de races, problèmes de divergences religieuses, problèmes de conflits économiques, problèmes de devoir national et d'aspirations patriotiques. Permettez-moi de vous dire que, pour la solution de ces problèmes, vous avez un guide sûr, une lumière infaillible, si vous vous souvenez que la foi est préférable au doute, et que l'amour vaut mieux que la haine... Bannissez de votre vie le doute et la haine. Que vos âmes soient toujours ouvertes aux fortes inspirations de la foi et à la noble influence de l'amour fraternel ! Soyez inflexibles envers les superbes, mais doux envers les faibles ! Que votre but et votre intention, quoi qu'on en puisse dire, dans la victoire ou la défaite, soient de vivre, de combattre, et de servir de façon à élever l'idéal de la vie vers les cimes les plus hautes et les meilleures ⁶²⁹. » Paroles dignes des plus grands moralistes de notre temps !

Laurier fit sentir son influence, dans la province française, d'une façon délicate et y appuya les tendances progressistes. Il fut l'ami et le sage conseiller des hommes au pouvoir. Son prestige et ses succès fortifièrent les ressorts moraux de ses compatriotes. D'autre part, il récolta les fruits de leur sagesse. Il mit à profit quelques-unes de leurs leçons. Son idéalisme et sa distinction de tenue lui venaient des siens, sises idées lui venaient d'ailleurs, surtout de son esprit, si hospitalier aux leçons venues de partout. Ses principes ne différaient guère de ceux des Mercier, des sir Lomer Gouin et des Taschereau. Il put toujours compter sur la loyauté et le dévouement des sénateurs David, Beique et Dandurand, sans parler du président des Communes, Rodolphe Lemieux, et d'autres - qui furent pour lui des éléments de force. Le vénérable sénateur David fut particulièrement son collaborateur et son biographe. Ottawa comme Québec fit une politique sage et tranquille. Les fils de la province Laurentienne mirent en valeur leurs dons politiques dans les deux Parlements. L'expérience de la province française et sa solution pratique de problèmes complexes et sensément irréalisables, fut de haute valeur pour le pays. La prévoyante sagesse canadienne devint précieuse dans la capitale. Elle maintint l'esprit public sur un plan solide et élevé.

Il est temps de parler du gouvernement de Québec.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 93.

L'évolution du Canada français

Chapitre VIII

Le gouvernement de la province de Québec

[Retour à la table des matières](#)

L'autonomie de la province de Québec, arrachée de haute lutte, fut, dans la Fédération du Canada, un retour à la vie nationale, souvent menacée et deux fois interrompue, mais sans solution absolue de continuité. Moins individualistes que leurs vainqueurs, les Canadiens formaient des groupes dont la forte union morale devint la base de leur politique. Alors que les commerçants anglais s'efforçaient de les priver de tous leurs droits, ils se tenaient étroitement unis. Leur isolement les porta à rechercher la collaboration et la protection du clergé. Quand on les empêchait de bénéficier de la loi française, d'avocats et de juges français, ils réglaient leurs différends par l'arbitrage⁶³⁰. Forcés par leur conviction d'éviter les écoles britanniques, qui à leurs yeux étaient un moyen de les angliciser et de les faire protestants, ils fondèrent leurs propres écoles. En restant fidèles à eux-mêmes, ils montrèrent une supériorité qui devait leur assurer la victoire. Venus de bonne heure à la conscience de leurs droits constitutionnels, ils les réclamèrent inlassablement. Quoique les masses fussent ignorantes comme celles des autres provinces, l'élite chez eux était plus avancée. Leur force provenait du traitement déloyal qui les forçait virtuellement à vivre dans une république

⁶³⁰ CAVENDISH, pp. 111, 119 ; GARNEAU, t. II, p. 386.

morale. Tout acte agressif et de coercition des vainqueurs fut, en fin de compte, mis à profit. Lord North avait dit dans le parlement anglais : « Je suis sûr qu'aucun évêque ne se trouvera là-bas sous l'autorité du pape ⁶³¹. » L'évêque Plessis eut de grandes difficultés à se faire reconnaître comme tel. Il commença par demander que son titre fût : surintendant de l'Église catholique de Québec, puis évêque catholique de Québec ⁶³², titre qui lui fut finalement concédé. Quand les autorités s'opposèrent à l'établissement d'évêques coadjuteurs, on les appela suffragants et auxiliaires de l'évêque de Québec ⁶³³. Grâce à la constance et au tact des prélats, il n'est point d'épiscopat au monde qui soit plus absolument soumis au Vatican. Il possède maintenant pour le Canada entier un cardinal, cinq archevêques et plus de vingt évêques titulaires.

On ne consulta point - nous l'avons vu - les Canadiens pour leur constitution de 1791 ni pour leur union avec les Ontarioniens, ni pour la Fédération ; mais, grâce à l'usage intelligent de leurs droits constitutionnels et à la sagesse de leurs hommes d'État, ils obtinrent leur propre gouvernement. Ils auraient pu dire comme Ribot : « Nous sommes redevenus les maîtres de l'initiative. » Sans réglementation à outrance, ils devinrent un des peuples les plus libres de la terre, avec des institutions telles que le peuple les voulait. Sous l'Union, leurs chefs avaient acquis une éducation précieuse, éducation qui les orienta dans leurs assemblées provinciales, vu qu'au début les représentants pouvaient être membres des deux parlements, à Québec et à Ottawa. Cartier fit beaucoup pour introduire, comme il convenait, l'ordre nouveau parmi son peuple. Bien que cette double représentation ait été abandonnée plus tard, elle fut féconde au début. L'objectif fédéral était de placer les lois et les institutions de la province en dehors de toute atteinte d'influences extérieures.

La constitution et le Parlement britannique sont de tels chefs-d'œuvre d'art et de science politique qu'ils ont servi de modèles à la plupart des institutions libérales du monde. La constitution de la province de Québec est presque une miniature de celle d'Ottawa, qui se modèle sur celle de Westminster. Comme l'organisation nationale du Canada, celle des Canadiens a un gouvernement autonome, sauf que le lieutenant-gouverneur est nommé par le gouverneur général en conseil ⁶³⁴. De même, le Conseil législatif, ou Chambre haute, est choisi par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'Assemblée législative, la Chambre populaire, est, en fait, élue par le suffrage universel, et constitue un corps très intelligent et honnête. Ces deux organisations siègent au Palais du Parlement, où, selon Mr Beckles Willson, « la vie des vivants se mêle à la gloire des morts ». Les deux corps législatifs ont copié les anciens usages du Parlement britannique, et font honneur à la fois au droit français et au droit anglais. Chose étrange, ainsi s'est trouvé réalisé d'heureuse façon le projet de lord North, lorsque, dans la discussion du *Quebec Act*, il disait : « Je ne veux pas affirmer qu'il soit désirable de donner aux Canadiens une constitution à tous égards semblable à celle de la

⁶³¹ CAVENDISH, p. 12.

⁶³² BIBAUD, pp. 257, 267.

⁶³³ *Ibid.*, p. 180.

⁶³⁴ Voir pour le gouvernement du pays, BOURINOT, *How Canada is governed*, 1909.

Grande-Bretagne, mais j'espère ardemment qu'ils jouiront autant de nos lois et de notre constitution qu'il peut être profitable pour leur pays et sans danger pour le nôtre ⁶³⁵. »

Leur parlement a eu ses orages. L'un d'eux a été le coup d'État du lieu tenant-gouverneur Letellier de Saint-Just et son inique renvoi par sir John Macdonald qui montra à cette occasion une irréductible intransigeance de partisan. Un autre fut le scandale du ministre Cauchon, pécuniairement intéressé à la gestion de l'asile des aliénés de Beauport, d'où il avait tiré un revenu d'environ \$ 15 000 par an. Il y eut des accusations formulées contre Mercier par son adversaire, relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs ; il s'agissait d'une prétendue corruption qui, selon Laurier, n'avait pas été prouvée ⁶³⁶, et que M. Charles Langelier a montré, d'une façon concluante, n'avoir pas existé ⁶³⁷. Sans doute il y eut une connexité fatale d'esprits prévenus dans ces débats, mais les irrégularités ont été plus fréquentes que les pratiques de corruption. Du reste, les Anglo-Canadiens peuvent-ils leur jeter la pierre ? Dans l'ensemble, l'idéal du bien public est élevé et l'état politique satisfaisant. Cartier avait coutume de dire que le parlement canadien était supérieur à celui de l'Ontario ⁶³⁸. Ses ministres sont actifs, mais on ne trouve pas dans leurs bureaux l'ardeur fiévreuse et impétueuse des États de la grande république du Sud ; en revanche, on y rencontre la politesse canadienne et son urbanité traditionnelle. Un trait frappant de l'organisation, c'est que l'œuvre de l'éducation n'est point tant celle d'un ministère que d'une administration détachée et tenue à l'écart des accidents et des fluctuations de la politique ⁶³⁹. Cet important sujet est étudié d'autre part. Après l'Église, qui partout laisse une empreinte si puissante sur l'esprit de la province, le gouvernement, avec sa politique d'ensemble, est le grand moteur de toutes les activités tendant à conserver et à développer la vie du pays avec le minimum de friction historique et ethnique. La croissante intelligence du peuple agit dans le même sens. Le rendement de la machine politique est de beaucoup supérieur à celui de certaines autres provinces et États voisins.

Ici, la direction politique, à l'inverse des autres provinces, est entre les mains des Canadiens qui ont l'élan et le nombre. L'élément anglais a été peu à peu submergé, mais ses droits sont respectés, même avec une courtoisie et un tact que les minorités françaises ne trouvent pas dans les autres parties du pays. En 1807, M. Hart, un israélite, fut expulsé de l'Assemblée, comme il l'eût été du Parlement de Londres ; mais, en 1832, les juifs obtinrent leurs droits politiques, et ce ne fut qu'un quart de siècle plus tard que l'Angleterre fit disparaître son ostracisme à leur égard. Des juifs ont fréquemment été élus par les Canadiens. Dans l'intervalle, des Anglo-Canadiens ont occupé des situations importantes dans le Cabinet, et toujours ils ont eu la direction de l'éducation anglaise. Si l'on admet, comme l'affirme lord Acton, que « la pierre de touche de la liberté est la somme de sécurité dont jouissent les minorités », la plénitude des droits reconnus des Anglo-Canadiens est

⁶³⁵ CAVENDISH, p. 248.

⁶³⁶ SKELTON, t. 1er, p. 434.

⁶³⁷ LANGELIER, *Souvenirs politiques*, t. II, p. 113.

⁶³⁸ WATKINS, *Canada and the States*, p. 463.

⁶³⁹ Voir pour l'histoire de cette organisation, BOUCHER DE LA BRUÈRE, le *Conseil de l'Instruction publique et le Comité catholique* ; PAUL DE CAZE, *l'Instruction publique dans la province de Québec*.

indiscutable. Il y a vingt ans, John Morley, si vivement impressionné par ce qu'il vit, dit : « Québec aurait pu nous montrer comment régler la question irlandaise ⁶⁴⁰. »

Le premier président du Conseil de la province, P.-J.-O. Chauveau, était aristocrate d'esprit, poète, orateur, homme éminent. Son talent politique n'était pas de premier ordre, mais il influença beaucoup le Parlement, dont l'une des plus frappantes caractéristiques était un faible pour la rhétorique et un penchant prononcé pour les lettres. Ce trait n'a pas entièrement disparu de la vie parlementaire. Robert Christie nous assure que « l'Assemblée du Bas-Canada se composait invariablement de protecteurs généreux de la littérature, des sciences, de la diffusion du savoir et des arts » ⁶⁴¹. On trouve fréquemment des allusions classiques et une certaine ferveur de culture dans leurs débats. Ces tendances, qui ont été fortement modifiées, présentent des dangers. À ses débuts dans le Parlement de Québec, Laurier, rendant injustement Chauveau responsable de l'émigration de ses compatriotes aux États-Unis, représentait cinquante mille Canadiens robustes formant une lente colonne ininterrompue en marche vers l'exil, qui s'écriaient à la manière des Romains : *Ave, migraturi te salutant* ⁶⁴². « Adieu, ceux qui partent pour l'exil te saluent. » La fantaisie de l'imagination au lieu de faits ; le jeu excessif des antithèses, des métaphores, de l'hyperbole, ont leur emploi légitime dans la littérature, mais ils peuvent être dangereux au Parlement.

Il est possible que leurs façons raffinées n'aient pas toujours servi les meilleurs intérêts de la province. On nous rapporte que sir Henry Joly et Chauveau, de partis différents, rivalisaient de courtoisie. Sir Henry s'excusait, ou à peu près, quand il attaquait Chauveau et celui-ci lui répondait fort cérémonieusement ⁶⁴³. Cependant les exigences de la tactique parlementaire imposaient fréquemment une action stratégique. Les deux partis ayant à compter avec leur majorité fuyante, lorsqu'un ou deux membres étaient absents, l'opposition tentait de faire l'assaut du ministère et mettre l'administration en minorité : un jour un membre de l'Assemblée partit de Montréal, en train spécial, afin d'arriver à temps pour le vote ⁶⁴⁴. En attendant, c'était l'obstruction. Une fois, tandis que M. T.-G. Marchand retenait ses auditeurs, le président céda sa place au doyen du Parlement, sans que l'obstructionniste le remarquât. Quand il s'aperçut du changement, il dit spirituellement : « Je ne croyais pas, monsieur le Président, avoir parlé si longtemps. Quand j'ai commencé, vous étiez un jeune homme ; maintenant, j'ai devant moi un vieillard vénérable à barbe blanche. » Le président, du tac an tac, répondit : « On vieillit vite à entendre de tels débats » ⁶⁴⁵. Parmi les successeurs de Chauveau, fut sir Adolphe Chapleau, conservateur, lui aussi. Enfant du peuple, non seulement il dirigea le gouvernement de Québec, mais il occupa d'importants postes fédéraux et devint lieutenant-gouverneur, position qu'il occupa de 1892 à 1898. Homme d'une apparence et d'une force impressionnantes, il avait une parole simple, mais irrésistible, avec laquelle il dominait les masses. Cet art compte plus ici que dans aucune

⁶⁴⁰ *Recollections*, t. II, p. 108.

⁶⁴¹ *History*, t. III, p. 287.

⁶⁴² SKELTON, t. Ier, p. 115.

⁶⁴³ HALDEN, *Études de littérature canadienne française*, p. 313.

⁶⁴⁴ LANGELIER, *Souvenirs*, t. Ier, p. 103.

⁶⁴⁵ F.-G. MARCHAND, *Mélanges poétiques et littéraires*, p. VIII.

autre partie du Nord de l'Amérique. On peut facilement émouvoir les Canadiens par la force de l'éloquence, et celle de Chapleau était de l'ordre le plus élevé comme le plus retentissant. Par moments, il semait ses discours de généralisations qui avaient une frappante saveur poétique. Ayant réussi à fonder, à Montréal, le Crédit franco-canadien avec un capital français, voici comme il en tirait gloire : « Nous avons réussi à donner du sentiment au capital ⁶⁴⁶. » Après le coup d'État du lieutenant-gouverneur Letellier, voulant indiquer que les paroles de ce personnage n'avaient pas d'importance, il s'écriait : « Faites taire la voix de Spencer Wood ⁶⁴⁷ et laissez parler la voix du peuple ⁶⁴⁸. » Quelques ombres planent sur le tableau de son administration, mais il fit progresser la province, et tourna l'attention du peuple vers les travaux publics.

Honoré Mercier, président libéral du Conseil, joua un rôle fécond et bienfaisant. Il alla un peu partout, au pas de charge. Le grand et important service qu'il rendit fut le règlement de la propriété des jésuites, qui, pendant longtemps, avait été une sorte d'enjeu des fonctionnaires britanniques et qu'on évaluait à plus de \$ 2 000 000 ⁶⁴⁹. Pour ses droits, l'Ordre fameux reçut \$ 400 000 d'indemnité. Ceci mit un terme à l'emploi que faisaient de ce fonds ceux qui en avaient la garde, comme aux réclamations irritantes des catholiques et de la Société de Jésus. On peut ne pas approuver le principe selon lequel catholiques et protestants en bénéficièrent, mais au point de vue de la paix intérieure, ce fut un compromis heureux, de même que la liquidation des réserves du clergé protestant dans le Haut-Canada. Mercier fut le premier à soutenir le projet de construction du pont de Québec dont il comprit tout de suite l'importance. Il sentit le besoin criant de moyens de communication, routes et ponts ; il abolit les chemins à péage, et assura cent arpents de terre aux pères de douze enfants vivants ⁶⁵⁰. Par sa visite en France, il contribua au rapprochement de ce pays et du Canada ⁶⁵¹. Infatigable, plein de ressources, d'aperçus pratiques, son passage à la présidence du Conseil a beaucoup contribué au développement de Québec. Tandis que les « *Equalrightists* » de l'Ontario, gallophobes protestants, tentaient une ingérence sournoise dans les affaires de la province, il demandait au Parlement de Québec de donner \$ 10 000 pour la reconstruction de l'Université de Toronto ⁶⁵².

Parmi les chefs de gouvernement de Québec, sir Lomer Gouin est incontestablement le plus grand. Héritier de l'esprit et de l'œuvre de Mercier, il vécut dans des temps plus favorables et montra qu'il était le chef dont la province avait besoin. Il procéda avec une sûreté de main qui jusqu'alors avait fait défaut. Libéral de parti, et ce qui vaut encore mieux, libéral dans le plus large sens du mot, sans théories abstraites, réellement pragmatiste, il dirigea le grand élan de la province avec une inflexible résolution. L'auteur de ce livre l'a entendu deux fois. Au Parlement, le chef de l'opposition l'avait assailli d'insinuations

⁶⁴⁶ HULOT, p, 162.

⁶⁴⁷ Nom de la résidence du lieutenant-gouverneur.

⁶⁴⁸ LANGELIER, t. Ier, p. 72.

⁶⁴⁹ *Ibid.*, t. Ier, p. 312.

⁶⁵⁰ *Ibid.*, t. II, p. 20.

⁶⁵¹ *Ibid.*, t. II, p. 100.

⁶⁵² LANGELIER, t. II, p. 275.

malveillantes et d'une longueur démesurée. Le soir même, sir Lomer fit un discours admirablement pondéré et d'abord plein d'appréciations indulgentes sur la vie parlementaire, le tout débité d'un ton fort doux, avec un esprit de bonté dans lequel il montrait le juste équilibre de son jugement. Puis il surprit son adversaire par des assertions qui le déroutaient. Des faits, des faits, encore des faits, furent lancés à la tête de cet antagoniste dont les interruptions donnaient à l'orateur le temps de préparer des coups plus stupéfiants encore.

À l'ouverture de la campagne politique de 1919, dans la grande salle de Saint-Roch, un quartier de Québec, il fut le principal orateur. Son discours, d'une éloquence qui s'imposait par la gravité de l'accent, fut un splendide résumé des résultats de son administration. Il semblait avoir concentré avec mesure, devant ses auditeurs, tous les aspects des progrès réalisés dans toutes les directions. Tout ceci était dit vigoureusement, sans effort visible dans la recherche des mots, en un langage à la fois simple et puissant, avec la force d'un Moïse brisant les tables du Décalogue. On avait le sentiment d'être en présence d'un chef courageux, d'un administrateur énergique resté positif dans un pays idéaliste, et toutefois mettant beaucoup d'idéal dans la solution des problèmes pratiques.

Son influence personnelle s'est fait sentir un peu partout et spécialement dans le domaine de l'éducation dont il a si vaillamment secondé les progrès. Il souhaitait de voir une École normale dans tous les districts et que l'éducation qu'on y donnait fût moins routinière, plus pratique, plus vivifiée par la science et tournée davantage vers les nécessités modernes. C'est à lui que l'on doit ces écoles techniques de Montréal et de Québec dont on admire à juste titre l'outillage et les bâtiments. Sur ce point, le Canada français a devancé les autres provinces. Il en fut de même pour l'École supérieure des hautes études commerciales de Montréal. Personne n'a porté un intérêt plus profond à la reconstruction de l'Université de cette ville. C'est lui qui, le premier, poussa le gouvernement de la province à donner à chaque université, McGill, Laval et Montréal, \$ 1 000 000. Aujourd'hui à l'écart du pouvoir et peut-être un peu des partis, son influence se fera encore utilement sentir.

Son successeur, l'honorable Louis-Alexandre Taschereau, a accepté les lourdes responsabilités que beaucoup envisageaient comme devant être son armure de Saül. Il a dans ces fonctions déployé des qualités de gouvernement qui lui donnent une place éminente parmi les premiers ministres du Canada, et montré qu'on peut lui faire confiance. Il a travaillé avec une vigueur singulière pour mettre en valeur les ressources naturelles du pays, développer les lignes de chemins de fer, assurer l'entretien des routes de campagne et la construction de routes nouvelles par la province. Il a fait voter une loi de tempérance autorisant l'usage modéré du vin, de la bière et autres boissons alcoolisées, que l'on se procure en petites quantités chez les agents provinciaux, bien qu'il ait respecté le principe de l'option locale dans les districts ruraux. Il a ainsi courageusement fait front tant aux abstentionnistes qu'aux commerçants en liqueurs, tout en assurant, par la vente de ces boissons, un revenu de \$ 4 000 000 à la Province. Les syndicats ouvriers des États-Unis, essayant d'intervenir dans les affaires de son pays, l'ont trouvé intraitable. Pour lui, c'est une question vitale.

Il a poussé de toutes ses forces à l'extension et au progrès de l'agriculture. Son administration a accordé à chacun des collèges classiques un don annuel de \$ 10 000. Elle a fondé quinze bourses pour les étudiants en Europe et pourvu de bourses modiques les étudiants en agriculture. Il a été créé une division centrale des archives, une commission pour la conservation des monuments historiques, une école des beaux-arts et un musée dans la cité de Québec et, aussi, une école et un musée des beaux-arts à Montréal. Il a institué un prix annuel de littérature de \$ 5 000, appelé prix David, en l'honneur de l'honorable Louis-Alphonse David, l'éloquent et habile secrétaire de la province, l'avocat infatigable de la haute culture. Parmi ses autres projets pour l'avenir, mentionnons le dessein d'établir un grand musée d'histoire naturelle. L'administration est grandement secondée par l'actif et dévoué sous-secrétaire de la province, M. C.-J. Simard ; sa connaissance des institutions publiques, sa loyauté enthousiaste et son talent pratique ont fait de lui l'un des fonctionnaires les plus capables du Canada français.

Grâce à l'intelligence des chefs canadiens, les terres non peuplées de la province jusqu'alors possédées par le gouvernement central furent transférées à la province de Québec ⁶⁵³. Il y fut ajouté le territoire d'Ungava réclamé par Mercier et obtenu par sir Lomer Gouin, du gouvernement fédéral. Le territoire tout entier du Canada français couvre 706 834 milles carrés, dont 23 000 000 d'arpents sont propres à l'agriculture ⁶⁵⁴. Les forêts ont 130 000 000 d'arpents dont 80 000 000 sont la propriété absolue de la province et où les possibilités de fabrication de pâte à papier sont illimitées. Il y a quelques années, M. E. T. D. Chambers établit que les ressources forestières valaient \$ 500 000 000 ⁶⁵⁵. L'honorable L.-A. Taschereau indiquait, en 1920, une augmentation de revenus de \$ 1 000 000 et, sur ce point, voyait la perspective d'élever le montant total, sous peu de temps, à \$ 5 000 000. L'administration a contribué à l'établissement d'une école forestière à l'Université Laval et envoyé quatre étudiants étudier dans les meilleures écoles de l'Europe. Déjà soixante ingénieurs des forêts sont entrés dans les services publics ou privés. On a organisé un service de protection contre les incendies, au moyen d'hydravions, pour aider à découvrir et à combattre cet effrayant destructeur des forêts. Les chutes d'eaux sont estimées à 6 350 000 chevaux hydrauliques, dont 300 000 seulement sont employés, mais d'énormes barrages accroissent cette puissance avec une surprenante rapidité. Les mines gagnent en importance. Récemment on a voté \$ 400 000 pour aider au développement de la pêche dans les eaux canadiennes. Les industriels produisent pour une valeur de \$ 900 000 000 de marchandises. Tandis qu'autrefois les importations dépassaient les exportations, pendant la guerre les secondes ont dépassé les premières de 30 pour 100. Dans la coopération de l'État, tout indique une saine économie sociale et le minimum possible de péculat et de spéculation.

Sir Lomer Gouin n'a pas cédé à la tentation de la plupart des gouvernements démocratiques en matière de dépenses irréfléchies. Dès le début de son administration en 1905, après le régime déficitaire de ses prédécesseurs, il y eut une amélioration dans les finances, et, depuis 1906, des plus-values annuelles constantes montrant la sagesse de

⁶⁵³ DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 175.

⁶⁵⁴ *Annuaire*, 1917, p. 135.

⁶⁵⁵ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 540.

l'administration. C'est la seule province qui eut un tel bilan : \$ 5 000 000 d'excédent l'an passé - et qui, pendant la guerre, n'eut pas besoin de recourir au moratorium. Selon le premier ministre Taschereau, en 1921, la dette provinciale par tête était de \$ 18 pour Québec, \$ 42 pour l'Ontario, \$ 61 pour la Colombie britannique, \$ 69 pour l'Alberta et \$ 82 pour le Manitoba. Pendant cette année-là, Québec emprunta de l'argent à 5 et demi pour 100 tandis que l'Ontario payait 7 et demi. Le gouvernement s'est particulièrement intéressé à la culture intellectuelle du peuple. Il a dans une certaine mesure protégé les écrivains, acheté certaines de leurs œuvres pour les distribuer, leur a accordé des situations officielles et les a envoyés en mission dans l'intérêt du pays. Sous les deux derniers chefs du gouvernement, toutes les organisations ont dû aller de l'avant et viser à un service toujours plus étendu. Les progrès n'ont pas seulement eu lieu dans l'éducation, la question des routes, la colonisation, l'industrie, les mines, l'agriculture et les finances, mais aussi dans l'ensemble de l'organisme national.

La vie rurale s'est profondément modifiée. Pendant les visites que l'auteur fit au Canada, il causa avec un des pasteurs protestants français des plus éminents qui, lorsque certaines questions étaient mises sur le tapis, répétait : « Ah ! ça a bien changé. » Lord Durham ne pourrait plus dire que « le Bas-Canada reste sans institutions municipales, locales, autonomes, qui sont les fondements de la liberté et de la civilisation anglo-saxonne »⁶⁵⁶, mais cela n'était pas vrai de l'Angleterre qui, alors et même beaucoup plus tard, n'avait point « de gouvernement autonome local »⁶⁵⁷. Le système des paroisses a perdu beaucoup de son caractère absolu d'autrefois et gagné beaucoup en libéralisme, grâce à la représentation populaire grandissante. D'après M. Hopkins, un marguillier est élu annuellement dans chaque unité communale, à la majorité des suffrages. Le conseil municipal qui s'occupe des grandes routes, des licences, des liqueurs, etc..., a plusieurs membres - pas tous - élus chaque année ; la commission scolaire a aussi ses commissaires élus régulièrement⁶⁵⁸. En outre, environ 40 000 milles carrés de leur territoire⁶⁵⁹ sont organisés en 1 357 municipalités urbaines ou rurales⁶⁶⁰. Montréal et Québec possèdent des organisations fort complexes et complètes répondant à leurs besoins. L'étranger constate que les Canadiens ont évité les conceptions abstraites dont leur ancienne patrie n'avait pas eu à se louer.

M. Léon Gérin, sociologue canadien, remarque que l'organisation ancienne cède à la nouvelle et que l'institution paroissiale n'a plus le même prestige qu'autrefois, ni autant d'autorité. L'établissement des grandes manufactures a diminué l'importance sociale des institutions traditionnelles, le *rang*⁶⁶¹ et la *paroisse*⁶⁶². Les améliorations telles que les châteaux d'eau et la construction des routes sont visibles partout. Sur ce dernier point, la coopération des municipalités et de la province a produit des résultats étonnants. La

⁶⁵⁶ *Report*, p. 69.

⁶⁵⁷ Mathew ARNOLD, *Letters*, t. II, p. 391, 392 et 396 ; J. MOBLEY, t. Ier, p. 166.

⁶⁵⁸ *French Canada*, p. 296.

⁶⁵⁹ *Annuaire*, 1917, p. 127.

⁶⁶⁰ *Statistiques municipales*, 1922, p. V.

⁶⁶¹ Un chemin long avec des fermes des deux côtés.

⁶⁶² *Société royale*, 3e série, t. II, p. 48.

participation du gouvernement s'est élevée de \$ 75 000 en 1894 à \$ 30 000 000 de 1912 à 1920. L'administration libérale a dépensé plus de \$ 40 000 000 pour avoir de bonnes routes. On a donné une extension considérable aux chemins de fer. M. Taschereau nous a annoncé que le pays de Temiscaming sera bientôt directement relié à la ville de Québec par voies ferrées et que le lac Saint-Jean sera bientôt encerclé par un chemin de fer. Il y a maintenant dans la province une poussée d'énergie d'une singulière importance.

L'administration reçoit une aide précieuse : celle de ses conseils d'hommes distingués qui lui apportent leur concours et la font bénéficier de leur expérience. L'un des plus importants de ces conseils est le Comité supérieur d'hygiène, qui s'occupe de tous les problèmes sanitaires, quels qu'ils soient. En ce moment, il lutte particulièrement contre la tuberculose et les maladies vénériennes. Une commission d'hygiène a été créée dans chaque municipalité. Pour la direction de ce service, on a partagé les régions habitées en dix districts, chacun d'eux placé sous l'inspection d'un hygiéniste professionnel ⁶⁶³. On a acheté pour \$ 100 000 de radium destiné à la cure du cancer. Une niasse énorme de travail s'accomplit dans les écoles primaires des villes en vue de l'hygiène individuelle. La connaissance physique de l'individu, par des moyens divers, entre rapidement dans la vie du peuple.

Le mécanisme judiciaire du pays a sa tâche simplifiée par l'élévation morale de la population, due, dans une large mesure, à l'influence religieuse. Le pouvoir de l'Église, bien qu'il ne stimule pas l'intelligence, est une grande force. Aucun peuple ne se passe mieux de la contrainte des lois formelles et de leur action coercitive. Le duc de Connaught, rapporte-t-on, disait que ce qui l'avait le plus impressionné dans la province, c'était que 384 municipalités n'avaient pas d'agents de police ⁶⁶⁴. L'honorable L.-A. Taschereau a affirmé que le nombre de communes sans agent de police est de 1 200 ⁶⁶⁵. Dans trois prisons, visitées en cinq jours par l'auteur, aucun prisonnier n'était Canadien. Du 31 mai 1916 au 1er juin 1918, il n'y eut aucun prisonnier dans la prison de Roberval. Jamais encore, dans ce comté, personne n'a été condamné à mort. Dans le grand district de Montréal, 85 pour 100 de la population est française et, dans la ville même, il y a deux Canadiens contre un non-Canadien. Dans la prison de Bordeaux, de la même ville, pour tout le district, il y a deux non-Canadiens contre un fils du sol. En soixante ans, il y a eu vingt-trois condamnations à la peine capitale, dont trois seulement appliquées à des Canadiens. Quel record comparé à celui de Sing Sing, à New-York, où depuis 1870, deux cent quatre-vingt-onze hommes et deux femmes ont été exécutés ! Il est évident que les relations éthiques fondamentales de l'organisme social, le respect de la vie humaine, le mariage, la propriété et l'ordre social traditionnel, sont fermes et vigoureux chez les Canadiens.

Une autre force déterminante est non seulement le caractère bilingue de la province, mais le fait que la langue française domine réellement, bien que l'anglais ait exactement les mêmes droits au Parlement, dans les tribunaux et dans tous les services publics. Le français y est bon, si on le compare, de classe à classe, - sauf dans la haute société de Paris, - avec le parler

⁶⁶³ *Le rôle du Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec*, p. 2.

⁶⁶⁴ *La Vérité*, 1er février 1919.

⁶⁶⁵ TASCHEREAU, p. 17.

des gens de France. Le Canada français a bien certains canadianismes essentiels, mais il n'a pas plusieurs langues comme l'ancienne patrie : le provençal, le basque, le breton et le flamand ; et il n'a pas de patois. Quand les premiers colons arrivèrent des différentes provinces de France, il leur fallut sacrifier leurs particularités linguistiques, se rallier autour de ce qui était fondamental. En outre, leurs chefs et leurs administrateurs étaient des gens instruits et cultivés. On peut se demander si les bûcherons de France parlent une langue beaucoup meilleure que ceux qui travaillent dans les forêts de Québec. La classe moyenne, dont la langage s'est fort amélioré avec l'éducation nouvelle, se sert d'un aussi bon français que les mêmes gens qui vivent dans des agglomérations rurales également éloignées des grands centres de France. Dans la province de Québec, cette classe n'est pas une classe restreinte comme en France, mais elle prédomine.

Un Français instruit de Normandie venait d'arriver au Canada. L'auteur lui demanda son opinion relativement au français de son pays canadien et celui du village qu'il avait récemment quitté. Il répondit, sans hésiter, que le langage qu'il entendait autour de lui dans le Nouveau Monde valait mieux. Le clergé, les légistes et les journalistes emploient un verbe plus élégant, plus esthétique que leurs compatriotes anglais. Cette tendance a profondément affecté leur esprit national, rendu plus profond leur attachement à leurs traditions, et contribué à la survivance de ce qui venait de France, Elle a aussi donné à leur pensée ce trait d'universalité qui est une caractéristique des conceptions françaises, même lorsque la vie est rivée à des intérêts locaux. C'est par elle qu'ils ont maintenu leur sensibilité si vibrante envers tout ce qui touche à la civilisation générale.

Leurs lois sont parmi les liens qui les retiennent attachés au passé. Selon le doyen F.-P. Walton, ceux qui ont préparé la Fédération avaient l'intention de laisser à chaque province son autonomie complète dans les choses qui n'affectaient pas les personnes en dehors de ses limites ⁶⁶⁶. Certaines lois du Canada sont les mêmes pour toutes les provinces, dont huit sont régies par le droit anglais, tandis que Québec possède le Code civil qui est largement fondé sur le droit romain. Il a été importé de France, adapté aux besoins de la colonie et codifié sous Cartier. Nous ne parlons pas du droit criminel ni du droit commercial, qui sont anglais d'apparence, mais qui, d'après notre juriste philosophe, sont en réalité des coutumes françaises et hollandaises, élevées à la dignité du droit ⁶⁶⁷. Bien que les lois françaises aient été garanties par des *Acts* spéciaux en 1774, 1791, 1840 et 1867, il y a eu un effort persistant pour les modifier.

À l'heure de la Fédération, des lois établies pour la Province sont devenues fédérales et font partie de la *common law*. Des lois fédérales ont affecté le droit civil de Québec de la même façon. Le conseil privé et la cour suprême, et certains magistrats de la province faisant un large emploi de précédents, insèrent dans leurs décisions le principe de la loi anglaise. Le Parlement fédéral impose à Québec des lois d'un esprit rigoureusement anglais, parfois textuellement copiées de Westminster. Le grand politicien sir John Macdonald avait vu

⁶⁶⁶ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 267.

⁶⁶⁷ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 265 ; *the Scope and Interpretation of the Civil Code of Lower Canada*, p. 21.

clairement que le droit du Bas-Canada se rapprochait chaque jour de celui de l'Ontario ⁶⁶⁸. Une lecture rapide du mémoire de Mr W. J. White, K. C., intitulé ; *les Sources et le développement du droit de la province de Québec*, convaincra le lecteur que les grands courants de la vie ont produit des lois qui, de plus en plus, tendent à restreindre la sphère du droit dérivé de la législation française.

Tout en admettant la force des choses, les courants et les intérêts irrésistibles qui diminuent les droits constitutionnels des habitants de Québec, il serait vain de dissimuler qu'ils sont envahis dans d'autres directions. On essaie constamment de remettre en cause une question définitivement réglée. Est-ce que le docteur Harper, inspecteur des écoles protestantes, n'a pas pris l'initiative d'une campagne bruyante pour faire fonder à Ottawa un département d'éducation contrôlant toutes les écoles du Canada ⁶⁶⁹ ? Selon les termes légaux de la fédération, la province de Québec est absolument autonome en cette matière. Plus tard un de ces fougueux envahisseurs, le docteur Roddick, de Montréal, mit en avant un projet de contrôle général de l'éducation en médecine. C'est encore Mr Robbins, le principal de l'École normale de McGill qui, oubliant le pacte par lequel est régie la vie fédérale, insiste pour l'unité des écoles normales d'un océan à l'autre, et de diplômés acceptés par toutes les provinces. Dans les chambres fédérales les deux langues sont sur un pied d'égalité, mais des Anglo-Canadiens - à vrai dire une minorité - prennent plaisir à froisser sur ce point la susceptibilité de leurs compatriotes, Quand l'Université de Toronto honora le Premier Ministre Taschereau en lui conférant le grade de docteur en droit, il fit entendre un avertissement plein de tact, reposant sur une large base juridique dont on devrait tenir compte. Lorsque certains « fédéraux » essayèrent d'intervenir à propos des lois sur les liqueurs, l'éloquent homme d'État sut parler haut et lança un courageux défi : « Ne touchez pas à Québec ! »

Quant aux lois, il est peu de Canadiens cultivés qui ne voient pas que l'on gagnerait à leur unification, mais l'inverse est aussi vrai. Les lois de Québec sont rédigées en français, langue plus concise que la langue anglaise, et, par là, plus scientifique et judiciaire. Quelle que soit la beauté, la poésie, le caractère plus imaginaire, la force et la simplicité de l'anglais, il lui manque la précision puissante du français. Un exemple insigne de cette différence se trouve à la fin d'un accord entre Terre-Neuve et le gouvernement britannique. Dans le glossaire qui le suit, parmi d'autres également vagues, la clause explicative suivante : « Les mots désignant le masculin comprennent les femelles et les mots singuliers comprendront le pluriel, et les mots au pluriel comprendront le singulier ⁶⁷⁰. » Nous avons ici l'aveu officiel du caractère vague et indéfini de l'anglais. Le français, avec le nombre et le genre de ses noms, de ses articles, de ses adjectifs et de ses pronoms, le magnifique clavier de ses verbes et, par-dessus tout, l'effet magique de son subjonctif, est l'outil linguistique le plus exact des temps modernes, le plus clair et le plus logique.

⁶⁶⁸ POPE, *Memoirs*, t. I, p. 223.

⁶⁶⁹ BOUCHER DE LA BRUÈRE, *le Conseil de l'Instruction publique et le Comité catholique*, p. 216 ; *Éducation et Constitution*, p. 9.

⁶⁷⁰ *Draffth of a Bill Carrying out Into Effect Her Majesty's. Engagement wilh France Respecting the Fisheries*, 1891.

Les lois canadiennes, plus simples, plus exactes, plus philosophiques, faisant remonter chaque cas à quelque principe fondamental, bien que ne s'opposant pas à recevoir le bénéfice des précédents, sont plus favorables à la justice. Aussi les citoyens ont-ils conscience qu'elles font partie de leur être même, comme leur langue, leur littérature, leur art et leur religion. Ce sont les grands aspects fonctionnels de leur existence comme peuple, et, pour employer la fameuse métaphore de Clemenceau, formant un « bloc ». Aux yeux de beaucoup, ces lois sont comme une larme batavique, qui se pulvérise quand on en rompt la pointe. Nulle part le Canadien n'est plus grand que dans la science du droit. Il accepte les lois fédérales et y adhère loyalement, mais il chérit les lois françaises avec une affection débordante. Elles sont intangibles.

La province de Québec est fière de son passé et de sa vie. Très attachée à la couronne, elle résiste aux forces qui voudraient la dénationaliser. Dans sa marche ascendante, il est moins probable qu'elle soit entraînée par les « gros intérêts » ou absorbée par les États-Unis, que les autres provinces. Son progrès a été grand en dépit des obstacles qu'elle a rencontrés sur sa route, et le spectacle de ses efforts réalisés ouvre de riantes perspectives. Il est peu de domaines dans lesquels elle n'ait pas marché en avant. On y remarque une grande et constante adaptation aux nouvelles exigences des temps, ainsi qu'une tendance visible à s'éloigner de l'esprit traditionnel de fixité. Peu dominée par des idéals économiques et ploutocratiques, elle l'est plutôt par les règles des valeurs éternelles. Ses classes laborieuses ont été les plus calmes et les plus paisibles du continent, tellement que les troubles ouvriers de l'Ouest du Canada ont créé un puissant mouvement d'opinion anglo-canadienne plus favorable aux Canadiens, maintenant considérés comme le meilleur actif national. *The Gazette* de Montréal en parlait il n'y a pas longtemps comme d' « un peuple sain » et, commentant un discours de sir Andrew Macphail, dans le même sens, *The Star* les appelle le « balancier » du Dominion. Quoi qu'il arrive, l'énergie canadienne, avec son évolution lente et sage, est parvenue à constituer d'ores et déjà l'État le plus heureux de l'Amérique auquel tous les espoirs sont permis. La vie est là.

L'évolution du Canada français

Chapitre IX

L'oeuvre anglaise et son influence

[Retour à la table des matières](#)

On tient généralement pour un fait établi, certain, que les Canadiens sont extrêmement conservateurs et même routiniers, en face des Anglais dont l'esprit est ouvert à toutes les innovations. Ce point fût-il acquis, il faudrait se rappeler que ces enfants de la France furent longtemps pareils à leurs voisins du Sud, et à bien d'autres peuples. L'idée de progrès n'entra que lentement, même dans la Nouvelle-Angleterre. Les Canadiens sont, pourtant, moins retardataires qu'on ne le pense en général. Le collège de Québec est antérieur à celui de Harvard, près de Boston, et Montréal eut le sien vingt ans à peine après New-York. La ville du grand Champlain eut son cercle littéraire vers la dernière moitié du dix-huitième siècle ⁶⁷¹ et une Société littéraire dès 1809. À la même époque, deux Canadiens étaient membres de l'Académie des Sciences de Paris ⁶⁷². On estime qu'en 1765, il y avait 60 000 volumes dans les bibliothèques particulières ⁶⁷³. M. Aegidius Fauteux nous donne la liste d'une collection personnelle de 400 volumes bien sélectionnés. M. Charles Deschenaux, qui mourut en 1832,

⁶⁷¹ LAREAU, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 193 ; FAUCHER DE SAINT-MAURICE, *Loin du pays*, t. II, p. 394.

⁶⁷² J.-E. ROY, *Société royale*, 3e série, t. III, p. XIV.

⁶⁷³ *Les Bibliothèques canadiennes*, p. 17.

avait une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes ⁶⁷⁴. Ces faits indiquent bien une réelle activité dans le domaine de la culture et de la pensée.

Le professeur B. Silliman, de Yale, fut très impressionné, en 1819, par ce qu'il avait constaté à cet égard. « Rien, » dit-il, ne m'a plus surpris du Canada que le nombre des institutions, beaucoup d'entre elles de la plus haute importance. On est plus frappé encore, quand on considère que la plupart d'entre elles datent de plus d'un siècle et qu'au temps de la fondation, la colonie était faible et dans un état de guerre à peu près constant ⁶⁷⁵. » En outre, il remarque que leur vitalité a très peu cédé à l'influence des conquérants. « Vraiment, » dit-il « il est étonnant que soixante années de sujétion à un pouvoir étranger, n'aient pas pu affaiblir davantage les établissements français du Canada. Non seulement ils subsistent pour la plupart ; mais ils semblent avoir gagné en vigueur et l'ensemble garde infiniment plus l'apparence d'un pays français que celle d'un pays anglais ⁶⁷⁶. »

L'intendant Jean Talon introduisit et encouragea la culture du chanvre et du lin. Il envoya dans toutes les directions des prospecteurs qui découvrirent du minerai de fer aux Trois Rivières, et des mines de cuivre au nord du Lac Supérieur. Dès 1666, des bateaux se construisaient à Québec, et, douze ans plus tard, La Salle avait réussi à faire flotter un navire sur le lac Érié « dont les blanches voiles portaient la consternation dans le cœur des Indiens sur les rives » ⁶⁷⁷. Cet intendant envoya quelques-uns de ses vaisseaux aux Indes occidentales avec des produits des forêts et des champs canadiens. Il avait fait fabriquer du goudron. Il obtint du fer de très bonne qualité, et, résultat remarquable pour l'époque, occupa 150 hommes à cette industrie ⁶⁷⁸. Déjà, en 1671, Talon informait le gouvernement de Paris qu'il pourrait, en cas de besoin, s'habiller des pieds à la tête avec des produits canadiens ⁶⁷⁹.

Dès 1707, il existait une organisation pour la pêche des grands marsouins du Saint-Laurent ⁶⁸⁰. Beaucoup plus tard on découvrit un procédé pour tanner leurs peaux ⁶⁸¹. Québec produisit du cuir de baleine, quoique ce cétacé ait eu la réputation de ne pas avoir de peau ⁶⁸². Perthuis était autorisé à fabriquer du sel à Kamouraska ⁶⁸³. On ouvrit une carrière d'ardoises. J.-B. Gatien la visita, en 1731, et indiqua des améliorations possibles dans son exploitation ⁶⁸⁴. Nicolas de Langloiserie reçut, en 1734, la mission d'étudier les mines de plomb du Portage-des-Chats, et eut pendant des années le privilège de construire des moulins à vent sur les bateaux du Saint-Laurent ⁶⁸⁵. Un demi-siècle plus tard, Julien Dubuque s'établit

⁶⁷⁴ *Les Ursulines*, t. IV, p. 416.

⁶⁷⁵ *Remarks*, etc., p. 344.

⁶⁷⁶ *Ibid.*, p. 362.

⁶⁷⁷ HOPKINS, *the Progress*, p. 55.

⁶⁷⁸ DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 38.

⁶⁷⁹ FERLAND, cité par Ernest AGNON, *le fort et le Château Saint-Louis*, p. 38.

⁶⁸⁰ CASGRAIN, t. 1er, p. 566.

⁶⁸¹ CASGRAIN, t. 1er, p. 580.

⁶⁸² J.-C. TACHÉ, *Esquisse sur le Canada*, p. 72.

⁶⁸³ BIBAUD, *Dictionnaire historique*, p. 152.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 128.

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 178.

dans l'Iowa pour extraire le minerai de plomb ⁶⁸⁶. L'horloger Dubois fit, ou inventa, quelques-uns de ses instruments ⁶⁸⁷. Champagne, du même métier, construisit une horloge qui, au lieu de frapper l'heure, jouait un air de carillon au moyen de timbres de différentes grosseurs. L'horloge de Doray indiquait l'heure du lever et du coucher du soleil comme de la lune ⁶⁸⁸.

L'abbé Casgrain nous dit que les habitants de la Rivière Ouelle avaient réussi à améliorer des arbres fruitiers. Quelques-uns furent transportés en France où ils sont encore cultivés ; entre autres, il y a un pommier dont le fruit est populaire sur le marché de Paris, sous le nom de « Reinette du Canada » ⁶⁸⁹. Personne alors ne prévoyait l'Américain Burbank et l'immense variété de fruits nouveaux qu'il a créés. En Angleterre, l'auteur fut fréquemment interrogé sur « la fameuse » du Canada, qui n'a nulle part ailleurs la beauté de coloris et la finesse de goût qu'elle a dans le voisinage de Montréal.

Après la Cession, les Canadiens furent absolument séparés de leurs anciens foyers d'Europe, forcés de commercer exclusivement avec les colonies anglaises, donnant la préférence à la métropole. Quand même, ils continuèrent beaucoup de leurs entreprises. On les voit envoyer leurs huiles à l'exposition de Londres et des produits divers à celle de Paris. Leurs plantes médicinales et tinctoriales furent très appréciées à Paris comme à Londres. Leurs voitures provoquèrent l'admiration de Napoléon III. Robert Romain exposa sa charrue à vapeur ⁶⁹⁰. Sous le régime français, les Canadiens n'avaient pas pratiqué le commerce en gros, sauf dans les fourrures. Leurs classes rurales ne différaient guère des classes semblables dans les autres parties du monde. Les entreprises du peuple furent un peu restreintes par la conquête tandis que les Anglais voyaient tous les champs ouverts à leur initiative. Envahissants d'esprit et commerçants agressifs, ceux-là pouvaient nouer des relations importantes avec les établissements américains ainsi qu'avec l'Angleterre. Leurs possibilités commerciales étaient infiniment plus grandes que celles des indigènes et ils en profitèrent au plus haut degré.

Une des nombreuses conséquences du nouvel état de choses fut l'éveil chez eux de l'esprit commercial et la révélation de ce qu'ils pouvaient faire. Eux dont les pères, pendant longtemps, n'avaient pas cru que les céréales pussent mûrir au Canada, n'avaient guère songé à les exporter en Europe, comme le faisaient les Anglais, car déjà, en 1769, 70 navires portaient en Angleterre des cargaisons évaluées à \$ 815 525, probablement composées de fourrures, de bois et de froment. Ce dernier article devint tellement important que même en 1776, alors qu'il fallait entretenir une grande armée, on en exportait en Angleterre ⁶⁹¹. En 1795, 120 vaisseaux transportèrent 395 000 minots de blé, 18 000 barils de farine et 20 000 quintaux de biscuits. En 1802, 211 vaisseaux descendirent le Saint-Laurent, transportant 1

⁶⁸⁶ *Johnson Encyclopedia*, t. 1er, p. 1418.

⁶⁸⁷ BIBAUD, p. 106.

⁶⁸⁸ *Ibid.*, p. 78.

⁶⁸⁹ CASGRAIN, t. 1er, p. 527.

⁶⁹⁰ BIBAUD, p. 281.

⁶⁹¹ STONE et HUND, p. 37.

010 000 minots de blé, 38 000 barils de farine et 32 000 quintaux de biscuits ⁶⁹², ce qui donna une considérable impulsion à l'agriculture. Lorsque, en 1774, au Parlement britannique, lord North demanda « si l'accroissement de l'agriculture avait été la principale cause de l'augmentation du commerce », le général Carlton répondit : « C'est l'opinion générale ⁶⁹³. » Les fermiers étaient des Canadiens. Les Anglais leur faisaient prendre leur premier contact avec le marché mondial. Il y avait déjà là, inconsciemment, une féconde collaboration des deux peuples.

Le système de tenures néo-féodales de la terre écartait beaucoup de colons anglais, et les Canadiens n'étaient guère portés à modifier ce régime, qui constituait pour eux une protection contre une immigration d'hommes disposés à les déposséder de leur réelle autonomie. Cela, et l'émigration des Loyalistes venus des États-Unis, ouvrit le Haut-Canada à la population anglo-saxonne, dans un pays dont le climat était moins rigoureux et le sol plus fertile. Le grand problème était celui des transports. Les voies navigables étaient incomparables, malgré les rapides que les Anglais eurent à surmonter. Les Canadiens rendirent alors de grands services en traversant ces passages périlleux et en payant leur lourd tribut à la mort ⁶⁹⁴. Déjà aux premiers jours de la domination anglaise, Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens, avait conçu l'idée d'utiliser la rivière Saint-Pierre et le lac du même nom, situés parallèlement au Saint-Laurent, pour éviter les rapides de Lachine. Les Anglo-Canadiens creusèrent les canaux de Lachine, de Beauharnois, de Cornwall, de Williamsburgh et de Welland ⁶⁹⁵. Le canal Rideau, qui unit le Lac Ontario à la rivière Ottawa, fut créé par eux pour des raisons militaires ⁶⁹⁶. Sous la direction de sir John Kennedy, ils améliorèrent le Saint-Laurent, le creusant à une profondeur telle que les plus grands steamers peuvent aborder au quai de Montréal. À ces hommes d'une énergie indomptable, nous devons la construction du *Royal William*, le premier steamer du Canada qui ait traversé l'Atlantique, et ce fut un habitant de la Nouvelle-Écosse, du nom de Cunard, qui fonda, en 1839, la fameuse ligne Cunard. Comparativement à ceux de l'Angleterre, de la France et des États-Unis, les essais de chemins de fer au Canada vinrent tard. La première petite ligne fut construite vers 1835. En 1850, il n'y avait que 55 milles de rails dans le pays entier ⁶⁹⁷. Le « Grand Tronc » construisit une ligne de Montréal à Toronto, et ensuite de Québec à la Rivière-du-Loup. En 1860, cette Compagnie détenait un ensemble de lignes de 1 092 milles de longueur ⁶⁹⁸. En 1862, le gouvernement impérial donna sa garantie financière pour la construction du « Chemin de fer inter-colonial » qui assurait la liaison des provinces de l'époque ⁶⁹⁹ ; son but était à la fois économique et militaire. On pensait alors à la possibilité d'une guerre avec les États-Unis. C'était l'union des centres importants de population par le rail.

⁶⁹² HERIOT, p. 281. Le minot canadien contient trente-six litres.

⁶⁹³ CAVENDISH, p. 105.

⁶⁹⁴ MOODIE, *Life in the Clearings*, p. 122.

⁶⁹⁵ BOYD, p. 152.

⁶⁹⁶ Basil HALL, *Travels in North America in the Years 1827 and 1828*, t. 1er, p. 231.

⁶⁹⁷ GRIFFITH, p. 58.

⁶⁹⁸ Galt dans MORGAN, *Relations of the Industry of Canada*, p. 325.

⁶⁹⁹ MORGAN, p. 368.

De grands projets se discutaient partout. Dès 1842, sir Edward W. Watkins voulait pousser le Grand Tronc jusqu'aux rives du Pacifique⁷⁰⁰. Le plus remarquable homme d'État de la Nouvelle-Écosse, Joseph Howe, étonna ses auditeurs lorsque, en 1851, il leur dit que parmi ceux qui l'écoutaient, il y en avait qui entendraient l'appel du sifflet des locomotives dans les défilés des Montagnes Rocheuses⁷⁰¹. Un projet pratique d'un chemin de fer interocéanique fut présenté à John A. Macdonald en 1858⁷⁰². Bientôt après, pour rattacher la Colombie anglaise à la Fédération, l'audacieux homme d'État promit la construction du fameux chemin de fer que nous désignerons sous le nom de « Pacifique ». Le travail fut fait, et maintenant une double voie court d'un océan à l'autre. Tous les exploits d'entreprises semblables furent dépassés, des difficultés incroyables surmontées dans les Montagnes Rocheuses, et sur 3 243 milles, l'œuvre fut dotée d'un luxe étonnant d'accessoires de voyage et de toutes sortes de moyens en vue des contingences de l'avenir. Aucune histoire de construction ferroviaire n'est comparable à celle-ci. Pour la rapidité, dans les plaines, on atteignit jusqu'à six milles par jour⁷⁰³. La voie fut finie six ans avant la date fixée par les contrats. Les anticipations des plus grands visionnaires étaient dépassées.

Sir Adolphe Routhier parle de cette belle voie, comme de l'artère principale du Canada, portant aux extrémités de l'organisme national le sang qui le fait vivre⁷⁰⁴. Elle est, selon lui, l'organe essentiel de la vie non seulement du Canada, mais de tout l'Empire britannique. S'il eût écrit plus récemment, il eût pu mentionner plusieurs liens artériels nouveaux entre l'est et l'ouest, bien que le « Pacifique » soit prépondérant. On ne saurait surestimer l'importance du « Grand Tronc Pacifique », extension prodigieuse de cette compagnie qui fut si longtemps un pionnier patient et mal récompensé, parmi les chemins de fer du pays. Cette voie relie avec ses rails les parties les plus importantes des terres les plus septentrionales du Nord-Ouest, et, avec son système de navigation, raccourcira d'une façon importante la route de l'Angleterre à l'Orient. Le *Canadian Northern* comme le Grand Tronc Pacifique - absorbés entièrement aujourd'hui par le chemin de fer du gouvernement - constituent le plus long système ferroviaire du monde.

Poursuivant jusqu'au bout leur rêve audacieux, ces nouveaux conquistadors, par le rail, sont en train de construire, une voie qui amènera les produits de l'Ouest canadien à la baie d'Hudson et de là seront transportés par des steamers dans tous les pays du monde. Cette entreprise, accueillie avec enthousiasme par bien des écrivains anglo-canadiens, toujours vibrants pour les grandes initiatives, est appréciée par le romancier américain, James Oliver Curwood, en ces termes : « C'est la plus étonnante construction de chemin de fer du continent américain... étonnante d'avoir été négligée si longtemps. Quelque chose comme un million d'âmes, endormies sur un énorme trésor, s'éveillent aujourd'hui. La voie traversant 400 milles de solitudes sauvages ouvre définitivement un pays aussi grand que la moitié des États-Unis, pays duquel il sera extrait plus de richesses minérales, au cours du demi-siècle qui s'ouvre,

⁷⁰⁰ WILSON, *the Life of lord Strathcona*, t. Ier, p. 178.

⁷⁰¹ LONGLY, *Joseph Howe*, p. 259.

⁷⁰² POPE, *the Day of sir John Macdonald*, p. 50.

⁷⁰³ Sir A. B. ROUTHIER, *De Québec à Victoria*, p. 12.

⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 175.

qu'on n'en retirera jamais du Yukon ou de l'Alaska. Elle raccourcira d'un millier de milles la distance qui sépare Montréal, Duluth, Chicago, et le *Middle West* de Liverpool et des autres ports européens. Elle signifie l'entrée de la navigation maritime dans la baie d'Hudson, des villes sur ses rives et de grandes fonderies d'acier près du Cercle arctique, où il y a assez de charbon et de fer pour suffire aux besoins du monde entier pendant des siècles⁷⁰⁵. » Quant aux voies existantes, aucun peuple n'en possède autant proportionnellement à sa population. En quatorze ans, on en a construit 12 000 milles. En 1914, il y avait plus de 30 000 milles en exploitation⁷⁰⁶. Le total actuel est près de 40 000 milles ou plus de 60 000 kilomètres. Ainsi les habitants du Canada ont-ils relié d'une façon extraordinaire les provinces de leur pays, et rattaché celles-ci au monde entier par un réseau grandissant de navigation.

Parmi leurs réalisations immédiates et somptueuses, on voit les gares monumentales et les hôtels, vrais palais, d'une grande splendeur, attestant l'esprit énergique de ces hommes qui, voulant mettre leur pays en valeur, ont compris combien il était important de le rendre attrayant et confortable pour le voyageur. Le « Château Frontenac », de Québec, est à tous les points de vue un hôtel incomparable, admirablement situé en un des lieux les plus historiques et les plus pittoresques de l'Amérique ; il évoque, par sa grandeur et par son art, l'esprit de la Vieille-France. La décoration intérieure faite par des artistes de talent rappelle les anciens jours de la province avant la rencontre des deux civilisations du pays. Nous ne pouvons parler avec autant d'admiration du « Château Laurier » d'Ottawa : quelle que soit sa belle ordonnance, il n'est pas aussi heureusement adapté au milieu et à l'histoire que le « Frontenac ». La partie supérieure fait penser à un vieux castel comme le château d'Ussé et celui de Pierrefonds qui sont construits sur des hauteurs entourées de fossés. L'étage inférieur fait songer au bas d'un hôtel assez prétentieux de la ville de New-York. Quoi qu'il en soit, une visite à ces hôtels fait toujours penser à ces hommes capables de violenter la fortune, qui, avec leur résolution habituelle, les ont fait sortir de terre.

Leur énergie inlassable a érigé aux points importants des fleuves des constructions remarquables. Le pont Victoria sur le Saint-Laurent, à Montréal, fut à cette époque considéré comme une merveille de construction. On raconte que, sir George Cartier - dînant à Windsor - la grande reine lui demanda combien de pieds de longueur avait le pont, qui porte son nom. Le ministre répondit, avec sa vieille courtoisie française : « Lorsque nous, Canadiens, construisons des ponts et les baptisons du nom de Votre Majesté, nous ne les mesurons pas en pieds, mais en milles. » Il a effectivement 9 784 pieds de longueur. La transformation de ce pont tubulaire, en un pont ouvert, de la simple voie en une vaste construction pour tramways électriques, pour les voitures, les trains et les piétons, sans arrêt de trafic, est une œuvre qui fait autant d'honneur aux ingénieurs anglo-canadiens que le premier pont. Il faudrait encore signaler le « Pont international », lancé sur la rivière Niagara entre le Fort Érié et Buffalo, le tunnel Saint-Clair, sous la rivière de ce nom et le merveilleux pont de Québec, récemment achevé, après deux tentatives tragiques antérieures. À de tels constructeurs, rien ne paraît trop audacieux.

⁷⁰⁵ *The Flower of the North*, p. 12.

⁷⁰⁶ SKELTON. t. II, p. 415.

En 1913, la production du froment dans l'ouest du Canada atteignit 136 000 000 minots ou près de 50 millions d'hectolitres. Pour transborder de telles quantités de grain, on construisit à Montréal, sous la direction de sir John Kennedy, des élévateurs dont quelques-uns déchargent un demi-million de minots en vingt-quatre heures. La plupart sont aussi peu attrayants qu'ils sont pratiques. Tous les élévateurs ensemble peuvent emmagasiner onze millions et demi de minots. Les Anglo-Canadiens sont fiers de dire qu'ils ont « le plus grand port maritime du monde pour l'exportation du grain », « le plus vaste élévateur maritime du monde » et que leur « nouvelle cale sèche est la plus vaste du globe »⁷⁰⁷. Il faut pardonner à ces hommes leur emploi fréquent de superlatifs. Leurs hangars sont gigantesques, l'entrepôt des commissaires et leurs magasins frigorifiques sont énormes et leurs quais immenses. N'ayant jamais douté de leur puissance constructive, s'attaquant toujours aux problèmes pratiques les plus difficiles, ils jouent avec leurs grues titaniques, leurs goliaths colossaux, pour le service de l'homme. Ils ont lancé leurs steamers sur les fleuves et les grands lacs. Les navires de leurs Compagnies de navigation rayonnent de toutes les rives du pays. La digue de Bassano, à Calgary, pour l'irrigation, est cyclopéenne. Partout ils ont utilisé leurs grandes chutes d'eau, quoique n'employant encore qu'une faible partie de l'énergie hydraulique. Ils ont souvent surpassé les Américains dans leurs défis à l'impossible.

Ils ont déployé le même élan irrépessible dans le champ de l'industrie où ils entrèrent tard. Peu après le milieu du dix-neuvième siècle, Isaac Buchanan, membre du Parlement, parle du Canada comme d'un pays qui n'a pas encore de manufactures⁷⁰⁸. C'est seulement en 1831 que le commerce en gros fut introduit à Toronto par lui malgré « les rires de ses confrères de Montréal, motivés par sa présomption⁷⁰⁹. »

D'après l'honorable A. T. Galt, en 1862, pas une seule fabrique de cotonnade, ni manufacture de soie n'existaient au Canada⁷¹⁰. Le véritable progrès industriel coïncida avec l'arrivée des immigrants britanniques, débarqués avant ou immédiatement après la révolte. Ces hommes, avec l'entrain habituel de leur peuple, installèrent l'industrie métallurgique. Depuis ils vivent dans un nouvel âge de fer, même lorsqu'ils s'adonnent à l'agriculture. Tout est fait sur une grande échelle et poussé avec un sens économique très hardi. « C'est cet esprit, » dit M. J. A. Hobson, « que l'on sent palpiter partout dans l'âme anglo-canadienne ; sa principale manifestation est franchement matérialiste, orientant le développement des ressources naturelles des champs, des forêts, de la pêche, des mines, parmi un peuple d'individualistes frustes, hardis, possédant la force physique de gens élevés dans la ferme, et avec l'indépendance d'une race d'hommes qui possèdent le sol qu'ils cultivent⁷¹¹. » Ce sont des réalisateurs et des utilitaires, ayant une lucidité pénétrante et une froide logique pratique. Leur développement matériel est sans précédent⁷¹².

⁷⁰⁷ WILLSON, *Québec*, p. 116.

⁷⁰⁸ Discours dans MORGAN, *the Relations of the Industries of Canada*, p. 57.

⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 431.

⁷¹⁰ MORGAN, *the Relations of the Industries of Canada*, p. 358.

⁷¹¹ *Canada To-Day*, p. 7.

⁷¹² *Au Canada*, p. 184.

Étonnants pour tout ce qui, au fond, touche au commerce, ils ont couvert leur pays de banques et font des opérations de grande envergure. Attirant le capital de tout le nord de l'Amérique et de l'Europe, ils rendirent l'argent abondant. Un des caractères les plus frappants de Vancouver, de Winnipeg, de Toronto et des grandes villes de l'ouest, c'est le nombre et la variété des établissements bancaires, bureaux d'assurances, sociétés immobilières si intimement en rapport avec les grandes entreprises et une vie économique intense. La spéculation financière a été la gloire et la plaie des Anglo-Canadiens, mais par là ils ont donné au crédit un développement gigantesque. Avec un capital énorme contrastant avec celui des banques canadiennes, ils donnent une impression de formidable grandeur. Malgré tout, ces dernières vont de l'avant. Il y a trente ans, celui qui à Québec avait un chèque à faire escompter était obligé d'aller dans une banque anglaise, mais aujourd'hui les banques canadiennes sont prédominantes. Un trait caractéristique de ces banques, comme celles de l'Écosse et de France, c'est leur centralisation. Vingt-six d'entre elles ont 2 888 filiales, la Banque royale en a 338, la Banque de commerce 367 ⁷¹³ et la Banque de Montréal en a plus de 600.

Ces Anglo-Canadiens, avec leur audace professionnelle d'hommes d'affaires et avec la prodigieuse diversité de leurs moyens, ont constitué des groupements commerciaux formidables tels que les « Grands magasins Eaton » à Winnipeg et à Toronto, établissements énormes plus grands que le « Bon Marché » de Paris, ou les grandes maisons de Wanamaker à Philadelphie et à New-York. Ils s'agrandissent encore. Ayant pour objet l'utilisation commerciale de toutes choses, ils ont d'innombrables agents de publicité qui opèrent sur une vaste échelle. Là encore, comme dans leurs autres activités, ils ont donné une puissante leçon de choses aux Canadiens. Dans les établissements de détail, à Montréal, il y a une pléthore de commis français. Leurs compatriotes ont gagné beaucoup de terrain à Québec où ils sont devenus commercialement prépondérants. Par leur contact avec les Anglo-Canadiens, les enfants du sol, essentiellement conservateurs, s'imprègnent d'idées modernes et de l'utilitarisme ambiant.

L'Angleterre a aussi introduit parmi les Canadiens ses institutions politiques, logiquement acceptées, mais ainsi révolutionnant leurs idées apportées de France. La lucidité de leur pensée leur a fait comprendre les principes du gouvernement britannique et en demander l'application. Mr John. A. Macdonald affirmait « que le Français, soit en France, soit au Canada, de quelque classe qu'il soit, éprouve une grande difficulté à comprendre la constitution britannique parce que son esprit est trop logique pour lui permettre de saisir les paradoxes dont elle abonde » ⁷¹⁴. Au contraire, c'est cette logique même qui porta les Canadiens à saisir et à réclamer l'application des principes constitutionnels qui sont si profondément ancrés dans leur conscience politique. La valeur de leur action dans ce domaine fut reconnue par lord Dufferin, qui, parlant de la « race » canadienne, dit : « Nous ne devons pas oublier que c'est grâce à son esprit élevé, à son amour de la liberté, à son appréciation exacte des droits civils contenus dans la première constitution accordée par l'Angleterre au Canada, que nous devons cette autonomie parlementaire dont à si juste titre le

⁷¹³ MYERS, p. 11.

⁷¹⁴ POPE, *Memoirs*, t. Ier, p. 250.

pays est fier ⁷¹⁵. » Il venait justement d'évoquer « la dignité, la modération et les aptitudes politiques avec lesquelles les hommes publics canadiens aidèrent leurs collègues anglais à appliquer les grands principes qui sont à la base du gouvernement libre de ce pays » ⁷¹⁶. Ce constitutionnalisme anglais est largement entré dans leur vie et a permis d'atténuer beaucoup des différends politiques du passé. Cette vie politique est le meilleur don de l'Angleterre aux Canadiens et sa plus heureuse assimilation.

Les Anglais contribuèrent aussi à la transformation sociale dans les deux pays d'origine des habitants du Dominion où l'aristocratie de naissance avait le pas sur la noblesse de mérite. On dut renoncer à introduire l'ancienne aristocratie héréditaire anglaise dans le Haut-Canada, parce que les colons y étaient trop pauvres. Les seigneurs canadiens s'efforcèrent bien de donner à leurs privilèges la réalité de titres de noblesse, et le *Family Compact* agit dans le même sens, mais en vain. Le mouvement démocratique devint irrésistible et transforma même la hiérarchie canadienne. Avant la conquête, les évêques appartenaient aux familles nobles et, depuis, ce sont des fils du peuple. Mgr Hubert était fils d'un boulanger ⁷¹⁷, Mgr Denaut, d'un homme de condition modeste ⁷¹⁸, Mgr Plessis, d'un forgeron ⁷¹⁹, Mgr Panet d'un notaire ⁷²⁰, Mgr Signay, d'un capitaine de goélette ⁷²¹, et Mgr Turgeon d'un commerçant ⁷²². Mgr Baillargeon fut berger dans sa jeunesse ⁷²³, Mgr Taschereau, le premier cardinal du Canada, était fils d'un juge ⁷²⁴, et un des prélats les plus éminents se glorifie d'être fils d'un maçon. La même poussée démocratique se produisit dans le monde politique anglais. Alexandre Mackenzie commença comme maçon et tailleur de pierre, mais six ans plus tard, il abandonnait le maillet et le ciseau pour entrer au Parlement et, onze ans après, il était Premier ministre du Canada ⁷²⁵. Il faut entendre avec quel accent de fierté M. Hawkes parle de l'évolution démocratique : « Plus de la moitié des ministres de nos cabinets commencèrent leur vie comme ouvriers ⁷²⁶. » Les Anglais ont certainement aidé les Canadiens à écarter les pédants portés à se parer des mérites qui appartenaient à leurs ancêtres.

Nous avons déjà signalé le grand afflux de jeunes Anglais se mettant au service d'idées pratiques. Beaucoup devinrent éducateurs dans les parties illettrées du Haut-Canada. Sous ce rapport, la province de Québec était aussi arriérée que les provinces anglaises. Ce ne fut qu'en 1846 que les écoles de l'Ontario furent systématiquement organisées ⁷²⁷. Cette province

⁷¹⁵ STEWART, p. 301.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 300.

⁷¹⁷ TÊTU, p. 383.

⁷¹⁸ *Ibid.*, p. 431.

⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 457.

⁷²⁰ *Ibid.*, p. 527.

⁷²¹ *Ibid.*, p. 550.

⁷²² *Ibid.*, p. 583.

⁷²³ *Ibid.*, p. 618.

⁷²⁴ *Ibid.*, p. 646.

⁷²⁵ BUCKINGHAM et Ross, *the Hon. Alexander Mackenzie, His life and Times*, p. 13.

⁷²⁶ *The Birthright*, p. 92.

⁷²⁷ Galt dans MORGAN, p. 312.

est maintenant au premier rang dans la marche en avant de l'éducation, mais toutes les provinces, à cet égard, sont entrées dans le mouvement. Les plus anciennes ont leurs collègues. La Nouvelle-Écosse, avec moins d'un demi-million d'habitants, entretient six de ces institutions, grâce à l'esprit de sacrifice d'autant de corps religieux. Le Canada, avec une population de 9 000 000, a vingt-trois universités. Quelques-unes font une œuvre bien modeste. Mais McGill et Toronto sont deux universités en pleine croissance et d'une impressionnante grandeur.

Ces universités possèdent un admirable corps de professeurs, de grands laboratoires, d'énormes bibliothèques, des bâtiments spacieux et splendides, une superbe adaptation aux besoins de la culture du pays, et un haut idéal qui les place au premier rang des universités du continent. McGill reçoit des étudiants de presque toutes les parties de l'empire britannique, spécialement pour les sciences et le droit. Toronto incline peut-être davantage vers les institutions similaires des États-Unis, McGill vers Oxford et Cambridge, pour ne pas mentionner Edimbourg ; mais toutes les deux sont intensément canadiennes-anglaises, quoique en contact vivant avec les universités de la mère patrie. Sir William Peterson parle « du fait que les établissements d'éducation des colonies ont été pourvus dans une grande mesure de professeurs par les meilleures universités de la Grande-Bretagne »⁷²⁸. De nouveau, défendant McGill contre les dénigrement d'un journaliste anglais, qui affirmait qu'il n'y avait presque rien de commun entre Oxford, Cambridge et McGill, il avance que ce journaliste serait surpris d'apprendre combien il y a de diplômés d'Oxford et de Cambridge dans le corps enseignant de McGill, soit dans les cours littéraires, soit dans les cours des sciences appliquées⁷²⁹.

Lorsque l'auteur était étudiant dans cette université, parmi les professeurs venus de Grande-Bretagne, se trouvaient le docteur George Cornish, professeur de grec et de latin, le docteur Alexandre Johnson, professeur de mathématiques, le docteur John Clark Murray, professeur de philosophie, le docteur Moyse, de la section anglaise, et le docteur Bovey, de la faculté des sciences appliquées. Sir William Peterson, comme le docteur Murray, admirable fils de l'Écosse, rénova cet institut d'une façon extraordinaire et le fit connaître et admirer aux États-Unis. Il savait parfaitement ce que doit être une université moderne, y conservant ce qui fut vital, éducatif, y ouvrant largement l'esprit vers l'ancienne éducation classique, mais dirigeant aussi les étudiants vers la plus grande connaissance possible de la science et de la vie. Plus qu'aucun autre, il contribua à obtenir pour McGill les dons tendant à augmenter sa puissance de culture et d'action. L'acquisition rapide de la richesse chez les Anglo-Canadiens, en donnant une vive impulsion à l'enseignement supérieur du pays, leur permit d'atteindre la science européenne, de développer leur culture artistique, d'envoyer leurs futurs peintres et sculpteurs étudier à Paris, d'avoir de riches collections privées telles que celles de sir William Van Horne, de Mr August et de lord Strathcona, enfin de posséder des organisations artistiques, des sociétés de beaux-arts et des musées. Ces moyens d'éducation destinés avant tout aux Anglo-Canadiens n'ont pas été sans déterminer un mouvement semblable parmi les Canadiens.

⁷²⁸ Galt in MORGAN, p. 214, BOURINOT *The Intellectual Development of the Canadian People*, p. 46.

⁷²⁹ *Canadian Essays and Addresses*, p. 197.

En règle générale, les Anglo-Canadiens sont religieux. Dès l'origine leurs congrégations représentaient les diverses communions protestantes. Les essais pour introduire l'anglicanisme comme religion d'État subirent un échec définitif, bien qu'ils fussent favorisés par le gouvernement. Depuis trois quarts de siècle, toutes les institutions ecclésiastiques ont été indépendantes du pouvoir séculier. Essentiellement conservatrices en théologie et religion, elles ont graduellement élargi leurs conceptions par une culture philosophique croissante. Même dans les lycées, la science a pris une large place, et la religion y a conservé un esprit évangélique d'un caractère éthique prononcé. Leurs missions et leurs œuvres de bienfaisance leur valent une admiration bien méritée. Une ardente bonne volonté se montre pour régler les rapports entre les églises, et une saine vie religieuse se manifeste par une plus étroite union parmi les croyants. Plusieurs communions se sont fusionnées. Un de leurs plus importants privilèges fut leur constante importation, de la Grande-Bretagne, de pasteurs qui apportèrent dans les églises une plus haute culture. Ceci fut particulièrement vrai des centres tels que Toronto et Montréal, où les nouveaux venus ont élevé l'éloquence de la chaire à un degré jusqu'alors inconnu. Nul parmi ceux qui ont entendu Alfred Bray et le docteur Stevenson d'Angleterre, et surtout la parole éloquente et érudite du docteur Barclay, venu d'Écosse, ne peut méconnaître ce que doit Montréal envers ces hommes exceptionnels ; et il y en eut bien d'autres. Avec ces prédicateurs vint un des plus précieux bienfaits que la Grande-Bretagne ait répandus dans le monde anglo-saxon : sa riche littérature théologique. De là le développement d'une culture philosophique plus profonde et d'une science théologique plus vaste, exprimées en des formes élégantes, imprégnées du meilleur idéalisme religieux, réagissant ainsi contre les tendances matérialistes du monde industriel et commercial.

Les Anglo-Canadiens se montrèrent sous leur jour le plus avantageux quand la Grande-Bretagne entra dans le conflit européen. Par un magnifique déploiement d'énergie, ils transformèrent leurs forces de paix en forces de guerre. Leur élan dans la fabrication des munitions dépassa toutes leurs activités antérieures. Ils firent voir une merveilleuse faculté d'adaptation aux nécessités du moment. En une année environ, le Canada créa cent cinquante usines à munitions, et les mit en mesure d'envoyer pour \$ 250 000 000 de ces produits dans la Grande-Bretagne. Ils montrèrent une grande souplesse sur le terrain économique de la guerre, et pour le règlement des besoins financiers. Peut-être que le côté le plus remarquable de leur énergique attitude fut l'importance de leurs dons, leurs œuvres patriotiques pour soulager les familles des soldats, et pour faire face aux plus urgents besoins de l'heure tant au Canada que dans la Grande-Bretagne, en France et en Belgique. Rien n'est plus beau que l'effort spontané, le dévouement des femmes et leur sens de ce qui pouvait être fait pour le confort et la santé de leurs soldats. Rarement armée en campagne eut un soutien financier, moral et religieux plus remarquable. Partout, dans les villages comme dans les villes, tout fut subordonné à la dignité et à la sécurité de l'Empire.

Les 600 000 Canadiens qui traversèrent l'océan - ces hommes qui avaient si bien dompté les forces de la nature dans l'Amérique britannique - devinrent, après une courte mais remarquable préparation, des dompteurs d'hommes. Le fait qu'ils furent décimés proclame éloquemment leur bravoure. Au moins 60 000 martyrs de la grande cause reposent dans la terre qu'ils ont si efficacement contribué à sauver. Un général anglais parlant de leur

résistance, disait : « Les Canadiens ne bronchent jamais. » Nulles annales de guerre ne furent plus glorieuses que celles de ces hommes dont l'attitude héroïque semblait dire aux Germains, en marche sur Calais et la côte : « On ne passe pas, » et sauvant ainsi l'Angleterre. Partout, à Ypres, à la crête de Vimy et dans les nombreuses batailles livrées à l'envahisseur, leur valeur défie tout éloge. Conduits par leur vaillant général sir Arthur Currie, ils délivrèrent le Cambrésis, pays de l'auteur, qui a voué à ces héros une gratitude éternelle.

L'évolution du Canada français

Chapitre X

L'interpénétration anglo-française

[Retour à la table des matières](#)

En dépit de l'irréductible antagonisme de certains écrivains, malgré les préjugés sectaires et les tendances égoïstes des minorités, il existe d'innombrables indices d'une conciliation partielle, inconsciente, des deux groupes de sujets britanniques du Canada. Tous les deux ont été profondément modifiés dans les mêmes directions par un climat commun, une histoire commune, des efforts communs, une participation commune au gouvernement, des idées communes et une commune solidarité. Le *deep cleft*, « la crevasse profonde » de Bryce ⁷³⁰ et le *bridging the chasm*, « le pont à jeter sur l'abîme », de P. F. Morley, ces images employées pour mettre en relief les dissidences des deux peuples de la Confédération semblent très exagérées aujourd'hui et seraient remplacées avec plus de justesse par « la brèche à combler » de l'hon. L. A. Taschereau. Les masses en sont inconscientes, mais il y a eu un rapprochement. Des contingences inattendues et des rencontres accidentelles ont créé des amitiés durables. Le docteur Badelart, des troupes de Montcalm, qui soigna ce général mortellement atteint, s'était trouvé seul parmi les Anglais dans les Plaines d'Abraham. Voyant un Écossais blessé, il le soigna et, en même temps, se constitua son prisonnier. John

⁷³⁰ James BRYCE, *Modern Democracies*, t. Ier, p. 488.

Fraser, c'était le nom du blessé, s'installa à Québec où il ouvrit une école. Pendant quarante ans, ces deux hommes furent d'intimes amis ⁷³¹.

À la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, les deux peuples se réunirent à plusieurs reprises pour célébrer les anniversaires et la défense victorieuse de Québec contre les Américains. Le « Club Baron » fut organisé dans cet esprit ⁷³². Le touchant accueil au Révérend Jacob Mountain, à son arrivée à Québec, par le vénérable évêque catholique, Jean Olivier Briand, qui le reçut avec un baiser sur chaque joue ⁷³³, de même le discours prononcé à sa mort par Mgr Octave Plessis ⁷³⁴, témoignait de la même attitude. En 1825, les deux évêques moururent. Les mêmes honneurs leur furent rendus et les deux cortèges furent suivis par le gouverneur Dalhousie et son état-major ⁷³⁵. Unis pour lutter contre la France républicaine ⁷³⁶, les deux peuples furent encore associés pour rassembler des fonds destinés à l'Angleterre. Selon lady Edgar : « Parmi les noms des donateurs Sewell, Forythe, Molson, Osgoode, Pownell et Coffin, on voit ceux de Taschereau, de Boucherville, de Lotbinière, de Lévis et de Salaberry ⁷³⁷. » Il y eut des réjouissances communes lorsque l'on apprit au Canada les défaites françaises d'Aboukir et de Trafalgar. De nombreux vers canadiens célébrèrent l'héroïsme de Nelson et la grandeur des victoires d'Albion.

Sous cette effusion patriotique, peut-être un peu superficielle, il y eut quelque chose de plus réel encore, l'intime contact des hommes de valeur. M. de Gaspé, comme Joseph-François Perrault, fréquentaient les réceptions des gouverneurs ⁷³⁸. Quoique plus qu'octogénaire, ce dernier écrivit son autobiographie pour faire plaisir à son ami, lord Aylmer ⁷³⁹. Archibald Campbell et sir George Hamilton furent les protecteurs de l'artiste canadien Falardeau ⁷⁴⁰. Mr Campbell, avec une grande bienveillance, seconda les efforts de F.-X. Garneau, le futur historien ⁷⁴¹. L'hon. Hugh Finley, le maître général des postes, Samuel Neilson, l'éditeur de la *Gazette* de Québec, et d'autres citoyens britanniques éminents, ne firent pas peu pour soutenir Labadie dans ses travaux scolaires. La petite élite anglaise fut généreuse et indulgente.

La séparation entre les deux peuples n'a jamais été si absolue qu'on l'a représentée. De multiples contacts sociaux resserrèrent les relations. Mentionnons seulement quelques cas. Joseph Perrault épousa Ursule McCarthy ⁷⁴² ; John Malcom Fraser prit une Canadienne pour

⁷³¹ CASGRAIN, t. II, p. 174.

⁷³² BENDER, p. 95.

⁷³³ CHRISTIE, t. III, p. 80.

⁷³⁴ *Ibid.*, t. 1er, p. 357.

⁷³⁵ *Ibid.* t. III, p. 79.

⁷³⁶ BENDER, p. 100.

⁷³⁷ *General Brock*, p.46.

⁷³⁸ BENDER, p. 102.

⁷³⁹ *Ibid.*, t. II.

⁷⁴⁰ CASGRAIN, vol. II, p. 5.

⁷⁴¹ BEINDER, p. 89.

⁷⁴² *Ibid.*, p. 87.

femme ⁷⁴³ William Fraser devint l'époux d'Anaïs de Gaspé, Paul de Gaspé, pareillement, de Madeleine Fraser ⁷⁴⁴, l'bon. John Fraser de Mlle Claire d'Eschambault ⁷⁴⁵, Jacques Viger de la veuve du major Lennox ⁷⁴⁶. Des filles de Jacques Baby, l'une épousa James Caldwell, une autre Mr Allison, et une troisième devint l'épouse de celui qui devait être plus tard lord Bellingham ⁷⁴⁷. Citons encore Pierre de Sales La Terrière qui devint le gendre de sir Fenwick Bulmer ⁷⁴⁸. Des autres Baby : Amélie devint Mrs John Johnston et ensuite Mrs John Parteous, Anne Amélie Mrs Samuel Wentworth Monk, Maria-Élizabeth Mrs William Stevenson, Louisa Bowen Mrs James Guthrie Scott, Julia Mrs William Willian, Bertha-Louise Mrs William Edward Holmes et Blanche Mrs Herman Ryland ⁷⁴⁹. Hermine de Salaberry devint l'épouse du docteur Glen ⁷⁵⁰. Major Mc Dowell épousa la fille du chevalier Belestre ⁷⁵¹. Les filles de l'bon. P. D. Debartzch devinrent les épouses de M. M. Drummond, Monk, Kierkowski et du comte de Rottermund ⁷⁵². L'bon. Thoma Dunn donna son nom à Mlle Henriette Guichaud ⁷⁵³ et sir Louis La Fontaine à Mrs Kinton, veuve d'un officier anglais. Sir William Grant épousa la baronne de Longueil ⁷⁵⁴ et Alexandre Grant, qui fut administrateur du gouvernement du Haut-Canada, conduisit à l'autel Marie-Charles-Joseph de Longueil qui avait hérité le titre de baronne ⁷⁵⁵. Son fils entra dans la famille de l'amiral Coffin ⁷⁵⁶. M. de Montenach épousa la fille d'Alexandre Grant, pendant qu'une autre devenait la femme du colonel White, des Hussards ⁷⁵⁷. Mlle de Lotbinière devint Mrs Unwin Harwood ⁷⁵⁸. M. de Gaspé épousa Mlle Allison ⁷⁵⁹. Les juges Power et Stuart furent ses gendres ⁷⁶⁰. Georges d'Eschambault épousa Mlle McKenzie ⁷⁶¹ ; le chevalier Duchesnay miss Jones de Gosport ⁷⁶² (Angleterre) ; le docteur Wolfred Nelson, Mlle de Fleurimont ⁷⁶³ ; Mlle Thérèse d'Eschambault fut mariée au capitaine Dunbar ⁷⁶⁴ ; Mlle Chauveau au jeune officier Glendowyn ⁷⁶⁵ ; Mlle Henriette Duchesnay devint l'épouse du colonel J. E. Campbell, et

⁷⁴³ Joséphine HOLMES, p. 357.

⁷⁴⁴ DANIEL, p. 370.

⁷⁴⁵ *Ibid.*, p. 390.

⁷⁴⁶ *Bulletin des recherches historiques*, juillet 1918, p. 209.

⁷⁴⁷ DANIEL, p. 256.

⁷⁴⁸ CASGRAIN, t. II, p. 225.

⁷⁴⁹ *Bulletin des recherches historiques*, octobre 1917, p. 313.

⁷⁵⁰ DAVID, *Biographies et portraits*, p. 59.

⁷⁵¹ BIBAUD, p. 34.

⁷⁵² BIBAUD, p. 96.

⁷⁵³ *Ibid.*, p. 111.

⁷⁵⁴ DANIEL, p. 189.

⁷⁵⁵ BIBAUD, p. 199.

⁷⁵⁶ DANIEL, p. '190.

⁷⁵⁷ BIBAUD, p. 223.

⁷⁵⁸ *Ibid.*, p. 200.

⁷⁵⁹ CASGRAIN, t. II, p. 244.

⁷⁶⁰ DANIEL, p. 370.

⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 392.

⁷⁶² *Ibid.*, p. 344.

⁷⁶³ DAVID, *Biographies*, p. 290.

⁷⁶⁴ DANIEL, p. 390.

⁷⁶⁵ *Ibid.*, p. 198,

Marie Charlotte Guillimin celle de James McGill, le fondateur de l'université de ce nom ⁷⁶⁶. Les annales des Ursulines de Québec se plaignent de ce que les Canadiennes se marient journallement avec des Anglais selon leurs lois ⁷⁶⁷.

En étudiant l'histoire littéraire des Canadiens, on constate de nombreux cas d'alliances des deux peuples. Louis Fizet, légiste et poète, avait une mère Anglaise ⁷⁶⁸. Celle de Félix-Gabriel Marchand était Écossaise ⁷⁶⁹ ; celle d'Alfred Morissettes était Irlandaise ⁷⁷⁰, celles de Nelligan, Chapman, Edouard Fabre Surveyer étaient Canadiennes. John Lespérance avait un père Français et une mère Américaine ⁷⁷¹. Un intéressant exemple d'assimilation mutuelle est la collaboration d'Oscar Dunn et de John Lespérance dans la direction de *l'Opinion publique illustrée* et du *Canadian Illustrated News*, publiés l'un en français, l'autre en anglais, avec les mêmes planches par la même officine. Dunn, d'ascendance écossaise, avait écrit un article dans notre idiome : « Pourquoi nous sommes restés Français. » Il suggéra alors spirituellement à son collègue que c'était maintenant à son tour de s'exécuter et d'écrire un article sur le sujet : « Pourquoi nous sommes restés Anglais ⁷⁷². » On n'a que l'embarras du choix pour montrer la fréquence des alliances : c'est, en 1866, le notaire Delage qui épouse une Anglaise ⁷⁷³. Lady Chapleau était Anglaise et Mme Fréchette Américaine. Toutes les cloisons étanches élevées de part et d'autre ont pu restreindre, mais n'ont pas empêché ces unions.

À l'aube du dix-neuvième siècle commença à apparaître la transformation des noms, qui étonne tous ceux qui ne se sont pas familiarisés avec l'histoire sociologique du Canada. « Ils sont nombreux dans nos villages », dit l'hon. Rodolphe Lemieux, « les Rosses, les Campbells, les Frasers, les McNicolls, les Stuarts qui ne parlent ni le gaélique, ni l'anglais, et dont l'attachement à la langue française est vraiment filial ⁷⁷⁴. » On a cru à tort que les Sylvains étaient des descendants d'Irlandais du nom de Sullivan, parce que le docteur Timothée Sullivan avait ainsi changé son nom ⁷⁷⁵. Buies rencontra dans le Saguenay un homme du nom de Murray qui était devenu Muret ⁷⁷⁶. Le professeur Skelton nous dit que John Burke, en dépit de son nom, est un Canadien ⁷⁷⁷ et que « J. J. Ross, au nom écossais, français par la langue, témoigne de la puissance assimilatrice des mères canadiennes » ⁷⁷⁸. En lisant *The McGill News* on est impressionné par le nombre de noms français d'étudiants de l'Université. Dunn, Chapman et Baker ont une place honorable dans la littérature de langue

⁷⁶⁶ L.-A. TASCHEREAU, *Address at the Centennial Mc Gill University*, 1921.

⁷⁶⁷ *Les Ursulines de Québec*, t. III, p. 52.

⁷⁶⁸ Jules FOURNIER, *Anthologie des poètes canadiens*, p. 55.

⁷⁶⁹ *Ibid.*, p. 68.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 93.

⁷⁷¹ *Société royale*, 1re série, t. III, p. XIII.

⁷⁷² *Ibid.*, p. XIV.

⁷⁷³ *Les Ursulines de Québec*, t. IV, p. 644.

⁷⁷⁴ *Société royale*, 3e série, t. IX, p. 483.

⁷⁷⁵ P.-G. ROY, *Bulletin des recherches historiques*, p. 303.

⁷⁷⁶ *Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean*, p. 173.

⁷⁷⁷ T. 1er, p. 444.

⁷⁷⁸ *Ibid.*, p. 480.

française. Beaucoup de noms sont tels qu'il est malaisé de dire si ceux qui les portent sont Anglais ou Français, protestants ou catholiques : Wilson, Brown, Nelson, Baker, Harwood, Fraser, Lindsay, Harvey, Scott, Otis, Barry, Martin, Daniel, Brien, Campbell, David, Miller et Thomas ⁷⁷⁹. Sir John Le Moine mentionne parmi les noms canadiens de la Malbaie, ceux de Warren, Blackburn, et de Mac-Neil qui ont été francisés ⁷⁸⁰. Quelques-uns de ceux qui portent ces noms à consonance anglaise ne parlent même pas anglais. Goldwin Smith, non sans une certaine moue, dit que les Canadiens « ont même assimilé et francisé des îlots de population anglaise que le hasard avait jetés parmi eux ; les enfants des régiments de Highlanders, dispersés dans la province, sont devenus tout à fait Canadiens et préfixent du prénom de Jean-Baptiste leurs noms écossais » ⁷⁸¹.

C'est un fait d'une haute signification que l'anglais est considéré dans la classe supérieure comme partie intégrante d'une bonne éducation et, parmi les masses industrielles, comme indispensable. Il est enseigné dans toutes les meilleures écoles. « Le père Canadien », disait Laurier, « qui aujourd'hui ne fait pas apprendre l'anglais à son fils est injuste envers lui, car il le met ainsi dans un état d'infériorité dans la lutte pour la vie ⁷⁸². » Les classes canadiennes cultivées parlent bien cette langue, et parfois avec une qualité littéraire qui dénote une connaissance étendue de la littérature anglaise. Laurier et Chapleau furent incontestablement les meilleurs orateurs en anglais du Parlement ⁷⁸³. John Lespérance devint membre de la section anglaise de la Société royale, et Paul Lafleur, un incomparable professeur de littérature anglaise, à l'Université McGill. À la faculté de droit ont enseigné les Eugène Lafleur, les Aimé Geoffrion, les Robidoux, et d'autres maîtres canadiens de la science juridique - hommes experts dans les deux langues. Il n'y a pas d'indice plus frappant d'interpénétration que la culture bilingue de l'élite des Canadiens. Les formes esthétiques de leur langue n'ont pas été sans influence sur leur anglais qui, dans les classes cultivées, est très choisi.

Ce mouvement bilingue a développé un travail linguistique entre les deux peuples, qui signifie puissance et avenir. En dehors des nombreuses personnes qui, par la force des choses, se trouvent forcées de transposer une langue dans les termes de l'autre, il existe près de deux cents interprètes professionnels et traducteurs autorisés de l'anglais. Par leur moyen, la pensée anglaise atteint le peuple, et de plus, il n'est plus vrai maintenant de dire, comme on l'a fait, « qu'extrêmement peu de Canadiens parlent l'anglais » ⁷⁸⁴. Un livre qui touche particulièrement à cette question, c'est le *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, par Raoul Rinfret. Il constitue une remarquable révélation relativement à l'intensité de l'influence de l'anglais sur le français. Le livre très prenant de M. de Louvigny de Montigny, *la Langue française au Canada*, est une étude brillante, franche, hardie, de la situation linguistique, infiniment instructive, quoique ayant une pointe d'émotion pessimiste.

⁷⁷⁹ W.-H. MOORE, *The Clash*, p. 273.

⁷⁸⁰ *The Chronicles of the St-Lawrence*, p. 189.

⁷⁸¹ *The Political Destiny of Canada*, p. 21.

⁷⁸² *Discours*, p. 310.

⁷⁸³ Goldwin SMITH, *the Political Destiny of Canada*, p. 21.

⁷⁸⁴ BRYCE, t. Ier, p. 457.

Les bibliographies, dans ces deux livres, montrent la grande influence de la France contemporaine sur le Canada français, l'intérêt vital des Canadiens de talent, dans l'amélioration de leur langage et le grand souci de le purifier. « Le congrès du parler français » fut de la plus haute signification en ce sens. Des écrivains anglo-canadiens ont demandé pourquoi ils n'auraient pas leur congrès de langue anglaise : effet contagieux de l'exemple chez un peuple bilingue. Cependant le point sur lequel nous insistons est le grand nombre d'anglicismes introduits dans la langue du Canada français, indices de relations importantes, d'échanges de vues, d'idées, d'idéal et de collaboration féconde, dont le résultat final est une meilleure compréhension réciproque.

Les rapports heureux, que nous avons notés, entre l'élite des deux peuples ont été signalés par Durham : « Les membres des plus anciennes et des plus puissantes familles officielles », dit-il, « furent, chez les Anglais du pays, ceux parmi lesquels je trouvai généralement le plus de sympathie et de bienveillance envers la population française ⁷⁸⁵. » Une classe si éclairée ne pouvait pas manquer de se rendre compte de la supériorité intellectuelle de cette population sur la médiocre sélection sociale anglaise de Québec et de Montréal d'autrefois, si admirablement dépeinte par E. A. Talbot, un Anglais si avisé et d'esprit si pénétrant ⁷⁸⁶. L'aristocratie des deux populations vit maintenant sur un pied plus intime, avec une secrète et mutuelle estime. Il est rare de trouver dans les villes un homme qui n'ait pas quelques relations amicales, ou de politesse, avec l'autre partie du peuple. Beaucoup de Canadiens ont des camarades dans la branche anglaise de la nation. Hinks et Morin ⁷⁸⁷, Cartier et Galt ⁷⁸⁸ étaient de chauds amis. Cartier et Macdonald l'étaient davantage ⁷⁸⁹. Sir William Dawson parle de son « ami le docteur Chauveau » ⁷⁹⁰. Sir Wilfrid Laurier avait un cercle étendu d'Anglo-Canadiens qui lui étaient profondément attachés, même des adversaires politiques et un pasteur baptiste ⁷⁹¹. De là, découle une tendance vers plus de confiance mutuelle qui produit des efforts d'ensemble. Cela n'est pas nouveau. Après l'Union des Canadas, Robert Baldwin fut élu dans deux comtés du Haut-Canada, il offrit à La Fontaine le comté de York, où il fut élu par les libéraux. Plus tard, Baldwin fut battu dans deux comtés où il avait posé sa candidature. Les Canadiens reconnaissants voulaient montrer leur gratitude. La Fontaine proposa plusieurs comtés dans lesquels son élection était certaine. Il accepta Rimouski où il fut unanimement acclamé ⁷⁹². Ainsi le candidat canadien représentait un comté anglais du Haut-Canada où il y avait à peine un votant canadien, et l'Anglo-Canadien un collège électoral où il n'avait pas le moindre appui anglais.

Sur son lit de mort, le gouverneur Bagot fit appeler La Fontaine près de lui. Il y eut une touchante et solennelle entrevue entre ces deux hommes d'origine, de langue et de sang

⁷⁸⁵ *Report*, p. 15.

⁷⁸⁶ T. II, p. 283.

⁷⁸⁷ BOYD, p. 104.

⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 116.

⁷⁸⁹ POPE, *Memoirs of sir John Macdonald*, t. 1er, p. 157.

⁷⁹⁰ *Fifty Years of Work in Canada*, p. 179.

⁷⁹¹ Mc ARTHUR, p. 151.

⁷⁹² DAVID, *l'Union des deux Canadas*, pp. 35-40.

différents, mais tous deux attachés aux Canadiens et loyaux envers l'Angleterre ⁷⁹³. Le Gouverneur, à peu près à son dernier souffle, dit à son ministre qu'il était heureux à la pensée qu'il possédait l'estime et la confiance des Canadiens. Plus tard, même les adversaires les plus fougueux des leaders libéraux reconnaissaient le but élevé et la singulière beauté de l'œuvre, non seulement du gouverneur, mais de Baldwin, un protestant, et de La Fontaine, un catholique. Tous deux représentèrent l'union de ce qu'il y avait de meilleur et de plus désintéressé parmi les citoyens des deux nationalités. Ensemble ils s'opposèrent à l'arbitraire gouvernemental, à cette institution inouïe du *Family Compact*, dans le Haut-Canada, à l'engeance tarée des fonctionnaires britanniques de la province du Bas-Canada. Ils firent leur possible pour donner au peuple un véritable gouvernement libéral, en vue duquel les hommes voués au progrès politique avaient travaillé et souffert.

Avec la venue de 100 000 Irlandais se déclara une grande épidémie de choléra qui fit de terribles ravages ; les hommes politiques furent âpres à critiquer l'Angleterre qui n'avait pas arrêté l'immigration dès que le fléau était apparu ; mais les Canadiens et les Anglais, catholiques et protestants, sans distinction, accomplirent des prodiges d'héroïsme pour secourir les infortunés ⁷⁹⁴. Le secrétaire de Mgr Signay trouva des foyers pour 453 orphelins, pendant que d'autres faisaient des découvertes semblables ⁷⁹⁵. Les habitants du pays furent particulièrement secourables, et même les aidèrent beaucoup dans leur vie religieuse. En luttant ensemble contre cette effroyable détresse, les deux peuples rivalisèrent de dévouement. Rien n'élimine les préjugés comme un généreux service en commun. Ceux qui travaillèrent ainsi en firent l'expérience.

La conscience de l'héroïsme respectif de ceux qui luttèrent pour conquérir le pays ou pour le défendre, amena les citoyens à honorer les vainqueurs et les vaincus. Sous l'inspiration de lord Dalhousie, et avec l'appui des Canadiens, fut érigé à Québec le monument Wolfe-Montcalm avec cette très belle inscription :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM
FAMAM HISTORIA
MONUMENTUM POSTERITAS DEDIT.

En 1883, lord Aylmer avait placé dans la chapelle des Ursulines une inscription à la gloire de Montcalm ⁷⁹⁶. « C'est de cette façon », dit Laurier, que l'Angleterre a gagné le cœur de nos compatriotes et a acquis des droits à notre loyalisme ⁷⁹⁷. » En 1854, les deux peuples s'unirent de nouveau pour l'érection d'un autre monument aux soldats des deux nations inhumés en commun dans les Plaines d'Abraham ⁷⁹⁸. Chauveau, dans un beau mouvement oratoire, montra la vertu éducatrice du monument : « Ne dira-t-il pas aux Anglais

⁷⁹³ DE CELLES, *La Fontaine*, p. 69.

⁷⁹⁴ DAVID, *l'Union*, p. 78.

⁷⁹⁵ TÊTU, p. 557.

⁷⁹⁶ CASGRAIN, t. II, p. 189.

⁷⁹⁷ *Discours*, p. 21.

⁷⁹⁸ DAVID, *l'Union*, p. 154.

aussi bien qu'aux Français, aux immigrants aussi bien qu'aux fils du sol, que la fidélité montrée par nos pères à leur ancien drapeau, nous l'avons témoignée au nôtre ; que s'il y eut des hommes de Carillon et des Plaines d'Abraham, nous avons parmi nous des hommes de Lacolle et de Châteaugay, et qu'enfin l'histoire n'a point dit son dernier mot sur notre race. ⁷⁹⁹

» La « Société Saint-Jean-Baptiste » de Québec, l'organisation la plus nationaliste du Canada, éleva aussi un monument au héros français, Lévis, et à son rival, le vaillant, le juste Murray.

Ce serait une grave erreur de croire que les Canadiens ne savent pas rendre justice aux grandes qualités des Anglo-Canadiens. Dans une bibliographie importante que nous avons étudiée, il y a très peu d'écrivains qui, tout en exprimant des griefs particuliers, ne parlent pas des excellentes qualités de leurs émules. Il suffit de lire les pages de Chauveau discutant la littérature canadienne en 1876 ⁸⁰⁰, pour se rendre compte de la largeur de ses jugements sur les mérites des deux littératures. Ils rendent aussi justice aux individualités britanniques. Entendez Laurier saluant en ces termes la mort d'un Anglo-Canadien de Québec : « Il y a quelques semaines un incendie détruisit Saint-Sauveur. Un homme s'efforça d'arrêter les ravages du feu. Sans hésitation, avec le véritable courage du soldat, il se jeta au plus fort du danger et y trouva la mort. Le lendemain toute la population française de Québec était dans les rues, la tristesse au cœur et saluait au passage avec la plus pieuse vénération le corps mutilé du major Short ⁸⁰¹. »

Un autre indice de rapprochement entre les deux peuples est le sentiment des Canadiens sur ce que les Anglais ont fait pour eux. C'est aussi un thème constant des lettres pastorales de la Province pendant près d'un demi-siècle, et exprimé aussi dans *le Canadien*. En 1830, La Terrière parle avec conviction des bienfaits du régime anglais ⁸⁰². Sir George Cartier, s'exprimant dans le même sens, dit que « Montréal devait plus au Haut-Canada qu'au Bas-Canada ». « J'admets franchement que la prospérité des deux Canadas est principalement due à l'esprit de la race anglaise ⁸⁰³. » C'est encore l'opinion du docteur de Celles : « Ne proclamons-nous pas constamment que nous devons à la Grande-Bretagne la plus large liberté politique ? Ce bienfait, les nations indépendantes le réclament. Pendant un siècle entier, le fardeau des charges militaires, si lourd pour beaucoup de pays, fut inconnu chez nous ⁸⁰⁴. » Pendant ce temps le Canada n'eut pas à supporter la guerre, cette élimination des meilleurs, cette sélection à l'envers pour la survivance des moins aptes.

En temps ordinaire, l'esprit le plus courtois préside aux réunions des meilleurs représentants des deux peuples. Lors d'un banquet offert à Calgary aux évêques canadiens, à leur passage dans un beau wagon-salon, qui fut aimablement mis à leur disposition par le Pacifique pour une tournée sur le littoral de l'océan Pacifique, une très chaleureuse réception

⁷⁹⁹ *La Littérature canadienne*, p. 383.

⁸⁰⁰ *L'Instruction publique au Canada*, p. 311.

⁸⁰¹ *Discours*, p. 428.

⁸⁰² *A Political and Historical Account of Lower Canada*, pp. 115, 116 et 119.

⁸⁰³ DIONNE, *Pierre Bédard et ses fils*, p. 31.

⁸⁰⁴ *Laurier et son temps*, p. 74.

fut faite aux prélats. Sir A. B. Routhier parle des bons sentiments de tous. « Anglais et Canadiens, protestants et catholiques, tous semblaient unis par un commun patriotisme et par de communes aspirations. » Sir Charles Fitzpatrick avait invité l'évêque anglican de Québec, et Mme Lenox Williams, à visiter le monastère si strictement cloîtré des Ursulines, le 9 février 1919. Ils y furent l'objet des plus gracieuses attentions de tous.

La fondation de la Société royale du Canada, par le marquis de Lorne, marque une étape dans la même direction. Le rapprochement des meilleurs représentants des sciences, des arts et de la culture des deux peuples ont déjà produit d'heureux résultats. Il a mis en valeur, d'une manière évidente, les supériorités comme les œuvres des deux peuples qui sont complémentaires : les Anglais dans les domaines des sciences et de la philosophie, les Canadiens dans ceux de la culture générale, de la littérature et des beaux-arts. « Avant 1881 », dit le docteur J. Edmond Roy, « les écrivains et les savants de langue anglaise dans ce pays ignoraient pour ainsi dire complètement les productions littéraires de leurs concitoyens d'origine française, et ces derniers ne lisaient pas non plus les œuvres qui se publiaient soit dans l'Ontario, soit dans les provinces du bord de la mer... L'harmonie et le bon vouloir qui ont régné dans notre compagnie dès le début n'ont jamais cessé de se manifester depuis. Au nom de la littérature, de l'histoire et de la science, des hommes partis de Nanaimo, dans la Colombie, viennent chaque année fraterniser avec d'autres hommes qui vivent sur les bords de l'Atlantique. Dans nos rangs se rencontrent des archevêques catholiques, des prélats de la cour romaine, des pasteurs protestants, presbytériens ou méthodistes, des professeurs d'université et des hauts fonctionnaires de l'État : ces hommes de races différentes, qui sont séparés par leurs opinions ou leurs croyances, discutent ensemble des choses de l'esprit, échangent des idées, écrivent côte à côte et publient sous le couvert d'un même volume les résultats de leurs recherches. Leur union n'en est pas une seulement de raison, mais un mariage loyal où les deux partis se recherchent ⁸⁰⁵. »

Il continue : « On voit aujourd'hui des professeurs des Universités de Toronto et de McGill écrire dans les revues de Québec, et des professeurs de nos universités françaises collaborer aux revues de langue anglaise, des descendants de loyalistes américains ou des montagnards écossais et des petits-fils de Français... s'asseoir à la même table pour y résoudre ensemble les problèmes ardu de la science ; les littérateurs ou les savants de toutes les provinces de cet immense pays se consultent et s'entraident, se soumettant réciproquement leurs écrits, et poursuivant, dans un élan commun, des recherches en tous genres ⁸⁰⁶. » Dans plusieurs séries d'études historiques sur le pays, *Canada and its Provinces*, *The Makers of Canada*, *The Chronicles of Canada*, etc..., les historiens canadiens ont apporté leur concours. Une telle collaboration crée une atmosphère encourageant de plus larges contacts et une réciprocité croissante de bons offices.

Il y a eu parmi les Anglo-Canadiens cultivés un intérêt accru pour certaines études variées et particulièrement celle de l'histoire. Le docteur S. E. Dawson, de la Société royale, constate l'empressement marqué de la part des Anglo-Canadiens, pour l'étude du régime

⁸⁰⁵ *De Québec à Victoria*, p. 168.

⁸⁰⁶ *Société royale*, 3e série, t. III, p. X.

français. L'organisation de la *Champlain Society*, dans l'Ontario, en est un exemple... On a fini par reconnaître que, dans les combats des Plaines d'Abraham, les deux côtés remportèrent une victoire. Les troupes anglaises parcoururent le pays, mais les Français continuèrent à le posséder. Les Français ne perdirent rien mais gagnèrent des institutions libres ; et par une vie en commun, les Anglais-Canadiens en sont arrivés à considérer l'histoire de l'ancien Canada comme la leur. Si la Révolution française séparait les Canadiens de la France, la Révolution américaine détachait les Anglo-Canadiens des populations méridionales de langue anglaise. Les deux éléments de notre peuple sont plus proches l'un de l'autre que les nations dont ils sont issus, et, dans l'histoire de leur propre pays, les deux races trouvent un lien d'intérêt commun qui les rapproche davantage d'année en année à mesure qu'ils se connaissent mieux ⁸⁰⁷. » Les historiens nouveaux représentent, de part et d'autre, une grande force de vérité et de justice.

Les deux peuples trouvent aussi un intérêt mutuel dans leur développement littéraire. Quand, en 1880, les œuvres du poète Fréchette furent couronnées par l'Académie française, d'éminents Montréalais lui offrirent un banquet à l'Hôtel Windsor. Les Anglo-Canadiens les plus notoires s'y joignirent à ceux qui se réjouissaient de la distinction ainsi conférée à la littérature canadienne. L'hon. Juge Mackay présidait. Chauveau fit une très belle allocution précédant le discours du poète. Parmi tant d'autres remarques que l'on voudrait rapporter, il exprima l'espoir que l'Angleterre ferait pour les Anglo-Canadiens ce que la France avait justement fait pour ses descendants d'au delà des mers. Quelques jours plus tard, la Société presbytérienne Saint-Andrew faisait le même hommage au poète, et l'Université McGill lui conférait le titre de docteur en droit. Un peu après on lui offrit un banquet à Québec. Proportionnellement, les Anglo-Canadiens y furent aussi nombreux qu'à la grande agape de Montréal. Interprétant le sens de ces réunions, Laurier dit : « Non seulement ceux qui parlent la langue de M. Fréchette se sont associés à son triomphe, mais tous nos compatriotes d'origine britannique se sont unis à nous et réclament leur part de cet honneur ⁸⁰⁸. »

Dans le mouvement de compénétration des deux peuples, il faut aussi tenir compte des jeunes Anglaises élevées chez les Ursulines de Québec, chez les Dames de la Congrégation et autres institutions monastiques. Il y a aussi un peu partout des Canadiens qui étudient l'anglais. Les boursiers Rhodes ont vécu au centre même de la meilleure université britannique en Angleterre, et y ont puisé une réelle culture européenne. À leur retour, ils peuvent rendre de grands services à ceux qui ne possèdent qu'une langue. M. Barbeau, l'un d'eux, est anthropologiste dans les services du gouvernement à Ottawa. M. Baudry a été secrétaire du Premier Ministre King, M. Gérin-Lajoie est professeur de droit, comme M. Léon Mercier Gouin, à l'Université de Montréal. Le major Gustave Lanctot est directeur adjoint au musée de la guerre à Ottawa, et MM. Dupré, Rochette, Allyn et Gagnon sont d'éminents hommes de loi. Tous ces Canadiens revenus au pays sont enchantés d'Oxford et des rapports qu'ils y ont liés avec les hommes les plus marquants de la Grande-Bretagne. Quelques Canadiens se montrent vivement épris de littérature anglaise, et bien des Anglo-Canadiens ont été captivés par la civilisation du Canada français. Dans leurs collèges et leurs

⁸⁰⁷ *Ibid.*, t. II, p. XVI.

⁸⁰⁸ *Discours*, p. 432.

universités, on entend fréquemment des chansons canadiennes. Ils y trouvent une simplicité et une poésie qui émeut vivement leur sensibilité. Mr A. J. Bradley fait allusion à des Anglais et des Américains au Saguenay, parmi lesquels, pendant de délicieuses soirées, on est sûr de rencontrer quelqu'un possédant un répertoire de chansons canadiennes ⁸⁰⁹. On se rapproche aussi pour se distraire. Le golf, la « crosse » et d'autres sports n'ont pas été sans influence.

Il faut signaler aussi les relations entre les artistes. Ceux d'Ontario ont, en majorité, étudié à Paris, et quelques-uns, après leur succès au Canada, sont allés vivre en France. Il peut exister des rivalités professionnelles, mais, d'une manière générale, il y a une plus grande cordialité anglo-française que parmi les hommes des autres carrières. Ces artistes trouvent au Canada français une atmosphère plus favorable aux arts, des cœurs moins dominés par des considérations économiques et capables d'un amour passionné pour la beauté. Selon E. F. B. Johnston ⁸¹⁰, les paysans de Millet n'existent pas dans le Haut-Canada, et par conséquent restent en dehors des influences de l'Ontario, mais les « habitants », sous divers aspects, sont aussi proches des sujets de Millet que les paysans de Normandie. Le véritable artiste anglo-canadien, désirent se soustraire aux tendances plus ou moins réalistes de son peuple ⁸¹¹, trouve dans la province de Québec une vie de puissante inspiration artistique. Les Anglo-Canadiens aidèrent Henri Julien à devenir le superbe et puissant artiste qu'il fut.

Un changement frappant est celui qui s'est opéré chez les chefs religieux. Des deux côtés, ils sont arrivés à un commun terrain d'entente sur bien des questions. Sur celle de l'alcool, nombre de Canadiens sont aussi radicaux que les buveurs d'eau anglo-canadiens les plus féroces d'il y a quelques années. Quant à la tempérance tout court, les Canadiens sont supérieurs à leurs compatriotes britanniques. Les membres du clergé ont affirmé un même dogmatisme et une théologie non évolutionniste. Dans la vie générale, les deux peuples suivent souvent les mêmes voies. Tandis que bien des choses les séparent, beaucoup d'autres tendent à les unir. Mr Arthur Hawkes, parlant de son contact avec les fils du sol, nous dit qu'il a découvert « jusqu'à quel point les Anglais et les Canadiens sont semblables... qu'il y a plus de choses sur lesquelles on doit s'accorder que se disputer » ⁸¹². Les paroles de Mr Hawkes s'appliquent moins aux populations rurales qu'à celle des villes, mais l'idée est juste. Les deux peuples ont été quelquefois plus attirés par leurs contraires que par leur ressemblance. Cela est une loi de l'histoire. Dans leurs rapports, plus ou moins fréquents, les Canadiens ont vu leurs idées se modifier, tandis que les Anglais leur infusaient quelque chose de leurs solides qualités. Faisant allusion à l'opinion de Laurier sur cette matière, le sénateur David dit : « Bon nombre de gens croient maintenant, comme lui, que le contact journalier des Canadiens avec une race si positive, si pratique, est pour eux une source d'énergie et de progrès, tant au point de vue moral et national qu'au point de vue matériel ⁸¹³. » Quoi qu'il en soit, la présence et l'exemple des Anglais leur a donné une cohésion sociale qui autrement eût été impossible.

⁸⁰⁹ *Canada in the Twentieth Century*, p. 71.

⁸¹⁰ *Canada and Its Provinces*, t. XII, p. 594.

⁸¹¹ *Ibid.*, p. 595.

⁸¹² *The Birthright*, p. 301.

⁸¹³ *Laurier et son temps*, p. 143.

Ces Canadiens prétendus immuables, avec leurs dissidences si prononcées, se sont, dans certains cas, harmonisés avec les mœurs et les idéals anglais d'une façon surprenante, tout en restant français et catholiques. Quoiqu'ils manquent de liant mutuel, les prises de contact ont été si nombreuses qu'un grand changement s'est produit, non dans le sens de l'absorption britannique, mais au profit de l'assimilation canadienne. Le principe de cette vie nouvelle a été une évolution et non une révolution. Les nombreux changements dont nous avons signalé l'influence sur la vie et le caractère des deux peuples n'ont pas détruit le dualisme national, mais l'ont entamé ; ils en ont arrondi les angles, l'ont humanisé, et ont créé d'innombrables points de contact durables, d'interpénétration, d'enchevêtrement et de sympathies réciproques inconscientes. Les âpretés du passé ont été adoucies par un siècle et demi de vie commune. La faculté d'adaptation est devenue de plus en plus opérante. En dépit des obstacles à la concorde nationale, il y a un commencement d'union organique et une entente absolue des deux peuples, chacun restant fidèle, non seulement à sa langue, à ses lois et à sa religion, mais à la Confédération. La majorité des citoyens du pays ne se rendent pas compte du véritable sens de cette transformation.

Nombreux sont ceux qui considèrent les relations entre les deux peuples comme anormales, irréductibles, bien qu'en réalité elles ne soient que la répétition des expériences de maintes nations, dans lesquelles des hommes d'origines diverses ont été forcés, à la suite de guerres, ou par des considérations dynastiques, de vivre sous le même drapeau. Où, même aujourd'hui, trouve-t-on des peuples d'ethnographie différente, unifiés par la force morale ou par le glaive qui soient bien attachés l'un à l'autre ? Est-ce le sentiment des Anglais et des Gallois ? Dans la vie sociale ordinaire de l'Écosse, les Anglais et les Écossais sont courtois, polis les uns envers les autres, mais y a-t-il une vraie affection spontanée entre eux ? Les cantons français et allemands de la Suisse sont-ils vraiment si unis que tout sentiment ethnique ait disparu ? Les Français et les Anglais du Canada sont-ils moralement plus éloignés les uns des autres que les Tories et les libéraux d'Angleterre sous Gladstone ? Y a-t-il dans le Canada français des excitations aussi ardentes et aussi amères que le furent, en Angleterre, les luttes entre les dissidents et les anglicans au temps de « la résistance passive » ?

L'auteur ne se rappelle rien, même durant les moments les plus tourmentés de la conscription à Montréal et à Ottawa, qui ressemblât à l'antagonisme des radicaux et des catholiques en France au temps de la dispersion des Ordres religieux, ou de la séparation de l'Église et de l'État. Est-ce que l'écart social et politique, au Canada, est plus grand qu'entre les Français et les Basques, entre les Français et les Bretons ou les Flamands ? Au-dessous de l'étalage bruyant de griefs des militants, comme on en trouve dans tous les pays, il y a un attachement qui, en dehors de toute expression sentimentale, est plus réel qu'il ne paraît. Sans s'en rendre compte, les deux nationalités ont gravité l'une vers l'autre. Quant au Canada français, les paroles de Laurier représentent la vérité : « Nous vénérons la grande nation qui nous a donné la vie. Nous sommes loyaux à la couronne britannique qui nous a donné la liberté. » Le milieu, les institutions communes approfondirent encore cette interpénétration et le développement des « affinités électives ». La Suisse compte trois groupements ethniques et trois langues : tous ses citoyens sont unis dans un commun et invincible patriotisme.

Pourquoi le Canada ne trouverait-il pas dans sa dualité nationale une source de puissance, de distinction et de progrès social ?

L'évolution du Canada français

Chapitre XI

La vie rurale canadienne

[Retour à la table des matières](#)

Le professeur Legouis, de la Sorbonne, dit que la lumière du jour entra dans la littérature anglaise avec la chanson de Taillefer, à Hastings ⁸¹⁴. L'affirmation de Froissart, que les Anglais prennent leurs plaisirs bien tristement, contient beaucoup de vérité. Lorsque, après la bataille des Plaines d'Abraham, les Britanniques assujettirent les Canadiens, un certain esprit de dignité solennelle, sans joie, sans rayonnement, se répandit de l'Atlantique au Pacifique. Avec tous ses titres si nombreux à notre admiration, l'Anglo-Canadien est d'un tempérament moins joyeux que les Canadiens, et même moins sociable. Pour ceux-ci la vie en commun a un irrésistible attrait. Dans l'Ontario, les fermes sont vastes et, au centre, sont groupés le foyer et autres bâtiments du propriétaire, loin de ses voisins. Cet arrangement convient sans doute mieux aux intérêts agricoles, mais ne favorise pas tant la sociabilité. Que de plaisanteries n'ont pas faites les écrivains hostiles relativement aux longs rubans de terre de Québec ⁸¹⁵ ! Ils n'ont pas vu qu'un tel système s'imposait, à l'époque où les colons français

⁸¹⁴ *Défense de la poésie française*, p. 55.

⁸¹⁵ Goldwin SMITH, *Canada and the Canadian Question*, p. 6.

étaient à toute heure exposés aux attaques des Peaux-Rouges, et répondait aux besoins grégaires et sociaux des colons.

Chez les Canadiens des campagnes, nous nous trouvons face à face avec la Survivance de l'ancienne civilisation, socialement fixe et encore un peu stéréotypée. Autrefois nous aurions parlé de son armature inflexible, rigide, mais maintenant nous la voyons comme une ossature, d'une flexibilité croissante, évoluant lentement, partiellement, très rapidement dans les grandes villes. La vie des petites agglomérations nous donne de frappants exemples de l'ancienne vie : peu de bibliothèques - moins rares pourtant qu'autrefois ; peu de lecteurs - quoique de plus en plus nombreux ; pas de théâtres, ni de grande musique, excepté dans certains villages favorisés ; une église recueillie, un temple où se dispense la grâce divine et où l'on adore ; mais on se réunit les uns chez les autres, autour du foyer, de la façon la plus récréative. Un sentiment plus vif de la communauté bienveillante n'existe nulle part ailleurs. Le vieil adage : « Qu'est-ce qu'on a de plus cher après les parents, si ce n'est son voisin ⁸¹⁶ ? » est significatif. Aucun préjugé de classe ne trouble jamais, surtout dans les territoires éloignés, la prédisposition fraternelle aux rapports sociaux.

La gaieté exubérante de ces campagnards s'exprime souvent par leurs chants, non seulement à l'intérieur, mais aussi au grand air. Ce sont les vieilles chansons de France que le docteur W. H. Moore appelle « la meilleure collection de chants populaires du monde » ⁸¹⁷. Ces œuvres lyriques du peuple représentent davantage l'âme de l'ensemble de la France que le peuple lui-même, provenant pour une bonne part du Nord-Ouest français. Elles ont fait beaucoup, et le font encore, pour maintenir l'attachement au pays des ancêtres et à la vie primitive d'outre-mer. Elles furent la littérature du cœur canadien, même quand il était illettré. Ce sont des chants honnêtes et gais sans rien de grivois. On les entend avant le lever du jour, en hiver, chantés par des fermiers se rendant au marché, suivant leur voiture à pied pour se réchauffer. Les femmes manifestent leur bonne humeur de la même manière, tout en accomplissant leur travail. Autrefois, devant leur métier à tisser, elles accompagnaient le bruit de la navette du rythme de ces mélodies. Dans les champs, les deux sexes se renvoyaient d'une ferme à l'autre les strophes de « À la claire fontaine ». Souvent des chansons sentimentales s'élevaient sur un mode lent et plaintif. M. Ernest Gagnon a dit que ce lyrisme populaire a quelque chose de la tonalité grégorienne ⁸¹⁸. Dans leurs réunions d'autrefois, le chant était lancé par un chanteur principal, certains vers étaient répétés et tous ensemble s'unissaient pour le refrain.

Réunis dans leurs assemblées par des affinités de classe, il y règne une simplicité cordiale, une politesse et un savoir-vivre inconnus dans la même couche sociale d'autres pays. Leur conversation, libre et délibérée, touche à toutes sortes de questions dans le domaine de leurs intérêts et de leurs connaissances. Ils ont des reparties heureuses, souvent spirituelles. Portés aux compliments, ils y mettent fréquemment une pointe de raillerie, un art

⁸¹⁶ PRIEUR, p. 237.

⁸¹⁷ Il y a de nombreuses éditions de ces chansons, mais une des meilleures est celle d'Ernest GAGNON, *Chansons populaires*.

⁸¹⁸ *La Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre*, p. 164.

dans lequel ils excellent. Parlant à l'un d'eux d'un avocat que nous qualifions d'ultramontain, il répondit vivement : « Non ! ultramonté. » Ceux qui ont été anoblis par l'Angleterre, et portent le titre de sir ont été qualifiés du nom de cirés. Les Highlanders avec leur costume furent désignés sous le nom de « petites jupes » et les Irlandaises, arrivant jambes et pieds nus, furent nommées « bas de soie ». Lorsque lord Sydenham les força à placer les timons de leurs traîneaux un peu de côté, ils les appelèrent « travaux de travers », un délicieux sarcasme. À tous les échelons de la vie canadienne, on trouve une certaine aptitude à faire de l'esprit et à se risquer au calembour, dont la qualité varie avec le degré de culture de la personne. Parfois leur conversation est parsemée de judicieux aphorismes tels que celui-ci : « Petit train va loin. » Ils ne se piquent guère de goût pour le silence. Le comméragage affirme ses droits comme chez tous les peuples loquaces. Peu ont perdu, sous ce rapport, l'héritage de la terre ancestrale qui portait Taine à dire : « On dormirait en France si on ne médissait pas. » Il y a aussi parmi eux la même tendance prononcée vers la chicane et les procès qu'on reproche aux Normands de France. Pour quelques-uns, c'est un véritable *sport*.

Les « histoires » bien racontées, les vieux contes transmis des ancêtres avaient chez eux la même importance que les discussions théologiques dans la Nouvelle-Angleterre. Ces histoires et légendes ressemblent au *folklore* de presque tous les pays ⁸¹⁹. La crédulité populaire en faisait ses délices, mais selon M. Barbeau, l'éminent folkloriste canadien, « personne ne croit aujourd'hui aux récits merveilleux qui captivaient l'imagination des anciennes générations. L'enfant, lui-même, n'écoute plus les histoires et les légendes que sa grand'mère pouvait lui raconter. Il sait lire » ⁸²⁰. Ici certaines réserves s'imposent. Les légendes ont survécu en raison directe de la distance qui sépare les campagnes des grandes villes. Le roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, contient la description suivante : « Après les histoires de chasse viennent les histoires de revenants, les apparitions d'esprits, récits de visions terrifiantes et d'avertissements miraculeux reçus par des hommes ayant blasphémé ou mal parlé des prêtres ⁸²¹. » Ceci est encore commun dans les parties éloignées du pays.

Leur amusement le plus populaire est la danse au son des violons. Leurs joueurs sont fréquemment incapables de lire une note de musique - il s'agit toujours de la campagne. - Une des particularités de ces sauteriers est le rythme scandé par les pieds de ceux qui sont présents comme spectateurs. La Terrière aîné parle de leur grand amour pour ces récréations, et nous informe que leurs danses favorites étaient des quadrilles et des menuets mêlés à des danses anglaises ⁸²². Après la cession, on introduisit des danses écossaises, appelées *Cos-reels* ⁸²³ pour *Scotch-reels*. La « gigue » était générale. Ces vieux passe-temps tendent à disparaître, remplacés par des nouveautés venues d'autres pays. La danse, comme beaucoup d'autres choses, tend à devenir internationale et se maintient, quoiqu'elle soit loin d'être

⁸¹⁹ C.-Marius BARBEAU, *Société royale*, 3e série, t. IX, p. 433.

⁸²⁰ *Ibid.*, p. 450.

⁸²¹ Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, p. 169.

⁸²² *Mémoires*, p. 61.

⁸²³ DE GASPÉ, *les Anciens Canadiens*, p. 60.

encouragée par le clergé. Les « danses tournantes, » les « valse » sont défendues ⁸²⁴. Un puritanisme d'un certain genre a toujours existé. Plusieurs écrivains racontent qu'à *Spencer-Wood*, la résidence du gouverneur, la splendide musique et les danses cessèrent soudainement, lorsque l'aide de camp signala l'approche de « Leurs Grandeurs, les évêques Plessis et Mountain » ⁸²⁵.

Le foyer est particulièrement heureux, Soutenu par de fortes affections domestiques ; le Canadien y trouve des heures d'enchantement. Elles le sont tellement, que plusieurs branches de la même famille vivent fréquemment en bonne harmonie sous le même toit. Ainsi survit, et, souvent même, est intensifié le caractère familial. Nulle part plus qu'ici peut-on affirmer que l'homme est un faisceau vivant de ses ancêtres. Il y a même la survivance d'une vie patriarcale telle qu'on la retrouve dans les Pyrénées françaises. Les parents se mettent en frais pour bien recevoir les amis de leurs enfants, facilitent volontiers les rapports des jeunes gens avec leurs filles. Un peu sous l'œil de la mère, une jeune fille peut voir les jeunes gens beaucoup plus librement qu'en France, mais moins que parmi les Américains où les sexes sont plus rapprochés. Les demoiselles sont fières du nombre de traîneaux ou voitures de leurs visiteurs près de la maison. Il est vrai qu'on ne trouve pas ici les Célimènes du *Misanthrope* de Molière, mais les « coquettes » du Canada qui sont moins brillantes, moins dissimulées, moins rusées. Pourtant, l'art suprême, pour beaucoup, est de donner à entendre à chaque soupirant qu'il est le préféré. Dans les meilleures maisons, ces visites sont restreintes.

Les arrangements précédant le mariage, jamais imposé par les parents, ressemblent beaucoup à ceux de l'ancienne France, où le père demandait d'une manière formelle la main de celle qui devait devenir sa bru. « La grande demande » est encore un événement de famille bien important ⁸²⁶. Le mariage est moins individualiste que ceux de la société anglo-saxonne. C'est, avant tout, une affaire de famille suivie d'amples réjouissances. La religion y met son sceau sacramentel. Les banquets qui suivent ont toujours été substantiels et d'une gaieté exubérante. En 1830, La Terrière atteste qu'« un bal et une fête suivent le mariage, non seulement un bal et une fête, mais souvent une douzaine. Le cortège nuptial est une longue file de calèches en été, et de carrioles en hiver, procédant de maison en maison ; et, chaque nuit, pendant une quinzaine, se renouvellent, avec une vigueur infatigable, les repas et les danses » ⁸²⁷. Talbot, six ans auparavant, parlait de « plus de cinquante traîneaux ou autres voitures » suivant le couple heureux ⁸²⁸.

La nature joyeuse du peuple ne se montre jamais mieux et sous son vrai jour qu'à l'occasion de ces « noces et festins ». Les mariés n'ont jamais le sentiment d'avoir fait une mésalliance et ont rarement, devant leurs yeux, le spectre du divorce. Nulle part ailleurs la femme n'unit plus complètement son sort à celui de son mari. Heureux, ils ne pratiquent pas la vivisection de leur bonheur. Ils cherchent peu à s'analyser eux-mêmes. Un trait assez

⁸²⁴ DOUGLAS, p. 39.

⁸²⁵ DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 358.

⁸²⁶ DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 416.

⁸²⁷ LA TERRIÈRE jeune, p. 134.

⁸²⁸ TALBOT, t. II, p. 295.

caractéristique de ces unions, c'est la parité des âges. À cet égard de grandes différences sont jugées inconvenantes. En cas d'alliance entre un jeune homme et une femme âgée, ou l'inverse, les protestations prennent la forme de « charivaris » pour la plus grande joie des acteurs et l'indescriptible irritation des victimes. En général, tout cesse lorsque le couple consent à payer une somme ronde au bénéfice d'institutions charitables ⁸²⁹. La veille du jour de l'an donne lieu à des démonstrations populaires. Des groupes de jeunes gens vont de porte en porte, chantant *la Guignolée* en faveur des pauvres. De même qu'en France, cette coutume est considérée comme la survivance d'un vieux rite druidique, celui du « Gui de l'an neuf » qui, au cours des siècles, a perdu son caractère originel et est en train de mourir ⁸³⁰.

La sociabilité se montre particulièrement dans une généreuse et abondante hospitalité. Le jour n'est plus où trente ou quarante invités se pressaient autour de la table d'une famille, comme le décrit l'abbé Casgrain. Le trait le plus saillant des meilleures tables est leur frugalité et leur simplicité en temps ordinaire ; mais, aux jours de fête, ou lorsqu'il y a des visiteurs, on y trouve abondante et variée une nourriture préparée avec un art culinaire fort estimable. Le repas se déroule, avec un minimum d'étiquette, animé par une conversation vivante, gaie, spontanée. Il est rare qu'au cours d'une visite dans une de ces accueillantes maisons, on ne voie pas quelques connaissances arriver, pendant le dîner, et prendre place à la table tandis que la maîtresse de la maison fait face immédiatement aux besoins de plusieurs hôtes inattendus. Ils ont tous les vigoureux appétits des « robustes fils du sillon ».

On abusait beaucoup, autrefois, des spiritueux. On se groupait pour acheter un baril de rhum. Plusieurs avaient l'habitude d'en commander un baril pour eux et leurs visiteurs ⁸³¹. Cependant, l'abus, quoique très réel, n'était pas aussi grand chez eux que chez les émigrants anglais et particulièrement les Irlandais ⁸³². Des croisades furent organisées l'une après l'autre pour enrayer le mal et, maintenant, la province est tempérante. L'ancien système des élections contribuait beaucoup aux abus de l'intempérance. Les candidats étaient désignés dans une grande réunion publique et élus à main levée. Huit jours plus tard, il y avait une proclamation publique du nom du vainqueur et des réjouissances à ses frais. Des centaines de voitures traversaient le pays, s'arrêtant pour d'innombrables libations, et finalement, ramenaient ce vainqueur en son logis, où selon le sénateur David, les miracles combinés de la multiplication des pains, des poissons et le changement de l'eau en vin, auraient à peine suffi à rassasier la multitude ⁸³³.

Le temps de la production du sucre d'érable est une autre occasion de fêtes nombreuses. C'est vraiment la première fois, après les rigueurs de l'hiver, que l'on peut aller à l'érable et là on savoure, sous bien des formes, le produit exquis de l'« arbre du bon Dieu ». Cette visite est une petite fête ⁸³⁴. Si les Canadiens ne se laissent pas entraîner aux aventures intenses des

⁸²⁹ *Ibid.*, p. 300.

⁸³⁰ E. GAGNON, *Chansons populaires*, p. 238.

⁸³¹ TÊTU, p. 562.

⁸³² BUCKINGHAM, p. 261.

⁸³³ *L'Union des Canadas*, p. 287.

⁸³⁴ *Nos amis les Canadiens*, p. 294.

sporstmen britanniques, ils pratiquent beaucoup la pêche et la chasse, nous ne parlons pas de ceux qui en font un métier. Ils ont presque élevé le patinage à la hauteur d'un art et, avec quels mouvements gracieux, ne montrent-ils pas leur maîtrise esthétique sur la glace ! Ils font surtout du *tobogan* et le sport du *golf* est réservé aux riches. Le jeu de balle et de ballon est populaire parmi la jeunesse. Dans toutes leurs récréations, ils mettent une note de gaieté plus vive - et peut-être un peu plus espiègle - que le Canadien anglais. Leurs plaisirs et leurs épreuves ne descendent que rarement du domaine de la sensibilité dans celui de la pensée sur les plus grands des problèmes. Ils ne connaissent guère la divine angoisse de Musset :

Malgré moi l'infini me tourmente,

.....

Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir

Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante

De ne pas le comprendre et pourtant de le voir ⁸³⁵.

Ce serait pourtant une erreur grossière de croire que les Canadiens ne sont pas sérieux, ni doués des traits éthiques de la plus haute importance. Ils ont un sens primitif de l'autorité, la discipline du respect, une grande admiration pour les valeurs morales, réelles, pour les grands caractères et pour la justice. Quoiqu'ils considèrent celle-ci d'une manière abstraite, elle leur inspire un respect, et à peu près une crainte religieuse devant les tribunaux. Joseph Pickering note que « les cours de justice étaient remplies de monde, se conduisant avec plus de gravité et de tenue que je n'ai jamais vu dans les tribunaux d'Angleterre » ⁸³⁶. Leur ferveur dans les églises est exceptionnelle. Continuant, il dit : « Le dimanche, ils se rendent en foule à leurs églises, leur livre de prières à la main, en costume sinon élégant, du moins presque toujours propre et soigné ⁸³⁷. »

Noël est pour eux le jour religieux par excellence, celui qui évoque la plus grande résonance dans leur esprit optimiste et gai. Tout Canadien désire, si possible, être présent à la « messe de minuit », et son imagination mystique semble renouveler la naissance de Jésus. De là, le grand désir de suivre la messe, qui, à ses yeux, éveille des émotions à peu près extatiques, et de se joindre à ceux qui chantent joyeusement le sublime : *Venite adoremus*. Tous aiment profondément cette solennité qui provoque en eux quelques-uns des grands tressaillements spirituels de leur vie. Les réveillons de Noël qui suivent, magnifiques agapes, comptent parmi les réunions les plus gaies et les plus heureuses de l'année. Alors, dans des foyers beaux de bonheur et chauds d'une ferveur généreuse, ils prodiguent une hospitalité sans limite. Il y a là une combinaison inattendue d'un doux épicurisme et de sentiments religieux ardents dominés par la vieille gaieté gauloise. Le caractère religieux de la nuit n'est pas plus oublié que le menu.

Comme en France, le jour de l'an est profondément enraciné dans les traditions sociales et nationales du pays. L'idéal patriarcal se manifeste abondamment par la coutume de la

⁸³⁵ *L'Espoir en Dieu*.

⁸³⁶ *Inquiries of an Emigrant*, p. 180.

⁸³⁷ *Ibid.*, p. 181.

« bénédiction de l'aïeul ». La famille entière se lève de bonne heure pour aller au foyer du vénérable chef de famille. Alors, quand ils sont tous en ligne, des plus vieux aux plus jeunes, le patriarche apparaît, met sa main sur la tête de chacun d'eux agenouillé dans le recueillement et dit : « Mon enfant, que Dieu te bénisse comme je te bénis ! » Le petit Lacombe qui, plus tard, devait être un missionnaire remarquable parmi les Indiens, joyeux, et avec sa candeur d'enfant, demanda la bénédiction de son père dans les termes suivants : « Mon cher papa bien aimé, voici votre petit Albert à vos pieds, vous l'aimez, n'est-ce pas ? Il vous aime aussi avec son petit cœur ! Qu'il vous plaise de le bénir... Pour montrer que vous exaucez sa prière, donnez-lui un baiser... et ses étrennes ⁸³⁸. » François-Xavier Prieur, après la révolte de 1837, fut condamné à mort. Son sort resta longtemps en suspens, ignorant s'il serait déporté ou exécuté. Après un exil des plus douloureux, dans la Nouvelle-Galles du Sud, et une absence de neuf années, rentrant au foyer, il tomba aux pieds de son père et demanda sa bénédiction qui fut tendrement accordée ⁸³⁹. Cet acte a tant de prix pour eux que, trente-deux ans plus tard, Crémazie, le poète, moins de douze mois avant sa mort, fut au comble de la joie en recevant par lettre, à Paris, la bénédiction de sa vieille mère ⁸⁴⁰. Mauvaise santé, exil, pauvreté, la négligence et même la dureté de ses anciens amis, tout fut oublié lorsqu'il reçut le précieux message.

La famille est considérée comme la voie mystique des dons divins. Le père et le grand-père, souvent la mère et la grand-mère, sont pour eux les représentants de Dieu. De là, l'importance religieuse et l'idéal souvenir de leur suprême adieu. L'abbé Casgrain, relatant les derniers moments de M. de Gaspé, nous dit que, sur le point de rendre son dernier souffle, ce noble esprit émit l'espoir que Dieu aurait pitié de son âme. Alors, élevant la main, il dit « Recevez ma dernière bénédiction ; je vous bénis, mes enfants et mes petits-enfants. » Une de ses filles s'écria en pleurant : « Père, bénissez aussi mes petits-enfants qui sont au loin. » « Oui, ma fille, » s'écria le vénérable moribond, « je les bénis, puissent-ils être heureux et de bons chrétiens » ⁸⁴¹ ! L'esprit qui présidait à ces pratiques tend à disparaître, d'après Léon Gérin ⁸⁴², mais il est encore puissant dans Québec, dans d'autres provinces, ainsi que dans la Nouvelle-Angleterre. Ce qui a décidément survécu, de l'ancien jour de l'an, à peine touché par les pratiques anglaises de la Noël, ce sont les traditions sociales de la vieille France, les nombreuses visites, les étrennes, les tables chargées de bonbons et de pâtisseries variées, les baisers des intimes, ainsi qu'un sentiment vivace de générosité et d'hospitalité.

La fin de l'hiver, avec ses rigueurs intenses, est largement réservée à des divertissements longs et variés que le carême interrompt. Le jeûne, un jeûne très austère, suit les festins, et la semaine sainte est pour beaucoup un temps de ferveur religieuse absolue, confinant parfois au ravissement. Les offices du Vendredi saint sont lugubres et poignants. L'imagination des fidèles détachée des réalités historiques, les place, sans égard au temps, devant la grande tragédie divine, la mort du Rédempteur. Mourut-il, il y a deux mille ans ou aujourd'hui ? Cela

⁸³⁸ *Père Lacombe*, p. 9.

⁸³⁹ *Notes d'un condamné politique*, p. 236.

⁸⁴⁰ CRÉMAZIE, p. 536.

⁸⁴¹ CASGRAIN, t. II, p. 291.

⁸⁴² *Société royale*, 3e série, t. II, p. 41.

n'a pas d'importance. Il est mort et mort pour tous. Une vague dépression mentale et physique, associée au jeûne sévère et à la tension religieuse intense, pèse sur eux, et n'est relevée que par les grandes joies que leur donne la résurrection. Cette réaction physique, ainsi que l'importance du fait célébré rendent le jour de Pâques très joyeux. La formule liturgique qui exprime leur allégresse, *Alleluia*, résonne dans tous les offices si radieusement qu'il semble jaillir de leur cœur. Le cercle de leurs émotions religieuses est plus large et plus varié que chez les protestants. Ensuite viennent les œufs de Pâques, les fêtes et les délices du printemps, dont se dégage un souffle de bonheur.

Les baptêmes sont des occasions de réunions importantes de familles, car, selon eux, ce sacrement accueille à l'église un païen et renvoie au foyer un chrétien. Avec leur sens de l'importance de ce rite, on comprend combien sont naturelles et réelles les réjouissances. Il en va de même de la première communion qui, elle aussi, donne lieu à des fêtes de famille. Les poètes Crémazie, Nelligan et d'autres ont consacré beaucoup de leurs vers au jour de l'an, mais Fréchette, le plus grand de tous, a souvent fait de la première communion, l'objet de ses créations lyriques les plus senties,

Il est difficile, pour l'étranger, de comprendre la ténacité du sentiment religieux, dans ces foyers. Il y prend la force incoercible d'un instinct. Le Canadien montre sa religion, il le fait résolument, à la face de tous. Très attaché aux formes extérieures, il les introduit fréquemment d'une façon mécanique dans ses actes, mais avec une grande sincérité. Indemne de toute tendance rationaliste, il n'est pas rare que ce sentiment intense confine au fatalisme. Un jour que l'auteur conseillait à l'un d'eux de ne pas rendre visite à un voisin, atteint de la petite vérole, il reçut cette réponse : « J'y vais quand même. Si Dieu veut que j'aie la petite vérole, je l'aurai. » Ils sont toujours prêts à la prière. « Tandis que je travaillais aux côtés de mon père, » dit G.-E. Marquis, « je ne l'ai jamais vu commencer son travail soit dans les champs, soit dans les bois, ou ailleurs, sans enlever sa casquette, se signer et adresser une prière au ciel » ⁸⁴³. Après le souper, mettant toutes choses de côté, la mère les appelant pour la prière, commençait d'une voix profonde, prononçant bien chaque mot : « Invoquons Dieu et prions-le » ⁸⁴⁴. Lorsque les cloches sonnent, trois fois par jour, on récite l'*Angelus* avec une dévotion digne de l'immortel chef-d'œuvre de Millet. Même attitude en se mettant à table. Louis Hémon a pris sur le vif le tableau de la famille de Maria Chapdelaine, le souper servi : « Des signes de croix tout autour de la table, des lèvres qui murmurent silencieusement le *Benedicite*. Téléphore et Alma-Rose récitent le leur à haute voix ; à la fin tout le monde se signe ⁸⁴⁵. »

Le dimanche, si possible, chacun va à la messe et aux vêpres. Ceux qui ont dû rester à la maison s'agenouillent, lorsque les cloches annoncent l'élévation ⁸⁴⁶. Lorsqu'il n'y a pas d'église, ou qu'elle est trop éloignée, les gens pieux récitent le rosaire ⁸⁴⁷. Quand, privé de

⁸⁴³ *Aux Sources canadiennes*, p. 27.

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 32.

⁸⁴⁵ *Maria Chapdelaine*, p. 30.

⁸⁴⁶ DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 90.

⁸⁴⁷ GROULX, *les Rappaillages*, p. 49.

tout office religieux, la nouvelle arrive que le fiancé de Maria Chapdelaine a péri, son père la reconforte en disant : « Nous dirons le chapelet pour lui, tous les dimanches ⁸⁴⁸. » Lorsque cet exercice a lieu, tous s'y associent. Parfois il est récité dans l'idiome de l'Église. Pour eux, le *Kyrie eleison* qui est grec, et le *Credo in unum Deum* qui est latin, ne sont qu'une même langue. Le tout est prononcé d'une telle manière que saint Jérôme, dont c'était le verbe, ne les comprendrait certainement pas. Quand même ! Ils sont au point où l'*Oremus* et le « Prions » rencontrent le même obstacle, où le savant et l'ignorant se heurtent à l'inexprimable, à l'indicible : les rapports de l'homme et du Créateur, la mystérieuse communion d'un petit être avec l'infini. Alors la diversité des formes de la prière sombre dans le néant.

Un événement domestique d'importance est la visite annuelle du curé pour la « Quête de l'Enfant Jésus ». En général, il est accompagné par un de ses marguilliers. Reçu à la porte de la façon la plus respectueuse, il est invité à entrer et donne sa bénédiction suivie d'une prière, tandis que toutes les personnes présentes restent agenouillées ⁸⁴⁹. Dans certains cas, la visite est plus ou moins formelle et cérémonieuse, mais ordinairement le prêtre a une attitude bien aimable et paternelle. Ces visites sont généralement suivies d'une offrande pour les pauvres. M. le magistrat Rivard nous parle d'un traîneau ordinaire, suivant celui du visiteur ecclésiastique, et nous montre la famille donnant une citrouille, une botte d'oignons et deux lièvres ⁸⁵⁰. La visite de l'évêque à la paroisse est un événement considérable ; sa venue est annoncée longtemps d'avance et est l'objet de préparatifs nombreux. Les rues dans lesquelles passe le prélat, revêtu de ses habits sacerdotaux, sont décorées de façons variées. À son arrivée, les paroissiens alignés et à genoux, nu-tête, reçoivent sa bénédiction. Cette visite épiscopale est l'occasion de grandes démonstrations de soumission à l'Église en honorant un de ses princes.

En dehors de leurs assemblées religieuses, le dimanche après l'office, ce sont, pour les fidèles, les réunions politiques, les soins spontanés donnés aux malades, et la veillée des morts, où ils donnent un digne témoignage d'amitié aux disparus. Ils ont maintes occasions de reprendre le contact social, de s'arrêter quelques moments pour se dire un aimable bonjour ; ainsi que la construction de nouveaux bâtiments, les « épiluchettes » du maïs, le rouissage du lin, le battage du blé, lorsqu'ils s'entraident. Généralement cela finit par de joyeux repas, des récréations et un resserrement des relations. Taine dit que les Italiens désirent faire de la vie une belle fête : c'est là aussi un trait de caractère du Canadien. » Québec, » dit W. H. Moore, « a deux ou trois fêtes publiques pour une dans l'Ontario ; et ces jours institués par une coutume ecclésiastique sont invariablement passés dans la gaieté » ⁸⁵¹. La « Saint-Jean-Baptiste » est une fête à la fois religieuse et nationale, célébrée de diverses manières selon les provinces et même les localités. C'est encore celle qui éveille dans l'âme du peuple les émotions les plus enchanteresses. On a essayé récemment d'y rattacher une fête de l'éducation, pour la distribution des prix. Les écoles normales, les collèges et les universités ont aussi leur jour de gala.

⁸⁴⁸ *Maria Chapdelaine*, p. 139.

⁸⁴⁹ RIVARD, *Chez nos gens*, p. 21.

⁸⁵⁰ RIVARD, *Chez nos gens*, p. 22.

⁸⁵¹ *The Clash*, p. 142.

Les Canadiens de la campagne, quels qu'ils soient, ont avancé. Avec leur gaieté robuste, leur beau goût, une bonne mesure d'équité et une forte santé morale, ils vivent dans une atmosphère bornée, mais saine. S'il en est qui, dans leur jubilation, sont un peu détraqués, d'autres qui ont aussi leurs retours sombres, poignants, dans l'ensemble, quelle humeur joyeuse ! C'est là leur trait dominant. Ils trouvent tant d'attrait dans la vie ! Leur pauvreté même est embellie par leur contentement naturel. Même parmi les natures incultes des plus mal partagés, il n'y a pas ces échanges d'aigreurs sociales, si fréquents chez d'autres peuples. Ils ont bien leurs saints et surtout leurs pécheurs, mais il y a par-dessus tout une grande droiture. Leur bon sens est particulièrement ce que les Anglo-Saxons appellent « le sens commun » élevé plus qu'ailleurs par la foi religieuse. Ils chérissent leur foyer et, quand ils l'ont quitté, ils en éprouvent une incomparable nostalgie. La richesse ne fait guère d'envieux parmi eux, et même on peut dire que l'argent n'y opprime pas les consciences, n'y entame pas beaucoup d'âmes. On voit peu d'inégalités choquantes dans cette société, où tout se tient dans sa structure sociologique, autrefois ferme et fixe, mais qui maintenant se modifie et montre une accélération du rythme de la vie. Quel éveil de la conscience nationale ! Quel contraste entre le Canada d'hier et celui d'aujourd'hui ! S'il ne fait pas du cent à l'heure, il va de l'avant ; et s'il n'a pas couru, avec quelle belle allure il marche ! Il est fait pour les lentes mais longues évolutions.

Dans cette marche, il a montré un esprit éclectique, car il célèbre les fêtes anglaises ainsi que les siennes. La résultante de tout cela modifie grandement l'ancienne vie sociale, et détruit la vieille routine. Il est pourtant difficile de parler d'une façon absolue d'usages et de coutumes qui changent très inégalement, selon le degré de la culture et la diversité des lieux. Dans certains centres, il y a la survivance du « bon vieux temps », mais le vieux et le nouveau sont également des moyens employés par un peuple qui a organisé son activité ainsi que ses loisirs. Un Canadien éminent remarque que « la vie agréable du bon vieux temps persiste encore dans les vieilles paroisses le long du Saint-Laurent et du Richelieu ⁸⁵². » C'est vrai, la vie y évolue, lentement, mais elle évolue. Les écoles, les chemins de fer, les journaux, l'automobile, le téléphone, la radiophonie et les voyages ont modifié bien des choses ; mais la vie, sous le rapport de la félicité, est loin d'y avoir perdu. Les usages et l'esprit de leurs fêtes sont la poésie qui embellit la vie laborieuse de ces populations, leur font oublier les imprévus, les contingences de leur existence et traduisent leur contentement, au milieu de leurs occupations sérieuses et de leurs devoirs.

⁸⁵² DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 112.

L'évolution du canada français

Chapitre XII

Expansion de la vie canadienne

[Retour à la table des matières](#)

Ce qu'il y a d'extraordinaire dans la vie canadienne, c'est sa magnifique vitalité et sa cohésion sociale. Le clergé a beaucoup contribué à ces deux résultats. Les fins religieuses et nationales ont été ethnocentriques. Aux yeux du peuple, l'Église a été la nation et la nation l'Église. Ce serait cependant une grave erreur de croire que ce peuple était séparé du reste du monde par des barrières linguistiques ou autres. D'irrésistibles forces sociales brisent tout ce qui empêche leur action normale et réduisent à néant les plus beaux systèmes qui les méconnaissent. La vie des Canadiens s'est épanouie au delà des limites politiques ou ecclésiastiques. De grandes familles, à l'étroit dans les minuscules divisions territoriales de l'ancien régime, durent chercher un champ plus vaste, plus de liberté, et quand elles ne purent trouver près d'elles les moyens de vivre ou de s'instruire, elles les cherchèrent ailleurs.

Sans doute l'échelle particulièrement restreinte des activités dans leur patrie, poussa des jeunes gens à se joindre aux aventuriers qui vivaient avec les Indiens et avaient épousé leurs filles ⁸⁵³. Ceci explique l'entrain des « coureurs-de-bois » de jadis, qui quittaient leurs foyers

⁸⁵³ John FISKE, *New France and New England*, p. 105.

pour aller vers l'Ouest ou le Nord ⁸⁵⁴, rarement guidés par un savoir positif, ou par des considérations morales, mais entraînés par l'esprit d'aventure. Ils voulaient échapper à la pauvreté pénible des districts ruraux, à la langueur sociale et à l'étroitesse de leur vie. Ils avaient entendu les histoires merveilleuses du monde vaste et fascinant de l'Ouest et, comme ils débordaient d'énergie, ils voulaient voir ce que c'était et en profiter. Selon le docteur Colby, « les coureurs » représentaient « l'élan, la hardiesse » chez les premiers colons. Ils étaient aussi honnêtes que des hommes de ce type pouvaient l'être, mais pas si méchants que John Fiske et Bourinot les représentent ⁸⁵⁵, pourtant inférieurs aux merveilles que l'on raconte sur eux. « Ces voyageurs canadiens, » dit Hugh Gray, en 1809, « sont des gars solides et hardis ; on les a vus porter cinq ballots à la fois, pesant chacun 80 livres environ, l'espace de neuf milles ⁸⁵⁶. Quoi qu'on puisse en penser, ces hommes rendirent d'importants services. Pour le magistrat L.-A. Prud'homme, ce mouvement est intimement lié aux mariages entre les Indiennes et les Français qui n'existaient guère avant 1775 ⁸⁵⁷. Les écrivains canadiens sont enclins à partager l'opinion : que les chefs de ces expéditions étaient des hommes honorables, souvent accompagnés de missionnaires. Quand la Compagnie du Nord-Ouest se mit à engager des hommes pour trois ans, ils épousèrent des femmes indiennes et alors commença l'existence des métis français. Le Principal W.-L. Grant envisage la chose autrement. « Il paraît, » dit-il, « y avoir quelque chose de déchaîné et d'erratique dans le caractère français, qui les fait sympathiser davantage avec les races sauvages. Leurs coureurs-de-bois prirent pour femme une ou plusieurs des filles aux yeux doux de la forêt. Ceci n'était pas inconnu parmi les Anglais ⁸⁵⁸. » - Non ! Non ! Quand l'éminent père de ce monsieur descendit des Montagnes rocheuses dans la Colombie britannique, et vit des fermiers anglais qui avaient des femmes indiennes, il s'écria : « Il est étonnant que ces cultivateurs prospères n'aient point de femmes blanches ⁸⁵⁹ ». Le pasteur éminent, principal du *Upper Canada college*, ne serait-il pas enclin à expliquer l'absence de préjugé de race par l'enseignement catholique de la fraternité humaine et la doctrine de saint Paul, que « Dieu a créé d'un même sang toutes les nations des hommes », ou par l'esprit français d'universalité ?

La Compagnie du Nord-Ouest, connaissant la popularité des Canadiens parmi les Indiens et leurs dons d'adaptation à des conditions de vie primitive, en appela un grand nombre à son service ⁸⁶⁰. Ainsi fit la Compagnie de la baie d'Hudson. Aux premiers jours de la navigation sur les rapides du Saint-Laurent, ils étaient indispensables, et beaucoup de ces gais et hardis travailleurs y périrent. L'art des conquérants fut de les atteler au char de leur fortune sans la leur faire partager. Ils les employèrent partout. Sir Alexander Mackenzie les avait dans la Compagnie X. Y. fondée en 1800. Lorsque John-Jacob Astor organisa l'Astoria, tentative américaine, pour enlever une partie du commerce des fourrures aux Anglais, il dépendait de

⁸⁵⁴ Alexander MACKENZIE, t. Ier, p. 22 ; DUGAS, p. 125.

⁸⁵⁵ *Canada, under British Rule*, p. 106.

⁸⁵⁶ *Letters from Canada*, p. 155. La livre est de 420 grammes.

⁸⁵⁷ *Société royale*, 3e série, t. III, p. 35.

⁸⁵⁸ *History of Canada*, p. 70.

⁸⁵⁹ *Ocean to Ocean*, p. 296.

⁸⁶⁰ DUGAS, p. 22.

ces *voyageurs* ⁸⁶¹. Carver avait un guide canadien ⁸⁶². Il n'y a guère de page du récit de ses voyages qui ne mentionne ces hommes audacieux. Mackenzie les employait constamment dans ses explorations. « Ils sont si habiles, » dit-il, « qu'il n'arrive que peu d'accidents ⁸⁶³. » « Ils connaissaient le pays, » dit-il encore, « et étaient au courant des conditions climatiques ⁸⁶⁴. » En 1789, quatre de ses aides intrépides appartenaient au même peuple ⁸⁶⁵. En 1793, quand il s'élança à la recherche de l'Océan Pacifique, avec neuf compagnons, six étaient des Canadiens ⁸⁶⁶. Deux d'entre eux l'accompagnèrent dans ses plus importants voyages.

En 1819, sir John Franklin, commençant ses explorations du Coppermine et de la côte de l'Océan Arctique, en avait dix-huit ⁸⁶⁷. L'expédition américaine à la rivière Saint-Pierre employa constamment des Canadiens comme guides et conducteurs de l'expédition ⁸⁶⁸. John McLaughlin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au fort Vancouver, envoya ses Canadiens par toutes les rivières ⁸⁶⁹. Parmi ses vingt et un compagnons, Quesnell, de la même compagnie, lorsqu'il fit la descente de la rivière Fraser, avait dix-neuf Canadiens ⁸⁷⁰. Lorsque James Douglas était le directeur de cette grande organisation à York, il en avait vingt-neuf ⁸⁷¹. Partout, dans les explorations ou dans les entreprises nouvelles, ces hommes aidèrent l'essor britannique comme eux seuls pouvaient le faire. On pouvait compter sur eux ⁸⁷².

Longtemps avant cela, nous trouvons des traces de leurs missionnaires et explorateurs, hommes de l'Évangile, qui, en fait, découvrirent le pays. En 1647, le jésuite De Quen visita, le premier, le lac Saint-Jean ⁸⁷³. En 1669, le Sulpicien Galinée, dans un canot d'écorce, sur la rive ouest du lac Ontario, aperçut la rivière Niagara ; mais ce n'est qu'en 1678 que le Récollet Hennepin contempla la cataracte et la découvrit ⁸⁷⁴. « Bien que portant la soutane de prêtre et écrivant avec la plume d'un Fenimore Cooper, il possédait l'âme d'un coureur-des-bois ⁸⁷⁵. » En 1672, une expédition accompagnée par le P. Charles Aubanel atteignit la baie d'Hudson ⁸⁷⁶. La Salle construisit le premier bateau sur le lac Ontario et fonda Niagara ⁸⁷⁷.

⁸⁶¹ DE CELLES, *Canada and the Provinces*, t. XV, p. 73.

⁸⁶² *Carver's Travels*, p. 31.

⁸⁶³ A. MACKENZIE, *Voyages from Montreal, etc.*, t. 1er, p. LVI.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, t. II, p. 10.

⁸⁶⁵ ROUTHIER, *De Québec à Victoria*, p. 59.

⁸⁶⁶ A. MACKENZIE, t. II, p. 30.

⁸⁶⁷ DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 78.

⁸⁶⁸ W. H. KEATING, *Narrative of an Expedition to the Source of the St-Peter River in 1825*, t. II, p. 2, 40, 74.

⁸⁶⁹ R. H. COATS et R. E. GASNELL, *Sir James Douglas*, p. III.

⁸⁷⁰ *Ibid.* p. 60.

⁸⁷¹ *Ibid.*, p. 121.

⁸⁷² BONNYCASTLE, *The Canadas in 1841*, t. II, p. 121.

⁸⁷³ GARNEAU, vol. Ier, p. 224.

⁸⁷⁴ A. BUIES, *Récits de voyages*, p. 70.

⁸⁷⁵ *The Clash*, p. 56.

⁸⁷⁶ GARNEAU, vol. Ier, p. 225.

⁸⁷⁷ DESROSIERS et FOURNET, p. 184.

Le P. Marquette établit la mission Sainte-Marie sur la rive sud du Sault ⁸⁷⁸. Pierre Gauthier, sieur de la Vérendrye, atteignit les Montagnes Rocheuses, soixante ans avant Lewis et Clark ⁸⁷⁹.

Le Rév. Dr G.-M. Grant rend amplement justice aux vastes desseins de Talon. « Sous sa direction, Saint-Simon et Couture atteignirent la baie d'Hudson, par la vallée du Saguenay ; le P. Druillette, le rivage de l'Atlantique par le Kennebec ⁸⁸⁰. » Le Dr Moore parle de même de l'activité française. « Tandis que les « Têtes-rondes » et les « Cavaliers » réglèrent leur querelle sur le champ de bataille, des Français dressaient les cartes des grands lacs du Canada. Aux jours du régime français, les Canadiens pagayaient sur la rivière Winnipeg et l'Assiniboine. Ils avaient découvert les lacs Manitoba, Winnipegosis et Dauphin, et ils remontaient aussi la Saskatchewan, suivant ses affluents jusqu'aux contreforts des Montagnes Rocheuses ⁸⁸¹. » C'est là que M. de Niverville érigea le fort de la Jonquière ⁸⁸². Il faut méditer ces lignes du même écrivain : « Étienne Brûlé, le guide des missionnaires, se risqua dans les cours d'eau et les bois, malgré l'avis de ses voisins, et à la fin subit la peine coutumière de ceux qui conquièrent de force le Canada à la civilisation : la mort sur le bûcher... Duluth et son vaillant cousin Tonty passèrent, en réalité, toute une vie aux avant-postes que les plus intrépides ne visitaient qu'après avoir recommandé leur âme à Dieu ⁸⁸³. »

Ces mêmes Canadiens devinrent au loin des pionniers et les fondateurs de bien des lieux historiques. Iberville et Bienville établirent une colonie dans le territoire qui est devenu la Louisiane, nom qui lui fut donné par La Salle ⁸⁸⁴. Iberville fonda la ville de la Nouvelle-Orléans ⁸⁸⁵, et Lemoyne Bienville, la ville de Mobile. Pierre Laclède créa la ville de Saint-Louis ⁸⁸⁶. Deux colons du nom de Langlade furent les premiers à s'établir dans le Wisconsin. Dubuque, dont une ville rappelle aujourd'hui le nom, fut le premier colon de l'Iowa ⁸⁸⁷. Buisson de Vincennes donna son nom à la ville bien connue de « Vincennes » du comté de Knox, dans Indiana ⁸⁸⁸. Le port de Galveston fut ouvert par Michel Branamour Ménéard. Son neveu joua un rôle important dans l'histoire du Texas ⁸⁸⁹ et la grande ville de Détroit commença la sienne avec l'expédition de La Mothe-Cadillac ⁸⁹⁰. Milwaukee fut fondée par Salomon Juneau ⁸⁹¹. Faribault, le premier qui cultiva le sol à l'ouest du Mississipi, fut le

⁸⁷⁸ BOURINOT, *Canada under British Rule*, p. 17.

⁸⁷⁹ BIBAUD, p. 131. GARNEAU, t. II, p. 130.

⁸⁸⁰ *Picturesque Canada*, p. 16.

⁸⁸¹ *The Clash*, p. 45.

⁸⁸² James BAIN, *Introduction to the Travels and the Adventures in Canada of Alexander Henry*, p. XIX.

⁸⁸³ W. H. MOORE, p. 56.

⁸⁸⁴ BOURINOT, *Canada Under British Rule*, p. 18.

⁸⁸⁵ BENDER, p. 29.

⁸⁸⁶ BENDER, p. 36.

⁸⁸⁷ DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 77.

⁸⁸⁸ MEILLEUR, p. 312.

⁸⁸⁹ RIBAUD, p. 217.

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 163.

⁸⁹¹ CASGRAIN, p. 51.

fondateur de « Faribault » dans le Minnesota ⁸⁹². Du Lhut donna son nom à la ville de Duluth ⁸⁹³ dont il fut le fondateur. Parent, Gervais et Guérin furent les premiers habitants de « Saint-Paul ». Pierre Ménard fut le premier gouverneur de l'Illinois ⁸⁹⁴. L'abbé Piquet fonda Ogdensburg ⁸⁹⁵. En 1699, les Jésuites Pinet et Bineteau lancèrent une mission là où, en 1830, le colonel Beaubien établit un petit village qui est aujourd'hui la grande cité de Chicago. Cet endroit devenu fameux avait été sous ce nom mentionné par La Salle ⁸⁹⁶.

Tous ces hommes, si audacieux et si entreprenants qu'ils fussent, furent surpassés partout par les « robes noires », comme les Indiens appelaient les missionnaires, que l'on trouva de bonne heure à la baie d'Hudson, où, comme le disait plus tard l'un d'eux, « l'hiver arrive un mois avant l'automne » ⁸⁹⁷. Dans l'entraînement de leur œuvre splendide, ils pénétrèrent toujours plus loin que le plus téméraire aventurier avide de richesse. Un grand nombre périrent de mort violente et eurent la gloire des martyrs. Parmi eux la note héroïque est constante ; car ce qu'ils visent à conquérir, c'est non point de l'argent, mais des âmes. Le jeune missionnaire A.-A. Taché, plus tard l'évêque Taché, atteignit la rivière Rouge après soixante-deux jours de voyage en canot d'écorce ⁸⁹⁸. Le P. Laverchère, missionnaire, comme le jeune Taché, atteignit l'Abitibi, par les Grands Lacs, et puis par la baie d'Hudson, pour remonter ensuite une des rivières qui s'y jettent, payant une grande partie du voyage, éduquant et prêchant là où c'était possible, établissant des fondations destinées aux Indiens, mais qui sont devenues d'une importance considérable pour l'homme blanc ⁸⁹⁹. Le P. Paradis explora le Temiscaming, et d'autres missionnaires comme lui révélèrent les ressources des territoires où ils se trouvaient. Le P. Lacombe évangélisa plusieurs tribus, apprit leurs langues, leur enseigna l'écriture, écrivit des livres dans leur idiome maternel, à différentes reprises les calma, alors qu'elles allaient prendre les armes les unes contre les autres, ou contre les blancs ⁹⁰⁰. Il consacra soixante et un ans de sa vie à cet apostolat ⁹⁰¹.

C'est aussi aux Français que l'on doit tant de noms d'endroits qui non seulement indiquent leur origine, mais en révèlent l'esprit poétique et la psychologie : Le Lac-qui-parle, Belleplaine, Bellevue, Bellefontaine, Défiance, Cœur d'Hélène, Raquette, La Tourelle, Grosse-Pointe, Mille-Isles, Parachute ⁹⁰². Sir A.-B. Routhier mentionne un grand nombre de noms de l'ouest du Canada qui ont un grand charme incomparable : Cap-à-l'aigle ⁹⁰³, Portage-du-Rat ⁹⁰⁴, Beauséjour ⁹⁰⁵, Rivière-de-la-Biche ⁹⁰⁶, le Fort-Auguste, le Fort-des-

⁸⁹² *Ibid.*, t. II, p. 172.

⁸⁹³ COLBY, p. 197, 210.

⁸⁹⁴ SAINT-MAURICE, *Loin du pays*, t. II, p. 164.

⁸⁹⁵ BIBAUD, p. 254.

⁸⁹⁶ DE CELLES, *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 77.

⁸⁹⁷ DUGAS, p. 97

⁸⁹⁸ DAVID, *Biographies et Portraits*, p. 253.

⁸⁹⁹ BUIES, *L'Outaouais supérieur*, p. 242.

⁹⁰⁰ UNE SŒUR DE LA PROVIDENCE, *le Père Lacombe d'après ses mémoires et souvenirs*.

⁹⁰¹ *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, 1911, p. 233.

⁹⁰² D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, p. 185 ; ROUTIER, *De Québec à Victoria*, p. 3 6.

⁹⁰³ *De Québec à Victoria*, p. 81.

⁹⁰⁴ *Ibid.*, p. 13.

Prairies, Grotte-d'Azur et Rivière-de-l'Arc ⁹⁰⁷. Les vestiges de l'ancienne activité française sont nombreux dans les vieux vergers, les jardins et le langage. Beaucoup de termes géographiques anglais eurent pendant longtemps une désinence française. Howison et d'autres parlaient de la rivière Saskatchewan. Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient des « engagés », les autres, des « gens libres » ; dans les parages visités par Keating et ses compagnons, les Indiens s'appelaient des « Bois-brûlés » ⁹⁰⁸. Lorsque le docteur George Monro Grant décrit son ascension des Montagnes Rocheuses, il mentionne de nombreux noms français qui, comme tant d'autres, sont les indices du passage de ces *scouts* français - il faudrait dire de ces « éclaireurs » de la civilisation.

Même les détracteurs sont obligés de reconnaître la profonde impression faite par les Canadiens sur les Indiens. Mathew Cocking, voyageant pour la Compagnie de la Baie d'Hudson le long de la rivière Hayes, écrit ces quelques notes . « Autrefois les Canadiens avaient une maison ici. » En descendant le cours d'eau, il arrive à l'établissement de François et note que « François est un Canadien ignorant ». Il emploie vingt de ses compatriotes. Ensuite vient la remarque : « Je suis surpris de voir quel accueil chaleureux les indigènes font aux Canadiens ⁹⁰⁹. » Le docteur G.-M. Grant, toujours philosophique et pénétrant dans ses remarques, conclut par ces mots : « Nous autres Anglo-Saxons, sommes enclins à nous moquer de la politesse française. Je crois sincèrement que la principale raison pour laquelle les Canadiens ont réussi mieux que nous, chez les Indiens de l'Amérique du Nord, c'est la vertu de cette politesse qui les distingue ⁹¹⁰. » Ceci est très vrai, mais les raisons les plus profondes sont : leur humanité, leur chaleureuse sympathie et le dévouement de leurs missionnaires.

Dans l'œuvre religieuse, les Canadiens ont été infatigables. Le professeur Arnould, de l'Université de Rennes, fait ainsi leur éloge : « De cette petite province de Québec, de, cette petite colonie française sont sortis les trois quarts du clergé de l'Amérique qui ont puisé au séminaire de Québec et à Saint-Sulpice le savoir et les vertus qui ornent aujourd'hui le clergé des catholiques anglais aussi bien que ceux de langue française au Canada ⁹¹¹. » Sans parler de leurs évêques aux États-Unis - et il y en a eu beaucoup - leurs prélats ont desservi les diocèses de Vancouver, Hamilton, Kingston et Ottawa. L'archevêque Béliveau occupe le siège de Saint-Boniface, le faubourg de l'autre côté de Winnipeg ⁹¹². Mgr Ovide Charlebois est évêque de Keewatin, dans l'Ontario, et l'ancien recteur de l'Université Laval, Mgr Mathieu, est archevêque de Régina. À côté des chefs nombreux dans l'Église, il y a une vraie armée de prêtres, de moines, de frères et de religieuses dans des institutions de toutes sortes, pour servir et aider leurs compatriotes de Gaspé à Victoria, et de Prince Rupert au cap

⁹⁰⁵ *Ibid.*, p. 179.

⁹⁰⁶ *De Québec à Victoria*, p. 179.

⁹⁰⁷ *Ibid.*, p. 280.

⁹⁰⁸ KEATING, t. II, p. 40.

⁹⁰⁹ *Société royale*, 3e série, t. II, p. 91, 118, 119.

⁹¹⁰ *Ocean to Ocean*, p. 163.

⁹¹¹ *Nos Amis les Canadiens*, p. 333.

⁹¹² *Almanach du peuple*, 1919.

Breton. Il y a d'importants îlots de population canadienne dans les différentes parties du Dominion. Saint-Boniface est une ville absolument canadienne. Sur la façade de son bureau de poste, on lit en relief : *Hôtel des Postes* et lorsque les soldats revinrent de la guerre il y avait une inscription lumineuse sur l'hôtel de ville : *Bienvenue à Saint-Boniface*. Tous les membres du conseil municipal sont Canadiens. Dans le Manitoba, et ailleurs, il serait difficile de donner une idée du nombre des leurs qui ont été lieutenants-gouverneurs ou consuls, personnages en vue dans les provinces occidentales, avocats provinciaux, représentants au Parlement, ministres, et membres de la Société royale du Canada. La classe des travailleurs dans ces colonies conservent leurs traits nationaux : ce sont des bûcherons remarquables, des fermiers patients, les hommes les plus tenaces du monde agricole au Canada.

Le débordement de la vie canadienne au delà des frontières américaines commença de bonne heure, en réalité, après les guerres anglo-françaises. Quand les deux peuples échangèrent leurs prisonniers, quelques Canadiens refusèrent de rentrer dans leurs foyers. Nous avons les noms de deux d'entre eux, Cosset et Lefèvre⁹¹³. Quelques immigrants arrivèrent au lendemain de la Cession⁹¹⁴. Le plus grand nombre prirent part à la guerre de l'Indépendance. Un Canadien du nom de Nugent était colonel d'un régiment de Boston⁹¹⁵. Pierre de Sales La Terrière aîné, en route pour Harvard en 1788, trouva un Canadien établi dans la plaine de Plymouth, dans le New-Hampshire⁹¹⁶ ; et beaucoup d'anciens noms canadiens, un peu partout chez les Yankees, indiqueraient que des établissements de ce genre ont été assez nombreux. Maints d'entre ces Canadiens prirent part à la guerre de 1812. Jacques-Philippe Rouer, major de la milice louisianaise, était à la bataille de la Nouvelle-Orléans, en 1815, et fut gouverneur de 1816 à 1820⁹¹⁷. Beaucoup s'établirent le long du lac Champlain. à l'époque du régime oppressif de Craig, il y eut un mouvement d'émigration vers le Vermont. « En deux mois, » nous dit Dionne, « trois cents familles franchirent la frontière »⁹¹⁸. Avant le soulèvement de 1837, il y eut un exode considérable de jeunes gens⁹¹⁹ et, après l'insurrection, d'autres y cherchèrent refuge. Plus tard des travailleurs passèrent dans la Nouvelle-Angleterre pour les moissons⁹²⁰. Entre 1845 et 1849, 20 000 partirent de leur terre natale⁹²¹. Le docteur Meilleur évalue les chiffres du mouvement, de 1819 à 1854, à 100 000 personnes⁹²² et, vers 1876, le nombre avait doublé. Selon Desrosiers et Fournet, de 1875 à 1890, il tripla⁹²³. Les mêmes auteurs, en 1901, se basant sur les rapports des autorités ecclésiastiques, atteignent le chiffre de 921 989, soit plus de quinze fois la population du Canada lors du traité de Paris. Le nombre actuel n'est pas loin d'un million et demi.

⁹¹³ C. A. BAKER, *True Stories of New England Captives*, p. 53.

⁹¹⁴ DESROSIERS et FOURNET, p. 218.

⁹¹⁵ STONES et HUND, p. 49.

⁹¹⁶ *Mémoires*, p. 156.

⁹¹⁷ BIBAUD, p. 340.

⁹¹⁸ *Pierre Bédard et ses fils*, p. 72.

⁹¹⁹ DURHAM, p. 201.

⁹²⁰ R. P. DUCLOS, *Histoire du protestantisme français au Canada et aux États-Unis*, t. Ier, p. 170.

⁹²¹ J. C. CHAPUIS, *Canada and Its Provinces*, t. XVI, p. 518.

⁹²² *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, p. 404.

⁹²³ *La Race française en Amérique*, p. 220.

Aux premiers jours de la ruée de cette émigration, les nouveaux venus étaient pauvres et souvent d'une moralité inférieure, parfois vicieux et foncièrement ignorants. Plus tard vint une classe plus honorable et plus intelligente, en groupes de famille ou individuellement ⁹²⁴. Moins mobiles que les autres, ayant plus de lest moral, ils s'établirent dans des centres connus, préférablement dans les villes industrielles où leurs enfants, en grand nombre, travaillèrent dans les manufactures. Ces familles étaient tellement reliées l'une à l'autre, que lorsque l'une se déplaçait, les autres, souvent, suivaient, créant ainsi une cohésion de groupes et une concentration dans les mêmes endroits, où ils bâtissaient leurs églises. Ils marquaient un progrès réel sur les premiers arrivés. Ils étaient certainement pauvres, mais honnêtes. En même temps, se produisait la venue d'hommes et de femmes d'un ordre plus élevé, curés, frères, moines, religieuses ⁹²⁵, pasteurs, gens de loi, docteurs et professeurs. Comme résultat, les moines ont un établissement à Lowell (Massachusetts) et un à San Antonio (Texas) ; les frères du Sacré-Cœur ont 42 frères et 1 360 élèves dans le New-Hampshire et le Rhode-Island ; les Frères Maristes sont à Plattsburg ; ceux de Saint-Gabriel ont une école commerciale à Burlington, dans l'État de Vermont ; 10 pères du Saint-Sacrement sont à New-York, et les missionnaires de la Salette ont une école à Hartford, dans le Connecticut.

Emerson estime que c'est un grand bonheur pour les États-Unis que de « se distinguer par la valeur de ses femmes ». Le Canada français pourrait, sans manquer de modestie, parler de même au sujet de son élément féminin, spécialement des mères de ses campagnes et des religieuses de ses couvents. Il y a presque une monotonie sublime dans l'énumération des œuvres philanthropiques de ces dernières, même aux États-Unis : ce sont les sœurs hospitalières de Saint-Joseph, dans le Vermont, les Sœurs Grises avec 42 membres de leur ordre à Toledo, 18 à Lawrence, 18 à Worcester, 21 à Cambridge, 26 à Nashua et 27 à New-Brunswick (New-Jersey), se dévouant à toutes les œuvres du « bon samaritain ». Les « Sœurs Grises » de Saint-Hyacinthe ont 122 sœurs, infirmières et servantes, dans la Nouvelle-Angleterre. Les « Sœurs de charité de la Providence » comptent 644 membres de leur ordre, 9 professeurs séculiers et 808 employés. Les « Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs » ont 13 établissements. Les « Sœurs de la Miséricorde » ont des hôpitaux dans 5 diocèses américains. La même activité infatigable des « Sœurs Grises » de Québec se déploie dans les diocèses de Fall-River et de Boston. Les « Sœurs du Bon Pasteur » ont plusieurs établissements. Les « Petites Sœurs franciscaines de Marie », avec leurs écoles et leurs asiles, comptent 111 sœurs dans 4 États. Les « Sœurs de Jésus » combinent l'œuvre scolaire et l'œuvre hospitalière dans le Montana. N'ayant que rapidement signalé les œuvres hospitalières de ces religieuses, il faut nous tourner vers leur apostolat de l'éducation.

Nous parlons, autre part, de l'enseignement des sœurs généralement connues sous le nom de « Dames de la Congrégation », mais ici, nous nous bornons à signaler leur œuvre aux États-Unis. Elles ont 56 sœurs et 1 290 élèves dans le diocèse de Chicago ; leur établissement, à Hartford, comprend 13 sœurs et 184 élèves ; elles comptent 23 sœurs, avec 81.6 élèves, dans le diocèse de Providence, et 27 sœurs, avec 849 élèves, dans le diocèse de

⁹²⁴ Léon GÉRIN, *Société royale*, 3 série, t. II, p. 58.

⁹²⁵ Voir *le Canada ecclésiastique*, pp. 445-520.

New-York. Les « Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie » possèdent 5 écoles à New-York, 2 dans la Floride, 9 en Californie, 12 dans l'Orégon, 7 dans le Washington, 2 dans le Michigan et 1 dans l'Illinois. Les « Sœurs de la Sainte-Croix et des Sept-Douleurs » ont 21 écoles et plus de 8 000 élèves. Les « Sœurs servites du Cœur Immaculé de Marie » comptent 54 sœurs et 2 765 élèves., les « Sœurs de Sainte-Anne », au nombre de 223, comptent 9 498 élèves, sans parler de leur œuvre hospitalière. Les « Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge » possèdent 11 écoles avec 114 sœurs et 4 635 élèves ; les « Sœurs de la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie », qui sont 198, en ont 5 245.

Les Canadiens aux États-Unis ont été aidés et guidés par leurs prêtres, leurs religieux. En tant que citoyens ils représentent une partie saine de la population, respectueuse des lois. Toutes les organisations de police que nous avons consultées sont unanimes sur ce point. Bien qu'au début ils aient été composés d'humbles travailleurs, un bon nombre se sont élevés à des situations importantes et comptent même des représentants dans les législatures de la Nouvelle-Angleterre ⁹²⁶ ; l'un d'eux, l'hon. Aram J. Pothier, fut gouverneur de Rhode-Island et exerça ce mandat plus longtemps que n'importe quel autre, depuis l'adoption de la constitution par cet État ⁹²⁷. L'un des plus grands fabricants de chaussures de la Nouvelle-Angleterre, Thomas Plant, et le fabricant de pianos Edmond Côté, sont Canadiens. L'assimilation des Canadiens aux Américains se produira tôt ou tard, mais elle est retardée par le grand nombre d'étudiants qui entrent dans les collèges du Canada comme aussi par leurs écoles paroissiales et par la presse canadienne. Les Sociétés de Saint-Jean-Baptiste et l'Association Canado-Américaine exercent une influence dans le même sens.

Les clergés régulier et séculier ont été influencés par la vie au delà de la frontière. Leurs pédagogues ont adopté bien des pratiques américaines. L'influence exercée par les usines a été profonde. Elle a développé l'esprit pratique, une plus grande habileté manuelle et des habitudes techniques ⁹²⁸. Que l'immigrant restât aux États-Unis, ou retournât au Canada, il a stimulé son ancienne patrie relativement au logement, à une culture agricole plus intelligente, à un outillage plus parfait et plus léger, au plus grand emploi du machinisme, à un sentiment plus fort de la valeur de l'éducation et de l'indépendance religieuse.

Cette influence américaine s'exerça d'abord par les prisonniers faits durant les guerres anglo-françaises et indiennes. En 1737, Mr T. Prince, parlant pour le Massachusetts, dit « qu'un bon nombre des habitants du Canada sont les enfants de la province ⁹²⁹ ou leurs descendants » ⁹³⁰. Miss C. A. Baker, qui s'est spécialisée dans l'histoire de cette période, cite le général Hoyt relatant que 28 des prisonniers de Deerfield restèrent au Canada, se mêlant aux Canadiens et aux Indiens, oubliant les mœurs et les coutumes de leur pays natal ⁹³¹. Elizabeth Naine et Ignace Raisenne, parmi eux, se marièrent ; la plupart de leurs enfants

⁹²⁶ *Almanach du peuple*, 1907, p. 203.

⁹²⁷ *Who's Who in America*, 1918-1919.

⁹²⁸ Léon GÉRIN, *la Société royale*, 3e série, t. II, p. 61.

⁹²⁹ Massachusetts.

⁹³⁰ Appendix to Rev. John WILLIAMS, *The Redeemed Captive*, p. 211.

⁹³¹ *True Stories of New England Captives*, p. 250.

entrèrent au service de l'Église, et Marie Raisenne devint mère supérieure des Sœurs de la Congrégation⁹³², chez lesquelles les converties de Deerfield avaient été auparavant admises⁹³³. La petite-fille de Thomas French devint la mère de l'évêque Plessis⁹³⁴. Le juge Charles Gill, de Montréal, était le descendant d'un prisonnier américain qui préféra rester au Canada⁹³⁵. Mary-Anne Seaman, prisonnière aussi, épousa Joseph de Tonnancourt⁹³⁶. Sa fille, comme elle, se fit catholique ; Mary Silver, jeune prisonnière de Haverhill, devint sœur hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Montréal⁹³⁷, comme la fille d'Ethan Allen⁹³⁸. Le pasteur épiscopal Virgile Horace Barber devint Jésuite, sa femme, Augustine, et leurs enfants entrèrent dans divers ordres⁹³⁹. Le fils de Stephen Burroughs, le fameux fabricant de fausse monnaie américaine, s'éleva à la charge de protonotaire, un autre devint marchand, et une de ses filles fut la supérieure du monastère des Ursulines des Trois-Rivières. L'abbé Holmes, né à Windsor, Vermont, protestant converti au catholicisme, fut suivi par ses sœurs ; l'une devint Ursuline, et l'autre fut la mère du docteur De Celles, historien et bibliothécaire au Parlement à Ottawa. Le révérend Joseph Jackson devint Sulpicien⁹⁴⁰.

Pendant la révolution américaine, il y avait, dans la province, environ 800 personnes ayant déserté le service militaire des colonies en révolte⁹⁴¹. En 1800, Weld dit « qu'un grand nombre de personnes des États-Unis émigrent annuellement au Canada »⁹⁴². Le professeur Silliman parle d'un dentiste américain de Montréal qui pratique avec des méthodes perfectionnées, et il mentionne les visites de ses compatriotes de cette ville. Un Américain, Jonathan Sewell, s'éleva à la plus haute situation judiciaire du pays. En 1818, John Palmer affirme que les habitants de Montréal sont « un mélange de Canadiens, de Britanniques et d'Américains ».

Des Canadiens allèrent aux États-Unis pour profiter d'avantages scolaires qu'ils ne pouvaient pas trouver chez eux. En 1789, Pierre de Sales La Terrière étudia à Harvard et y obtint ses grades en médecine⁹⁴³. Mark Pascal La Terrière obtint le même diplôme à l'Université de la Pensylvanie, en 1812⁹⁴⁴. Le docteur François Blanchet, arrêté et emprisonné par Craig⁹⁴⁵, avait son brevet médical américain⁹⁴⁶. Jean-Baptiste Meilleur

⁹³² *Vie de la sœur Bourgeois*, t. II, p. 442.

⁹³³ Miss BAKER, pp. 85, 248.

⁹³⁴ *Ibid.*, p. 284.

⁹³⁵ *Notes historiques sur la famille Gill*, 1887 ; *la Famille Gill*, 1889 ; *la Famille Gill*, 1892.

⁹³⁶ *Les Ursulines des Trois-Rivières*, pp. 191, 194.

⁹³⁷ *Vie de Mlle Mance*, t. II, p. 166.

⁹³⁸ *Vie de Mlle Mance*, p. 302.

⁹³⁹ *Ibid.*, p. 305.

⁹⁴⁰ BIBAUD, p. 283.

⁹⁴¹ DIONNE, p. 71.

⁹⁴² T. Ier, p. 108.

⁹⁴³ *Mémoires*, p. 189.

⁹⁴⁴ CASGRAIN, t. Ier, p. 228.

⁹⁴⁵ Lady EDGAR, *General Brock*, p. 128.

⁹⁴⁶ BIBAUD, p. 41.

étudia la géologie et la minéralogie, sous le professeur Hall, au collège de Middlebury ⁹⁴⁷ et y enseigna le français en 1825 ⁹⁴⁸. Il parle de deux professeurs formés aux États-Unis, enseignant la philosophie aux collèges de Nicolet et de Saint-Hyacinthe ⁹⁴⁹, d'un Canadien qui, en 1832, alla à Hartford étudier, sous Laurent Clerc, l'éducation des sourds-muets, selon les méthodes de l'abbé de l'Épée, de Paris ⁹⁵⁰ ; il parle encore du directeur musical de l'église de Saint-Pierre, qui termina en France des études commencées avec succès sous le drapeau étoilé ⁹⁵¹. D'autres institutions américaines ont eu et ont encore beaucoup d'étudiants canadiens. La théorie de Goldwin Smith, d'après qui le Canada français « serait une relique du passé historique conservé sur la glace comme un mammoth sibérien » ⁹⁵², ne répond pas à la réalité des faits. Le Canadien est vivant, quoique conservateur, et il se développe lentement, poursuivant sa marche ascendante à sa façon. Il a une confiance inébranlable dans l'avenir.

Absolument isolés de la France pendant près d'un siècle par l'Angleterre, les Canadiens ont maintenant rétabli l'ancien lien. Plusieurs traités ont été signés entre le pays de Joffre et celui de Laurier. Leur commerce réciproque s'est accru. Différentes congrégations nouvelles ont passé les mers et l'on a aussi importé des professeurs pour collaborer à l'éducation supérieure. Depuis 1888, à l'exception d'une seule année, l'église Notre-Dame de Montréal eut l'avantage d'avoir un prédicateur français pour le carême. Les visiteurs venus du pays de Montcalm augmentent en nombre. Le mouvement a été accéléré par les sympathies anglo-canadiennes pour la France, nées de l'Entente, et par la croissante admiration des Britanniques pour la science, la culture, le raffinement et l'art au sud de la Manche. Quand l'hon. Philippe Roy, le commissaire général du Canada à Paris, visita les provinces afin de s'assurer des bourses pour les étudiants canadiens, il en obtint 19. Les législatures de l'Ontario, de la Colombie britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Québec les votèrent dans un esprit généreux. Cette dernière province a maintenant 15 bourses pour l'Europe. L'Université de Paris essaie d'attirer ses étudiants et les reçoit avec une remarquable bienveillance. Le plus chaleureux accueil possible est assuré aux étudiants catholiques à l'Institut catholique. M. Roy a pris l'initiative d'une maison d'accueil, institution qui sera, en même temps qu'un hommage commémoratif aux fils du Canada tombés sur le sol de la France, un foyer à Paris pour ceux qui viennent y étudier.

Ce retour à la France, qui n'a pas diminué la loyauté des Canadiens envers la Grande-Bretagne, n'est pas absolument nouveau. Il serait difficile de trouver des écrivains de quelque importance n'ayant pas visité Paris ou vécu en France. Une étude de leurs séjours équivaldrait à écrire l'histoire intellectuelle du Canada français. La majorité des professeurs de Laval y ont fait un stage ⁹⁵³. Divers étudiants en droit ont été invités à faire des

⁹⁴⁷ BIBAUD, p. 215.

⁹⁴⁸ *Ibid.*, p. 79.

⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 311.

⁹⁵⁰ *Ibid.*, p. 153.

⁹⁵¹ *Ibid.*, p. 268.

⁹⁵² *The Political Destiny of Canada*, p. II.

⁹⁵³ T. R. PRESTON, t. Ier, p. 67 ; HAURANNE, t. Ier, p. 391.

conférences dans la nouvelle Lutèce. Le docteur Brodeur a non seulement vu sa thèse couronnée par l'Académie des sciences, mais il a reçu la croix de la Légion d'honneur⁹⁵⁴. On rencontre rarement un médecin de valeur qui n'ait pas séjourné quelque temps à Paris. Durant l'hiver 1925-1926, 43 Canadiens y étudient la littérature, 41 la médecine, 30 la musique, 15 le droit, 11 l'architecture et 73 d'autres études ; en tout, 213 étudiants. L'un d'eux, M. Émile Brunet, a été admis premier à l'École des Beaux-Arts.

Malgré les efforts faits pour atténuer ce contact avec la vie la plus large de France, le mouvement s'amplifie de jour en jour. Voyager est de plus en plus considéré comme partie essentielle de la vie intellectuelle. Les citoyens les plus instruits ont des lectures plus étendues, - en dehors de la sphère autorisée par leurs chefs religieux, - qu'on ne le croit généralement. Les meilleures revues de France, même les plus orthodoxes, expriment des idées qui leur sont nouvelles. La pensée de leurs écrivains contemporains montre combien ils ont, du moins, effleuré les bords de la haute intellectualité française, quand ils ne les ont pas franchis. Du reste, la plupart de leurs auteurs ne font point mystère de ce qu'ils doivent à Paris, et la même chose est vraie de leurs artistes. Ils ont étudié sous les Cabanel, les Gérôme et d'autres maîtres. Philippe Hébert fut envoyé à Paris par Mercier. Laliberté y a fait un long séjour, ce qu'ont fait aussi leurs peintres. Chaque année, l'Académie de Québec envoie ses lauréats pour la musique à Paris, où 30 000 artistes créent une atmosphère esthétique sans égale. Là ils ont frôlé et, souvent, absorbé les idées philosophiques, sociologiques et religieuses de la mère patrie.

Maintenant que les voix de jadis, si injustes envers la France, ont fait place à l'éternel silence, les Canadiens oublient l'attitude peu sympathique de La Fontaine, de l'abbé Casgrain, les affirmations inadmissibles de Crémazie⁹⁵⁵, les diatribes de Sulte et les attaques si injustes de sir Adolphe R. Routhier⁹⁵⁶. Les appréciations de ces écrivains n'auraient plus, à présent, aucun poids. Les Canadiens cultivés comprennent mieux la France contemporaine et ses problèmes, qui sont pour la plupart des problèmes mondiaux. Ils discernent plus clairement les traits essentiels de sa civilisation. Ils reconnaîtront, de plus en plus, que sa grandeur est le fruit de l'extraordinaire diversité intellectuelle qui a illuminé la langue française, la religion française, la science française, l'esthétique française, la jurisprudence française, l'industrie française et la vie française. Ils rendront même plus ample justice aux vues profondes du catholicisme contemporain du pays de Lacordaire. La France n'a jamais exercé une plus grande influence qu'à présent sur son ancienne colonie, dont le peuple n'a jamais eu plus d'affinités pour ce que leur ancienne patrie peut leur donner.

L'expansion que nous venons d'esquisser n'est qu'une phase de la vie des Canadiens. Les services qu'ils ont rendus, comme explorateurs, comme conquérants pacifiques des déserts, l'aide qu'ils ont apportée pour mettre l'Ouest en valeur, comme hommes religieux ou philanthropes, tant au Canada qu'aux États-Unis ; l'action exercée sur eux par la vie américaine, la reprise des relations avec l'ancienne patrie d'outre-mer, leur assimilation de la

⁹⁵⁴ SAINT-MAURICE, *Loin du pays*, t. 1er, p. 57.

⁹⁵⁵ *Oeuvres*, pp. 509, 511, 514.

⁹⁵⁶ *À travers l'Europe*, t. II, p. 12, 24, 47, 48.

littérature, de l'art et de la vie de la France, sont autant de manifestations d'une énergie intérieure, intense, qui se révèle aussi dans l'évolution de leur agriculture, de leur industrie, de leur commerce, comme dans toutes les manifestations de leur activité intellectuelle et morale.

L'évolution du canada français

Chapitre XIII

Le développement de l'agriculture

[Retour à la table des matières](#)

Rien n'a peut-être plus contribué à prévenir les Américains contre le Canada français, que l'aspect du pays plat qu'ils traversent pour atteindre la cité de Montréal. Ce territoire relativement triste, déprimant même, possède un sol qui a longtemps paru inépuisable. Sur les deux rives du Saint-Laurent, il y a des champs fort beaux, très fertiles aussi, où les premiers Français établirent leurs foyers. Les fermes se touchent, les maisons et les dépendances sont proches les unes des autres, et, de-ci, de-là, se rencontre un village, dont le point central est l'église avec le presbytère, le couvent et, autour, des demeures dont quelques-unes sont spacieuses et élégantes. Vues du fleuve, elles sont d'un pittoresque extrême. Beaucoup des premiers voyageurs, apercevant tout cela de leur bateau, en ont parlé comme s'ils s'étaient trouvés en présence d'un « village sans fin de Montréal à Québec ⁹⁵⁷. » En descendant le Saint-Laurent, qu'elle est belle cette fuite rayonnante des rives du grand fleuve !

⁹⁵⁷ I. FIDLER, p. 145 ; TALBOT, t. Ier, p. 152 ; Francis HALL, p. 77 ; WELD, t. Ier, p. 336 ; SILLEMAN, p. 113.

Les Laurentides, aussi, défient toute description et personne ne l'essaiera après les pages fascinantes de Buies⁹⁵⁸. La plaine au-dessous de Québec, vue de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, avec ses fermes harmonieusement divisées, bien cultivées, et le relief lointain des hauteurs, forme un spectacle délicieux. On ne peut voir la Baie-des-Chaleurs ni la beauté romantique de la Gaspésie, sans en ressentir le grand charme. Où y a-t-il de plus beaux paysages que ceux de la rive gauche du Saint-Laurent, Saint-Joachim, la Malbaie, le Saguenay et le Lac Saint-Jean, avec leurs sites grandioses et majestueux ? On ressent une émotion profonde lorsque l'on contemple « la Grande Décharge où, à travers le chenal rocheux, les eaux d'une vaste région, déversées par quarante rivières dans le long lac, se ruent avec une incroyable fureur vers la mer »⁹⁵⁹. Un coup d'œil étrangement beau, vu du mont Belœil, c'est celui des fermes qui s'échelonnent le long du Richelieu. Quand on a admiré les belles teintes pures du Canada pendant l'hiver, ses printemps qui sont les plus beaux du monde, dans l'éveil soudain de la nature ; quand on a respiré son air tonique, et joui du bleu franc de son ciel, on en ressent une sorte d'enivrement qui en fait oublier les jours froids et sombres. Dans *La Terre à vol d'oiseau*, Onésime Reclus, l'éminent géographe français, s'écrie : « Le Canada est le plus beau pays du monde. »

L'hiver, une autre sorte de beauté de la nature se révèle, mais alors elle est associée, dans l'esprit national, aux joies domestiques, aux fêtes de famille et au charme de la vie de société. Aucun pays n'a une onomastique aussi heureusement dérivée de l'âme même du passé. « Les Français, » dit Mr James G. A. Creighton, « savaient donner des noms à un pays. Au point de vue de la beauté et du sens des termes, ces noms sont incomparables ; non seulement les Français décrivaient le pays comme les Indiens, mais littéralement, ils le baptisaient. Même quand il s'agit de perpétuer le souvenir d'hommes, quelle sonorité il y a dans ces noms : Champlain, Sorel, Chambly, Varennes, Contrecoeur, Longueuil et Beauharnois, dont nos noms anglais analogues ne sauraient approcher⁹⁶⁰ ! » Ils expriment pareillement des phases de leur vie religieuse par la désignation de leurs villages. Près de cinquante paroisses portent le nom de Sainte-Anne⁹⁶¹. Ces noms associent le lieu de naissance des enfants du sol à leurs intérêts mystiques et poétiques. Dans les beaux dessins d'Henri Julien, le *Retour de la messe* et la *Course sur la glace*, se révèle le bonheur de ces gens⁹⁶².

Ceux qui ont vu le Canadien chez lui sont impressionnés par son attachement, non seulement à *sa* terre, mais à *la* terre. Tandis que les cultivateurs de l'Ontario ne possèdent que 82 pour 100 du sol cultivé de leur province, lui en possède 92 pour 100⁹⁶³. Il tient ce trait atavique des Saintongeais, des Picards et des Normands, trait qui a beaucoup déterminé sa survivance. Il a la force et le contentement de l'homme qui cultive ses propres arpents. Il est aussi affectueusement attaché au groupe communal auquel il appartient. Comme Gérin-Lajoie l'exprime : « L'esprit de fraternité n'existe nulle part de façon aussi touchante que dans

⁹⁵⁸ *Le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean*, p. 293 ; *Récits de voyages*, p. 135.

⁹⁵⁹ T. M. LONOSTREET, *the Laurentians*, p. 273.

⁹⁶⁰ *Picturesque Canada*, p. 235.

⁹⁶¹ HOPKINS, *French Canada*, p. 235.

⁹⁶² H. JULIEN, *Album*, p. 194, 197.

⁹⁶³ MOORE, p. 154.

les colonies canadiennes, loin des villes ⁹⁶⁴. » Comme le Canadien a beaucoup d'enfants, le travail est pour lui une affaire de famille. En temps ordinaire, le problème est très simple à ses yeux, car il a hérité une aptitude particulière à l'activité agricole, activité que l'éducation nouvelle a confirmée. La cause ultime de sa supériorité sur ce terrain réside dans le sentiment religieux des mères qui sentent que leur devoir est de mettre au monde des hommes. On veut aussi les établir. L'orgueil du Canadien est de léguer une ferme à chacun de ses fils. Quand il ne peut s'en procurer dans le voisinage, il cherche des terres nouvelles dans des centres de colonisation et très souvent la famille, qui est le pivot de la grande unité nationale, y émigre.

Ceci n'empêche pas que la population de Québec soit l'une des plus stables du continent américain. « À présent, » dit Mr J. C. Chapais, « on connaît 223 familles vivant sur des concessions faites à leurs ancêtres avant 1700 : témoignage manifeste, pendant cinq, six, sept, huit, neuf et même dix générations, de l'énergie des premiers colons qui s'approprièrent le sol de la colonie et s'y maintinrent de toutes leurs forces ⁹⁶⁵. » En 1916, leur nombre connu avait atteint 1 400 ⁹⁶⁶. Ordinairement, si un Canadien abandonne sa ferme, il la chérit toujours par la douceur du souvenir ému et fréquemment il en garde une douloureuse nostalgie. Il a souvent, devant les yeux, le bonheur dont il jouissait auprès de sa bonne mère, qui par l'exemple prêchait l'évangile de l'économie et du contentement. Il pense toujours à son premier foyer avec une émotion ardente et affectueuse.

C'est grâce à ces traits ethniques que la province de Québec a entrepris l'une des œuvres de colonisation les plus réussies, telle que celles de la France dans l'Afrique du Nord, mais plus simple peut-être et plus florissante. Certes, pendant longtemps, le peuple s'était éparpillé dans maintes directions, au petit bonheur, selon les préférences individuelles ou les besoins de famille ; mais il y a un demi-siècle, un exode méthodique vers de nouvelles terres cultivables commença sous la direction d'ecclésiastiques. À l'époque correspondant à l'apogée de l'émigration aux États-Unis - années d'épreuves et année d'espoir - le curé Labelle, plus tard évêque Labelle, se mit à la tête d'un mouvement pour retenir ses compatriotes dans la province, en fondant plus de 40 paroisses dans le Gâtineau, au nord d'Ottawa, soutenant par son zèle les colons, les ecclésiastiques et autres travailleurs qui s'y trouvaient. Mercier le seconda, et tous deux contribuèrent puissamment à donner à cette belle œuvre une forte impulsion ⁹⁶⁷. Le curé Hébert fut le chef d'une colonie semblable, dans le voisinage du Lac Saint-Jean ⁹⁶⁸. Le nom d'Hébertville, rappelle les services de ce brave homme, d'une foi si pratique. Là, il y a vingt ans, on pouvait voir dix-huit doubles rangées de fermes avec une population de 3 400 habitants. Le curé Boucher fonda une colonie du même genre ⁹⁶⁹. Dans ce pays-là, couvert il y a un demi-siècle par la forêt primitive, il y a maintenant trente communes florissantes, les plus belles fermes du Canada dont quelques-

⁹⁶⁴ Jean Rivard, p. 52.

⁹⁶⁵ *Canada and Its Provinces*, t. XVI, p. 509.

⁹⁶⁶ *Au Canada*, p. 33.

⁹⁶⁷ LANGELIER, t. Ier, p. 311.

⁹⁶⁸ BUIES, *le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean*, p. 193.

⁹⁶⁹ BUIES, *le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean*, p. 191.

unes se sont vendues \$ 20 000 et \$ 50 000 ⁹⁷⁰. Pendant ce temps, plus de 50 000 personnes y ont trouvé un foyer heureux et prospère. Ce chef-d'œuvre de colonisation a été réalisé sans les déceptions des compagnies de biens fonciers, sans les étranges à-coups d'exploitations entreprises par des sociétés immobilières et sans les filouteries individuelles qui accompagnent presque partout la mise en valeur de pays nouveaux. Vue du côté agricole, cette œuvre montre le développement considérable de l'exploitation fermière. Ici on découvre aussi un esprit de progrès qui différencie cette contrée des autres groupes canadiens. Dans ce pays de Maria Chapdelaine, isolés des autres nationalités, les habitants sont restés encore plus français par leur caractère ; ils ont un esprit plus ouvert à la vie moderne, bien qu'à de nombreux points de vue, ils soient comme les autres. Il y a, parmi eux, les trappistes de Mistassini qui là, comme dans leurs autres établissements, ont donné à *l'habitant* de magnifiques leçons de choses.

Les colonies qui longent le lac Témiskaming, ouvertes avec le même juste souci de l'expansion nationale, ont eu aussi une grande réussite. Dans l'Abitibi, comme ailleurs, les Canadiens ont remplacé les forêts par des communautés fort prospères et riches d'espérance. Pareillement ils ont montré leurs aptitudes au défrichement et leur art de « faire de la terre ». L'un des colons écrivait en 1917 : « Rappelez-vous qu'il y a cinq ans on ne trouvait que quelques hommes dans ce vaste territoire ; maintenant plus de 6 000 colons sont disséminés dans nos villages. Trois ans plus tard on y comptait quatorze paroisses et 14 900 habitants. Le nouveau venu doit passer quelque temps sur sa concession avant de recevoir ses titres de propriété. En 1915, près de 2 000 de ces titres ont été accordés. La province tient à la disposition du public six ou sept millions d'arpents, grande réserve pour l'avenir, à un prix qui va de vingt à soixante sous l'arpent ⁹⁷¹. Un mouvement semblable de colonisation se poursuit dans la vallée de la Méta-pédie et la péninsule de Gaspé. Tout ceci fait une poussée de vie neuve, un nouveau et un plus grand Canada français.

Le service colonial de la province est judicieusement administré. Environ trente-cinq agents sont placés sous la direction de l'abbé J. Caron, du ministère des Colonies, Mines et Pêcheries. Cette administration si agissante pourvoit aux besoins fondamentaux des colons : la religion, l'éducation et le commerce. Elle donne paternellement des conseils. Les représentants du gouvernement s'entendent avec le clergé pour l'emplacement d'une église et ils en donnent gratuitement le terrain. Des mesures sont prises pour la future école, une organisation paroissiale et une municipalité ⁹⁷². Pour encourager le mouvement, on a beaucoup recours à la réclame. Dans les almanachs et les annuaires, on fait des appels touchants au peuple. Dans la revue de l'Université Laval, *Le Canada français*, on offre les terres vacantes. Deux pages plus loin il y a un autre appel urgent, intitulé : « Colonisation, » que l'on présente comme le grand problème actuel. Ces invitations sont publiées aux frais de deux des ministères de la province. Dans l'ensemble, on a l'impression que cette œuvre est faite avec intelligence, avec une grande sûreté et que l'on protège et fait confiance à la bonne volonté des candidats à la colonisation.

⁹⁷⁰ *Le Bien public*, juillet 1919.

⁹⁷¹ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 231.

⁹⁷² I. CARRON, *Une de nos régions de colonisation*, p. 17.

Les influences littéraires et religieuses ont aussi été fécondes dans le même sens ⁹⁷³. Sans cesse le Canadien qui possède quelque éducation a entendu citer les vers fameux de Virgile ;

O fortunatos nimium, sua si bona norint Agricolas... ⁹⁷⁴

Dès 1790, existait la « Société d'agriculteurs du Canada », publiant des *Papiers et lettres sur l'agriculture, recommandés aux fermiers canadiens* ⁹⁷⁵. En 1839, J.-T. Perrault fit un volume d'études sur ce même sujet. Cette littérature encourage l'amour de la vie des champs. La nouvelle, *la Terre paternelle*, de Patrice Lacombe, 1846, décrit les malheurs de Chauvin, qui quitte la ferme où il avait été heureux et, après de grands déboires, retrouve son premier bonheur quand, grâce à l'un de ses fils, il peut retourner à la vie des champs ⁹⁷⁶. Six ans plus tard, T.-M.-T. Ossaye publiait son petit livre *les Veillées canadiennes* sur le même grand thème. Gérin-Lajoie, dans son *Jean Rivard*, idéalise la vie d'un jeune et énergique colon. L'influence de ce livre fut accrue par l'approbation unanime des chefs religieux. De façons variées, le cultivateur est encore ennobli dans la *Famille des Jacques* ⁹⁷⁷, dans *Aux Souvenirs canadiens* de M. G. E. Marquis et dans les livres du magistrat Adjudant Rivar. Le poète Jules Tremblay a fait valoir la culture agricole comme la plus haute vie idéale ⁹⁷⁸. En réalité, elle a été le sujet favori de presque tous les disciples traditionalistes des muses. Il y a quelque chose de prenant, un enthousiasme bucolique dans *les Rapailages* de l'abbé Groulx, composée de onze chapitres de réminiscences, hommage poétique à la vie des champs. Cartier disait : « Si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous attacher au sol... l'attache au sol est le secret de la future grandeur des Canadiens..., la race qui triomphera à l'avenir sera celle qui se sera cramponnée au sol ⁹⁷⁹. » La devise populaire c'est : « Retour à la charrue ! » On essaie de mobiliser les forces vives vers les champs.

La Ligue nationale de colonisation de Québec donne corps à cet esprit qui porte les hommes à arracher à la nature le pain quotidien. Ce sentiment conduisit les Québécois à honorer d'une statue, au centre de leur plus ancienne ville, Hébert, le premier agriculteur du Canada. Le Canadien est toujours aisément persuadé que l'agriculture est pour lui la meilleure occupation. Hors de sa province, comme homme du peuple, il parle souvent l'anglais imparfaitement, et, affublé d'un nom étranger, il est toujours dans une situation défavorable. Boucher ou Boulanger ont un son exotique dans l'ouest du Canada, ou aux États-Unis, alors que Pat Magee ou Mike O'Donnell ne l'ont pas. Ces derniers peuvent plus facilement obtenir des faveurs politiques. Le Canadien tire un meilleur parti des districts ruraux que des villes. Il n'épargne pas sa peine, et il est aidé par ses aptitudes professionnelles et celles de sa famille. Là, il lui est possible d'avoir un foyer qui est la

⁹⁷³ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 234.

⁹⁷⁴ Qu'heureux est l'agriculteur ; si seulement il le savait.

⁹⁷⁵ *Traité d'agriculture adapté à l'usage du Bas-Canada*.

⁹⁷⁶ J. HUSTON, *le Répertoire national*, t. III, p. 357.

⁹⁷⁷ LAREAU, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 147.

⁹⁷⁸ *Des mots, des vers. Les Ferments*.

⁹⁷⁹ BOYD, p. 350.

réalisation de ses rêves. Parlant des Canadiens, Mr J. A. Hobson dit : « Le *home*, le chez-soi, a encore plus de sens pour eux que parmi n'importe laquelle des races qui se sont établies au Canada. S'ils s'en éloignent, c'est pour y revenir ⁹⁸⁰ » et continuer une longue tradition qui n'a pas de rupture. Il apparaîtra un jour que là est leur plus grande force nationale.

Les Anglo-Canadiens prennent le contre-pied des principes de leurs compatriotes français. Leurs fils et leurs filles reçoivent une éducation qui, selon Goldwin Smith, « engendre la répugnance pour le travail de la ferme ⁹⁸¹. » Leur sang n'a point au dedans le parfum du sol. Ils désirent être émancipés de ce qu'ils considèrent comme une vie rude et ennuyeuse, celle de la ferme. Ils n'ont, pour elle, ni l'attachement poétique, ni l'attachement professionnel. Le commerce et l'industrie sont, pour eux, les degrés sur lesquels on s'élève à la richesse et aux plaisirs de la vie urbaine. Beaucoup d'entre eux se sont ainsi détachés de l'agriculture, particulièrement dans l'Ouest, tandis que d'autres ont tellement surexploité le sol qu'au bout de quelques années il est épuisé. Les généralisations conjecturales de Durham, relativement aux Anglo-Canadiens, « qui, prenant les fermes abandonnées par les Canadiens, et par une exploitation supérieure, en avaient fait une source de profits - tandis qu'elles avaient appauvri les prédécesseurs ⁹⁸² », - demandent un redressement radical. Dès que les Britanniques abandonnent leurs champs qui ont perdu leur fécondité, les Canadiens y pénètrent. Il en fut ainsi dans des cantons de l'Est : Arthabaska, Brome, Compton, Drummond, Mégantique, Missisquoi, Richemond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe ⁹⁸³. La même expérience se répète dans l'Ontario, le Manitoba, le Saskatchewan et l'Alberta, pour ne pas mentionner la Nouvelle-Angleterre. Mgr Beliveau, archevêque de Saint-Boniface, dans le Manitoba, disait à l'auteur qu'en dix-huit mois ses compatriotes avaient acheté 30 000 arpents aux fermiers anglais de son diocèse. Par ce procédé naturel, bien éloigné des desseins machiavéliques que certains protestants ⁹⁸⁴ attribuent au clergé, ils sont en train de mettre au jour des richesses nouvelles, de faire la conquête du pays et prennent de plus en plus racine dans un nouveau sol nourricier.

Le gouvernement de Québec a été vraiment admirable dans sa collaboration générale à l'agriculture. Il s'attaqua au problème des transports et fit construire des routes. Des 35 651 milles de chemins, 45 pour 100 ont été améliorés de diverses façons. En vingt ans, la province a dépensé \$ 30 000 000 dans ce but, et les longueurs de voies ferrées se sont accrues de 3 841 à 5 266 milles. La navigation par rivières et par canaux, le télégraphe, les postes, s'améliorant toujours et accroissant leur service, ont été d'un secours précieux. Les écoles paroissiales dispensent aux futurs fermiers les éléments d'agriculture et tout ce qui s'y rapporte, quoique cela ne fasse fréquemment qu'orienter l'imagination des enfants vers la profession de leurs pères. Tout ce qui touche à ce sujet est encouragé par le gouvernement autant que par les éducateurs. Grâce aux changements qui se sont produits, le Canadien a marché rapidement vers l'exploitation intelligente du sol et la vente profitable de ce qu'il

⁹⁸⁰ *Canada To-day*, p. 63.

⁹⁸¹ *Canada and the Canadian Question*, p. 31.

⁹⁸² *Report*, p. 22.

⁹⁸³ MAGNAN, p. 161.

⁹⁸⁴ *Canada and the Canadian Question*, p. 21.

produit. Les écoles s'occupent même de questions connexes. Ainsi, il y a quelque temps, elles ont collaboré avec les fonctionnaires d'État afin d'obtenir des fermiers des rapports plus exacts relativement à la statistique des récoltes ⁹⁸⁵. Plusieurs ordres religieux apportent une importante contribution au mouvement. Les Frères de Notre-Dame-des-Champs ont un orphelinat qui entraîne leurs jeunes élèves vers la vie agricole, et les Frères de Saint-François font de même ⁹⁸⁶.

La province a maintenant trois importantes écoles d'agriculture, dans lesquelles on insiste sur les aspects pratiques du sujet sans être indifférent à l'éducation générale. Celle d'Oka, au lac des Deux-Montagnes, est due surtout à la générosité des Sulpiciens qui, fort libéralement, ont donné aux Trappistes un vaste domaine dont une grande partie est déjà défrichée et cultivée. Ils ont une scierie, une minoterie, des ateliers de charpentiers, une large érablière et ils tiennent, l'été, un hôtel où le confort moderne contraste avec la vie austère des moines ⁹⁸⁷. Leurs établissements de Mistassini, sans parler de Saint-Norbert, dans le Manitoba, sont gérés de telle façon qu'ils constituent un modèle pratique pour les Canadiens. Ils prélèvent les meilleurs des produits, et les lancent dans le commerce, sous une forme bien attrayante. Leur école non seulement donne des cours substantiels dont le but est de former des fermiers ouverts au progrès, intelligents, mais elle confère aussi des grades très appréciés dans le monde de l'agriculture ⁹⁸⁸.

Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fut le premier à entrer dans cette voie. Il a une école d'agriculture bien outillée et dirigée par des professeurs du clergé séculier, autant que par les laïques. Les relations intimes qui existent entre l'école et le collège introduisent sans cesse un rayonnement d'intelligence et de science dans l'éducation agricole. Ce collège a été une vraie pépinière d'hommes capables parmi lesquels nous nommerons l'éminent professeur d'histoire et homme politique, l'Hon. F. Chapais et l'ancien lieutenant-gouverneur, sir Charles Fitzpatrick. L'école Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue, reliée à l'Université McGill, est une institution modèle et peut-être la mieux équipée du monde entier. Elle est très fréquentée par les Anglo-Canadiens et son œuvre supérieurement scientifique exerce au loin son influence.

L'honorable J.-Édouard Caron, ministre de l'Agriculture, a, dans ce domaine, le contrôle de toutes les agences régulières. C'est un homme de haute valeur, d'une conscience droite, agriculteur d'expérience, possédant des connaissances étendues, en même temps qu'autodidacte, plein de ressources et infatigable dans ses efforts pour résoudre les grands problèmes. L'agriculture c'est son monde ; et aussi, comme il l'aime ! Il a la collaboration du Conseil d'agriculture, composé du député-ministre, du surintendant de l'instruction publique et de vingt et un fermiers ou autres personnages versés dans l'agriculture, nommés par le sous-gouverneur en conseil. Ce corps, sorte de sénat moral, sélection de compétences, est un solide appui pour le ministre. En outre, il y a deux inspecteurs généraux à la tête du territoire,

⁹⁸⁵ *L'Enseignement primaire*, juin 1917.

⁹⁸⁶ *Le Canada ecclésiastique*, 1918, p. 429.

⁹⁸⁷ ERNEST ROBERT, *Voyage au Canada français*, p. 109.

⁹⁸⁸ *Annuaire de l'Université Laval*, 1917-1918, p. 411.

partagé en cinq districts. À la tête de ces divisions est un sous-inspecteur dont la juridiction couvre dix régions, chacune ayant un agent du gouvernement. En tout il y a cinquante inspecteurs, cinq sous-inspecteurs généraux et deux inspecteurs généraux. Il faut se rappeler que cette administration régit un pays trois fois aussi grand que la France, quatorze fois plus étendu que le sol total de l'Angleterre, et plus de soixante-deux fois que celui de la Belgique.

Les rapports du ministre sont des révélations de son activité. Il a la main sur le clavier de toutes les écoles d'agriculture, depuis celle de la plus modeste paroisse jusqu'à l'école forestière de Laval. Le développement des associations, de la mutualité et de la coopération semble être son but constant. Le collège d'agriculture de McGill attire des étudiants qui lui viennent même des côtes du Pacifique, à mille lieues de là⁹⁸⁹. Dans cette institution, et dans les autres, on étudie des problèmes d'une grande actualité avec des résultats frappants, tels que l'acclimatation des arbres fruitiers, les épreuves de la valeur alimentaire de la nourriture pour les animaux, la création d'une nouvelle espèce de poule, des études de fertilisants, la pasteurisation, de nombreuses questions de laiterie, l'œuvre du laboratoire provincial de Sainte-Hyacinthe, l'architecture rurale, les machines agricoles, les machines pour la traite des vaches, la construction des jardins d'agrément, la conservation des fruits, des légumes, des préparations variées du lard, etc... Sainte-Anne-de-Bellevue a la plus grande part dans cette œuvre, mais les deux nationalités en profitent.

La participation du gouvernement à l'ensemble de cette activité s'accroît de plus en plus. À la veille de se retirer, sir Lomer Gouin ajouta \$ 5 000 000 à son budget qui, depuis, s'est monté à \$ 7 000 000. Si le ministre Caron parlait assez récemment d'établir vingt fermes d'expériences, le Premier Ministre Taschereau proposait d'ouvrir vingt académies ou écoles préparatoires à celles qui existent déjà. On dirait que les deux veulent faire du cent à l'heure. Les étudiants qui suivent les cours des grandes écoles reçoivent de petites bourses. Dans son activité, le gouvernement représente une sorte d'autorité paternelle, modérée, intelligente, exempte de toute pression officielle. Quelques-uns de ses agents opèrent au moyen de conférences et de documents librement répandus. On envoie gratis un journal, édité dans les deux langues, à tous les membres des sociétés agricoles. On donne des œufs aux élèves et des ruches à des groupes de personnes qui s'y intéressent, dans le but de développer l'élevage de la volaille ou l'apiculture. Il y a des expositions scolaires et de fréquentes démonstrations et conférences pour les fermiers. L'école d'Oka offre des cours abrégés de trois semaines, entre autres un sur l'horticulture, et un sur les arbres fruitiers, pour les fermiers⁹⁹⁰. L'école de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1917, avait une centaine de cultivateurs à une session de ce genre. Il y a aussi des « semaines agricoles » pendant lesquelles un groupe de professeurs fait des conférences dans deux endroits peu distants, dans deux réunions de fermiers ou davantage. Tout cela avec un grand souci des fins pratiques.

Ce gouvernement, qui a si bien exploité les ressources forestières du pays, s'est aussi livré à d'heureux efforts pour le reboisement. Il a constitué une très jolie pépinière de plants d'arbres à Berthierville, et s'est efforcé de sauver des parties du pays qui menaçaient d'être

⁹⁸⁹ Joseph ADAMS, *Ten Thousand Miles Through Canada*, p. 24.

⁹⁹⁰ *Almanach du peuple*, 1914, p. 191.

submergées par des dunes. Dans certains endroits, des fermes ont été recouvertes par le sable et des champs autrefois fertiles convertis en désert. Afin de remédier à cela, l'administration vend des plants de pins à un prix minime. En outre, elle envoie l'expert forestier, sans frais, pour surveiller la plantation des arbres futurs dans ces lieux stériles. Le Canadien distingué qui a attiré notre attention sur cette œuvre disait que, quand sa propriété avait été ainsi menacée, il avait acheté 10 000 plants de pins, qui avaient absolument protégé sa ferme contre toute invasion ultérieure ; et au lieu d'un désert, il y a maintenant un beau bois de pins.

La femme, - qui a joué un si beau rôle dans l'évolution canadienne, - n'a pas été négligée dans sa préparation en vue de cette grande œuvre de la province. Il y a à présent cinquante-trois écoles de science domestique, ou, pour parler d'une façon plus précise, de cours formant des jeunes filles capables de rendre les plus grands services dans leurs foyers, qui seront, la plupart du temps, ceux de fermiers. Elles se tournent naturellement vers l'horticulture. Les meilleurs jardins du monde sont ceux auxquels les femmes participent le plus. Il y a 28 stations provinciales pour la culture des petits fruits, 23 champs de démonstrations et 6 vergers, fournis par l'État, tandis que 25 sociétés d'horticulture viennent soutenir la cause des jardins. Quinze clubs de fermières indiquent le développement d'une vie nouvelle⁹⁹¹. Les associations et la coopération s'établissent par sauts et par bonds. La « Société coopérative des fromages », à laquelle sont affiliées une centaine d'organisations locales, et 500 établissements, où l'on fabrique le fromage et le beurre, compte près de 5 000 membres, faisant un montant annuel d'affaires de \$ 5 000 000. Il y a aussi la « Coopérative des grainiers » avec 45 sociétés affiliées, sans parler des 250 « Sociétés d'agriculture ». L'« Union expérimentale » de Québec, fondée par les Trappistes d'Oka, est, comme son nom l'indique, strictement vouée aux essais et à l'expérimentation.

Beaucoup de fermiers n'attendent les améliorations que d'eux-mêmes. Leurs efforts ont eu un succès mérité. Dans beaucoup de directions nouvelles, c'est l'administration qui a pris l'initiative. Le développement de l'apiculture est principalement dû à l'activité des fonctionnaires de la province. Ce service a un directeur, un suppléant, douze inspecteurs des ruches, ainsi que deux secrétaires. Ces préposés visitent tous les apiculteurs de leur territoire, inspectent les ruches et font des observations pratiques. On a examiné jusqu'à 48 000 ruches en un an. Leur total, en neuf ans, s'est élevé de 45 000 à 62 000. En huit années, le rendement a monté de 1 512 000 à 2 952 000 livres et sa valeur de \$ 280 248 à \$ 1 647 471⁹⁹². Des cercles de femmes sont entrés dans le mouvement avec beaucoup d'entrain. À Roberval, dans la colonie remarquable déjà mentionnée, les Sœurs, avec 21 ruches au printemps et 25 en automne, ont produit en une année 4 225 livres de miel. On trouve fréquemment des fermiers qui, grâce à leurs abeilles, ajoutent à leurs ressources de un à deux mille dollars par an. Un d'eux a atteint cinq à six mille dollars.

L'Association des producteurs de sucre d'érable, bien que travaillant dans son intérêt, fait son œuvre aussi intelligente que patriotique. Elle s'efforce d'abord d'accroître la production de cet aliment exquis, d'en améliorer la qualité et de le répandre, avec profit, dans toutes les

⁹⁹¹ *L'Enseignement primaire*, 1916, p. 337.

⁹⁹² *Bureau de statistique de la province de Québec*, 1921. Lettre.

parties du monde. Les exportations se font surtout vers les États-Unis, l'Angleterre et la France ⁹⁹³. Ces cultivateurs perfectionnent leurs méthodes, leur outillage, avec le concours de trois fermes-écoles, où les jeunes producteurs peuvent recevoir la meilleure éducation pratique. Plusieurs agents font des démonstrations, et deviennent ainsi les auxiliaires des producteurs de sucre. Ces mêmes fonctionnaires visitent aussi les fermiers pendant la saison de la récolte, et, grâce à eux, le produit de certaines localités, autrefois invendable, a acquis une qualité supérieure, déterminant une demande plus considérable. Pour protéger le public, en même temps que les producteurs, il s'est formé une Association contre la fraude, qui consiste souvent dans le mélange du sucre ordinaire avec ce précieux produit ⁹⁹⁴. Il y a dans le pays la possibilité d'un rendement à peu près illimité. En 1920, la récolte a surpassé \$ 7 000 000, ou un équivalent de 30 000 000 de livres sous la forme de sucre et de sirop ⁹⁹⁵.

Les voyageurs étrangers de jadis étaient surpris de la taille réduite des animaux domestiques du pays. Joseph Sansom, de Philadelphie, fit des observations à son conducteur canadien sur la petitesse des chevaux de la province comparés à ceux de son pays. Le paysan répondit : « Les nôtres sont petits. Nous les faisons aller à toutes jambes ⁹⁹⁶. » Le professeur Silliman parle des petites charrettes « traînées par des chevaux de taille minuscule ⁹⁹⁷ ». En 1824, Talbot prend note de la petitesse des chevaux qui n'en sont pas moins les animaux les plus utiles du monde ⁹⁹⁸, » et des moutons « les plus piteux animaux qu'on puisse imaginer ⁹⁹⁹. » Un peu plus tard Isaac Fidler fait une constatation de même nature ¹⁰⁰⁰. Pour le *Scottish Traveler*, en 1833, tout est « petit » ¹⁰⁰¹. Aujourd'hui le pays est pourvu de belles races d'animaux de toutes sortes. On a acheté les plus beaux spécimens d'Europe ; et on trouve partout des chevaux supérieurs, soit que l'on considère les races importées ou les races du pays améliorées.

Selon le professeur Arnould, on eût pu autrefois appliquer aux Canadiens la formule : « Le Canadien est défricheur et le Français est cultivateur ¹⁰⁰². » Le défricheur existe encore, comme nous le voyons assez péniblement représenté dans Maria Chapdelaine, mais le défricheur n'existe plus que dans les œuvres de colonisation ; ailleurs « l'habitant » est devenu cultivateur. Il s'est fait chez lui un changement important. Son travail devient plus rationnel, moins qu'autrefois une affaire de routine et d'imitation du passé, mais une adaptation variée aux possibilités du sol, à l'offre du travail et à la demande du commerce. Il considère tout du point de vue de l'opportunité. Il s'est en quelque sorte spécialisé dans la production du lait, du fromage, du beurre, dans l'élevage des chevaux et du bétail, dans

⁹⁹³ *Almanach du peuple*, 1917, p. 259.

⁹⁹⁴ *Ibid.*, 1914, p. 191.

⁹⁹⁵ *Lettre* du 7 mars 1921.

⁹⁹⁶ *Sketches of Lower Canada*, p. 192.

⁹⁹⁷ *Remarks Made on a Short Tour Between Hartford and Quebec*, p. 192.

⁹⁹⁸ *Five Years' Residence in the Canada*, t. Ier, p. 176.

⁹⁹⁹ *Ibid.*, p. 179.

¹⁰⁰⁰ *Observations... in the United States and Canada*, p. 202.

¹⁰⁰¹ *Present State of the Canadas*, p. 90.

¹⁰⁰² *Nos amis les Canadiens*, p. 276.

l'apiculture, dans la production des semences, celle des fruits, des grains et des fourrages. En même temps, il s'est pourvu d'un excellent outillage : charrues perfectionnées, tracteurs, herses, rouleaux, semoirs, faucheuses, moissonneuses, chargeuses de foin, fourches attelées, etc... bref les meilleures machines de l'agriculture contemporaine. Naturellement, on trouve encore une classe qui reste indifférente à ce mouvement, mais elle n'est pas plus nombreuse que la classe du même genre dans le Vermont, le New-Hampshire et le Maine, aux États-Unis. Les foires agricoles, si importantes pour les cultivateurs, sont nombreuses. En 1920, il y en eut six d'un caractère local et quatre dans des centres importants, d'une durée de cinq à dix jours ¹⁰⁰³. Ces foires sont des sources de renseignements, d'idées pratiques et des indices de progrès. En 1901, la province de Québec comptait 150 599 fermiers, il y en a maintenant plus de 175 000.

À la grande pauvreté d'il y a un demi-siècle a succédé un bien-être financier auquel on n'avait jamais rêvé. La richesse moyenne du fermier de Québec est probablement plus grande que celle du cultivateur des États de la Nouvelle-Angleterre. Dans une paroisse à mi-chemin entre Saint-Jean et Montréal, plusieurs personnes dignes de confiance ont estimé que la fortune moyenne du fermier s'élevait à 6 ou 7 000 dollars. Dans le voisinage de Rimouski, les évaluations étaient presque les mêmes et, dans deux communes près de Roberval, elles s'élevaient de \$ 11 000 à \$ 12 000. À cette prospérité a correspondu une plus large dépense qui se révèle à l'aspect de la maison ou des vêtements du fermier. La ménagère s'est aussi modifiée. Elle aussi est mieux éduquée. Le vieux rouet peut avoir disparu, mais elle reste encore économe. L'homme a acquis un esprit plus large, grâce à sa meilleure éducation par l'école et par la vie générale de son milieu. Il s'est placé sur le terrain des réalités. Il a cessé de confiner son énergie à suivre sa charrue et à manier le fléau. Ici encore, tout en reconnaissant les fortes impulsions des Anglo-Canadiens, qui ont exercé leur influence sur lui, il nous faut affirmer que le plus grand changement dans la situation s'est opéré dans l'homme lui-même. Il est maintenant beaucoup plus apte à lutter contre les difficultés brutales de la vie. Ici on pourrait dire comme de tant de professions : « Tant vaut l'homme, tant vaut la fonction. »

¹⁰⁰³ *Le Journal de l'Agriculture*, juin 1920 p. 277.

L'évolution du Canada français

Chapitre XIV

Le développement industriel et commercial

[Retour à la table des matières](#)

Dans toutes les questions qui touchent à une juste appréciation des Canadiens, il faut tenir compte du tragique début de leur histoire, de l'élimination de l'élite de leurs hommes pendant de longues guerres, et du départ des classes dirigeantes, lors de la Cession. Il faut se rappeler l'autocratie de l'ancien régime réprimant toute initiative, l'isolement du peuple longtemps exposé aux dangers des Indiens, et l'influence déprimante de ses maîtres, qui agissaient selon les mœurs du temps. Il faut penser à l'esprit idéaliste du Canadien, à sa conception du devoir national, à son attachement à sa langue, à ses lois et à sa foi, qui primaient tout. Aux premiers jours, dans les districts ruraux, il était connu sous le nom d' « habitant ». On a affirmé que, pendant l'hiver, il retournait en France, ce qui est fort douteux, ou bien qu'il hivernait soit à Québec, soit à Montréal ¹⁰⁰⁴. Cette opinion s'accorderait avec une pratique encore commune dans les provinces de l'Alberta et du Saskatchewan. Le colon réside sur sa concession, mais, après les récoltes, il passe l'hiver dans les villages voisins. Il est tout à fait probable que le

¹⁰⁰⁴ R. P. DUCLOS, P. 19 ; Beckles WILLSON, *Quebec : the Laurentian Province*, p. 12.

nom « d'habitant » est la survivance et l'expression populaire d'un terme employé alors dans diverses provinces de France et dans les colonies ¹⁰⁰⁵.

Il faut *encore se rappeler* qu'à côté des déchirements tragiques du passé, les agriculteurs de l'Amérique du Nord ne visaient pas à la richesse, mais à la possession d'un certain bien-être sur leur ferme, où ils élevaient de grandes familles. Leur vie était simple et ils n'avaient guère l'amour du gain qui maintenant inquiète trop leurs successeurs. Au Canada, comme dans les colonies américaines, on produisait presque tout ce dont la famille avait besoin. De temps en temps, assez rarement, on faisait un chargement des produits les plus légers et on les portait au marché, souvent bien éloigné, d'où l'on rapportait au foyer les choses indispensables, ou un peu de numéraire. Au Canada comme au Vermont et dans le New-Hampshire, selon John Palmer, « on ne passe guère devant une maison que l'on n'y entende le bourdonnement du rouet » ¹⁰⁰⁶. Ils tissaient la matière première pour en faire l'étoffe de leurs vêtements. D'une façon générale au point de vue économique, la situation des deux peuples était à peu près identique, sauf que la population de la Nouvelle-Angleterre avait plus d'éducation. Les pasteurs étaient aussi autoritaires que les prêtres, mais ils chérissaient davantage l'idéal du progrès. L'étiage religieux et moral des deux peuples était également élevé.

Soumis aux nécessités pénibles qu'il dut subir, le Canadien montrait et montre encore une aptitude remarquable pour les multiples formes de travail, un talent naturel pour se plier aux exigences de ses divers besoins. Une Suissesse distinguée, résidant au Canada, impressionnée par cette caractéristique frappante, disait fréquemment : « Le Canadien sait tout faire. » Pendant longtemps, d'une façon générale, il fut dépourvu de ressources. Son recours suprême pour se libérer de sa pauvreté était la hache. « Un Canadien », dit le docteur Ami, « fait autant de choses avec une hache qu'un homme de toute autre race avec un jeu complet d'outils ¹⁰⁰⁷. » Pour le docteur Moore, « c'est le meilleur bûcheron de l'Amérique ¹⁰⁰⁸. » Il y a une vingtaine d'années, Laurier estimait les hommes de ce métier à 40 000 ¹⁰⁰⁹. Il y en a maintenant environ 23 000 dans la province et au moins 50 000 dans la Confédération ¹⁰¹⁰. On pourrait ajouter que presque chaque « habitant » se fait un jeu de manier la cognée, et de la manier avec grâce. Avec moins d'attachement au sol et plus d'éducation, il eût plus amplement utilisé ses dons comme, il y a trente ans, il le faisait aux États-Unis où on le trouve coiffeur, boulanger, entrepreneur de constructions, forgeron, charpentier, maçon, pharmacien, joaillier, machiniste et parfois homme de loi, notaire et docteur ¹⁰¹¹.

Nous redirons encore que, sous le régime français, il y avait une stratification sociale fixe, une réalisation imparfaite des idées de Fénelon, dans sa Salente : les habitants, les

¹⁰⁰⁵ *Le Canada français*, novembre 1918, p. 217 ; décembre, pp. 373, 276.

¹⁰⁰⁶ *Journal of Travels in the United States and in Lower Canada in 1817*, p. 200.

¹⁰⁰⁷ Henri M. AMI, *Canada and Newfoundland*, p. 334.

¹⁰⁰⁸ *The Clash*, p. 157.

¹⁰⁰⁹ *Discours*, p. 56.

¹⁰¹⁰ *Lettre du bureau des statistiques*.

¹⁰¹¹ E. HAMON, *Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre*, pp. 457, 459.

seigneurs et le clergé, bref, les classes tirées au cordeau comme les fermes. La plupart des professions libérales de nos jours n'existaient pas. Il ne s'y trouvait point d'avocats, sauf les gens de loi du roi ¹⁰¹². Tous les juges n'avaient pas fait leur droit. Il existait des « procureurs » et des notaires ; pour ces derniers, les études juridiques n'étaient presque pas nécessaires ¹⁰¹³. Certains étaient itinérants ¹⁰¹⁴. Peu de médecins, généralement instruits en France, quoique certains, comme Timothée Sullivan, un Irlandais, eussent reçu leur diplôme par faveur royale ¹⁰¹⁵. La masse de la population était absorbée par l'agriculture avec un petit nombre seulement de journaliers ¹⁰¹⁶. D'autres, qui en arrivant avaient des métiers, durent les délaisser parce que ces métiers ne répondaient pas aux besoins du Canada, ou qu'ils les exerçaient d'une façon différente de celle du pays. Dans les parties rurales, les métiers et professions étaient, et sont encore, en petit nombre, quoiqu'ils se multiplient. Toutefois, il y a une diversité croissante, par la venue d'employés de banque, de correspondants de journaux et d'agents de toutes les sortes pour l'agriculture et le commerce, conséquence d'une vie nouvelle.

Longtemps attachés au sol par la tenure de leurs fermes, et par leur pauvreté, les « habitants » ne pouvaient s'émanciper qu'en devenant bûcherons, floteurs de bois et voyageurs. Maintenant, ils sont plus prospères comme fermiers, et, s'ils désirent abandonner la charrue, ils trouvent un peu partout un travail abondant et rémunérateur. La société canadienne a perdu sa première rigidité. Dans le salon d'un coiffeur de Montréal -et ceci est vrai de beaucoup d'établissements similaires - sept des aides étaient tous fils de fermier. Leurs enfants fréquentent les meilleures écoles et, leur éducation terminée, ils deviennent commis, comptables, dentistes et fonctionnaires. Plusieurs s'élèvent même plus haut. Le salon de coiffure a été pour quelques-uns le premier degré de leur ascension, et l'enseignement, les fonctions publiques, le télégraphe, le téléphone, etc..., ont aidé à leur émancipation. La nouvelle éducation montre aux jeunes de nouveaux moyens pour émerger de la vie figée d'il y a cinquante ans, et elle a rendu, pour ceux qui restent, la vie plus agréable et plus profitable.

Cette différenciation des classes et des professions a été infiniment plus rapide dans les villes ; en fait elle a égalé celle des Anglais. Quelque imparfaites que soient les généralisations d'après les annuaires, il est certain qu'elles indiquent une variété professionnelle importante. Prenez par exemple le nom d'Amyot dans les Bottins de Québec et de Montréal. Dans la première ville il y a 27 personnes portant ce nom. Parmi elles il y a 4 femmes célibataires ou veuves sans profession ; 22 noms représentent toutes sortes d'occupations depuis celle de membre du Conseil législatif, ou de rentier, jusqu'à celles de voyageur de commerce ou de peintre. À Montréal, il y a 28 Amyot : 5 sont journaliers et 19 ont des professions diverses : coiffeurs, électriciens, armateurs, décorateurs, etc... À Québec, il a y 13 personnes qui s'appellent Anctil. L'une est veuve, 12 sont des hommes de

¹⁰¹² CAVENDISH, p. 109.

¹⁰¹³ GOSSELIN, *L'Instruction au Canada sous le régime français*, p. 385.

¹⁰¹⁴ DE GASPÉ, *Les Anciens Canadiens*, pp. 208, 275.

¹⁰¹⁵ P.-G. ROY, *Le Bulletin des recherches historiques*, octobre 1917, p. 303.

¹⁰¹⁶ DURHAM, p. 22.

professions diverses : commis, pilotes, tailleurs, menuisiers, marchands. À Montréal, il n'y en a que 7 avec les métiers de mécaniciens, chauffeur, cordonnier, etc... Le nom d'Auger à Québec est représenté par 45 personnes ; 2 sont des femmes sans profession ; 3 des journaliers ; parmi les 40 autres, il y a 3 charpentiers, 6 mécaniciens, 3 comptables, 1 ecclésiastique, 1 architecte, etc... À Montréal, il y en a 99 du même nom : 6 sont des femmes sans profession, 93 ont des occupations variées : forgeron, chaudronnier, perceuteur, organiste, agent de sûreté, mécanicien, agent, professeur, etc. Ces faits et d'autres très semblables dénotent une grande différenciation, on pourrait dire une grande évolution professionnelle ; et cela se constaterait également en d'autres villes. On ne saurait passer sous silence le fait que les Anglo-Canadiens ont fortement contribué à ce changement, étant donné que la province de Québec occupe la seconde place dans la Confédération relativement au nombre des industries, des établissements et de la production totale ¹⁰¹⁷. Le Canadien y a joué un rôle très important. Son génie est plus statique que dynamique, mais il sera de plus en plus l'un et l'autre. Sa compétence et son bon goût, ses soucis esthétiques, sa morale saine, son bon esprit et son amour de l'ordre lui ouvriront plus largement les nouvelles avenues industrielles et commerciales. Ici l'avenir leur offre de brillantes perspectives.

Le docteur Moore assure que le Canadien s'est montré un artisan industriel, capable, adroit, et dans de nombreuses industries, comme celle des chaussures, il a plus que maintenu ses positions comme propriétaire, directeur ou ouvrier » ¹⁰¹⁸. L'ensemble de leurs dons collectifs ou individuels doit éventuellement avoir une forte influence sur certaines industries. La *Dominion Corset Company*, en dépit de son nom anglais, est absolument canadienne, et marque un départ important dans cette direction. Fondée en 1886, par un Parisien, elle devint bientôt la propriété de l'hon. George E. Amyot. C'est la plus grande fabrique de ce genre dans l'Empire britannique, préparant les matières premières essentielles à son industrie, ses étoffes, ses aciers pour corsets, et mettant dans son travail la plus fine élégance française. Elle emploie de 1 800 à 2 000 personnes, - presque toutes canadiennes, - et ses affaires s'élèvent à plusieurs millions de dollars par an. Elle a des agents dans les principales villes du pays, d'Halifax à Vancouver. Elle fait de larges affaires en Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Amérique du Sud et l'Angleterre. M. Amyot, bien connu pour sa collaboration aux œuvres religieuses et philanthropiques, est membre du Conseil législatif. C'est un Canadien aussi qui, à Hochelaga, construisit la première manufacture de cotonnades du Canada. Sortant du cadre des industries ordinaires et parmi les initiatives intéressantes, on remarque la manufacture d'orgues de Saint-Hyacinthe, qui est en train d'acquérir une grande renommée pour la haute qualité et la finesse de son travail. Les frères Casavant, facteurs d'orgues, ont pourvu de leurs instruments les conservatoires de musique de Toronto, Ottawa, Halifax, McGill, la salle de réunions de l'Université de Toronto, du collège MacDonald, de l'Université du Nord-Ouest, le théâtre Régent de Toronto, l'Opéra de Boston, plusieurs synagogues américaines, les plus importantes églises presbytériennes, y compris celle du *Memorial Eaton*, avec 4 claviers à main, 89 jeux, 138 accoupleurs, 227 registres. On aimerait énumérer en détail les belles orgues qu'ils ont fabriquées dans une douzaine de cathédrales

¹⁰¹⁷ *Annuaire statistique de Québec*, 1922, p. 385.

¹⁰¹⁸ *The Clash*, p. 88.

catholiques. Récemment, ils ont reçu une commande de Paris, pour un orgue à trois claviers manuels, 40 jeux et plus de 3 000 tuyaux ¹⁰¹⁹.

La fabrique de chapeaux, établie par M. Edmond Guillette à Marieville a pris un grand développement avec la perspective encore d'une plus grande extension. À la suite de cette industrie est aussi venue la transformation, la modernisation du village. Entre autres entreprises des mieux réussies, il faut noter la fabrique d'outils de M. William Bullock à Roxton Pont, institution tout à fait canadienne, qui fournit de plus en plus la majeure partie des outils employés dans le pays. La maison Legaré, de Québec, a une fabrique de voitures qui emploie 300 ouvriers, et une autre pour la fabrication des instruments aratoires. Il faut encore mentionner la place des Canadiens dans l'industrie sidérurgique, où ils emploient les plus anciens hauts fourneaux du Canada, aux forges de Saint-Maurice. On fait des rouleaux pour la voirie à Montmagny, des concasseurs de pierres à Sherbrooke et des défonceurs à Plessis-ville (Mégantic) ¹⁰²⁰. La Rivière-du-Loup devient de plus en plus un centre important de fabrication de pâtes à papier et de meubles ¹⁰²¹.

Les frères Caron, de Montréal, ont graduellement développé dans cette ville une remarquable fabrication de joaillerie et d'ornements métalliques. Ils produisent presque toutes les variétés de bijouterie, y compris les plus fines et les plus communes. Pendant la guerre ils employaient 4 500 personnes. Alors ils ont exécuté d'importants contrats pour le gouvernement américain et pour le pays. Ils ont même exporté de leur fabrication en France. Ayant commencé par la fabrication de médailles de piété, graduellement ils se sont élevés au bel art du métal. C'est ainsi qu'ils ont frappé les médailles de la Liberté : « Le Conseil des arts et métiers », « le Deux cent soixante quinzième Anniversaire de la fondation de Montréal » et « Sir Charles Fitzpatrick », œuvres qui méritent les félicitations faites à l'artiste et à ceux qui les ont reproduites. Cette bijouterie révèle un talent artistique allié à la plus belle exécution, dans le domaine des arts décoratifs. Non moins intéressante est la librairie Beauchemin, maison d'éditions de livres français, qui non seulement fournit des publications aux gens du pays et en exporte aux États-Unis, dans l'Amérique du Sud, à Haïti, et même vend certains livres de textes à des établissements d'éducation de France. D'autre part, élargissant toujours les cadres de leurs industries, les Canadiens ont apporté des États-Unis des entreprises dans lesquelles ils y avaient si bien réussi, telle que la Dominion Blank Book Company, à Saint-Jean, établie par M. George A. Savoy, de Holyoke (Massachusetts).

Les Américains ont introduit au Canada français l'industrie de la pâte à papier ¹⁰²², mais bientôt les fils du pays devinrent leurs concurrents. En 1916, il y avait 23 sociétés fabriquant 686 604 tonnes par an ¹⁰²³. L'un des plus grands producteurs est J.-E.-A. Dubuc, l'un des plus chevronnés de cette industrie. À un moment donné, il forma un *merger*, une combinaison connue sous le nom de Société de la pulpe et du papier de l'Amérique du Nord, au capital de

¹⁰¹⁹ *Industrial Canada*, march 1922.

¹⁰²⁰ WILLSON, *Quebec : the Laurentian Province*, p. 215.

¹⁰²¹ *Ibid.*, p. 249.

¹⁰²² BRADLEY, *Canada in the Twentieth Century*, p. 87.

¹⁰²³ *Annuaire statistique* 1917, p. 263.

\$ 30 000 000 ¹⁰²⁴. Homme puissant, il est l'âme aussi de la Société de la pulpe et des forces hydrauliques qui contrôle les actions de cinq importantes firmes. La Société de la pulpe de Chicoutimi est la plus grande du monde. Ses trois usines produisent 620 tonnes par jour et on a l'espoir d'amener le rendement à 130 000 tonnes par an. La force hydraulique y est surabondante. D'autres facteurs industriels sont on ne peut plus favorables.

M. Dubuc est un entraîneur et conducteur d'hommes. Le bien-être de ses ouvriers lui tient à cœur. On trouve dans la population qui l'entoure une union singulière de l'esprit conservateur et de l'esprit progressiste. Elle parle un français d'une pureté rare et dont il faut remercier les Pères Eudistes, à l'œuvre desquels on doit aussi attribuer son esprit religieux intense. Il y a chez le peuple un profond sérieux, un esprit de progrès qui anime toutes les formes de l'activité locale. Buies disait, déjà, qu'ils ont « un esprit d'entreprise formidable » ¹⁰²⁵. La fabrication de la pâte à papier, qui n'est pas la seule industrie, est la première préoccupation de la ville. Un fait notoire, c'est que les Canadiens ont perfectionné leurs machines et en inventent de nouvelles, maintenant employées par d'autres sociétés du même genre. Ce progrès a été réalisé par des hommes qui n'avaient d'autre éducation que celle des écoles de l'endroit, l'entraînement de ces grandes usines et l'encouragement de leur généreux chef.

À côté d'une production importante pour la fabrication du papier de journal, les Canadiens font aussi un papier d'une grande beauté. La firme qui a atteint un si rare succès appartient à la famille Rolland, que les étudiants d'autrefois se rappellent comme ayant été les importants libraires de Montréal. Ces Rolland construisirent leur première fabrique en 1882, à Saint-Jérôme, où ils avaient trouvé une importante force hydraulique et de l'eau d'une pureté inappréciable pour la fabrication du papier de chiffons. Trente ans plus tard, ils acquirent les usines du Nord de la « Société du Mont-Rolland », fabriquant une collection complète de papiers à écrire et pour registres reliés. Plusieurs usines y furent ajoutées, destinées à une fabrication plus étendue et à la production de qualités bien supérieures. Un ami nous écrit : « Il faut passer des ordres longtemps d'avance pour être servi, car les Rolland ne peuvent pas produire assez pour satisfaire aux demandes. » Dans les grandes expositions, on s'est plu à reconnaître la supériorité incontestable des produits de leurs usines. À celle d'Anvers, en 1893, ils ont obtenu une médaille d'or ; à Chicago, ils ont remporté la plus haute récompense, et en 1900, à Paris, le grand prix. Nous n'avons donné que quelques indices de la vie industrielle qui se développe chez les Canadiens.

Leurs succès dans l'industrie générale du papier dont nous venons de parler, envisagée à la lumière des ressources illimitées des forêts canadiennes, des merveilleuses forces hydrauliques et l'emploi sage qu'ils en font, ouvrent la perspective d'un élan, dans cette direction, d'une ampleur incomparable. Ayant, comme nous le verrons, donné une telle impulsion à toutes les formes de l'éducation, les Canadiens parlent maintenant d'une « école forestière populaire », et d'une autre pour la fabrication du papier. Le gouvernement de sir Lomer Gouin avait commencé à résoudre le problème de l'exploitation de ces virtuelles

¹⁰²⁴ R. LEMIEUX, *Une industrie, une région, un homme*, p. 5.

¹⁰²⁵ *Le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean*, p. 165.

mines d'or de son pays, les incommensurables forces hydrauliques. Voulant libérer la province de la dépendance des États-Unis, en ce qui concerne la force motrice produite par le charbon, il se tourna vers la houille blanche. Comme il faut douze tonnes de charbon pour produire l'énergie d'un cheval-vapeur, le gouvernement y vit la possibilité d'une grande transformation de la vie économique. *Les Forces hydrauliques de la province*, par M. Arthur Amos, ingénieur en chef du service hydraulique, *le Rapport de la commission des cours d'eau de Québec et le Gouvernement Taschereau*, nous montrent avec quelle science et quelle sûreté les autorités ont procédé, tiré des conclusions pratiques en vue de l'immensité des intérêts en jeu et les ont efficacement réalisées. Il n'y avait pas seulement à réaliser la force, à en créer un débit constant, à empêcher les inondations dans les terres voisines, à faire flotter le bois dans les courants, mais à produire l'énergie au prix le plus bas et, ceci, pour le plus grand bien de l'industrie.

Sur le Saint-Laurent et sur les rivières importantes, des turbines transportent la force directement ou par des usines hydro-électriques. Quelques-uns de ces établissements ont un caractère imposant. Le long de la rivière Saint-Maurice une nouvelle vie industrielle s'est épanouie dans les villages ; et ceci est aussi vrai d'autres régions de la province. De plus, le gouvernement, respectant les droits acquis, fait ses efforts pour maintenir ces sources de commune richesse comme la propriété du peuple. Tout de même, on vise au progrès de l'industrie. À côté d'autres travaux dignes de remarque, on trouve le barrage Gouin, à la Loutre, retenant 160 milliards de pieds cubes d'eau, qu'on libère pour subvenir aux besoins des usines en aval. Il surpasse le barrage d'Assouan, en Égypte, dont la réserve est seulement de 82 milliards de pieds cubes. La Loutre possède donc le plus vaste réservoir du monde construit pour des fins industrielles. Le gouvernement Taschereau a réussi à faire un accord avec des capitalistes pour la production d'un million de chevaux-hydrauliques, à la Grande Décharge du Lac Saint-Jean, et décidé de consacrer \$ 20 000 000 dans ce but. D'autres forces hydrauliques sont à l'étude, et des plans pratiques pour les mettre en valeur ne se feront guère attendre. Les Canadiens sont sérieusement entrés dans ce domaine sans être embarrassés par les conflits du patronat et du salariat, ni dérangés par les utopies qui séduisent trop souvent les travailleurs. Avec du bois à bon marché qu'on fait flotter facilement vers les usines, avec un bon travail assidu, et les bateaux à vapeur qui arrivent tout près des manufactures, on peut escompter les grandes réussites. Les Anglo-Canadiens ont contribué pour leur part à cette expansion industrielle, comme eux ils ont eu la collaboration de la main-d'œuvre indigène.

Les Canadiens se préparent aussi des lendemains plus prospères dans le commerce du pays. Il y a longtemps, Théophile Légaré lança une affaire que, quarante ans plus tard, il transforma en société anonyme composée de ses plus fidèles employés. En réalité, grâce à sa largeur d'esprit, les principaux employés sont devenus les propriétaires virtuels de la firme qui a pris une grande importance. Son commerce est multiforme et la devise de la société, c'est : « Tout ce qui est essentiel pour la ferme et la maison. » Elle fait maintenant pour 5 millions de dollars d'affaires par an, et elle consacre \$ 3 000 000 à diverses entreprises. Elle a 25 filiales, 1 050 agences, 43 voyageurs de commerce, 175 employés dans ses bureaux de Québec. En tout, elle emploie 1 800 personnes.

Le succès de la maison Paquet demanderait un grand écrivain pour rendre justice à sa remarquable histoire. Le jeune Z. Paquet quitta le toit paternel à l'âge de quatorze ans, se rendit à Québec pour y gagner un peu d'argent afin de venir en aide à ses parents. Il commença, quand il put, à acheter une vache dont il vendait le lait excédant ses besoins. Il trouva cela si profitable, qu'il se procura d'autres vaches laitières. Il était tellement pauvre qu'il se pouvait pas se payer le luxe d'un cheval pour mener sa voiture, ce qui était fait par un chien. Il épousa une jeune femme dont l'ardeur d'entreprise égalait la sienne. Elle débuta avec une petite boutique de sucreries et de jouets, tandis qu'il continuait à conduire son entreprise avec entrain comme avec succès. Quand il eut 40 vaches, il les vendit, et plaça l'argent dans le petit magasin de sa femme, qui s'agrandit d'une façon étonnante et devint « les Grands Magasins Paquet ». Au début, la majeure partie du commerce était entre les mains de Britanniques, si bien que pour réussir il dut essayer une grande concurrence ; mais grâce à sa bonne gestion commerciale, il remporta la victoire. Il fut aussi bon acheteur que bon vendeur. Il alla fièrement de l'avant, soutenu par son indomptable énergie et par l'inspiration du succès. Il introduisit la participation aux bénéfiques dont profitent actuellement les 700 employés. Il a formé dans ses magasins des hommes d'une large envergure qui, eux aussi, ont admirablement réussi. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que M. Paquet n'a jamais su ni lire ni écrire.

Ce progrès commercial des Canadiens est visible dans bien des directions. Ils gèrent avec un important coefficient de profit les quatre plus grandes maisons d'alimentation en gros de la Confédération¹⁰²⁶. Ils ont la prépondérance dans le commerce de pharmacie de la province. Ils ont créé de très prospères compagnies d'assurances, telles que la *British Colonial Fire Insurance*, fondée par M. Théodore Meunier. C'est la seule compagnie d'assurances contre l'incendie qui ait son bureau central dans la province de Québec. M. J.-E. Clément organisa la *Mount Royal Assurance Company*. Ces deux sociétés sont fort prospères. En matière de banques, les Canadiens ont couvert la province d'annexes et de filiales, les districts ruraux. Tandis que les dépôts dans les banques de l'Ouest ont diminué, le contraire a lieu dans la province de Québec. Des autorités dignes de foi affirment que les citoyens de cette ville ont 25 millions de dollars dans leurs institutions bancaires.

De grands efforts ont été faits pour augmenter le commerce entre la France et le Canada. Le sénateur C.-T. Beaubien est le père de l'idée d'avoir un train « France-Canada », constituant une exposition ambulante des produits de la France au Canada, train qui pendant trois mois, en 1921, visita les villes de la Confédération et dont le contenu fut déposé plus tard à l'École supérieure des hautes études commerciales de Montréal. Les arrêts du train donnaient lieu à des conférences avec les chambres de commerce, à des causeries illustrées ou à des banquets, où des discours mettaient en relief ce que ces villes pouvaient acheter en France. Appuyé par le très Hon. William Mackenzie Lyon King, l'Hon. Raoul Dandurand, l'Hon. Rodolphe Lemieux, et d'autres personnages sympathiques au projet, le sénateur Beaubien mérite la plus grande louange pour son projet et sa superbe exécution. Il a préparé une exposition mobile semblable pour les grandes villes de France en 1923. Comme on ne pouvait pas se servir des chemins de fer à cet effet, les objets exposés étaient placés dans

¹⁰²⁶ C. E. HOLMES, *Meeting the French Canadians Half-Way*, p. II.

trente longues roulottes aux côtés mobiles. Cette exposition d'un nouveau genre fut inaugurée en novembre, dans le jardin des Tuileries, par le président du Conseil, M. Poincaré. L'arrivée de cette nouvelle forme d'exposition, dans les premières villes de France, fut un événement d'une portée plus qu'économique, et souvent provoqua de profondes émotions. Ces revenants, c'étaient des nôtres, chair de notre chair, souffles de notre pensée et les survivants des déchirements tragiques d'un pénible passé. Les organisateurs reçurent l'aide du gouvernement, des conseils généraux et des chambres de commerce. On ne saurait exagérer l'importance éducative de ces deux expositions, tout en signalant leur influence commerciale.

Des Canadiens occupent aussi des positions éminentes dans les conseils de grandes compagnies. Ce qui était absolument exceptionnel lorsque George d'Eschambault était associé comme membre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, est maintenant chose assez commune. L'Hon. Raoul Dandurand est membre du Conseil d'administration du « Grand Tronc », président de la Caisse d'épargne de la ville et du district de Montréal, directeur du Crédit franco-canadien, sans parler d'autres situations importantes, dans diverses associations ; et il a été longtemps président du Sénat au temps de Laurier et fait partie du cabinet Mackenzie King. Son collègue l'Hon. sénateur F. L. Béïque, auquel furent soumises des causes importantes et qui plaida à maintes reprises devant le Conseil privé d'Angleterre, est aussi membre du Conseil d'administration du Pacifique et président de la Compagnie de pulpe du Saguenay. Sir Hormidas Laporte, après s'être distingué dans des services importants d'associations commerciales et sociales, devint président de la Commission militaire des achats pendant la guerre.

Ce qui montre encore la marche ascendante des Canadiens, c'est le fait que l'Hon. J. D. Rolland a été président de l'Association des fabricants de la Confédération et que M. J.-H. Fortier, de la maison Légaré de Québec, en est le vice-président. M. Paul-E. Joubert est président de la Branche de la province dans cette puissante Association. La lecture de l'annuaire *Who's Who and Why* pour le Canada 1917-1918, serait pour beaucoup une révélation, car presque un dixième des noms mentionnés sont canadiens. À cause de l'irritation, de part et d'autre, au moment de la guerre, dans l'édition 1919-1920, le nombre est fort réduit. Mais, tenant compte de la répugnance que les Canadiens ont pour cette belle publication, à base de réclame, on arrive quand même à la conclusion qu'ils deviennent un facteur important dans la vie industrielle et commerciale. Ceci a été si pleinement reconnu par l'Association qu'elle publie maintenant une section française dans son importante revue, *Industrial Canada*. Il faut tirer la même conclusion du fait que le Pacifique publie des brochures splendidement illustrées, et en français, afin d'accroître le nombre des Canadiens qui traverseront l'Océan. Leur importance commerciale est maintenant appréciée du négociant anglo-canadien.

À côté du mouvement d'éducation générale, il y a un peu partout un enseignement spécial destiné à accroître l'activité pratique du peuple, tel que celui du Conseil des arts et métiers, pour le perfectionnement de l'industrie et du commerce ¹⁰²⁷. À Hochelaga, l'abbé J. H. Dupuis a vu à l'école paroissiale - il y en a beaucoup d'autres - 72 élèves devenus habiles

¹⁰²⁷ *Revue trimestrielle canadienne*, novembre 1916, p. 275.

dactylographes et 24 télégraphistes ¹⁰²⁸. On trouve à Montréal et à Québec des écoles de mécaniciens. Le but de ces écoles est de fournir des hommes compétents pour les besoins industriels, et de préparer une classe de directeurs capables, pour les firmes diverses. Elles développent un esprit de progrès pratique qui portera ses fruits. Les écoles se spécialiseront probablement dans d'autres branches ¹⁰²⁹. Les jeunes filles ne sont pas exclues. D'amples dispositions existent pour les préparer à des services spéciaux de femmes.

Par une réaction réelle contre l'éducation classique des collèges, on a donné une grande impulsion à l'instruction et à la formation commerciales. Des cours à cette fin se donnent au collège Lévis, à l'Académie La Salle aux Trois-Rivières, au collège d'Arthabaska, au collège de Mont-Saint-Louis de Montréal, au collège de Longueuil, à celui de Saint-Jérôme, de Saint-Laurent, comme à celui de Valleyfield. Les Frères du Sacré-Cœur ont plusieurs institutions ¹⁰³⁰ du même genre ; ceux de Saint-Vincent de Paul ont un collège à Sorel. La congrégation de la Sainte-Croix a des cours commerciaux et des écoles visant au même but ¹⁰³¹. Les Frères des écoles chrétiennes possèdent une Académie remarquable à Québec, dans des bâtiments spacieux et élégants, un riche outillage, unissant la culture scolaire moderne à une formation commerciale de haute tenue. Prise dans son ensemble, cette éducation n'est pas essentiellement différente des cours larges et libéraux des collèges américains. Un heureux complément de tout cet ensemble, c'est l'École des hautes études commerciales de Montréal, où 200 étudiants - une belle jeunesse - reçoivent une admirable direction commerciale supérieure.

Dans le Canada français, comme ailleurs, s'exerce l'influence des choses qu'on ne voit pas. Il y a un groupe de jeunes qui réclament à grands cris une plus énergique activité, une pensée plus vigoureuse et poussent leurs compatriotes à prendre leur part des richesses qui abondent autour d'eux. Un jeune sociologue, Errol Bouchette, publiait, voilà quelques années, une monographie : « Emparons-nous de l'industrie ! » Dans cet intéressant travail, il exprimait les idéals des hommes les plus sérieux de notre temps. D'un autre côté, beaucoup de jeunes gens et de jeunes femmes sont employés dans des maisons de commerce anglaises des villes, et, grâce à leur éducation bilingue, ils y deviennent de précieux auxiliaires de ce mouvement. Quel contraste entre la situation d'aujourd'hui et celle d'il y a un siècle, alors que Talbot disait : « Très peu de Canadiens sont maintenant employés dans le commerce de cette ville ¹⁰³². » Leur éducation théorique approfondit et intensifie celle de l'expérience. Dans toutes les directions, ils prennent une large part à l'entreprise tant industrielle que commerciale, d'où résulte une nouvelle éducation, une vie plus intense. Le mouvement s'accélère tellement que des protestations se sont fait entendre, prétendant que tout cela tend à détourner la population de l'agriculture ¹⁰³³. Un éminent ecclésiastique au nom anglais affirme que l'on enseigne trop d'anglais. Il est bien difficile de satisfaire ceux qui prêchent

¹⁰²⁸ *L'Enseignement primaire*, 1915, p. 234.

¹⁰²⁹ *Ibid.*, p. 277.

¹⁰³⁰ *Le Canada ecclésiastique*, 1918, p. 412.

¹⁰³¹ *Le Canada ecclésiastique*, 1918, pp. 411, 438.

¹⁰³² *Five Years Residence*, t. II, p. 282.

¹⁰³³ *L'Action populaire*, 2 octobre 1920 ; *la Revue nationale*, 1921, p. 7.

l'évangile de la félicité agreste, hommes qui, pour la plupart, ont eux-mêmes abandonné la vie agricole ; mais rien n'empêchera ces fils de l'ancienne France, qui excellent dans la culture du sol, de prendre aussi leur place au soleil du commerce et de l'industrie de l'Amérique du Nord.

L'évolution du canada français

Chapitre XV

L'évolution de la vie religieuse

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on veut comprendre le catholicisme canadien, il faut se rappeler que toutes les communions religieuses, volontairement ou par la force des choses, se créent une atmosphère, y vivent et limitent leurs intérêts à l'étendue de son horizon. Le groupe ardent, mystique, qui fait tant de bien à Northfield, dans l'État de Massachusetts, sympathise peu avec les croyants en dehors de son cercle d'opinions. La Société des Amis (quakers), cette confrérie d'une haute intelligence et d'une spiritualité élevée, n'est guère en contact avec les autres croyants, quoique vraiment bienveillante pour tous. Les unitaires, d'une grande hardiesse intellectuelle, ne sont pas en communion d'esprit avec les autres, si large que soit leur théologie. Cela est également vrai des méthodistes, si « vivants », des baptistes, si apostoliques, si zélés vis-à-vis des hommes détachés des églises, et des épiscopaux, avec leur isolement, relatif, des autres corps protestants. La concentration ecclésiastique est une condition de leur existence religieuse. C'est la force de cohésion qui les maintient en vie.

Le catholicisme est dominé par la même nécessité. Dans sa lutte pour l'existence, il emploie des moyens qui ne se recommandent pas tous à nos yeux. Il prétend être supérieur à toutes les puissances humaines et avoir le droit de les régir toutes. C'est une religion d'autorité, un frein aux entraînements des croyants, qui essaie de régler toutes les modalités de la vie religieuse, approuve ou oppose les formes diverses de l'initiative, affirme la suprématie du « Droit Canon », impossible dans la province comme dans la Fédération, mais, avec une sereine patience, essaie toujours d'en élargir le cadre. La revue *l'Enseignement primaire* insiste constamment sur cette règle de l'Église relativement à toute mesure nouvelle dans ce domaine. Cette communion, entourée de 80 millions de protestants et de libres-penseurs, se défend comme elle peut. Elle ne veut pas voir bouleverser « ses » âmes et par conséquent doit être une force de réaction contre les tendances hostiles du milieu pour garder les fidèles. Il lui faut les défendre avec une force souveraine.

Ses prêtres ont la réputation d'être énormément riches. Il y a trente ans, le baron Hulot n'hésitait pas à dire qu'ils possédaient « un tiers de la richesse foncière au Bas-Canada »¹⁰³⁴. Bien des Anglais font circuler des histoires semblables. La richesse de l'Église est incontestable, mais les Anglo-Canadiens protestants ne disent jamais un mot de l'opulence extraordinaire de l'Église anglicane. Que de fois n'a-t-on pas entendu ce propos : que les Sulpiciens sont les plus grands détenteurs de fonds publics du pays¹⁰³⁵ ! On attribue d'amples revenus aux Sœurs Grises. Le fait qu'elles ne font pas de rapport sur leur état financier a prodigieusement excité l'imagination populaire, celle des catholiques comme celle des protestants. Il est singulier que ces derniers, qui rétribuent si généreusement leurs pasteurs, fassent un grief à ces nobles personnes de leur zèle pour un temporel indispensable. Un ancien pasteur soutenait, devant nous, que les protestants, au Canada, font plus de sacrifices financiers pour leur foi que les catholiques.

Sentant leurs lendemains assurés, ils ont montré beaucoup de sagesse et d'accommodement dans la question des dîmes, autrefois à peu près universelle. La survivance complète du système est presque particulière au pays, quoiqu'il en reste d'amples vestiges en Écosse et en Angleterre. Dans le Canada français, elle fut réduite au vingtsixième du grain moissonné, et assez fréquemment, dans diverses parties du pays, cela s'appliquait à presque toutes les récoltes. Quand cette pratique devient trop onéreuse, on fait un compromis. MM. Willson¹⁰³⁶ et Hopkins¹⁰³⁷ remarquent que certains prêtres encouragent leurs paroissiens à se tourner vers la laiterie, bien qu'ils n'en reçoivent point la dîme. Ceux qui n'ont pas de propriété imposable paient deux dollars par an. Dans certains endroits, la dîme a presque disparu et, de plus, le clergé s'est opposé à l'augmentation des charges de cette nature. Lorsque, à l'aube du régime britannique, les seigneurs français et anglais essayèrent d'augmenter les droits seigneuriaux, le séminaire de Québec refusa de

¹⁰³⁴ *De l'Atlantique au Pacifique*, p. 97.

¹⁰³⁵ MYERS, *History of Canadian Wealth*, p. 17.

¹⁰³⁶ *Quebec : the Laurentian Province*, p. 60.

¹⁰³⁷ *French Canada and the St-Lawrence*, p. 295.

soutenir ces visées égoïstes, bien que cette addition au fardeau des tenanciers eût été un bénéfice important pour lui ¹⁰³⁸.

Les hommes justes et indépendants qui se sont mis en contact avec le clergé ont bien vite écarté les calomnies traditionnelles touchant les artifices des prêtres et leurs sombres desseins. Il y a eu, certes, des curés rusés et des prélats du même acabit, mais on pourrait dire la même chose du clergé protestant. Le temps n'est plus où l'on pouvait accepter les affirmations de certains libres-penseurs d'outremer, assurant que les membres du clergé canadien étaient des sybarites et des épicuriens. Le docteur James Douglas mentionne l'allusion de Lahontan au fait que les jésuites mettaient de la glace dans leur vin, et que cela a donné à ces religieux une réputation qui contraste avec leur esprit du plus complet sacrifice ¹⁰³⁹. Que ceux qui sont si sévères pour le clergé régulier voient les chambres des professeurs de Saint-Sulpice, hommes distingués pour leur science théologique, par leur raffinement et par leur richesse ; qu'ils voient la vie de pauvreté, par eux si joyeusement acceptée - pour ne pas dire si héroïquement - afin d'avoir davantage à donner, et leur préjugé s'évanouira. L'amour et le respect qu'on leur porte naissent de la conscience de leurs vertus et de leur dévouement. Il n'existe point de groupes d'hommes plus exemplaires. De nombreux écrivains reconnaissent d'ailleurs la beauté morale de la vie du clergé. Là est, en définitive, le secret de leur force.

Un officier allemand des troupes hessiennes et du Brunswick au service de l'Angleterre, en 1776, dit : « Les curés sont pour la plupart des hommes honnêtes, aux dispositions sociables et aux manières agréables. Certains d'entre eux ont un savoir considérable ¹⁰⁴⁰. » Plus tard, comme nous allons voir, ils impressionnèrent favorablement lord Durham : « Les curés catholiques de cette province se sont concilié, à un degré remarquable, le bon vouloir des gens de toutes les croyances ; je ne connais pas de clergé paroissial, au monde, chez qui la pratique de toutes les vertus chrétiennes, le zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs ecclésiastiques, soient plus universellement reconnus et aient produit des résultats plus bienfaisants. Ayant des revenus suffisants, même amples, suivant les idées du pays, et jouissant des avantages de l'éducation, ils ont vécu dans des termes d'égalité et de bonté avec les plus humbles et les moins instruits des habitants des cantons ruraux. Connaissant intimement les besoins et les caractères de leurs voisins, ils ont été les promoteurs et les dispensateurs de la charité, les gardiens efficaces de la morale publique ; et dans l'absence générale de toute institution de gouvernement civil, l'Église catholique a présenté presque la seule apparence de stabilité, d'organisation, a fourni le seul soutien efficace de l'ordre et de la civilisation ¹⁰⁴¹. »

La transformation de l'Église canadienne, depuis le régime français jusqu'à nos jours, a été admirablement mise en relief par Duvergier de Hauranne : « On peut dire que l'Église, catholique au Canada est une institution privilégiée, mais qui n'opprime pas. C'est une sorte

¹⁰³⁸ DIONNE, *Pierre Bédard et ses fils*, p. 13.

¹⁰³⁹ *New England and New France*, p. 376.

¹⁰⁴⁰ STONE et HUND, p. 36.

¹⁰⁴¹ *Report*, p. 98.

d'association libre qui impose d'étroites obligations à ses membres, qui insiste pour qu'ils les remplissent aussi longtemps qu'ils en sont membres, mais qui admet qu'ils s'en détachent en répudiant ses doctrines... N'est-il point curieux de voir que l'esprit moderne peut conserver les coutumes et les traditions du passé, et comment la démocratie peut s'adapter aux formes de la féodalité. Voilà un ancien privilège qui, sans révolution violente, sans ruines, sans désordres, par la seule introduction de deux idées nouvelles, celle de l'indépendance de l'individu, et celle de la liberté de conscience, se trouve transformé en un état semblable au volontarisme américain ¹⁰⁴². » Et par là, elle éveille les âmes et fortifie la volonté.

Une autre modification importante, c'est qu'à une période antérieure, l'Église canadienne fut en contact direct avec le Vatican. Depuis lors, ces relations furent constantes et l'idéal de Rome s'est affirmé avec une telle puissance que l'esprit gallican des premiers jours a complètement disparu. Il ne faut pas voir là l'amour de la domination ecclésiastique, mais le résultat de la conviction sincère, entretenue par le chef visible de l'Église, que l'ultramontanisme est divin et demande la soumission absolue au Souverain Pontife. Quand même, l'Église a éprouvé ce grand changement qui s'est opéré plus tard dans tous les pays cultivés, et qui poussait Melchior de Vogüé, dans ses *Spectacles contemporains*, à se plaindre que les catholiques défendissent leur Église maladroitement, insistant sur son immuabilité et ne mettant pas suffisamment en relief sa puissance de transformation. Après avoir été si longtemps rivée à ce principe, son adaptation à des conditions nouvelles a été merveilleuse. L'esprit démocratique a pénétré dans le clergé et celui du clergé dans le peuple. Un écrivain catholique dit qu'on pourrait appeler l'Église « ultra-moderne » dans son ardeur à s'adapter aux conditions de notre temps. La force de la vie religieuse est la plus féconde et la plus incœrcible des forces.

Il fallait que l'Église organisât son autonomie. Son histoire fut influencée par le régime gallican de la monarchie française si souvent à l'état de conflit aigu avec l'ultramontanisme. Il y eut la transition inévitable dans le remplacement graduel du clergé venu de France par un clergé national. Entre 1665 et la conquête, il y eut 572 prêtres venus de la mère patrie et 179 ¹⁰⁴³ pris parmi les enfants du pays, nombre qui ensuite absorba le total. Dans cette transformation, il y eut des heurts et des chocs un peu aigres entre ces deux éléments ¹⁰⁴⁴. Des querelles pénibles furent fréquentes entre d'éminents laïques et le haut clergé. Le grand évêque Laval n'en fut pas exempt. Son successeur, Mgr de Saint Vallier, « avec ses foudres toujours menaçantes » ¹⁰⁴⁵, fulminant alors aussi âprement contre les « grandes manches » et « les robes décolletées » des demoiselles de Québec que les plus austères Puritains de cette époque à Boston ¹⁰⁴⁶, fut tout le temps en état de conflit. « On continua la guerre ecclésiastique, » nous dit Mgr Têtu, « même sur sa tombe » ¹⁰⁴⁷. L'évêque de Pontbriand eut

¹⁰⁴² *Huit mois en Amérique*, t. Ier, p. 389.

¹⁰⁴³ COLBY, p. 283.

¹⁰⁴⁴ TÊTU, *les Évêques de Québec*, p. 591, 598.

¹⁰⁴⁵ *Ibid.*, p. 129.

¹⁰⁴⁶ C.-H. BAKER, p. 84.

¹⁰⁴⁷ TÊTU, p. 151.

un long procès avec le chapitre et le séminaire de Québec ¹⁰⁴⁸. Mgr Briand fut attaqué par ses marguilliers à Rome même ¹⁰⁴⁹. La plupart des évêques furent faite race à des difficultés de nature litigieuse. Le régime anglais amena des tentatives déloyales pour priver le clergé de ses ressources et de son autonomie. Craig et Ryland essayèrent un *kulturkampf*, beaucoup moins généreux que celui de Bismarck. Leur gouvernement désirait avoir la nomination des évêques et des curés, quelque chose comme le Concordat en France, ou le système anglican. Le clergé, ne voulant pas laisser périmer ses droits, résista, mais avec mesure. Mgr Baillargeon fut le premier évêque, après la conquête, élu sans aucune intervention du pouvoir ¹⁰⁵⁰. Dès lors, le clergé continua d'organiser sa vie, non sans obstacles sérieux, tels que la controverse universitaire entre Québec et Montréal ¹⁰⁵¹. Tout en ayant une grande influence politique, les prêtres consacrent principalement leur énergie au service des âmes.

Ils ont toujours eu et conservent une prodigieuse influence sur le peuple, non à cause de leur culture ou de leurs études théologiques, quoiqu'un bon nombre d'entre eux soient réellement savants. Rares sont ceux qui sentent le fagot. Bien peu s'intéressent aux subtilités de la métaphysique allemande ou sont touchés par le modernisme catholique. Les pourquoi de la pensée contemporaine n'ont guère de prise sur eux. Ils n'ont pas atteint le point où le chercheur, s'élevant au-dessus de toutes les philosophies et de toutes les sciences, en arrive à démontrer l'utilité rationnelle, la beauté morale et le caractère indispensable des croyances religieuses. La nature, pour eux, n'a point de voix divine, et existe tout au plus en tant que stimulant de la pensée religieuse. Dans tout, ils tendent moins à la haute culture théologique qu'à celle de la vie héroïque. L'érudition avancée de la France ne semble guère connue, même du haut clergé. Les livres remarquables, fleurs de la science française, publiés par les grands éditeurs Hachette et Alcan à Paris, en tant que nous avons pu voir, échappent à leur étude. Surchargés des soins de leurs diocèses, quel temps leur reste-t-il pour la lecture ? Avec leur utilitarisme religieux, *cui bono* ? Ces prêtres en général n'ont point le sentiment qu'il leur faut travailler pour atteindre la vérité. Ils la possèdent, et avec leur immuabilité théologique, ils ne sentent pas l'urgence de lui donner une nouvelle expression. Leur devoir manifeste est de la dispenser « toute faite » aux fidèles et d'affirmer constamment les grands impératifs de la vie. Pourtant, beaucoup d'entre eux, porte-parole autorisés, disposent d'une croissante force intellectuelle.

Même en parlant du contact des catholiques avec les penseurs religieux de la France, nous sommes loin du pessimisme du professeur Louis Arnould, de l'Université de Rennes, qui, il y a quelques années, enseignait à l'Université de Montréal et qui, comme catholique, s'alarme de ce que « la magnifique floraison de l'apologétique qui s'est épanouie en France depuis quatre-vingts ans, n'avait... point encore pénétré au Canada. » S'en étant ouvert aux chefs religieux, il fut chargé, lors de son prochain voyage en France, « de rapporter les œuvres des Lacordaire et des Gratry, des Montalembert et des Perreyve, des Didon et des

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*, p. 228.

¹⁰⁴⁹ *Ibid.*, p. 288.

¹⁰⁵⁰ TÊTU, p. 627.

¹⁰⁵¹ Voir FAUTEUX, *Bibliographie de la question universitaire Laval-Montréal*, dans *l'Annuaire de l'Université de Montréal*, 1922-1923.

Fouard, des Montsabré et des Hulst, des Guéranger, des Girodon et des Guilbert... à la bibliothèque d'étude de l'Université canadienne ¹⁰⁵²... » Mais toutes ces œuvres se trouvaient déjà au collège Sainte-Marie, à celui de Montréal, et même quelques-unes d'entre elles, en petit nombre, avaient déjà leur place dans des bibliothèques privées. Il faut admettre qu'elles n'étaient pas facilement accessibles ; pourtant elles sont indispensables à la formation des prêtres du Canada, pour faire face à la libre-pensée qui existe, sur une faible échelle encore, mais qui se développe.

L'idée que les conceptions théologiques sont homogènes, identiques, est discutable. Le *Journal de Chicoutimi* a condamné en bloc la Réforme et la Révolution française, sans ménagement ; mais un professeur de théologie éminent affirmait que cette dernière - il n'a pas parlé de l'autre - était « un événement providentiel ». Les membres des ordres monastiques sont enclins à proclamer que la foi dans le surnaturel décline, mais peu de personnes en proclament la négation. Évidemment la crédulité s'atténue pour laisser sortir de l'ombre la notion de loi. Beaucoup de ces hommes ne voient point que le naturel est surnaturel aussi, et que les lois de la nature et de la vie sont des modalités du travail de Dieu. Henri Poincaré, un des plus grands savants du dix-neuvième siècle, dit que la science nous met en présence d'un miracle perpétuel. Des hommes tels que Mgr Hamel et Mgr Laflamme, tout en étant orthodoxes, étaient tout à fait modernes. Si l'esprit étroit garde de la force, l'esprit plus large est en pleine croissance.

Ce serait une erreur de croire que la formation des prêtres dans les séminaires n'a pas changé dans ses aspects philosophiques et éthiques. Chauveau appuie sur la transformation qui eut lieu dans l'esprit du séminaire de Québec au temps du professeur Holmes ¹⁰⁵³ : « Le vieil esprit... était sévère, moins que celui de Saint-Sulpice de Montréal, mais beaucoup plus qu'on ne pourrait l'imaginer aujourd'hui ¹⁰⁵⁴. » On a réalisé de grands progrès en matière d'études bibliques et la formation religieuse s'est enrichie d'un savoir plus grand. Le clergé ne se recrute plus aussi facilement que dans le passé. Le nombre des étudiants en théologie de Montréal et de Québec diminue, mais celui des campagnes augmente. Leur christologie est de plus en plus positive, et Jésus a une place dominante dans leur pensée. Certains de leurs moines, les plus mystiques, poussent la doctrine de l'expiation aussi loin que les plus extrêmes protestants du Réveil ¹⁰⁵⁵. On a fait longuement une opposition irréductible aux erreurs des non-catholiques, mais néanmoins on découvre fréquemment dans les écrits des infiltrations de libéralisme.

Les ordres religieux ont été d'excellentes organisations pour créer une réaction. De 1837 à 1918, on a introduit dans le pays, ou on a fondé, vingt-sept établissements monastiques pour hommes et cinquante et un pour femmes ¹⁰⁵⁶. En dehors des services sociaux qu'ils rendent,

¹⁰⁵² *Nos amis les Canadiens*, p. 141.

¹⁰⁵³ *L'Abbé Jean Holmes*, p. 4.

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁵⁵ Voir le poème du Rév. Marius Deves, un oblat : *Introïbo ad altare Dei, la Voix du sol*, Ottawa, 25 décembre 1919.

¹⁰⁵⁶ *Le Canada ecclésiastique*, 1918, pp. 399-598.

ce sont des antidotes du protestantisme et même de la libre-pensée. Leur influence a fortifié le principe d'autorité. Consacrés et dévoués à un service sans trêve, ils déploient un esprit irréprouvable d'apostolat. Ils ont sacrifié leur liberté personnelle, abandonné leur tout à leurs supérieurs et ils poussent ceux qu'ils influencent à les imiter. Partout où ils ont exercé leur ministère, il y a eu un fléchissement de l'indépendance mentale, morale et religieuse de leurs adhérents. Quelques-uns des derniers venus, parmi les moines, ne sont guère populaires aux yeux du clergé séculier. Une réaction positive se prépare. Ce qui fait leur force, c'est qu'ils sont des professeurs infatigables, se sacrifiant à l'éducation agricole, commerciale ou industrielle. Des membres du clergé séculier ont aussi prêté leur influence à la colonisation. L'abbé Caron est mentionné par le Canada ecclésiastique comme « missionnaire colonisateur dans le Temiscaming ». Dans bien des domaines ces ecclésiastiques mettent le peuple en contact avec des influences plus larges, mais partout ils sont les champions de leur croyance.

Le clergé n'a pas pu, comme il le désirait, continuer son contrôle de la vie politique. Pendant longtemps les prêtres étaient toujours du côté des conservateurs, et cela était tout naturel pour des hommes dont les lointains prédécesseurs étaient si favorables à la politique de Richelieu : « Une loi, un roi, une foi. » Ils étaient les soutiens de la vieille noblesse. Leurs disciples firent aux libéraux une opposition intense, offensive, souvent choquante. Ils appelaient ces hommes des « rouges », nom suggestif des horreurs de la Révolution ; or, ces libéraux, à l'exception d'un petit groupe, étaient pourtant conservateurs en religion, absolument orthodoxes, mais voulaient seulement une politique plus moderne. Les conservateurs s'appelaient « bleus » et pendant les élections ils donnèrent naissance à ce qu'ils prirent pour un pieux cri de guerre : « Le ciel est bleu et l'enfer est rouge, » qui révèle le peu de scrupules de ceux qui s'en servaient ¹⁰⁵⁷. Le clergé était du côté des tories. Les évêques allèrent si loin, dans ce sens, que Rome, à divers moments, et dans un langage énergique, demanda qu'ils s'abstinsent de la politique ¹⁰⁵⁸. Le triomphe des libéraux, en dépit des lettres pastorales et de l'opposition épiscopale, fut considéré comme une défaite du clergé. C'en était une, en effet, et depuis, les interventions ecclésiastiques dans les élections sont moins fréquentes.

Le clergé est d'ailleurs tout-puissant. À l'ouverture du Parlement de Québec, en 1919, le cardinal Bégin avait un siège semblable à celui de l'Hon. Adélarde Turgeon, président du Conseil législatif. Il était accompagné de deux évêques, ainsi que de prêtres nombreux, qui occupaient des sièges d'honneur. Tout le monde se leva quand le cardinal, précédé de l'huissier, entra. Il serra bien cordialement la main de l'évêque anglican de Québec, mais l'attitude de ceux qui étaient présents attestait la reconnaissance politique du prélat contrôlant toute la vie religieuse, sauf celle des Ordres monastiques qui, parfois, ont fait à son égard preuve d'une grande indépendance. Lorsque le cardinal exprima, fort raisonnablement, le désir que les Ursulines cloîtrées sortissent du monastère avec leurs élèves pour prendre un peu contact avec les réalités de la vie, elles refusèrent. Malgré tout, les évêques ont un empire raisonnable, quoique non absolu, sur toute l'éducation catholique. Ils ont montré un esprit

¹⁰⁵⁷ LANGELIER, t. Ier, p. 135.

¹⁰⁵⁸ DAVID, *Histoire du Canada*, p. 156 ; LANGELIER, p. 38.

nouveau en approuvant la transformation du « Laval » de Montréal en une université nouvelle, qui accorde aux laïques une plus grande place dans sa direction.

Il ne faut pas que les non-catholiques surestiment la puissance de cet épiscopat, quelque grande qu'elle soit. Nous avons beaucoup parlé de la liberté de nos églises protestantes et de leurs membres, mais nous savons que dans certaines d'entre elles il y a des êtres exceptionnels, et que, parce que ce sont des êtres supérieurs, ils sont de véritables autocrates dans le domaine spirituel et théologique. Pareillement nous avons considéré le catholicisme Comme une merveille de commandement et d'obéissance, que la hiérarchie est le comble de l'autorité organisée, devant laquelle chacun plie le genou, et à l'instant même. Loin de nous de chercher à identifier les deux systèmes, le catholique et le protestant ; tous deux offrent des discordances entre la théorie et la réalité. Nous acceptons ce que le professeur Colby dit, avec tant de science et de mesure, sur les Canadiens, mais non toutefois lorsqu'il affirme que, « dans la sphère de la religion, ce qui existait sous l'ancien régime existe encore »¹⁰⁵⁹ ; nous ne pouvons le suivre jusque-là. Quoique les catholiques restent indéfectiblement attachés à leur culte, le changement dans l'esprit et l'organisation de leurs forces religieuses a été prodigieux. Si l'on considère seulement une section peu importante de la ville de Montréal, où, en 1850, il n'y avait qu'une paroisse, il y en a maintenant 80. Le diocèse en avait 120, il en a maintenant 330, et le clergé régulier est passé de 120 prêtres à 1 300. Les conditions sont profondément modifiées et, aujourd'hui, l'autorité ecclésiastique a un sens précis des œuvres et des valeurs pastorales qui les régissent. Une tout autre vie s'est développée. Le mécanisme ecclésiastique a reçu une grande extension et les rapports sociaux ont été profondément modifiés¹⁰⁶⁰.

L'Église du Canada n'est plus, comme jadis, une administration religieuse ; elle est devenue un organisme spirituel, toujours à l'état de transformation. La gestion exige de la vigilance et du tact. L'adage appliqué à la politique : « Il faut que je les suive, parce que je suis leur chef », n'est pas sans déterminer l'attitude de certains prélats. Ils guident et sont guidés. Ils pourraient dire : *teneo* et *teneor*. Il ne leur faut pas oublier les chasseurs d'hérésie qui existent chez les catholiques comme chez nous. À tous les égards, ils doivent procéder avec la prudence la plus indispensable, afin que leurs idées ne deviennent pas inopérantes et que, lorsqu'ils vont de l'avant, ils le fassent avec sagesse. Ils sont au centre même d'une vie intense et de nouvelles expérimentations dans leurs œuvres, ce qui les force à tenir compte des principes d'autorité. Considérons, par exemple, la grande variété des activités de l'église Saint-Jacques de Montréal, dirigées par 13 Sulpiciens qui s'y donnent corps et âme. En dehors de leurs grandes écoles, ils ont dans l'église des associations pour hommes, femmes, enfants, jeunes filles, l'« adoration diurne », la « confrérie de la bonne mort », une société de tempérance, celle de Saint-Vincent de Paul pour veiller sur les pauvres, des ouvriers pour venir en aide aux mères, le « cercle Saint-Jacques » avec deux sections, une pour les hommes et une pour les garçons les jours de congé hebdomadaire, trois « foyers » pour jeunes employées. Puis, il y a le « bureau central », à la fois caisse d'épargne, institut de prêts et

¹⁰⁵⁹ *Canadian Types*, p. 260.

¹⁰⁶⁰ *La Revue canadienne*, 1920, 4. 403.

bureau de conseils aux pauvres dans la peine. Ces activités, comme toutes les autres, doivent être surveillées et contrôlées ; autrement elles constitueraient un péril.

On pourrait parler pareillement des autres œuvres religieuses. Certaines d'entre elles ont surgi presque spontanément, comme l'« Association de la jeunesse canadienne ». Elle n'a pas été créée par les évêques, mais aussitôt qu'elle parut, elle fut tout de suite placée sous leur contrôle. Son influence est considérable et les jeunes gens qui la composent représentent une réserve pour l'avenir. Parmi d'autres tentatives, on doit signaler l'imitation des « Semaines sociales » de France, avec leurs sessions, où l'on discute des questions sociales « à la lumière de la doctrine catholique ». Là, professeurs ecclésiastiques et laïques envisagent ces problèmes dans l'esprit de l'encyclique *Rerum Novarum*. Le mot discussion dépasse notre pensée, car il n'y a pas de débats comme chez nous, bien qu'en dehors des conférences gardant un caractère dogmatique, les professeurs répondent aux questions des auditeurs. On laisse de côté tout autre point de vue que ceux de la thèse catholique. Lorsque la session est terminée, les membres de ces assemblées acceptent comme un fait indiscutable que la société ne peut garder sa stabilité que grâce à l'Église.

Dans les centres religieux les plus actifs on est impatient de la « piété qui piétine ». Dans le vaste champ de leurs tentatives religieuses, on pourrait dire que, désirant une foi qui agit, le réveil est le trait dominant de leur effort, mais il est moins fantastique, moins excentrique et moins individualiste que celui des protestants. Des « retraites » en tous genres, en murs clos, soit dans un monastère, un couvent ou tout autre local consacré à cette fin, représentent peut-être la forme la plus caractéristique de ces efforts. Il y a aussi des réunions spéciales pour des hommes de métiers divers, épiciers, voyageurs de commerce, jardiniers et autres, réunions aussi intenses qu'elles sont nouvelles ¹⁰⁶¹. Il y en a, séparément, pour les membres de l'enseignement des deux sexes, qui s'y procurent une foi plus robuste et une plus grande sérénité de l'esprit. Ces retraites sont distinctes des missions dans les églises. Au sein de ces conventicules, les bénéficiaires vivent ensemble, respirant une atmosphère imprégnée du sentiment religieux le plus intense. Les Saint-Jean-Baptiste, l'Union de Saint-Pierre, celle de Saint-Joseph, la Société des Artisans français, l'Alliance nationale, etc., sont des associations vivantes, réellement religieuses et servant les intérêts de l'Église. Or, ces sociétés - nous ne les mentionnons pas toutes - requièrent le redressement perpétuel de leurs directives, le contrôle des enthousiasmes pas très sûrs, et une incessante surveillance de la part de l'épiscopat.

Notant la méthode pleine de tact appliquée en tout cela, certains disent que les prélats sont devenus « prudents », d'autres emploient le mot « habiles » ; nous dirions volontiers « sages ». Ils voient parfaitement que bien des choses se trouvent en dehors du champ de leur influence, qu'ils ne peuvent plus agir, par la seule action canonique, mais par une attitude de grande douceur. Le cas de « l'Institut canadien » nous permet d'apprécier la différence entre l'esprit d'hier et celui d'aujourd'hui. Cette organisation, affirmant son indépendance, fut proclamée dangereuse par l'évêque Bourget, alors à la tête du diocèse. Croyant que ses objections portaient sur certains livres de leur bibliothèque, les représentants de l'Institut lui

¹⁰⁶¹ *La Vie nouvelle*, Montréal, 1918, p. 201.

apportèrent leur catalogue, le priant respectueusement de désigner les livres prohibés. Le prélat le garda pendant six mois, puis le retourna sans désigner un seul ouvrage comme défendu. Un jeune prêtre du diocèse d'Angers, censuré par son évêque, avait essayé de se justifier en lui envoyant un document fort concluant. Mgr d'Angers répliqua : « Un évêque ne discute pas, il ne réfute pas, il condamne ¹⁰⁶². » Mgr Bourget ne prit même pas cette peine. Son silence exigeait une capitulation absolue. Mgr Bruchesi aurait, ou n'aurait pas, condamné l'Institut, mais il aurait discuté avec bienveillance, et avec douceur, la question avec ses membres ; il eût raisonné, comme il l'a si souvent fait, non sans succès, avec les récalcitrants et fort probablement les eût convaincus. Il y a ici la différence entre l'autorité abstraite, silencieuse, dure peut-être d'autrefois et le doux geste du « Bon Pasteur » d'aujourd'hui.

Un journaliste anglais se plaint que Montréal n'a pas de bibliothèque publique, parce que « l'évêque catholique a refusé son approbation à moins qu'il ne pût faire le choix des livres » ¹⁰⁶³. C'était vrai alors, mais, depuis, le monde a évolué. La bibliothèque de l'Institut canadien fait partie de celle de l'Institut Fraser de Montréal, et tout Montréalais peut lire les livres qui s'y trouvent. La ville a une belle bibliothèque municipale, avec une riche collection d'œuvres d'un caractère fort varié, abritée dans un vrai palais. Il y a la bibliothèque Saint-Sulpice, qui répond à une réelle nécessité catholique populaire, en même temps qu'aux besoins des étudiants et des véritables chercheurs. Pour les masses, elles ont un vaste nombre de livres approuvés, tandis qu'elles réservent aux hommes d'une autre sphère des productions d'un caractère différent. On leur offre donc des livres d'une grande variété, autrefois inaccessibles aux Canadiens. On trouve aussi, dans la salle de lecture, ce qu'il y a de mieux parmi les périodiques anglais et américains, sans parler de revues françaises.

Quoi qu'il en soit, le jour de la liberté des livres librement dispensés au public, laissant les lecteurs seuls juges de leur choix, n'est pas encore venu. Ces livres, dans les foyers, ne sont pas aussi communs qu'en d'autres pays ; mais que nous sommes loin du temps où, selon Gérin-Lajoie, en 1844, toute la bibliothèque de « La Minerve » se composait de deux dictionnaires : celui de Boiste, publié en 1800, et un petit dictionnaire anglais ¹⁰⁶⁴ ! Ce qui indique un progrès, c'est que les livres autrefois à l'index sont maintenant autorisés. Pourtant, si un ouvrage est interdit, il est condamné à ne jamais être touché par les gens bien pensants, quoiqu'ils y aient moins de répugnance que dans le temps passé. Certaines œuvres hardies de la science et de l'érudition contemporaines pénètrent chez les personnes cultivées. Des professeurs d'universités parlent avec prudence et éclectisme des travaux des grands penseurs européens, et par là, ainsi que par d'autres sources, sinon par des infiltrations, leur arrive la pensée française contemporaine.

Autrefois les libraires secondaient cette sorte d'exclusivisme. Maintenant les livres, sur les rayons des magasins, sont supposés sans danger, bien que presque tous les libraires commandent n'importe quel livre édité en France. Il en fut pareillement de la presse. Jusqu'en 1879, on fit une opposition sévère à la presse libérale, aux journaux tout à fait démocratiques,

¹⁰⁶² Paul SABATIER, *À propos de la séparation des Églises et de l'État*, p.70.

¹⁰⁶³ W. MAXWELL, *Canada To-Day*, p. 72.

¹⁰⁶⁴ CASGRAIN, t. II, p. 475.

encore que sincèrement catholiques. Jusqu'alors aucun organe français du parti libéral ne put vivre. *L'Avenir, le Bien public, Le National* durent fermer leurs bureaux, quoique leurs rédacteurs protestassent de leur dévouement à l'Église ¹⁰⁶⁵. Maintenant les journaux libéraux sont prépondérants. Quelques-uns des plus soumis à l'autorité ecclésiastique publient même dans leurs colonnes des poèmes d'hommes hostiles à la pensée catholique, mais qui sont de beaux poèmes.

La puissance des évêques s'est accrue par le contact plus étroit des prêtres avec la vie nationale. Ils participent à presque toutes les organisations du peuple. Leur influence prend sa source dans l'emprise qu'ils ont sur les forces vitales du pays. Ingénieurs spirituels, ils ont les mains sur le volant de la vie, grâce à la conscience qu'ont les croyants des services qu'ils rendent. Un prêtre dit : « Nous n'avons pas besoin d'aller au peuple, nous y sommes ¹⁰⁶⁶. » Aussi gardent-ils sa confiance. Ils n'ont pas cessé d'affirmer la suprématie de l'autorité religieuse, mais ils le font avec plus de douceur et un verbe plus velouté. Quand même, ils forment la partie la plus solide de l'ossature nationale. L'homme s'est développé en eux et tout cela les a plus profondément enracinés dans la vie et dans le cœur du peuple. L'évêque est le directeur de l'une et de l'autre. Quelle différence d'esprit entre Mgr de Saint-Vallier et le noble Bruchési !

Pareillement, certaines phases de la vie religieuse ne sont plus ce qu'elles étaient au temps passé. L'ascétisme d'autrefois, avec toutes ses conséquences morales, s'est fortement modifié. Les Ursulines, en 1776, disent qu'elles ont dû ajouter un repas par jour et diminuer l'abstinence, parce que la santé, en général, était plus faible et la vie individuelle plus brève ¹⁰⁶⁷. Joseph Sansom, de Philadelphie, se plaignait, en 1817, de ce que l'année précédente, à Beaupré, il avait dîné, comme il avait pu, « avec du poisson salé, sans oeufs, car c'était un jour maigre » ¹⁰⁶⁸. Les jeûnes et l'abstinence de viande étaient tels, pendant le carême, que beaucoup de personnes en sortaient nerveuses et épuisées. Le renoncement s'étendait alors même au tabac. Tout cela a changé. Dans les écoles on peut encore prêcher la mortification du corps pour fortifier l'âme, mais partout les élèves ont un entraînement gymnastique et une sérieuse culture physique. Il se peut que l'ancien appel à l'ascétisme prenne pour devise : « Fortifiez le corps pour servir l'âme. » Les institutions monastiques ont adouci leur rigueur, et les ordres cloîtrés trouvent des prétextes pour ouvrir leur porte, au moins une fois de temps en temps. Égaux en dévouement à leurs prédécesseurs des premiers temps, les moines et les sœurs n'ont plus l'esprit miraculeux que l'on trouve dans leur ancienne correspondance et que l'on rencontre si fréquemment dans leurs livres ¹⁰⁶⁹. Comme les croyants les plus intelligents, ils ne voient pas le miracle dans chaque expérience pieuse. Cloîtrés ou non, les ordres monastiques sont maintenant entrés amplement en contact avec la

¹⁰⁶⁵ Eugène RÉVEILLAUD, *Histoire du Canada et des Canadiens français*, p. 454.

¹⁰⁶⁶ *Nos Amis les Canadiens*, p. 118.

¹⁰⁶⁷ *Les Ursulines de Québec*, t. III, p. 661.

¹⁰⁶⁸ *Sketches of Lower Canada*, p. 36.

¹⁰⁶⁹ Voir : *Vie de Mlle Mance* ; M.-E.-L. COUARNIER DE LAUNAY, *Histoire des religieuses hospitalières de Saint-Joseph* ; *Les Ursulines de Québec* ; Joséphine HOLMES, *Glimpses of the Monastery* ; *Les Ursulines des Trois-Rivières* ; CASGRAIN, *Histoire de la vénérable Marie de l'Incarnation, l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec et la Vie de la sœur Bourgeoys*.

vie moderne. Ils sont devenus plus logiques, mieux éduqués ; ils emploient des méthodes scientifiques ; ils croient aux microbes ; ils ont des laboratoires, des sténographes, des téléphones, et, de plus en plus, sortent de leur isolement, même quand ils sont confinés entre leurs murailles. Dans leur vaste effort d'éducation, de formation commerciale ou industrielle, dans l'œuvre hospitalière et dans les autres services charitables, ils s'adaptent de plus en plus à la vie contemporaine. Le bilan de l'ensemble des transformations est prodigieux.

Un des faits qui frappent le plus ceux qui connaissent les efforts de Napoléon pour diminuer les jours de fête en France, observés par les fidèles comme le dimanche, c'est que Mgr de Pontbriand, longtemps avant le Concordat, par accord avec le Saint-Siège, supprima dix-neuf des trente-cinq jours de fête alors considérés comme obligatoires, ou plutôt en fit reporter l'observance à un dimanche ¹⁰⁷⁰. Quatorze autres jours de fête furent encore supprimés plus tard. Quoique attachés au passé, les catholiques ont modifié leur culte et l'ont embelli. Un vénérable vieux prêtre se plaignait amèrement de ne pouvoir se réconcilier avec la prononciation romaine du latin. Les chants religieux en français ont été améliorés dans leur esprit, dans leur poésie et dans leur musique, s'il nous faut en juger par les *Trois cents cantiques anciens et nouveaux* de l'abbé Louis Bouhier, comparés aux livres semblables d'avant. Bien des pratiques se sont modifiées. Tous les prêtres ne sont plus soumis à la tonsure ; ils peuvent porter leur barbe, et d'autres règles autrefois rigoureuses sont bien adoucies.

Un changement très important est la participation du peuple aux activités de l'Église. Autrefois la plus grande partie de son travail était fait par le clergé ; maintenant, les fidèles prennent une place qui tend de plus en plus à s'accroître. De tous côtés des efforts sont faits pour créer un corps de laïques religieux qui secondent les intérêts de l'Église. C'est au point qu'au Congrès eucharistique de Montréal, en 1910, des laïques furent pour la première fois invités à prendre la parole dans l'église Notre-Dame. Sir Wilfrid Laurier, sir Lomer Gouin et M. Henri Bourassa furent parmi les orateurs - et non des moindres - en cette circonstance. Qu'un israélite, non lévitique, fût entré dans le Saint des Saints, à Jérusalem, ce n'eût pas été une innovation plus grande. Depuis lors, des congrès régionaux de même nature ont été inaugurés ¹⁰⁷¹, dans lesquels les laïques ont joué un rôle important. Ils étaient au premier rang des orateurs dans -une croisade récente de tempérance. Plusieurs des discours publiés dans *Au service de mon pays*, de M. Magnan, ont été prononcés dans des églises ¹⁰⁷².

Autre innovation surprenante. Lorsque la mission Fayolle visita Montréal et que ses membres entrèrent dans la cathédrale, le dimanche, ils furent reçus au son de la *Marseillaise* jouée par le grand orgue. Quand le cardinal Lavigerie fit exécuter l'hymne immortel par la fanfare de son école, cet acte provoqua une tempête de protestations de la part des ultracatholiques français, et maintenant, voilà qu'on l'entendait dans le Saint-Pierre canadien ! Autre signe des temps ; les conférences avec projections faites aux enfants d'un certain âge dans les salles de réunion des églises, sur les dangers des maladies vénériennes par le docteur

¹⁰⁷⁰ TÊTU, p. 236 ; P.-G. Roy, *Les petites choses de notre histoire*, p. 76.

¹⁰⁷¹ *Almanach du peuple*, 1914, p. 347.

¹⁰⁷² *Au service de mon pays*, pp. 315, 333, 411.

A.-H. Desloges, sous la surveillance du clergé. Cette éducation est le premier pas vers l'élimination d'une maladie qui est une menace pour la santé sociale. Sûrement, la vie des catholiques de la noble province est en train d'évoluer dans l'organisme national, et devient une force nouvelle, en se renouvelant comme en grandissant.

L'évolution du Canada français

Chapitre XVI

L'éducation populaire

[Retour à la table des matières](#)

Les Canadiens ont fait à l'éducation une place, et une place importante, aux premiers jours de la colonie. Il y eut de modestes essais d'enseignement chez les Indiens par les missionnaires. En 1616, le frère franciscain Duplessis ¹⁰⁷³ fondait une école à Trois-Rivières. Dès 1618, l'idée d'un collège est mentionnée, et en 1620 elle est réalisée en ce qui concerne les Peaux-Rouges ¹⁰⁷⁴. À la fin du dix-septième siècle la population n'était que d'un millier d'âmes, et pourtant, alors, Québec et Montréal avaient des écoles pour les deux sexes ¹⁰⁷⁵, et les Jésuites établirent un collège qui attira des étudiants, même des Antilles ¹⁰⁷⁶. Le but de ces écoles, si on laisse de côté leur œuvre en faveur des Indiens, c'était d'éduquer des prêtres et les fils de la classe aisée. Quand le collège des Jésuites fut supprimé par l'Angleterre, le séminaire de Québec établit un cours classique pour continuer cette forme d'éducation. Le collège de Montréal fut fondé en 1773 par l'abbé Curatteau ; le collège de Nicolet fut ouvert en 1804 par le prêtre Brassard ; le collège de Saint-Hyacinthe, en 1811, par le révérend M.

¹⁰⁷³ BOURINOT, *The Intellectual Development of the Canadian People*, p. 24.

¹⁰⁷⁴ *L'Enseignement primaire*, 1916, p. 66.

¹⁰⁷⁵ CASGRAIN, t. 1er, p. 387.

¹⁰⁷⁶ HERRIOT, P. 29.

Girouard ; le collège de Sainte-Thérèse, en 1825, par le curé Ducharme ; le collège de Chambly, en 1826, par l'ecclésiastique Mignault ; le collège de Sainte-Anne, en 1827, par le prêtre Painchaud, et le collège de l'Assomption, en 1832, par le R. P. Labelle ¹⁰⁷⁷.

Nous ne pouvons pas suivre l'admirable Mgr Gosselin dans son emploi du mot « réveil » supposant une sorte de renaissance, une reviviscence de quelque chose qui aurait antérieurement existé. Nous ne partageons pas non plus ses idées relativement à l'unique expérience des Canadiens qui fut celle aussi des Américains - ceux-ci avaient quarante-cinq collèges et quatorze écoles de théologie - mais nous nous associons à son sentiment de reconnaissance, lorsqu'il s'écrie : « Ah ! le beau réveil de l'éducation parmi les Canadiens... dans le premier quart du dix-neuvième siècle ! Y eut-il jamais rien de comparable dans aucun pays du monde ? Quand on songe que, dans la période de 1804 à 1827, il n'y eut pas moins de cinq collèges classiques qui virent le jour parmi nous, des collèges parfaitement constitués, dont au moins quatre sont encore pleins de vie... Et remarquons que tout cela se fondait et s'élevait par la seule initiative privée, surtout celle du clergé ; les secours de l'État ne vinrent que plus tard ¹⁰⁷⁸... » Cet admirable résultat, qui témoigne d'un dévouement absolu, met en évidence le fait que l'éducation du peuple, au sens moderne du mot, avait été négligée. Les opinions des agents britanniques à ce sujet sont celles d'hommes prévenus ou incompetents ; pourtant elles sont si souvent corroborées, au moins en partie, par d'autres témoignages, qu'il est difficile de n'en pas tenir compte. Pour le général Murray, les indigènes sont très ignorants ¹⁰⁷⁹ ; d'après Hugh Finlay, le maître général des postes, et selon le général Haldimand, pas un sur cinq cents ne sait lire ¹⁰⁸⁰, et pour Craig, en 1810, il n'y en a pas un sur mille ¹⁰⁸¹. Comme la population était de 130 000 quand Finlay fit son observation, il y aurait eu moins de 260 Personnes capables de lire et, selon Craig, moins de 130, ce qui est absolument incroyable. Il nous faut aussi écarter un rapport de 1789, affirmant que ces gens si admirés pour leur conduite par Murray, Carleton et beaucoup d'autres, sont tombés dans « un état de dégradante barbarie » ¹⁰⁸². Cette opinion est presque identique à celle d'une pétition de catholiques au roi, pour obtenir des professeurs : « Nos collèges sont désertés ; leur dénuement fait naître l'ignorance et l'ignorance la dépravation morale ¹⁰⁸³. » Il faut ici se rappeler la rhétorique enflée du temps.

Des critiques gallophobes ont attribué plus tard une grande importance à une pétition au gouvernement britannique, pétition présentée au nom de 87 000 Canadiens, signée par 9 000 d'entre eux, les autres ayant seulement fait une croix ¹⁰⁸⁴. Cette pétition est mentionnée par la plupart des histoires anglo-canadiennes comme preuve de l'ignorance des Canadiens ; mais, à la même date, est-ce qu'une pétition de la Nouvelle-Écosse eût proportionnellement groupé

¹⁰⁷⁷ CASGRAIN, t. Ier, p. 434.

¹⁰⁷⁸ *Société royale*, 3e série, t. Ier, p. 137.

¹⁰⁷⁹ SHORTT et DOUGHTY, *Documents*, p. 53.

¹⁰⁸⁰ *Ibid.*, p. 500 ; MC ILWRAITH, p. 122.

¹⁰⁸¹ CHRISTIE, t. VI, p. 103.

¹⁰⁸² Cité, d'après *l'Enseignement primaire*, 1916, p. 537.

¹⁰⁸³ Cité d'après RIDDELL, p. 155.

¹⁰⁸⁴ CHRISTIE, t III, p. 116.

plus de signatures ? Même une trentaine d'années plus tard, cette province avait 81469 personnes âgées de plus de cinq ans incapables de lire une page imprimée et 114 877 qui ne pouvaient pas écrire leurs noms sur 284 000 personnes de cet âge ¹⁰⁸⁵. Hugh Gray constate, en 1809, qu'il est « impossible de trouver dans les comités canadiens, et même parfois dans les villes, des gens capables de prendre part à la législature ¹⁰⁸⁶ ». Pour le capitaine Basil Hall, vingt ans plus tard, « la majorité des représentants de la Chambre basse ne savent même pas signer leur nom » ¹⁰⁸⁷. Le savant canadien Dionne, secrétaire de Parkman, admet qu'il y avait trois ou quatre membres dans les Parlements, immédiatement après l'acte de 1791, ne sachant ni lire ni écrire ¹⁰⁸⁸, comme cela fut le cas du parlement de Toronto beaucoup plus tard ¹⁰⁸⁹. Les Anglo-Canadiens, on le voit, n'étaient guère logés à meilleure enseigne que ceux qu'ils critiquaient.

Nous éprouvons des sentiments différents en présence du témoignage de Louis Labadie, un admirable Canadien, constatant l'état d'ignorance qui règne dans les régions rurales. Voici celui d'un officier allemand séjournant au Canada : « Peu de gens seulement savent écrire, et l'orthographe (les riches qui savent écrire peut se comparer à celle de nos classes inférieures ¹⁰⁹⁰. » En 1800, Pierre de Sales La Terrière fait allusion aux campagnes où il n'y a pas trace d'écoles ¹⁰⁹¹. Gérin-Lajoie, touchant à la même question au commencement du dix-neuvième siècle, nous dit que « les écoles y étaient rares et les bons maîtres encore davantage » ¹⁰⁹². En vérité, ce que l'on avait réalisé pour l'éducation supérieure contraste avec ce que l'on faisait pour l'élémentaire. L'abbé Casgrain admet le fait ¹⁰⁹³. La même chose avait lieu alors dans le Haut-Canada ¹⁰⁹⁴, il faudrait dire dans tous les pays. Ce fut bien plus tard que les Européens réclamèrent l'éducation des masses. « Vraiment, dit Caniff Haight, les hommes de naissance et de culture croyaient qu'éduquer le peuple conduirait aux conflits et aux désordres, que l'ignorance était leur condition normale, et qu'un changement accroîtrait la misère et le mécontentement ¹⁰⁹⁵ ».

En 1801, les Anglais tentèrent d'ouvrir les écoles de l'Institution royale, mais la chose n'était pas acceptable pour beaucoup de raisons. Le comité de direction était presque entièrement protestant. Le président était l'évêque anglican secondé par d'autres dignitaires de même croyance. Le but à peine voilé en était la propagande anglaise et protestante. De plus, la valeur morale du personnel laissait beaucoup à désirer. Ces écoles échouèrent. La tentative donna lieu à beaucoup de discussions et d'opposition. Le peuple, réellement, voulait

¹⁰⁸⁵ BOURINOT, *The Int. Dev. of the Can. People*, p. 34.

¹⁰⁸⁶ *Letters from Canada*, p. 79.

¹⁰⁸⁷ LA TERRIÈRE, *A Politiral and Historical Account of Lower Canada*, p. 112.

¹⁰⁸⁸ *Pierre Bédard et ses fils*, p. 59.

¹⁰⁸⁹ TALBOT, t. 1er, p. 405, et t. II, p. 118.

¹⁰⁹⁰ STONE et HUND, p. 37.

¹⁰⁹¹ *Mémoire de Pierre de Sales La Terrière et de ses traverses*, p. 201.

¹⁰⁹² CASGRAIN, t. II, p. 436.

¹⁰⁹³ *Ibid.*, t. 1er, p. 436.

¹⁰⁹⁴ HOPKINS, *The Progress of Canada*, p. 127.

¹⁰⁹⁵ *Country Life in Canada Fifty Years Ago*, p. 155.

des écoles. En 1821 on organisa la Société d'éducation du district de Québec ¹⁰⁹⁶. Le 7 mai de la même année, une grande assemblée générale eut lieu pour construire, avec l'aide personnelle des citoyens et l'appui de la législature, une école dans laquelle on enseignerait le français et l'anglais ¹⁰⁹⁷. En 1829, sir James Kempt annonça que des écoles élémentaires avaient été ouvertes dans toute la province ¹⁰⁹⁸. Bientôt un certain intérêt se manifesta un peu partout et l'on discuta les problèmes de l'éducation et le traitement des instituteurs. *La Minerve* insiste pour quelque chose de mieux que l'instruction : l'éducation, l'introduction, dans les classes, de leçons sur le droit, la morale, le gouvernement, l'agriculture, etc. ¹⁰⁹⁹. En 1830, la Terrière, à Londres, compare les services rendus par l'éducateur et le magistrat avec une vraie pénétration philosophique, et conclut : « Pourquoi un juge recevrait-il des milliers de dollars et l'instituteur simplement de quoi vivre ¹¹⁰⁰ ? » Et le recevrait-il même ?

Les Canadiens étaient tout préparés pour avoir leurs écoles. Leurs représentants les demandèrent avec instance, et finalement les obtinrent. On leur attribua des sommes importantes, qui, en 1834, s'élevaient à \$ 90 000, un tiers du revenu total, et \$ 50 000 de moins que les sommes payées aux juges britanniques, et moins d'un tiers de ce que l'on payait aux autres fonctionnaires anglais. Au seuil de la révolte, le Conseil législatif refusa d'approuver les crédits votés par l'Assemblée, non sans de bonnes raisons. Par cette attitude intransigeante si peu opportune des deux Chambres, on laissa tomber les subsides des écoles, ce qui amena la fermeture de 1 600 d'entre elles et le renvoi de 40 000 élèves ¹¹⁰¹. C'était de part et d'autre une bévue colossale, mais, en fixant la responsabilité de cet acte, il faut se rappeler la situation à la veille de 1837, et l'emploi peu sage des deniers affectés aux écoles.

Depuis soixante-quinze ans, les Canadiens avaient été privés de tout contact avec la culture de leur pays d'origine. On avait fermé un certain nombre de leurs écoles. Lord Durham, passant sous silence l'enseignement déplorable du Haut-Canada et ses maîtres insuffisamment préparés, paraît scandalisé de ce que les Canadiens ne soient pas suffisamment pourvus de maîtres d'école compétents. Franchement, où auraient-ils pu les prendre ? Ils n'avaient aucune école préparatoire. Sans conteste, quelques-uns de ces maîtres étaient des plus ignorants. Il y en avait qui ne savaient ni lire, ni écrire ¹¹⁰². Les abus soulignés par l'homme d'État britannique sont cités comme abus, mais il n'appuie pas suffisamment sur ce qui était tolérable et satisfaisant. Ses propres compatriotes, au Canada, ne sont guère en « meilleure condition pour l'éducation de leurs enfants, excepté dans les villes » ¹¹⁰³. Le surintendant Chauveau admet franchement qu'il y avait dans la situation des choses regrettables, Les habitants ne payant rien pour les écoles n'arrivaient pas à en apprécier la valeur. Les sommes dépensées étaient hors de proportion avec les résultats

¹⁰⁹⁶ *Les Ursulines*, t. IV, p. 668.

¹⁰⁹⁷ PERRAULT, t. III, p. 82.

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*, t. IV, p. 38.

¹⁰⁹⁹ LA TERRIÈRE, À *Political and Historical Account of Lower Canada*, p. 165.

¹¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 162.

¹¹⁰¹ *L'Enseignement primaire*, 1916, p. 539.

¹¹⁰² *Report*, p. 67.

¹¹⁰³ *Ibid.*, p. 94.

visibles, et les membres de l'Assemblée faisaient un dangereux emploi du patronage ¹¹⁰⁴. Cependant, des deux côtés, des considérations politiques l'emportaient sur la grande question de l'enseignement.

Tandis qu'individuellement des prêtres faisaient des efforts en faveur de l'éducation, le clergé, dans son ensemble, n'avait point fait preuve d'un grand enthousiasme avant le mouvement démocratique, vers le temps de l'insurrection. Une fois les écoles fermées, le peuple commença à se rendre compte de leur valeur et à désirer leur rétablissement. L'arrivée des missionnaires protestants français, qui ne manquèrent pas de faire état de la situation lamentable de l'éducation, agit comme un stimulant. Le collège de Berthier fut le fruit d'une réaction contre les tentatives de l'Institution royale, et l'œuvre réellement éducative de Chicoutimi fut le résultat des demandes du peuple dans le même sens. Les enfants avaient fréquenté une école fondée par la Société protestante de la Pointe-au-Trembles. Quand les prêtres firent des objections, on répondit : « Très bien, nous n'enverrons pas nos enfants à cette école, mais donnez-nous quelque chose pour la remplacer ¹¹⁰⁵. » La loi de 1846 ouvrit une ère nouvelle. L'opinion publique anglo-canadienne avait été amenée à capituler devant l'insistance d'un peuple qui éprouvait des scrupules à envoyer ses enfants à d'autres écoles que les siennes.

Lors de l'Union des Canadas, on prit des mesures pour satisfaire aux exigences irrésistibles de la conscience catholique. Bagot nomma le docteur Meilleur directeur de l'Instruction publique ¹¹⁰⁶. Tandis que la direction de l'éducation dans l'Ontario était entre les mains d'un homme de bien, certes, mais prédicateur méthodiste autodidacte et sans préparation, le révérend Edgerton Ryerson, la province de Québec avait un homme d'éducation classique, dont les études et les expériences pédagogiques aux États-Unis avaient discipliné et élargi l'esprit. Les écoles canadiennes, bien éloignées de son idéal, étaient telles que le peuple les voulait. Le clergé se mit à la tête de ces écoles - aucune autre classe de citoyens n'avait la compétence nécessaire - ce qui veut dire qu'il les contrôlerait. Cela fut encore plus vrai sous la Confédération, lorsque protestants et catholiques, avec les fonds de leurs coreligionnaires, réalisèrent un système leur donnant, une satisfaction relative.

Dirigeant cette organisation, au Palais du Parlement à Québec, se trouve le surintendant de l'éducation, qui en a la direction générale. La province a eu la bonne fortune d'être servie par des éducateurs capables, des hommes dévoués à leur peuple comme à leur Église, les secondant avec le sens pratique des possibilités : hommes à l'esprit largement ouvert, apportant des méthodes que les circonstances justifiaient. À la tête du département anglais, le docteur George W. Parmelee s'est montré un homme de progrès dans toute la force du terme, bien que les écoles anglaises, elles aussi, soient conservatrices. Les Canadiens doivent beaucoup à leur inspecteur général, CA. Magnan, un réel éducateur, pour sa belle œuvre. Les deux organisations parallèles ont des rapports harmonieux et courtois. Bien que l'élément français forme une majorité écrasante, il a, d'une façon fort remarquable, respecté les droits

¹¹⁰⁴ *L'Instruction*, p. 68.

¹¹⁰⁵ BUIES, *le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean*, p. 160.

¹¹⁰⁶ LEACOCK, p. 115.

des protestants et les a traités avec la plus grande considération ¹¹⁰⁷. Ceci est vrai aussi de son attitude envers les catholiques anglais et irlandais ¹¹⁰⁸. Réellement il n'y a pas d'intervention étatiste.

Pour qui se rappelle dans quel état se trouvaient les écoles il y a un demi-siècle, ce qui frappe le plus est l'amélioration réalisée dans les édifices. Les vieilles et laides constructions tendent à disparaître et cèdent la place à des établissements plus spacieux, plus hygiéniques. D'après les paroles d'un inspecteur. « les nouvelles constructions ont une belle apparence, sont salubres et confortables. L'œil s'y repose avec satisfaction et l'esprit s'y sent à l'aise » ¹¹⁰⁹. Celles de la ville de Montréal ont la plus grande élégance ; quelques-unes sont presque monumentales. L'Académie Querbes, des clercs de Saint-Viateur, à Outremont, sans parler de sa belle architecture, possède un outillage précieux pour l'enseignement manuel et la culture physique ; le gymnase a une piste pour les courses, de magnifiques appareils de gymnastique, un grand et beau bassin de natation, des salles pour toutes sortes de jeux, des billards et encore d'autres moyens de récréation variés. Tout cela est à la disposition des élèves après leur travail, jusqu'à six heures, et ensuite, devient un cercle pour les parents, jusqu'à dix heures. Le révérend J.-N. Dupuis, l'un des inspecteurs, parle de soixante-douze écoles à Montréal, « quelques-unes sont de vrais palais » ¹¹¹⁰. L'expression, quoique un peu flamboyante, n'est pas trop forte.

Les villes possèdent une administration scolaire, mais, en dehors, les Constructions et le choix des maîtres sont confiés à des commissaires élus par les paroisses. C'est ici que les services des quarante-quatre inspecteurs sont fort importants. Ils veillent aux conditions d'hygiène, à la valeur des maîtres, et à ce que l'école atteigne la mesure requise de rendement. On se préoccupe aussi d'élever les commissaires au niveau de leur devoir et d'améliorer leur service. Des écrivains anglo-canadiens ont dit qu'il s'en trouve parmi eux qui ne savent ni lire, ni écrire ; la chose n'est pas impossible, mais elle doit être fort rare. En outre, de 1912 à 1915, il s'est tenu trente trois réunions de ces commissaires pour accélérer les progrès de leur œuvre. Ces assises se continuent.

L'histoire de cet enseignement montre un grand développement dans le nombre des écoles et les élèves. En 1836, il y avait 1 321 écoles avec 30 000 élèves ¹¹¹¹, et maintenant, 7 706 écoles et 553 381 élèves. La fréquentation moyenne dans la Confédération est de 67,83 pour 100 ; dans le pays français elle est de 75 pour 100, c'est-à-dire de 8 pour 100 supérieure à la moyenne des autres provinces ¹¹¹². D'après Mgr Mathieu, en 1916, sur 100 enfants âgés

¹¹⁰⁷ Paul DE CAZES. *L'Instruction publique dans la province de Québec*, p. 15 ; PARMELEE, *Education in the Province of Quebec*, p. 41 ; J.-C. SUTHERLAND, *L'Enseignement primaire*, 1914, p. 64 ; Ami, p. 336.

¹¹⁰⁸ MAGNAN, *L'Enseignement primaire*, 1917, p. 596 ; Mgr O.-E. MATHIEU, *Education in the Province of Quebec*, p. 8, 9, 10.

¹¹⁰⁹ *L'Enseignement primaire*, 1903, p. 206.

¹¹¹⁰ *L'Enseignement primaire*, 1915, p. 90.

¹¹¹¹ Paul DE CAZES, p. 13.

¹¹¹² TASCHEREAU, p. 23.

de plus de cinq ans, 87 savaient lire et écrire ¹¹¹³. La province fait des sacrifices de plus en plus grands pour l'éducation. Sa contribution s'est élevée de \$ 475 000, en 1900, à \$ 2 146 000, en 1920 ; et les rétributions scolaires ont passé de 3 millions à \$ 14 700 000. Il y a dix ans, les dépenses totales pour l'éducation étaient de \$ 6 210 000 ; en 1921 elles ont atteint \$ 19 201 405 ¹¹¹⁴. Les Anglo-Canadiens ont le grand avantage d'avoir plus de maîtres dans leurs écoles primaires, parce que leurs appointements sont presque le double de ceux des Canadiens. Une machine scolaire presque uniquement activée par des femmes, laïques ou religieuses, dans la Nouvelle-Angleterre ou au Canada, marque un important élément de vigueur.

On a fait récemment de vives critiques de cet enseignement, mais en perdant de vue les progrès accomplis. On se plaint de ce que la fréquentation scolaire est moins grande qu'elle ne devrait l'être - toujours la maladie française de l'idéal - et, ce qui est plus sérieux, on déplore le manque de continuation de leurs études par les élèves. D'après les rapports de 1914, la diminution du nombre des élèves est rapide de la première à la huitième année quand la fréquentation est fort réduite ¹¹¹⁵. Les moyennes des écoles anglo-canadiennes sont, à cet égard, presque les mêmes ¹¹¹⁶. Les causes n'en sont donc pas ethnologiques ou religieuses, mais locales, La situation des fermes éloignées l'une de l'autre, sur de longues routes droites et disséminant les familles à de grandes distances, la sévérité du climat et le retrait par les parents d'enfants dont ils ont besoin à la ferme, ont une influence néfaste sur la continuité de la vie scolaire.

Les matières enseignées ne diffèrent guère de celles des bonnes écoles primaires dans les pays les plus avancés. L'instruction religieuse prend environ une demi-heure par jour, sauf pendant l'année de la première communion, où alors on consacre plus de temps à cette matière. Cela se fait quand l'enfant a environ dix ans. Dans les classes supérieures, le catéchisme est remplacé par l'histoire de l'Église et par des études religieuses d'une grande simplicité. On y a introduit le dessin et le chant. L'enseignement moral, inséparable du religieux, est très solide, Le président du Conseil Taschereau déclare que, quelles que soient les insuffisances de ces écoles, on y enseigne aux enfants leurs devoirs religieux, on y entretient leur attachement au sol, on y développe le caractère et cultive l'idéal. Nous dirions aussi : « le sens éternel des choses ». La vie morale y trouve un ancrage et un appui.

Quand la chose est possible, l'anglais doit être enseigné dans toutes les écoles, dès la seconde année, mais jusqu'ici cela ne s'est pratiqué que dans les villes. On attribue cette exception au manque de maîtres compétents dans les campagnes. Dans les villes, le temps consacré à cet enseignement de l'anglais est d'environ une demi-heure par jour, pour les classes élémentaires, une heure dans les classes moyennes et deux heures dans les classes supérieures. En 1912-1913, l'anglais était appris par 100 296 élèves des écoles, 8 199 des collèges et 3 000 dans les écoles indépendantes. Ces chiffres se sont accrus depuis lors. On

¹¹¹³ *Education in the Province of Quebec*, p. 14.

¹¹¹⁴ TASCHEREAU, p. 23.

¹¹¹⁵ *Statistiques de l'enseignement*, 1916, p. VIII.

¹¹¹⁶ *Ibid.*, p. X.

donne une place importante à la civilité et aux belles manières ; c'est un trait qui se retrouve partout dans la vie canadienne. L'abbé Casgrain parlant d'un officier français : « À l'exquise délicatesse de ses manières, il était facile de voir qu'il possédait une éducation parfaite ¹¹¹⁷. » La politesse, à leurs yeux, est l'accompagnement inséparable des vertus chrétiennes et l'indice d'une haute instruction.

On y a fait des efforts spéciaux contre le grand pourvoyeur de la misère et de la mort, l'alcoolisme. Le clergé et les écoles se sont associés pour combattre ce fléau. Certaines écoles ont des sociétés de tempérance ¹¹¹⁸. Un des ordres religieux, à Montréal, a organisé une exposition anti-alcoolique fort réussie ¹¹¹⁹. Les caisses d'épargne scolaires se multiplient ¹¹²⁰. L'œuvre hygiénique s'est imposée. Au Congrès des services sanitaires, en 1914, on a recommandé l'examen physique des enfants dans les écoles ¹¹²¹. L'inspecteur général Magnan a exprimé le sentiment des grands chefs catholiques dans la forme suivante : « Nous devons à la race canadienne de donner à ses enfants, outre la culture intellectuelle et morale, une large poitrine, base de toute bonne santé, un port correct et le développement des qualités physiques et morales qui donnent la confiance en soi et font les nations fortes ¹¹²². » Un service de surveillance sanitaire et médicale a été organisé en 1917 avec un personnel de 21 médecins et 9 infirmières ¹¹²³. Pendant la première année scolaire, 90 154 élèves ont été examinés et plus de la moitié ont reçu les soins d'oculistes, de dentistes et d'infirmiers ¹¹²⁴. La culture physique, nous le répétons, a gagné du terrain. On a même émis l'idée de fonder des sociétés de gymnastique analogues à celles de France, qui continueraient de réunir les élèves après leur sortie de l'école.

L'empereur allemand affirmait : « Notre avenir est sur l'eau » : les Canadiens disent que le leur « est sur la terre ». En conséquence, ils s'alarment quand ils voient la population graviter vers les villes. Aux réunions des commissions scolaires, on a poussé un cri de détresse dicté par la crainte de la désertion des campagnes ¹¹²⁵. Ce mouvement est presque universel, il n'est donc pas particulier à la province. En 1891, la population urbaine était de 28,7 pour 100 et la population rurale de 71,30. Vingt ans plus tard, les rapports étaient 45,5 pour la population des villes et 54,5 pour celle des campagnes ¹¹²⁶. Le cri populaire est maintenant : « Retour à la terre. » Cela amena l'introduction des principes élémentaires d'agriculture dans les écoles. Inspecteurs et maîtres se sont mis à diriger cette forme d'éducation qui aspire à mettre plus d'intelligence, d'idéal et de bien-être dans la vie agricole. Après s'être quelque peu instruits des principes généraux, on requiert les élèves de visiter les

¹¹¹⁷ T, Ier, p. 27.

¹¹¹⁸ *L'Enseignement Primaire*, 1914, pp. 212, 241.

¹¹¹⁹ *Ibid.*, p. 127, 627.

¹¹²⁰ *Ibid.*, 1913, p. 59 ; 1914, p. 379.

¹¹²¹ *Ibid.*, 1917, p. 567.

¹¹²² *L'Enseignement primaire*, 1914, p. 141.

¹¹²³ *Rapport du Bureau d'hygiène et de statistique de Montréal*, 1917, p. 6.

¹¹²⁴ *Ibid.*, p. 53.

¹¹²⁵ *L'Enseignement primaire*, 1914, p. 159.

¹¹²⁶ *Ibid.*, 1913, p. 62.

fermes les mieux cultivées. L'une des institutrices a fait une collection des produits de la ferme, qu'avec humour elle appelle son musée. Dans diverses expositions d'agriculture, on a exhibé le travail des femmes.

Une autre forme de cet enseignement est l'horticulture. M. Jean-Charles Magnan, le fils de l'inspecteur général, a consacré ses dons non seulement à faire naître l'intelligence horticole, mais à propager l'art du jardinage. Il est un des premiers qui aient lancé les jardins scolaires et il a publié un livre élémentaire peu coûteux pour seconder leur établissement et leur développement. En 1910, il n'existait que 188 jardins, avec 5 695 élèves, et en 1922 les jardins s'élevaient à 1 459 et les élèves à 22 938. La marche en avant se continue et, autour des agglomérations rurales, le nombre des jardins familiaux est monté au chiffre de 22 721 ¹¹²⁷. On célèbre aussi *Arbor Day*, la journée des arbres, qui, à l'avenir, amélioreront l'aspect des demeures dans les cités et dans les champs.

Les livres et textes employés ont été l'objet de critiques sévères. M. A.-G. Bradley, si favorable aux Canadiens, les déclare indignes de leur intelligence ¹¹²⁸. Il en existe qui sont incontestablement pauvres, d'un esprit étroit, mais on trouve aussi des adaptations de beaux livres publiés à Paris, qui sont excellents. Dans l'étude de la langue, les allusions à l'histoire de France et les exemples tirés de cette histoire sont remplacés par des passages tirés de l'histoire du Canada, par des récits relatifs aux héros du pays, afin d'inculquer dans l'esprit des élèves le patriotisme canadien ¹¹²⁹. Il est vrai qu'il y a dans les écoles une grande pauvreté, souvent un manque absolu de livres et d'ouvrages de références. Comparée à celle de l'Ontario et des États-Unis, la jeunesse n'est pas initiée à l'amour des livres. Il y a eu, et il y a encore des revues pour les maîtres. *Le Journal de l'instruction publique*, édité par Chauveau, était plus littéraire que pédagogique ¹¹³⁰, mais, quand même, sa valeur ne fait pas de doute. *L'Enseignement primaire*, rédigé et publié par l'inspecteur général Magnan, beaucoup plus pédagogique et mieux adapté aux maîtres, est envoyé gratis à toutes les écoles ¹¹³¹.

Un progrès fut aussi réalisé dans d'autres directions et notamment dans le caractère de l'enseignement. On a même, à une certaine date, essayé la méthode Lancaster, longtemps pratiquée en France sous le nom d'école mutuelle. Il reste encore des vestiges des vieilles méthodes d'enseignement par questions et par réponses toutes faites, qui sont surtout des exercices de mémoire, mais un peu partout on constate des infiltrations innombrables de la pédagogie continentale la plus moderne. Voici des fragments d'instructions données aux maîtres dans la revue officielle : « Il faut que le maître, autant que possible, fasse découvrir aux élèves ce qu'il veut leur communiquer, en leur apprenant à observer, à penser, à juger et à

¹¹²⁷ *Statistiques de l'enseignement*, 1921-1922, p. 219 ; l'Action populaire 7 avril 1921.

¹¹²⁸ *Canada in the Twentieth Century*, p. 110.

¹¹²⁹ Voir Claude AUGÉ, Premier livre de grammaire, Deuxième livre de grammaire. V. aussi l'édition canadienne du *Dictionnaire Larousse complet*.

¹¹³⁰ MAGNAN, p. 210.

¹¹³¹ MAGNAN, p. 221.

raisonner ¹¹³². » « Ce que le maître fait n'est rien, mais ce qu'il fait faire est tout. » « Cherchez particulièrement à développer l'action spontanée et libre chez l'enfant ¹¹³³. Dans un discours prononcé par l'abbé Philippe Perrier, devant un des clubs d'instituteurs de Montréal, se trouvent les paroles suivantes : « Demain l'enfant devra penser par lui-même. Nous devons, par conséquent, développer en lui la virilité intellectuelle, car il nous faut avoir aujourd'hui et demain des hommes qui pensent ¹¹³⁴. » « Ne craignez pas, dit-il encore, de voir l'enfant agir et penser par lui-même ¹¹³⁵. »

Les maîtres sont loin d'être rivés aux vieilles méthodes. Dans certains cas, on leur doit des innovations hardies. À Montréal on peut voir d'étonnants résultats du système phonétique appliqué à la lecture et à l'orthographe. Une classe de commençants, en moins de trois mois, avaient appris à lire, lentement, il est vrai, et à épeler des mots d'une simplicité moyenne. Il y a dans les bonnes écoles un véritable enthousiasme pour l'éducation et son acheminement continu vers le mieux. Beaucoup de ce progrès est dû au souci d'accroître le traitement des instituteurs, d'encourager les paroisses à les rétribuer plus largement, à leur attribuer des gratifications faites par la province et à leur assurer une honorable retraite à l'âge de cinquante-six ans. La création d'une Commission centrale d'examineurs catholiques a agi dans le même sens. Par-dessus tout, l'honneur en revient aux écoles normales. Préconisées et défendues, en 1837, par l'abbé Jean Holmes ¹¹³⁶, elles ne furent ouvertes que vingt ans plus tard, commençant par l'école Jacques Cartier, celle de McGill, à Montréal, et l'école Laval, à Québec ¹¹³⁷. Ces maisons reçurent un si bon accueil que plusieurs maîtres quittèrent immédiatement les écoles où ils enseignaient, afin de se mieux préparer à leurs fonctions ¹¹³⁸. Elles se sont fondées si rapidement qu'à l'inauguration de l'école normale de Saint-Pascal, le surintendant de l'éducation, M. de Bruère, exultait en déclarant, avec un légitime orgueil, que c'était sa dixième inauguration d'école normale ¹¹³⁹. Trois nouvelles écoles devaient bientôt être ajoutées à cette liste. Le nombre des étudiants et étudiantes s'est élevé, de 192 en 1857, à 1 215 en 1921 ¹¹⁴⁰. Dans deux d'entre elles on a ouvert une vaste section de science domestique. Les cours d'été, dans ces institutions, sont gratuits pour toute maîtresse pourvue de certains diplômes. Comme conséquence, en 1921, on comptait dans la province 50 écoles d'économie domestique, dans lesquelles 10 072 jeunes filles apprenaient à tenir une maison convenablement ¹¹⁴¹. Il existe 50 cours de coupe et de couture, avec une fréquentation moyenne de 1452 élèves. Cette éducation est populaire, si l'on en juge par les discours et les épreuves des diplômées, et par le fait qu'un bon nombre prolongent leurs études jusqu'au collège, ou même jusqu'à l'université, et tout indique qu'il existe un puissant courant

¹¹³² *L'Enseignement primaire*, 1903, p. 195.

¹¹³³ *Ibid.*, 1916, p. 541.

¹¹³⁴ *Ibid.*, 1918, p. 38.

¹¹³⁵ *Ibid.*, 1918, p. 39.

¹¹³⁶ *Société royale*, 3e série, t. 1er, p. 130.

¹¹³⁷ *Ibid.*, p. 129.

¹¹³⁸ MAGNAN, p. 184.

¹¹³⁹ *L'Enseignement primaire*, 1914, p. 452.

¹¹⁴⁰ *Statistique de l'enseignement*, 1920-1921, p. 205.

¹¹⁴¹ *Ibid.*, 1921-1922, p. 67.

d'énergie éducative. Nous n'avons jusqu'ici esquissé que l'œuvre des écoles laïques, mais elles sont secondées par des institutions traditionnelles qui tiennent une grande place dans le cœur de la nation. Depuis près de trois siècles, les Ursulines sont les éducatrices populaires des familles les plus distinguées de la cité de Québec, sans mentionner bien des demoiselles de familles anglaises. Ces sœurs sont au nombre d'environ 150 ¹¹⁴². Les Dames de la Congrégation ont été à l'œuvre depuis près de deux cent soixante-dix ans. Il y a dix ans elles avaient 1 544 de leurs membres dans l'enseignement, 161 écoles et 38 850 élèves ¹¹⁴³. Si maintenant elles sont opulentes, il est impossible d'imaginer de plus grandes difficultés que celles qu'elles ont dû affronter à l'aube de leur histoire. La fondatrice, Marguerite Bourgeoys, était une chrétienne fervente, doublée d'une héroïne. Ses filles représentent l'élément vital de la vie intellectuelle des sœurs enseignantes. Il y a aussi 1 300 sœurs de Sainte-Anne, avec 73 institutions et 25 000 élèves ¹¹⁴⁴, et près d'un millier de sœurs de la Sainte-Croix font une œuvre semblable ¹¹⁴⁵. On compte encore une dizaine d'autres congrégations enseignantes, avec un nombre de collaboratrices impressionnant. Parmi les hommes il y a des groupes de maîtres, pour la plupart se livrant à un enseignement élémentaire, mais aspirant à aller plus loin.

Le dévouement, ici, ne peut pas se discuter, mais il faut constater aussi un progrès pédagogique qui aura de grandes répercussions. Les monastères sont, en un certain sens, des écoles normales. Les sœurs travaillent pour acquérir le diplôme de leur institution - souvent assez modeste - et s'efforcent de plus en plus d'obtenir aussi celui de l'État. Une sœur fort distinguée insiste pour que toutes les maîtresses dans l'enseignement soient pourvues de cette preuve de leurs capacités. Les Dames de la Congrégation poussent beaucoup d'entre elles, après l'obtention du brevet d'État, à suivre au monastère un cours de pédagogie affilié à l'Université de Montréal. Quelques-unes, sélectionnées parmi celles-ci, suivent un cours de quatre années dans les hautes études culturelles, cours qui, malheureusement, ne comporte que quelques heures par semaine, mais, quand même, sont d'importance. Quarante sœurs ont déjà fait ce travail. Ces filles de la grande Marguerite Bourgeoys sont sur le point de fonder un « institut supérieur de pédagogie ». Les universités ont ouvert aux religieux des deux sexes leurs cours d'enseignement secondaire moderne, c'est-à-dire des humanités avec les langues modernes pour base, dans le but d'élever le niveau des études. Laval a organisé une école normale supérieure pour les maîtres, et Montréal a des cours de vacances pour les membres du corps enseignant. C'est ainsi que l'éducation primaire s'élève vers les collèges et les universités, tandis que celles-ci, s'inclinant, font la moitié du chemin à la rencontre des écoles, unifiant leur but, les modifiant et décuplant leur force.

Le développement d'organisations auxiliaires exerce son influence. Dans presque toutes les écoles normales il y a des cercles pédagogiques et des sociétés de débats. Les plus notables sont : l'Association des instituteurs catholiques de Montréal ¹¹⁴⁶, l'Association des

¹¹⁴² *Le Canada ecclésiastique*, 1918, p. 434.

¹¹⁴³ *L'Enseignement primaire*, 1913, p. 65.

¹¹⁴⁴ *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*.

¹¹⁴⁵ *Le Canada ecclésiastique*, 1918, p. 471.

¹¹⁴⁶ *L'Enseignement primaire*, 1913, p. 21.

institutrices catholiques de la même ville ¹¹⁴⁷, l'Association des institutrices catholiques de Québec ¹¹⁴⁸, l'Association des instituteurs de l'école normale de Laval, le Cercle pédagogique Morissette ¹¹⁴⁹ et le Cercle pédagogique Roy ¹¹⁵⁰. Une société très importante est l'Association des inspecteurs d'écoles ¹¹⁵¹. Celle des directeurs des écoles normales ne l'est pas moins ¹¹⁵². Nombreux sont les congrès et les assemblées. Les congrégations sont loin d'être isolées de l'ensemble du monde de l'enseignement. Elles ont l'œil sur les œuvres catholiques et même sur les protestantes. En 1915, plus de 80 sœurs et maîtres laïques se sont réunis à Saint-Pascal pour y étudier la science domestique ¹¹⁵³. Pendant l'été, 300 maîtres de l'ordre de Saint-Viateur se sont réunis pendant une semaine pour écouter des discussions opportunes de problèmes scolaires pratiques ¹¹⁵⁴. Rattachons encore à cet ensemble les réunions des anciens élèves d'institutions diverses.

La vie religieuse, vigoureuse partout, n'a rien perdu de son intensité première dans les écoles normales. Plus de deux cents des diplômés de ces institutions sont entrés dans des congrégations diverses. L'école normale de Laval a vu soixante-six de ses étudiants prendre leur place dans les rangs du clergé, ou devenir professeurs de collège ¹¹⁵⁵. Cette vie religieuse intense est cultivée de diverses façons. On voit des avis ainsi conçus : « Les institutrices catholiques de Québec annoncent qu'elles vont avoir une retraite fermée ¹¹⁵⁶. » Cette retraite a lieu dans un couvent où l'on a des exercices religieux intenses, consacrés à la méditation et à la prière, qui ne peuvent qu'approfondir le sentiment de leur responsabilité professionnelle. Pareille invitation était annoncée à l'école normale de Montréal ¹¹⁵⁷. Une forte pression est exercée sur elles, pour leur faire sentir que la religion, dans leur œuvre, doit être souveraine. Ces réunions ne diffèrent guère des conférences pour jeunes protestantes à Silver-Bay, New-York, ou à Northfield, dans l'État du Massachusetts ; seulement le côté de la sensibilité religieuse est ici plus prononcé.

Dans les deux pays ces exercices sont volontaires et, parmi les catholiques comme parmi bien des protestants, l'esprit religieux est la pierre de touche de l'utilité. Dans ce qui précède nous n'avons pas essayé de démontrer le développement d'un système autant que l'épanouissement d'un esprit nouveau. La vie en général est devenue une grande force pédagogique intensifiée par l'influence des collèges et des conférences nombreuses qui s'y font. La chaire se fait de plus en plus éducative, comme la presse, qui s'enrichît de valeurs intellectuelles. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste ont leurs conférences, leurs réunions solennelles, leurs classes ; elles distribuent leurs tracts, ainsi que des images, vraies

¹¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 22.

¹¹⁴⁸ *Ibid.*, 1915, p. 276.

¹¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 635.

¹¹⁵⁰ *Ibid.*, 1916, p. 267.

¹¹⁵¹ *Ibid.*, 1917, p. 400.

¹¹⁵² *Ibid.*, 1914, p. 145.

¹¹⁵³ *L'Enseignement primaire*, 1915, p. 329.

¹¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 328,

¹¹⁵⁵ MAGNAN, p. 201.

¹¹⁵⁶ *L'Enseignement primaire*, 1914, p. 619.

¹¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 631.

imitations des anciennes productions d'Épinal, pour enseigner au peuple l'histoire de leurs ancêtres. Les voyages, de plus en plus, accomplissent une œuvre du même genre, sans parler des bibliothèques qui deviennent plus nombreuses. Le Canadien, même illettré, tire un bien plus grand profit de la conversation et de la vie sociale que son compatriote britannique du même rang. Nous sommes ici en présence d'un grand mouvement constructif, aboutissement d'un immense effort, entamant de plus en plus l'inertie intellectuelle des masses, et d'un éperon qui aiguillonne le peuple vers une saine éducation. On n'est pas étonné de voir qu'à l'Exposition de 1900, à Paris, on a décerné aux écoles populaires canadiennes un grand prix ¹¹⁵⁸. Ce mouvement calme et irrésistible, préparant encore des lendemains meilleurs, pourrait prendre pour devise les mots de Victor Hugo : « Ni halte, ni hâte. »

¹¹⁵⁸ MATHIEU, p. 18.

L'évolution du Canada français

Chapitre XVII

L'enseignement supérieur

[Retour à la table des matières](#)

Mgr Laval avait fondé, en 1683, le plus ancien séminaire de l'Amérique du Nord, d'où, deux siècles plus tard, devaient sortir les universités françaises du Canada. Cinq ans après on créa le Petit Séminaire ¹¹⁵⁹. Le but de cette institution était de pourvoir, pour les études théologiques, à une préparation moins superficielle pour le séminaire et de fournir en même temps une éducation secondaire aux étudiants laïques. L'évêque s'occupa d'abord de préparer des hommes capables de donner quelque enseignement religieux et d'administrer les sacrements ; mais il sentait que cela ne suffisait point. La nouvelle école, seule, pouvait former une base convenable et devait devenir le prototype des collèges futurs du pays, actuellement au nombre de vingt et un ¹¹⁶⁰.

L'évolution du collège canadien ne diffère guère, dans ses commencements, de celle du collège américain. « Ce fut », dit le docteur Colby, « une des premières fonctions de Harvard que de former des pasteurs pour l'action apostolique chez les Indiens, et de faire l'éducation

¹¹⁵⁹ Abbé C. Roy, *L'Université Laval*, p. 360.

¹¹⁶⁰ *Statistiques de l'enseignement*, 1919, p. 125.

de ceux d'entre eux que l'on pourrait diriger vers les études supérieures. Le collège Dartmouth, dans le New Hampshire, était, à l'origine, une institution destinée à former des missionnaires » ¹¹⁶¹ ; et ce fut le cas aussi des collèges des communions protestantes, dont le but était la préparation pastorale. Les maîtres étaient peu nombreux. Vers 1640, Harvard avait un président et deux répétiteurs ¹¹⁶². Le révérend John Williams, pasteur de Deerfield (Massachusetts), emmené prisonnier au Canada par les Indiens, avait pris ses grades en 1683, dans une classe de trois étudiants ¹¹⁶³. En 1731, on proposa de fonder un collège à Montréal avec deux professeurs ¹¹⁶⁴. McGill n'avait d'abord que le principal et deux professeurs dans sa section académique ¹¹⁶⁵. Lorsque le professeur Benjamin Silliman, en 1819, visita l'Université de Vermont, le personnel enseignant se composait d'un président, un professeur et deux répétiteurs ¹¹⁶⁶. Celui de Dartmouth avait trois professeurs pour son école de médecine, un président et deux répétiteurs pour l'enseignement secondaire ¹¹⁶⁷. Dans une situation semblable, les collèges canadiens avaient encore le désavantage d'être séparés, du moins après la Cession, des sources de la culture continentale. Il leur manquait presque tout ; c'est ce qu'indique l'abbé Casgrain : « Pendant la durée de mon séjour au collège, les étudiants étaient obligés d'écrire de leurs propres mains les manuels de belles-lettres, de rhétorique, de sciences naturelles pour leurs classes. Les livres étaient rares et on se les procurait difficilement, même à prix d'or ¹¹⁶⁸. L'administration anglaise prélevait des droits de douane même sur les livres.

Les collèges furent d'abord essentiellement littéraires et classiques. Les belles-lettres étaient considérées, et le sont encore, comme une élégante et bienfaisante discipline, habituant les élèves à penser juste, et les aidant à donner une expression adéquate aux faits et aux idées. La fixité de doctrine les rendait peu sympathiques à une grande partie de la vie contemporaine, mais ils cédèrent peu à peu. Il y a un siècle, étaient déjà en honneur dans ces collèges, des pratiques maintenant répandues dans les collèges américains, où elles sont considérées comme du modernisme. Les maîtres conduisaient leurs élèves aux séances de l'Assemblée pour comprendre son fonctionnement. Dans l'institution, on répétait le travail préparatoire des élections, les discours, et le reste, comme dans beaucoup de collèges américains d'aujourd'hui. C'est là que Papineau, tout jeune encore, révéla des dons qui annonçaient sa future éloquence parlementaire ¹¹⁶⁹. Dès 1848, ces étudiants et leurs professeurs publiaient *l'Abeille* ¹¹⁷⁰, un hebdomadaire assez important.

¹¹⁶¹ *Canadian Types*, p. 84.

¹¹⁶² DOUGLAS, p. 336.

¹¹⁶³ John WILLIAMS, *The Redeemed Captive*, p. VIII.

¹¹⁶⁴ P.-G. Roy, *Les Petites choses de l'histoire*, t. Ier, p. 145.

¹¹⁶⁵ PETERSON, p. 179.

¹¹⁶⁶ *Remarks Made on a Short Tour Between Hartford and Quebec*, p. 382.

¹¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 388.

¹¹⁶⁸ T. Ier, p. 405.

¹¹⁶⁹ DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 246.

¹¹⁷⁰ P. GAGNON, *Essai de Bibliographie canadienne*, t. Ier, p. I.

Lord Durham apprécie impartialement ces institutions : « L'éducation qu'on donne dans ces établissements ressemble beaucoup à celle des écoles publiques anglaises », c'est-à-dire des écoles comme Eton, Harrow et Rugby, « bien qu'elle soit plus variée. Elle est totalement entre les mains du clergé catholique. Le nombre des élèves de ces établissements est évalué à un millier environ, et il en sort chaque année, autant que j'ai pu m'en assurer, entre deux et trois cents jeunes gens ayant reçu cette éducation ¹¹⁷¹ ». Parlant des deux peuples, il dit : « Quant aux classes les plus instruites, leur prééminence n'est ni aussi générale, ni aussi apparente ; en réalité, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, je suis porté à penser que la supériorité, pour le raffinement de la pensée spéculative, et pour le savoir que les livres peuvent donner, se trouve, sauf quelques brillantes exceptions, chez les Français ¹¹⁷². » Il en est encore ainsi. Leurs collèges sont devenus une force supérieure d'éducation, avec 695 ecclésiastiques et 47 laïques comme professeurs. En 1922, les élèves étaient au nombre de 8 592, dont 6 030 dans les cours classiques, et 2 585 dans les cours commerciaux ¹¹⁷³. Presque tous sont internes, et les élèves demeurent en contact constant avec leurs dévoués professeurs, dont on en compte environ un pour dix élèves. Ils sont aussi soumis à une surveillance étroite. Le principe de la confiance, si amplement appliqué dans les institutions protestantes, l'est peu ici.

Le docteur Parmelee, toujours d'une impartialité qui lui donne une particulière autorité dans cette matière, écrit : « Ces collèges classiques ont toujours fait l'orgueil de la race canadienne, et ont fourni aux dirigeants français de la province, pendant de nombreuses générations, une éducation qui les a préparés pour les professions libérales et la vie publique. Les cours d'études et l'enseignement sont particulièrement forts dans les humanités, la philosophie et les belles-lettres ¹¹⁷⁴. Le docteur W. H. Moore, comparant les étudiants de ces institutions à ceux des écoles anglo-canadiennes, tire la conclusion suivante : « À Ottawa, siège du gouvernement fédéral, les gradués des deux systèmes se rencontrent sur un terrain commun et les comparaisons sont inévitables. Le Canadien n'est pas l'homme inférieur. Dans l'arène parlementaire où, au cours d'un débat exceptionnel, l'analyse pénétrante et la vivacité d'esprit sont requises, où la connaissance de l'histoire et de la philosophie est importante, le Canadien élevé à l'école de l'Église sait contenir, et même attaquer, ses opposants anglo-canadiens élevés dans l'école de l'État ¹¹⁷⁵. »

Mr Arthur Hawkes parle d'un grand meeting à Ottawa « Des Canadiens et des Anglo-Canadiens, y étant mêlés tous ensemble, personne n'eût pu les distinguer les uns des autres, sauf que, quand un Canadien faisait un discours, les applaudissements ne pouvaient venir que de ceux qui le comprenaient. Tous les orateurs parlaient couramment l'anglais. Cela nous fit grandement ouvrir les yeux. Tout le monde se sépara ayant abandonné ses préventions contre nos frères canadiens, totalement ou en grande partie ¹¹⁷⁶. » Une profonde impression est faite

¹¹⁷¹ *Report*, p. 19.

¹¹⁷² *Ibid.*, p. 29.

¹¹⁷³ *Statistiques de l'enseignement*, 1921-1922.

¹¹⁷⁴ *Education in the Province of Quebec*, p. 57.

¹¹⁷⁵ *The Clash*, p. 120.

¹¹⁷⁶ *The Birthright*, p. 300.

sur l'Anglo-Canadien, lorsque le fils instruit du sol, avec grâce et aisance, passe du français à l'anglais et parle à chacun sa propre langue. Il s'agit naturellement de celui qui sort du collège. Distingué par nature, on lui a appris les convenances et les manières du monde, qui lui donnent l'avantage quand il entre en contact avec les autres. Sa personnalité ne s'est pas autant développée au dedans qu'elle s'est formée du dehors. L'idéal de l'éducation qu'il a reçue a moins visé à faire de lui un créateur qu'un conservateur de valeurs sociales ; elle a moins tendu à développer en lui l'originalité que sa capacité à se conformer aux principes reconnus.

Le Canada français est un pays riche en cette sorte d'hommes qu'on appelle fils de leurs œuvres ; mais la plupart n'auraient pas pu s'élever, comme ils l'ont fait, sans ces collèges qui ont mis ce type d'éducation à la portée des élèves sérieux. Jusqu'à la guerre, tous les frais d'études ne s'élevaient qu'à cent dollars par an, et dans bien des cas, à moins. Malgré l'augmentation du coût de la vie, la plupart de ces écoles donnent encore la pension et l'éducation pour une somme variant de cent quarante à cent soixante-quinze dollars par an ¹¹⁷⁷. Les frais, au collège de Saint-Sulpice et de Sainte-Marie, à Montréal, sont un peu plus élevés. Ce prix minime est dû, pour beaucoup, au grand esprit de dévouement des professeurs religieux, dont les honoraires ne sont que de cent dix dollars par an, plus la nourriture. Leur rémunération misérable est à peine suffisante pour payer leur habillement ¹¹⁷⁸. Le Canadien ne s'est pas emparé de la richesse matérielle du pays comme ses concurrents britanniques, mais il a merveilleusement profité d'un riche trésor d'altruisme : le dévouement de son clergé régulier et séculier. Toute importante qu'elle soit, cette éducation n'a point le caractère pratique de celle des collèges protestants, et ne met pas suffisamment l'étudiant en contact avec la vie contemporaine. Elle est encore par trop livresque et traditionnelle.

L'abbé Casgrain se plaint « du manque de sens pratique, si développé chez nos voisins et si peu chez nous. Cette même insuffisance se faisait sentir au collège de Sainte-Anne, au temps de nos études classiques » ¹¹⁷⁹. Jean Rivard, dans le livre qui porte ce nom, déplore le fait qu'au collège il n'a rien appris sur la botanique ni sur les oiseaux. Selon Chauveau, l'abbé Holmes et l'abbé Casault ont compris la nécessité d'imprimer un caractère plus moderne aux études des collèges. Les sciences physiques ont gagné du terrain, mais elles attendent encore la place légitime que bientôt elles prendront dans toute son ampleur. On y introduisit le grec et l'on poussa l'anglais avec plus de vigueur ¹¹⁸⁰. Pendant assez longtemps cette langue avait été négligée. « N'était-ce pas, dit le docteur de Celles, la langue de l'erreur, l'organe du protestantisme » ¹¹⁸¹ ? Quand même, les Ursulines de Québec commencèrent à enseigner en 1798 ¹¹⁸². Depuis lors, cette étude a été répandue un peu partout. Les prospectus des collèges

¹¹⁷⁷ *Almanach du peuple*, 1920, p. 192.

¹¹⁷⁸ Abbé C. Roy, *L'Université Laval*, p. 263.

¹¹⁷⁹ T. II, p. 450.

¹¹⁸⁰ L'abbé HOLMES, p. 379.

¹¹⁸¹ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 9.

¹¹⁸² Joséphine HOLMES, p. 379.

et les annuaires des universités ¹¹⁸³ montrent qu'on accorde beaucoup d'attention à la langue comme aux méthodes anglaises. Beaucoup de cours se font dans les deux idiomes ¹¹⁸⁴. La plupart des collèges affiliés aux universités requièrent la langue de Shakespeare ¹¹⁸⁵, et les parents l'exigent.

Malgré ses insuffisances essentielles, le collège est l'institution la plus parfaite du Canada français ¹¹⁸⁶. Son enseignement catholique, intense, n'est pas favorable à la spontanéité intellectuelle. La religion, qui établit un lien indissoluble entre le savoir et la vie, est à la base de son enseignement. Le peuple et le clergé refusent d'admettre l'indifférence religieuse dans l'éducation de la jeunesse, mais, dans l'ensemble, cette éducation a subi des modifications considérables. Les soi-disant « écoles commerciales » en sont un embranchement, aiguillant les élèves vers quelque chose de plus pratique, mais avec des éléments essentiels de culture. Elles sont supérieures aux écoles de ce nom aux États-Unis. Plusieurs des ordres enseignants sont entrés dans cette voie avec beaucoup d'énergie. Un pas, dans le même sens, a été fait pour le collège de jeunes filles qu'avaient fondé les Dames de la Congrégation de Montréal, collège qui reste annexé au couvent où il fut organisé, et qui vivifie le reste de l'institution.

Vers la fin de la première moitié du dix-neuvième siècle, les Canadiens les plus intelligents, ayant foi dans leur survivance, éprouvèrent la nécessité d'une université pour donner de l'élan à l'œuvre de leurs écoles, et préparer leur jeunesse aux vocations libérales. La pensée que leurs fils allaient aux institutions anglaises et américaines, et que le collège McGill promettait de prendre un grand essor ¹¹⁸⁷, influença probablement ce projet. Le clergé adressa un pressant appel au séminaire de Québec, dont les ressources sont considérables, pour qu'il fondât l'institution désirée. On savait que le dévouement des maîtres du séminaire était égal à leurs ressources. Ils répondirent dans le plus noble esprit. La fondation fut décidée en principe ; mais encore fallait-il obtenir l'approbation du gouvernement britannique, lequel était bien disposé, d'ailleurs.

Pour cet objet, l'abbé Casault, supérieur du séminaire, fut délégué à Londres, et une charte fut par lui obtenue en 1852 ¹¹⁸⁸. Ce savant ecclésiastique, doublé d'un apôtre, alla ensuite à Rome, pour obtenir l'approbation du Saint-Siège. Le Vatican n'accorda qu'un bref spécial, donnant pouvoir à l'archevêque de Québec de conférer des grades aux étudiants en théologie. L'abbé Camille Roy, dans son beau livre sur l'institution qu'il a servie avec tant de distinction, parle « de la sollicitude du Saint-Père » pour l'institution, et, en même temps, il affirme que ce ne fut qu'en 1876 que la charte papale ¹¹⁸⁹ fut accordée. Victoria avait répondu tout de suite, mais il fallut au pape un quart de siècle pour en faire autant. L'Université de

¹¹⁸³ *Annuaire de l'Université Laval*, 1917-1918.

¹¹⁸⁴ *Ibid.*, pp. 154, 199, 207, 211, 215, 236, 263 et 266.

¹¹⁸⁵ *Ibid.*, pp. 200-204.

¹¹⁸⁶ MATHIEU, p. 19.

¹¹⁸⁷ Cyrus MACMILLAN, *Mc Gill and Its Story*, p. 184.

¹¹⁸⁸ Abbé C. Roy, *L'Université Laval*, p. 21 ; et FAUTEUX, *Bibliographie de la question universitaire Laval*, Montréal, p. 232.

¹¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 90.

Toronto ouvrit ses portes en 1843 ; McGill débuta réellement sa vie universitaire en 1855, bien qu'ayant commencé son œuvre comme école secondaire, alors modeste, trente-quatre ans auparavant. Le grand institut canadien de Québec fut inauguré en 1854, sous le nom d'Université Laval.

Cette institution éminente est premièrement ultramontaine, bien que son corps universitaire ait parfois compté des professeurs anglais protestants ¹¹⁹⁰. Quand, en 1811, l'honorable James McGill fit don de terrains et de fonds pour ériger une université, on devait l'appeler « Université du collège McGill » ¹¹⁹¹. Laval aurait pu aussi s'appeler « Université du séminaire de Québec ». Le supérieur de cet établissement en est, de fait, le recteur. Il est élu pour trois ans, et ne peut être réélu qu'une fois ¹¹⁹². Les anciens recteurs restent membres du Conseil de l'université, qui se compose de supérieurs retraités du séminaire, et de trois des plus anciens professeurs de chaque faculté. Au-dessus d'eux il y a le conseil supérieur composé de tous les prélats de la province. Comme les membres de ce conseil, sans parler de l'âge des autres, ont en moyenne plus de soixante ans, on peut naturellement s'attendre à une attitude des plus conservatrices. L'université comprend des facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts.

L'atmosphère de Québec, malgré tout son charme historique, son renom épique et son raffinement, ne possède pas une atmosphère aussi favorable à l'effort intellectuel que les grands centres du monde. L'esprit des meilleures familles n'est pas sympathique à la vie universitaire la plus épanouie. Le baron Hulot dit que cette ville est « confinée dans ses souvenirs anciens », et voit avec regret les arts libéraux céder le pas à l'industrie et au commerce ¹¹⁹³. Elle a certainement produit le plus grand nombre des écrivains canadiens du passé. Dans la magnifique prose poétique de l'abbé Roy, Québec revendique « la gloire de mieux symboliser, de révéler une façon meilleure, de faire briller l'âme et la vie françaises » ¹¹⁹⁴. C'est une ville de citoyens pieux et sérieux, mais dont l'esprit n'est pas poussé vers le libre examen ni les recherches scientifiques des grandes universités. « Il était impossible, dit encore le même écrivain, de faire sa place à l'enseignement supérieur de la science » ¹¹⁹⁵ parce que les étudiants n'y étaient pas préparés ; mais les professeurs l'étaient-ils ? En fait, même alors, l'enseignement scientifique de McGill, qui depuis a acquis une véritable ampleur, n'existait pas.

Laval, désirent améliorer son personnel enseignant, envoya des étudiants à Paris, et dans d'autres centres européens, pour leur donner une préparation adéquate. De telles expériences sont souvent décevantes. Les candidats étaient pour la plupart de jeunes ecclésiastiques, qui n'ont pas tous répondu aux espérances qu'ils avaient fait concevoir. L'Université était trop pauvre pour importer des professeurs européens savants, comme l'ont fait McGill et Toronto.

¹¹⁹⁰ MOLINARI, p. 124 ; LANGELIER. t. Ier, p. 217.

¹¹⁹¹ MEILLEUR Abbé C. Roy, *L'Université Laval*, p. 34., p. 130.

¹¹⁹²

¹¹⁹³ *De l'Atlantique au Pacifique*, p. 159.

¹¹⁹⁴ *Propos canadiens*, p. 162.

¹¹⁹⁵ Abbé C. Roy. *L'Université Laval*, p. 39.

Alexis Carrel, qui, depuis, s'est signalé par de si remarquables découvertes, frappa en vain à sa porte, tandis qu'il fut accueilli triomphalement à la fondation Rockefeller de New-York. Le fait est que les professeurs de Laval ne reçoivent guère de rétribution pour leurs services. Le docteur James Douglas, qui, dans sa jeunesse, y étudia, et qui avait une profonde admiration pour ses professeurs, cite Mgr Hamel, disant : « Le plus fort revenu du séminaire est négatif et consiste en ce que trente prêtres, professeurs dans le collège et dans l'université, donnent, sans rémunération, tout leur temps et toute leur énergie. Ils reçoivent leur pension, leur chauffage et l'éclairage et dix dollars par mois pour se vêtir, pour le raccommodage et le blanchissage ; cela c'est tout. Le supérieur du séminaire qui *de jure* est recteur de l'université, ne reçoit point d'autre traitement ¹¹⁹⁶. »

Le dévouement restera toujours une vertu créatrice de l'esprit chrétien ; mais ce principe, tel qu'il est appliqué dans cette université, ne devient-il pas une vertu inopérante ? Ces professeurs ne peuvent pas acheter de livres, d'instruments de recherches, ne peuvent voyager pour voir le travail d'autrui, ou se mettre en rapport avec la vie extérieure intéressant leurs études ou leurs étudiants. Vraiment, on s'étonne d'entendre un de leurs professeurs comparer Laval à Harvard ou Oxford. La plupart d'entre eux ne sont pas en contact avec les réalités du monde de l'enseignement supérieur au delà de l'horizon catholique et même canadien. On rapporte que l'illustre cardinal qui vient de disparaître, oubliant les compétences relatives, a comparé les honoraires du principal de McGill et de celui de Toronto aux cent dollars du recteur de cette université. Il ne vit pas que ces recteurs anglais font exception, qu'ils sont choisis parmi des groupes d'éducateurs éprouvés, possédant une grande connaissance philosophique des problèmes modernes de l'éducation et qui ont été en contact avec les universités les plus vivantes du monde. Il ne vit pas non plus qu'ils pratiquent largement l'hospitalité, qu'ils cultivent des relations personnelles et sociales avec les professeurs ainsi qu'avec les étudiants, et qu'ils peuvent ainsi faire de leur université un organisme puissant qui communique sa vie au grand corps social. La loi du sacrifice est la loi du progrès moral de l'humanité, mais elle doit rechercher l'emploi le plus rationnel de ses moyens et de ses possibilités.

Cela, du reste, est justement ce que Laval est en train de réaliser. Un appel au public, qu'elle aurait dû faire dix ans plus tôt, lui a mis en mains \$ 1 500 000. Le Parlement a ajouté à cette somme \$ 1 000 000 : c'est un beau commencement. Le résultat a été un nouvel élan donné à l'école forestière, à l'école normale supérieure, à l'établissement d'une école de chimie. Ce fut aussi l'introduction dans l'enseignement de l'économie politique, de la langue allemande, déjà enseignée depuis un siècle dans un bon nombre d'universités américaines, de la langue italienne et de l'espagnole qui ont maintenant leur place un peu partout. L'Université a fait venir d'outre-mer des professeurs de grec, de latin et de français. À l'Université de Fribourg, en Suisse, elle a emprunté plusieurs professeurs de sciences.

Les rapports qui existent entre le Séminaire et l'Université sont symbolisés par leurs édifices groupés ensemble et unis par des couloirs qui ne laissent guère une impression gaie. L'architecture de l'Université proprement dite, vaste et belle, est du meilleur style français au

¹¹⁹⁶ *New England and New France*, p. 387

dix-septième siècle. Elle est remplie de choses précieuses, ayant une grande valeur éducative. Elle a la plus belle collection de tableaux du Canada, collection qui, ainsi que l'affirme M. Hopkins, est réellement « une éducation par elle-même »¹¹⁹⁷. La bibliothèque, outre ses 200 000 volumes, dont beaucoup sont très rares, possède environ 30 000 manuscrits originaux, se rapportant au Canada sous la domination française¹¹⁹⁸. C'est le lieu favori des chercheurs dans le domaine de l'histoire ; mais les livres récents et beaucoup de revues des grands travaux scientifiques contemporains y font défaut, et il n'est pas suffisamment organisé pour faciliter le travail des étudiants. Toutes les fois que l'auteur a visité cette bibliothèque, quand elle aurait dû être remplie comme une ruche, elle était déserte. Il en était de même du riche musée des beaux-arts. Il paraît - nous disons, il paraît - y avoir là une absence d'ardente curiosité de science, de puissante vie universitaire et d'enthousiasme pour l'étude. L'abbé Camille Roy n'hésite pas à parler de la paresse intellectuelle des écrivains canadiens. M. le professeur Louis Arnould, dans ses observations sur les étudiants, semble être du même avis. Nous retrouvons la même opinion chez MM. les professeurs Édouard Montpetit et Ernest Marceau¹¹⁹⁹. Il nous a semblé que l'institution manque de pensée organisatrice, que le matériel pour l'enseignement et son adaptation au travail des étudiants n'offrent pas le stimulant nécessaire aux efforts de l'esprit.

À côté des causes d'impuissance de diverses sortes, il y a eu longtemps à Québec, comme à Montréal, un excès dans ce que l'on exigeait des professeurs. L'abbé Jean Holmes professait des cours sur presque tous les sujets enseignés à l'Université¹²⁰⁰. Même récemment, l'abbé Vachon était à la fois professeur de géologie - un sujet si important au Canada - et de minéralogie à l'Université ; de chimie à l'école affiliée d'arpentage ; de chimie et de sciences naturelles à l'école forestière ; enfin professeur de chimie, de minéralogie, de géologie et de zoologie au séminaire ! La situation était à peu près la même à McGill, il y a cinquante ans, jusqu'aux jours de son opulence. Et cependant les professeurs de Laval ont accompli une tâche surprenante. L'abbé Ferland a projeté une lumière nouvelle sur l'histoire du Canada dans ses classes ainsi que dans son cours d'histoire¹²⁰¹. L'abbé C.-H. Laverdière a publié les Relations des Jésuites, le cardinal Bégin ses Conférences sur l'histoire ecclésiastique, Mgr Paquet des œuvres importantes et notamment son Droit public de l'Église. Mgr Amédée Gosselin a creusé plus profondément qu'aucun autre homme la vie éducative du régime français. L'honorable Thomas Chapais a écrit des études magistrales. L'abbé Robert a publié plusieurs volumes élémentaires de philosophie. L'Université a aussi mis ses professeurs à même de travailler dans le domaine des lettres.

Les succès de l'Université de Québec ne laissèrent pas le monde indifférent. Des Montréalais, conscients des avantages qu'ils pouvaient offrir et recevoir, désirèrent aussi avoir leur université. Ils firent appel à Rome, plaidèrent et luttèrent fortement pour l'obtenir. Il y eut beaucoup d'âpreté dans ces débats. Le livre que l'abbé Camille Roy a consacré à

¹¹⁹⁷ *French Canada*, p. 370.

¹¹⁹⁸ *Société royale*, 3e série, t. X, p. L.

¹¹⁹⁹ *Revue trimestrielle canadienne*, 1918, p. 416.

¹²⁰⁰ CHAUVEAU, *l'Abbé Holmes*, p. 14.

¹²⁰¹ Abbé C. Roy, *L'Université Laval*, p. 71.

l'histoire de Laval, contient de fréquentes allusions aux « polémiques d'autrefois », aux « heures difficiles et périlleuses » et aux « batailles ». La Bibliographie de la question universitaire Laval-Montréal, de M. Aegidius Fauteux, montre que le conflit entre les deux villes fut dur et violent. Le sénateur David parle d' « une lutte de corsaires »¹²⁰². Ceci fut encore compliqué davantage par les préventions politiques. Les Castors, nom donné aux conservateurs extrêmes, essayèrent de faire naître des doutes relativement à l'orthodoxie du recteur et des professeurs de Laval¹²⁰³. Il fallait avoir une mauvaise foi colossale pour essayer de discréditer les doctrines d'hommes plus orthodoxes que le pape lui-même, et pour les accuser d'avoir parmi eux des francs-maçons¹²⁰⁴. Le savant Mgr Hamel, et même l'archevêque Taschereau, plus tard premier cardinal du Canada, étaient représentés comme membres des loges maçonniques ! Leur grand crime était d'avoir admis deux protestants éminents, les docteurs Sewell et Jackson, comme professeurs à l'École de médecine¹²⁰⁵. La bataille continua, non sans de nouvelles violences, jusqu'à ce que le Vatican donnât sa réponse, qui réellement fut favorable aux deux partis, bien qu'en apparence elle parût incliner du côté des protestataires de Québec. À Montréal on accorda une filiale de Laval, et, en 1919, une université à peu près indépendante¹²⁰⁶ qui devait devenir plus tard complètement autonome.

Ces universités ne sont pas des Sorbonnes coloniales, transportées au Canada avec leur grand passé, jouissant de vastes budgets et capables d'édifier tout d'un coup des institutions idéales. Elles n'ont point de suffisance, n'exaltent point un orgueil égoïste, ne croient point que leur travail soit parfait. Les professeurs réclament des progrès incessants, plus de vraie culture moderne et davantage de rigueur dans l'attribution des grades¹²⁰⁷. Montréal a révisé et développé ses cours de sciences, belles-lettres et autres sujets. Elle accueille un plus grand nombre de professeurs laïques, bien que les ecclésiastiques y restent en majorité. Il faut dire que, quant à l'instruction et au rendement intellectuel, elle est au moins égale aux universités anglo-saxonnes avant leur remarquable opulence.

La partie de l'enseignement dans laquelle les professeurs mettent le meilleur d'eux-mêmes, c'est la théologie. Les cours s'étendent sur tout le champ des doctrines et de l'histoire du catholicisme. Le programme n'est pas une étude hardie des problèmes religieux qui cherchent dans tous les domaines des preuves capables de soutenir rationnellement la foi, mais il est dogmatique et conservateur, bien qu'un peu de modernisme s'y faufile. Les leçons et les examens sont en latin¹²⁰⁸. Comme exercice de dialectique, ce constant échange intellectuel d'une langue à l'autre doit être fort avantageux, même si nous pensons que la tentative continue d'ajuster la langue nationale à tous les faits, à toutes les modalités religieuses, serait plus précieuse encore. Les institutions du Canada ont été les premières à

¹²⁰² *L'Union des deux Canadas*, p. 151.

¹²⁰³ LANGELIER, t. 1er, p. 122.

¹²⁰⁴ *Ibid.*, pp. 35, 167, 170, 209, 215.

¹²⁰⁵ *Ibid.*, p. 217.

¹²⁰⁶ DAVID, *Histoire du Canada*, p. 164 ; Abbé C. Roy, *L'Université Laval*, p. 88.

¹²⁰⁷ Abbé Roy, *L'Université Laval*, p. 199 ; *Nouveaux Essais*, p. 2S5.

¹²⁰⁸ *Annuaire de l'Université Laval de Montréal, 1917-1918*, p. 42.

introduire la philosophie de saint Thomas d'Aquin, qui, dans les écoles catholiques, est la base de toute instruction philosophique. Il est assez rare de trouver dans les écrits de leurs prêtres des traces de familiarité avec Platon, Descartes, Locke, John Stuart Mill, Spencer, William James, Renouvier, Fouillée, Boutroux, Bergson et autres philosophes.

Selon eux, le but de la Faculté de théologie est de préparer au sacerdoce des prêtres dévoués, capables du don le plus complet d'eux-mêmes aux âmes. Leurs études n'ouvrent pas de plus vastes avenues à la vérité, mais rien qu'une canalisation pour la diffusion d'un corps défini de doctrine sans appel. L'abbé Roy déplore que les besoins des églises détournent nombre d'étudiants des études avancées de théologie. La plupart des prélats font tout ce qu'ils peuvent pour porter les séminaristes à conquérir les plus hauts grades. Cependant, en cinquante ans, le Laval de Québec n'a gradué que 25 bacheliers en droit canon, 59 bacheliers, 38 licenciés et 30 docteurs en théologie ¹²⁰⁹. Au Laval de Montréal, maintenant Université de Montréal, en trente-neuf ans, 36 étudiants seulement ont pris leur grade de bachelier en théologie, 9 licenciés et seulement 3 ont atteint le doctorat ¹²¹⁰. Il faut ajouter que l'élite de ces étudiants passent quelque temps à Rome ou à Paris.

Les études en droit ont joué un grand rôle dans l'histoire de la liberté du pays, et les facultés donnent un enseignement particulièrement adapté à ses besoins. Chaque année voit renforcer leurs cours et peut-être améliorer la situation des gens de loi, qui sont très nombreux. Les Canadiens des couches supérieures de la société ont une aptitude naturelle à l'aspect purement légal de leur profession. Beaucoup l'ont abandonnée pour la carrière politique, dans laquelle ils ont rendu des services éminents, tant à leur province qu'à la Confédération. S'il y en a qui sont connus comme des non-valeurs, d'autres jouissent d'une faveur très marquée aux yeux des Britanniques. L'œuvre des facultés canadiennes de droit a beaucoup d'importance, même si de nombreux Canadiens - entre autres Laurier - firent leurs études à McGill, qui ne compte pas seulement des étudiants canadiens en droit, mais aussi des professeurs de la même nationalité.

Les deux universités sont aussi des centres d'études médicales. Rien n'est plus urgent que de vulgariser de plus saines idées d'hygiène, pour faire face à toutes les souffrances du peuple, réduire le taux de la mortalité, et, par-dessus tout, faire la guerre aux superstitions pathologiques. Depuis 1885, la mortalité a notablement décrû ¹²¹¹, et cela est particulièrement vrai de la mortalité infantile. L'œuvre des écoles de médecine a été soutenue par la Société française de médecine du Canada, fondée en 1897, et dont le premier congrès réunit plus de quatre cents docteurs canadiens. Leurs études sont très sérieuses. Les étudiants de Laval doivent y consacrer cinq années, ceux de Montréal six, pour obtenir leur doctorat.

De toutes les œuvres universitaires c'est probablement ici que s'est réalisé le plus grand progrès scientifique, un progrès qui touche à toutes les études biologiques. L'Université de Montréal a une importante École de médecine comparée dont l'existence, à elle seule, marque

¹²⁰⁹ Abbé C. ROY, L'Université Laval, p. 101.

¹²¹⁰ *Annuaire de L'Université de Montréal*, 1917-1918, p. 49.

¹²¹¹ *Annuaire statistique de Québec*, 1917, p. 82.

une nouvelle étape en avant. L'École dentaire est une des plus belles du continent, tant au point de vue de l'édifice que des professeurs ou des étudiants. Rien n'inspire plus d'espoir pour l'avenir de la profession que les jeunes gens capables qui suivent ces cours, car la plupart ont passé par l'enseignement secondaire avant d'y entrer. L'École de pharmacie forme des pharmaciens de premier ordre.

Montréal possède aussi une importante section de ce que les Anglais appellent les sciences appliquées : l'École polytechnique, avec un outillage assez modeste ¹²¹², mais bon. En dehors des résultats directs qu'elle obtient, cette école tendra à infuser dans l'esprit des Canadiens un intérêt pratique pour l'exploitation industrielle de leur pays. Ses gradués montrent un esprit large et voient plus loin que leurs intérêts professionnels. En 1917, ils ont insisté sur la nécessité de développer les études de sociologie et d'économie politique ¹²¹³ dans l'université. Leurs souhaits ont été réalisés par la création d'une section de sciences sociales, économiques et politiques, dont l'œuvre aura des répercussions importantes ¹²¹⁴. On a la joie de voir tout un groupe d'hommes nouveaux dans cette section : l'abbé L. Perrin, Édouard Montpetit, Léon Mercier Gouin, Fernand Rinfret et d'autres professeurs ; tous, sauf un, représentant un élément laïque fort appréciable. Nous rappelons simplement le rattachement de l'Institut agricole d'Oka et l'École des hautes études commerciales à l'Université de Montréal. Il existe aussi des cours de perfectionnement professionnel pour les professeurs de collèges, et des classes de vacances pour ceux qui se livrent à l'enseignement populaire.

Cette extension de l'enseignement supérieur a cédé aux exigences du temps et est entrée dans le courant du travail des collèges et des universités de femmes. On leur ouvre avec prudence, mais on leur ouvre tout de même, la possibilité de la haute culture. Quand on songe que les femmes dominent dans les écoles primaires, tiennent une place importante dans le journalisme et sont entrées dans la littérature, ce départ offre sa plus haute signification. Il faut voir du même œil les cours d'enseignement secondaire moderne. Ils ne prendront jamais la place de l'enseignement classique, mais ils offrent un bon cours d'études aux laïques et aux membres des ordres enseignants ¹²¹⁵. Ces deux changements ont amené les couvents et les monastères dans les sillons de la haute culture. Les Frères Maristes, les Frères de l'Instruction chrétienne et ceux de la Sainte-Croix, jouissent maintenant du bénéfice de cette nouvelle discipline intellectuelle.

Tout cela s'accorde avec un ensemble d'activités qui ont leur valeur éducative. Pendant la guerre, Montréal a créé un hôpital militaire sur le front, en France, fournissant 1 040 lits avec un service de 32 médecins, 72 infirmières et 195 domestiques ¹²¹⁶. Laval a une filiale de Saint-Vincent de Paul, avec un cours sur les œuvres charitables, cours dont l'influence est

¹²¹² Errol BOUCHETTE, *Emparons-nous de l'industrie*, p. 27.

¹²¹³ *La Revue trimestrielle*, t. IX, p. 1.

¹²¹⁴ *L'Université de Montréal*, 1920-1921, p. 177.

¹²¹⁵ *L'Université de Montréal*, p. 279.

¹²¹⁶ *Annuaire de Montréal*, 1917-1918, p. 432.

visible dans l'activité des étudiants ¹²¹⁷. Montréal a sa Maison des étudiants pour tous ceux qui suivent ses cours ; son Cercle Laval pour les étudiants en droit, et le Cercle Pasteur pour ceux de l'École de médecine. Des organisations analogues existent dans divers collèges et à l'Institut d'Oka. Des influences puissantes rayonnent dans les organisations et tendent à introduire de meilleures méthodes pour lier le savoir, pour vivifier et unifier, dans un même esprit, toutes les formes de l'éducation. En 1906, un congrès de professeurs des écoles secondaires eut lieu à Québec, avec quatre-vingts délégués des collèges et des séminaires ¹²¹⁸. Ce congrès fut suivi de plusieurs autres ¹²¹⁹. Dans l'un d'eux vingt collèges étaient représentés ¹²²⁰.

Certainement les universités sont en train de travailler à l'enrichissement de l'esprit canadien, au développement de la vie intellectuelle, en concentrant toutes les forces éducatrices, en établissant les directives de l'enseignement scolaire, désormais sous leur influence. Dix collèges sont rattachés à Montréal et les autres sont affiliés à Laval. Le mouvement a rompu l'isolement des écoles, enrichi leur enseignement, standardisé les études, relevé leur niveau, introduit une hiérarchie rationnelle de toutes ses formes et leur a inculqué la vie. À côté de certaines écoles desséchées et figées, il y a, un peu partout, une vraie évolution. L'Université de Montréal diffère du Laval de Montréal tel qu'il était jadis. Elle est toujours - et restera - catholique dans son principe, religieuse dans son esprit, mais administrée par des laïques. Dans son conseil de direction il n'y a que deux ecclésiastiques, et cinq personnes y représentent l'élément laïque, bien que l'institution garde son idéal religieux.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette évolution nationale, c'est d'avoir fait naître le grand intérêt actuellement porté à l'éducation supérieure. Le gouvernement de Québec s'est montré généreux envers les collèges et les universités. Les grands appels de fonds, en faveur de Laval et de Montréal, ont eu un succès qu'on peut qualifier de considérable, surtout si l'on se rappelle les limites restreintes des ressources du peuple. Ils n'ont obtenu qu'une aide fort limitée parmi les Canadiens de langue anglaise. Ces efforts ont été faits à un mauvais moment, et si on les renouvelle les résultats seront plus heureux. La fondation Rockefeller a deux fois donné 25 000 dollars pour l'œuvre scientifique. Les professeurs de ces universités se sont mis en contact avec les institutions sœurs du Sud, et ils ont été touchés des sympathies qu'ils y ont rencontrées. Ils ont reçu de précieuses leçons de choses des corporations de langue anglaise ¹²²¹. Leurs délégués étaient, il y a deux ans, au Congrès des universités de l'empire à Oxford, où ils avaient été précédés par les boursiers Rhodes canadiens. Les milieux universitaires, de plus en plus féconds, exercent leur influence croissante. On en parle peu, mais on y pense toujours. Le Canadien s'élève ; il est sorti de l'embouteillage traditionnel qui le séparait de la haute culture.

¹²¹⁷ Abbé C. ROY, *L'Université Laval*, p. 108.

¹²¹⁸ Abbé C. ROY, *Propos canadiens*, p. 210.

¹²¹⁹ *L'Enseignement primaire*, 1914, p. 2.

¹²²⁰ *Ibid.*, 1915, p. 329.

¹²²¹ *Le Canada français*, décembre 1922, p. 270.

L'évolution du Canada français

Chapitre XVIII

L'élite canadienne

[Retour à la table des matières](#)

L'élite de la société franco-canadienne dominant la grande masse populaire, quoique vraiment « loyale » envers la Grande-Bretagne, se préoccupe beaucoup des choses de France ; elle est plus éprise de l'art français que de celui de ses compatriotes dont elle sent trop les insuffisances. Elle se montre surtout sévère envers les artistes du pays, ne tenant pas suffisamment compte de leur situation désavantageuse. Beaucoup des livres de la mère patrie, les meilleures revues, les journaux dans lesquels se révèle le plus de talent, font les délices des Canadiens, lecteurs assidus de la *Revue des Deux Mondes*, du *Correspondant*, de la *Revue hebdomadaire* ; un petit nombre lit *le Temps*, le *Journal des Débats* ; un autre public se délecte à la lecture des pages esthétiques et parfois frivoles du *Figaro*. Cela n'exclut pas les publications canadiennes, anglaises et américaines, le tout créant une ambiance favorable à la pensée. Dans leurs foyers, on rencontre des gens aux larges sympathies humaines, d'éducation traditionnelle, d'intelligence vive qui brillent dans la conversation, scintillent d'esprit et ne s'interdisent pas le badinage, ni même la médisance - ils sont si Français ! Les étrangers se sentent attirés par le charme si prenant de cette société.

Il m'a été donné de rencontrer plusieurs fois un membre éminent du gouvernement Mackenzie, président de la sixième assemblée de la Société des Nations : le sénateur Dandurand, cheville ouvrière de nombreuses organisations canadiennes et zélé représentant de l'Association « France-Amérique ». J'ai pu le voir avec ses amis dans son foyer de Montréal. Il s'intéresse à tous les grands problèmes de sa province, du Canada et du monde français. Généreux envers ses compatriotes, il s'est souvenu de McGill - l'université anglaise - dans ses pressants appels d'aide pécuniaire. Au milieu de ses hôtes, il entama une causerie relative à l'esprit religieux de son peuple, insistant sur ce fait que, malgré son grand loyalisme envers l'Église, il est essentiellement tolérant ; qu'il y a chez lui un libéralisme qui n'existe pas toujours, même en France ; qu'il est prêt à accepter une éducation plus indépendante, ni irréligieuse, ni areligieuse, mais dirigée par des établissements laïques, laissant l'instruction religieuse proprement dite au clergé. On passa naturellement de ce sujet à d'autres, y compris la politique et le journalisme, envisagés sous leurs aspects les plus larges. Il prit une part active à la conversation, se montrant singulièrement alerte et animé, dans un français vif et élégant. Par moments, sa manière était : « Glissez, mortels, n'appuyez pas » ; à d'autres : « Appuyez, mortels, ne glissez pas. »

C'est chez sir Wilfrid Laurier que nous avons rencontré le sénateur Belcourt, un homme politique large et libéral, un gentleman accompli. Il a fait preuve d'une grande souplesse d'esprit, mais avec une réserve réelle, beaucoup moindre que celle des Anglo-Canadiens. Il a toujours été très conciliant envers eux, et prêt à leur tendre loyalement la main. Il a pris la parole dans leurs églises, assisté à leurs différentes réunions et montré une grande noblesse de vues, qui n'a pas toujours été payée de retour. Il a joué un rôle important dans les grandes crises morales, défendu ses compatriotes dans la question des écoles françaises de l'Ontario. Il a expliqué leur attitude au moment de la guerre. Le niveau de culture de ces sénateurs est élevé. En les écoutant, on est surpris de voir comment ils ont absolument rompu avec le passé politique de leur ancienne patrie, et l'on s'étonne qu'ils puissent être à la fois si Français et, dans leur esprit parlementaire, si anglais.

Tandis que les dirigeants de la société sont des croyants, et souvent des croyants d'une belle ardeur, on en rencontre d'une attitude religieuse différente. On compte bien quelques survivants de l'ancien esprit voltairien, mais la plupart sont des libres-penseurs d'un type plus large. Une soirée passée avec l'un d'eux nous a laissé un charmant souvenir. Il parla avec la plus complète indépendance de l'organisation ecclésiastique de la province, de l'attitude de certains prélats, justifiant ses critiques et celles de ses amis par des faits et des arguments copieux, concluant par une profession de foi en Dieu. Tout cela fut dit simplement, sans âpreté et avec une belle noblesse d'esprit et une grande maîtrise de soi. La conversation ayant dévié, tourné vers la littérature, et particulièrement vers la poésie, il récita d'un accent ému un de ses poèmes sur la France, la France d'autrefois et celle d'aujourd'hui, montrant ce qu'elle avait fait pour le monde dans la grande guerre. Il nous parut délicieux de passer ainsi des problèmes locaux à une évocation poétique si heureuse des deux patries et du rôle qu'elles ont joué dans la grande tourmente. C'était le magistrat Gonzalve Désaulniers qui récitait ces vers, tout remplis d'une profonde tendresse pour les deux pays, qui ne font qu'un dans son cœur.

Ce qui manifeste une grande personnalité, ce n'est pas l'étalage de ses dons professionnels, mais la force et l'intelligence avec laquelle elle traite les questions qui sont en dehors de ce champ particulier. C'est ce que fit un des plus éminents représentants du barreau de la province, descendant d'une famille de robe, diplômé de l'École de droit de McGill, professeur dans la même institution, et à qui la province, ainsi que la Confédération, ont confié des cas litigieux de la plus haute importance. Récemment, trois communions protestantes anglo-canadiennes, désirant fusionner, confièrent leur cause, devant le Parlement, à deux Canadiens, M. le docteur Eugène Lafleur et M. Aimé Geoffrion, celui dont nous parlons ici. Accoutumé à raisonner les questions de droit, à formuler ses conclusions avec une logique impeccable et une allure accélérée, il mit en relief les mérites et les démérites de ses compatriotes, y employant la force philosophique d'un vrai pas les yeux sur les faiblesses de ses compatriotes, mais quand il fait ressortir leurs qualités, il le fait avec éclat. Quand on est le fils de C.-A. Geoffrion, qui fut une des plus grandes lumières parmi les légistes du passé de son pays, noblesse oblige.

Il eût été intéressant d'avoir l'opinion d'un tel homme sur le barreau canadien, sur sa position, soit dans la vie nationale, soit dans la carrière professionnelle, sur la forme que l'idée de justice a prise dans l'esprit des hommes de loi, sur la façon dont elle entre dans la vie du pays, et sur les questions connexes. Le magistrat J.-E. Robidoux, diplômé lui aussi de l'École de droit de McGill, où pendant plusieurs années il fut professeur après avoir occupé d'importants postes dans les institutions du pays, maintenant juge à la Cour suprême, répondit à nos désirs. Il fit ressortir les traits comparés des gens de loi de la province, la supériorité des avocats canadiens, non pas au point de vue économique, mais en tant que juristes quelques-uns conseillers réguliers des avocats anglais. L'éducation particulière que ces Canadiens reçoivent dans leurs collèges, leur pratique constante du raisonnement discursif, leur connaissance supérieure d'une langue et souvent de deux, leur culture littéraire de l'imagination, l'entraînement philosophique du droit français et des idées claires, leur assurent un triomphe mérité. Il insistait avec force sur les thèses publiées par leurs étudiants et les ouvrages produits par leurs légistes.

Le don de la parole se trouve un peu partout. M. le doyen de l'École de médecine de l'Université de Montréal, Louis de Lotbinière-Harwood, dans un langage simple, avec un flot abondant de termes concrets, contrastant avec les tendances héréditaires de son peuple à l'abstraction, montrait les progrès de l'art et de la science de la médecine dans la province. Il parlait avec une admiration contagieuse de l'œuvre de ses collègues, en France et après leur retour au Canada. Sans appuyer beaucoup sur leur formation professionnelle pratique dans la patrie de leurs pères, il montra leur ardeur à introduire les méthodes françaises, qui se distinguent de celles des Allemands, lesquelles, autrefois, prévalurent sur ce terrain. Il est vrai que sir William Osler, un des fils les plus éminents du Canada anglais, avait essayé de réagir. À cette époque, personne, sur ce continent, n'avait fait encore entendre des appréciations si brillantes et si enthousiastes sur l'œuvre de Pasteur. Quant aux Canadiens, la compréhension de ce que l'on devait à la France et l'acclimatation des méthodes françaises, provoquèrent parmi l'élite des docteurs une ardeur scientifique nouvelle, qui reste une force dans leur vie professionnelle. Le doyen, au cours de son éloquent entretien, n'oubliait que lui-

même, lui que le docteur Elder, professeur de McGill, proclamait « l'un des maîtres incontestés de l'art chirurgical dans le pays ».

Parmi les universitaires, l'homme actuellement le plus en vue est le recteur de l'Université Laval, l'abbé Camille Roy, membre de la Société royale du Canada, ancien rédacteur du Canada français. Professeur de littérature canadienne, parfaitement à l'aise dans le champ de l'histoire littéraire de la France, travailleur infatigable, il est profondément attaché à son institution, bien qu'il y ait jusqu'ici manqué une section d'études avancées de belles-lettres qui permette de faire le plus haut emploi de ses talents. C'est un moraliste de bonne lignée et une force pour son pays. Sa supériorité comme littérateur a été officiellement reconnue par le prix David, honneur qui a reçu une universelle approbation. L'un de ses collègues, l'honorable suppléant Adjutor Rivard, est juge à la Cour d'appel. Nul, dans le pays, ne l'a surpassé parmi ceux qui ont étudié la langue française au point de vue de l'histoire et de la philologie. Ses *Études sur les parlars de France au Canada* contiennent l'essence de son œuvre scientifique. Il fut, sinon le père, du moins l'inspirateur personnel du « Congrès du parler français » qui excita, même dans le monde anglo-saxon, un vif intérêt. Il a communiqué son ardeur à un groupe d'hommes préparant un dictionnaire français de la province, véritable inventaire de l'idiome du pays. On lui doit aussi deux petits volumes de tableautins de la vie canadienne, dont la délicatesse sereine est d'un grand charme. D'une culture étendue, causeur spirituel, d'une diction si personnelle et si exquise, c'est un catholique zélé qui, avec tant d'autres, essaie de cacher sa grandeur dans le vieux Québec.

La personnalité la plus retentissante du Canada était Laurier. Cet homme extraordinaire fut, pendant de longues années, le chef politique de l'Amérique du Nord britannique, l'incorruptible homme d'État du Canada, le plus brillant de ses penseurs politiques et humanitaires. Le collègue lui donna une bonne formation intellectuelle et littéraire, formation agrandie par ses études de droit et par ses vastes lectures. Ainsi lui furent ouvertes des perspectives plus vastes que celle des Anglo-Canadiens, dont l'intérêt se confine au monde britannique. Figure attachante, d'un grand tact inné, d'un goût impeccable, il avait une distinction se rapprochant de celle de l'ancienne classe dirigeante française et de l'aristocratie anglaise. Il parlait avec beaucoup de réserve et de dignité. La caractéristique de sa vie était la bonté, qui jaillissait, claire, noble et pure, de tous ses actes, malgré les contingences déprimantes de la vie politique. Avec un grand sens des réalités, il tint la barre du gouvernement du Canada à l'heure de son magnifique développement. Il possédait à un degré extraordinaire le don de grande bienveillance. Le charme de ses manières déférentes était intensifié par sa modération pleine de sagesse. Au milieu de ses amis et de ses visiteurs, il excellait par une conversation aimable, parfois brillante, spirituelle, parsemée d'innocentes pointes de raillerie, qui s'arrêtaient là où la charité commence. Ses sentiments s'étaient tellement intellectualisés, qu'ils lui avaient permis d'atteindre une grande maîtrise de soi qui le rendait capable de guider tout un peuple. En général, il s'élevait au-dessus des jugements courants ; il mettait dans les siens l'élévation de sa personne. Jamais le Canada n'a trouvé un politique plus heureux parmi ses fils, ni un idéaliste plus irréductible parmi ses chefs.

Sir Lomer Gouin, encore heureusement vivant, s'est montré magnifiquement adapté à son milieu de Québec. Il se peut que ses vues n'aient pas l'ampleur de celles de Laurier, mais son

champ, à lui, était plus proche, et son administration fut plus personnelle. C'est là qu'il a manifesté ses puissantes visées constructives, son génie d'homme d'État. Il semblait être l'incarnation de la volonté ; et s'il ne fut point le *Penseur* de Rodin, il aurait pu fournir au grand sculpteur un robuste modèle de l'homme d'action. Avec une conscience claire de la valeur des hommes et des choses, sa voix forte et nette, quand il parle, il vise à « l'âme » des faits ; et, servi par une langue énergique, il place les choses sous leur vrai jour. On a l'impression de la concordance d'une grande intelligence et d'une forte volonté. Peu d'hommes possèdent une connaissance des Canadiens et de leurs institutions égale à la sienne. Sa culture de légiste, son esprit ouvert et enrichi par une rare expérience politique, ont fait de lui une grande force d'orientation pour son peuple. Il lit les meilleurs livres de France, d'Angleterre et des États-Unis. Combien de présidents de Conseils du Canada se livrent à une lecture semblable ?

Au premier rang des chefs politiques du Canada est l'honorable L.-A. Taschereau, actuellement premier ministre de la Province. Si une naissance réellement illustre faisait un grand homme, il aurait déjà droit de ce fait à notre admiration. Son parent Elzéar Taschereau qui, à son heure, rendit d'éminents services à ses compatriotes, a une belle place dans leur histoire. Son père était juge à la Cour suprême. Le cardinal Taschereau, le premier Canadien appelé à revêtir la pourpre, était son oncle. Sir Henri Taschereau, premier juge à la Cour suprême, était son frère consanguin. Sa mère était la fille de l'honorable R.-E. Caron, si sage et si courageux pendant une période de contraintes et d'épreuves. Il peut être fier d'avoir hérité les meilleures traditions et la plus haute culture de sa ville de Québec. Mais, pour nous, son plus noble titre est de s'être fait lui-même. C'est sa grande force de travail qui nous a donné l'éminent juriste et l'homme politique de grande envergure. S'il a la noblesse du titre - il possède amplement celle du mérite - il s'est élevé au pouvoir, de façon démocratique, par d'énergiques et puissants efforts. Il a acquis l'art souverain de la parole, dans les deux langues, ce qui lui permet de convaincre les Anglo-Canadiens aussi bien que ses compatriotes. S'il aime sa province, il est aussi Canadien dans le plus large sens du mot.

Un de ses dons les plus heureux, c'est de savoir trouver des formules frappantes et adéquates pour exprimer les idées générales mais un peu vagues du public. Devant le Canadian Club de Montréal, répondant à ceux qui représentent les Canadiens comme une pierre d'achoppement dans la vie de la nation, il affirmait, avec une grande autorité, que la « province de Québec n'est pas le point de rupture, mais le lien qui unit l'Est à l'Ouest, et la province la plus saine, qui sauvegarde la Confédération » ¹²²². Son discours dans la même ville, en faveur de l'Université McGill, montre ses vues larges et synthétiques du rôle des universités. Devant les étudiants de l'Université de Toronto, il discuta, d'une façon magistrale, l'impossibilité d'une unité de législation pour tout le pays, unité qui n'existe pas même d'ailleurs dans les Iles Britanniques. Dans les clubs de la ville, il fit une puissante défense de ses compatriotes, sans aigreur ni fiel, trouvant dans son cœur de grands élans pour mettre en relief leur belle civilisation. Il a le don de s'élever facilement à de hautes et irréfutables généralisations. Il montra son courage dans la solution des problèmes intérieurs : la question des liqueurs et celle des syndicats de travailleurs américains qui tentaient

¹²²² *The Gazette Montreal*, december, 14 1920.

d'entraîner les ouvriers de la province. De tous côtés la rumeur rapporte que cet homme d'État, cet aristocrate de naissance et de fait, est le plus accessible des hommes ; qu'il possède de hautes qualités sociales ; qu'il a une vaste érudition sur laquelle il garde un empire parfait et que, tout en jouissant de la faveur populaire, il ne s'est jamais plié à encenser le peuple, à flatter les masses. Il pense et il ose. Il exige une atmosphère honnête dans son administration. Sa force a sa source dans une profonde foi religieuse, une sincérité austère et un patriotisme progressiste qui l'arme pour continuer avec éclat, et développer rapidement, l'œuvre de sir Lomer Gouin.

L'honorable Louis-Athanase David, fils du sénateur David, ce vétéran de l'histoire, est aussi l'une des personnalités les plus en vue du pays. Les familles des juristes ont fait pour le Canada français, ce qui est commun dans les familles des ministres protestants de presque tous les pays. Elles sont puissamment éducatrices. Elles donnent à leurs enfants une formation familiale plus large que la moyenne, et plus énergique. Puis s'ajoutent les influences puissantes de leurs collègues, de leurs écoles de droit, qui, à elles seules, constituent une haute discipline philosophique. Ils sont ainsi préparés pour le service public. Tel fut le cas du secrétaire David. Après l'étude et la pratique du droit, il gravita vers la politique et s'y distingua rapidement. En 1919, à l'âge de trente-sept ans, il devint « secrétaire » de la province. Depuis lors il a fait preuve d'une activité remarquable. Le progrès, pour lui, est une nécessité vitale, et il le montre. Il a été fort associé à l'œuvre de la législation, et souvent l'interprète du Canada français devant des auditoires de Canadiens anglais, en d'autres provinces. Il est infatigable dans l'œuvre de l'éducation et de la culture, dans l'expansion des forces intellectuelles vers l'art et la littérature. L'homme, le juriste et le secrétaire fusionnent en un rare artiste de lettres. Peu d'hommes comme lui ont su faire vibrer les cordes esthétiques dans l'âme du peuple. Sans se détacher des réalités prosaïques de la vie politique et des problèmes matériels, il montre une impressionnante richesse d'idées, qu'il traite souvent avec la forme raffinée d'un poète en prose, Voguant à pleines voiles sur le courant de l'élan vital canadien.

Quittant le champ de la politique, il nous faut noter un homme, qui est tout ensemble à la tête de toutes les organisations démocratiques et *persona grata* auprès du clergé, soutenant toutes les bonnes œuvres pour l'avancement canadien. M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société historique de Montréal ; collaborateur infatigable des sociétés canadiennes, professeur de droit administratif à l'Université de Montréal, il met au service de toutes les œuvres sa sagesse et ses riches dons d'orateur. Des chuchotements, qui ont atteint un crédit croissant, disent que c'est grâce à son tact et à sa sagesse que les citoyens de Montréal doivent la bibliothèque de la ville, espoir pleinement réalisé, quoiqu'il ait été pendant longtemps considéré comme hors d'atteinte. Il a beaucoup collaboré au bien-être et à la culture esthétique de Ville-Marie ¹²²³ et se place au premier rang des folkloristes canadiens. D'une gaieté robuste parmi ses compagnons, c'est un puits de science familière. M. Morin est un beau spécimen des meilleurs Canadiens fils de leurs œuvres.

¹²²³ Ancien nom de Montréal.

Le Canada français possède une variété considérable de personnalités au caractère élevé. Quelles que soient les opinions que l'on tienne relativement à M. Henri Bourassa, comme homme politique, il s'est fait le héraut éloquent du catholicisme et, comme tel, il a rendu de grands services. C'est par-dessus tout un homme de talent, un prestigieux orateur puissant par sa sincérité, par un vaste savoir, et son art éloquent de le mettre en valeur. Comparez, par exemple, son admirable discours à la conférence du lac Mohonk en 1913, avec ceux des autres orateurs distingués qui y furent entendus, la supériorité du rédacteur en chef du *Devoir* sautera aux yeux ¹²²⁴. On ne peut pas non plus oublier le fameux discours dans lequel il atteignit la plus haute éloquence lorsqu'il répondit, courageusement, à l'archevêque de Bourne, de Londres, qui conseillait aux Canadiens d'abandonner leur langue. L'orateur, avec des arguments dont tous les mots portaient, avec une attitude respectueuse et une émotion contagieuse, revendiqua merveilleusement la survivance de la langue de ses pères. L'archevêque de Westminster dut comprendre que les revanches de la justice sont implacables et qu'un des descendants de ceux qui ont triomphé à Carillon et à Châteaugay, avait trouvé des accents de la plus grande force et de la plus grande beauté, pour répondre à un prélat qui leur proposait ce qui, pour l'âme canadienne, eût été une trahison. Tout cela fait oublier le polémiste superbe et son particularisme à outrance. Il s'est séparé de Laurier sur la participation du Canada à la guerre sud-africaine, et plus que tout autre il contribua à renverser le grand ministre. Anti-impérialiste et un peu anti-britannique, il s'unit à sir Robert Borden pour arriver à ses fins et, en réalité, il fut l'auxiliaire de l'impérialisme. C'est un pacifiste qui, en politique, est souvent un lutteur acharné. Son attitude militante est servie par des ressources verbales d'une richesse et d'une abondance incomparables. Il faut l'admirer pour son talent et sa haute probité.

Retracer l'histoire du journalisme dont M. Bourassa est l'un des représentants les plus littéraires, serait parler de tous les Canadiens de valeur intellectuelle. Bédard a écrit avec audace comme avec éclat ¹²²⁵. Jacques Labrie fut un journaliste grand ami du progrès. Oscar Dunn et Buies excellèrent dans leur art ; car, pour eux le journalisme était un « art ». Lord Durham nous donne l'impression que les Français étaient supérieurs dans cette carrière ; mais, à présent, M. L. Henri d'Hellencourt, longtemps rédacteur en chef du *Soleil* de Québec, maintenant à la *Presse* de Montréal, semble le seul journaliste français du pays. Ce journal, à certains points de vue, le plus populaire et le plus influent du Canada français, est sous la direction de M. Oswald Mayrand. Si l'on juge M. Fernand Rinfret, du Canada, d'après les articles écrits par lui en Europe pendant la guerre, et réunis en un volume Mackenzie, il met au service de sa patrie ses connaissances étendues et ses dons d'orateur. Riche en idées, il les exprime avec netteté, avec ardeur, d'une voix sympathique qui maintient ses auditeurs sous le charme de sa parole. Il connaît bien le Canada parce qu'il voit bien au delà de son pays, sait apprécier des civilisations différentes de la sienne, et rendre justice à un Wagner ou à un Shakespeare.

L'épiscopat canadien est représenté par des hommes de valeur. Il ne nous a pas été donné d'approcher le vénérable cardinal de Québec, récemment décédé. Il en est autrement de

¹²²⁴ Report at the Nineteenth Annual Lake Mohonk Conference, p. 59.

¹²²⁵ DIONNE, *Pierre Bédard et ses fils*, p. 115.

l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchesi. Ses manières raffinées et simples, sa vaste érudition, ses œuvres philanthropiques et sa tendance à coopérer à toutes les œuvres pour le bien du pays, l'ont rendu très sympathique à ses coreligionnaires, comme aux communions protestantes. Personne plus que lui n'est attaché à son église, ni plus infatigable à la favoriser. Ferme comme un roc relativement à la doctrine, ainsi obligé d'appuyer les décisions d'un tribunal ecclésiastique qui décidait, selon le droit canon, qu'un couple marié par un ministre protestant - officier civil et religieux - n'était pas « marié »¹²²⁶, il est toujours prêt cependant à céder à toutes les demandes de la courtoisie et même, dans une certaine mesure, à coopérer avec les autres corps religieux. Il a rendu possible l'œuvre de Mgr Gauthier, son coadjuteur avec promesse de succession, homme érudit, philosophe et sympathique, aux grandes initiatives religieuses contemporaines. Montréal doit être félicité d'avoir eu un tel homme comme recteur de l'Université française.

Mgr Olivier Elzéar Mathieu, archevêque de Régina, est aussi un homme d'une haute distinction. S'il fait un bel usage de l'anglais, on ne saurait surestimer le charme de sa conversation française qui est abondante, facile, exempte de tout formalisme et de toute pose épiscopale. Après sa première éducation dans le faubourg de Québec où il est né, après ses études au séminaire, il fut fait prêtre, devint professeur à l'Université de Laval, puis recteur et, enfin, archevêque. Unanimement regretté de toutes les classes dans sa chère ville, il fut envoyé à Régina, au milieu d'une population fort mélangée, dont les églises ont souvent le caractère de missions. Il croit fermement qu'en se rendant là, il obéit à Dieu, que Dieu y avait des desseins sur lui, Homme qui voit large en morale, il a été l'interprète d'un noble type de civilisation française, devant de nombreux protestants - aussi ignorants du catholicisme que beaucoup de catholiques le sont du protestantisme - et l'habile défenseur d'une haute conception touchant la vie de son Église. Sa foi chrétienne, sa culture raffinée, son savoir philosophique, son tact et sa grâce, ont fait de lui, à cette place, un « soldat de Dieu ». Sans perdre contact avec la démocratie d'où il est sorti, restant simple dans tous ses mouvements et dans ses paroles, on entend de lui l'affirmation élégante et ferme de ses principes, dans un langage qui siérait au plus digne des prélats de France. C'est le plus moderne des hommes, un vrai « Mgr Julien » canadien.

L'affirmation assez fréquente des non-catholiques, que tous les ecclésiastiques sont coulés dans le même moule, ne se supporte que par des apparences superficielles. Certes, le catholicisme laisse une forte empreinte sur tous les ecclésiastiques ; ils ont des habitudes pareilles, nées d'intérêts communs, dans un milieu semblable et une vie à peu près identique. Mais, même dans leurs associations et leurs ordres, l'élément personnel, sans jamais manquer aux convenances, peut acquérir un relief singulier. Preuve en soit M. le supérieur des Sulpiciens, l'abbé Labelle, homme de notre temps, qui nous fait penser aux ecclésiastiques les plus nobles du dix-septième siècle. Grand, digne, sa personne imposante et sa parole chaleureuse nous conquièrent à l'instant. Son expression douce et sympathique, l'autorité de quelqu'un qui gère des intérêts extraordinaires - même financiers, - qui mène une vie dévorante, consacrée à la solution des plus grands problèmes de la charité et de l'éducation, lui donnent une rare compétence pour remplir les devoirs de sa charge. Avec sa vision

¹²²⁶ Robert SELLAR, *The Tragedy of Quebec*, p. 228.

profonde des choses de l'esprit, il sent bien que la religion est le lien vital de la science comme de la vie. Peu d'hommes s'entendent mieux que lui à instruire la jeunesse et à préparer des prêtres pour une époque de doute. Nul, plus que lui, ne comprend la nécessité d'avoir des lévites d'une parfaite éducation. Érudite et bienveillant, il se passionne pour les œuvres généreuses, avec ce trait commun de sa compagnie : l'humilité qui porte trop les Canadiens à s'effacer à côté des Anglo-Canadiens, lesquels font juste le contraire. Dans la grande confraternité du dévouement, il faut mentionner la Révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, des Dames de la Congrégation, dont le zèle et la science pédagogique ont eu la plus grande influence sur l'éducation des jeunes Canadiennes. Parlant des personnes d'élite dans les œuvres monastiques, qui pourrait oublier Dom Pacôme, l'abbé des Trappistes ?

Même à Québec, la forteresse du conservatisme, il y a un groupe d'hommes de haute valeur, mais plutôt doués d'une culture étendue qu'ils ne sont des techniciens ou des spécialistes. Mgr Hamel et le professeur Foville étaient éminents dans les sciences qu'ils enseignaient. Mgr Laflamme était un savant remarquable dont on peut parler comme d'une véritable lumière scientifique. Connaissant son mérite, ses collègues de McGill lui portaient une grande admiration et d'autres savants de pareille compétence s'associaient à leur jugement. Son rayonnement intellectuel lui permettait, plus qu'eux, de saisir la portée philosophique de la science contemporaine. Un bon nombre de ses collègues de Laval enseignent avec une distinction que leur éthique d'humilité les force à céder, et que seule leur dévotion a surpassée. En somme, les prélats, ainsi que les directeurs de collèges de la province, hommes aux convictions réfléchies, souvent ardentes, honoreront toute autre société. Ils ont une grande abnégation, et, à leur manière, servent l'humanité.

Il ne faut pas croire que les Canadiens soient disposés à faire de leur race le centre de l'univers. Plusieurs de leurs esprits supérieurs ont exercé des charges élevées dans la Confédération, et même en Europe. On rencontre à Ottawa l'honorable Rodolphe Lemieux, président de la section française de la Société royale du Canada, autrefois procureur général, ministre de la Marine et des Pêcheries, homme d'une puissance intellectuelle élevée. Il fut envoyé au Japon pour régler le problème canadien-japonais, afin de restreindre l'immigration embarrassante des Nippons. Il représenta le Canada au Cap de Bonne-Espérance lors de l'inauguration de l'Union sud-africaine qui, on s'en souvient, avait été préconisée par Laurier. Aux funérailles de cet illustre disparu, il fut choisi pour représenter le parti libéral. Il faudrait encore parler de l'honorable Louis-Philippe Brodeur, qui devint, lui aussi, président de la Chambre des Communes, directeur au ministère de l'Intérieur, ministre de la Marine et des Pêcheries, et même membre des Conférences impériales à Londres en 1907, 1909 et 1911. Il contribua principalement à la mise au point du traité franco-canadien en 1907. Après douze ans de services à la Cour suprême, il est mort récemment, lieutenant gouverneur de Québec. Il faudrait décerner aussi de grands éloges à l'honorable Ernest Lapointe qui discuta vaillamment la question des écoles françaises dans l'Ontario ¹²²⁷ et eut l'insigne honneur de signer à Washington le premier traité entre le Canada et les États-Unis.

¹²²⁷ SKELTON, t. II, p. 478.

Ne désirant toucher qu'aux grandes lignes du Canada français, nous avons passé sous silence la petite minorité protestante française qui pourtant a produit des hommes d'un grand savoir ¹²²⁸. Ces protestants sont fiers d'avoir eu parmi eux le docteur Théodore Lafleur, appelé par le professeur John Clark Murray de McGill « le prédicateur protestant le plus savant et le plus éloquent de Montréal ». Ses fils ont occupé de hautes situations dans cette même université. L'éminent maître sir William Osler employait des termes fort élogieux lorsqu'il parlait du docteur Henri Lafleur, professeur à l'École de médecine. Paul Lafleur, parfaitement bilingue, avec une double culture littéraire couronnée par des honneurs universitaires, devint professeur de psychologie. Cette expérience et ses lectures philosophiques élargirent encore sa base intellectuelle, pour son œuvre dans la chaire de littérature comparée. Avec son grand savoir accumulé, il devint titulaire de la chaire de littérature anglaise où il donna un enseignement brillant, interrompu l'année dernière par sa mort. Son frère aîné, le docteur Eugène Lafleur, est un des premiers juristes du Canada. McGill, en lui conférant deux de ses plus hauts grades, le reconnut comme un de ses diplômés les plus éminents. Il fut chargé de régler des litiges des plus importants. En 1911, les gouvernements des États-Unis et du Mexique le choisirent comme arbitre pour décider de la frontière des deux pays dans la région du Chanizeï. Sa décision fut acceptée par les deux contestants, sans discussion. À Londres, le gouvernement anglais le proposa comme candidat éventuel à la succession du juge Ruy Barbarosa, le délégué du Brésil à la Cour internationale de la Haye. Assez récemment, il fut l'un des deux Canadiens qui discutèrent devant le Parlement la fusion de trois communions protestantes anglo-canadiennes. Dans sa lumineuse intelligence juridique, on sent l'action d'une conscience austère où règne le plus délicat sentiment de justice.

Nous déplorons l'agitation qui fut faite pour décourager les Canadiens de s'enrôler pendant la guerre. En dépit de cela, ils ont rendu des services auxquels, nous l'espérons, un impartial historien rendra une ample justice. Depuis la Cession, ils n'ont cessé d'avoir des représentants dans les armées de France et d'Angleterre. Le colonel Arthur Mignault, docteur en médecine de Montréal, recruta deux régiments canadiens à ses frais, avec des officiers pris parmi leurs compatriotes. Sir Eugène Fiset se signala par sa valeur dans l'Afrique du Sud et, pendant la grande guerre, fut adjoint au ministre de la Milice et de la Défense. On voudrait parler du brigadier-général Lessard, du brigadier-général Labelle, du lieutenant Panet, mais entre tous sir Edward Perey Girouard a une carrière qui tient du roman. Débutant comme aide-arpenneur sur la ligne du Pacifique, il devint lieutenant du génie royal, remplit d'importantes fonctions à l'arsenal de Woolwich, fut directeur de chemins de fer égyptiens, commissaire et gouverneur de la Nigérie du Nord, gouverneur de l'Est africain britannique, directeur des Entrepôts généraux de munitions, enfin directeur général des établissements de S. W. G. Armstrong Whitworth and Company - une odyssée à la Dumas.

Nous ne saurions passer sous silence la poussée des hommes de demain qui, grâce à leur éducation nouvelle, ont pris contact avec un monde plus large et plus stimulant. Indépendamment des nombreux étudiants qui ont absorbé ce que Rome et la France peuvent offrir de meilleur, on ne saurait trop insister sur l'influence des « boursiers Rhodes » qui se

¹²²⁸ G. L. GILMOUR, *Au Canada*, p. 48.

sont assimilés la culture la plus belle de l'Angleterre et l'érudition la plus docte d'Oxford. Il est regrettable que ces nouveaux venus, exceptionnellement doués, ne soient guère connus : des professeurs tels que M. Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, dont les conférences récentes à la Sorbonne, sur le Canada, ont charmé ses auditoires, M. le chanoine Émile Chartier, vice-recteur de la même institution, Ægidius Fauteux, de la Bibliothèque de Saint-Sulpice, un des maîtres de l'histoire du Canada, Hector Garneau de la bibliothèque de la ville de Montréal, éminent dans le même domaine, M. Ferdinand Roy de Québec, président du barreau de la Province, et beaucoup d'autres. Toute une théorie de jeunes talents va modifier la vie nationale, d'autres viendront, amenant des changements plus grands encore. Il faudra de plus en plus tenir compte de cette croissante aristocratie de culture et d'intelligence le long du Saint-Laurent, aristocratie tournée vers le progrès et qui constitue une des plus grandes forces de l'avenir pour le Canada français.

L'évolution du Canada français

Chapitre XIX

La littérature canadienne

[Retour à la table des matières](#)

Il est difficile de fixer la date de naissance de la littérature canadienne, d'établir le lien de continuité de son histoire ou la corrélation de chaque partie à l'ensemble. On est tout d'abord surpris que ce peuple de situation coloniale - sa littérature doit être jugée à ce point de vue - ait produit tant d'œuvres d'une valeur réelle, quoiqu'elle soit moins l'expression de sa vie que son ornement, et qu'elle se soit développée loin de l'émulation et du stimulant de l'Europe. Pendant longtemps peu nombreux, accablés par les tragédies de leur histoire, quel excitant avaient les Canadiens pour écrire ? Le problème, pour eux, n'était pas de créer une littérature, un art, mais de vivre. Lors de la Cession, ils perdirent les meilleurs éléments d'une classe littéraire possible. Pendant près d'un siècle, les colons furent privés par l'Angleterre des livres de France, et la Révolution française les détacha de tout l'intérêt qu'ils eussent pu éprouver pour les auteurs nouveaux de leur ancienne patrie. Même les nouvelles ne leur arrivaient que par l'intermédiaire des traductions de journaux anglais ¹²²⁹. En outre ils manquaient alors d'éducation populaire et d'idées ¹²³⁰. Sous la domination française ils n'avaient jamais eu de

¹²²⁹ R.-A. BENOIT, *Le Canada français*, 1922, p. 253.

¹²³⁰ Abbé C. Roy, *Nouveaux Essais de littérature canadienne*, p. 284.

presse à imprimer. Plus tard, on fit de modestes efforts dans ce sens. On publia des alphabets, des catéchismes, le livre de prières du jésuite Labrosse, un livre de voyages du chevalier Lacorne de Saint-Luc, et des livres de l'habile juriste Cugnet ¹²³¹. Quand même, les Canadiens n'étaient pas sans ambition littéraire. M. de Gaspé parle d'un poète illettré qui faisait couler les larmes de ses auditeurs par ses plaintes ¹²³².

Parmi les meilleures expressions de l'esprit canadien, au début, il faut placer les pétitions et les mémoires des colons au gouvernement britannique, lorsqu'ils étaient traités si injustement par les premiers immigrants anglais. Quelques-uns de ces documents sont vraiment remarquables, non seulement par la claire intelligence des faits, une parfaite entente de la situation, un raisonnement irréprochable, mais par la beauté de la forme. Certains passages atteignent à la véritable éloquence. La vraie littérature, celle qui jaillit de la vie, commença avec le journalisme. Il y eut toujours entre le peuple et la presse des relations vitales. Presque tous les écrivains du Canada ont été publicistes, au moins pendant un certain temps. Dans l'*Anthologie des poètes canadiens* de Jules Fournier, quatre-vingt-deux en tout - nous ne parlons pas des prosateurs - au moins la moitié avaient fait leurs premières armes dans le journalisme. On relève chez eux la manie de fonder des journaux. L'*Essai de bibliographie canadienne* de Philéas Gagnon est un vaste nécrologe du journalisme canadien qui montre presque toujours une belle allure.

La presse de tout genre a toujours, plus que les livres, réussi à exprimer noblement la vie canadienne, et avec un art qui reste un de ses plus beaux traits. Il y a longtemps que cette qualité avait frappé les observateurs britanniques. En 1843, James Buckingham constate que pour « le goût dans le choix des sujets et des extraits, autant que pour l'élégance du style et la pénétration du raisonnement, nous avons considéré les journaux français d'ici (Québec) comme supérieurs aux journaux anglais » ¹²³³. L'influence du clergé a donné à ces feuilles une saine inspiration de réserve et de dignité ; pour tant, on compte, à présent, un bon nombre d'entre eux qui sont défigurés par des réclames de mauvais goût, des annonces de pilules, d'élixirs, etc... L'abbé Camille Roy déplore, avec raison, l'avènement de la presse *jaune* ¹²³⁴, bien qu'elle ne soit pas encore très développée. Néanmoins, les meilleurs journaux se montrent sérieux et raisonnables. Quelques-uns de leurs rédacteurs sont tranchants et ont le don de la satire brillante, cinglante même, quoique rarement dépourvue d'urbanité.

Il y a dix ans, *The Canadian Advertising Lirnited* constatait -nous en laissons toute la responsabilité à cette organisation -que la presse canadienne était représentée par onze quotidiens dans les provinces de Québec et d'Ontario ¹²³⁵, et par presque cent publications bi-hebdomadaires, hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles. D'après leur classement politique, on comptait trente-huit feuilles libérales, vingt-six indépendantes et onze conservatrices. Huit étaient consacrées à l'armée, à la musique, aux associations fraternelles,

¹²³¹ BIBAUD, *Tableau historique*, p. 33.

¹²³² *Les Anciens Canadiens*, p. 65.

¹²³³ *Canada, Nova Scotia, New Brunswick*, p. 248.

¹²³⁴ *Propos canadiens*, p. 276.

¹²³⁵ *French Newspapers and Periodicals*, 1913, p. 13.

à la mode, au travail, à l'éducation, à la science et à la philosophie ; deux au droit, deux à la médecine, trois à l'agriculture, cinq au commerce, neuf - il faut remarquer le chiffre - à la littérature. Peu de ces feuilles sont d'une grande importance ou d'une grande vigueur de pensée. Presque toutes témoignent d'un important esprit religieux. Le *Journal de Waterloo* publie chaque semaine « l'évangile du dimanche », suivi d'un commentaire bref, à peu près de la même longueur.

Quelques-uns de leurs publicistes ont fait paraître en recueils leurs articles de fond, que l'on peut considérer comme de la belle littérature. *Dix ans de journalisme*, d'Oscar Dunn, homme éminent dans sa profession, nous fait revivre les idées de son temps. Ses articles sur la France, le pouvoir temporel du pape, les événements politiques, la culture, la langue française, représentent les opinions de la meilleure société d'alors. Les écrits de Faucher de Saint-Maurice, moins remarquables quant à la forme, sont plus variés et, par leurs observations, plus riches. Leur meilleur journaliste, Arthur Buies, nous a laissé des pages exquises sur des thèmes innombrables, écrites avec l'admirable délicatesse d'un instinct journalistique élevé. Débordant d'esprit et de bonne humeur, il fut le plus irrésistible, le plus entraînant des publicistes canadiens. Jaloux de son indépendance, observateur impeccable ou rarement en défaut, possédant la vision réaliste de l'Anglais, souvent frondeur, il fut fréquemment en conflit avec le clergé, quoique parfois il ait des élans religieux d'une grande puissance. Quelques-unes de ses pages sur les missionnaires catholiques, les Oblats ¹²³⁶, sont vibrantes d'émotions généreuses, et plus touchantes que n'importe quel sermon des meilleurs orateurs. Elles sortent du cœur. Ses chroniques ¹²³⁷ comme ses voyages pétillent d'esprit et, bien que de valeur inégale, offrent quelquefois les pages les plus savoureuses des lettres canadiennes. On voudrait pouvoir s'arrêter aux travaux journalistiques de Chauveau, et de sir Arthur Routhier, et notamment aux controverses si spirituelles de ce dernier.

Les femmes ont, pour de bon, pris leur place dans le journalisme, et nous ont donné, sous forme de livres, la fleur de leurs travaux. Telle, parmi ces écrivains de race, Mme Dandurand a réuni certains de ses premiers articles, et en a fait un livre remarquable, *Nos travers*, qui, en dépit de son origine, a une singulière unité. C'est une étude psychologique de la société féminine de Montréal et de Québec et, peut-être, quelque chose de plus encore. Par ses tendances philosophiques, par la richesse de ses idées, qu'elle ne sert jamais au compte-gouttes, par la beauté de sa forme littéraire, c'est un examen bien intéressant qu'elle nous donne des problèmes du jour touchant les mères et les filles. Il se peut que certaines de ses conclusions reposent sur des inductions trop étroites, bien que justes dans l'ensemble. Il y a peut-être dans le livre un peu trop de la vision d'Hamlet, - « le temps st désaxé » - et un esprit solennel qui rappelle le sermon janséniste, mais c'était l'œuvre substantielle et élégante d'un auteur alors dans l'ardeur de sa jeunesse. Elle se montra un bien redoutable adversaire dans certaines controverses avec un des plus brillants écrivains de la nuance à la fois laïque, religieuse et ultra-conservatrice, l'honorable Thomas Chapais. Ces lettres sont à relire.

¹²³⁶ Voir *l'Outaouais supérieur*, p. 242.

¹²³⁷ *Chroniques canadiennes ; l'Outaouais supérieur ; Récits de voyages ; le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean.*

D'autres Canadiennes occupent d'importantes situations dans les meilleurs journaux. « Madeleine » (Mme Huguenin) a longtemps écrit dans *la Patrie* ; « Fadette » (Mme Saint-Jacques) dans *le Devoir* ; Mme Paul Mance dans *le Nationaliste*, Mme Côté dans *le Pays* et « Ginevra » dans *le Soleil* de Québec. La plupart d'entre elles ont aussi réimprimé en volumes leurs meilleurs articles. On trouve dans presque toutes ces pages l'affirmation d'un catholicisme intense, un sérieux profond, des idéals domestiques élevés, mais exprimés avec plus de spontanéité, plus de chaleur, plus de mouvement naturel et de grâce que chez les hommes, soient formés par la froide et la stricte discipline du classicisme. Avec un pli professionnel moins accusé, elles sont inconsciemment les interprètes de tendances qui s'éloignent des traditions littéraires du pays. Il apparaîtra un jour qu'elles ont introduit une tonalité plus douce et plus vivante dans la littérature.

Les premières tentatives littéraires proprement dites ont été publiées dans des revues ¹²³⁸. Il est heureux qu'à la fin de la première moitié du dix-neuvième siècle, ce qui se trouvait avoir quelque valeur dans ces productions ait été recueilli par J.-H. Huston dans les quatre beaux volumes qui portent ce titre : *Répertoire national* ¹²³⁹. Le plus grand nombre des périodiques eurent la vie courte. Ceux qui furent plus heureux vécurent à l'abri des grandes institutions d'enseignement. Telle la *Revue canadienne*, récemment disparue après cinquante-sept ans d'existence, pendant lesquels elle a publié quatre-vingts volumes remplis d'articles dont beaucoup, ayant une grande valeur, sont dus à la plume des professeurs montréalais. L'importante *Revue trimestrielle canadienne* est l'organe de l'École polytechnique. *Le Canada français*, fondé en 1918, est la fusion du *Parler français* et de *la Nouvelle France*, qui, au cours de leur histoire, ont accompli une œuvre magnifique. Cette revue est maintenant le vigoureux organe de l'Université Laval. *L'Enseignement primaire*, dans sa quarante-cinquième année, est envoyé gratuitement à toutes les écoles catholiques. *La Revue nationale* eut un brillant début, mais perdit bientôt de sa valeur artistique en laissant déchoir la qualité de ses illustrations, d'abord si séduisantes. *La Revue moderne*, fondée par « Madeleine », est bien faite. *Le Terroir* est une publication modeste, presque exclusivement consacrée à des sujets régionaux, mais, dans sa sphère limitée, pleine d'intérêt. En 1922, trois nouvelles revues furent lancées : *le Jardin des Muses* pour les poètes, *les Annales* pour une société littéraire d'Ottawa et *la Revue légale*. Avec une population limitée, qui n'est point dans son ensemble dévorée de zèle pour la lecture, on ne peut guère trouver assez d'abonnés pour assurer une longue vie à tant de publications.

Ces périodiques sont pourtant les indices d'une culture qui se répand dans le pays, qui y devient une vivante réalité et ouvre la porte aux vastes espoirs. Les ecclésiastiques ont été, et sont encore, en nombre dominant parmi leurs collaborateurs, mais les laïques gagnent du terrain. Les revues des universités sont animées de la vie nouvelle qui s'est manifestée au cœur de ces grandes institutions, grâce aux nouveaux professeurs. Cela n'indique pas seulement l'introduction de nouvelles valeurs professionnelles dans les cours, mais un plus vaste rayonnement de pensée au dehors par le moyen de ces revues. La science et la philosophie sont en train de conquérir une place plus importante. Les hautes questions se

¹²³⁸ LARREAU, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 3.

¹²³⁹ Cette œuvre fut réimprimée en 1895 par la librairie Beauchemin.

discutent avec plus de liberté. Michelet, que le saint Henri Perreyve, ordinairement si charitable, appelait « cette âme malheureuse... », « cette pauvre âme qui a forcé Dieu à la quitter », put être représenté à l'Université de Montréal comme « un créateur de patriotisme français ». Ce discours a paru dans *la Revue canadienne* ¹²⁴⁰. Le professeur Léau, de Nancy, a publié un bel article, d'un caractère absolument objectif, sur l'École normale supérieure de Paris, dans le *Canada français* ¹²⁴¹. Il est probable que, dix ans plus tôt, elle eût été impossible. Ce qu'il y a d'absolument nouveau, venant après les idéalizations superlatives de la papauté par des lumières du clergé canadien, c'est, dans la même revue, l'étude réaliste, par don Paolo Agosta, des institutions papales et celle consacrée à l'élection de Sixte-Quint, étude écrite avec une entière indépendance d'esprit.

L'histoire littéraire canadienne n'est pas sans analogie avec celle des Américains qui, au dix-huitième siècle, faisaient un large usage d'almanachs. En une année, sur treize livres publiés à Philadelphie, sept étaient des publications de ce genre ¹²⁴². Au Canada français ces publications annuelles sort encore nombreuses, instructives d'ailleurs et de qualité supérieure. Elles contiennent même des travaux d'une originalité et d'une valeur considérable. Le poète Fréchette y a publié des contes adaptés à la mentalité campagnarde. La vie des générations illettrées d'autrefois s'y retrouve avec ses légendes, son folklore, tout ce qui rappelle exactement l'existence des « voyageurs » de ce temps-là et des bûcherons hivernant dans la forêt, ainsi que l'idiome qu'ils parlaient. On y remarque de curieux archaïsmes, fréquemment des mots anglais à terminaison française, ainsi que des néologismes créés par ces travailleurs, bref ce qui constitue peut-être la partie la plus caractéristique et la plus créatrice de la langue nationale. Ici, vraiment, les rédacteurs des almanachs ont donné à leur imagination une liberté d'allure fantastique évoquant bien la vie d'autrefois, celle qui naguère encore survivait dans les cantons arriérés avec toutes ses superstitions - le mot est de l'abbé Casgrain. Ces récits montrent quelle prodigieuse crédulité peuvent montrer certains êtres incapables de voir le monde réel. On pourrait mettre comme épigraphe en tête de ces histoires ces mots de Milton :

Satan exalté siégeait, élevé par son mérite
À cette dégradante éminence.

Le génie du mal y est considéré comme à peu près tout-puissant, mais, quand il atteint son but, c'est toujours pour châtier la violation de la loi morale.

L'abbé Casgrain a écrit dans un français impeccable de terrifiantes histoires d'horreurs canadiennes, mêlées à des superstitions merveilleuses, longtemps racontées parmi les vieux colons du bas Saint-Laurent, et propres à susciter des angoisses sans nom chez ces braves gens qui y croyaient. Dans son roman autobiographique : *Les Anciens Canadiens*, de Philippe de Gaspé, œuvre si vivante, si vraie, si sobre, un coin d'histoire rapproche de nous comme par un puissant télescope, nous fait frissonner en évoquant la fameuse sorcière, « la

¹²⁴⁰ 1922, p. 137.

¹²⁴¹ 1922, p. 54.

¹²⁴² Katharine LEE BATES, *American Literature*, p. 62.

Corriveau ¹²⁴³ ». Les Canadiens ont eu en effet leurs sorcières, Comme celles de Salem dans la Nouvelle-Angleterre, mais ils ne les brûlaient point. Le folkloriste Z. Massicotte a publié un volume intitulé : *Conteurs canadiens français* ¹²⁴⁴. Dans ce livre les femmes content des histoires moins violentes, qui se passent dans le même monde des terreurs imaginaires, mais ces histoires sont plus humaines. Tel est le cas des récits de Mlle Robertine Barry, plus tard rédactrice d'une revue pour femmes, et de Mme Dandurand qui a contribué à un magnifique conte de Noël, débordant d'optimisme et de charité chrétienne.

Les hommes qui exploitent ce domaine ont un talent indiscutable et souvent une verve entraînante. Ils ont conservé le parler de cette population, celui des chantiers de la forêt, l'idiome de l'homme des champs et le font revivre. Faucher de Saint-Maurice, voyageur et journaliste, tient une haute place parmi ses confrères. Benjamin Sulte, poète et historien, est un conteur de premier ordre. Chauveau se sert de l'alexandrin. L. de Montigny, écrivain élégant, a un charme irrésistible. Ceux qui ont lu l'œuvre poétique de Fréchette admirent son répertoire populaire, sa vaste familiarité avec le vocabulaire du bûcheron et du fermier, l'étrangeté de ses récits émouvants et le jeu fantaisiste de son imagination. Comment le poète est-il arrivé ainsi à comprendre l'homme des forêts ou à évoquer les exploits de ces fermiers bizarres ? Son livre, *Originaux et détraqués*, contient une grande variété de personnages créés par sa fantaisie à la Gustave Doré. En lisant, ces contes, on voit comment la couche inférieure de la population était remuée, ses illusions cultivées par des mythes et l'élément mystérieux de sa vie intime excité. De même que nous trouvons plus de la vraie vie française du grand siècle dans les fables de La Fontaine que dans les tragédies de Corneille, nous saisissons mieux l'état d'âme populaire canadienne dans ces contes que dans ses plus belles envolées lyriques.

Les romans des écrivains canadiens sont cousins germains de leurs contes, mais leurs fictions, que Crémazie était prêt à jeter par-dessus bord ¹²⁴⁵, sont fortement entachées d'imitation de la littérature européenne. L'abbé Roy dit que ses compatriotes sont encore à attendre des romans puissants et originaux ¹²⁴⁶. Cela est parfaitement vrai, mais est-ce que le contraire n'eût pas dérogé aux lois de l'histoire ? Où est le pays qui a atteint l'excellence dans ce domaine, alors que sa population n'était pas plus grande que celle du Canada français ? D'après les statistiques de 1790, la population des États-Unis était à peu près égale à celle des Canadiens d'aujourd'hui ; quelles œuvres de fiction possédaient-ils alors ? Toutefois, il y avait au Canada un commencement. Les Anciens Canadiens, l'ouvrage de M. de Gaspé, est un roman autobiographique dans lequel il laisse courir ses souvenirs, qu'il rattache à la situation par un mince fil d'une fiction captivante. On ne se trompe pas quand on y cherche le tableau des derniers temps du régime français et de la vie qui suivit la Cession. C'est dans une atmosphère historique, pathétique, qu'on y voit les choses, sans une ombre de partialité. Le côté tragique de la conquête y est présenté avec un rare sentiment de justice.

¹²⁴³ P. 221.

¹²⁴⁴ Contient un bon vocabulaire du texte.

¹²⁴⁵ *Œuvres complètes*, p. 40.

¹²⁴⁶ *Manuel d'histoire de la littérature canadienne*, p. 76.

Joseph Marmette a eu aussi la main assez heureuse dans sa façon de traiter le roman. L'amour des Canadiens pour leur histoire permet d'espérer qu'ils réaliseront de grands progrès dans ce domaine, comme ils l'ont fait dans celui de la poésie, C'est à peu près d'instinct qu'ils se tournent vers leurs annales. Marmette, dans *François de Bienville*, évoque parfaitement Frontenac et la vie de Québec, lors de l'attaque de Phips sur cette ville. Napoléon Bourassa, dans *Jacques et Marie*, fait une belle esquisse du pays d'Évangéline, relié à une intrigue amoureuse. Mlle Félicité Angers, connue sous le nom de Laure Conan, rappelle aussi le passé de ses ancêtres. Son roman, *L'Oublié*, est une évocation de Lambert Close, un héros du type de ce Dollard, qui avait déjà été exalté dans l'art plastique par le sculpteur Philippe Hébert, sur le piédestal de son monument de Maisonneuve, à Montréal. Son livre, c'est de l'histoire dans la fiction, la véritable histoire d'une âme, mais écrite sur le mode cornélien, avec la prépondérance d'un seul élément, d'un seul principe, en l'espèce, l'idée du sacrifice de la vie pour le salut des autres. La conception est tout à fait abstraite et conventionnelle. Ce n'est point tant un homme en chair et en os, qu'une eau-forte littéraire, d'une grande beauté d'ailleurs et telle qu'elle mérita d'être couronnée par l'Académie française. Si imparfaits que soient ces essais de fiction historique, ils sont comparativement plus près de la réalité historique que les meilleures œuvres de leurs compatriotes anglais. *The Golden Dog*, de William Kirby, a une base documentaire douteuse et son traitement est trop pessimiste. Sir Gilbert Parker, dans *The Seats of the Mighty*, s'est tenu plus près des annales canadiennes, a écrit une œuvre plus captivante et plus près de l'histoire objective. *Carnac's Folly*, tout intéressant qu'il soit, avec des pages superbes, est un roman à thèse, dans lequel il fait l'idée de race, dominante dans la facture de son œuvre. Un autre ouvrage de Laure Conan, son *Angéline de Montbrun*, est un roman d'un doux mysticisme, avec une poésie d'une rare élévation. Angéline, déçue dans ce qu'elle considérait comme le meilleur amour humain qu'elle pût atteindre, recherche l'amour le plus élevé ci, Dieu, et embrasse la vie monastique. Ce thème, pour la société catholique, n'est pas nouveau, mais l'auteur l'a exécuté d'une façon superbe qui donne à son livre un intérêt particulier pour les âmes portées vers la vie des cloîtres. On retrouve, dans ces belles pages, l'esprit caractéristique des Ursulines de Québec, chez lesquelles l'auteur fit ses études. *Angéline de Montbrun* est probablement l'œuvre la plus parfaite entre tous les écrits mystiques du Canada.

Quant aux romans à thèse, aucun n'est plus connu que le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie que nous avons souvent mentionné. Quelqu'un l'a associé à *la Terre qui meurt* de René Bazin), mais le livre canadien est dénué de toute intention tendancieuse. C'est sans doute ce qui en a fait le succès. Il eut l'honneur d'être le premier livre du pays republié à Paris, et si la forme y laisse à désirer, il reste toujours, pour le fond, fidèle aux réalités de la vie de pionnier au Canada. Nous avons déjà mentionné plusieurs livres qui décrivent la vie rurale idéalisée jusqu'aux frontières de la fiction, faisant toujours pencher fortement la balance de la félicité humaine du côté de ceux qui cultivent le sol. L'ouvrage : *Les Gens de chez nous*, de M. le magistrat Rivard, composé d'esquisses brèves et séduisantes, pénètre jusqu'au cœur de la vie paysanne avec un art naturel et parfait. De la même inspiration procède le livre : *Aux souvenirs canadiens*, de M. G.-E. Marquis, dont l'accent et le sentiment sont aussi émouvants que nobles. Des livres de ce genre montrent combien le Canadien est attaché à la famille et en savoure la poésie.

Les romans canadiens sont intensément nationaux d'esprit, honnêtes, mais n'ayant qu'une échelle de thèmes limitée. On dirait qu'ils ne peuvent pas exprimer ce qu'il y a de romanesque dans leur vie de chaque jour, ni l'action des forces qui la dominent. Ils doivent surtout à leurs lectures littéraires les parties caractéristiques de leur œuvre, mais peu d'observation ou d'introspection. Ils n'ont pas réussi jusqu'ici à mettre en valeur littéraire l'âme de leurs compatriotes, en grande partie parce que, pour employer les paroles du général Gordon, ils sont incapables « de se mettre dans la peau » de leurs personnages. Chose étrange, les romanciers n'ont pas pu faire état de l'âme canadienne. Ce serait pourtant un monde nouveau pour les gens de lettres et plus intéressant que celui qui s'agite dans les terres classiques du roman ; et c'est ce monde-là qu'Hémon, dans *Maria Chapdelaine*, n'a fait qu'effleurer.

La critique littéraire est en acheminement vers le progrès. À leur heure, Chauveau, l'abbé Casgrain et sir A.-B. Routhier ont écrit de très belles pages sur les productions littéraires de leur pays, mais en les jugeant toujours selon les inflexibles canons de la fixité. Même leur plus éminent critique d'aujourd'hui, M. le recteur Roy, tout en employant assez fréquemment le mot évolution, est encore dominé par la philosophie des temps préévolutionnistes. Il adhère à l'orthodoxie littéraire qui devrait détendre un peu ses règles trop étroites. La critique canadienne manque non de savoir, mais d'un plus large esprit philosophique. Il faudrait qu'elle fût soutenue par un plus grand nombre de lecteurs à la recherche d'une direction littéraire un peu semblable à celle qu'ils possèdent en religion. Il leur faut surtout un plus large contact avec les autres littératures, plus de pénétration psychologique. Sur ce point, ils pourront puiser de précieuses idées chez les critiques catholiques de l'ancienne patrie. La critique des professeurs venus de France récemment, tout en restant conservatrice, porte plus loin.

Les œuvres de M. le recteur Roy sont aussi variées qu'importantes ¹²⁴⁷. Quant à lui, c'est par-dessus tout un critique consciencieux et savant. Il n'y a point, dans ses études, de tentative comme celle de Brunetière qui voulait soumettre les œuvres aux lois biologiques et en indiquer l'évolution ; on n'y trouve point non plus l'impressionnisme d'un Lemaître, ni cette sympathie d'un Bourget qui l'aide à pénétrer dans l'état subjectif de l'écrivain étudié, mais on y rencontre au contraire les conceptions traditionnelles de Boileau, appliquées sans hésitation d'ailleurs, avec un jugement personnel d'un ordre élevé. On y retrouve l'idéalisation peut-être inconsciente des auteurs catholiques, parée d'une beauté peu commune, et fréquemment avec des élans poétiques charmants. Partout on remarque la prédominance de l'intelligence et du savoir, ainsi qu'une tendance à l'impersonnalité. Nous admirons en général ses jugements littéraires positifs, sinon leur enchaînement philosophique, ainsi que son sens esthétique et ses valeurs éthiques, mais nous déplorons sa sévérité ou son silence au sujet des hommes dont la foi n'est pas restée entière. Malgré tout, ses services professionnels, son œuvre littéraire, sa rare compétence, font oublier ce que nous pourrions appeler les insuffisances de son idéal critique.

¹²⁴⁷ *Essais sur la littérature canadienne ; Nos Origines littéraires ; Histoire de la littérature canadienne-française.*

Bien qu'il n'y ait pas dans le pays beaucoup d'hommes capables d'un large jugement philosophique, on trouve des appréciations littéraires qui font présager une plus ample moisson. Le vice-recteur de l'Université de Montréal, le chanoine Émile Chartier, a publié des pages captivantes sur la littérature canadienne, pages peut-être un peu trop sévères, mais dont pas une seule n'est sans attrait. L'introduction de Louis Dantin aux poèmes de Nelligan est l'œuvre d'un critique pénétrant ; mais, depuis, il a gardé le silence. Nous ne saurions parler trop élogieusement de la préface écrite par M. de Montigny pour l'édition canadienne de Maria Chapdelaine. C'est l'appréciation la plus juste et la plus solide que nous ayons lue, et qui lui donne des titres éminents à notre admiration. Il y montre, entre autres choses, les grandes possibilités littéraires de la fiction au Canada français, à peine effleurées, comme nous l'avons dit plus haut, par Hémon. Plusieurs volumes de Jean Charbonneau, à côté de vues intéressantes sur les œuvres des écrivains canadiens, indiquent une vue plus profonde et une conception plus vivante de leurs travaux. Personne n'a, à ce point de vue, essayé de montrer cette littérature sous des aspects plus variés, bien que la tentative ne nous paraisse pas avoir un mérite hors pair. Le prix que lui a décerné l'Académie française sera toutefois, pour beaucoup de personnes, un jugement sans appel.

Les écrivains canadiens ont acquis une supériorité réelle dans deux domaines, dont nous parlerons aux deux chapitres suivants : dans l'histoire et dans la poésie, qui ont été à la fois un frein et un élan pour les autres expressions littéraires de l'esprit national, et spécialement pour l'éloquence. Ils ont la faculté naturelle de mettre de l'ordre dans leurs idées, une diction sonore, une grande ardeur d'âme. Admirables improvisateurs, on ne les surpasse pas dans l'art de forger de gracieuses et caressantes expressions de politesse, pleines de tact et de nuances, que ce soit devant une association religieuse, une réunion de professeurs, ou toute autre assemblée importante. Naturels, sans affectation marquée, ils ont une délicatesse spontanée. Leur instinct littéraire - nous ne parlons que de l'élite - leur fait exprimer leurs sentiments d'une façon coulante et souple, sans les gaucheries si fréquentes chez les hommes d'autres nationalités. Quand ils font des éloges, ils procèdent avec une admirable sûreté de goût. Ils sont rarement profonds. Lorsqu'ils ont parlé dans de grandes assemblées de France, leurs auditoires ont été captivés par leur éloquence prenante. L'honorable Athanase David y a conquis des lauriers. Dans un congrès à Orléans, lorsque le professeur J.-C. Wilfrid, du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, prit la parole après d'autres de ses compatriotes, le président s'écria : « Ils sont tous orateurs, ces Canadiens ¹²⁴⁸ ! » D'éminents visiteurs français parlent dans le même sens. On est étonné qu'ayant un clergé si distingué, Henri d'Arles se plaigne que dans leur littérature il y ait, une absence frappante de sermons et d'écrits mystiques ¹²⁴⁹.

C'est parmi les laïques que l'on trouve les orateurs les plus habiles. Le chef-d'œuvre de Chauveau, en présence des marins des deux unités britanniques et de la frégate française *La Capricieuse*, honorant les héros des deux nations à Sainte-Foye, fut un triomphe qui éveilla des échos inattendus chez les deux peuples. Les hommes politiques du Canada français sont heureux, quand avec un certain éclat, ils expriment en aphorismes philosophiques leurs idées,

¹²⁴⁸ MAGNAN, p. 464.

¹²⁴⁹ *La Revue nationale*, 1921, p. 8.

comme Cartier, quand il s'écrie : « Dans un pays comme le nôtre, il faut que tous les droits soient sauvegardés, que toutes les convictions soient respectées. » C'est du même esprit généralisateur et de haute équité qu'est animé Mercier : « Dès l'instant qu'un peuple a conquis sa liberté, le seul moyen de le gouverner est de l'instruire. Ce peuple libre que nous devons ainsi instruire et éclairer, c'est le vrai peuple, celui qui travaille, c'est la grande famille par excellence, celle des laboureurs et des manœuvriers du commerce et de l'industrie. Ouvrons leur toute grande la porte du temple, la porte de l'école, et que sa bienfaisante lumière se répande sur le monde universel ; assurons-nous que ses rayons pénètrent jusqu'au foyer des plus humbles chaumières. » Montrant une foi invincible dans la justice éternelle, il disait encore : « Nous, de la province de Québec, sommes déterminés à n'avoir d'autre guide dans nos affaires publiques que la justice. Nous croyons en elle, en tout et en dépit de tout ; pour elle nous assumons les responsabilités les plus lourdes comme les conséquences les plus graves, non seulement du présent et de l'avenir, mais encore du passé ; et lorsque nous constatons que, dans le fait accompli, les préceptes de cette justice ont été méconnus, ses intérêts négligés, ses droits trahis, alors nous croyons qu'il faut revenir sur ses pas, retourner en arrière pour redresser les torts et payer la dette ¹²⁵⁰. » Nous avons abondamment montré les jugements philosophiques élevés de Laurier, si riches et si beaux. Tout le discours de M. Bourassa à Notre-Dame, lorsqu'il défendit la langue de ses pères, serait à citer. Les Canadiens, au barreau, ont le même don de convaincre. On est particulièrement impressionné par les jeunes gens, qui parlent en public avec un grand charme, dans un français imagé et avec un rythme quasi poétique.

Pour apprécier la valeur de cette littérature, l'Anglais ne doit pas y chercher les traits de la sienne, la vigueur, l'originalité, l'imagination romantique, le contact étroit avec la nature, une spontanéité vigoureuse, mais la clarté de l'idée, la netteté de la pensée, la préoccupation si française du style, la prépondérance de l'intelligence sur l'émotion, le souci constant de l'instinct social, une tendance à la vision rétrospective. Il y trouvera, par-dessus tout, la loyauté nationale, des velléités aristocratiques, le désir constant de donner une forme esthétique à la pensée plutôt que de l'enrichir. Il découvrira que cette littérature, comme la littérature française, devient plus concrète, plus portée vers l'actualité, et que son ensemble fait toujours appel à ce qu'il y a de meilleur en nous.

Tandis que les forces statiques qui ont créé cette littérature se sont accrues, d'autres, d'un caractère dynamique, sont aussi venues en accélérer le progrès. La Société royale du Canada a donné, et continue de donner, un certain prestige aux auteurs. Elle publie des essais et des mémoires précieux, qui, sans elle, ne verraient pas le jour. D'autres organisations contribueront à éveiller dans la vie nationale une activité plus grande et plus profonde. L'Association des auteurs de la Confédération, avec ses deux filiales françaises, l'une à Montréal et l'autre à Québec, les sociétés littéraires, la puissance nouvelle des universités, l'œuvre améliorée des collèges classiques, la récente éducation artistique, le prix David de littérature, le sentiment de l'importance humanisante de cette créatrice d'énergie, influenceront fortement sur son développement. À tout cela, ne manquons pas d'ajouter une consécration solennelle : dix fois des ouvrages canadiens ont été couronnés par l'Académie française ou

¹²⁵⁰ Citations empruntées aux monuments de Cartier et de Mercier, à Québec.

d'autres sections de l'Institut. Ces distinctions prennent une valeur morale encore plus grande si l'on songe que ces travaux ont rarement rapporté à leurs auteurs des récompenses matérielles, et qu'ils ont pu s'appliquer à eux-mêmes les vers où Léon Gozlan, parodiant Racine, parlait des tendres soins que le Père universel prend de toutes ses créatures :

Aux petits des oiseaux, il donne la pâture,
Mais sa bonté s'arrête à la littérature ¹²⁵¹.

¹²⁵¹ Cité d'après LANGELIER, t. II, p. 71.

L'évolution du Canada français

Chapitre XX

La littérature historique au Canada

[Retour à la table des matières](#)

C'est dans le champ de l'historiographie que les Canadiens ont montré les meilleurs indices de leur culture. Ils y ont mis beaucoup de leur intelligence et surtout de leur cœur. Ils avaient de grands avantages. Leurs archives sont extraordinairement riches en documents qui portent sur les débuts de la colonie et de leur œuvre pour la civilisation. C'est un de leurs missionnaires, le Père Ragueneau, vice-supérieur des Jésuites, qui, le premier, mentionne les chutes du Niagara ¹²⁵² et le Père Hennepin fut le premier à les visiter. La plus ancienne description de New-York a été faite par le Père Jogues, le noble Jésuite martyrisé par les Indiens ¹²⁵³. Le destin de ces archives a été des plus agités, incendie sur incendie ayant détruit les collections, mais chaque fois, avec un grand courage, on vit les pionniers de l'histoire se mettre à réorganiser ce qui restait, ou à remplacer, quand la chose était possible, ce qui avait été perdu. Lord Dalhousie fonda la « Société littéraire et historique » de Québec,

¹²⁵² FERLAND, t. Ier, p. 48.

¹²⁵³ CASGRAIN, t. Ier, p. 386.

qui récolta, et souvent glana des matériaux pour l'histoire du Canada, et sut s'assurer des subventions du gouvernement ¹²⁵⁴. Jusqu'à l'établissement des Archives à Ottawa, il y eut une belle émulation entre Canadiens pour réunir tous les documents connus et en chercher d'autres.

Georges Barthélemi Faribault, homme de loi et bibliophile, frère du premier pionnier du Minnesota, comprit l'extrême importance des documents, manuscrits, cartes et livres disséminés un peu partout. Il se consacra, corps et âme, à les recueillir. Il réunit d'Europe et du Canada une belle collection d'ouvrages qui, plus tard, fut détruite par les émeutiers anglo-canadiens quand ils mirent le feu à l'édifice du Parlement de Montréal ¹²⁵⁵. Il retourna dans les pays qu'il avait explorés, et fit pour le Parlement une nouvelle collection de vingt mille volumes, dont sept mille eurent le même sort que les premiers. Plus tard, il se constitua une collection personnelle de quatre cents manuscrits importants, parmi lesquels se trouvait le fameux *Journal des Jésuites*, mille volumes imprimés, un album plein de cartes, de portraits, et donna le tout à l'Université Laval. Personne, alors, ne travailla davantage à frayer le chemin de l'investigation historique ¹²⁵⁶. En 1837, il publia son *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie*, véritable révélation de la richesse bibliographique du pays, ouvrage grandement loué par quelques-uns des bibliophiles les plus en renom de l'ancien continent ¹²⁵⁷.

M. Philéas Gagnon, de Québec, fit une œuvre semblable pour assembler une collection de livres, revues, journaux et estampes de toute sorte ayant trait à l'histoire canadienne ; elle est maintenant à la bibliothèque publique de Montréal. Nous lui devons un précieux instrument de travail : *Essai de bibliographie canadienne* ¹²⁵⁸. M. Pierre-Georges Roy a déjà publié plusieurs volumes d'un vaste répertoire des documents conservés dans les archives principales de la province. Ceux des Archives de Québec, à eux seuls, lorsque l'œuvre sera complète, rempliront 22 volumes ¹²⁵⁹. À cela il faut ajouter les 30 000 manuscrits, sur la période précédant la Cession, qui se trouvent à la bibliothèque de Laval, l'incomparable collection d'une riche correspondance avec le clergé, du palais du cardinal, que l'on livre actuellement au public de la façon la plus complète, les archives des Ursulines et celles de l'Hôtel-Dieu. M. E. Z. Massicotte, le conservateur des archives du palais de justice de Montréal, déclare qu'il y a plus de 2 millions de documents importants, dans les trésors confiés à sa garde, surtout des actes notariés, sans oublier le greffe civil des catholiques de Montréal depuis 1674, et diverses pièces provenant des différents tribunaux. On conserve aussi, dans la même ville, les registres de baptêmes, mariages et inhumations de l'église Notre-Dame depuis 1642, ceux de l'Hôtel-Dieu depuis 1644, ceux des Sœurs Grises depuis

¹²⁵⁴ J.-E. Roy, *Société royale*, 3e série, t. III, p. 57.

¹²⁵⁵ CASGRAIX, t. II, p. 178.

¹²⁵⁶ *Ibid.*, p. 203.

¹²⁵⁷ Philéas GAGNON, *Essai de bibliographie canadienne*, t. Ier, p. 49.

¹²⁵⁸ T. Ier, Québec, 1895, t. II, Montréal, 1913.

¹²⁵⁹ *Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales*, 1917, p. 111.

1692, et enfin ceux de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Trois-Rivières n'est pas moins riche, en cette matière, que Montréal ¹²⁶⁰. Il faut enfin ne pas oublier l'iconographie de la province.

Entrant dans le même courant, la section canadienne de la Société royale du Canada pria N.-E. Dionne de faire un inventaire des livres, brochures, papiers, revues et cartes publiés depuis l'introduction de l'imprimerie au Canada. Quatre volumes d'une valeur inestimable nous donnent le fruit de ses travaux ¹²⁶¹. Une documentation abondante a été recueillie par les folkloristes qui, récemment, sous la direction de M. Marius Barbeau, ont envahi le domaine canadien. D'autres chercheurs se sont joints au mouvement et ont retrouvé beaucoup de vieilles chansons. M. Massicotte, à lui seul, a recueilli deux mille refrains de chants populaires. On a glané avec méthode les légendes chez des personnes âgées au moins de cinquante ans. La sténographie et le phonographe ont donné de la précision à ces recherches, Pareillement importants ont été les résultats du travail sur l'histoire linguistique du Canada français, sous la direction de M. le magistrat Rivard. La Société de géographie de Québec s'est montrée aussi une auxiliaire précieuse.

Parmi les travailleurs indépendants et les initiateurs de ce mouvement, il faut citer également Jacques Viger, Garneau et beaucoup d'autres. L'infatigable Yankee, l'abbé Holmes, a trouvé à la Bibliothèque nationale des copies manuscrites du *Second voyage de Cartier au Canada*, qui fut publié en 1843 ¹²⁶². L'abbé Laverdière a montré beaucoup d'intelligence et de zèle dans cet ordre de travaux. Bien que membre du clergé séculier, il y avait en lui un bénédictin doublé d'un stoïcien. Lorsque son édition des œuvres de Champlain, imprimées en feuilles, fut détruite par un incendie qui anéantit l'établissement de l'imprimerie Laverdière, qui avait constaté quelques erreurs dans le texte, sembla presque heureux d'ajouter la patience à la patience, révisant de nouveau tout son travail, utilisant, pour sa nouvelle édition, les épreuves du texte détruit que, par bonheur, il avait conservées ¹²⁶³. C'est à lui, encore, que l'on doit la publication du fameux *Journal des Jésuites* ¹²⁶⁴. Cette belle activité sans relâche avait pour motif le désir de faire revivre un passé remarquable, en vue d'accroître l'inspiration du peuple, de développer la science et, ce qui est mieux encore, la pensée historique. La création des archives de la province, par le premier ministre Taschereau, va offrir un nouveau stimulant et une poussée dans le même sens. Il est à regretter que l'organisation bibliographique, à quelques exceptions près, existe à peine.

Parmi les premiers travailleurs pratiques dans ce domaine, citons Joseph Bouchette, directeur de l'arpentage du Bas-Canada, lieutenant-colonel de la milice canadienne. Comme il avait beaucoup voyagé, visité la plupart des seigneuries d'alors, tenu les registres officiels des concessions de terres libres pendant de nombreuses années, il possédait une connaissance parfaite dans cette sphère si importante. En 1815, il publia une œuvre magistrale, une vraie

¹²⁶⁰ MASSICOTTE, *Lettres* du 30 décembre 1918.

¹²⁶¹ James GEDDES junior. *Biographical Outline of French Canadian Literature*, p. 38.

¹²⁶² GOSSELIN, Société royale, 3e série, t. IV, p. 88.

¹²⁶³ *Ibid.*, t. II, p. 8.

¹²⁶⁴ *Ibid.*, p. 20.

mine d'information la *Description topographique du Bas-Canada*. On insinua que cet important travail n'était pas exclusivement de lui ; mais un tel soupçon s'évanouit quand on examine ses autres publications, dont la plus importante est son *Dictionnaire topographique du Bas-Canada* ¹²⁶⁵. Sur la domination britannique entre 1830 et 1840, il faut signaler un livre par Pierre de Sales de la Terrière : *A Political and Historical Account of Lower Canada* ¹²⁶⁶. C'est une belle et habile protestation d'un Canadien contre la clique qui gouvernait alors le Canada, non point pour le peuple britannique ni pour les indigènes, mais pour elle-même. L'auteur se bornait d'ailleurs à demander que les Canadiens, comme sujets britanniques, fussent traités avec justice.

L'enseignement de l'histoire, ce grand moyen de mettre les enfants en contact avec le passé et le présent de leur pays, commença avec l'*Abrégé de l'histoire du Canada*, par Joseph F. Perrault. Cet ouvrage tient en quatre charmants petits volumes, dont deux publiés en 1832, un en 1833 et le dernier en 1836, c'est-à-dire à la veille de la révolte. Très imparfaite au point de vue littéraire, la narration met sous les yeux des élèves des faits simples et presque toujours des documents originaux qui reflètent éloquemment l'histoire. De bien des façons elle est supérieure à un grand nombre de livres d'aujourd'hui, qui sont d'une belle forme littéraire, mais qui donnent peu de faits et ne font guère penser. F.-X. Garneau, après le grand travail qui l'a rendu célèbre, a aussi publié un *Abrégé de l'histoire du Canada*, lequel, plus ou moins mis à jour, s'emploie encore. Une récente tentative de répondre aux besoins actuels a été faite par MM. Desrosiers et Bertrand avec leur *Histoire du Canada*. Elle marque un progrès indiscutable à tous les points de vue : ordre, pensées, faits, composition du livre, esprit général. Autrefois, l'histoire de l'Église et son action était dominante et tout le reste presque secondaire. Ici l'histoire est générale ; elle tient rigoureusement compte du progrès de la civilisation, tout en maintenant constamment le catholicisme dans son angle de vision, comme force d'ordre moral, de progrès ; mais la vue d'ensemble sur la vie nationale l'emporte. Ce livre a une supériorité réelle sur ses concurrents, et marque l'évolution considérable de l'enseignement historique dans le Canada français. Nous mentionnons en première ligne ces travaux parce qu'ils sont les avenues par lesquelles l'histoire arrive à la connaissance du plus grand nombre dans les écoles.

Quelques-uns des critiques canadiens ont parlé de leurs historiens comme « scientifiques ». Cette opinion est assez discutable. Il faudrait montrer quelles œuvres méritent cette qualification. La méthode qui enseigne à observer les faits objectivement, les comparer, les classer et en tirer des conclusions, avec indépendance, n'est point développée chez eux. Le professeur Louis Arnould déplore le fait ¹²⁶⁷. Plusieurs de ces historiens sont trop dogmatiques et doctrinaires. En général ils omettent dans leurs constatations tout ce qui ne paraît pas être à la louange de leur Église. Il serait possible qu'elle fût un peu froissée par une histoire objective, mais elle y gagnerait immensément, car elle peut avec avantage affronter la critique. Les faits mentionnés par Mgr Henri Têtu, qui ne contribuent pas tous à

¹²⁶⁵ GAGNON, *Essai de bibliographie canadienne*, t. Ier, p. 69.

¹²⁶⁶ *Ibid.*, p. 273.

¹²⁶⁷ *Nos amis les Canadiens*, p. 192.

la gloire des prélats de Québec ¹²⁶⁸, dans leur ensemble, n'enlèvent rien au caractère noble et dévoué des chefs du catholicisme. En réalité, il manque à leurs historiens cette liberté essentielle qui a permis à Sorel, à Lavis et à beaucoup d'autres historiens français de faire preuve de tant d'indépendance et de tant de science à la fois. Même François-Xavier Garneau n'a point atteint cette sereine élévation du haut de laquelle l'historien envisage toutes les vérités et les décrit sans crainte, comme sans partialité, avec une loyauté qui ne s'éloigne pas des faits ; pourtant il brille comme un historien remarquable pour sa sincérité et il n'est que légèrement influencé dans ses vues par son patriotisme profond. Il fut, et il reste, le plus grand historien que le Canada français ait jamais produit.

Garneau appartient à cet important groupe de Canadiens qui se sont élevés, pour nous servir des paroles de Tennyson, « ... sur les degrés de leur personne immolée aux plus hautes choses », et sont devenus les fils de leurs œuvres. La pauvreté de son père l'empêcha d'obtenir l'éducation secondaire. Il apprit ce qu'il put, dans la modeste école qu'il fréquenta. À l'âge de seize ans, il entra dans l'étude d'Archibald Campbell, notaire à Québec, en qualité de clerc. Dès lors il s'instruisit lui-même. Jamais il ne manqua une occasion d'apprendre. Comme les livres étaient rares, il copia de sa main son manuel de belles-lettres et de rhétorique, ainsi que Boileau tout entier ¹²⁶⁹. Il voyagea aux États-Unis, accompagnant un Anglais valétudinaire qui fit tous les frais de son voyage et il revint par le Haut-Canada. Ce fut son premier grand pas vers une éducation libérale. Avec ses économies, lentement amassées, il entreprit plus tard un voyage en Europe qui fut pour lui une révélation, il faudrait même dire une inspiration. A.-B. Viger, délégué à Londres de l'Assemblée du Bas-Canada, fut si impressionné par ce jeune homme qu'il en fit son secrétaire ¹²⁷⁰. Des occasions qu'il eut d'aller dans le monde, son approche des grands hommes, et parfois sa rencontre avec eux, aussi bien que ses lectures incessantes, le transformèrent. S'il n'eut point la formation universitaire, qui n'est pas toujours profonde, il eut celle que l'étroit contact avec les tragédies des nationalités et les iniquités dont elles souffrent, développe chez les hommes d'élite. En rapport constant avec les représentants des peuples opprimés, il était toute sympathie pour les fils de la Pologne et pour les compatriotes d'O'Connell, aussi bien que pour les siens. D'un optimisme sain, ouvert aux vastes vues morales, il avait foi dans la future libération de ces peuples qui est maintenant un fait accompli. Un grand historien ne se contente pas de comprendre son temps, il voit au-delà.

Tandis qu'il était employé dans les bureaux de M. Campbell, Garneau avait des discussions avec les autres clercs à propos de son pays et de ses compatriotes. Une fois, ému par leur injustice, il s'écria : « C'est bien ! Il se peut qu'un jour j'écrive l'histoire du Canada, mais la réelle, la véritable histoire. Vous verrez alors comment nos ancêtres sont tombés. Et si une telle chute n'est pas plus glorieuse qu'une victoire... » Puis il ajouta : « Qu'importe que la bataille soit perdue ? Celui qui a vaincu par la force n'a qu'à moitié conquis son ennemi. » Il tint parole, et il nous a donné son chef-d'œuvre. Il se mit à l'œuvre en 1840 et publia son premier volume en 1845, c'est-à-dire lorsque les six cent mille Canadiens sortaient de

¹²⁶⁸ *Les Évêques de Québec.*

¹²⁶⁹ CASGRAIN, t. Ier, p. 91.

¹²⁷⁰ *Ibid.*, p. 99.

l'Insurrection, souffrant d'une répression inflexible, humiliés par la perte de leur constitution, calomniés par des historiens partisans. Il portait dans son grand cœur les douleurs d'un peuple opprimé. Il regrettait les actes de ses compatriotes en 1837, mais il savait comment ils avaient été provoqués et ressentait profondément les excès du châtement.

Rien n'était plus exaspérant pour lui que de lire dans le Rapport de Durham la sentence cruelle représentant sa « nationalité comme la plus dépourvue de tout ce qui peut renforcer et élever un peuple ». L'histoire de Garneau est une réfutation éloquente des accusations erronées que formulaient les adversaires des Canadiens ; elle est écrite dans un grand esprit de justice, d'honnêteté, de modération, sans colère et sans haine, plus austère que sévère. Il soutient ses compatriotes lorsqu'ils ont raison, montre le côté pathétique de leur situation qui est émouvante, lorsque le gouvernement refuse de faire des concessions, et critique les Canadiens pour les avoir refusées *in extremis*. Son histoire fait ressortir la conduite difficile et héroïque de ses compatriotes avant la Cession, les cruautés commises contre les Acadiens sur lesquelles il eût pu insister davantage ¹²⁷¹, les souffrances de ses compatriotes, au moment de la conquête, le système d'oppression qui poussa une petite minorité à s'insurger, et pour laquelle la constitution fut suspendue et le peuple tout entier puni. L'Union des Canadas ne fut pas faite pour supprimer les griefs légitimes des Canadiens, mais pour les faire disparaître comme peuple.

Note de bas de page sans appel de note dans le texte original :

(1) CASGRAIN, t. 1er, p. 95.

Garneau est un historien accompli, dont l'histoire marque une époque. Il étaye ses conclusions sur des bases solides. On sent que son œuvre a été sagement préparée et minutieusement documentée. Il a la vision pénétrante de l'historien, et un esprit philosophique servi par de vastes connaissances. Il insiste sur les causes naturelles, et évite les explications par le miracle. Il ne voit pas les choses seulement sous l'angle religieux, mais avec l'attitude d'un stoïque chrétien, qui veut à tout prix la vérité et la justice. Dans l'ensemble, il incline plus vers le rôle du juge que vers celui de l'avocat, bien que dans son cœur il soit l'un et l'autre. Il a l'esprit des grands historiens français, tout en étant peut-être un peu plus soumis aux faits. Il a leurs brillantes généralisations et des conclusions d'une logique impeccable. La plupart des meilleurs historiens du Canada anglais sont d'accord avec lui dans leurs constatations touchant la situation qui existait avant la révolte, situation qui était presque partout la même. Ses portraits sont rares, mais ils ont les traits frappants d'une eau-forte. Ses descriptions de batailles ne sont pas celles d'un génie militaire, mais elles font ressortir l'intérêt essentiel, insistant sur l'héroïsme des ancêtres et sur leur grandeur dans la défaite. Certaines pages de cette œuvre pourraient avoir leur place dans une anthologie de la

¹²⁷¹ Voir Émile LAUVRIÈRE, *la Tragédie d'un peuple*, t. II, pp. 5-171.

langue française. On y découvre aussi une veine de poésie déjà visible dans ses vers ¹²⁷², mais qui devait s'exprimer plus pleinement dans les poèmes de son fils, Alfred Garneau ¹²⁷³. Tout ce qu'il a écrit porte la marque d'un esprit courageux et créateur, qui a ressenti les courants laïques de l'opinion de notre temps.

Garneau était un catholique d'une certaine largeur d'esprit. Son libéralisme fort anodin suscita pourtant d'amères critiques. Rien ne montre mieux la supériorité de son chef d'œuvre et combien il avait devancé ses contemporains, que les extravagances du militant Bibaud ¹²⁷⁴. L'abbé Casgrain ¹²⁷⁵, l'abbé Camille Roy ¹²⁷⁶ et beaucoup d'autres lui reprochent son affirmation absolue du principe de la liberté de conscience. L'indépendance qu'il montre en parlant de l'évêque Laval, des jésuites et des huguenots, ne fut pas goûtée des ecclésiastiques ; pourtant, beaucoup d'entre eux appréciaient hautement la valeur de cette œuvre, la plus considérable et la plus retentissante de l'effort canadien, œuvre qui rendait ses compatriotes conscients de leur valeur, approfondissait leur patriotisme et grandissait leur optimisme. On sentit alors qu'une force nouvelle était entrée dans la littérature et avait donné au principe des nationalités un éloquent appui. Garneau fournit aux poètes de nouveaux thèmes patriotiques et encouragea l'émulation littéraire. On s'aperçut que le Canada possédait des talents insoupçonnés. À l'étranger, ce sont les Parkman, les Bancroft et les Henri Martin qui en ont témoigné par des appréciations très élogieuses. Finalement, le grand historien se soumit à la révision de son œuvre par ce que l'abbé Casgrain appelle « un ecclésiastique compétent » ¹²⁷⁷ qui en élimina d'importants passages. Mais ce fut une bonne fortune pour l'auteur, et pour nous-mêmes, que son petit-fils, Hector Garneau, n'ait pas hésité à rétablir cette œuvre dans sa forme première, et l'ait enrichie de nombreuses et importantes notes. Ce qu'il y a encore de très significatif, c'est que cette restauration du texte n'ait guère fait naître de protestations et que ses compatriotes approuvent le jugement de Crémazie sur l'homme : « C'était un grand talent et, ce qui vaut mieux, un grand caractère ¹²⁷⁸. »

Parmi les Canadiens particulièrement doués pour l'érudition et ses trouvailles, il faut nommer en tête l'abbé Cyprien Tanguay, dont les travaux ont été énormes. N'a-t-il pas poursuivi jusqu'au bout l'œuvre qui paraissait irréalisable, son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis l'origine de la colonisation française jusqu'à nos jours* ? Ces sept gros volumes nous donnent la généalogie de toutes les familles venues de France entre 1608 et 1763. Cette tâche impliquait le dépouillement des archives de toutes les paroisses et des registres de tous les bureaux, tâche colossale. « Personne, dit justement le professeur Colby, ne peut se rendre compte de la vie de la Nouvelle-France avant d'avoir fait usage du

¹²⁷² J. HUSTON, *Répertoire national*, t. 1er, pp. 237, 239, 244, 262, 264, 274, 275, 276, 283, 368 ; t. II, pp. 89, 98, 132, 148, 206, 225.

¹²⁷³ *Poésies*.

¹²⁷⁴ *Dictionnaire historique*, p. 127, 369.

¹²⁷⁵ CASGRAIN, t. II, p. 125.

¹²⁷⁶ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 455.

¹²⁷⁷ T. II, p. 118.

¹²⁷⁸ *Oeuvres complètes*, p. 27.

Dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay ¹²⁷⁹. » L'abbé Casgrain a voulu nous faire l'histoire de belles âmes, mais ces âmes sont, en quelque sorte, séparées de leurs corps et de leur milieu. Aristocrate de sentiment, louant sans trêve et sans répit l'ancien régime, ses études manquent d'esprit critique et ses thèmes ont besoin d'être repris par d'autres, bien que plusieurs de ses livres aient été traduits en anglais et en allemand. Nos réserves ne s'appliquent pas à ses *Biographies canadiennes*, qui sont assez substantielles. C'est à lui que nous devons la plus grande partie de nos connaissances sur Crémazie.

Il faut accorder un rang élevé à l'abbé J.-B.-A. Ferland, qui plaça l'enseignement de l'histoire nationale sur une base solide. Il réussit avec éclat comme professeur à Laval ; ce fut un travailleur, plus éminent par son enseignement que par les ouvrages qu'il publia, bien que les deux lui fassent honneur. Chercheur infatigable, toujours en quête de documents nouveaux, soit au Canada, soit en France, il fit des découvertes qu'il sut mettre admirablement en valeur et qui ont servi d'assises à ses conclusions nouvelles. Dans la même chaire, plus tard, Mgr Amédée Gosselin enseigna aussi l'histoire du Canada et devint par la suite recteur de Laval. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Auguste Gosselin, auteur de la *Vie de Mgr Laval, premier évêque de Québec et apôtre du Canada*. Cette homonymie nous donne l'occasion de signaler, encore une fois, comment, des grandes familles, ont pu sortir des personnages du même nom qui se sont signalés dans toutes les sphères d'activité canadienne. Il en est ainsi du nom de Roy : Joseph-Edmond Roy, Pierre-Georges Roy et le recteur de Laval, Mgr Roy, se sont tour à tour distingués par les services qu'ils ont rendus à l'histoire de leur pays.

Quant à Mgr Gosselin, on a le sentiment que c'est un historien savant, et aussi libre dans ses jugements historiques qu'un ecclésiastique de Québec peut l'être. Ceux qui l'ont approché ont subi le charme de sa personnalité. Il a l'esprit et la culture d'un théologien distingué : il n'en est pas de meilleure. Son travail le plus important est *l'Instruction au Canada sous le régime français*, publié aussi, sous une forme un peu condensée, en anglais dans *Canada and Its Provinces* ¹²⁸⁰. Il a fouillé toutes les sources connues, donné une admirable interprétation de ses documents et mis les plus essentiels en évidence pour établir sa thèse, à savoir, que « les premiers colons avaient reçu une assez bonne éducation en France et en général savaient écrire. Laissant de côté, bien entendu, les personnages distingués, il trouva, pour la période du début, 800 signatures d'hommes, la plupart appartenant au district de Québec. C'est une forte proportion si on considère qu'en 1663, la population totale n'était que de 2 500 et, en 1681, que de 9 677 » ¹²⁸¹.

Les vastes recherches de Mgr Gosselin ne seront jamais perdues, bien qu'à l'avenir ses conclusions puissent être discutées. Il procède plus du géomètre que de l'historien ; et quand il a atteint un certain but, il est enclin à s'arrêter sur un silencieux : *Quod erat demonstrandum*. L'esprit géométrique n'est plus celui de l'histoire ; il a été détrôné par l'esprit

¹²⁷⁹ *Canadian Types*, p. 151.

¹²⁸⁰ T. XVI.

¹²⁸¹ Nous donnons le résumé du docteur Parmelee, p. 16. Voir aussi GOSSELIN, *l'Instruction*, p. 30 et *Canada and Its Provinces*, vol. XVI, p. 325.

biologique. On peut reprocher à notre auteur beaucoup d'opinions présentées sous une forme vague et timide, comme : « il est probable » ¹²⁸², « on aime à croire » ¹²⁸³, « ce n'est pas impossible » ¹²⁸⁴, « on ne saurait croire » ¹²⁸⁵, « il est difficile de croire » ¹²⁸⁶, « on ne serait pas étonné », « c'est possible » ¹²⁸⁷, « nous sommes convaincus » ¹²⁸⁸, « tout nous pousse à croire » ¹²⁸⁹ et « nous ne le croyons pas » ¹²⁹⁰. On trouverait encore chez lui d'autres formules analogues, proposant des conclusions que l'évidence ne nous force pas d'admettre. Il ne nous dit pas ce que c'est qu'un *recorder*, quoique ce personnage, en France où il existait encore il y a un demi-siècle, eût un rôle absolument nul au point de vue de l'éducation. Fréquemment il n'enseignait pas même à lire.

Mgr Gosselin n'a pas établi que l'éducation était aussi bonne et aussi complète au Canada que dans les collèges de France. Il existait alors dans la même mère patrie un entrain philosophique et même scientifique qui stimulait l'éducation d'une manière qu'on pouvait à peine imaginer dans les colonies. Le Canada ne possédait alors ni presse d'imprimerie ¹²⁹¹, ni journal. Inutile d'insister. Ces objections, que nous faisons à regret, ne diminuent pas l'importance du livre, et Mgr Gosselin a encore produit un grand nombre d'études historiques de haute valeur, en dehors de son grand ouvrage. Ce membre canadien de la Société royale, qui y a lu tant de rapports savoureux, est un homme dont ses compatriotes doivent être fiers. Ce courageux professeur a même osé faire opposition à une opinion qui prévalait ; que les femmes de la Nouvelle-France étaient supérieures par l'éducation à l'autre sexe. La chaire d'histoire, à Laval, a toujours été occupée par des maîtres de premier ordre. Son présent détenteur, l'hon. Thomas Chapais, élevé à des postes éminents, laïque grave, est le digne émule de ceux dont nous venons de louer les travaux. Son *Jean Talon et le Marquis de Montcalm* sont admirablement écrits et pensés. Il a contribué au petit volume anglais, aux *Chronicles of Canada*. Sa dernière production est un *Cours d'histoire du Canada* dont quatre volumes sur cinq ont paru. Il y exerce un contrôle parfait sur les données de l'histoire ; son inspiration est patriotique, littéraire, éloquente.

Si nous passons au regretté Joseph-Edmond Roy, nous nous trouvons de nouveau en contact avec un de ces hommes d'une vaste érudition qui ont traité compétemment certains aspects de la vie nationale. L'abbé Camille Roy l'appelle le plus fervent des historiens canadiens ¹²⁹². La ferveur et l'émotion ne sont pas ce qui fait défaut chez ces historiens. Il y a chez eux un vif rayonnement d'affection pour tout ce qui touche au passé du pays. Joseph-Edmond Roy se livre quelque peu à des généralisations qui rappellent celles de Garneau. Il y

¹²⁸² *L'Instruction*, p. 54.

¹²⁸³ *Ibid.*, p. 72.

¹²⁸⁴ *Ibid.*, p. 73.

¹²⁸⁵ *Ibid.*, p. 75.

¹²⁸⁶ *Ibid.*, pp. 88, 165.

¹²⁸⁷ *Ibid.*, p. 120.

¹²⁸⁸ *Ibid.*, p. 251.

¹²⁸⁹ *Ibid.*, p. 282.

¹²⁹⁰ *Ibid.*, p. 370.

¹²⁹¹ GARNEAU, t. Ier, p. 181 ; COLBY, p. 288.

¹²⁹² *Manuel d'histoire de la littérature canadienne*, p. 50.

a quarante ans, Louis-P. Turcotte publia son travail : *le Canada sous l'Union*, histoire qui n'a que le mérite d'être vraie. Ce livre, de forme littéraire défectueuse, est rempli de documents précieux, souvent mal traduits, mais qui jettent beaucoup de lumière sur cette période douloureuse, quand les fils du sol eurent si âprement à défendre leurs droits. Malgré ses insuffisances, c'est un travail à lire, bien que Charles ab der Halden l'appelle « un ouvrage à peu près illisible »¹²⁹³. *Dix ans au Canada, de 1840 à 1850*, histoire de l'établissement du gouvernement responsable, publiée seulement en 1888, est une œuvre admirable, objective, personnelle, et faisant honneur à Gérin-Lajoie, l'auteur de *Jean Rivard*. Sa façon calme et intelligente d'énoncer les choses entraîne le lecteur qui y trouve la lumière, non la passion, ni la prévention.

M. Alfred-D. De Celles, longtemps bibliothécaire au Parlement d'Ottawa, a concentré ses études historiques autour d'hommes en vedette. Le premier de ses volumes, qui nous a particulièrement intéressé, est son *Papineau*, admirable étude de l'orateur fougueux, par la suite agitateur irrésistible. L'historien fut captivé par l'homme aussi longtemps que celui-ci consacra ses dons remarquables à son pays, à l'Empire, et qu'il réclama des réformes avec l'esprit d'un sujet loyal, comme faisait Joseph Howe dans la Nouvelle-Écosse ; mais il nous montre combien Papineau devint dangereux lorsqu'il voulut briser le lien attachant le Canada à la Grande-Bretagne. Son volume *La Fontaine et son temps* fut un acte de justice envers un des plus grands hommes d'État du pays. Très belles et méritoires sont les pages dans lesquelles il a esquissé l'éminente figure, rappelant celle de Napoléon, de l'homme qui, avec Robert Baldwin, introduisit le gouvernement responsable au Canada. De même que l'émotion de l'historien nous touche lorsqu'il décrit les maux de ses compatriotes, nous partageons son admiration pour l'illustre Canadien La Fontaine, si loyal aux institutions britanniques, mais qui sut conquérir, l'une après l'autre, les libertés de son peuple.

Cartier et son temps est un ouvrage de la même famille que les autres livres du docteur De Celles. C'est l'étude des services rendus par sir Georges Cartier, œuvre sentie et forte. Du commencement à la fin on voit apprécier à sa juste valeur cet homme de progrès qui, dans son temps, a agi comme s'il eût dit : « Oublions le passé et vivons en paix avec nos vainqueurs, qui nous ont apporté plus de liberté et de bien-être que nous n'en eussions eu sous le drapeau français. » Cartier, pour la majeure partie des lecteurs, sort grandi de ce travail. Nullement inférieur à celui-là est le livre du même auteur : *Laurier et son temps*, bon petit volume consacré à ce chef remarquable, résumant l'essentiel de sa carrière. Notre écrivain a aussi apporté sa contribution aux grands ouvrages *Canada and Its Provinces*, à la série des *Makers of Canada* et à celle des *Chronicles of Canada*. Nous ne parlons pas de sa fertile production comme journaliste.

Benjamin Sulte a joui de son vivant d'une réputation peut-être un peu surfaite. Historien infatigable et poète attrayant, c'est par-dessus tout un conteur entraînant. Son activité inlassable nous a donné une très abondante moisson¹²⁹⁴. Depuis son *Histoire des Canadiens français*, ouvrage volumineux, il a publié des articles aussi nombreux qu'intéressants. Aucun

¹²⁹³ *Nouvelles études de littérature canadienne*, p. 224.

¹²⁹⁴ Voir bibliographie de Gérard MALCHELOSSE, *Benjamin Sulte et son œuvre*.

n'est profond, ni philosophique ; ceux qui ont trait à la France contemporaine sont souvent injustes, mais ses conclusions ou ses affirmations sont dramatiques et piquantes. Rappelant que Jean-Baptiste Bouchette conduisit le général Carleton dans une petite barque de Montréal à Québec, il nous montre ce marin qui un jour... « a servi de pivot.... de point tournant à l'histoire du Canada... qui décidait du sort d'un pays » ¹²⁹⁵. C'est une généralisation excessive, mais elle est faite d'une façon saisissante. Plus tard, cette décision du sort d'un empire est attribuée à d'autres, aux cinq hommes qui mènent Carleton à Trois-Rivières. « Cinq hommes, dans une frêle embarcation, jouaient avec audace et dextérité le sort du Canada. » Il a rendu son histoire à peu près aussi captivante que les romans de Dumas, mais l'auteur des *Trois Mousquetaires* n'était pas remarquable pour sa profondeur et non plus pour sa précision historique.

M. le sénateur David, un chevronné de l'histoire canadienne, a produit des œuvres tout à fait populaires. Il a écrit *les Deux Papineau, les Patriotes de 1837-1838, le Clergé canadien*. On a aussi de lui une introduction biographique aux *Discours* de Laurier. Sans parler de ses écrits comme journaliste, ses deux plus importants volumes sont *l'Union des deux Canadas* et son *Histoire du Canada depuis la Confédération*. Avec leur ossature vigoureuse, ses livres ont été grandement appréciés des lecteurs canadiens. Moins savant que certains de ses collègues, il aborde les événements dans un esprit plus libéral - ce mot pris dans son sens le plus large - et il croit à la liberté de la parole. Il se montre tout à fait sagace lorsqu'il tance la clique des politiciens britanniques du temps de sa jeunesse, mais il n'en sait pas moins exprimer son admiration pour les vertus du peuple anglais. Tout en étant fils dévoué et fidèle de son Église, il a osé critiquer les autorités ecclésiastiques, protester contre leurs abus d'autorité, parler d'« un règne de terreur » que M. Charles Langelier a même appelé une « terreur blanche » ¹²⁹⁶. Il a eu en cela le courage d'un prophète. Sa longue carrière littéraire nous a aussi permis d'apprécier la transformation de la prose canadienne. Quel contraste en effet n'y a-t-il pas entre ses *Biographies et portraits*, écrits il y a plus d'un demi-siècle, où triomphe la rhétorique des collèges, le classicisme du temps, et ses ouvrages d'aujourd'hui, clairs, simples, concrets, naturels et d'une si belle ordonnance !

Comme nous l'avons affirmé, aucun de ces historiens, sauf peut-être Garneau, n'a abordé l'histoire dans un esprit scientifique et spéculatif. C'est à peine s'ils peuvent se libérer de leur étroite formation classique, inégale à l'ampleur de la vie moderne et des réalités heureuses qui s'en dégagent. L'Église a toujours reçu - et doit recevoir - de grands éloges, mais ils sont répétés si souvent, et dans la même forme, que l'impression en devient fuyante et légère. On est frappé des services éminents rendus par les ecclésiastiques, mais, à leur sujet, les jugements mesurés d'écrivains laïques auraient plus de poids. La carrière de leurs grands personnages religieux devrait être réécrite avec un plus grand accent de vie et transposée du ton épique (*Arma virumque cano*) au ton objectif et critique de l'histoire. Ces personnages gagneraient à un traitement plus sobre et plus mesuré : ils l'auront. L'histoire canadienne possède une documentation abondante ; elle repose sur des fondations mieux connues que celles d'aucun autre peuple, mais elle n'établit pas suffisamment la relation de cause à effet,

¹²⁹⁵ *Société royale*, 3e série, t. II, p. 67.

¹²⁹⁶ LANGELIER, t. Ier, p. 13.

elle ne tient pas assez compte de l'influence des impondérables, de l'enchaînement des faits, de la complexité de la vie. Quand même, leur littérature historique montre aux Canadiens ce que leurs ancêtres ont souffert, leur courage inébranlable dans l'infortune, leur esprit pacifique et leur calme ; le grand souffle de contentement et de bonheur qui a traversé leur vie ; ce qu'ils ont fait pour la Confédération et le bien général ; la pénétration exceptionnellement profonde de la religion dans leur société ; leur sentiment profond d'une mission historique, donnée d'En-Haut, qui demeure la grande source d'inspiration pour beaucoup d'entre eux. Cette histoire-là les aide à prendre conscience d'eux-mêmes et à augmenter leur foi dans les destinées nationales.

L'évolution du Canada français

Chapitre XXI

Les poètes canadiens

[Retour à la table des matières](#)

Un des faits les plus frappants de l'histoire littéraire des Canadiens est de constater, de bonne heure, l'existence de la poésie dans leur pays. Il est vrai, aussi, que leurs premiers bégaiements lyriques, leurs chansons, assez nombreuses, étaient faibles, anémiques, ainsi que beaucoup d'œuvres semblables en France au dix-huitième siècle. Pareillement leurs poèmes satiriques, composés dans l'esprit du temps, manquent de vie. Ils expriment des abstractions froides, diffuses, tels que les poèmes de Bibaud, contre l'avarice, l'envie et l'ignorance, imitations lointaines des faiblesses du satirique Boileau et rarement de ses qualités. D.-B. Viger nous a laissé de petits poèmes anecdotiques qui ne sont pas quelconques et marquent un progrès réel. En 1829, Isidore Bédard publia un chant d'une belle allure : « Sol canadien, terre chérie ¹²⁹⁷. » L'accent en est patriotique, noble, élevé, rempli d'un grand enthousiasme pour le peuple et son histoire. Sa noble envolée lyrique, parlant au cœur d'une façon directe, lui valut, pendant longtemps, d'être considéré l'hymne national. Depuis lors, plusieurs poètes ont essayé le même thème, mais, jusqu'à présent, les strophes les plus belles sont celles de sir

¹²⁹⁷ *La Nouvelle Lyre canadienne*, p. 7.

Arthur Routhier : « O Canada ! terre de nos aïeux », dont les qualités ont été relevées par la belle musique de Calixte Lavallée.

Vers 1832, nous arrivons à une poésie plus vivante dans les poèmes de F.-X. Garneau. Jusqu'à cette époque il existait dans le pays deux tendances lyriques, isolées : la forme populaire, simple et primitive, et la forme pseudo-classique. La première se distingue par l'originalité, tandis que l'autre ne faisait que répéter pour la millième fois les lieux communs de la poésie. Garneau donna une forme plus littéraire, plus populaire encore à cette poésie dont le souffle vient des siècles ¹²⁹⁸. Elle a plus de substance, plus de vérité et une parure plus simple ; ses vues d'ensemble sont plus larges. Elle sort des bornes étroites de son milieu et aborde les thèmes européens. *Le Canadien en France, le Voyageur, l'Étranger, l'An 1834, la Harpe, la Pologne*, sont si substantiels qu'on les goûterait en prose. Il y a même dans ces poèmes les rudiments d'une philosophie de l'histoire, dans le sens d'un mouvement, d'un développement. Sir Adolphe Routhier l'appelle « nuageuse » et même « fausse », parce qu'elle diffère de la sienne, qu'il estime vraie, ce qui n'est pas absolument démontré. De prime abord, on se prend à regretter que Garneau, si richement doué, n'ait pas persévéré dans le culte des muses, mais il fraya des voies nouvelles par son Histoire magistrale, dans laquelle, Comme nous l'avons dit, l'esprit poétique abonde, et qui fut un réel événement littéraire.

Nous nous trouvons en face d'une fraîche et féconde inspiration poétique avec Octave Crémazie, dont les premiers travaux furent si cruellement critiqués. Le journal comique *Le Fantasque*, de Napoléon Aubin, lui lança ces mots d'une ironie mordante, d'une humoristique cruauté : « C'est de la prose où les vers se sont mis » ¹²⁹⁹, vraie flèche du Parthe, décochée à un poète qui méritait mieux. Les poèmes sur la guerre de Crimée, avec leur grande actualité, accentuent la satisfaction, déjà éprouvée par Garneau, de voir la France et l'Angleterre, les deux patries des Canadiens, unies pour vaincre le tsar. Quant aux Turcs, il leur accorde une indulgence plénière. En 1856, il publie *les Morts*, élégie tendre et touchante qui est une de ses plus belles créations. Son *Alouette* a un charme qui fait penser au *Skylark* de Shelley, mais avec une délicieuse grâce de primitif. Il y a des traits d'une grande originalité dans certaines parties de sa *Promenade de trois morts*, mais la note en est étrange, horrible et presque repoussante.

Ce poète, apportant un verbe nouveau, un nouvel art poétique, atteint son apogée lorsqu'il aborda les thèmes si chers à l'âme canadienne. Là, il idéalisa avec génie les souvenirs de la vieille France, les traditions guerrières du passé, les élans de l'irrésistible tendresse de tout un peuple et l'affection que l'on ressentait pour l'ancienne patrie. Un réveil intense d'attachement se produisit en 1855, lors de la visite au Canada de la corvette française *La Capricieuse*. C'était la première fois que, la France reparaisait dans les eaux canadiennes. Les riverains du Saint-Laurent et les citadins des villes furent tellement émus que cet événement donna lieu à des scènes inoubliables. Crémazie devint l'interprète des sentiments de ces irrédimés, trop longtemps oubliés par la France. Ses vers, si sincères, si vivants,

¹²⁹⁸ CHAUCHEAU, *La Société royale*, Ire série, t. 1er, p. 81.

¹²⁹⁹ LAREAU, *La Littérature canadienne*, p. 87.

avaient des ailes quand il composa *le Vieux soldat canadien*, son *Envoi aux marins de la Capricieuse* et le *Drapeau de Carillon*. Ici, il fut un poète vibrant et exprimant avec art les tressaillements intenses du peuple, leur conférant un irrésistible prestige ; mais ses poèmes ultérieurs, *Un Soldat de l'Empire*, *la Guerre d'Italie*, n'ayant plus le soutien de l'enthousiasme populaire, fléchissent beaucoup, maigre leur valeur réelle.

Un peu partout, Crémazie rappelle Béranger et Lamartine. Il avait leur charme et leur attrait. Ses vers furent lus et déclamés par la jeunesse du pays, et les vérités qu'ils exprimaient étaient, dans le cœur du poète, des vérités vivantes qu'il répandait avec l'ardeur d'un prophète. Comme Garneau, il croyait à la survivance canadienne et à la création d'une littérature. Ils avaient, malgré l'état désaxé de leur pays, foi ans ses destinées. Crémazie s'émancipe de la froide formule du classicisme et subit profondément la rénovation romantique. Il n'a écrit qu'une centaine de pages de vers, mais les meilleurs expriment, d'une manière parfaite, l'âme canadienne. Tout aussi longtemps qu'il prêche son évangile patriotique, l'émotion qu'il évoque est irrésistible, palpitante, directe et idéale.

Promptement, l'œuvre de Crémazie souleva l'admiration de ses compatriotes et lui créa une grande popularité. On perdit même, à son sujet, le sens des valeurs littéraires. L'abbé Casgrain, sans aucune idée de proportion, compare l'un des poèmes de l'auteur canadien à l'un de ceux de Lamartine, et n'attribue pas la supériorité à l'auteur du *Lac*. On dirait qu'il ne comprend pas que les poètes doivent être jugés sur l'ensemble de leur œuvre, et non sur quelques fragments. Plus tard, leurs rimeurs ne firent que reprendre les thèmes et imiter les formes poétiques de Crémazie qui, peut-être, subissait moins l'emprise des idées mystiques de ses concitoyens, mais qui reste toujours un patriote ardent. Bien légèrement touché par l'influence de la Grèce et de Rome, il est profondément canadien. Il a délivré la poésie de son pays de la servitude mythologique, d'une froide, et prétentieuse prosodie, Comme le dit M. Charles ab der Halden : « Il fut pour une heure l'interprète de tout un peuple ¹³⁰⁰. Sir Adolphe Routhier redit cette vérité saisissante : « Il était pour ainsi dire notre seul barde national ; c'était l'âme de la patrie qu'il mettait dans ses chants... ¹³⁰¹. » Il fut l'annonceur d'autres poètes.

Louis Fréchette est, sans contredit, le grand poète canadien, bien que, lui aussi, il ait été en butte aux attaques des critiques et souvent des simples frondeurs. William Chapman écrivit contre lui un pamphlet des plus virulents ¹³⁰². L'incorrigible Buies, l'enfant terrible des lettres canadiennes, fut aussi l'un de ses détracteurs. L'abbé Camille Roy ne cache pas son manque de sympathie pour son éminent compatriote ¹³⁰³ qui, à certains moments, varié dans ses idées. En cela, Fréchette ne fit que répéter l'expérience de la plupart des grands poètes, des Goethe, des Victor Hugo, des Browning et des Tennyson... qui ont vacillé dans leurs opinions philosophiques, historiques et religieuses. Crémazie, exilé, et loin de tous les groupes prévenus contre lui, le défend : « Fréchette est le génie poétique le plus magnifique

¹³⁰⁰ *Études de littérature canadienne française*, p. 63.

¹³⁰¹ HUSTON, t. Ier, p. XII.

¹³⁰² *Le Lauréat*.

¹³⁰³ *Nouveaux Essais sur la littérature canadienne*.

que le Canada ait produit ¹³⁰⁴. » Les éloges de quelques-uns de ses confrères lui rendirent amplement justice. Le poème d'Alfred Garneau : À *Louis Fréchette*, est un superbe hommage :

...Au poète
Dont vibre l'hymne ardent et clair ¹³⁰⁵.

Un autre poète, W. A. Baker, exprima dans le même sens sa grande admiration. D'une façon toute philosophique, l'abbé Rainier dégagea la belle inspiration morale contenue dans les chants du grand poète. Enfin, Chapman lui-même fit une amende honorable tardive au défunt qu'il avait si indignement critiqué :

Au vieux poète aimé que tout Canadien pleure
.....
Nul ami ne versa plus de larmes amères,
Nul ne fut torturé d'un chagrin plus profond ¹³⁰⁶.

Plus tard, on n'eut plus que des éloges, et des éloges mérites, pour l'homme qui, en France et en Amérique, arrivé à la plus brillante étape de sa carrière, avait déjà laissé une impression de belle grandeur, et forcé les étrangers à reconnaître l'excellence des lettres françaises dans le Nouveau Monde. Aux yeux du public, le couronnement de ses ouvrages par l'Académie française fit de lui le poète national et, ses mérites personnels s'ajoutant à l'admiration soulevée par le suffrage de l'Institut, il devint, entre tous, le poète aimé.

Jeune encore, il avait exprimé lyriquement ses idées avec un rare bonheur. Il abandonna bientôt les thèmes qui avaient si puissamment contribué à sa réputation, et dévia vers la satire, où il se montra sans merci pour ses ennemis politiques. Alors, il excella véritablement à manier le sarcasme et l'ironie. Il se montra à la fois ardent et mordant, comme d'autres le faisaient en France. On a dit qu'il avait imité les *Châtiments* de Victor Hugo. S'il y eut une imitation, elle fut inconsciente, car Fréchette n'a jamais été autant lui-même et plus véritablement Canadien que dans cette partie de son œuvre. On a aussi donné à entendre qu'il avait suivi de trop près *la Légende des siècles* ¹³⁰⁷. Ainsi que certains écrivains de l'époque, il s'appropriera peut-être certains titres, et montra qu'il était en contact intime avec les poètes de la mère patrie auxquels il devait tant. Mais l'imitation, quand elle ne dépasse pas certaines bornes, est-elle absolument fatale à l'originalité ? On se rappelle le vers de Coppée :

Qui pourrai-je imiter pour être original ? ¹³⁰⁸

¹³⁰⁴ *Oeuvres complètes*, p. 70

¹³⁰⁵ *Poésies*, p. 211.

¹³⁰⁶ *Les Rayons du Nord*, p. 161.

¹³⁰⁷ Abbé C. ROY, *Nouveaux Essais*, p. 190.

¹³⁰⁸ Cité par AB DER HALDEN, dans ses *Nouvelles Études de littérature canadienne*, p. 295.

Admettons même que Fréchette ait été imitateur. L'a-t-il été plus que Corneille dans le *Cid* ou Racine dans *Andromaque* et *Iphigénie*, Molière dans *l'Avare* ou Boileau puisant à pleines mains dans les œuvres d'Horace ? Certes la littérature canadienne a fait jouer un grand rôle à l'imitation, mais c'est un trait dominant de notre littérature classique. Le vers de Musset, se défendant d'avoir copié Byron, est toujours vrai :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Tarde et d'autres sociologues ont démontré que l'imitation est un des plus puissants facteurs inconscients de l'avancement humain.

Les strophes de Fréchette marquent un considérable progrès dans l'art poétique canadien. Il a une grande ouverture d'esprit. Sa poésie est vivante, même lorsqu'il n'effleure que la surface des choses. Quand il aborde les sujets intimes et qu'il chante les joies du foyer, ou lorsqu'il s'adresse à ses amis, son émotion est particulièrement douce. Ses vers pour les enfants sont empreints d'une tendresse infinie. Ses courts poèmes et ses sonnets se terminent d'une façon ravissante, par des conclusions heureuses, claires, brillantes, et même, quelquefois, par des généralisations philosophiques. Les descriptions de son cher Canada ne le cèdent en rien aux tableaux idéalisés qu'il nous fait de la France. Bien qu'intensément Canadien, et un peu nationaliste, il a de justes louanges pour l'Angleterre. Tout républicain qu'il est, que de choses belles et nobles ne dit-il pas au sujet de la Grande Reine ! Ses opinions s'équilibrent, en son esprit, dans une harmonieuse justice. Il a même discerné les plus nobles mobiles dans les vers de Drummond, témoignant « d'une réelle affection pour le Canadien rural »¹³⁰⁹. Les portraits qu'il a tracés de La Salle, de Laval, de Mathew Arnold, de Longfellow, de Crémazie et de beaucoup d'autres, portraits vivants, avec un sens profond des valeurs, sont l'œuvre d'un artiste qui voit juste et vrai, à l'esprit clair, à la riche sensibilité. Dans tous ses poèmes, on sent le souffle du Canada, et s'il diffère beaucoup des autres poètes, c'est que son culte pour la France - la France, ancienne et la France contemporaine - est plus grand et que ses yeux sont souvent tournés vers ses annales héroïques.

Dans sa *Légende d'un peuple* il évoque, en traits saisissants, les grandes figures de l'histoire canadienne. Ses critiques ont pitoyablement manqué de mettre en relief ses mérites réels. Quelques-uns de ses jugements historiques sont sujets à caution ; mais même alors, ils ne manquent pas de valeur. On peut discuter la vérité de son *Papineau*, mais non pas son grand intérêt épique. Il a écrit cette œuvre non pour son pays, mais pour la France. Il a introduit un esprit nouveau dans toute sa poésie. Il y fait une large place à l'idée du progrès et du devenir. Il atteint une grande éloquence quand il parle, non seulement de la liberté, mais de la liberté chrétienne, quand il tance éloquemment les oppresseurs des noirs : « Ils ont blasphémé, ceux-là qui disaient que, Son Fils Bien-Aimé, Jésus, avait béni l'esclavage¹³¹⁰. » Du commencement à la fin de sa carrière, quelles qu'aient été ses éclipses temporaires, il se montra réellement religieux, et révéra le Maître auguste de la vie, qui tient entre ses mains les forces de l'univers. Là se trouve la source de ces courants d'optimisme qu'on rencontre

¹³⁰⁹ DRUMMOND, *the Habitant*, p. VI.

¹³¹⁰ *Épaves*, p. 25.

souvent dans ses écrits. Son peuple peut être composé de néo-pacifistes, mais chez lui, comme chez Crémazie, on entend fréquemment la note martiale. Le ton de sa poésie est généralement très soutenu, avec, çà et là, les éclats sonores de la fanfare et les notes retentissantes du clairon.

Pamphile Le May fut pendant longtemps un poète populaire, qui chanta surtout le sol natal. Sa tendance était d'idéaliser la vie de la masse des Canadiens, et d'accroître leur contentement. On a dit de lui qu'il avait, plus que Fréchette, pu pénétrer dans la vie canadienne. S'il en est ainsi, comment a-t-il pu, dans son roman *le Pèlerin de Sainte-Anne*, faire des tableaux si affreux de la population rurale ? Qu'auraient pu imaginer de pire les ennemis de son peuple, s'ils avaient voulu les présenter sous un aussi faux jour ? En tant que poète, ses œuvres furent goûtées du plus grand nombre, et certaines parties méritaient leur popularité. De plus, il a enrichi la littérature d'une traduction de l'*Évangéline* de Longfellow. Adolphe Poisson se consacre aussi à des thèmes régionalistes, qu'il traite avec une tendre émotion, mais il ne reste pas perché dans ce domaine qui a été exploité par tant de rimeurs. Le meilleur de son œuvre est dans les sujets tragiques de l'histoire canadienne. Cela est particulièrement vrai du *Sommeil de Montcalm*, quoiqu'il manque de force, ainsi que d'une connaissance de son sujet, quand il veut clouer le gouverneur Lawrence au pilori, et, qu'il évoque le martyr des Acadiens¹³¹¹. Son interprétation de l'histoire de France est défectueuse, mais il est juste lorsqu'il touche à celle de son pays, où les hommes du peuple, si loyaux et si braves, devinrent réellement les fondateurs du Canada français d'aujourd'hui.

La plupart des poètes semblent avoir jeté une poudre d'or sur leur propre histoire. Leurs poèmes sont touchants par l'idéalisation de leur vie, ainsi que par leur simplicité et leur dextérité lyrique. Leur inspiration, tout en étant franchement locale, semble voisine de celle de Lamartine dans *le Crucifix*, *l'Hymne de l'enfant à son réveil* et *les Préludes*. C'est surtout là que se manifeste l'influence de la mère patrie. On voit même les traces du rapprochement avec la terre ancestrale, infiniment plus rapide que sa gravitation inconsciente vers l'Angleterre. Dominés par le respect des maîtres, ils ont pris pour modèles non pas les hommes qui les entouraient, mais les écrivains. Ils évitent les grandes passions, et beaucoup ne servent les idées qu'au compte-gouttes. Relativement riches en moyens d'expression poétique, avec un goût de la perfection dans la forme, ils ne le sont guère dans leurs métaphores contemporaines. Nous devons faire une réserve relativement aux *Poésies* d'Alfred Garneau. Ses quarante-quatre poèmes sont les indices de ce qui peut se trouver de plus vigoureux et de plus noble dans la mentalité canadienne. Quelques-uns sont brefs, leur inspiration n'est peut-être pas élevée, mais leurs figures heureuses et concrètes contrastent avec la tendance à l'abstraction chez les autres. Taine avait déjà affirmé qu'il est doux de penser en musique¹³¹². M. Hector Garneau nous raconte que son père pouvait véritablement dire : « Je pense en images »¹³¹³, mais ces images sont prenantes, exquises, celles d'une belle âme et d'un poète raffiné.

¹³¹¹ *Chants du soir*, 1917, pp. 53 et 141.

¹³¹² *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, t. 1er, p. 211.

¹³¹³ Alfred GARNEAU, *Poésies*, p. 111.

Par une étrange ironie des choses, des noms anglais ont enrichi cette poésie. William Chapman, déjà mentionné, l'un de ces poètes, a ou deux de ses recueils, *les Aspirations* et *les Rayons du Nord*, couronnés par l'Académie française. Avec son nom un peu embarrassant, ce poète se montre souvent plus nationaliste que les plus enthousiastes de ses compatriotes. Comme ces derniers, il aborde les thèmes traditionnels de l'Église et des aspirations populaires ; mais s'il ne regarde pas plus haut, il regarde plus loin. Il a une plus grande familiarité avec la vie d'au delà des frontières, Sa culture française et anglaise lui a assuré un plus large contact avec les autres peuples, et il connaît les personnages importants d'autres nationalités. Il saisit mieux les grands courants de la civilisation contemporaine et il les voit avec le réalisme d'un Anglais. Dans ses vers il unit fréquemment les qualités lyriques des deux peuples, bien qu'assez souvent ses impropriétés de langage soient par trop évidentes. Dans l'ensemble, ses descriptions sont un vrai régal ; il y montre un fin esprit d'observation que couronnent de belles visions poétiques ; mais ce qui manque surtout chez lui, c'est l'accent de sincérité qui donne un courage rayonnant aux martyrs et qui crée les grands poètes, ceux qui savent parler aux âmes.

Un autre aède a été Émile Nelligan, un Irlando-Canadien. D'un tempérament nerveux, tendre à l'extrême, il était doué d'une exceptionnelle sensibilité artistique. Verlaine, Baudelaire, Rollinat et Rodenbach eurent sur lui une influence qui en fit un véritable esthète. C'est un très grand, attachant, poète, d'une sève riche et chaude. La note fondamentale de ses poèmes est triste, touchante, assez généralement un peu morbide et pessimiste, mais toujours délicate. Dans ses envolées extraordinaires d'imagination, dans ses visions pleines d'âme, on sent partout la sensibilité irlandaise, d'une tendresse mélancolique, exprimée avec une douceur exquise. On doit lui savoir gré d'avoir, par son exemple, contribué à approfondir la subjectivité de ses confrères. Il était loin de la plus haute orthodoxie, mais ses sentiments religieux *hiberniens* furent fréquemment les ressorts de ses plus beaux élans poétiques. Ses thèmes sont plus ou moins détachés de la vie du pays ; toutefois il n'en reste pas moins son poète le plus spontané, le plus riche en images neuves et somptueuses, frappées au coin du génie. Ainsi que le dit M. Halden : « Ses strophes chantaient d'elles-mêmes, et sans études, il s'élevait plus haut que nul de ses prédécesseurs. Il atteignit parfois la beauté ¹³¹⁴ ». Sans philosophie et sans haute visée morale, « il fit », dit Louis Dantin, « de la poésie comme le rossignol fait des trilles, sans y entendre plus de malice, et comme la poésie est un peu partout, il y a dans cette poésie un peu de tout ¹³¹⁵. » Malheureusement, sa vie sombra dans un déchirant naufrage mental.

Le Canada français a été tellement entouré d'un ensemble de préjugés, vraie muraille de Chine, qu'au dehors on n'a point la moindre idée de sa culture poétique. Il y a quelque quarante ans, Benjamin Sulte faisait mention de cent soixante-quinze poètes ¹³¹⁶. Jules Fournier, dans son *Anthologie des poètes canadiens*, publiée en 1920, nous a fait lire les extraits de quatre-vingt-deux écrivains en vers. Ces chiffres doivent être fortement atténués. Il faut faire un choix. On n'est pas poète pour avoir pu écrire quelques vers tolérables. D'un

¹³¹⁴ *Études de littérature canadienne*, p. 353.

¹³¹⁵ Louis DANTIN, *Nelligan et son œuvre*, p. VIII.

¹³¹⁶ *Société royale*, t. II, p. 36.

autre côté, il nous est impossible de rendre justice à tous les poètes réels. Il s'est fait parmi ces fervents des muses une grande différenciation dans leurs conceptions autrefois si homogènes. La poésie de jadis, à base de patriotisme, n'éveille pas la même sensibilité. La poésie religieuse s'est aussi modifiée, et l'on relève un peu partout des tendances philosophiques ¹³¹⁷. La poésie traditionaliste, dégagée d'éléments périmés, est devenue vivante. Jules Tremblay, reprenant les anciens thèmes, y met un accent nouveau et nous donne des vers d'une rare perfection. Albert Ferland appartient à ce groupe, aux idéals éthiques et esthétiques les plus élevés. De bien loin, et à certains égards, dans des limites étroites, il fait penser à Sully Prudhomme, par sa fidélité scrupuleuse aux faits et son grand souci de la forme. Son *Canada chanté* possède une beauté considérable. Les matières d'autrefois - la religion, le pays, la nature, les bois -sont toujours là, mais elles y sont traitées avec plus de vérité et plus de poésie.

M. Albert Lozeau ¹³¹⁸ excite l'émotion la plus pathétique. Rivé à son foyer par la maladie, il s'est créé à lui-même un monde dans lequel il a dû vivre et qu'il nous révèle. Ses vers subjectifs, personnels, et intensément lyriques, nous touchent rapidement. C'est sa vie qu'il exprime avec art, et il fait quelquefois aussi des observations pénétrantes sur l'âme humaine. On a même dit que cet homme dominé par la souffrance était le seul poète du pays ayant écrit des vers d'amour dignes de ce nom ¹³¹⁹. On peut faire appel de ce jugement. Les poètes canadiens, avec leur sentiment délicat des convenances, n'ont probablement osé donner au public ce qu'ils ont fait de mieux dans ce genre. Le compliment adressé à Lozeau n'en est pas moins important. Plutôt que cela, il faudrait lui appliquer les vers de Shelley :

Les êtres les plus malheureux
Sont bercés dans la poésie par la douleur,
Ils apprennent en souffrant,
Ce qu'ils enseignent dans leur chant.

Il affectionne ce qui a une action directe sur sa sensibilité. Il aime, aime intensément, nous dirons même passionnément, la musique. Il est loin de la ferveur religieuse de Le May et de beaucoup d'autres. Selon lui, mieux vaut la foi associée à un doute honnête, que celle qui se trouve dans la plupart des crédos. Il ne pourrait pas être appelé un sceptique, mais les éléments intellectuels et la recherche du pourquoi des choses abondent un peu partout dans ses vers. Ainsi que presque tous les poètes véritablement doués, il a de grandes variations dans ses sentiments et passe de l'espérance au découragement, et du découragement à la résignation, avec une virilité courageuse et l'orgueil d'un stoïque. Il dit :

Soyons tels. Quand la vie, au souffle des douleurs,
Dans nos yeux quelquefois fera perler les pleurs,
Et ploiera notre corps vers une froide tombe,
Gardons toujours au front la fierté des vainqueurs.

¹³¹⁷ AB DER HALDEN, *Études de littérature canadienne-française*, pp. 310, 311.

¹³¹⁸ *L'Âme solitaire ; Miroir des jours ; Lauriers et feuilles d'érable*.

¹³¹⁹ AB DER HALDEN, *Nouvelles études de littérature canadienne*, p. 333.

En résumé, son clavier poétique est étendu et varié, sans la moindre trace de la rhétorique banale qui n'est pas rare ailleurs.

Dans l'évolution de la poésie canadienne, si l'on est frappé par le peu d'influence de la muse anglaise, il n'en est pas ainsi de celle de la France. Les Canadiens ne sont nulle part plus français que dans leur poésie. Ils ont surtout subi l'influence de Théophile Gautier et d'Alfred de Vigny, ce qui les a portés à prendre des airs aristocratiques et à montrer un certain orgueil de caste. Avec beaucoup de raison, ils combattent les tendances ploutocratiques. Quelques-uns penchent vers la libre pensée. René Chopin est bien connu pour son *Cœur en exil*. L'idée dominante est un peu que l'auteur est en exil dans son propre pays. On a même dit que ce recueil est un hommage à la terre de Victor Hugo. Charles Gill, qui a rompu avec l'art poétique traditionnel, était le descendant d'un des anciens colons de la Nouvelle-Angleterre fait prisonnier au temps des guerres anglo-françaises et qui se fixa au Canada. Ce petit-fils des puritains, artiste de race à la fois peintre et poète, avait une âme inspirée, dominée par l'esthétique des arts visuels, et il était capable de s'élever bien haut. Avec l'image rare et rayonnante, il est riche de traits étincelants. Il brille autant par sa prose que par ses vers, et à certains égards cette prose est une belle poésie. Il était d'un tempérament profondément individualiste, dans un milieu social d'une sévère orthodoxie morale et religieuse, et, par là, il s'écarte des traditions humanitaires du peuple auquel il appartient. À l'inverse de la majorité des poètes du pays, il a le dédain des masses ; mais cela n'enlève rien aux mérites esthétiques de son œuvre.

Le nouvel art du groupe en question, et quel que soit son but à d'autres égards, tend à modifier les formes trop régulières et même figées de la poésie d'autrefois ? Un membre important de cette pléiade - qui ne nous a pas encore donné la pleine mesure de son talent - est M. le magistrat Gonsalve Desaulniers. Se rattachant encore aux anciennes idées poétiques et les élargissant dans son poème exquis *Pour la France*, il reprend le thème de Crémazie, mais modifié, amplifié de manière à inclure la France, toute la France avec sa continuité morale, sa foi invincible dans l'éternelle justice et sa vie héroïque. Ses autres vers contiennent une grande variété de thèmes, allant de la nature à l'homme, traités avec souplesse, force et beauté. Il a sans doute lu et relu les plus belles strophes de la lyre française, mais, quand même, il reste un poète d'une rare spontanéité, quand il donne son impression soit des hommes, soit des choses. Il montre une grande maîtrise de soi, avec une attachante quiétude du sentiment. Il remplit d'une grâce primitive, par sa simplicité, des vers jaillis au plus profond de son être, avec un art serein, sobre et noble, qui rentre tout naturellement dans le cadre de sa prosodie, des vers issus de la vie et restant dans la vie. On ne sent pas chez lui l'effort du versificateur ; son souffle passe naturellement dans ses vers. Son art a tellement pris possession de lui, que, dans ses discours habituels, dans son lyrisme en prose, on est frappé par des hémistiches, voire même par des alexandrins inconscients qu'on rencontre, que seul un véritable poète fait d'instinct.

Paul Morin est aussi à citer, bien que sa doctrine poétique de « l'amoralité » de l'art, c'est-à-dire de l'art pour l'art, ait perdu du terrain même en France, où elle avait pris naissance. Il a atteint un haut degré de virtuosité dans le genre descriptif, célébrant dans ses vers les beautés

de l'Europe méridionale et de l'Orient - vues de loin - mais cela avec des idées peu conformes aux traditions poétiques de son pays. Son volume, *le Paon d'email*, où se trouvent des morceaux que leur exquise recherche de la forme rend pleins de séduction, est tout à fait frappant par le nouvel esprit qui l'anime, par une nouvelle interprétation des choses et une nouvelle esthétique.

La poésie de Jean Charbonneau ¹³²⁰ s'écarte tellement de l'ordre ordinaire des poètes traditionalistes, qu'il faut ici s'efforcer de saisir son esprit et tenter d'en préciser le sens philosophique. Nous aurions beaucoup à dire au sujet de son œuvre critique qui ouvre de nouveaux horizons à la littérature canadienne ; mais la cour d'appel en cette matière, l'Académie française, a parlé d'une façon qui lui fait honneur, et nous impose le silence. Ici, nous devons le traiter comme l'un des artistes en vers les plus originaux de son pays. Il a écrit des poèmes d'une superbe envolée, pleins d'observations pénétrantes sur l'âme humaine, d'une grande richesse d'idées et d'inspiration. Il y révisé des jugements traditionnels ; il y expose des points de vue nouveaux ; il s'y écarte de façon très accentuée des enseignements de l'Église ; il y pose des questions d'un penseur qui cherche à pénétrer l'essence des choses, avec une singulière indépendance. Redisons-le, il a des poèmes d'un lyrisme exquis, d'une riche substance, quoique d'une philosophie douteuse, et d'une éthique ¹³²¹ qui l'est encore davantage. Ces réflexions s'appliquent à son œuvre : *les Blessures*, et non à *l'Âge de sang*, ni au recueil *les Prédestiné*. Nous ne pouvons pas partager son dédain, si fréquemment exprimé, pour les masses prosaïques. Néanmoins, ses chants, par leur philosophie, leur force et leurs morceaux savoureux, font penser à Shelley et représentent une valeur de premier ordre, bien que se détachant d'une façon si marquée de la poésie canadienne.

Nous avons mis en relief l'importance qu'il faut attribuer au nombre de poètes canadiens depuis l'origine. Quelques-uns n'ont qu'une inspiration limitée, d'autres sont vite à bout de souffle ; il y a ceux qui touchent à la pétrification. Un bon nombre d'entre eux sont vraiment inspirés, avec les directives d'une conscience droite et une grande élévation de pensée qui ne mésestime jamais la valeur des forces morales : poètes d'une touchante candeur, d'une belle venue et d'une belle tenue, souvent éveillant les âmes et quelquefois les berçant dans le domaine de nobles rêves. Ils effleurent à peine la psychologie moderne, et restent un peu éloignés de l'expérience humaine. Tout de même, ils ont beaucoup modifié leur échelle des valeurs poétiques dans un sens plus philosophique. Leur poésie a plus de spontanéité, plus de pensée, plus de savoir, plus d'originalité que les autres genres de littérature. Ils possèdent le culte de la forme, et souvent ils oublient que le rythme et la rime ne constituent pas l'âme même de la poésie. En principe comme en fait, elle est la substance idéalisée ; les faits, les idées, les grandes pensées, les visions idéales, le tourment des grands problèmes de l'esprit humain, voilà les grandes matières lyriques ; la forme, si importante qu'elle soit, en est la condition vitale et non l'essence.

En somme, la culture poétique des Canadiens est exceptionnelle et occupe une place importante dans la vie de la classe supérieure. Il est rare d'y constater l'absence de cet art.

¹³²⁰ *Les Blessures ; l'Âge de sang ; les Prédestinées.*

¹³²¹ *Les Blessures*, pp. 18, 27, 57, 162, 173, 174.

Parmi les poètes mentionnés dans *l'Anthologie* de Fournier, quarante-neuf se sont occupés de journalisme, quatorze ont étudié au séminaire de Québec, treize chez les jésuites et environ vingt-cinq dans les autres collèges, ce qui montre que l'éducation scolaire a beaucoup contribué à cette extension de la poésie. Elle le fera davantage. La poésie est, par excellence, le sujet de discussion dans les réunions littéraires. Le professeur Arnould a dit que les écrivains du Canada semblent mieux écrire en vers qu'en prose ¹³²². Mais y eut-il jamais un mouvement poétique qui, en définitive, ne contribuât pas à la régénération de la prose ? Ce mouvement tend à renouveler le langage, à lui donner des qualités plus plastiques et à le rendre plus concret. Il suffit de prêter l'oreille aux jeunes orateurs, dans les réunions, pour se convaincre qu'il y a une communion vitale entre eux et les maîtres de la poésie. De là vient que les vers pénètrent leur prose, non parfois sans y introduire un peu de préciosité.

Écoutez M. le magistrat Adjutor Rivard cherchant à caractériser les poèmes canadiens : « Crémazie est l'aède du patriotisme qui se souvient espère toujours ; Fréchette, le chantre de l'épopée française en Amérique ; Le May, le poète de l'idylle et de l'églogue canadiennes ; Legendre, est le poète de la famille et du foyer de chez nous ¹³²³. » Dans *Une croisade d'adolescents*, l'abbé Groulx raconte, avec une émotion poétique, l'expérience de jeunes gens qui organisèrent entre eux l'Association de la jeunesse catholique canadienne française. Ce livre est particulièrement frappant sous ce rapport, Dans ses *Rapaillages*, tout en remémorant son propre passé, il décrit la vie de sa famille d'autrefois, avec des accents lyriques où se rencontrent çà et là des passages d'une exquise beauté ¹³²⁴. Dans le même genre, nous ne connaissons rien de plus beau que les lignes où M. le recteur Camille Roy nous parle de son berceau et de celui de ses frères et sœurs, sous un pavillon rustique, en face de la maison : « Vingt berceaux avaient tour à tour, sur son pavé inégal, roulé leurs cadences, et il les avait si tendrement portés ! Et il avait autour d'eux si amoureusement répandu et fait flotter l'âme familiale ! » ¹³²⁵.

Sir Thomas Frankland, en 1774, priait le Canadien de Lotbinière, dans le Parlement anglais, de parler plus haut ¹³²⁶. À un banquet dans la ville de Montréal, l'hon. Athanase David, par une analogie verbale, exhorte ses compatriotes à parler plus haut. S'élevant à une hauteur impressionnante, il conseille à ses auditeurs de ne former qu'une voix pour proclamer la valeur et les mérites de leur peuple :

« Voix de Québec, qui depuis trois siècles chante les beautés du pays canadien et l'attachement au verbe que lui confia la France !

« Voix de Québec, forte comme la vague, constante comme la marée que l'obstacle ne saurait arrêter. Voix de Québec, celle de l'humble colon luttant contre la forêt avec le désir d'agrandir le domaine national !

¹³²² *Nos amis les Canadiens*, p. 187.

¹³²³ *Société royale*, 3e série, p. 73.

¹³²⁴ pp. 30, 47, 86, 101, 130.

¹³²⁵ *Propos canadiens*, p. 9.

¹³²⁶ CAVENDISH, p. 161.

« Voix de Québec, celle du fier agriculteur qui, profondément enraciné dans la terre canadienne, lui demande sans relâche la générosité de ses moissons magnifiques !

« Voix de Québec, celle du paisible ouvrier qui résiste aux théories qui minent et qui ruinent, conservant la gaieté qui fait accepter sans murmure le plus dur des labeurs !

« Voix de Québec, celle du financier, de l'industriel, qui ajoute à l'harmonie et qui se dit reconnaissante de trouver ici la paix sociale assurant la permanence des entreprises !

« Voix de Québec, celle du petit enfant qui sait que, pour tous, l'école est un autel devant lequel doivent sans cesse brûler les feux d'un ardent patriotisme !

« Voix de Québec, celle d'une minorité qui se doit à elle-même de redire à tous la justice, la modération, la tolérance qu'elle trouve dans notre province, et le sincère désir de ceux avec qui elle habite, de conserver ici les éléments essentiels de l'équité !

« Voix de Québec, enfin, qui, malgré son désir de paix durable, n'entend pas taire les leçons du passé ni la justification actuelle des principes qui la firent toujours vibrer !

« Qu'elle soit donc éclatante, la voix du vieux Québec ! Qu'elle s'élève maintenant sans crainte dans un Canada soudain attentif, qui retrouve en elle l'expression nette de la justice, de la paix, de l'harmonie, le cri du bon sens qui rallie et dirige ! »

Intéressante comme philosophie sociale, belle comme interprétation historique et idéalisation nationale, il faut affirmer qu'une pareille prose, par la discipline et la cadence rythmique, a tout le charme et toute la dignité de la plus sérieuse, de la plus heureuse poésie.

Mr John Castell Hopkins nous a donné une appréciation des poètes canadiens dans un esprit très large et avec une justesse frappante. « Le Canada français, » dit-il, « a produit une poésie qui, à certains égards, est la meilleure que ce continent ait jamais vue et qui en général n'est pas inférieure à celle du Canada anglais ou des États-Unis ; elle a développé une certaine forme de culture qui a réagi sur son journalisme, sa langue et son éloquence ; elle a montré certaines qualités de grâce et de doigté délicat, ainsi que de simplicité, une richesse de style qui, dans l'ensemble, sont bien françaises et, dans le détail, sont bien du terroir ¹³²⁷. » Superbe jugement ! Superbe d'être si juste et si vrai.

¹³²⁷ *French Canada, etc.*, p. 341.

L'évolution du canada français

Chapitre XXII

L'art canadien

[Retour à la table des matières](#)

Un des traits les plus frappants des Canadiens, c'est leur disposition artistique ou, pour ainsi parler, leur « émotivité esthétique ». Ce caractère les a servis dans leur histoire et a créé en eux des résonances sympathiques pour le beau. Ils ont, sinon toujours excellé, du moins montré du goût pour tous les arts qu'ils avaient apportés d'outre-mer, et ils possédaient des traditions que les Anglo-Canadiens n'avaient jamais connues. Chez eux l'art fut honoré dans la plupart des églises, et les missionnaires lui faisaient une importante place. Le jésuite Jean Pierron enseignait quelques-unes des doctrines de l'Église aux Peaux-Rouges, à l'aide de tableaux ¹³²⁸, et de bonne heure on arriva à donner à l'art une fonction à peu près exclusivement religieuse ¹³²⁹. Vers la fin du dix-septième siècle, le Séminaire de Québec avait deux ou trois sculpteurs à son service ¹³³⁰ et les élèves de l'école d'été de Saint-Joachim réussissaient dans cet art, s'ils étaient moins heureux pour la peinture ¹³³¹. Les Ursulines de Québec avaient des sœurs compétentes pour la réparation des tableaux. L'une d'elles restaura

¹³²⁸ P.-G. Roy, *Les petites choses de l'histoire*, t. 1er, p. 115.

¹³²⁹ *Ibid.*, p. 120.

¹³³⁰ GOSSELIN, *l'Instruction, etc.*, p. 261.

¹³³¹ *Ibid.*, p. 363.

l'Assomption ¹³³². Elles avaient aussi des doreuses de talent ¹³³³. L'évêque de Pontbriand était expert dans les broderies sur velours et soie des vêtements ecclésiastiques. C'est en enseignant la fabrication de ces ornements qu'il laissa à la cathédrale de Québec quelques-unes de ses propres œuvres ¹³³⁴.

D'autres personnages d'une plus grande valeur artistique vinrent seconder d'ailleurs ce mouvement. Luc Lefrançois, qui devint récollet en 1645, et vécut pendant un certain nombre d'années au Canada, a laissé des toiles que possèdent encore des églises du voisinage de Québec. Le P. André Perron produisit son œuvre entre 1660 et 1673. On cite encore Gréqui, né à Québec, où il fit son apprentissage. Plusieurs de ses peintures disparurent dans un incendie de la chapelle du séminaire, mais l'église de l'Islet possède encore son *Annonciation*. Le Saxon William von Moll Berczy se tourna vers les sujets laïques, tout en continuant ses œuvres religieuses. On peut voir de ses œuvres dans les églises de Longueil et de Vaudreuil. Le pillage des églises et des monastères en France, pendant la Révolution française, amena au Canada des toiles d'importance ¹³³⁵. Ces tableaux remarquables, des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, furent distribués entre des monastères et des églises. Les incendies qui consumèrent la basilique de Québec, la chapelle du séminaire et plusieurs autres églises, brûlèrent ou détruisirent en partie près de soixante de ces superbes compositions. Elles avaient fait leur œuvre et étaient entrées dans la conscience artistique canadienne. Il n'est pas jusqu'aux modestes images d'Épinal répandues à profusion parmi les plus modestes habitations qui n'aient éveillé ce goût de l'imagerie dans les masses.

Vers la même époque, Louis Quévillon créa un mouvement qui tendait à former une association professionnelle d'hommes se vouant, de toutes les manières, à l'érection de magnifiques édifices pour le culte ou leur embellissement ¹³³⁶. Cette renaissance de l'ancienne vie corporative enfanta des architectes, constructeurs d'églises et décorateurs, qui nous ont laissé de beaux spécimens de leurs travaux. Les illustrations publiées par M. de Vaillancourt étonnent profondément ceux qui ne sont pas au courant de cette phase de l'histoire canadienne. Quévillon, ses élèves et compagnons, pratiquèrent le style qui était populaire en France sous Louis XV et Louis XVI, et qui est connu dans la région de Montréal sous le nom de *quévillonnage* ¹³³⁷, mais ils ne s'y attachèrent pas exclusivement. L'affirmation de Mr E. F. B. Johnston, qu'au début du dix-neuvième siècle le Canada était dépourvu d'une atmosphère d'art ¹³³⁸, ne s'applique pas au Canada français, où l'Église et la tradition avaient créé cette atmosphère.

Ce sens du beau a contribué à donner aux villes canadiennes un aspect fort attrayant. Les anciennes demeures ont les lignes gracieuses, incurvées, qui leur communiquent un caractère

¹³³² *Les Ursulines de Québec*, t. IV, p. 460.

¹³³³ *Ibid.*, p. 648.

¹³³⁴ *Les Ursulines des Trois-Rivières*, p. 325.

¹³³⁵ FAUCHER DE SAINT-MAURICE, t. II, pp. 126-129.

¹³³⁶ VAILLANCOURT, *Une Maitresse d'art au Canada*, p. 12.

¹³³⁷ VAILLANCOURT, p. 16.

¹³³⁸ *Canada and Its Provinces*, t. XIX, p. 597.

impressionnant. Particulièrement en aval de Québec, s'est développé un type charmant d'architecture rurale ¹³³⁹, bien que, dans certains districts, beaucoup de constructions récentes soient franchement banales, pour ne pas dire vulgaires. Dans la ville de Québec, les monuments ont été élevés dans des perspectives d'une incomparable beauté. Celui de Champlain, par MM. Chevré et Cardonel, de Paris, est une œuvre merveilleuse. De quelque point de vue qu'on le contemple, il impressionne par la grâce de ses lignes, l'héroïsme de son expression, son accent de vie, dans une situation merveilleuse. D'un côté, le château Frontenac, imposant par sa grandeur, son éclat et l'histoire qu'il évoque, ajoute à la beauté de ce milieu. La perspective de tous côtés est incomparable et notamment celle qui se déroule avec grandeur au-dessus de Saint-Laurent et du pays au delà. Dans l'ensemble c'est un monument unique. Ce sont des Canadiens qui ont choisi les artistes et recherché le plus haut emploi de leurs dons esthétiques. Jamais la nature, l'histoire et l'homme ne se sont plus heureusement mariés pour produire le beau et, pourrions-nous dire, le grand.

Le palais du Gouvernement doit être signalé. C'est l'œuvre d'Eugène Taché. L'édifice est un beau spécimen du meilleur style Renaissance. Parfaitement adapté aux besoins de l'administration de la province, il incarne tous les traits frappants de l'histoire canadienne. Ici les enfants de la France ont vraiment la part du lion. Dans la chambre de l'Assemblée se trouve un beau tableau, non moins bien dessiné que peint, de Charles Huot, représentant l'arrivée de Cartier sur le Saint-Laurent, et une fresque évoquant les grandes figures des deux peuples qui ont créé le Canada français : composition symbolique, saisissante, d'une tenue qui fait penser, et dont le thème délicatement inscrit sur une banderole flottante est : « Je me souviens ¹³⁴⁰ ».

La statuaire est riche. Le sculpteur Philippe Hébert, doué d'une puissance artistique de premier ordre, nous a donné ses statues de Wolfe, Montcalm, Frontenac, Lévis, Elgin et Salaberry. On y voit aussi sa célèbre famille d'Indiens, les groupes de la Poésie et de l'Histoire, de la Religion et de la Patrie. œuvres très admirées. Laliberté a fait les statues des PP. Marquette et Brébeuf, de l'intendant Talon et de lord Dorchester. En face du palais, on voit les statues de Mercier et de l'historien Garneau, toutes deux exécutées par Chevré. « Cette architecture », dit Ernest Gagnon parlant de l'édifice, met en relief la personnalité savante, originale et distinguée de l'architecte Eugène Taché ¹³⁴¹ ». Pour nous, l'ensemble fait admirablement revivre la grande histoire canadienne.

L'esthétique d'un pays se montre de plus en plus dans son architecture. Le palais de justice de Montréal, jusqu'au jour où on lui ajouta un nouvel étage, était un superbe spécimen du style Renaissance. La bibliothèque monumentale de Saint-Sulpice, d'Eugène Lafayette, abrite une fort précieuse collection de manuscrits, de livres, et offre des salles à plusieurs organisations catholiques. La bibliothèque municipale de la même ville, due au même architecte, est d'une plus belle venue encore. Où, dans nos villes françaises, Paris excepté,

¹³³⁹ *Ibid.*, p. 668.

¹³⁴⁰ Cette belle œuvre symbolique a, depuis, été modifiée par l'artiste d'une façon qui ne nous paraît pas heureuse.

¹³⁴¹ *Le Palais législatif de Québec*, p. 42.

trouverait-on des institutions du même genre aussi parfaites ? L'École technique de Montréal est superbe et impressionnante. L'École des hautes études commerciales est probablement l'édifice le plus beau qui soit consacré à cette fin sur le continent d'Amérique. Les mêmes préoccupations esthétiques se révèlent dans de nombreux édifices d'enseignement, comme les académies Querbes, Meilleur, Marchand, les écoles Sénart et Gédéon Ouimet.

Les premières églises et la plupart des plus récentes, eurent leurs formes déterminées par des souvenirs historiques, par l'esprit du clergé et par le climat. Leurs toits sont pointus, pour laisser glisser la neige qui, autrement, s'y accumulerait jusqu'à devenir un danger. Le critique anglo-canadien E. F. B. Johnston nous en fait une belle description : « Ces vieilles églises paroissiales de toute la province ont ordinairement quelques qualités frappantes de dessin et, dans bien des cas, sont ornées de belles flèches et pointes revêtues d'étain. Ce métal, qui se brunit avec le temps, prenant une teinte lustrée, était employé pour la couverture de tous les édifices les plus importants, avant l'emploi du fer galvanisé, et donnait un certain caractère aux villes et aux villages ¹³⁴². »

L'ancienne architecture romane est assez rare dans la province. Une forme de néo-gothique a prévalu, avec, exceptionnellement, des emprunts à l'Italie. Les Canadiens n'ont pu échapper à la fascination de la grande œuvre de Michel-Ange. Les plans de l'église de Yamashish, faits par un disciple de Quévillon, reproduisent l'idée de l'incomparable artiste italien ¹³⁴³. On a dit qu'il avait imité Soufflot, l'architecte du Panthéon. L'Hôtel-Dieu de Montréal, surmonté d'une coupole, est, dans l'ensemble, un beau monument. On avait, à Montréal, un grand désir de voir reproduire le *Saint-Pierre* de Michel-Ange dans des proportions réduites ; mais l'immortel Chef-d'œuvre de la Ville éternelle est intangible, et l'essai fut décourageant. On n'en mit pas moins debout un bel édifice. L'église Notre-Dame n'est pas sans avoir une certaine grandeur. « C'est », dit M. Théodore de Pavie, « une basilique entièrement gothique, construite par un Écossais, d'après les dessins des cathédrales d'York, de Canterbury, et l'œuvre magistrale de Pugens sur la merveilleuse cathédrale de Rouen ¹³⁴⁴ ». L'effet en est imposant, quoique les dorures excessives de l'intérieur semblent peu en harmonie avec l'esprit de dignité et de raffinement des Sulpiciens qui l'ont construite.

On trouve presque partout dans les villes un grand progrès dans les conceptions de l'architecture, et une tendance à plus de variété dans les œuvres, ce qui ne se constate guère dans les régions rurales. Les nouvelles églises, et particulièrement à Montréal, marquent un progrès considérable. Un de leurs architectes, J. O. Marchand, a dessiné des édifices religieux d'une grande allure. Sa première œuvre importante est la cathédrale de Saint-Boniface. Ses devis, qui exigeaient \$ 800 000, furent réduits à \$ 300 000, si bien que ce magnifique travail dut être privé de beaucoup des éléments de sa beauté ; pourtant, il a du caractère et une dignité majestueuse, qui ont regretté que le plan original n'ait pas été suivi. On peut déplorer aussi de rencontrer à l'intérieur des décorations ou objets d'une inspiration médiocrement heureuse. Ainsi, un grand crucifix et un Chemin de la croix qui, pour exquis qu'ils soient, ne

¹³⁴² *Canada and Its Provinces*, t. XII, p. 670.

¹³⁴³ VAILLANCOURT, p. 91.

¹³⁴⁴ *Souvenirs atlantiques. Voyage aux États-Unis et au Canada*, t. Ier, p. 159.

s'harmonisent guère avec l'édifice. Toutefois, cette cathédrale reste encore l'un des plus beaux spécimens d'art religieux du Canada occidental, et elle n'est jamais plus impressionnante que le dimanche, quand elle est pleine de fidèles - de fidèles canadiens - émus et fervents. C'est alors que l'on sent la puissance de l'œuvre de Marchand. On ne peut vraiment concevoir la valeur de l'esthétique religieuse d'une église que quand elle est remplie de croyants émus par le culte, que l'architecture, la sculpture, la musique et la prière se marient avec les âmes.

L'un des édifices qui exciteront toujours l'admiration de ceux qui savent sentir l'art religieux est la chapelle du Séminaire de Montréal, où les Sulpiciens se consacrent à l'éducation du clergé. Ils ont compris la valeur spirituelle des relations entre l'esthétique et le sentiment religieux. Marchand, mettant merveilleusement à profit ses avantages, triomphant de tous obstacles, a construit une chapelle d'une rare beauté. Bien qu'elle soit petite, elle possède aussi les qualités du grand art. On se demande ce qu'il faut en admirer le plus, sa simplicité sévère ou l'unité de l'ensemble. Cet ensemble est parfait, construit avec les matériaux les plus riches, sans la moindre défectuosité. Ce qui rend l'œuvre plus méritoire encore, c'est qu'il a fallu y incorporer les murs de l'ancienne chapelle. Cette belle œuvre fait un appel puissant à la sensibilité religieuse. Elle semble dire : *Oremus*, « prions ». Non loin de là, on est charmé par le monastère des Dames de la Congrégation et sa chapelle, ouvrages du même architecte. Il faudrait mentionner d'autres remarquables créations. Nous ne pouvons passer sous silence la chapelle de Sainte-Anne de la Pocatière, qui, elle aussi, est une production exquise de ce mouvement d'art appelé à se développer encore. Les Canadiens, en effet, devenus plus riches, allant de plus en plus en Europe, et leurs étudiants en théologie se rendant à Rome, ne manqueront point d'accélérer cette marche en avant de l'architecture religieuse.

Dans l'expression de leur loyalisme et de leur patriotisme, les Canadiens ont mieux réussi que les Anglo-Canadiens. Philippe Hébert a fait une statue de la reine Victoria, à Ottawa, qui a plus de grâce et de vérité que celles dues à des artistes de langue anglaise. Celle du roi Édouard, au *Philip Square* de Montréal, est une belle œuvre vivante. C'est un vrai roi que nous avons là, plein de force, de dignité, et exempt de toute banalité. Cet artiste avait acquis la maîtrise de son art, sous Napoléon Bourassa, et par un long séjour à Paris. Il est peut-être le plus fécond des sculpteurs canadiens. Nous avons mentionné son bronze magnifique de sir George Cartier, élevé aux frais du gouvernement. On a aussi de lui une belle statue de sir John Macdonald. Ces deux œuvres sont à Ottawa. La dernière, tout en étant loin d'être célèbre, forme un contraste frappant avec le bronze bizarre du célèbre homme d'État anglo-canadien dressé sur le Dominion Square, à Montréal. Hébert a su rendre la grande force personnelle de son héros, capable de fonder un empire. Sans oublier ses statues à l'hôtel du Gouvernement de Québec, il faut encore mentionner celle de Salaberry, le héros canadien qui, avec trois cents des siens, défit trois mille Américains à Châteaugay : ce monument est érigé à Chambly.

C'est dans l'idéalisation de l'histoire de son peuple que le brillant, l'éminent artiste a atteint sa plus grande virtuosité. Ses statues de Laval, à Québec, et de Bourget, à Montréal, sont pleines de distinction et de noble tenue. Elles évoquent superbement ces prélats. Le premier est la plus haute personnalité de l'histoire religieuse du pays, ce qui a permis à

l'artiste de déployer son talent ; l'autre est trop près de nous, pour être poétiquement rendu par le bronze. C'est d'ailleurs un moindre personnage. Hébert a mis toute son âme dans des figures comme celles de Madeleine de Verchères, cette héroïne de quatorze ans qui, aidée seulement par un seul soldat et quelques femmes, tint plusieurs jours contre une troupe d'Iroquois, jusqu'à ce que le secours arrivât. Il a évoqué avec une grande maîtrise la personne de Jeanne Mance, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et Maisonneuve. La statue de ce dernier semble, non seulement faire revivre au pied du Mont-Royal l'illustre fondateur de la ville, l'homme de l'héroïsme religieux le plus vrai, le personnage plein de vie et de dignité, mais encore une époque si grande que l'art canadien de l'avenir ne manquera pas d'y trouver de nouvelles inspirations. Ce monument, sur la place d'Armes, entre l'imposante basilique de Notre-Dame, la banque de Montréal et d'autres édifices imposants, c'est de l'histoire en bronze.

Dans la sculpture, Alfred Laliberté est maintenant sans rival. C'est un vrai roman que l'histoire de sa vie, entre la hache avec laquelle il défrichait les forêts d'Arthabaska et l'ébauchoir avec lequel il a modelé ses chefs-d'œuvre. Le paradoxe de Théophile Gautier, qu'un poète ne doit rien publier avant d'avoir écrit 50 000 vers, a été réalisé par ce maître de la statuaire qui s'annonçait déjà lorsqu'à l'âge de six ans il taillait au couteau des figures de bois jusqu'au jour où il sculpta ses plus belles effigies. Ses compatriotes, maintenant, lui rendent justice, comme des juges compétents l'ont fait à Paris. Son grand thème à lui c'est aussi l'histoire et la vie du Canada français, étudié minutieusement, avec une puissance illimitée de travail, grâce à laquelle il s'élève d'un réalisme rigoureux à l'idéal. Ses statues ont des âmes. Les deux cents pièces de la première manière de l'artiste - sujets historiques, champêtres et indiens - désorientent un peu le penseur qui se demande comment un homme a pu tant produire avant d'arriver à ses meilleures créations.

Nous ne reviendrons pas sur ses statues du Palais législatif de Québec. À l'Hôtel de Ville de Montréal, on a de lui les bustes de Viger, de Pierre McGill et de Sexton ; au Sénat d'Ottawa, celui de sir Robert Borden. Une de ses premières productions importantes fut le monument de Louis Hébert, le premier cultivateur du Canada, l'homme qui, quand tout le monde était indécis au sujet des possibilités de l'agriculture, triompha des sceptiques en obtenant de bonnes récoltes. L'artiste le représente offrant au ciel le premier froment récolté dans le pays - une vraie terre à blé. D'une grande beauté sont les deux figures qui flanquent le monument ; l'une, celle de Mme Hébert, est une superbe idéalisation de la femme canadienne. Nous aimerions parler de ses bustes, surtout de ceux de ses amis, dans lesquels il a laissé parler et son art et son cœur. Son *magnum opus* est le monument de Dollard qui, suivi de seize autres Montréalais, allèrent vers ce qu'ils savaient être une mort certaine, afin d'arrêter - et ils l'arrêtèrent - un vaste corps d'Iroquois marchant contre Montréal pour anéantir la colonie. Dollard est représenté au moment du sacrifice suprême. Avec une rare puissance, l'artiste a évoqué l'héroïsme le plus noble dont l'art ait traduit le souvenir. Le visage de Laocoon ne semble guère plus tragique.

Nous avons vu comment un courant d'activité artistique fut créé à Québec, pays des grandes vicissitudes de l'histoire et, ce qu'il ne faut pas oublier, dans un monde de simples colons. Ce mouvement fut intensifié et approfondi par l'action de divers artistes. C'est Louis

Longpré, un Français ayant servi sous Rochambeau et plus tard fixé au Canada, qui peignit des portraits, entre autres celui de Papineau. Cornélius Kreighoff, un peintre hollandais marié à une Canadienne, fit une ample moisson de sujets, maintenant d'une grande valeur historique et presque introuvables. Antoine Plamondon dut à la protection d'un prêtre son éducation dans son pays et son séjour d'une année à Paris. À ce même ecclésiastique il fut encore redevable de sa situation de professeur de dessin au Séminaire de Québec. C'est probablement entre son retour au Canada et sa nomination à cette chaire, que ce jeune artiste était, selon Garneau ¹³⁴⁵, momentanément retourné à sa charrue, faute d'avoir aucune commande pour son art. Plus tard il devint maître de dessin, travailla beaucoup et donna des leçons à Théophile Hamel, un futur artiste. Il composa aussi des œuvres originales et l'on peut encore voir de ses travaux religieux dans mainte église. Ses portraits de Grégoire XVI, de Mgr Denaut et de Mgr Signay ont pour nous un intérêt historique. Lord Durham lui décerna une médaille d'or pour avoir peint Zacharie Vincent, le dernier des Hurons.

Parmi ces nobles fils de leurs œuvres, notons A. S. Falardeau qui, après des moments bien difficiles, réussit à aller étudier à Florence, où il entra à l'École des Beaux-Arts vers 1850. Dans un concours pour une belle copie du *Saint Jérôme* de Corrège, il remporta le premier prix. Cette récompense lui ouvrit la route de la renommée. Le duc de Parme le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis de Parme. Parlant de la copie du lauréat, un critique italien de l'époque disait qu'avec un tel travail la perte de l'original serait petite ¹³⁴⁶. Il excellait dans le portrait et les reproductions des vieux maîtres. John Bright et le général Scott, le vainqueur américain des Mexicains à Chapultepec, furent peints par lui ¹³⁴⁷. L'Université Laval possède deux de ses copies : le *Castellemare* de Salvator Rosa et le *Jésus sur la croix* de Raphaël.

Les deux Hamel, Théophile et Eugène, l'oncle et le neveu, jouirent d'une popularité considérable, mais les copies et les portraits dominant dans ce qui fait leur renom. Le premier produisit une œuvre plus originale, et d'un caractère plus religieux, dont on possède des spécimens. Sa copie du *Martyre de saint Pierre* de Vérone, par le Titien, est maintenant d'une haute valeur, car, outre qu'elle est bien exécutée, l'original a, depuis lors, été détruit par un incendie. Parmi ses portraits, il faut mentionner ceux de lord Elgin, de D. B. Viger, de L. J. Papineau, de sir Louis La Fontaine. Une liste de 81 œuvres d'Eugène comprend quatre copies de maîtres, cinq belles toiles historiques et 72 portraits, parmi lesquels il y a ceux de P. J. O. Chauveau, l'éducateur Meilleur, Oscar Dunn, d'éminents dignitaires de l'État, Mercier et sir Lomer Gouin. Le pauvre François Millet, après avoir vendu son *Angelus* pour une somme insignifiante, fut obligé, comme on sait, de faire des dessins, à cinq francs la pièce, pour avoir du pain. La même raison força ces artistes canadiens à faire des portraits. La richesse croissante de leurs compatriotes va donner un nouvel essor à leur art.

L'hon. Joseph Légaré, artiste autodidacte, conquit les hommages des connaisseurs et des critiques par son œuvre de paysagiste. Grandement honoré comme homme et comme artiste, il fut fait sénateur inamovible. Bibaud dit qu'en cela, il partagea la fortune de Louis David,

¹³⁴⁵ *Voyage en Angleterre et en France*, p. 229.

¹³⁴⁶ CASGRAIN, t. II, p. 27.

¹³⁴⁷ BIBAUD, p. 116.

nommé membre du Sénat par Napoléon. Oui, d'accord... quoique la comparaison soit un peu forcée. Légaré a mérité les honneurs dont il fut comblé par son pays. Il a réuni une collection précieuse de tableaux qui, avec la plupart des siens, sont à Laval, parmi des peintures de Le Sueur, Parrocel, Romanelli, Salvator Rosa, Vernet, Van Dyck, Simon Vouet, le Tintoret, le Poussin, Puget, Albane et David. Dans l'église de Notre-Dame des Anges, on voit aussi quelques-unes des œuvres de l'artiste canadien. Jusqu'à ces derniers temps, d'ailleurs, le meilleur art pictural du Canada français est resté sous le généreux patronage de l'Église, dont il a reçu l'inspiration et un peu de rétrécissement de ses horizons spirituels.

Nous avons parlé des admirables travaux de Charles Huot à l'Hôtel du gouvernement de Québec. Cela n'est qu'une partie de son œuvre. Après avoir quitté l'École normale de Laval, il fit un long séjour à Paris, se soumit à la formation artistique de cette ville, fut l'élève de Cabanel, eut d'abondants succès au Salon, fut choisi par Paul Baudry pour copier quelques-unes de ses œuvres, et rentra au Canada, précédé d'une renommée embarrassante pour sa modestie. Il y réalisa plus que les promesses de ses premiers efforts. Sa grande virtuosité, sa précision et le charme captivant de son pinceau le désignèrent comme l'artiste capable de rendre artistiquement justice à son peuple dans le Palais législatif - ce qu'il fit avec succès. Il a aussi décoré les églises Saint-Patrice et Saint-Sauveur dans la ville de Québec. Il s'est adonné un peu à la peinture de genre et il a peint aussi des portraits de grand mérite. C'est à lui que nous devons celui de l'illustre savant canadien, Mgr Laflamme. Plusieurs de ses élèves lui ont fait honneur. Citons Antoine Masselotte, qui s'est consacré à l'art religieux, et Edmond Lemoine, le neveu de Buies, qui a laissé derrière lui de beaux travaux. Une exposition de ses œuvres à Québec fit une profonde impression. En contemplant ses portraits, ses tableaux historiques et religieux, ainsi que ses paysages, on eut l'impression de l'activité exceptionnelle qu'il avait dû déployer.

Malgré la tendance conservatrice, et sans cassure nette avec l'esthétique traditionnelle, des forces nouvelles ont pénétré dans l'art canadien : l'avènement de l'individualisme, des voyages, des études en Europe, une éducation plus large et plus subjective, l'influence de la littérature, le développement de l'esprit poétique, un plus grand goût du vrai et un souffle plus puissant de vie. Les artistes contemporains sont des hommes d'une plus large envergure, plus portés vers le naturel, illuminés par un savoir plus profond et en contact avec l'art mondial. Napoléon Bourassa, sculpteur et peintre, qui a décoré l'église de Notre-Dame-de-Lourdes à Montréal, était en même temps un homme de lettres, l'auteur de Jacques et Marie. Charles Gill, qui cueillit des lauriers dans le champ de la poésie, se montra de plus un artiste d'une sensibilité délicate. Dans sa prose poétique, dans ses vers, dans ses œuvres comme peintre, on sent le même essor d'un grand talent. Une exposition de son œuvre à Montréal a charmé le public par sa grâce et sa beauté. Avec beaucoup d'autres, il est entré dans ce mouvement de sympathie pour la nature qui se manifeste de plus en plus, dans l'art et dans la poésie. Ses paysages sont exquis. Il est peut-être plus remarquable, ajouterons-nous, pour la finesse et la distinction de son pinceau que pour sa vigueur.

Les Canadiens se sont également distingués dans la gravure « noir sur blanc ». Eugène Étienne Taché, indépendamment des plans qu'il a faits du Palais législatif, nous a laissé de beaux dessins. L'artiste le plus éminent dans cet art plus ou moins évanescent a été Henri

Julien, qui s'est élevé de son métier de graveur à celui de dessinateur, journaliste et peintre. Un vieux prêtre lui enseigna les rudiments de son art. C'est surtout comme dessinateur de cartons et de journaux qu'il mit ses riches dons en évidence. Il travaillait avec une inspiration passionnée, et il acquit une telle réputation par ses contributions au *Montreal Star* que des offres très flatteuses lui furent faites de New-York, d'Angleterre et même d'Australie ; mais il ne pouvait pas se détacher de son pays. En dehors de son Canada bilingue et traditionnel, eût-il trouvé ailleurs la même inspiration ? Ce qui durera dans ses superbes esquisses, ce sont ses personnages canadiens, vrais, vigoureux, calmes et même joyeux. L'opinion des critiques autorisés est que ses « habitants » sont plus vrais que la nature. Ce sont des types. Ses caricatures, où il excelle, sont des merveilles du genre, où il fait toujours ressortir les traits moraux de ses personnages. Ils ne sont jamais méchants, mais, par un tour de son génie, il les rend irrésistibles. Son imagination féconde, capricieuse, qu'aiguillonne l'esprit le plus fantastique, lui a permis de dessiner la charge des principaux personnages du Parlement fédéral, qui apparaissent là suprêmement comiques, mais avec cette pointe de vérité que d'autres dessinateurs humoristes n'avaient pas su rendre. De ses œuvres ¹³⁴⁸ variées semblent ressortir une bonne philosophie de l'existence, une amabilité joviale et une humeur enjouée.

Le grand éveil littéraire et artistique, qui s'est produit au Canada dans ces temps derniers, a suscité un grand nombre d'artistes dont nous n'avons pu mentionner que quelques-uns. J. C. Franchère était un travailleur fort consciencieux auquel nous devons de beaux tableaux. Il nous faut nommer encore Ulric Lamarche, aussi disparu. M. Suzor-Côté a un talent hardi et personnel. Naturellement il y a les simples amateurs dont quelques tableaux ne sont pas sans valeur, mais qui, faute d'une éducation technique suffisante, ne se sont tournés vers la peinture que par récréation. Il y a encore ceux qui, comme dans tous les pays, confondent l'artifice avec l'art. Laliberté est un habile médailliste. Clarence Gagnon n'est pas seulement un peintre, mais un très fin graveur à l'eau-forte. Ses meilleures planches supportent favorablement la comparaison avec les œuvres de certains des grands aquafortistes ¹³⁴⁹.

Suzor-Côté est aussi rentré dans ce domaine. Les Canadiens ont des aquarellistes remarquables, notamment E. Cormier, architecte de Montréal. On voit, un peu partout, des marques du développement d'un art qui de plus en plus embrasse dans son étroite la vie et l'esprit du Canada.

En musique, le bilan du pays n'est pas moins encourageant. D'abord les musiciens n'étaient pas, comme chez les protestants anglais, réduits au chant des psaumes et des cantiques ¹³⁵⁰. En dehors de leur culte, leurs chants populaires et leur sensibilité esthétique ont étendu le rayonnement de leurs possibilités musicales. « La musique de valeur », dit un critique anglo-canadien, « greffée sur un tempérament si impressionnable, réussit ¹³⁵¹. » Des maîtres de l'étranger ont travaillé pour donner une bonne direction à ces possibilités. Des hommes tels que le Hanovrien Glackemeyer et le Français Antoine Dessane, ont beaucoup

¹³⁴⁸ *Henri Julien*, album.

¹³⁴⁹ J. E. MIDDLETON, t. XII, p. 618.

¹³⁵⁰ *Ibid.*, t. XII, p. 644.

¹³⁵¹ *Ibid.*, p. 648.

contribué à faire connaître les grands maîtres et les faire aimer ¹³⁵². Il se donne un excellent enseignement musical dans les grands couvents et aussi sous la direction de professeurs éminents dans cet art.

Les Anglo-Canadiens ont eu, sur les Canadiens français, quelques grands avantages provenant surtout de leurs organistes anglais, nés dans des milieux fervents de musique sacrée, instruits aux meilleures écoles de l'Europe, enfin richement rétribués et disposant de grands budgets pour leur œuvre. Les Canadiens français ont été privés de la plupart de ces avantages, mais, dans l'âme, ils sont plus artistes et d'un tempérament plus sensitif. Grâce à leur idéalisme, à leur constance dans les efforts méritoires, ils ont atteint une distinction particulière. Saint-Saëns déclarait que Couture était un des meilleurs interprètes de la culture musicale, et J. E. Middleton affirmait que Calixte Lavallée était un compositeur d'une importance capitale. Le pays peut, avec une légitime fierté, se glorifier de Mme Albani, qui occupe une position éminente dans le monde musical. Ses fils et ses filles ont cueilli des lauriers dans quelques-uns des plus grands théâtres lyriques de l'Europe. Il faut nous rappeler, en passant, que les artistes de langue anglaise excellent dans l'art de la publicité, tandis que l'éducation du Canadien le porte plutôt à s'effacer.

L'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie et la musique, ont une base commune, pour former des hommes plus aptes à voir, à aimer, à interpréter le beau, le bien et le vrai. Leur but est d'élever et d'humaniser l'homme. C'est ce qu'a compris l'hon. Athanase David. Il a fondé, à Montréal et à Québec, deux écoles d'art qui comptent déjà plus d'un millier d'étudiants. Il a aussi établi une commission des beaux-arts, présidée par l'éminent architecte, M. J. Marchand, dont l'action va se faire sentir auprès et au loin. L'Université Laval, à Québec, a organisé une école de musique, tandis que l'Académie de musique de la ville est l'intermédiaire du gouvernement pour décerner, au concours, des bourses d'études à l'étranger - concours ouvert aux jeunes gens de toutes les parties de la province. L'Université de Montréal avait déjà une école affiliée. Cette ville paraît devoir prendre, au point de vue de l'importance musicale, une avance sur Québec. La population, d'ailleurs cinq ou six fois plus grande, est visitée par l'élite musicale des États-Unis ; elle possède enfin le *Conservatorium of Music* de l'Université McGill. On y publie *le Canada musical*, organe important.

Pour les Canadiens, l'art n'est point tant un ornement qu'une nécessité de la vie, moins un « rêve immortel » qu'une « vérité éternelle ». Toutefois, cette recherche passionnée du beau n'atteint pas souvent plus haut que le joli. Une partie de cet art, reconnaissons-le, est assez médiocre, mais, même alors, il tend à idéaliser autant qu'à embellir l'existence, à exalter et à intensifier la puissance de la religion, à propager le culte des grands hommes, à adoucir les aspérités des relations sociales et à maintenir de bonnes pensées par la culture saine de l'imagination. De nombreux Canadiens y mettent toute leur énergie, sans réserve, se rappelant que l'art est sa propre récompense, et, dans l'ensemble, ils sont soutenus par leurs instincts esthétiques, religieux, et leur foi dans l'apostolat mystique de l'art.

¹³⁵² N. LEVASSEUR, *Le Mouvement musical à Québec et aux alentours*, inédit.

L'évolution du canada français

Chapitre XXIII

La philanthropie canadienne

[Retour à la table des matières](#)

La philanthropie chez les Canadiens repose presque exclusivement sur une base religieuse. Leur charité envisage le monde comme une fraternité en puissance, que l'Église doit transformer en une fraternité réelle. Leur attitude se reflète dans les paroles du père de l'abbé Casgrain aux siens. « Mes enfants, vous devez respecter les pauvres et les aider ; ils sont les frères de Jésus-Christ ¹³⁵³ ». C'est cette pensée, plus que toute autre, qui a entraîné le développement intensif de leurs œuvres d'assistance aux pauvres et aux affligés dans tout le pays. Prises dans leur ensemble, les campagnes n'accusent que peu de misère. On partage facilement avec ses voisins dans l'indigence, et le curé de la paroisse est d'ordinaire au premier rang des bienfaiteurs locaux. La « Quête de l'Enfant-Jésus » apporte des secours considérables aux malheureux. Le chant de « la guignolée » par les jeunes gens, la veille de Noël, faisant, de porte en porte, appel à la générosité, a des résultats semblables. Les « charivaris », relativement rares, à l'occasion de mariages entre personnes d'une grande disparité d'âge, que les jeunes gens tourmentent, nuit après nuit, amènent les mariés à se

¹³⁵³ CASGRAIN, t. II, p. 242.

libérer en donnant une somme importante pour les malheureux. C'est une sorte de droit des pauvres.

La plupart des œuvres charitables sont sous le contrôle de l'autorité religieuse. L'individu qui désire entreprendre quelque chose dans ce sens doit d'abord obtenir l'approbation de l'Église. S'il le fait, il aura l'appui de ce corps puissant, sinon il aurait à lutter contre un courant irrésistible. Aussi n'y a-t-il que peu d'organisations indépendantes. L'une d'elles, l'Association athlétique, est un institut de culture physique et sociale, fondé par A. L. Caron, l'un des frères Caron de Montréal. Le personnel et les patrons sont catholiques, mais l'institution n'en est pas moins autonome. Son but est d'offrir une atmosphère sympathique et bienfaisante, certains éléments de culture intellectuelle, à côté d'un gymnase des mieux équipés. Ce dernier, pourvu des derniers perfectionnements, est tout à fait moderne.

Les Canadiens reconnaissent l'importance morale des habitudes de prévoyance dans le peuple. Ils ont de nombreuses caisses d'épargne. Ils soutiennent des institutions comme la « Caisse d'économie de Notre-Darne » de Québec, fondée en 1849. Sans être extraordinaire, son développement a été constant. Pendant la première année, elle ne reçut que \$ 1 540,17, mais, en 1917, ses dépôts ont atteint le joli chiffre de \$ 16 545 867,72 ¹³⁵⁴. Comme nous l'avons vu, l'église Saint-Jacques de Montréal a une importante organisation de ce genre. La Banque coopérative du peuple prête aux actionnaires, les met à même de construire un foyer, ou de satisfaire à des besoins financiers ¹³⁵⁵. Dans chaque commune, une ou plusieurs succursales des grandes banques reçoivent les économies, les sollicitent, et sont aussi utiles aux pauvres qu'à ceux qui possèdent. Par là les habitants sont mis en contact avec les institutions bancaires, qui les renseignent sur les possibilités économiques de leur milieu, et les aident à en réaliser quelques-unes.

Une grande force dans ce sens est l'ensemble des sociétés Saint-Jean-Baptiste, toujours en vue parmi les œuvres nationales. Le peuple a tellement conscience des services qu'elles ont rendus qu'il les regarde avec affection. Leur fidélité intense à leur idéal a souvent provoqué les plaisanteries d'Anglo-Canadiens, et « Jean-Baptiste » est devenu un nom ironique sur leurs lèvres, mais ce nom n'est-il pas aussi honorable que celui de « Guillaume d'Orange », dont se décorent les Orangistes. Être un « Jean-Baptiste » n'est pas plus mal que d'être un « Homme rouge », ou un « Chevalier noir d'Irlande ». Le but essentiel de cette confrérie est de créer entre ses membres la sympathie mutuelle, de produire l'unité d'action pour le bien-être général, et la cohésion. C'est aussi une grande société de secours mutuels. Elle publie plusieurs périodiques de format modeste. Elle a des classes dans certaines localités, des conférences, quelques encouragements à la littérature, et entretient des œuvres variées pour développer l'amour de l'histoire canadienne.

Nous ne parlons pas de ses services financiers, ni de ses présidents qui ont souvent été des hommes remarquables. En général, ses membres se recrutent dans la classe humble. Elle n'est que faiblement soutenue par les intellectuels et les riches qui, cependant, lui ont fourni

¹³⁵⁴ *Annuaire statistique*, 1917, p. 513.

¹³⁵⁵ *Ibid.*, p. 525.

des directeurs capables et dévoués. Ces chefs de file, tacitement approuvés par le clergé, sont élus par les membres ; la plupart disposent de moyens mesurés, et parfois sont d'une éducation plutôt primaire. L'idéal de ces sociétés Saint- Jean-Baptiste, celui de presque toutes les organisations canadiennes de ce genre, est la conservation de la langue française, de leurs institutions sociales, de leur nationalité et de leur foi. Leur « Caisse nationale d'économie » a accumulé un capital de \$ 2 867 812. Leur « Société de Fiducie » s'occupe des legs et conseille ceux qui ont besoin d'une aide légale sûre. L'inauguration du monument Dollard, à Montréal, le 24 juin 1920, a été faite en grande partie par des hommes de cette société. Déterminés à durer, ils veulent laisser une empreinte profonde de leur histoire dans tous les esprits. Les sociétés Saint-Jean-Baptiste, l'Union Saint-Pierre et l'« Union Saint-Joseph », liées par un commun esprit religieux, ont les mêmes buts, avec des différences de détail.

La « Société des artisans canadiens » et l'« Alliance nationale » partagent les idées sociales et religieuses des autres groupements, mais elles ont fait une place importante au service des assurances et annuités. Jusqu'à une époque toute récente, ces organisations ignoraient les frontières politiques et présentaient une unité remarquable, qui maintenant a sa brisure. Beaucoup de leurs membres, nés aux États-Unis, ne se sentent plus en communauté d'idées politiques avec ceux qui vivent au nord du 45^e parallèle. Encouragés par des membres de l'épiscopat néo-irlandais, ils ont organisé des sociétés à eux : l'Association canado-américaine », avec environ 16 000 membres, et la Société Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, qui en compte 33 630. Ces associations tiennent leurs adhérents plus ou moins unis, et exercent une influence morale bienfaisante.

L'Union catholique du travail national de Québec a fortement contribué et à la paix sociale et au bien-être des salariés, sans parler de la tranquillité industrielle. On peut en saisir l'esprit en lisant le compte rendu d'une assemblée de cette société, tenue à Trois-Rivières, en 1919. Environ 120 délégués y représentaient les 30 000 membres de l'organisation. Son but essentiel est l'amélioration du peuple par l'introduction des enseignements de Jésus dans les rapports entre patrons et ouvriers, en évitant les grèves, la violence et les pertes qui en découlent. À cette assemblée, les délégués, discutèrent les problèmes du travail avec beaucoup de calme, ne négligeant pas plus les intérêts des employeurs que ceux des travailleurs, même de ceux étrangers à leur union. Lorsqu'on en vint à discuter la durée de la journée de travail, ils appuyèrent sur la relativité des exigences physiques de chacun, et condamnèrent le fétichisme des huit heures. Tout en préconisant la liberté de l'arbitrage pour les travailleurs, ils demandèrent qu'il fût rendu obligatoire pour les pompiers et les sergents de ville. Ils ont pareillement défendu la protection du travail de la femme, de l'enfant et des ouvriers d'autres croyances. Ils firent preuve en tous leurs débats d'un esprit de pondération et de sagesse. Tout en défendant fermement, et même vaillamment, les droits du travail, ils ne cessèrent d'affirmer leur respect de la religion, de la famille et de la propriété. Ils déplorèrent la lutte des classes. Cette réunion fut marquée ainsi par une complète absence des idées syndicalistes et communistes européennes.

Si cette organisation tend à faire fléchir l'exploitation du travail des pauvres, la Société Saint-Vincent de Paul se consacre à les secourir. C'est une société laïque qui considère la charité comme une grande œuvre de sanctification, et un moyen pour placer les malheureux

sous l'influence la plus complète de l'Église ¹³⁵⁶. C'est une troupe mystique dont la devise pourrait être ; *Christo in pauperibus*. Son esprit se reflète dans les paroles de Jésus-Christ : « Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de nos frères, c'est à moi que vous les aurez faites. » Comme un apostolat en appelle un autre, ils ont contribué à établir, dans la ville de Québec, les Sœurs du Bon Pasteur, la Caisse d'économie de Notre-Dame, l'Asile de nuit, l'Oeuvre des gens de mer catholiques ¹³⁵⁷, etc... Ils ont aussi organisé des patronages pour orphelins, secouru ceux à qui manque la protection de la famille et les ont placés dans une atmosphère saine. Cette activité est maintenant dirigée par les Frères de Saint-Vincent de Paul. En 1911, elle prenait soin de 400 élèves dans deux écoles de Québec, accordait sa protection à 200 autres, lorsqu'ils la quittaient, assurait les foyers à 50 apprentis et donnait le logement temporaire aux gamins sans asile ¹³⁵⁸. Le dernier jour de l'année, les membres de la société font des visites spéciales aux familles pauvres, aux enfants des asiles et aux malheureux des hôpitaux. Certains de ses membres vont même jouer aux cartes avec les vieillards. Ces remarques s'appliquent particulièrement à la ville de Québec, mais d'autres centres ont une œuvre semblable.

Les ordres religieux se consacrent aussi avec dévouement à la bienfaisance sociale pour les enfants. Beaucoup de leurs écoles y jouent un rôle important. Les orphelins placés sous leur garde devaient nécessairement être éduqués. Ce domaine de leur activité est le plus étendu et, sous certains rapports, le plus fécond de leur ministère. Les Frères de Saint-Gabriel et les Frères de Notre-Dame-des-Champs recueillent les orphelins et les préparent à l'agriculture ou à l'industrie. Les premiers ont 400 de ces orphelins. Les Frères de Saint-Régis se dévouent au même service. Les Sœurs de Charité de la Providence et les Soeurs Grises de toutes sortes, à côté de leurs autres œuvres, font une grande place aux orphelinats. Dans la diversité pratique de leur dévouement, il y a une discipline spéciale pour les enfants de travailleurs, afin de les adapter au milieu dans lequel ils doivent vivre. Cela est particulièrement vrai des centres industriels.

Le mouvement de concentration vers les villes y a amené une classe nouvelle ; les employés de bureau, les sténographes et les vendeuses. On fait beaucoup pour ces dernières. Il y a des « foyers » pour les recevoir. Quand leur éducation est insuffisante, et qu'elles ont besoin d'un rapide redressement, elles savent qu'elles peuvent faire appel aux sœurs qui étudient leur cas avec sollicitude, et les envoient à d'autres collaboratrices compétentes pour combler les lacunes en question. Les Sœurs du Bon Pasteur ont conçu plusieurs formes d'activité pour protéger les jeunes filles, ou les ramener dans le sentier du devoir lorsqu'elles s'en sont écartées. Elles s'occupent des ivrognesses et de celles qui s'adonnent à la morphine. Leur action dévouée, pleine de tact, est précieuse dans les prisons de femmes, dont elles ont la charge. Lorsque les prisonnières sont libérées, on fait tout pour les maintenir dans la vie honnête. Dans une section de son institut, le « Saint-Cœur-de-Marie » reçoit les jeunes filles qui ont comparu devant le tribunal d'enfants. Plus de 200 pénitentes restent dans le monastère après leur délivrance, craignant d'être entraînées vers leur vie d'autrefois. Les Sœurs

¹³⁵⁶ MAGNAN, p. 324.

¹³⁵⁷ *Ibid.*, p. 341.

¹³⁵⁸ *Ibid.*, p. 328.

servantes du Cœur immaculé de Marie accomplissent une œuvre pareille à Québec. Les deux communautés que nous venons de mentionner ont des écoles de correction pour filles, comme les Frères de la charité de Saint-Vincent de Paul, à Montréal, en ont une pour les garçons.

Le 15 juin 1821, une école de sourds-muets fut ouverte à Québec. C'était la première de ce genre en Amérique ¹³⁵⁹. En 1832, l'Assemblée vota une loi pour seconder cet enseignement ¹³⁶⁰. Aujourd'hui les « Clercs de Saint-Viateur » ont un institut de sourds-muets à Montréal, où 35 frères s'occupent de l'éducation si difficile de 160 de ces malheureux. Les Sœurs de charité de la Providence font une œuvre semblable. En 1914 la Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec payait les frais d'entretien de 28 filles et 27 garçons dans ces institutions de la métropole ¹³⁶¹. L'inspecteur général Magnan, à qui nous sommes redevable de ces données, nous parle du merveilleux traitement de Ludovine Lachance, jeune fille de seize ans, aveugle, sourde et muette, qui fut instruite, humanisée, élevée au-dessus de la vie animale par ces sœurs dévouées ¹³⁶². Il est bon de rappeler ici le cas identiquement semblable d'Hélène Heller qui atteignit une culture assez élevée. Ce qui est peut-être le plus remarquable, c'est que, aveugle, sourde et muette, elle ait écrit de « belles choses » et notamment un « essai sur l'optimisme. »

Les Sœurs Grises ont, pour les aveugles, l'asile de Nazareth. Il fut fondé en 1861, sur le modèle et d'après les méthodes de l'Institut pour aveugles de Paris. Les Sœurs visitent aussi et donnent leur aide aux mêmes infortunés du dehors, incapables de venir à elles. C'est à ces nobles femmes que l'on doit l'Institut ophtalmique et les ateliers pour les jeunes aveugles sans ressources, ainsi qu'une école de musique à leur usage affiliée à la Faculté des arts de l'Université de Montréal ¹³⁶³, école qui, tout en donnant un excellent enseignement, a un but pratique immédiat. Elle vise à éduquer les aveugles qui ont des aptitudes musicales, afin d'en faire des professeurs de musique, des organistes, des pianistes, des chantres d'église ou des chanteurs séculiers, et même des accordeurs de piano. Ces nobles chrétiennes soutiennent cette œuvre de toutes leurs forces.

On ne saurait donner un éloge digne de leurs mérites aux 228 sœurs de charité de la Providence, pour l'œuvre généreuse qu'elles accomplissent. L'asile d'aliénés du mont Saint-Jean-de-Dieu, dont elles ont la garde, est un énorme établissement, si vaste qu'un petit *car* électrique y assure le transport aux points éloignés. Une visite à la buanderie, à la cuisine, aux réfectoires, à la salle où l'on conserve les provisions, un examen de toutes les mesures prises pour le confort, et la santé des pensionnaires, excitent l'émerveillement. On ne pourrait faire davantage et d'une façon plus moderne, pour ces malheureux. Tout ce que l'intelligence humaine, mue par une indicible pitié, a prévu pour leur bien-être, ils l'ont, sous la direction

¹³⁵⁹ PERRAULT, t. IV, p. 62.

¹³⁶⁰ MEILLEUR, p. 153.

¹³⁶¹ MAGNAN, p. 350.

¹³⁶² *Ibid.*, p. 349.

¹³⁶³ *Annuaire de l'Université Laval de Montréal*, 1917-1918, p. 274.

d'un corps médical de spécialistes choisis. La plupart de ses aliénistes ont étudié à Paris et profitent des travaux de leurs savants collègues des États-Unis.

Le visiteur éprouve une émotion profonde, presque douloureuse, en présence de l'abnégation prodigieuse de ces sœurs, qui ont créé autour d'elles une atmosphère de bonne humeur, de joyeux dévouement, de promptitude à répondre aux appels des infortunés qui les entourent, et cela presque toujours, avec un sourire. Comme nous l'avons déjà dit, le visiteur est frappé autant par un dévouement sans borne que par la modernité de l'institution. Près de là, les sœurs ont encore la « Résidence Sainte-Thérèse », pour les particuliers, et la « Providence Saint-Isidore », pour les aliénés malades. Ce n'est qu'une partie des services de bienfaisance des 2 300 membres de cette vaste communauté. Les Petites Sœurs franciscaines ont aussi un asile du même genre à la Baie de Saint-Paul, en aval de Québec ; les Sœurs Grises de cette ville en ont un à Bernierville et un autre à Mastai. Dans toutes ces institutions, 433 religieuses prennent soin de 4 425 aliénés ¹³⁶⁴. Elles ne reçoivent aucun traitement. Aussi, tandis que les malades de l'asile protestant coûtent \$ 312,55 par an et par personne, à Saint-Jean-de-Dieu la dépense n'est que \$ 144,00 ; \$ 120,00 à la Baie de Saint-Paul, \$ 110,00 à Bernierville et à Mastai ¹³⁶⁵. La différence entre ces prix est celle qu'il y a entre l'esprit du sacrifice systématisé et le système économique professionnel. Tous deux, assurément, sont honorables, mais seul un altruisme élevé rend capable d'accueillir avec patience et douceur les exigences extravagantes de ces malheureux à idées fixes. Cela ne s'achète pas.

À côté d'une variété infinie d'efforts secourables, il y a une grande identité de but. Prenons comme exemple les Sœurs Grises. Il semble impossible d'imaginer un service humain rayonnant dans plus de directions, une plus grande spécialisation pour répondre à des besoins plus différents, enfin pour tirer de chacun des hospitalisés tout ce qu'il peut donner. Par exemple, trois hommes sont occupés comme cordonniers pour l'établissement ; l'un est fort boiteux, les deux autres ont l'ouïe péniblement insuffisante. Il en est ainsi dans toutes les branches ; on désire obtenir le plus grand rendement d'un ensemble imparfait. Nul, s'il a une capacité quelconque de travail, ne reste inoccupé. Une merveilleuse organisation du service répond aux besoins de ceux qui y vivent. Cette communauté a 62 établissements avec 1 122 sœurs et auxiliaires. Diverses filiales du même nom et du même habit sont issues de cette société mère de Montréal : les Sœurs Grises de Sainte Hyacinthe, celles d'Ottawa et celles de Québec. Une quatrième filiale est issue de la communauté de Saint Hyacinthe : celle de Nicolle. La maison mère de Montréal a une richesse qui lui permet d'élargir de plus en plus sa sphère d'action.

Le Canada ecclésiastique, vrai livre d'or des fondations religieuses canadiennes, résume comme il suit les travaux des Sœurs Grises de Montréal : « Soins des vieillards et infirmes des deux sexes, œuvre des enfants trouvés et abandonnés, éducation des orphelins et des orphelines, soins des malades dans les hôpitaux, visite des pauvres et des malades à domicile, veilles auprès des malades, pharmacie et dispensaire pour les pauvres, salles d'asile, écoles maternelles, écoles industrielles pour les Indiens, écoles ménagères pour jeunes filles

¹³⁶⁴ *Statistique annuelle des établissements pénitentiaires et des institutions d'assistance*, 1917, p. 52.

¹³⁶⁵ *Ibid.*, p. 79.

pauvres, écoles élémentaires, écoles modèles et académiques dans les missions du Nord, instruction des aveugles des deux sexes ¹³⁶⁶ ». Les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe ont une fiche plus brève : « Toutes les œuvres de miséricorde tant spirituelles que corporelles, envers les pauvres et les nécessiteux, infirmes ou malades, depuis les vieillards jusqu'aux jeunes enfants orphelins ou abandonnés ¹³⁶⁷. » Celles d'Ottawa se consacrent à l'« éducation et l'instruction de la jeunesse ; œuvres de charité, malades, pauvres, infirmes, orphelins ¹³⁶⁸. » Celles de Nicollet ajoutent au programme textuel des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe : « Visites des malades et des pauvres du dehors, veilles à domicile ; soins des malades dans les hôpitaux ; écoles élémentaires. » En mentionnant l'abnégation et le dévouement de ces 4 000 chrétiennes - entièrement chrétiennes - on a vite épuisé son vocabulaire admiratif. Jusqu'ici nous avons décrit objectivement et presque d'une façon abstraite leurs services, dont l'importance ne peut être imaginée que par la vue même des réalisations.

Les règles ascétiques et religieuses de ces institutions monastiques ne rentrent pas dans le cadre de ce livre, qui ne s'occupe ici que de leurs services humanitaires et souvent héroïques. Les Sœurs de charité de la Providence, dont nous avons parlé à propos des asiles d'aliénés, forment aussi une noble phalange toute animée d'un haut esprit de sacrifice. La formule de leur œuvre est : « Soulagement spirituel et temporel des pauvres et des malades ; œuvre des orphelins et des vieillards ; visite des pauvres et des malades à domicile ; dispensaire pour les pauvres ; instruction de la jeunesse, etc. ¹³⁶⁹. Pour vérifier ces formules abstraites et sans vie, visitons leur Hôpital des incurables de Montréal. Là on est entouré de toutes les formes de la souffrance humaine et de toutes ses déchirantes horreurs. À la porte, il semble qu'on pourrait lire, comme à l'entrée de l'Enfer de Dante : « Abandonnez toute espérance. » Mais dans ce milieu désolé les sœurs ne font pas seulement ce que la science demande pour ces malheureux, elles leur rendent encore de ces services qui ne trouveront leur récompense que dans les sphères éternelles, où la miséricorde et la justice sont infinies. Elles mettent le rayonnement et la joie dans un lieu où l'on ne s'attendait qu'à se trouver face à face avec le désespoir. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, à Québec, apportent les mêmes bénédictions aux enfants trouvés, aux cancéreux, aux épileptiques, aux infirmes souffrant des maladies les plus répugnantes. Les Sœurs Grises de Québec ont un hôpital pour les maladies contagieuses ¹³⁷⁰.

Le premier hôpital du Canada fut fondé en 1637 à Québec, par la duchesse d'Aiguillon, sous le nom d'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Ses sœurs appartiennent à l'ordre des Augustines. Elles ont connu toutes les tragédies de la colonie, depuis l'aurore de son histoire jusqu'à la conquête anglaise. Alors elles ne firent pas de différence entre les vaincus et les vainqueurs. « Les Sœurs de Québec, alors », dit A. G. Bradley, « ont mérité la gratitude des Anglais par leur manière d'accorder leurs services aux amis et aux ennemis, avec un égal

¹³⁶⁶ *Canada ecclésiastique*, 1920, p. 356.

¹³⁶⁷ *Ibid.*, p. 361.

¹³⁶⁸ *Ibid.*, p. 372.

¹³⁶⁹ *Canada ecclésiastique*, 1920, p. 362.

¹³⁷⁰ *Ibid.*, 1920, p. 380.

dévouement ¹³⁷¹ ». Cloîtrées, dès qu'elles ont prononcé leurs vœux, elles appartiennent absolument à leur œuvre qu'elles ne quittent que pour prendre place dans un petit terrain qui se trouve derrière l'hôpital, près de ces frêles croix de bois qui marquent, et ne marquent que pour un temps bref, leur ultime lieu de repos. La communauté met gratuitement 75 sœurs au service de l'hôpital ¹³⁷². Elles sont soumises à une formation pratique de plusieurs années. Après ce noviciat, elles restent dans l'institution et acquièrent une expérience précieuse. La communauté est toujours prête à pourvoir aux besoins essentiels de l'institution, mais tout ce qui concerne les malades est absolument du domaine des docteurs. L'hôpital a d'étroites relations avec Laval. Les étudiants en médecine y ont leur clinique et beaucoup d'infirmières y font leur stage professionnel.

L'Hôtel-Dieu de Montréal fut fondé par Jeanne Mance, en 1642, bien que les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, qui le desservent maintenant, n'y soient arrivées qu'en 1659. Ses débuts furent bien humbles, comme tout, du reste, pendant les premiers jours de Montréal. Lors de la conquête, les soldats britanniques y furent si bien traités que le général victorieux en fut touché. Il fit parvenir à ces femmes dévouées la note suivante : « Amherst, reconnaissant envers les Sœurs, pour les soins donnés aux soldats anglais blessés, leur envoie 200 demi-couronnes et deux douzaines de bouteilles de madère ¹³⁷³ ». Après des malheurs sans pareils, avec un dévouement indicible et une sage direction, l'Hôtel-Dieu, la Maison-Dieu, comme on a quelquefois dit, atteignit son développement actuel avec 275 lits. C'est un des plus grands hôpitaux de l'Amérique et son édifice est un des plus impressionnants du genre. En dehors de son service particulier, il a essaimé et fondé une douzaine de maisons d'esprit et de but identiques aux siens, mais qui sont devenues parfaitement indépendantes de la maison mère. En 1868, ses sœurs ont accepté la mission de soigner les lépreux de Tracadie dans le Nouveau-Brunswick ¹³⁷⁴.

Ceux qui ont une conception *a priori* de ce que doit être un hôpital de ce genre sont étonnés de voir que son installation et ses services mettent largement à profit les idées modernes. Comme l'ancien hôpital de Québec, l'institution, ici, est aussi divisée en deux parties : le monastère proprement dit et l'hôpital qui ont des relations vitales. Ces Sœurs sont aussi cloîtrées. Ce qui frappe le plus le visiteur, c'est la propreté de toutes les parties de l'édifice. La devise hygiénique paraît être : « Guerre aux microbes ! » Les laboratoires, la magnifique pharmacie, la salle d'opérations, celle des autopsies, les dispensaires, les quartiers remplis de malades et d'infirmières, désarment immédiatement les préventions des non-catholiques. Comme les Augustines de Québec, les Sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont une préparation professionnelle de premier ordre.

Que ceux qui nous parlent souvent des habitudes routinières et traditionnelles des sœurs réfléchissent à l'adaptation de l'hôpital aux nécessités modernes et même au confort contemporain. Il y a des salles larges et spacieuses pour les pauvres, mais aussi des

¹³⁷¹ *Canada in the Twentieth Century*, p. 53.

¹³⁷² *Annuaire de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang*, 1910, p. 7.

¹³⁷³ *Vie de Mlle Mance et histoire de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang*, p. 7.

¹³⁷⁴ E.-L. COUANIER DE LAUNIER, *Histoire des religieuses hospitalières*, t. II, p. 377.

appartements particuliers de divers genres, depuis ceux destinés aux malades ayant quelques ressources jusqu'à ceux destinés aux plus riches. Partout l'on voit l'esprit du progrès, de transformation que révèle ce vieil édifice. Le *Royal Victoria*, grâce aux dons princiers de lord Mount-Stephen et de lord Strathcona, a pu faire des choses inouïes, mais l'évolution de cette maison du dix-septième siècle pour malades en un hôpital tout à fait moderne, adapté aux besoins du jour, nous semble un fait merveilleux. Il faudrait encore mentionner une institution récente, l'Hôpital Notre-Dame, fondé en 1880, et dans une large mesure grâce à la générosité des Sulpiciens, qui ont aussi établi et soutenu l'Hospice Saint-Antoine pour les vieillards. Ils paient la moitié des frais, et la générosité publique permet d'équilibrer le budget. Dans une nouvelle construction, cet hôpital fait place à toutes sortes de maladies selon des méthodes scientifiques les plus avancées. Ici encore les Sœurs Grises sont les bonnes génies du service. Que de belles œuvres de charité pratique ne faudrait-il pas encore mentionner pour rendre justice à ce dévouement aussi varié qu'inlassable ! En 1922, les Sœurs de Sainte-Anne, bien qu'elles fussent principalement un corps enseignant, soignaient 4 000 malades dans leurs hôpitaux ¹³⁷⁵.

On trouve dans la province plus de 50 hôpitaux, maternités et crèches, mais plus des trois quarts sont desservis par des communautés religieuses. Des 109 foyers, orphelinats, asiles et institutions du même genre, 80 sont l'œuvre de religieux ou de religieuses ¹³⁷⁶. On pourrait en dire autant des *sanatoria* et de l'œuvre contre la tuberculose. Par toutes ces activités, trois fois bénies, se révèlent une haute moyenne d'intelligence, une ferveur religieuse intense et une charité sans réserve. Dans les nombreux efforts de la Confédération pendant la guerre, la part des œuvres canadiennes a été importante pour la quête du *Patriotic Fund*, sans parler des autres œuvres patriotiques du même genre. La Croix-Rouge canadienne a donné au ministre de la Guerre, à Paris, \$100 000 pour fonder un hôpital destiné aux blessés français. Puis vint l'Hôpital du colonel Mignault et l'hôpital rattaché de l'Université de Montréal.

Un protestant ne saurait approuver, sans réserve, certains traits de la vie monastique, tels que les vœux perpétuels, les exigences excessives que l'on réclame de femmes dont on devrait ménager et réparer l'énergie physique, et auxquelles on devrait offrir - même si elles ne voulaient pas l'accepter - plus de repos dans la variété et l'intensité de leur travail. Romain Rolland dit qu'« un intellectuel trouve difficile d'être satisfait d'une simple charité : elle n'arrose qu'une toute petite province de la terre de la misère ». Dans le Canada français, la charité arrose de façon remarquable non point la terre de la misère, mais celle de l'humaine souffrance, dans toute son ampleur. Anatole France a affirmé qu'un bonheur glisse parmi les hommes - le dévouement à l'humanité ». Au Canada ce n'est pas une glissade, un entraînement au fil de la vie, mais un sublime effort par lequel de belles âmes cherchent, par la voie du Calvaire, à s'élever jusqu'aux cimes d'un altruisme sublime. Pour le peuple, c'est l'épine dorsale de la religion et le fruit le plus béni de la piété. On peut déplorer chez les religieuses le manque d'intérêt pour la science et la haute culture, mais on ne peut pas s'empêcher d'admirer la note du sacrifice, du dévouement sans trêve à un saint service. Le clergé séculier montre le même esprit dans beaucoup d'œuvres locales. Les deux clergés sont

¹³⁷⁵ *La Revue canadienne*, 1922, p. 417.

¹³⁷⁶ *Annuaire statistique*, 1917, p. 304.

soutenus par l'admiration et l'appui sympathique de leur peuple, pour qui la charité, l'amour, comme dit saint Paul, a toujours été le plus haut témoignage du caractère divin de leur foi.

L'évolution du Canada français

Chapitre XXIV

Les Canadiens vus par les Britanniques

[Retour à la table des matières](#)

Les Canadiens eux-mêmes ne se rendent pas compte de leurs progrès. Ils ont beaucoup écrit relativement à la survivance de leurs traditions¹³⁷⁷, auxquelles ils échappent, même quand ils se flattent d'y être rивés. Celles qui restent sont si pénétrées d'un souffle nouveau qu'elles ne ressemblent guère à celles de l'aube de la colonie. Celui qui, sans parti pris, s'est penché sur leur histoire, est forcé d'insister sur leur transformation, leur modernité croissante et leur évolution. Comme leurs ancêtres seraient outrés de les entendre, se servant de la langue des vainqueurs, parler en démocrates intransigeants, de droits constitutionnels ou de principes modernes, si contraires aux enseignements de Bossuet dans *La politique tirée de l'Écriture sainte* ! Ils frémiraient d'entendre dire que tout n'appartient pas au roi et qu'il n'en peut pas disposer selon son bon plaisir. On a vu aussi se produire un changement radical dans leur « subjectivité ». Bien que sujets britanniques et royalistes fervents, ils ne voient plus le roi « entouré par la divinité ». Ils ont cessé d'éprouver cet « effroi royal », « cette terreur de majesté » qui rendaient les rois redoutables.

¹³⁷⁷ Jean LIONNET, *Ches les Français du Canada* ; prince DE BEAUVAU-CRAON, *la Survivance française au Canada* ; Édouard MONTPETIT, *Au service de la tradition française ; les Survivances françaises au Canada* ; le frère GILLES, *Les choses qui s'en vont*.

Le progrès politique réalisé par les Canadiens, depuis l'autocratie absolue de Louis XIV jusqu'à nos jours, marque une transformation complète et vraiment une révolution. Ils sont devenus des constitutionnels intransigeants, jaloux de leur statut politique, avec une conscience claire de leurs droits qu'ils ont courageusement revendiqués chaque fois qu'ils ont été méconnus. Cela fut particulièrement vrai au moment de « l'Union des Canadas », de l'établissement de la Confédération, quand, n'ayant pas été consultés, ils s'en plaignirent si vivement. C'est cet esprit d'insistance de leur peuple à l'autonomie qui a rallié tant de Canadiens sous l'étendard de M. Bourassa, tout autant que le désir de ne pas être entraînés dans le *maëlstrom* de l'impérialisme britannique, quoique alors ils fussent d'accord avec la majorité anglaise de l'Empire. Cette attitude, à tant d'égards nouvelle, témoigne de l'achèvement de leur métamorphose, qui leur a donné ce qu'un biologiste appellerait des « caractères acquis ».

La vie du vaste monde a pénétré dans le pays, en dépit de son ancienne constitution féodale. Cette « féodalité » fameuse n'existe plus, si ce n'est sous une forme purement nominale, qu'une vie nouvelle remplit. L'ouverture du Saint-Laurent par l'Angleterre, vers le milieu du siècle dernier, est le symbole de l'ouverture de leur esprit à la venue des idées qui l'envahissent irrésistiblement. Même les catholiques les plus conservateurs sont de leur temps, quand ils défendent leurs conceptions de fixité mentale, morale, religieuse et cosmique. Le clergé fait sagement et tacitement des concessions à la démocratie. Il en fera d'autres. Les masses obéissantes ne sont plus les ouailles passives d'autrefois, mais des paroissiens qui votent, et le clergé conforme ses actes au renouveau de leur mentalité. L'ignorance a reculé, le savoir pratique est venu. Le peuple peut dire : « J'y suis, j'y reste ». Lorsque l'esprit scientifique n'entre pas par la religion et les écoles, il pénètre par la voie du commerce, de l'industrie, de la philanthropie et de la vie générale. La civilisation contemporaine peut venir à eux en dehors des voies normales de l'Église, mais elle vient. La vie pratique d'aujourd'hui devient pour eux un maître incomparable qui les met en contact avec les idées du siècle. C'est ce que les Britanniques et beaucoup de Canadiens ne saisissent pas.

Il y a encore de nombreuses controverses inopportunes et dommageables entre les deux peuples. La question religieuse est toujours brûlante, mais, à l'exception de faibles minorités des deux côtés, l'opposition s'atténue. Les catholiques les plus réfléchis voient bien que le protestantisme, par sa présence, a contribué à leur union, s'est mis de leur côté dans les grandes questions morales, et que ses traits intellectuels et moraux n'ont pas été sans répercussion sur leurs propres œuvres. Les protestants du type le plus large ont ressenti les inspirations de l'esprit religieux héroïque du clergé canadien. Les écoles des deux cultes de la province de Québec, autrefois hostiles, ont le sentiment croissant de leur solidarité. Les maîtres anglo-canadiens de la province ont défendu les écoles canadiennes quand l'Ontario les a lésées. Les tendances à une langue particulière des deux parties du peuple persistent, mais le nombre des « bilingues » croît en même temps que l'intelligence des deux littératures.

Les Anglo-Canadiens, qui tentaient autrefois d'amener l'unification des lois par l'excitation de la population britannique, sont de plus en plus enclins à avoir recours à des méthodes constitutionnelles. La rivalité commerciale a perdu quelque chose de son caractère

âpre et exclusif. On est impressionné, dans les grandes villes, par le nombre croissant des enseignes en deux langues de magasins et bureaux anglo-français. Les grandes questions de toutes sortes qui s'agitaient jadis sont désormais subordonnées aux problèmes politiques d'aujourd'hui. Les Anglo-Canadiens du commun, dénués d'éducation, gardent encore l'attitude de conquérants. Pour leur être agréables, les fils du sol devraient abandonner leur langue et leurs lois ; mais les hommes supérieurs sont arrivés à comprendre la valeur de la variété dans la Confédération. Beaucoup partagent l'opinion de lord Dufferin : « Je ne crois pas », dit-il, « que l'homogénéité ethnologique soit pour le pays un bienfait sans mélange. Certainement la caractéristique la moins attrayante d'une grande partie de ce continent, c'est la monotonie de beaucoup de ses traits extérieurs, et je considère que c'est une bonne fortune, pour le Canada, que sa prospérité soit fondée sur la coopération de peuples différents. L'interaction d'idiosyncrasies nationales introduit dans notre existence une fraîcheur, une variété, une couleur, une impulsion électrique qui autrement feraient défaut, et ce serait une faute politique d'en rechercher la disparition. Mes meilleurs vœux pour cette province ont toujours été de voir les Canadiens faire, pour le Canada, ce que la France elle-même a si admirablement accompli pour l'Europe. Retranchez de l'histoire du continent ce que la France y a fait, enlevez à la civilisation de l'Europe ce que la France y a apporté pour sa part contributive. Quel vide vous causeriez alors ¹³⁷⁸ ! »

Ceux qui, dégagés de toute autre passion que celle du vrai, ont fait un long travail pour se faire une opinion impartiale, ne examinant un faisceau nombreux de témoignages sur ce peuple, ont leurs convictions fortifiées par les nombreuses appréciations des Britanniques étrangers aux querelles des colons du Canada, hommes d'une valeur plus élevée que celle des commerçants, et plus indépendants aussi dans leurs jugements. Pour Murray, « les Canadiens, habitués à un gouvernement arbitraire, sont un peuple moral, industrieux et frugal, des hommes qui, grâce au traitement juste et doux qu'ils ont trouvé de la part des officiers militaires de Sa Majesté qui ont gouverné ce pays depuis quatre ans, jusqu'à l'établissement du gouvernement civil, ont fort bien surmonté l'antipathie naturelle qu'ils éprouvaient par leurs conquérants ». Ce peuple comprend « les nobles qui sont nombreux et qui sont fiers de l'antiquité de leurs familles, de leur gloire militaire et de celle de leurs ancêtres. Ce sont les seigneurs de tout le pays, et bien qu'ils n'aient point de richesse, ils sont en situation, dans cette partie du monde où l'argent est rare et le luxe encore inconnu, de maintenir leur dignité. Les habitants, leurs tenanciers, ne leur payant qu'une redevance annuelle d'un dollar pour cent arpents, sont dans l'aisance et le bien-être. Ils ont été habitués à respecter les nobles, à leur obéir ; leur tenure étant militaire, à la façon féodale, ils ont partagé les dangers des campagnes, et leur affection naturelle a grandi en proportion des calamités qui leur ont été communes dès la conquête du pays. Comme on leur a enseigné à respecter leurs seigneurs et qu'ils ne sont pas encore empoisonnés par l'abus de la liberté, ils ont été ulcérés des insultes que leurs nobles et les officiers du roi ont reçues de la part des commerçants et des avocats anglais depuis que le gouvernement civil a été instauré ¹³⁷⁹ ».

¹³⁷⁸ George STEWART junior, p. 614.

¹³⁷⁹ *Canadian Archives*, série B, t. VIII ; *General Murray to lord Shelburn*, 20 août 1766.

Murray reconnaît leur valeur : « C'est une race forte et saine, simple dans son vêtement, vertueuse dans ses mœurs et modérée dans sa vie... » - « Je puis affirmer que nos troupes ont vécu avec les habitants dans une harmonie sans exemple même en Angleterre ¹³⁸⁰. » Quelques écrivains ont essayé de nous donner l'impression de la partialité de Murray, à cause de son amour de la noblesse française, mais l'ensemble des documents montre qu'il avait une grande considération pour le peuple en général. Le Suisse Crémahé, son subordonné, vice-gouverneur sous Carleton, a souvent une bonne parole pour eux - « Les Canadiens », dit-il, « sont traitables et soumis ¹³⁸¹. » Déplorant le caractère des colons britanniques, Carleton émet un regret : « Si seulement ils avaient été aussi disciplinés que j'ai trouvé les Canadiens ¹³⁸²... » Aux yeux de sir Frédérick Haldimand, « les habitants sont d'une civilité et d'une amabilité remarquables, et je ne crois guère que dans des circonstances semblables nos paysans se conduiraient aussi bien ¹³⁸³. »

Les opinions de Crémahé et d'Haldimand étaient celles de Suisses au service de l'Angleterre ; mais voici celle d'un officier allemand, chef des soldats de Brunswick et de la Hesse : « Réellement, les Canadiens sont un excellent peuple. Leurs ancêtres sont Français, mais ils se nomment eux-mêmes « Canadiens ». Ils sont austères plutôt qu'inconstants, légers, et ont perdu beaucoup de la vivacité de leurs ancêtres. Ils sont le contraire de personnes prévenantes et engageantes. Il est difficile de gagner leur confiance, mais, une fois acquise, ils sont avec nous corps et âme. Ils ont la vraie droiture du Cœur et sont portés à la loyauté ¹³⁸⁴ ». La note dominante de ces opinions c'est que les Canadiens sont un peuple loyal et sain. En 1800, Isaac Weld dit que quelques-uns des gens de la classe inférieure ont toute la gaieté et la vivacité de ceux de France ; ils dansent, ils chantent et semblent décidés à ne pas céder au souci... la vanité est cependant le trait dominant de leur caractère, et en agissant sur elle, vous pouvez faire d'eux ce qu'il vous plaît ¹³⁸⁵. Plus tard, il ajoute : « Les gens commencent, maintenant, à être plus actifs, à mieux cultiver, grâce à l'accroissement des demandes de grains pour l'exportation ¹³⁸⁶. » Nous avons là l'opinion d'un Anglais envisageant les choses du point de vue commercial, et qui ne fait même pas allusion aux mérites de la classe supérieure. Neuf ans plus tard, Hugh Gray déclare que leur conservatisme est la caractéristique des paysans de tous les pays.

George Heriot, dans ses diverses situations, et notamment dans celle de directeur des postes, avait été beaucoup en contact avec les Canadiens ; il en donne la définition suivante : « Les *habitants*, ou propriétaires du sol, sont honnêtes, hospitaliers, religieux, inoffensifs, sans instruction, ont beaucoup de simplicité, de modestie et de civilité. Indolents, attachés à d'anciens préjugés et concentrant leurs efforts pour faire face aux nécessités de la vie, ils en

¹³⁸⁰ SHORTT et DUOGHTY, *Documents*, p. 60.

¹³⁸¹ *Ibid.*, p. 344.

¹³⁸² CAVENDISH, p. 143.

¹³⁸³ MC ILLWRAITH, p. 116.

¹³⁸⁴ STONE et HUND, p. 29,

¹³⁸⁵ *Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada*, t. Ier, p. 330.

¹³⁸⁶ *Ibid.*, t. II, p. 8.

négligent le confort. Leur inclination à la nonchalance en retient beaucoup dans la pauvreté. Mais, comme leurs besoins sont restreints, ils sont heureux. Le contentement du cœur et la douceur de leurs dispositions semblent être les traits saillants de leur caractère. Leur manière d'adresser la parole aux étrangers est plus polie et moins embarrassée que celle de n'importe quels paysans du monde. La rusticité, soit dans leurs manières, soit dans leur langage, est inconnue même de ceux qui résident bien loin des villes. Ils ne sont guère portés vers la nouveauté ou le progrès et ne montrent pas beaucoup de génie, ce que l'on peut, sans doute, attribuer à leur manque d'instruction, d'exemples à suivre et d'occasions de faire naître l'émulation ou de développer les qualités latentes de leur esprit ¹³⁸⁷. »

Un écrivain anglais dans l'*Almanach de Québec*, 1812, est même encore plus sympathique : « Il n'est point de peuple plus heureux au monde. Leur travail leur procure les nécessités de la vie ; aucune part ne leur est prise dont ils ne considèrent l'emploi que pour leur bien. Chez eux, l'ambition et la vanité créent rarement des besoins imaginaires, et l'envie n'aigrit point leurs jouissances. Dans l'état ordinaire de la félicité humaine, ils sont gais et animés. Ils se soumettent avec résignation aux maux inévitables. Ils sont très attachés à leur religion, à leur pays, à leurs lois, leurs coutumes, leurs mœurs et sont totalement opposés à toute innovation. Ils ont le caractère français à peu près de la même façon que les Yankees partagent le caractère des Anglais. Tous les deux ont été modifiés par leur milieu et maintenant diffèrent de leurs origines. Là où il y a beaucoup de terre à cultiver, l'homme qui vit de son travail ne dépend que du Tout-Puissant et de lui-même... Le paysan canadien reconnaît des supérieurs envers lesquels il est respectueux mais il s'attend à des égards réciproques et une omission sur ce chapitre ne se pardonne point facilement. Envers ses égaux il est poli et obligeant ; des inférieurs, il n'en connaît pas ; ce qu'il possède, il le doit à son travail, et toute personne de bonne conduite est dans la même situation. Si l'un d'entre eux sert l'autre, il est de la famille. Le fermier canadien est sociable à l'extrême, et cela prend beaucoup de son temps ¹³⁸⁸. »

Le colonel Francis Hall, quand il arrive à Montréal, en 1816, ne peut retenir son ravissement : « Nous avons trouvé les auberges propres et les gens pleins d'attentions ; la politesse française commença à faire contraste avec la brusquerie américaine ¹³⁸⁹. » Il montre un jugement large et indépendant. Plus tard, il dit : « Les écoles sont communes dans la province, et le nombre des collèges semble proportionné à la population. La haute bourgeoisie et les commerçants ne paraissent guère inférieurs dans leurs connaissances à la noblesse campagnarde des autres nations ; et si la part d'intelligence des paysans ne surpasse guère celle du bœuf qu'il conduit, il peut à cet égard se proclamer l'égal du paysan de presque tous les pays du globe, sauf des États-Unis. Il est certainement superstitieux, c'est-à-dire qu'il croit tout ce que son curé lui dit - rien d'extraordinaire à cela. Qu'on ne passe pas sous silence les qualités qui prêtent de la grâce à sa pauvreté, adoucissent le calice de ses privations et convertissent à peu près son ignorance en félicité. Tout à fait Français en cela, il est gai, courtois et content. Il est invariablement civil envers les étrangers et les voyageurs, paraissant

¹³⁸⁷ *Travels through the Canada*, p. 113.

¹³⁸⁸ *Almanach de Québec*, 1812, p. 156.

¹³⁸⁹ *Travels in Canada and the United States in 1816 and 1817*, p. 42.

apprécier d'eux une bonne parole plutôt que leur argent... Les grands crimes sont presque inconnus et les petits délits sont rares ¹³⁹⁰. »

Trois ans plus tard, le professeur Benjamin Silliman, de Yale, une des grandes universités américaines, nous laisse la même impression. Il a trouvé les gens « extrêmement courtois et bienveillants, ceux de la petite noblesse sont naturellement polis, mais le peuple ordinaire, aussi, a une douceur qui gagne le cœur, une gentillesse et un zèle vif à vous servir qui, particulièrement dans les villages, nous a beaucoup plu. Même l'habituel « Oui, Monsieur, » est prononcé d'une façon si contraire à la froideur brusque de notre peuple, qui souvent oublie le Monsieur, que la différence nous a frappés ¹³⁹¹ ». La même année, Adam Hodgson « regrettait de faire ses adieux pour toujours aux Canadiens, car tout indolents qu'ils soient et hostiles au progrès, il y a dans leurs manières une civilité et une simplicité qui m'ont été d'autant plus agréables qu'elles contrastent avec l'attitude froide de leurs voisins ¹³⁹² ». Pour W. Newham Blane, « ils sont un peuple fort content, qui a beaucoup de loisirs et peu de soucis, possédant la légèreté d'esprit qui caractérisait la nation d'où ils proviennent ¹³⁹³ ». C'est vers cette époque qu'Andrew Stuart appelait les Canadiens « une race de gentlemen ¹³⁹⁴ ».

En 1824, E. A. Talbot, dont les deux volumes sur le Canada prouvent une observation pénétrante et un sens profond des réalités canadiennes, trouve chez les Canadiens « la propreté, la netteté, sinon du raffinement, dans la décoration simple de leurs intérieurs... où l'on voit rarement l'apparence même de la pauvreté ou l'ombre du mécontentement... Dans la cité, la ville, le village et la pleine campagne, tous les yeux brillent de contentement et toutes les langues parlent le langage de l'indépendance ¹³⁹⁵. J'ai trouvé, parmi les habitants sans instruction du Bas-Canada, plus de bonheur réel, plus de politesse vraie, un plus grand respect pour la religion et plus d'attachement fraternel que parmi les habitants d'aucun autre pays où j'aie séjourné ¹³⁹⁶ ».

Le capitaine Basil Hall, en 1830, n'ajoute que peu à ce que d'autres voyageurs de langue anglaise nous ont dit sur les Canadiens. « Personne ne semblait être mieux élevé, plus joyeux ou plus heureux qu'ils ne paraissaient l'être dans leurs confortables petites chaumières ¹³⁹⁷. » Deux ans plus tard, Adam Ferguson résume son opinion en peu de mots : « Les habitants sont industriels, frugaux et contents ¹³⁹⁸ ». Comme Durham, ne comprenant pas leur idéal anti-évolutionniste, il leur reproche leur respect excessif pour les pratiques de leurs ancêtres.

¹³⁹⁰ *Ibid.*, p. 93.

¹³⁹¹ *Remarks Made on a short Tour Between Hartford and Quebec*, p. 367.

¹³⁹² *Letters from North America*, t. Ier, p. 388.

¹³⁹³ AN ENGLISH GENTLEMAN, *An Excursion Through the United States and Canada during the Years 1822-1823*, p. 443.

¹³⁹⁴ CHAUVEAU, *L'Instruction publique au Canada*, p. 316 ; DE CELLES, *Louis-Joseph Papineau*, p. 49.

¹³⁹⁵ *Five Years' Residence in the Canada*, t. Ier, p. 93.

¹³⁹⁶ *Ibid.*, t. II, p. 308.

¹³⁹⁷ *Travels in North America in the Years 1827 and 1828*, t. 1er, p. 398.

¹³⁹⁸ *Practical Notes During a Tour in Canada*, p. 260.

Henry Tudor en est charmé : « Avec le caractère de ces colons français simples et aimables, il serait impossible de ne pas être ravi. Ils me rappellent puissamment ce qu'étaient les habitants des cantons suisses dans toute leur naturelle et engageante simplicité... Les Canadiens, non corrompus par les vices d'une société hautement artificielle comme celle qui existe en Europe, jouissant d'un heureux bien-être suffisant pour leurs rares et insignifiants besoins, éloignés par leur retraite relative de l'influence séduisante et fatale de la mode et de folles dépenses, vivent dans l'état de pureté des manières pastorales et patriarcales... Ils possèdent la grâce et la courtoisie de leurs ancêtres d'Europe, etc... ¹³⁹⁹. »

Sans craindre le reproche de redites, nous répétons un passage fort impressionnant de lord Durham : « Les tentations qui, dans d'autres conditions de la société, conduisent à des délits contre la propriété, et les passions qui poussent à la violence, sont peu connues parmi eux ¹⁴⁰⁰. » Son secrétaire, M. Charles Buller, dans son rapport sur l'état de l'éducation, dit : « C'est un peuple éminemment qualifié pour recueillir les avantages de l'éducation ; ils sont fins et intelligents, jamais moroses, fort aimables dans leurs rapports domestiques et fort gracieux dans leurs manières ¹⁴⁰¹. » Mr T. R. Preston, si injuste envers eux, admet pourtant qu'ils « forment dans l'ensemble un peuple discipliné, qui ne voudrait point lui-même recourir à la violence, si ce n'est dans les circonstances, d'excessive provocation ¹⁴⁰² ».

Sir Richard Bounycastle a varié dans ses opinions. D'abord il affirma qu'ils « n'ont guère progressé sur leurs ancêtres », mais, en 1841, il est très favorablement impressionné par ceux qui vivent dans l'Ontario : « Le Canadien du Haut-Canada garde son loyalisme envers l'Angleterre avec sa bonne humeur et sa bienséance naturelles. Je ne connais guère de gens plus estimables que les fermiers et les gens aisés de cette partie du monde ¹⁴⁰³. » Dans un autre livre il paraît captivé : « S'ils m'avaient trompé », dit-il, « j'eusse été content, tellement la politesse a de prix, et le paysan canadien est un être primitif, aussi poli qu'un baron de l'ancien régime ¹⁴⁰⁴ ». « Nous ne devrions pas oublier les services qu'ils nous ont rendus, quand nos enfants se battirent pour nous chasser de notre dernier poste dans l'Amérique du Nord ¹⁴⁰⁵ ». En 1843, Mr G. J. D. Poulett Scrope, frère de lord Sydenham, rend éloquemment hommage aux qualités morales de cette population ¹⁴⁰⁶. Deux ans plus tard, Thomas Horton James, après les avoir malmenés, ajoute : « Néanmoins, parmi les Canadiens, il y a un sentiment plus puissant d'affection pour leur pays que peut-être chez aucun autre peuple, tandis que leur bonne humeur et leur constante gaieté ont pour eux plus de prix que les maximes de la philosophie ¹⁴⁰⁷. » Robert Christie, qui les a si souvent dépréciés et même

¹³⁹⁹ *Narratives of a Tour in North America*, t. 1er, p. 317.

¹⁴⁰⁰ *Report*, p. 17.

¹⁴⁰¹ Cité d'après BOURINOT, *The Intellectual Dévelopment of the Canadian People*, p. 44.

¹⁴⁰² *Three Years' Residence in Canada*, t. 1er, p. 73.

¹⁴⁰³ *The Canadas in 1841*, t. 1er, p. 272.

¹⁴⁰⁴ *Canada and the Canadians in 1846*, t. II, p. 143.

¹⁴⁰⁵ *Ibid.*, t. 1er, p. 82.

¹⁴⁰⁶ *Memoir of the Rt Hon. Charles lord Sydenham*, p. 115.

¹⁴⁰⁷ *Hambles in the United States and Canada During the Year 1845*, p. 99.

calomniés, dit que : « Au sens religieux, moral et social, le caractère canadien n'est surpassé par celui d'aucun autre peuple ¹⁴⁰⁸. »

Quand, dans un banquet à Hamilton, en 1885, sir Francis Bond Head dit que les Canadiens étaient « une race inférieure », le major Thomas Edmond Campbell, précédemment aide de camp du gouverneur Sydenham, vivant alors dans sa seigneurie de Saint-Hilaire, les défendit avec une noble ardeur. « Depuis neuf ans », dit-il, « je demeure parmi les Canadiens, et je puis honnêtement me vanter d'avoir appris, d'une façon désintéressée, quelque chose de ce qui les concerne. Croyez-moi, Jean-Baptiste, comme on appelle souvent le Canadien, est un sujet droit et honnête. Il est actif, bienveillant, et je puis dire qu'il est bon. Il peut avoir ses préventions, mais qui n'en a pas ? Je puis dire que je n'ai jamais vécu parmi de meilleures gens. Les bienfaits de l'éducation se répandent dans toute la province et le résultat est visible. » Il défend les curés et fait remarquer que fréquemment leurs paroissiens discutent avec eux en termes aussi énergiques que leur politesse naturelle le leur permet ¹⁴⁰⁹. La substance de ces témoignages, qu'on pourrait multiplier, confirme notre interprétation du caractère des Canadiens jusqu'au dernier quart du dix-neuvième siècle. Depuis lors ils ont subi l'influence de l'accroissement de la richesse, de l'expansion des forces éducatives, le développement de l'esprit du progrès, faits qui ont largement déterminé leur évolution.

Lord Dufferin, avec ce que sir Wilfrid Laurier appelait son « eau bénite de cour ¹⁴¹⁰ », avait une grande culture, une puissance de vision historique qui lui permettait d'apprécier les qualités politiques du peuple canadien. « Il ne nous faut pas oublier », dit-il, « que c'est à son élévation d'intelligence, à son amour de la liberté et à la conception si juste des droits civils, en germe dans la première constitution accordée par l'Angleterre, que nous devons le développement de cette autonomie parlementaire dont le pays est si justement fier. Et je puis vous assurer qu'aux yeux d'un Anglais, il est peu de choses plus agréables que d'observer la dignité, la modération et l'habileté politiques avec lesquels les hommes publics de race française au Canada aident leurs collègues anglais à appliquer et à faire fonctionner ces grands principes de droit et de pratique constitutionnelle, sur lesquels repose le gouvernement libre de ce pays ¹⁴¹¹. » Plus tard, il revient à la charge : « Nos compatriotes français sont plus parlementaires que les Anglais eux-mêmes, et dans les diverses vicissitudes de la colonie, ils n'ont jamais manqué d'hommes d'État éminents parmi eux, pour revendiquer une part égale à celle de leurs collègues britanniques dans la direction des destinées de la Confédération ¹⁴¹². »

Que de belles choses ce grand gouverneur, avec sa réserve amicale, a dites ! Parlant devant un auditoire de Canadiens, il les félicite de leurs dispositions : « Cet heureux tempérament répand non seulement son influence bienfaisante sur votre existence sociale,

¹⁴⁰⁸ T. Ier, p. X.

¹⁴⁰⁹ *Les petites choses de notre histoire*, t. II, p. 267.

¹⁴¹⁰ SKELTON, vol. II, p. 86.

¹⁴¹¹ G. STEWART jr., p. 301.

¹⁴¹² *Ibid.*, p. 422.

mais il a donné à tout ce que vous avez touché - votre architecture, votre littérature, votre histoire - une individualité des plus attrayantes. L'éclat, le pittoresque, la force dramatique, l'inspiration chevaleresque, ce sont les caractéristiques qui ont jeté, sur les premières annales du Canada, un lustre romanesque qui ne se voit nulle part dans l'histoire de tout autre groupe du continent... Votre passé a refusé de mourir ou de s'effacer. Sa vitalité était trop exubérante, trop riche, trop splendide, trop brillante, trop remplie des exploits de vos seigneurs, des créations de vos hommes d'État, du martyre de vos saints et de vos saintes, pour être étouffée par la poussière des âges ou accablée sous les tourmentes extérieures ¹⁴¹³. » Le grand politique philosophe, doublé d'un poète, nous donne ici une interprétation vraie et lumineuse de l'histoire canadienne. Il faut aussi ajouter que Longfellow, Fenimore Cooper, Parkman, sir Gilbert Parker et le Dr Van Dyck y ont puisé quelques-unes de leurs plus belles inspirations.

À la question fréquemment posée : « est-ce que le Canadien a montré qu'il pouvait remplir les plus hautes fonctions sous la Couronne » ? voici la réponse de sir George W. Ross, homme éminent de l'Ontario et membre du Parlement fédéral : « Lisez la vie de La Fontaine, de Morin, de Cartier, de Dorion, de Joly, de Laurier, en ce qui concerne la Confédération, et de Chauveau, de De Boucherville, de Marchand et de sir Lomer Gouin dans la législature de Québec, et la réponse ne sera pas désappointante. Au Sénat, à la Chambre des Communes, à Spencerwood, à la Cour suprême, le Canadien a pris sa place à côté des hommes de race saxonne sans montrer aucune trace d'inégalité ou d'infériorité mentale ¹⁴¹⁴. » La civilisation canadienne fit dire à Mathew Arnold : « Québec est de beaucoup la chose la plus intéressante que j'aie vue sur ce continent ¹⁴¹⁵. » John Morley a exprimé une opinion semblable ¹⁴¹⁶. Sir William Peterson, aimable dans ses relations avec les Canadiens, les regarde, dans son *Canadian Essays and Addresses*, un peu à la Gobineau, et dit « qu'ils ne viennent pas de la race, *come of the blood*, et sont d'une autre souche » ; mais il reconnaît qu'ils sont « bien qualifiés pour apporter au fonds commun des éléments qui autrement manqueraient, la grâce sociale et la vivacité, la culture littéraire et un esprit d'heureux contentement, offrant un contraste agréable avec l'ensemble de la ruée caractéristique de la vie du continent américain ¹⁴¹⁷ ».

Les compatriotes des hommes de Châteaugay ont de plus en plus l'estime de l'élite anglo-canadienne aux yeux de laquelle ils acquièrent un crédit croissant. Sir Andrew Macphail de Montréal a constamment reconnu et mis en relief la haute échelle morale des Canadiens et montré sa grande confiance dans leur avenir. Sir Robert Falconer, l'éminent recteur de l'Université de Toronto, reconnaît l'importance grandissante de leurs contributions à la civilisation du pays. Sir Gilbert Parker, le romancier anglo-canadien de grand renom, tant dans son pays que dans l'Empire britannique, fut un des premiers à les faire voir sous leur vrai jour au sein d'une assemblée peu sympathique et peut-être hostile, à Toronto. Là, à la fin du dix-neuvième siècle, il affirma courageusement que les Canadiens sont « l'ossature et les

¹⁴¹³ *Ibid.*, p. 650.

¹⁴¹⁴ Cité d'après *The Clash*, p. 139.

¹⁴¹⁵ *Letters*, t. I, p. 308.

¹⁴¹⁶ *Recollections*, t. II, p. 308.

¹⁴¹⁷ *Canadian Essays and Addresses*, p. 52.

nerfs » du *Dominion* - que deux fois, ils ont par les armes maintenu le pays sous l'égide de l'Angleterre -qu'ils ont produit deux des plus grands hommes d'État du Canada. Dans ses romans, il en parle avec des convictions réfléchies et ardentes, souligne leur bonté, leur douceur et leur marche ascendante. D'un autre côté, les gallophobes : les Impérialistes violents et les Orangistes, s'ils existent encore, ont moins d'influence et de mordant qu'autrefois.

Les progrès des études sur l'histoire anglo-canadienne ont aidé à mettre en un relief plus vrai le caractère du Canadien et à éclairer son passé. MM. Shortt et Doughty, des Archives d'Ottawa, ont mis à la portée des historiens des faits d'une haute valeur favorisant une interprétation plus juste des annales du Canada français ¹⁴¹⁸. Le principal George Monro Grant, avec un esprit philosophique admirable et beaucoup de sympathie, a toujours rendu justice aux Canadiens. Le professeur Charles W. Colby fut l'un des premiers à émettre de brillantes généralisations sur leur histoire - généralisations qui resteront -dans son *Canadian Types of the Old Regime*. Marquant un même progrès dans le même sens, on trouve la belle monographie du docteur George Parmelee, *Education in the Province of Quebec*, ouvrage qu'on ne saurait suffisamment louer ¹⁴¹⁹. Le professeur Stephen Leacock a publié une étude impartiale, *Baldwin La Fontaine, Hinks*, dans la série *The Makers of Canada*, faisant preuve d'un grand sentiment de justice et d'un esprit ouvert et large. Fortes et éminemment remarquables, sont deux études, l'une *British Rule to the Union* ¹⁴²⁰ et l'autre *The Civil Code and the Judicial System of Quebec* ¹⁴²¹, écrites par le doyen Walton. Ces travaux font honneur à la science juridique autant qu'à l'impartialité de ce juriste distingué.

Décidément les Anglo-Canadiens en sont arrivés à voir leurs compatriotes de langue française sous un angle plus large et plus vrai. Nous laissons de côté la facétie trop longtemps prolongée du docteur Drummond, sur le « charabia de ses habitants », que l'on a baptisés, dans un certain monde, sous le nom de « dialecte canadien ». C'est avec plaisir que nous tournons vers le *Quebec : the Laurentian Province* de Mr Henry Beckles Willson, œuvre d'observation et de bonne foi, rivée à la vérité, écrite avec le charme d'un roman captivant. Peu après, Mr John Castell Hopkins publiait son *French Canada and the Saint-Lawrence* qui constitue une magnifique peinture du Canada français, sur un fond religieux et théiste, qui parfois forme contraste avec des parties de son *Progress of Canada in the Century*. Ces deux livres, faisant vivre ces fils de la France dans une atmosphère de sincérité et de bienveillance, devraient être lus par tous.

Sir George Cartier, Bart, sa vie et son temps, par John Boyd, se ressent aussi de l'esprit nouveau. *The Clash* de W. H. Moore est une étude du Canada français riche en inductions historiques, mettant au point la question des écoles françaises dans l'Ontario, et insistant sur la haute valeur du Canadien comme facteur de la vie nationale. Se plaçant sur une base sociologique et dominé par le plus pur libéralisme britannique, il démontre que les

¹⁴¹⁸ *Documents*, etc.

¹⁴¹⁹ *Extrait du Canada and Its Provinces*, t. XVI, p. 445

¹⁴²⁰ *Canada and Its Provinces*, t. III, P. 3.

¹⁴²¹ *Canada and Its Provinces*, t. XV, p. 253.

adversaires des Canadiens, dans le Haut-Canada, se sont détachés des traditions et idéals britanniques. Le *Birthright* de Mr Arthur Hawkes, protestant contre un impérialisme officieux qui ignore les droits du Canada, met incidemment en relief la valeur du peuple de Québec. *The Bridging of the Chasm* de Mr Percival Tellman Morley, est un noble plaidoyer en faveur d'un traitement plus impartial et bienveillant des anciens fils de la France. L'œuvre du docteur Douglas Skelton, *Life and Letters of sir Wilfrid Laurier*, est à la fois une biographie du grand homme d'État et une page de l'histoire du pays. Ce travail contribuera beaucoup à une mutuelle compréhension des citoyens et à la conciliation. L'ouvrage, par sa large perspective et son objectivité, est un noble hommage rendu au plus grand des Canadiens. Tous ces livres sont des indices d'une attitude nouvelle envers les compatriotes de Laurier et d'une croissante estime pour eux de l'élite anglo-canadienne.

La persévérance et l'énergie créatrice, aidées de relations économiques plus vastes, de contacts internationaux plus larges, d'une vie plus intense, d'une conscience plus claire de leur valeur et de leurs droits réciproques, ne produiront pas la fusion, mais fortifieront les liens unissant les deux peuples, sur la base de la liberté et de l'égalité complètes. Quant aux Canadiens, si, du côté matériel, leur civilisation a réalisé moins de gains que celle des Anglais, elle a perdu moins de précieuses vertus. Tout dans leur histoire indique une constante marche en avant : transformation et expansion de l'homme comme unité sociale ; convictions religieuses entraînant, dominées par plus de force et de raison ; un plus grand épanouissement intellectuel ; de nouveaux horizons ouverts sur la science et la vie ; un accroissement de la richesse ; une meilleure adaptation de l'instinct social ; de puissants efforts d'éducation, de culture d'art, de philanthropie ; le progrès incessant du peuple en tous les domaines, et tout cela, soutenu par une foi religieuse assez intense pour soulever des montagnes, nous force à proclamer que l'évolution du Canada français est réellement remarquable et forme l'un des traits les plus saillants de l'histoire en marche.

L'évolution du Canada français

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

Annuaire

Annuaire de l'Université, Montréal, 1917-1921.
Annuaire de l'Université Laval, Québec, 1917-1919.
Le Canada ecclésiastique, Montréal, 1886-1923.
The Canadian Who's Who, London, 1910.
Who's Who and Why, Toronto, 1917-1920.
Almanach du peuple, Montréal, 1869-1923.

REVUES

La Revue nationale, Montréal, 1920-1923.
La Revue trimestrielle canadienne, Montréal, 1915-1923.
Revue canadienne, Montréal, 1864-1922.
Le Canada français, Québec, 1916-1923.
L'Enseignement primaire, Québec, 1879-1924.

Publications anonymes

The Canada Advertising Company, *French Newspaper and Periodicals of Canada and the United States*, Montreal, 1913.

Société d'agriculture. *Papiers et lettres sur l'agriculture recommandés à l'attention des cultivateurs canadiens*. Québec, 1790.

Expenses of Canada to Great Britain, in Collections of the Massachusetts Historical Society. Second series. Vol. II, p. 122.

Les Soirées du château de Ramezay, Montréal, 1900.

Rapport de la mission Fayolle : Au Canada, Paris, 1922.

Nouvelle lyre canadienne, Montréal, 1910.

British Medical Association, *Sixty-fifth Annual Meeting*, Montreal, 1897.

Catholic Memoirs of Vermont and New Hampshire, Burlington, Vt., 1886.

Vie de la Sœur Bourgeois, etc., 2 vol., Villemarie (Montréal), 1853.

Les Ursulines de Québec, 4 vol., Québec, 1864-1866.

Les Ursulines des Trois-Rivières, Trois-Rivières, 1888.

Vie de Mlle Mance, 2 vol., Villemarie, 1854.

Histoire des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine, 1922.

A Citizen of Edinburgh. - Journal of an Excursion to the United States and Canada in 1834. Edinburgh, 1834.

An English Gentleman (W. N. Blanc) - An Excursion through the United States and Canada during the Years 1822-1823. London, 1824.

Rubio (Horton T.). Rambles in the United States and Canada during the Year 1845. London, 1846.

(Izard R.). *An Account of a Journey to Niagara, Montreal and Quebec in 1765.* New York, 1846.

Canada and the Provinces. A History of the Canadian People and Their Institutions, by One Hundred Associates, 22 vol., Toronto, 1914.

Oeuvres diverses

ADAM, G. M. *The Life and Career of the Right Honorable Sir John A. Macdonald*, Toronto, 1891.

ALLOWAY, MARY W. *Famous Firesides of French Canada*, Montreal, 1899.

- AMARON, C. E. *The Evangelization of the French Canadians*, Lowell, 1885.
- AMI, H. M. *North America*, vol. I, London, 1915.
- ADAMS, J. *Ten Thousand Miles through Canada*, New York, 1912.
- ANGERS, FÉLICITÉ (Laure Conan). *Angéline de Montbrun*, Québec, 1886 ; *À l'Œuvre et à l'épreuve*, Québec, 1891 ; *l'Oublié*, Montréal, 1902.
- ARCHER, A. *Canada : a Short History*, St. John, N. B., 1884.
- ARGYLE, THE DUKE OF. *Canadian Pictures*, London, 1885.
- ARNOLD, M. *Letters of Mathew Arnold*, London, 1895.
- ARNOULD, L. *Nos Amis les Canadiens*, Paris, 1913.
- ARFWEDSON, C. D. *The United States and Canada in 1832, 1833 and 1834*. London, 1834.
- ARLES, HENRI Dr. *Le Collège sur la colline*, 1808.
- BABY, L. F. G. *L'Exode des classes dirigeantes lors de la Cession du Canada*, Montréal, 1899.
- BABY, W. L. *Souvenirs of the Past*, etc., Windsor, 1896.
- BAIN, J. *Introduction to the Travels and Adventures in Canada of Alexander Henry*, Boston, 1901.
- BAKER, CHARLOTTE A. *True Story of New England Captives*, Cambridge, 1897.
- BANDONCOURT, J. DE. *Histoire populaire du Canada*, Paris, 1886.
- BARTHE, U. *Wilfrid Laurier on the Platform*, Quebec, 1890.
- BATES, K. L. *American Literature*, New York, 1898.
- BAZIN, R. *Paysages d'Amérique*, Paris, 1913.
- BEAUVEAU-CRAON, PRINCE DE. *La Survivance française au Canada*, Paris, 1914.
- BELCOURT, N. A. *French in Ontario*, Ottawa, 1915.
- BELISLE, A. *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, Mass.

- BENDER, P. *Literary Sheaves of La Littérature au Canada français*, Montreal, 1881 ; *Old and New Canada, 1753-1844*, Montreal, 1882.
- BIBAUD JEUNE. *Les Institutions de l'histoire du Canada ou annales canadiennes jusqu'à l'an 1819*, Montréal 1855 ; *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, Montréal 1857.
- BLANC MADAME (Th. Bentzon). *La Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre*, Paris 1899 ; *Les Femmes du Canada français ; établissements de charité*, *Revue des Deux Mondes*, vol. 147 p. 313, 1918.
- BLOODGOOD S. DE W. *An Englishman's Sketch-Book*, New York, 1828.
- BOAM H. J. *Twentieth Century Impressions of Canada ; its History, People, Commerce, Industries and Resources*. Montreal, 1914.
- BONNYCASTLE, SIR R. H. *The Canadas in 1841*, 2 vol., London, 1841 ; *Canada and the Canadians in 1846*, 2 vol., London, 1846 ; *Canada, as it was, is and amy be*, London, 1852.
- BARRETT, G. T. *Out West, a Series of Letters from Canada*, London, 1866.
- BOUCHETTE, E. *Emparons-nous de l'industrie*, Ottawa, 1900.
- BOUCHETTE, J. *Description topographique du Bas-Canada*, London, 1815 ; *Topographical Dictionary of Lower Canada*, London, 1832.
- BOUHIER, ABBÉ L. *Trois cents cantiques anciens et nouveaux*, Montréal, 1918.
- BOURASSA, HENRI. *Hier, aujourd'hui, demain. Problèmes nationaux*, Montréal, 1916 ; *The French Canadian in the British Empire*, a reprint from the *Monthly Review*, September and October, 1902 ; *Address at Lake Mohonk Conference*, May 14th, 1913.
- BOURASSA, NAPOLÉON. *Jacques et Marie*, Montréal, 1866.
- BOTIRINOT, J. G. *The Intellectual Development of the Canadian People ; an Historical Review*, Toronto, 1881 ; *Manual of Constitutional History of Canada to 1888*, Montreal, 1888 ; *Canada Under British Rule, 1760-1900*, Cambridge, 1900 ; *Lord Elgin, Makers of Canada Series*, Toronto, 1903 ; *How Canada is Governed*, Toronto, 1919.
- BORTWICK, J. D. *Jubilé de diamant ; Rébellion de 37-38*, Montréal, 1898.

- BOYD, J. *Sir George Etienne Cartier, Bart.*, Toronto, 1917.
- BRADLEY, A. G. *Canada in the Twentieth Century*, London, 1903 ; Lord Dorchester, Toronto, 1907 ; *The Making of Canada*, Now York, 1908 ; *Canada*, London, 1911. *The first nineteen chapters of British America*, edited by John Buckham. Boston, 1923.
- BRADSHAW, F. *Sell-Government in Canada and how it was achieved*, London, 1903.
- BROOKE, R. *Letters from America*, New York, 1916.
- BRUÈRE, B. DE LA. *Éducation et constitution*, Montréal, 1904 ; *Le Conseil de l'instruction publique et le comité catholique*, Montréal, 1918.
- BRUMATH, L. Dig. *Bishop Laval*, Toronto, 1906.
- BRUNETIÈRE, F. *Manuel de l'histoire de la littérature française*, Paris, 1898.
- BRYCE, G. *The Remarkable History of the Hudson Bay Company*, Toronto, 1900 ; Mackenzie, Selkirk, Simpson, Toronto, 1905.
- BRYCE, J., Viscount. *Modern Democracies*, 2 vol., New York, 1921.
- BUCKHAM, JOHN. *British America*, Boston, 1923.
- BUCKINGHAM, J. S. *Canada, Nova Scotia, New Brunswick*, London, 1843.
- BUCKINGHAM AND Ross. *The Hon. Alexander Mackenzie, his Life and Times*, Toronto, 1892.
- BUCKLE, H. T. *History of Civilization in England*, London, 1867.
- BUIES, A. *Chroniques canadiennes*, Montréal, 1884 ; *L'Outaouais supérieur*, Québec, 1889 ; *Récits de voyages*, Québec, 1890 ; *Le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean*, Québec, 1896.
- BURPEE AND DOUGHTY. *Index and Dictionary of Canadian History*, Toronto, 1911.
- BURROUGHS J. *My Boyhood, with an introduction by his Son*, Julian Burroughs, New York, 1922.
- BURROUGHS S. *Memoirs of Stephen Burroughs*, Amherst, 1858.
- BURWASH, N. *Edgerton Ryerson*, Toronto, 1903.

- CARON, ABBÉ. *Une de nos régions de colonisation*. Québec, 1918.
- CARRIER, L. N. *Les Événements de 1837-1838*, Québec, 1877.
- CARRUTHERS, J. *Retrospect of thirty-six year's residence in Canada West, being a Christian journal and narrative*, Hamilton, 1861.
- CARTIER, SIR GEORGES-ÉTIENNE. *Discours de*, accompagnés de notices par Joseph Tassé, Montréal, 1893.
- CARTWRIGHT, SIR R. *Reminiscences*, Toronto, 1912.
- CARVER, JONATHAN. *Travels through the Interior Parts of North America*, Philadelphia, 1789.
- CASGRAIN, ABBÉ H. R. *Œuvres complètes*, Montréal, 1875 ; *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, 1887 ; *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montréal, 1890.
- CAVENDISH, SIR H. *Debates in the House of Commons in the Year 1774*, London, 1839.
- CAZES, P. DE. *Notes sur le Canada*, Paris, 1878 ; *L'Instruction publique dans la province de Québec*, Québec, 1905.
- CHAPPAIS, T. *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911 ; *Jean Talon*, Québec, 1904 ; *The Great Intendant, a Chronicle of Jean Talon in Canada, 1665-1672*, Toronto, 1915 ; *Cours d'histoire du Canada*, 4 vol., Québec, 1923.
- CHAPMAN, W. *Le Lauréat*, Québec, 1894 ; *Les Aspirations*, Paris, 1904 ; *Les Rayons du Nord*, Paris, 1909.
- CHARBONNEAU, J. *Des Influences françaises au Canada*, 2 vol., Montréal, 1916, 1918 ; *Les Blessures*, Paris, 1912 ; *L'Âge de sang*, Paris, 1921 ; *Les Prédestinés*, Montréal, 1924.
- CHAUVEAU, P. J. O. *Études littéraires et biographiques*, Québec, 1876 ; *L'Instruction publique au Canada*, Québec, 1876 ; *L'Abbé Jean Holmes et ses conférences de Notre-Dame*, Québec, 1876 ; *Souvenirs et légendes*, Québec, 1877 ; *Étude sur les poésies de François-Xavier Garneau et sur les commencements de la poésie française au Canada*, Montréal, 1884.
- CHRISTIE, R. *History of the Late Province of Lower Canada*, 6 vol., Montreal, 1866.
- CLAPIN, S. *Le Canada*, Paris, 1855 ; *Sensations de la Nouvelle-France*, Boston, 1895.
- CLEMENT, W. H. P. *The History of the Dominion of Canada*, Toronto, 1897.

- COLLINS, J. E. *Canada under the Administration of Lord Lorne*, Toronto, 1884.
- COATS AND GOSNELL. *Sir James Douglas*, Toronto, 1908.
- COFFIN, V. *The Province of Quebec and the Early American Revolution*, Madison, 1896.
- COLBY, C. W. *Canadian Types of the Old Régime*, New York, 1908.
- COLLINS AND MERCER. *The Life and Career of the Right Honorable Sir John A. Macdonald*, Toronto, 1892.
- COPPING, A. E. *Canada To-day and To-morrow*, London, 1911.
- CRAWFORD, R. *Reminiscences of Foreign Travel*, London, 1888.
- CRÉMAZIE, O. *Œuvres complètes*, Montréal, 1904.
- CREPEL, E. *Travels in North America*, with a Narrative of his Shipwreck on the Island of Anticosti, London, 1797.
- CURWOOD, J. O. *Flower of the North*, New York, 1912.
- DANIEL, ABBÉ F. *Histoire des grandes familles françaises au Canada*, Montréal, 1867.
- DAVID, L. O. *Biographies et portraits*, Montréal, 1876 ; *Les Patriotes de 1837-1838*, Montréal, 1884 ; *L'Union des deux Canadas*, Montréal, 1898 ; *Laurier et son temps*, Worcester, 1905 ; *Histoire du Canada depuis la Confédération*, 1867-1887, Montréal, 1909.
- DAWSON, SIR W. *Fifty Years of Work in Canada*, London, 1901.
- DE CELLES, A. D. *Papineau, Cartier*, Toronto, 1904 ; *Papineau 1786-1871*, Montréal, 1905 ; *Cartier et son temps*, Montréal, 1907 ; *La Fontaine et son temps*, Montréal, 1907 ; *The Patriots of 37 ; A Chronicle of the Lower Canadian Rebellion*, Toronto, 1916 ; *Laurier et son temps*, Montréal, 1920.
- DELAGE, C. F. *Conférences, discours, lettres*, Québec, 1919.
- DENISON, COL. G. T. *The Struggle for Imperial Unity*, London, 1909.
- DESROSIERS ET FOURNET. *La Race française en Amérique*, Montréal, 1911.
- DESROSIERS et BERTRAND. *Histoire du Canada*, Montréal, 1919.

- DESAULNIERS, GONSALVE. *Pour la France*, Montréal, 1913.
- DE VEAUX, S. *Traveler's own Book to Saratoga and Canada*, Buffalo, 1841.
- DIONNE, N. E. *Samuel de Champlain*, Toronto, 1905 ; *Les trois comédies du statu quo*, Québec, 1909 ; *Pierre Bédard et ses fils*, Québec, 1909 ; *Sainte-Anne de la Pocatière*, Québec, 1910 ; *Mgr de Forbin-Janson*, Québec, 1910 ; *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux, reçues, etc.*, 4 vol., Québec, 1905-1909.
- DISTURNELL'S, *Travelers Guide through New York, Canada*, New York, 1836.
- DOUGLAS, J. *New England and New France*, New York, 1913.
- DRUMMOND, W. H. *The Habitant and other French Canadian Poems*. With an introduction by Louis Fréchette, New York, 1898.
- DUCHAUSOIS, R. P. *Les Sœurs grises dans l'Extrême-Nord. Cinquante ans de missions*.
- DUCLOS, R. P. *Histoire du protestantisme français au Canada et aux États-Unis*, 2 vol. Montréal, 1913.
- DUGAS, ABBÉ G. *Un Voyageur des pays d'En Haut*, Montréal, 1904.
- DUGRÉ, Adéart. *La Compagnie canadienne*, Montréal, 1925.
- DUNCAN, J. M. *Travels through Parts of the United States and Canada in 1818 and 1819*, 2 vol., London, 1823.
- DUNN, O. *Pourquoi nous sommes restés Français*, Montréal, 1870 ; *Dix ans de journalisme ; mélanges*, Montréal, 1876.
- DURHAM, THE EARL OF. *The Report of the Earl of Durham, British North America*, London, 1905.
- EDGAR, MATHILDA. *Ten Years of Upper Canada in Peace and War, 1805-1815*, Toronto, 1890 ; *General Brock*, Toronto, 1904.
- ELKINGTON, W. M. *Five Years in Canada*, London, 1895.
- ESTOURNELLES DE CONSTANT, BARON D. *Les États-Unis d'Amérique*, Paris, 1913.
- EVEREST, R. *Journey through, the United States and part of Canada*, London, 1855.

- FARIBAUT, G. B. *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada*, Québec, 1837.
- SAINT-MAURICE, FAUCHER DE. *Choses et autres*. Montréal, 1874 ; *De tribord à bâbord*, Montréal, 1877 ; *Loin du pays*, 2 vol., Québec, 1889.
- FAUTEUX, AEGIDIUS. *Les Bibliothèques canadiennes*, Montréal, 1916.
- FERGUSSON, A. *Practical Notes made during a Tour in Canada and a portion of the United States*, Edinburgh, 1833.
- FERLAND, A. *Le Canada chanté*, Montréal, 1909.
- FERLAND, J-BTE. ABBÉ. *Cours d'histoire du Canada*, 2 vol., Québec, 1861, 1865.
- FIDLER, I. *Observations on Professions, Literature, Manners and Emigration in the United States and Canada*, New York, 1833.
- FINCH, J. *Travels in Canada and the United States*, London, 1833.
- FINLAYSON, A. *A Trip to America*, Glasgow, 1879.
- FINLEY, J. H. *The French in the Heart of America*, New York, 1915.
- FISKE, J. *New France and New England*, Boston, 1902.
- FOURNIER, J. *Anthologie des poètes canadiens*, Montréal, 1920.
- FRASER, J. *Pen and Ink Sketches*, Montréal, 1890.
- FRASER, J. F. *Canada as it is*, London, 1905.
- FRÉCHETTE, L. H. *Les Fleurs boréales*, Paris, 1881 ; *La Légende d'un peuple*, Montréal, 1908 ; *Épaves poétiques*, Montréal, 1908 ; *Feuilles volantes* ; *Oiseaux de neiges*, Montréal, 1908 ; *Originaux et détraqués*, Montréal.
- GAGNON, E. *Le Palais législatif de Québec*, Québec, 1897 ; *Le Fort et le Château Saint-Louis*, Montréal, 1908 ; *Chansons populaires du Canada*, Montréal, 1908.
- GAGNON, P. *Essai de Bibliographie canadienne*, vol. I, Québec, 1895, and vol. II, Montréal, 1913.
- GALT, A. T. *Canada : 1849-1859*, Québec, 1860.
- GAMMELL, I. *Elementary History of Canada*, Toronto, 1907.

- GARNEAU, F. X. *Voyage en Angleterre et en France*, Québec, 1855 ; *Abrégé de l'histoire du Canada*, Québec, 1858 ; *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 3 -vol., Québec, 1859 ; *Histoire du Canada*, avec notes par son petit-fils Hector Garneau, 2 vol., Paris, 1913, 1920.
- GARNEAU, A. *Poésies*, Montréal, 1906.
- GASPÉ, P. A. DE. *Les Anciens Canadiens*, Montréal, 1899 ; *Mémoires*, Montréal, 1885 ; *Divers*, Montréal, 1893.
- GEDDES, JAMES, JR. *Biographical Outline of French-Canadian Literature in Biographical Society of America-Papers*, vol. VIII, p. 7, New York, 1914.
- GÉRIN-LAJOIE,, A. *Jean Rivard*, Montréal, 1913 ; *Dix ans au Canada de 1840 à 1850 ; histoire du gouvernement responsable*, Québec, 1888.
- GILL, C. *Notes historiques sur l'histoire de la famille Gill*, Montréal, 1887 ; *Notes additionnelles sur la famille Gill*, 1889 ; *Nouvelles notes sur l'histoire de la famille Gill*, 1892.
- GILLES, FRÈRE. *Les Choses qui s'en vont*, 1918.
- GOSELIN, MGR AMÉDIE. *L'Instruction au Canada sous le régime français*, Québec, 1911.
- GOSELIN, ABBÉ AUGUSTE. *Vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec*, Québec, 1890.
- GOYAU, GEORGES. *Les Origines religieuses du Canada*. Paris, 1925.
- GRANT, G. M. *French Canadian Life and Character*, Chicago, 1899 ; *Ocean to Ocean*, New York, 1877 ; *Picturesque Canada*, Toronto, 1882.
- GRANT, W. L. *History of Canada*, London, 1919.
- GRANT AND HAMILTON. *George Monro Grant*, Edinburgh, 1905.
- GRAY, H. *Letters from Canada*, London, 1869.
- GRIFFITH, W. L. *The Dominion of Canada*, Boston, 1911.
- GROULX, ABBÉ L. *Une Croisade d'adolescents*, Québec, 1912 ; *Les Rapailages*, Montréal, 1916.

- HAIGHT, CANNIFF. *Country Life in Canada Fifty Years Ago*, Toronto, 1885.
- HALDEN, CHARLES AB DER. *Études de littérature canadienne-française*, Paris, 1904 ;
Nouvelles études de littérature canadienne, Paris, 1907.
- HALIBURTON, T. C. *The Bubbles of Canada*, London, 1839.
- HALL, COL. F. *Travels in Canada and the United States, in 1816 and 1817*, London, 1818.
- HALL, CAPT. BASIL. *Travels in North America, in the Years 1827 and 1828*, Edinburg,
1830.
- HAMON, E. *Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, 1891.
- HANNAY, J. *The Life and Times of Sir Leonard Tilley*, St. John, N. B., 1897 ; *Wilmot and
Tilley*, Toronto, 1907.
- HANOTAUX, G. A. A. *La France vivante en Amérique du Nord*, Paris, 1913.
- HARMON, D. W. *A Journal of Voyages and Travels in the Interior of North America*,
Andover, 1820.
- HAULTAIN, A. *Goldwin Smith : Reminiscences*, New York, 1910.
- HEAD, SIR F. B. *A Narrative (of his Administration, 1836-1838)*, London, 1839.
- HAURANNE, D. DE. *Huit mois en Amérique*, 2 vol. Paris, 1866.
- HAWKES, A. *The Birthright*, Toronto, 1919.
- HÉMON, L. *Maria Chapdelaine*, Montréal, 1916.
- HENDRICK, B. J. *The Life and Letters of Walter H. Page*, New York, 1922.
- HENRY, A. *Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories, with notes by
James Bain*, Toronto, 1901 ; *Travels and Adventures in Canada and the Indian
Territories, 1760-1776*, New York, 1909.
- HERIOT, G. *Travels Through the Canadas*, London, 1807.
- HINKS, SIR F. *Reminiscences of his Public Life*, Montreal, 1884.
- HOBSON, J.-A. *Canada To-day*, London, 1906.
- HODGINS, J. G. *History and System of Popular Education in Upper Canada*, Boston, 1855.

- HODGSON, A. *Letters from North America written during a Tour to the United States and Canada*, 2 vol., London, 1824.
- HOLMES, ABBÉ J. *Conférences*, Québec, 1875.
- HOLMES, C. E. A. *Meeting the French Canadians Half-Way*, Montreal, 1919.
- HOLMES JOSÉPHINE. *Glimpses of the Monastery. Scenes from the History of the Ursulines of Quebec during two hundred years, 1639-1839*, Quebec, 1897.
- HOPKINS, J. C. *Progress of Canada in the Century*, Toronto, 1902 ; *French Canada and the St. Lawrence*, Philadelphia, 1913 ; *Canada at War*, Toronto, 1919.
- HOWISON, J. *Sketches of Upper Canada*, Edinburgh, 1825.
- HUGHES, K. *Father Lacombe, the Blackrobe Voyageur*, New York, 1911.
- HULOT, LE BARON ÉTIENNE. *De l'Atlantique au Pacifique*, Paris, 1888.
- HURET, J. *En Amérique. De San Francisco au Canada*, Paris, 1909.
- HUSTON, J. *Répertoire national*, 4 vol. Montréal, 1895.
- JAMESON, MRS. A. *Winter Studies and Summer Rambles in Canada*, 3 vol., London, 1838.
- JOHNSTON, T. *Travels through Lower Canada*, Edinburg, 1827.
- JULIEN, H. *Album*, Montréal, 1916.
- KAYE, J. W. *The Life and Correspondence of Charles, Lord Metcalfe*, London, 1858.
- KEATING, W. H. *Narration of an Expedition to the Source of the St. Peter River in 1823*, 2 vol., London, 1825.
- KIRBY, W. *The Golden Dog*, Boston, 1903.
- KLEIN, F. ABBÉ. *Au pays de la vie intense*, Paris, 1905.
- KOHL, J. G. *Travels in Canada, and through the States of New York and Pennsylvania*, 2 vol., London, 1861.

- LABRIE, J. *Les premiers rudiments de la constitution britannique, traduits de l'anglais de M. Brooke, précédés d'un précis historique et suivi d'observations sur la constitution dit Bas-Canada*, Montréal, 1827.
- LACOMBE, with the assistance of a sister of Providence. *Le Père Lacombe, d'après ses mémoires et souvenirs*, Montréal, 1916.
- LANG, A. *Life, Letters and Diaries of Sir Stafford Northcote, First Earl of Iddesleigh*, Edinburgh, 1890.
- LAMBERT, J. *Travels through Lower Canada and the United States of North America*, 3 vol., London, 1810 ; *Travels through Canada and the United States, 1806-1808*, 2 vol., London, 1816.
- LANGELIER, C. *Souvenirs politiques, de 1878 à 1890 ; récits, études et portraits*, Québec, 1909 ; *Souvenirs politiques, 1890-1896*, Québec, 1912.
- LAREAU, E. *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, 1874 ; *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, 1877.
- LA TERRIÈRE, P. DE SALES JR. *A Political and Historical Account of Lower Canada*, London, 1830.
- LA TERRIÈRE, PIERRE DE SALES SR. *Mémoires de Pierre de Sales La Terrière et de ses traverses*. Édition intime. Québec, 1873.
- LAUNAY, M.E.-L. C. COUARNIER DE. *Histoire des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph*, 2 vol., Paris, 1887.
- LAUVRIÈRE, ÉMILE, *La Tragédie d'un peuple*, 2 vol. Paris, 1923.
- LEACOCK, STEPHENS. *The Mariner of St. Malo. A Chronicle of the Voyages of Jacques Cartier*. Toronto, 1914 ; *Baldwin, La Fontaine, Hinks*, Toronto, 1907.
- LEGOUIS E. *Défense de la poésie française à l'usage des lecteurs anglais*, Paris, 1912.
- LEMIEUX, R. *Une industrie, une région, un homme*, Montréal, 1920.
- LE MAY, P. *Le Pèlerin de Sainte-Anne*, Montréal, 1893.
- LE MOINE, J. M. *The Chronicles of the St. Lawrence*, Montréal, 1878.
- LESUEUR, W. D. *Count Frontenac*, Toronto, 1906.
- LEVASSEUR, N. *Le Mouvement musical à Québec et aux alentours*, 1919, inédit.

- LEWIS, J. *George Brown*, Toronto, 1909.
- LINDSEY, C. *Life and Times of Wm. Lyon Mackenzie* ; with an account of the Canadian rebellion of 1837. 2 vol., Toronto, 1862 ; *William Lyon Mackenzie*. With additions by G. G. S. Lindsey. Toronto, 1908.
- LIONNET, J. *Chez les Français du Canada*, Paris, 1908.
- LOGAN, J. *Notes of a Journey through Canada, the United States and the West Indies*, Edinburgh, 1838.
- LONGLEY, J. W. *Joseph Home*, Toronto, 1904 ; *Sir Charles Tupper*, Toronto, 1916.
- LONGSTREET, T. M. *The Laurentians. The Hills of the Habitant*. New York, 1922.
- LORAIN, LE CHANOINE L. A. *Autour du Congrès de Montréal*, Paris, 1911.
- LOZEAU, A. *L'Âme solitaire*, 1907 ; *Miroir des jours*, Montréal, 1912 ; *Lauriers et feuilles d'érable*, 1916 ; *Billets du soir*, 1918.
- MCARTHUR, P. *Sir Wilfrid Laurier*, Toronto, 1919.
- MCILWRAITH, J. *Sir Frederick Haldimand*, Toronto, 1904.
- MACKAY, C. *Life and Liberty in America*, New York, 1859.
- MACKENZIE, A. *Voyages from Montreal through the Continent of North America*, New York, 1903.
- MACMILLAN, CYRUS. *McGill and its Story*, Toronto, 1921.
- MACLENLAN, W. *Songes of Old Canada*, Montreal, 1886.
- MACPHERSON, J. P. *Life of Sir John A. Macdonald*, St. John, N. B., 1891.
- MACTAGGART, J. *Three Years in Canada*, 2 vol., London, 1829.
- MAGNAN, C. J. *Au service de mon pays*, Québec, 1917 ; *Éclairons la route*, 1922.
- MAGNAN, ABBÉ D. M. A. *Histoire de la race française aux États-Unis*, Paris, 1922.
- MALCHELOSSE, G. *Benjamin Sulte et son œuvre*, Montréal, 1916.

- MARCHAND, F. G. *Mélanges poétiques et littéraires*, Montréal, 1899.
- MARMETTE, J. *François de Bienville*, Montréal, 1883 ; *Récits et souvenirs*, Québec, 1891.
- MARQUIS, G. E. *Aux Sources canadiennes*, Québec, 1918.
- MARSHALL, C. *The Canadian Dominion*, London, 1871.
- MARTIN, G. L. *Problèmes transatlantiques*, Paris, 1903.
- MARTIN, R. M. *History of Upper and Lower Canada*, London, 1836.
- MASSICOTTE, E. Z. *Conteurs canadiens-français du dix-neuvième siècle*, Montréal, 1902.
- MATHIEU, ARCHBISHOP O. E. *Education in the Province of Quebec*, Regina, 1916.
- MAURAUULT, ABBÉ O. *Le petit Séminaire de Montréal*, Montréal, 1918.
- MAXWELL, W. *Canada of To-day*, London, 1911.
- MEILLEUR, J.-B. *Cours abrégé de leçons de chymie*, Montréal, 1833 ; *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, Québec, 1876.
- MERCHANT, F. W. *Report on the Condition of English French Schools in the Province of Ontario*, Toronto, 1912.
- MILL, J. S. *Autobiography*, New York, 1874. Articles in *Westminster Review*, January and December, 1838.
- MILLER, J. O. *The New Era in Canada*, London, 1917.
- MOLINARI, G. DE. *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, Paris, 1876.
- MONTIGNY, L. DE. *La Langue française au Canada*, Ottawa, 1916 ; Préface canadienne de la *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon.
- MONTPETIT, E. *Les Survivances françaises*, Paris, 1914 ; *Les Survivances françaises au Canada*, Paris, 1814.
- MOODIE, MRS. J. W. D. *Life in the Clearings*, New York, 1850 ; *Roughing it in the Bush*, New York, 1852.
- MOORE, W. H. *The Clash, a study in nationalities*, Toronto, 1918.
- MOREAU, C. *Les Prêtres français émigrés aux États-Unis*, Paris, 1856.

- MOREAU, H. *Sir Wilfrid Laurier*, 1902.
- MOBIN, P. *Le Paon d'Email*, Paris, 1912.
- MORLEY, J. *Recollections*, 2 vol., New York, 1917.
- MORLEY, P. T. *Bridging the Chasm*, Toronto, 1919.
- MURRAY, HON. A. M. *Letters from the United States, Cuba and Canada*, New York, 1856.
- MYERS, G. *History of Canadian Wealth*, Chicago, 1914.
- NEVERS, E. DE. *L'Avenir du peuple canadien-français*, Paris, 1896.
- NOLIN, J. *Les Cailloux*, Montréal, 1918.
- OGDEN, J. *A Tour through Upper and Lower Canada, Litchfield*, 1799.
- OSSAYE, F. M. F. *Les Veillées canadiennes ; traité élémentaire d'agriculture à l'usage des habitants franco-canadiens*, Québec, 1852.
- OXENDEN, A., Bishop of Montreal. *My First Year in Canada*, London, 1871.
- PALMER, J. *Journal of Travels in the United States and in Lower Canada, in 1817*, London, 1818.
- PARENT, E. *Discours... devant l'Institut canadien de Québec*, Québec, 1852.
- PARKER, SIR G. *The Seat of the Mighty*, New York, 1899 ; *Carnac's Folly*, Philadelphia, 1922.
- PARKIN, G. R. *Sir John A. Macdonald*, Toronto, 1908 ; *The Great Dominion*, Studies of Canada, London, 1895.
- PARKMAN, FRANCIS. *The Conspiracy of Pontiac*, Boston, 1870 ; *France and England in North America*, Boston, 1865-1892.
- PARMELEE, G. W. *Education in the Province of Quebec*, Quebec, 1914.
- PATTEN, E. *A Glimpse of the United States... with Canada*, London, 1853.

- PAVIE, T. M. *Souvenirs atlantiques. Voyages aux États-Unis et au Canada*, Paris 1833.
- PERRAULT, J. F. *Abrégé de l'histoire du Canada*, 4 vol., Québec, 1832, 1833, 1836 ; *Traité d'agriculture, adapté au climat du Canada*, Québec, 1839.
- PETERSON, SIR WILLIAM. *Canadian Essays and Addresses*, London, 1915.
- PICKEN, A. *The Canadas as they are at Present Commend themselves to Emigrants*, London, 1832.
- PICKERING, J. *Inquiries of an Emigrant ; being the Narrative of an English Farmer, 1824-1830, with Additions in 1832 in the United States and Canada*, London, 1832.
- POISSON, A. *Chants du soir*, Arthabaska, 1916.
- POPE, SIR JOSEPH. *Memoirs of the Right Honorable Sir John Macdonald*, London, 1894 ; *The Day of Sir John Macdonald. A Chronicle of the First Prime Minister of the Dominion*, Toronto, 1915.
- PARRITT, E. *The Revolt in Canada against the New Feudalism*, London, 1911.
- PRESTON, T. R. *Three Years' Residence in Canada, 1837-1839*, 2 vol., London, 1840.
- PRESTON, W. T. R. *Strathcona and the Making of Canada*, New York, 1915.
- PRIEUR, F. X. *Notes d'un condamné politique de 1838*, Montréal, 1884.
- RAMSAY, R. A. *Canada from the Conquest to the Quebec Act, 1760-1775*. Without title page and only partially put through the press. It is completed by galley proof and typewritten matter. Montreal.
- RINFRET, FERNAND. *Un voyage en Angleterre*, Montréal, 1918.
- RINFRET, R. *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, 1897.
- RENAN, E. *Recollections of my Youth*, New York, 1883 ; *Discours et conférences*, 1887 ; *Feuilles détachées*, Paris, 1884.
- RÉVEILLAUD, SÉNATEUR E. *Histoire du Canada*, Paris, 1884.
- RICHARDSON, MAJOR J. *Eight Years in Canada*, Montréal, 1847.
- RIDDELL, W. A. *The Rise of Ecclesiastical Control in Quebec*, New York, 1916.

- RIVARD, JUDGE A. *Études sur les parlars de France au Canada*, Québec, 1914 ; *Chez nos gens*, Québec, 1918.
- ROBERT, E. *Voyages au Canada français et aux provinces maritimes*, Genève, 1919.
- ROBERTS, C. G. D. *A History of Canada*, New York, 1897.
- ROLLAND, R. *Jean-Christophe ; Le Buisson ardent*, Paris, 1911.
- ROOS, F. DE. *Personal Narrative of Travels in the United States and Canada in 1826*, London, 1827.
- ROUTHIER, SIR A. B. *À travers l'Europe*, Québec, 1881 ; *De Québec à Victoria*, 1893 ; *De l'homme à Dieu*, 1912 ; *Paulina, roman des temps apostoliques*, 1918.
- ROY, ABBÉ C. *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, Québec, 1903 ; *Essais sur la littérature canadienne*, 1907 ; *Nos Origines littéraires*, 1909 ; *Propos canadiens*, 1912 ; *Nouveaux Essais sur la littérature canadienne*, 1914 ; *Histoire de la littérature canadienne française*, 1918.
- ROY, P.-G. *Les Noms géographiques de la province de Québec*, Lévis, 1906 ; *Archives de la province de Québec. Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales...* 2 vol., Beauceville, 1917 ; *Les petites choses de notre histoire*. Deux séries, Lévis, 1919.
- RYERSON, A. W. *The Ryerson Genealogy*, Chicago, 1916.
- SABATIER, P. *À propos de la séparation des Églises et de l'État*, Paris, 1906.
- SAINT-PIERRE, T. *The Americans and Canada in 1837-1838*, Montréal, 1897.
- SANSOM, J. *Sketches of Lower Canada... During a Tour to Quebec*, New York, 1817.
- SAUNDERS, E. M. *The Life and Letters of the Right Honorable Charles Tupper, Bart.*, with an introduction by Sir R. L. Borden, 2 vol., London, 1916.
- SAUVALLE, P. M. *Louisiane, Mexique, Canada*, Montréal, 1891.
- SELLAR, R. *The Tragedy of Quebec*, Huntington, Quebec, 1907.
- SCOTT, D. C. *John Graves Simcoe*, Toronto, 1905.
- SCROPE, G. Poulett, *Memoir of the Life of the Honorable Charles Lord Sydenham*, London, 1844.

- SHIRREFF, P. *A Tourthrough North America*, Edinburgh, 1835.
- SHORTT, A. *Lord Sydenham*, Toronto, 1908.
- SHORTT AND DOUGHTY. *Documents relating to the Constitutional History of Canada, 1759-1818*, 2 vol., Ottawa, 1907.
- SIEGFRIED, A. *Le Canada ; les deux races, problèmes politiques contemporains*, Paris, 1906.
- SILLIMAN, B. *Remarks Made on a Short Tour Between Hartlord and Quebec*, New Haven, 1820.
- SKELTON, O. D. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*, New York, 1922.
- SMITH, SIR F. E. *My American Visit.*, London, 1918.
- SMITH, G. *Canada and the Canadian Question*, London, 1891 ; *The Political Destiny of Canada*, Toronto, 1878 ; *Reminiscences*, published by A. Haultain.
- SMITH, M. *A Geographical View of the Province of Upper Canada*, Hartford, 1813.
- SMITH, W. *A Yorkshireman's Trip to the United States and Canada*, London, 1892.
- SMITH, W. *History of Canada, from its first Discovery to the Peace of 1763*, Quebec, 1815.
- STEELE, COL. S. B. *Forty Years in Canada*, New York, 1915.
- STEWART, B. *The Land of the Maple Leaf*, London, 1908.
- STEWART, G., JR. *Canada under the Administration of the Earl of Dufferin*, Toronto, 1879.
- STONE, W. L. ET HUND, A. *Letters of Brunswick and Hessian Officers during the American Revolution*, Albany, N. Y., 1891.
- STUART, H. C. *Church of England in Canada, 1759-1793. From the Conquest to the Establishment of the See of Quebec*, Montréal, 1893.
- STUART, J. *Three Years in North America*, 2 vol., London, 1833.
- SULTE, B. *Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880. Origine, histoire, religion, guerres, découvertes, colonisation, coutumes, vie domestique, sociale et politique, développement, avenir*, 8 vol., Montréal, 1882-1884.

- TACHÉ, J. C. *Esquisse sur le Canada*, Paris, 1855.
- TAINÉ H. *Taine, sa vie et sa correspondance*, 4 vol., Paris, 1905, 1907, 1908.
- TALBOT, E. A. *Five Years' Residence in the Canadas*, 2 vol., London, 1824.
- TANGUAY, ABBÉ C. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, 7 vol., Montréal, 1871-1890.
- TAURINES, G. DE. *La Nation canadienne*, Paris, 1894.
- TASCHEREAU, HON. L. A. *L'Habitant de Québec ; La Noblesse canadienne française*, Montréal, 1922.
- TÊTU, MGR H. *Les Évêques de Québec*, Québec, 1889 ; *Histoire du palais épiscopal de Québec*, Québec, 1896.
- THELLER, E. A. *Canada in 1837-1838*, Philadelphia, 1841.
- THOMPSON, S. *Reminiscences of a Canadian Pioneer for the Last Fifty Years*, Toronto, 1884.
- THOREAU, H. D. *A Yankee in Canada*, Boston, 1866.
- THORNTON, J. *Diary of a Tour Through the Northern States of the Union and Canada*, London, 1850.
- TODD, H. C. *Notes upon Canada and the United States*. From 1832 to 1840, Toronto, 1840.
- TRACY, F. B. *The Tercentenary History of Canada*, 3 Vol., New York, 1908.
- TRAIL, C. P. *The Backwoods of Canada*, London, 1836.
- TRAQUAIR, R. « The Canadian Type », *The Atlantic Monthly*, June 1923.
- TREMBLAY, J. *Des mots, des vers*, Ottawa, 1917.
- TUDOR, H. *Narrative of a Tour in North America*, 2 Vol., London, 1834.
- TUPPER, SIR C. *Recollections of Sixty Years*, Toronto, 1914.
- TURCOTTE, L. *Le Canada sous l'Union*, Québec, 1871.
- TUTTLE, C. R. *Short History of Canada from 1500 to 1878*, Boston, 1878.

- VAILLANCOURT, E. *Une Maîtrise d'art en Canada*, Montréal, 1920.
- VIANZONE, T. *Impressions d'une Française en Amérique, États-Unis et Canada*, Paris, 1906.
- VICTOR, E. A. *Canada's Future : What she Offers alter the War*. Symposium, Toronto, 1916.
- VIVIAN, SIR H. H. *Notes of a Tour in America*, London, 1878.
- WALTON, F. P. *Scope and Interpretation of the Civil Code of Lower Canada*, Montreal, 1907.
- WARBURTON, G. D. *Hochelaga or England in the New World*, London, 1846.
- WALROND, T. *Letters and Journals of James, Eighth Earl of Elgin*, London, 1872.
- WATKINS, SIR E. W. *Canada and the States*, London, 1887.
- WELD, I. *Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada during the Years 1795, 1796 and 1797*, 2 Vol., London, 1800.
- WHITE, W. J. *Sources and Development of the Law of the Province of Quebec*, Montreal, 1903.
- WILBY, T. W. *A Motor Tour Through Canada*, London, 1914.
- WILLIAMS, REV. J. *The Redeemed Captive*, Springfield, 1908.
- WILLISON, G. S. *Sir Wilfrid Laurier and the Liberal Party*, Toronto, 1903.
- WILLSON, BECKLES. *Quebec : the Laurentian Province*, New York, 1912 ; *The Life of Lord Strathcona and Mount Royal*, 2 Vol., New York, 1915.
- WRONG, George M. *Ontario Public School History of Canada*, Toronto, 1921.

Fin du texte